MBL/WHOI
0 0301 0014663 5

ENCYCLOPÉDIE

D'HISTOIRE NATURELLE

Ch. Bordas

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET Cie, RUE D'ERFURTH, 1.

Scientific Books
for sale by
A. E. FOOTE.

3

ENCYCLOPÉDIE
D'HISTOIRE NATURELLE

OU

TRAITÉ COMPLET DE CETTE SCIENCE

d'après

LES TRAVAUX DES NATURALISTES LES PLUS ÉMINENTS DE TOUS LES PAYS ET DE TOUTES LES ÉPOQUES

BUFFON, DAUBENTON, LACÉPÈDE,
G. CUVIER, F. CUVIER, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, LATREILLE, DE JUSSIEU,
BRONGNIART, ETC., ETC.

Ouvrage résumant les Observations des Auteurs anciens et comprenant toutes les Découvertes modernes jusqu'à nos jours

PAR LE Dr CHENU

CHIRURGIEN-MAJOR A L'HÔPITAL MILITAIRE DU VAL-DE-GRACE, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

OISEAUX

Avec la collaboration de M. **DES MURS**, membre de plusieurs Sociétés savantes.

TROISIÈME PARTIE.

III, IV.

MARINE BIOLOGICAL LAB. WOODS HOLE, MASS. LIBRARY

PARIS

CHEZ MARESCQ ET COMPAGNIE,
ÉDITEURS DE L'ENCYCLOPÉDIE,
5, RUE DU PONT-DE-LODI (PRÈS LE PONT-NEUF).

CHEZ GUSTAVE HAVARD,
LIBRAIRE,
15, RUE GUÉNÉGAUD (PRÈS LA MONNAIE).

Ce volume contient la suite des Ténuirostres suspenseurs, les Ténuirostres grimpeurs, percheurs, marcheurs, et les Dentirostres marcheurs.

Les figures ont été dessinées d'après les planches de Gould, Audubon, Gray, d'Orbigny, etc., et quelques-unes d'après nature.

Plusieurs des figures indiquées ne seront placées que dans les planches du volume suivant, le classement définitif ne pouvant être donné que dans la table générale ornithologique.

AVIS AU RELIEUR

Les planches tirées hors texte sont au nombre de quarante. Chaque planche peut être placée en regard de la page indiquée ou à la fin du volume.

Planches.		Pages.
1.	Gros-Bec-Linotte. — Verdier Chloris.	1
2.	Merle-Grive. Mauvis. — Étourneau commun	5
3.	Loriot, Merle commun.	9
4.	Merle erratique. — Pie-Grièche rousse.	15
5	Merle de White. — Merle à plastron blanc.	18
6.	Mésange bicolore. — Merle à gorge noire.	23
7.	Pie-Grièche méridionale. — Huppe.	28
8.	Bouvreuil de Pallas. — Hirondelle pourprée.	32
9.	Bec-Croisé. — Gros-Bec.	35
10.	Alouette bifasciée. — Sittelle Torchepot.	40
11.	Dacnis solitaire.	45
12.	Fringille chanteur.	49
13.	Sylvie Trichas.	54
14.	Bec-Fin trapu. — Grand Traquet.	61
15.	Bouvreuil dur bec. — Bec-Fin orphée.	67
16.	Casse-Noix. — Pie commune.	72
17.	Gobe-Mouche de Bonaparte.	77
18.	Fringille pourpré.	81
19	Gros-Bec gorge rousse. — Anthus aquatique	92
20.	Mésange huppée. — Cardinal huppé.	98
21.	Gobe-Mouche Savana.	100
22	Bec-Fin rouge queue. — Accenteur mouchet.	103
23	Bruant rustique. — Bouvreuil de Pallas. Variété	107
24	Bec-Fin interrompu, Grisette, Babillard	112
25	Quiscale versicolore.	118
26	Padda de la Chine, Brève à tête noire.	125
27.	Geai d'outremer.	133
28	Pouillot. — Fauvette de roseaux. — Bec-Fin sifleur. — Merle de roche.	139
29	Améthyste. — Pite chou de Provence.	145
30	Mésange azurée. — Bruant crocote.	151
31	Oiseau-Mouche à queue fourchue. — Bec-Fin de murailles.	167
32	Rubis topaze. — Bec croisé Perroquet.	178
33.	Bec-Fin certicole. — Râle des Célèbes.	185
34	Bec-Fin des roseaux. — Hirondelle fauve.	199
35	Perdrix de Virginie	207
36	Vireo solitaire.	216
37	Geai imitateur. — Corbeau	233
38.	Gros-Bec Soulci. — Pie-Grièche écorcheur.	245
39.	Traquet Stapazin. — Coq de bruyères.	261
40	Bec-Fin aquatique. — Faisan commun.	275

Fig. 1. — Gros-Bec Linotte.

Fig. 2. — Verdier Chloris.

OISEAUX

(Troisième partie)

Suite des Ténuirostres Suspenseurs

DEUXIÈME TRIBU. — MÉLIPHAGIDÉS.

Les Méliphagidés, ou Philédons, sont des Oiseaux presque exclusivement propres à l'Australie.

Le nom de *Philédon*, ainsi que celui de *Philémon*, avait été donné, par Commerson, à l'Oiseau que Buffon a décrit sous la dénomination de *Polochion*. Cuvier l'adopta pour désigner un genre nouveau, dans lequel il fait entrer cet Oiseau, et qui comprenait une grande partie des Oiseaux de cette tribu. Il rangea ces Philédons dans sa famille des Passereaux dentirostres, entre les Cincles et les Martins, et les regarda comme voisins des Merles. Ce naturaliste y établit trois sections :

1° Ceux qui ont à la base du bec des pendeloques charnues;

2° Ceux qui l'ont privée de caroncules, et à joues dénudées de plumes:

3° Ceux qui n'ont ni caroncules ni partie nue sur la face.

Vieillot, ayant reconnu, dans son *Système d'Ornithologie*, que la plupart des Oiseaux nommés Philédons par Cuvier devaient être séparés génériquement, partagea ces Philédons en deux genres, qu'il plaça dans deux familles très-éloignées l'une de l'autre, dans sa méthode, savoir : le genre des Créadions (*Creadion*), dans celle des Caronculés, et le genre Polochion (*Philemon*), dans celle des

Épopsidés. Le premier comprenant les Philédons, dont le bec est pourvu d'une proéminence sur sa mandibule supérieure, et ceux qui ont la base du bec garnie de pendeloques charnues; le second renfermant les Philédons à bec simple, et dont le tour des yeux est le plus souvent emplumé, mais quelquefois entouré d'un espace nu, et où la peau a l'apparence de maroquin coloré en rouge ou en jaune.

C'est M. Swainson qui a constitué cette tribu, que M. Gray divise en trois sous-familles :

1° *Myzomelinæ;*
2° *Meliphaginæ;*
3° *Melithreptinæ.*

M. Ch. Bonaparte, réunissant ensemble les deux premières et une partie de la troisième, et en détachant le genre *Phyllornis* pour l'élever au rang de sous-famille, a réduit ce nombre à deux, qui sont :

1° *Meliphaginæ;*
2° *Phyllornithinæ,*

qui n'en comportent pas moins à elles deux vingt genres, sans y comprendre les genres *Iora*, Horsfield; *Yuhina*, Hodgson, et *Zosterops*, Vigors, que M. Ch. Bonaparte a, par innovation, introduits dans les Méliphagidés, tandis que jusqu'à présent on les avait toujours rapprochés, soit des Timalidés, soit des Sylviadés.

Nous adoptons la division de M. Gray.

Tous ont la langue extensible et garnie de papilles allongées imitant des fibres soyeuses; les ailes dépassant le croupion; la queue médiocre, légèrement échancrée ou rectiligne; le bec effilé, pointu, arqué, et généralement avec une petite dent ou échancrure apicale : c'est même ce caractère qui les avait fait placer par Cuvier dans ses Dentirostres; les doigts généralement assez courts, robustes, mais toujours armés d'ongles forts et très-arqués; le pouce long, robuste, paraissant beaucoup plus fort, à proportion des doigts antérieurs, que chez les autres Passereaux, ce qui est un caractère propre à tous les Suspenseurs.

Ces Oiseaux, ainsi que l'observe M. de La Fresnaye, sont en effet obligés, pour pomper le suc des fleurs, dont ils se nourrissent, de se tenir souvent, pour ne pas dire constamment, dans une position plus ou moins verticale, ou même renversée en arrière, et dès lors ce pouce vigoureux leur devient nécessaire. (*Mag. de zool.*, 1833.)

Toutes les espèces, ajoute Lesson, vivent d'Insectes et d'exsudations qu'elles retirent des sucs ou mannes qui découlent des écorces et des feuilles des arbres de l'Océanie et de l'Australie, leur patrie exclusive.

Ce sont, au total, des Souï-Mangas à plumage variable, sans éclat métallique, mais de taille qui atteint souvent celle d'un Merle. (*Complément de Buffon*, 1838.)

Au sujet de la région du globe habitée par ces Oiseaux, MM. Quoy et Gaimard ont fait quelques remarques qui, pour être disséminées dans des généralités écrites par eux au retour de leur voyage de circumnavigation, n'en méritent pas moins d'être conservées et méditées par les naturalistes, parce qu'on y retrouve, dans la vivacité d'imagination, la netteté d'observation et la finesse des aperçus, un certain parfum de jeunesse mise à la maturité de la science.

Toute la partie du comté de Cumberland (Nouvelle-Hollande), disent ces voyageurs, qui repose sur des couches de grès, même une portion des montagnes Bleues, nous ont paru avoir plusieurs rapports d'organisation générale avec la péninsule que forme le cap de Bonne-Espérance, en Afrique. Le sol, alternativement, ou y est montueux, ou présente des plaines sablonneuses, arides, recouvertes d'arbres plus ou moins rabougris, d'un aspect monotone et triste. Les arbrisseaux et les plantes herbacées ont leurs feuilles dures, épineuses; mais la plupart ont un caractère particulier : c'est que leurs fleurs sont remplies d'une liqueur sucrée abondante, seule nourriture que la nature ait pour ainsi dire accordée à quelques espèces d'Oiseaux, et pour laquelle ils ont reçu, par une admirable prévoyance, une langue rétractile, en pinceau, remplissant l'office d'un siphon vivant. C'est ainsi que nous avons vu, au cap de Bonne-Espérance, les *Souï-Mangas* et les *Promerops*, tou-

jours suspendus aux virgilias et aux protéas, employer presque tout leur temps à pomper un aliment aussitôt digéré que pris.

Au Port-Jackson, une famille tout entière participe de la même organisation. Si les *Philédons* ont aussi la langue plumeuse, et sont obligés de picorer comme les Abeilles, la nature ici plus soigneuse a mis à leur portée, avec une sorte de profusion, un bien plus grand nombre de végétaux mellifères. En effet, on ne peut pas faire un pas sans rencontrer d'énormes banksias, dont les cônes élégants fournissent un suc abondant; des forêts entières de gigantesques eucalyptus; des xanthoréas, plante ou arbre singulier, tout à fait propre à la Nouvelle-Hollande; des mélaleucas, des styphélias, et une foule d'autres arbres donnant plus ou moins de liqueur mielleuse aux Oiseaux qui parcourent leurs branches...

Il serait curieux de rechercher si, ayant constamment la tête plongée dans la corolle des fleurs, le sens de la vue, chez eux, est moins parfait. Tout ce que nous savons, c'est qu'en général ils se laissent approcher de fort près. (*Ann. des Sc. nat.*, tom. V, 1825.)

Fig. 1. — Entomophile peint

PREMIÈRE FAMILLE. — MYZOMÉLINÉS.

Les Myzomélinés ont le bec plus ou moins long, mince, arqué et aigu à la pointe, qui est très-légèrement échancrée; les narines basales, recouvertes par une écaille membraneuse; les ailes courtes, les troisième et quatrième rémiges étant généralement les plus longues; la queue courte et égale; les tarses variables, et le plus souvent grêles; les doigts médiocres : les deux externes égaux, et soudés à la base.

M. Gray compose cette famille des quatre genres suivants :

1° *Myzomela*, Vigors et Horsfield;
2° *Entomophila*, Gould;
3° *Glyciphila*, Swainson;
4° *Acanthorhynchus*, Gould.

Fig. 2. — Myzomèle à tête rouge.

C'est, dit Jules Verreaux, sur les fleurs des eucalyptus et des banksias que se trouvent les Myzomèles; comme les Souï-Mangas, ces petits Oiseaux se cramponnent aux fleurs pour en pomper le suc et y saisir les petits Insectes qui servent à leur nourriture, voltigeant de l'une à l'autre, et grimpant en contournant toutes les feuilles. On les voit souvent aussi parcourir les petits buissons, où ils semblent se complaire à se cacher; ils en sortent alors avec la vivacité de l'éclair pour aller se cacher dans un autre. Ils vont par paires, et, à peu de distance l'un de l'autre; leur ramage est très-agréa-

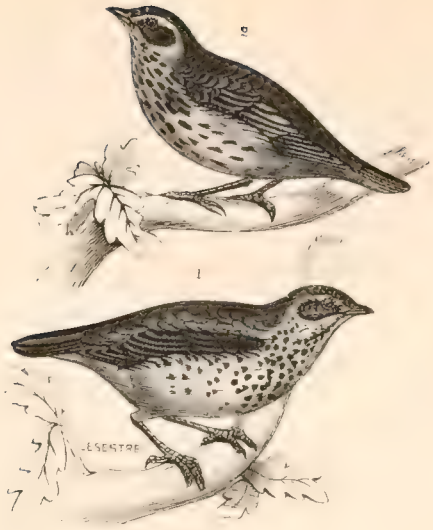

Fig. 1. — 1. Merle Grive. 2. Merle Mauvis

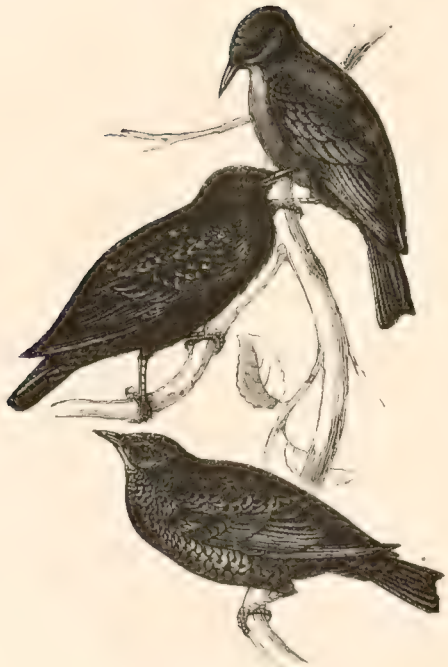

Fig. 2. — Étourneau vulgaire

ble, aussi quelquefois m'est-il arrivé de passer un assez long temps à les écouter. Mais, à part ce gazouillement, ils poussent des cris aigus qui les font reconnaître instantanément.

Un nid de ces Oiseaux, que je me suis procuré en décembre, se trouvait attaché en arrière, vers la sommité, à une branche d'eucalyptus, et était à environ douze ou treize pieds du sol. Quoiqu'il fût à l'extrémité d'une petite branche, il n'était pas facile à voir, et ce ne fut qu'en apercevant le mâle y porter quelque chose avec son bec que j'en fis la découverte, et, pour mieux m'en assurer, je tuai ce dernier et fis abattre l'arbre pour avoir le nid. Une espèce fait le sien dans les buissons, à quatre pieds d'élévation. Ce nid, d'une forme gracieuse, est composé de filaments d'écorce d'eucalyptus, de mousse, de brins de graminées extérieurement, et l'intérieur est soigneusement garni de plumes et de substances moelleuses; l'ouverture en est assez petite, et se trouve en avant vers le haut. (*Notes mss. de zool. austral. et tasm.*)

Les Entomophiles, d'après M. Gould, suspendent leur nid à l'extrémité des branches, et presque toujours de celles des acacias.

Nous croyons que le travail de classification des Méliphagidés est encore tout à faire, malgré les améliorations qu'y ont apportées successivement MM. Swainson, Gray et Ch. Bonaparte. Plusieurs espèces manqueraient, d'après les observations de quelques voyageurs, de l'appareil pénicillé de la langue; d'autres apprendraient aisément à parler, ce qui semble peu d'accord avec cette conformation de la langue; certaines, enfin, n'auraient aucune des habitudes propres à ces Oiseaux. De nouvelles études sont donc nécessaires pour lever tous les doutes et rendre à chacune des familles qui composent cette tribu, ou aux divers genres de ces familles, leur véritable place dans la série.

1er GENRE. — MYZOMÈLE. *MYZOMELA*. (Vigors et Horsfield, 1826.)

Μυζω, je suce; μελι, le miel

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec assez long, grêle, large, et coupant à sa base, comprimé sur les côtés jusqu'à la pointe, qui est aiguë, recourbé sur son arête.

Narines basales, longitudinales linéaires, recouvertes d'une membrane égalant en longueur le tiers des mandibules

Fig. 3. — *Myzomela nigra.*

Fig. 4 — *Myzomela nigra*

Ailes médiocres, subobtuses; *la première rémige la plus courte, ensuite la seconde, puis les troisième et quatrième, égales entre elles, qui sont les plus longues.*

Queue courte, ou égale, ou légèrement échancrée.

Tarses minces, de la longueur du doigt médian, recouverts de larges écailles; doigts minces : les deux latéraux égaux et unis à la base, le pouce long et robuste; ongles allongés, comprimés et aigus.

Langue terminée en pinceau, et fendue au milieu vers le bout.

Neuf espèces, de la Malaisie, de l'Océanie et de l'Australie exclusivement. Nous citerons le Myzomèle chermesine (*Myzomela chermezina*), Gray.

Ce sont des Oiseaux qui joignent au port et aux caractères généraux des Souï-Mangas l'aspect, les mœurs et la conformation des Philédons; leur plumage est orné de vives couleurs, mais sans aucun éclat métallique.

MYZOMÈLE SANGUIN. *MYZOMELA SANGUINEA*. (Latham, Gray.)

Tête et cou rouges : cette couleur s'étendant sur la poitrine et sur les flancs; mais, ici, elle se trouve mélangée du gris qui colore une partie de chaque plume; le reste des parties inférieures est grisâtre, tirant sur le blanc vers le milieu du ventre; parties supérieures noires, y compris les ailes et la queue; mais le rouge vif qui couvre la partie antérieure se prolonge au centre du dos, du croupion et sur les couvertures supérieures de la queue : la base de ces plumes, comme celles de la tête et du cou, est noire, et cette couleur est plus apparente à cette dernière partie; un petit trait noir se trouve entre le bec et l'œil, et l'entoure; les plus grandes couvertures alaires bordées de gris blanc; les rémiges lisérées d'olivâtre; les couvertures inférieures des ailes et une partie des barbes internes des rémiges d'un blanc mélangé de grisâtre sur la première partie; bec et iris noirs; tarses brun clair, tirant sur l'olivâtre; le dessous des doigts jaunâtre; langue assez longue, jaune, terminée en pinceau, et fendue au milieu vers le bout. (J. Verreaux, *Notes mss. de zool. austral. et tasman.*)

Longueur totale, $0^m,115$.

Habite l'Australie et les îles Sandwich.

2me GENRE. — ENTOMOPHILE. *ENTOMOPHILA*. (Gould, 1837.)

Εντομον, Insecte; φιλεω, j'aime.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, large à la base, à arête et côtés arrondis, comprimé vers la pointe, qui est très-légèrement échancrée.

Narines basales, à ouverture lunulée et percée sur le devant d'une pièce membraneuse.

Ailes longues, subobtuses, *la première un peu plus courte que la seconde, la troisième et la quatrième égales, les plus longues.*

Queue médiocre et égale.

Tarses courts, de la longueur du doigt médian, recouverts de larges écailles; doigts médiocres et minces, les deux latéraux unis à la base, inégaux, l'interne un peu plus court; ongles comprimés et aigus; pouce fort.

Quatre espèces de l'Australie. Nous citerons l'Entomophile Pie (*Entomophila picata*), Gould. (Gray.)

ENTOMOPHILE PEINT. *ENTOMOPHILA PICTA*. (Gould.)

Tête, joues et dessus du corps noirs; les plumes auriculaires bordées à leur extrémité de blanc; ailes noires; les rémiges primaires et secondaires ayant leur page externe d'un jaune brillant; rectrices caudales noires extérieurement, jaunes intérieurement, et toutes, à l'exception des deux médianes, terminées par un liséré blanc plus ou moins large; menton, gorge et tout le dessous du

corps blancs, cette couleur marquée de taches longitudinales d'un brun obscur sur les flancs; bec jaunâtre; pieds noirâtres.

Longueur totale : $0^m,16$.

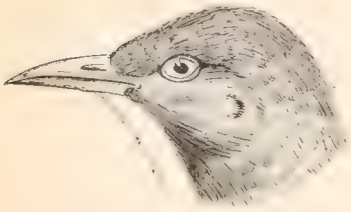

Fig. 5 — *Entomophila picta.*

Fig. 6. — *Entomophila picta*

3me GENRE. — GLYCIPHILE. *GLYCIPHILA*. (Swainson.)

Γλυκυς, mielleux; φιλεω, j'aime.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec assez long, plus ou moins mince et arqué, à mandibule supérieure arrondie en dessus et sur les côtés, comprimée seulement vers la pointe, qui est échancrée et aiguë.

Fig. 7. — Glyciphile à front blanc

Narines basales, percées dans une large ouverture linéaire, et closes par une espèce d'écaille membraneuse.

Ailes longues, surobtuses, *à première rémige beaucoup plus courte que la seconde, les troisième et quatrième égales, les plus longues*

Queue médiocre et échancrée.

Fig. 8. — *Glyciphila melanops.*

Fig. 9. — *Glyciphila melanops.*

Tarses de la longueur du doigt médian, recouverts de larges squamelles; doigts courts, les latéraux égaux, unis à la base, le pouce assez long et robuste, ongles courts, recourbés et aigus.

Sept espèces de l'Australie. Nous figurons le Glyciphile à front blanc (*Glyciphila albifrons*), Gould.

GLYCIPHILE FASCIÉE. *GLYCIPHILA FASCIATA.* (Gould.)

Tête en dessus d'un noir brunâtre, chaque plume marquée d'une tache blanche arrondie; croupion teinté de roux; côtés de la face, gorge et dessous du corps blancs; une ligne étroite d'un noir obscur partant de l'angle de la bouche et descendant sur les côtés du cou; poitrine fasciée en travers de lignes demi-circulaires d'un noir brunâtre; flancs et région anale jaunâtres; les plumes des flancs marquées à leur centre d'une tache longitudinale noirâtre.

Longueur totale : $0^m,11$.

Du port Essington.

4me GENRE. — ACANTHORHYNQUE. *ACANTHORHYNCHUS.* (Gould.)

Ακανθα, aigu; ρυγχος, bec.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long que la tête, mince et courbé, la pointe des deux mandibules très-aiguë, comprimée sur le côté.

Narines basales, comme dans le genre précédent.

Ailes idem.

Queue médiocre, échancrée au milieu, arrondie sur les côtés.

Tarses et doigts comme dans le genre précédent.

Fig. 1. — Loriot.

Fig. 2. — Merle commun.

Trois espèces de Van-Diémen. Nous citerons l'Acanthorhynque à bec grêle (*Acanthorhynchus tenuirostris*), Gould.

Fig. 10. — *Acanthorhynchus tenuirostris.*

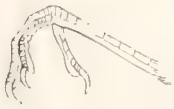

Fig. 11. — *Acanthorhynchus tenuirostris*

ACANTHORHYNQUE A SOURCILS. *ACANTHORHYNCHUS SUPERCILIOSUS.* Gould.

Dessus de la tête et du corps, ailes et les six rectrices intermédiaires de la queue d'un cendré obscur; le surplus des rectrices terminé par une large bande blanche; lorums et plumes auricu-

Fig. 12. — Acanthorhynque à sourcils.

laires d'un brun noirâtre; haut de la gorge, joues et ligne sourcilière blancs; gorge et cou couleur marron, brillante à la première partie, pâle à la seconde, cette couleur entourée en dessous d'une

bande blanche bordée elle-même de noir; ventre et région anale d'un cendré pâle; bec et pieds noirs.

Longueur totale : 0m,14.

De Van-Diémen.

5me GENRE. — MOHO. *MOHO.* (Lesson, 1831.)

Bec de la longueur de la tête, fort, recourbé, pointu, à commissure bordée, à bords rentrés.

Narines ovales, pointues, longitudinales, ouvertes.

Ailes moyennes, subobtuses, *à troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues.*

Queue étagée, à rectrices médiocres, pointues.

Tarses allongés, scutellés, plus longs que le doigt médian; doigt du milieu peu prolongé au delà des latéraux; le pouce long et robuste, à ongle arqué et aigu.

Une seule espèce des îles Sandwich, dont nous donnons la description.

Fig. 13. — *Moho pacifica.*

Fig. 14. — *Moho pacifica.*

Il semblait que l'Oiseau type de ce genre ne dût jamais quitter la place que Cuvier, avec quelque doute, il est vrai, lui avait assignée dans son genre Philédon, exemple que Vieillot ne tarda pas à suivre en le mettant dans son genre Polochion, qui lui est identique, et qu'imita également Lesson. M. Gray seul, dans ces derniers temps, a cru devoir le sortir des Méliphagidés pour le comprendre dans ses Proméropidés ou Souï-Mangas. Mais M. Ch. Bonaparte vient tout récemment de le rendre à sa véritable destination de Méliphagidés, dont il a la langue en pinceau et les habitudes.

MOHO NOIR. *MOHO NIGER.* (Gmelin, Lesson.)

Il a la grosseur d'une Alouette; sa queue, qui est très-étagée, a 0m,19 de long; son plumage est généralement noir, si ce n'est sur le bas-ventre et sur deux grandes touffes de plumes placées près des ailes, qui sont de couleur jaune, ces dernières n'étant pas visibles lorsque les ailes sont fermées; les plumes de la tête et de la gorge sont courtes et pointues; toutes les pennes caudales sont pointues au bout; la plus extérieure est bordée en dehors et terminée de blanc, et toutes les autres sont noires.

Longueur totale : 0m,36.

Une variété a toutes les pennes caudales terminées de blanc; une seconde a toutes ces pennes noires et les flancs roux; enfin, une troisième a le plumage tout noir et parsemé de croissants et de traits blancs.

Le Moho est des îles Sandwich, et son nom est celui qu'il reçoit des naturels de ces îles, qui se

servent des plumes de sa queue pour faire des chasse-mouches (Desmarest, *Dictionnaire des Sciences naturelles*, 1826), et des plumes soyeuses jaunes de ses flancs pour orner les manteaux de leurs chefs.

DEUXIÈME FAMILLE. — MÉLIPHAGINÉS.

Les Méliphaginés ont le bec comme les Myzomélinés; les ailes médiocres et arrondies, avec les quatrième et sixième rémiges les plus longues; les tarses courts et forts; les doigts comme les Myzomélinés, mais le pouce long et vigoureux, les ongles médiocres, courbés et aigus.

M. Gray a introduit dans cette famille sept genres :

1° *Meliphaga*, Lewin;
2° *Antochæra*, Vigors et Horsfield;
3° *Prostemadera*, Gray;
4° *Anthornis*, Gray;
5° *Pogonornis*, Gray;
6° *Phyllornis*, Boié;
7° *Tropidorhynchus*, Vigors et Horsfield, Créadion, Vieillot.

Quant aux mœurs des Méliphaginés, nous ne pouvons mieux faire que de citer les observations si intéressantes faites par J. Verreaux sur les principales espèces de cette famille.

Le Méliphage australasien, dit Jules Verreaux, m'a paru assez commun dans les environs de Hobart-Town, surtout dans les ravins ou sur le penchant des montagnes. Cette espèce se tient de préférence sur les arbustes; cependant elle est quelquefois aussi sur les grands arbres, et même sur diverses petites plantes, dans le calice des fleurs desquelles elle cherche les petits Insectes qui servent à sa nourriture. On ne voit guère que les deux sexes ensemble. Dans la matinée, elle fait entendre un petit gazouillement agréable qui se prolonge assez longtemps. Lorsque le *banksia australis* est en fleurs, il paraît être son arbre de prédilection; il est vrai que ses fleurs, qui ont beaucoup de suc, y attirent une quantité de petits Insectes. Un fait assez curieux est que le mâle a les yeux d'un brun noirâtre et que la femelle les a toujours rouges. Il m'est arrivé plusieurs fois de rencontrer six ou huit femelles ensemble, surtout à l'approche de l'hiver. A cette époque, elles semblent plus farouches et choisissent les grands arbres. Cette espèce, comme toutes ses congénères, fait souvent des évolutions dans l'air avant de se poser, et souvent se laisse tomber, d'une assez grande hauteur, jusqu'au buisson dans lequel elle entre immédiatement pour se cacher, ou en ressortir précipitamment pour recommencer le même manége. . Elle aime surtout les petites bruyères, parmi lesquelles on la voit souvent chercher les Insectes sur les fleurs, dont elle suce aussi le suc... Les quelques individus que j'ai tués, au milieu des banksias dont les fleurs rougeâtres sont si curieuses et si belles, s'y trouvaient en compagnie des *Meliphaga Novæ Hollandiæ* et *sericea*. J'en ai également tué sur les *eucalyptus*, dont les fleurs leur offrent une abondante nourriture ; ces fleurs contenant beaucoup de suc, les Insectes y sont attirés en nombre, surtout une petite espèce de Staphylin qui y fourmille. De même que toutes les autres espèces de Méliphaginés, lorsque notre espèce est posée sur une branche, elle se cramponne aux feuilles, qu'elle contourne dans tous les sens avec beaucoup d'agilité. On remarque souvent dans les matériaux servant à la confection du nid de cette espèce quelques débris d'un métrosidéros, qui est très-commun dans les environs de Sydney, et qui porte une fleur blanche dont l'odeur est très-agréable.

Le Méliphage de la Nouvelle-Hollande recherche de préférence les fleurs des buissons, surtout celles d'un grand aloès qui fleurit en février, pour y butiner les Insectes qu'elles renferment, ainsi

que les fleurs si nombreuses des beaux protéas. Ces dernières, contenant aussi beaucoup de suc, attirent beaucoup de petits Insectes qui servent à la nourriture de cette espèce. Il n'est pas rare d'en compter plus d'une douzaine dans un de ces buissons, y pénétrant dans leur plus grande épaisseur, et prenant toutes sortes d'attitudes pour chercher les Insectes. Ces Oiseaux y sont accompagnés d'autres espèces, aussi arrive-t-il souvent de les voir se quereller ensemble. Ils sont d'un naturel vif et turbulent. Quelquefois on en voit se percher sur les branches les plus élevées, mais en un clin d'œil ils disparaissent dans le fourré. Le nid de cette espèce, qui a un peu l'apparence de celui de la précédente, est le plus souvent fourni de débris d'écorce de *string-bark*, de débris de diverses autres plantes, de plumes, etc.; l'intérieur est garni de laine, de poils de Phalangiste fuligineux, de débris de fleurs cotonneuses et de plumes de Platycerques; il a $0^m,08$ à $0^m,09$ de diamètre; l'ouverture d'environ $0^m,07$, et presque autant de profondeur.

Fig. 15. — Méliphage de la Nouvelle-Hollande.

Combien de fois ne me suis-je pas reposé à l'abri d'un buisson pour suivre tous les mouvements du Méliphage sericéeux, et observer la grâce avec laquelle il se cramponne, soit aux branches, soit aux fleurs, pour chercher sa nourriture! S'il lui arrivait de se quereller avec l'espèce précédente, alors on les voyait partir comme un trait, et se battre dans l'air, retombant quelquefois tous deux près du sol, puis remontant, et s'arrachant les plumes, jusqu'à ce que le plus faible prît la fuite. L'autre aussitôt le poursuivait avec acharnement jusqu'au buisson dans l'épaisseur duquel ce dernier avait soin de se cacher, et d'où il ne ressortait que lorsque son antagoniste avait disparu. Mais aussi, assez souvent, un autre prenait part au combat dans le buisson, et alors on les entendait au ramage bruyant qui en sortait, et on ne tardait pas à les voir recommencer leurs manœuvres dans l'air.

J'ai rencontré fréquemment le Méliphage sericéeux dans les lieux marécageux, sur une plante dont j'ai rapporté plusieurs échantillons, mais souvent isolé et presque toujours au milieu des touffes les plus épaisses. Aussi fallait-il choisir le moment où il se perchait sur la sommité, sans quoi il était impossible de le voir. Cette espèce ne paraît se percher sur les arbres qu'accidentellement, et pendant la forte chaleur; car là elle reste immobile et cachée parmi les feuilles.

Parfois ces Oiseaux restent longtemps en l'air avant de se reposer, et battent des ailes en montant et en descendant.

De tous les Méliphaginés, le Méliphage à oreillon d'or se distingue par son chant, qui est peut-être plus agréable que celui de la plupart de ses congénères, surtout dès le matin, lorsque les premiers rayons du soleil viennent animer tous les êtres; le mâle surtout paraît déployer toute son éloquence; car, placé sur la sommité d'un buisson assez élevé, il y reste fort longtemps à faire entendre sa mélodie, tandis que sa femelle, plus turbulente, s'occupe à chercher parmi les fleurs et les feuilles les petits Insectes, et ne paraît répondre à son mâle que par quelques notes échappées furtivement; quelquefois même elle vient se reposer près de lui avec une sorte de timidité craintive... Il arrive aussi qu'en s'envolant tous les deux à une assez grande hauteur, ils s'amusent en l'air tout en paraissant se quereller.

Quoiqu'en général les Méliphagidés paraissent difficiles à élever, il en est que les naturels apprivoisent et gardent même en liberté dans leurs cases. Tel est le Prosthémadère et l'Anthornis mélanure ou Philédon Duméril. J'ai eu occasion d'en voir plusieurs excessivement doux et même parlant très-bien. Les deux qui me furent donnés par mon ami Stephenson parlaient aussi bien que le font nos Étourneaux. Bien malheureusement, en rentrant chez moi, après quelques jours de chasse, j'eus la douleur de les trouver morts, le Chat ayant détaché la cage; un seul fut en état d'être mis en squelette, c'est celui qui fait partie de ma collection.

L'Anthochære caronculée, très-commune, fréquente les forêts d'eucalyptus, et quelquefois aussi la voit-on parmi les wattels et les banksias. Elle se nourrit d'Insectes, et, vers le mois de novembre, elle est si grasse, qu'il est alors très-difficile de la conserver. Elle vit par petites troupes et ne vole que d'arbre en arbre avec peu de vitesse; son cri, assez fort, la fait reconnaître aisément... Il m'est arrivé souvent d'en voir en cage, où on les nourrit avec de la pâtée; et ils semblent devenir assez familiers. Dans l'estomac de ceux que je me suis procurés en grand nombre, je n'ai toujours trouvé que des Insectes, et plus particulièrement des larves, des Curculios, etc.; il est de fait que leur estomac est très-musculeux. Je n'ai jamais observé cette espèce descendre sur le sol; mais elle parcourt avec vitesse chaque branche de l'arbre sur lequel elle se repose, puis passe à un autre. Son vol ressemble beaucoup à celui de notre Pie européenne, lorsqu'elle vole d'arbre en arbre. Dans le jour, c'est-à-dire lorsque la chaleur est forte, il est presque impossible de l'approcher, quoique pendant cette période elle fasse entendre de temps à autre son cri, qui est fort difficile à rendre et qui ne peut guère s'exprimer que par *crou-ou, crou-ou-ou,* répété cinq ou six fois de suite. Combien ai-je perdu de temps en les cherchant! Il faut dire aussi que ces Oiseaux ne se rencontrent communément que par localités. Ainsi, dans les environs de Hobart-Town, ils ne sont nulle part plus communs qu'à Kangouroo-Pointe, plus spécialement sur les wattels. Dans une chasse que je fis en cette localité, et qui dura trois jours, il me serait impossible de dire le nombre que j'en tuai dès que le jour commençait à paraître, ou lorsque la nuit approchait. C'était alors un vacarme épouvantable avant que chaque individu fût casé. Ils dorment généralement en nombre sur le même arbre; mais ils choisissent les branches hautes et très-touffues. Pendant une de ces nuits, en tirant un Phalangiste de Cook que j'avais observé très-longtemps, au clair de lune, mangeant les feuilles de l'eucalyptus sur lequel il était, quel fut mon étonnement, après l'avoir tiré, de voir tomber avec lui sept de ces Oiseaux, et d'entendre les autres recommencer leurs cris, puis s'envoler au hasard à perte de vue! Vers le mois de février, leur chair contracte un fort mauvais goût dû aux larves d'une grosse espèce de Mouche qui se trouvent par paquets sur les branches des eucalyptus, et dont ils font leur nourriture dans cette saison. J'ai effectivement trouvé de ces larves et même des Chenilles dans l'estomac d'un grand nombre. Il est à remarquer aussi que, pendant cette période, la graisse n'est plus aussi abondante.

On voit très-souvent le nid de ces Oiseaux sur les wattels, les banksias et même sur les gommiers (eucalyptus). Le nid est assez volumineux et composé de débris de diverses plantes; mais les débris d'écorces du *string-bark* y entrent pour beaucoup. L'intérieur est garni de quelques plumes; le tout a de $0^m,16$ à $0^m,17$ de diamètre sur près de $0^m,08$ de profondeur. (*Notes manuscrites de Zoologie tasmanienne et australienne.*)

Du reste, ce sont des Oiseaux courageux, qui mettent en fuite des Oiseaux beaucoup plus forts et plus grands qu'eux. Une de ces espèces (*Antochæra mellivora*) est souvent aux prises avec une

espèce de Perroquet à ventre bleu (*Psittacus hæmatopus*), et c'est toujours avec avantage qu'elle lui dispute le miel dont il fait sa principale nourriture; souvent deux seuls individus suffisent pour mettre en fuite des troupes nombreuses de Perroquets.

1er GENRE. — MÉLIPHAGE ou PHILÉDON proprement dit. *MELIPHAGA*. (Lewin.)

Μελι, miel; φαγω, je mange.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec long, assez mince, large et élevé à la base, à arête arrondie et recourbée, comprimée sur les côtés vers la pointe, qui est échancrée et aiguë.

Narines basales, larges, largement ouvertes, et recouvertes par une espèce d'écaille membraneuse.

Ailes médiocres, surobtuses; *la première rémige très-courte, la seconde beaucoup plus courte que la troisième, qui est de même longueur que la quatrième et la cinquième.*

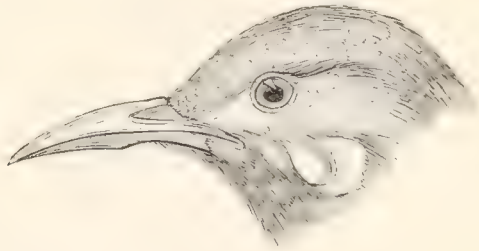

Fig. 16. — *Meliphaga carunculata.*

Queue assez longue, large, échancrée au milieu, étagée sur les côtés.

Tarses aussi longs ou plus longs que le doigt du milieu, recouverts de larges squamelles; doigts médiocres : les latéraux égaux et unis à la base; ongles longs, minces, courbés et très-aigus.

Les joues et l'espace entre l'œil et le bec souvent nus.

Vingt-huit espèces de l'Australie. Nous citerons le Méliphage jaune (*Meliphaga flava*), Gould.

MÉLIPHAGE SOYEUX. *MELIPHAGA SERICEA*. (Gould.)

Front blanc, mais la base de chaque plume noire, le blanc se prolongeant au-dessus de l'œil, et s'étendant de chaque côté de l'occiput; milieu de la tête, de l'occiput, tout le tour de l'œil, la gorge et le devant du cou, d'un noir foncé; les plumes des joues longues, susceptibles de se redresser, d'un blanc pur; parties supérieures noirâtres, mélangées de brunâtre et de blanc; ailes et queue brunâtres, avec du jaune sur les rémiges et à la base des rectrices; le reste de ces dernières olivâtre sur une grande partie de leur longueur, dont l'extrémité est légèrement teinte de blanchâtre; elles sont légèrement échancrées et un peu pointues; parties inférieures blanches, avec des bandes longitudinales noires sur la poitrine, les flancs et les couvertures inférieures de la queue; iris brun; bec noir; tarses noirâtres. (J. Verreaux, *Notes mss. de Zool. tasman. et austral.*)

Fig. 1. — Merle erratique

Fig. 2. — Pie-Grièche rousse

2e GENRE. — CRÉADION. *CREADION*. (Vieillot, 1816.)

Κρεαδιον, caroncule.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec allongé, recourbé et atténué à la pointe, muni d'une arête qui est carénée à la base. Narines linéaires, et occupant la moitié du bec.

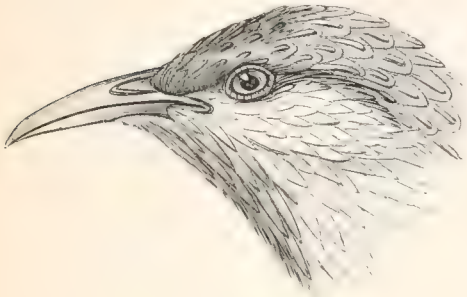

Fig. 17. — *Creadion lunulata.*

Fig 18. — *Creadion lunulata.*

Ailes médiocres, arrondies, surobtuses; *les quatre premières rémiges étagées, les cinquième et sixième, égales entre elles, les plus longues.*

Queue assez grande et étagée.

Tarses et pieds comme dans le genre précédent.

Langue se terminant, de même que chez les vrais Philédons, en un pinceau de fibres.

La base du bec souvent garnie de caroncules ou pendeloques charnues; parfois aussi les joues et l'espace entre l'œil et le bec nus.

Cinq espèces d'Australie. Nous citerons le Créadion à caroncule (*Creadion carunculata*, Latham), Vieillot.

Nous croyons devoir restituer à ce genre le nom que Vieillot lui a imposé le premier, de préférence à celui d'*Antochæra* de Vigors et Horsfield (1826), que M. Gray a pensé pouvoir lui substituer, réservant la première dénomination de Vieillot pour un autre genre d'Oiseau dont celui-ci n'avait pas plus fait son type que des Philédons caronculés, puisqu'il indique comme espèces typiques, non-seulement *Sturnus carunculatus*, mais encore *Merops carunculatus* et *Corvus paradoxus*, qui sont tous deux synonymes du Philédon caronculé. Mais cet ornithologiste formant en conséquence deux sections dans ce genre, l'une pour le *Sturnus carunculatus*, l'autre pour les Philédons caronculés, et le premier étant seul de son genre dans la première section, tandis que l'autre renfermait un beaucoup plus grand nombre d'espèces de ces Philédons, il est évident que, s'il y avait à choisir, c'était pour celle-ci et non pour celle-là. Tel est aussi le motif de notre option; d'autant mieux qu'en agissant ainsi, il n'y avait pas crainte pour M. Gray de se trouver dans l'obligation de créer un nom générique nouveau pour le *Sturnus carunculatus*, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire ayant depuis longtemps pris ce soin, en le nommant, dès 1832, *Philesturnus*. Nous craignons bien qu'encore ici M. Gray se soit laissé entraîner plutôt par son faible à pencher du côté qui flatte le plus l'esprit national de ses compatriotes, que laissé guider par les lumières d'une critique saine et impartiale.

CRÉADION DE LEWIN. *CREADION LEWINII.* (Vigors et Horsfield.)

Dessus de la tête et une moustache qui prend de la base de la mandibule inférieure, se prolongeant jusqu'à la caroncule, d'un noir brun; les côtés d'une partie des plumes de la tête d'un brun clair, et, sur la moustache, on aperçoit du blanc argenté mélangé au brun de cette partie; toute la partie supérieure est grise, variée de brun et de blanc; les plumes du dessus du cou sont plus étroites, et l'on voit au centre de chacune une ligne étroite blanche, tandis que sur celles du dos le blanc est plus large, le brun plus apparent, et toutes sont bordées de gris. Les couvertures alaires sont brunes, bordées de blanc, et quelques-unes, les plus petites, ont une ligne blanche au centre. Les rémiges sont brunes, bordées de gris blanc; les six premières sont terminées de blanc, et l'on en aperçoit quelque trace sur l'extrémité des autres : la quatrième est la plus longue. Les couvertures supérieures de la queue sont fortement frangées de blanc tout autour. La queue est noirâtre, teintée de brun et de gris : toutes les rectrices sont terminées de blanc; elle est très-étagée. Les côtés de la tête sont recouverts de petites plumes brunes à leur base, et argentées sur le reste; une tache d'un gris blanc se trouve sur les côtés du cou. Toute la gorge et le devant du cou sont recouverts de plumes étroites, lancéolées de blanc au centre, et d'un brun clair sur les côtés; la poitrine et les flancs sont de même, mais le blanc est plus élargi, et le brun est plus clair. Tout le milieu du ventre et du bas-ventre est d'un jaune serin. Les plumes des couvertures inférieures de la queue sont brunes au centre, largement frangées de blanc.

Fig. 19. — Créadion Inauris

Le Créadion de Lewin est intermédiaire entre le *Creadion carunculata* et le *C. mellivora*. Sa longueur totale est de $0^m,405$; la queue à elle seule en compte $0^m,195$. Son bec est noir-brun, l'intérieur en est jaune, la langue est plus pâle, assez longue, et terminée en pinceau, c'est-à-dire divisée en quatre parties fibreuses vers l'extrémité. Les tarses sont brun rougeâtre, et les ongles bruns. La partie

nue qui est au devant des oreilles est blanchâtre. Les caroncules sont rougeâtres et d'une forme arrondie; elles sont aplaties. L'iris est d'un rouge carminé.

La femelle est généralement plus petite que le mâle. (J. Verreaux, *Notes mss. de Zool. tasman. et austr.*)

3e GENRE. — VERDIN. *PHYLLORNIS.* (Boié.)

Φυλλον, feuille; ορνις, Oiseau.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, droit, fléchi à la pointe, comprimé, fortement échancré, à bord des mandibules rentrant, base un peu dilatée, pointe très-comprimée; langue en brosse.

Narines basales, latérales, ovoïdes, s'ouvrant par devant, fermées par derrière, et en partie cachées par les petites plumes qui couvrent la membrane; fosse nasale profonde.

Ailes médiocres, obtuses; *la première penne très-courte, la deuxième moins longue que la troisième : celle-ci et la quatrième à peu près de la longueur de la cinquième.*

Queue médiocre, et légèrement arrondie.

Pieds très-courts, de la longueur du doigt médian, grêles; doigts courts, trois devant : l'externe réuni jusqu'à la première phalange, l'interne soudé à la base; doigt postérieur le plus long et le plus fort. (Temminck.)

Fig. 20. — *Phyllornis aurifrons.*

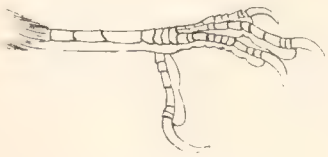

Fig. 21. — *Phyllornis aurifrons*

La seule espèce bien connue, décrite sous le nom de *Verdier de la Cochinchine*, ou de *Turdus Cochinchinensis* des méthodes, a été rangée par tous les commentateurs, pendant longtemps, dans le genre Merle (*Turdus*). Plus tard, G. Cuvier, dans son *Règne animal*, a classé cet Oiseau parmi les Philédons (*Meliphaga*). M. Boié en a fait le type d'un nouveau genre, auquel il a donné le nom de *Phyllornis* (Oiseau-Feuille), traduction littérale de la dénomination malaise *Bouron-Dauson*, sous laquelle on désigne cette espèce à Java.

Le genre de vie de ces Oiseaux n'est pas encore complétement connu; on sait seulement que tous ont le bout de la langue filamenteux ou terminé en brosse.

Dix espèces, toutes de l'Asie méridionale et de l'Océanie. Nous figurons le Verdin à tête jaune (*Phyllornis icterocephala*), Temminck.

VERDIN DE HARDWICK. *PHYLLORNIS HARDWICKII.* (Jardine et Selby, Gray.)

Cette espèce a le plumage des plus agréablement varié; tout le dessus est vert-pré un peu doré, se nuançant insensiblement d'olivâtre sur la tête, et de jaunâtre sur les sourcils et derrière les

yeux. Les lorums, le dessous des yeux, la région des oreilles, la gorge, tout le devant du cou, ainsi que le haut de la poitrine, sont noirs, couleur qui, sur cette dernière partie, se reflète un peu en bleu de roi très-foncé. De chaque côté du bec, une bande d'un beau bleu barbeau, en forme de moustache, borde la gorge latéralement, et descend jusque sur le cou. Le bas de la poitrine, le ventre et le reste du dessous, sont d'un jaune mordoré. Les petites couvertures de l'aile, à barbes

Fig. 22 — Verdin à tête jaune

allongées et décomposées, forment sur son pli une sorte d'épaulette du plus beau bleu luisant d'aigue-marine. Les moyennes et grandes couvertures, les rémiges primaires et secondaires, et les rectrices, sont noires; mais toutes ont leurs barbes extérieures d'un beau bleu indigo, plus foncé sur les couvertures que sur les rémiges et les rectrices; les troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges sont finement bordées de gris-blanc avant leur extrémité, et la dernière rectrice latérale est striée de roux à sa pointe et sur sa tige. Le bec est noir, allongé, très-comprimé, comme celui du Verdin à front d'or, mais un peu plus arqué, ce qui lui donne entièrement l'apparence d'un bec de Philédon. Les pieds sont de couleur plombée.

Longueur totale, $0^m,20$.

Il se trouve dans l'Inde, dans le Bottan. (A. Delessert, *Magas. de Zool.*, 1840.)

4e GENRE. — POGONORNIS. *POGONORNIS.* (Gray.)

Πωγων, barbe; ορνις, Oiseau.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, très-mince, très-comprimé sur les côtés, à arête graduellement recourbée depuis la base jusqu'à la pointe, qui est fortement échancrée, garni à sa base de longs poils fins.

Narines basales, larges, percées dans une ouverture linéaire, oblique, et recouvertes par une écaille membraneuse.

Ailes médiocres, obtuses; *la quatrième rémige la plus longue.*

Queue médiocre et échancrée.

Tarses longs et robustes, couverts de larges squamelles; doigts longs : les deux latéraux égaux, unis à leur base; le pouce long et vigoureux; ongles longs, comprimés et aigus.

Une seule espèce de la Nouvelle-Zélande, dont nous donnons la figure et la description

Fig. 1. — Merle de White.

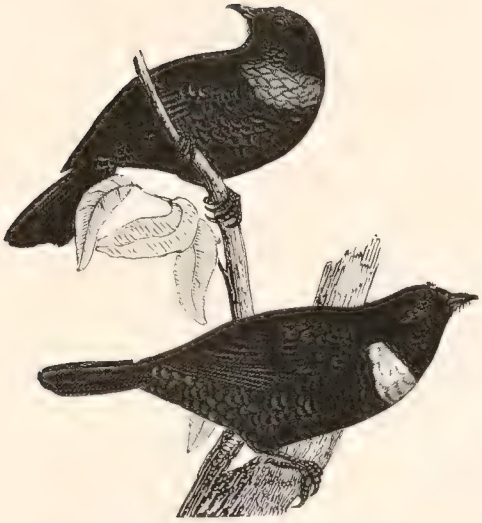

Fig 2 — Merle à plastron blanc

Ce Philédon a ce caractère particulier, qu'il est le seul de tous les Méliphagidés qui ait la base du bec garnie de longs poils dirigés en avant.

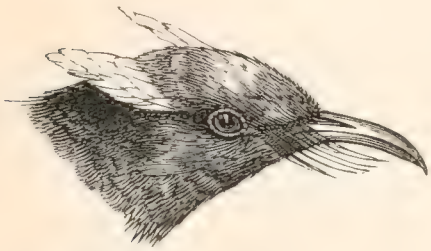

Fig. 23. — *Pogonornis cincta.*

Fig. 24. — *Pogonornis cincta*

POGONORNIS A ÉCHARPE. *POGONORNIS CINCTA.* (Dubus, Gray.)

Ce Philédon a la tête, le cou et le haut du dos, d'un noir de velours; derrière chaque œil, un pinceau de plumes blanches, se détachant sur le noir, rappelle le Conophage ou Fourmilier à oreilles blanches de Buffon Le noir de la poitrine est bordé par une bande étroite jaune doré, qui remonte sur le pli de l'aile jusqu'au dos. Les ailes et la queue sont noires, et leurs pennes sont bordées de jaune pâle. Le pli de l'aile et une tache en carré long vers son milieu, près du dos, sont blancs. Le dessous est gris sale. Les flancs et le dessous de la queue sont marqués de quelques stries obscures. Le bec est noir, et les pieds sont noirâtres. (De La Fresnaye, *Mag. de Zool.*, 1840.)

Fig. 25. — Pogonornis à écharpe.

5e GENRE. — ANTHORNIS. *ANTHORNIS.* (Gray.)

Ανθος, fleur; ορνις, Oiseau

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec courbé sur l'arête.
Narines revêtues d'une membrane.
Ailes médiocres, subobtuses; *la première rémige courte et pointue, la seconde plus courte que la*

troisième, et également pointue dans le mâle, mais échancrée dans la femelle; la troisième aussi courte que la quatrième, la cinquième et la sixième égales, les plus longues, et arrondies.

Queue assez longue et très-fourchue, mais arrondie sur les côtés.

Tarses et pieds comme dans les genres précédents.

Fig. 26. — *Anthornis melanura.*

Fig. 27. — *Anthornis melanura.*

Deux espèces de la Nouvelle Zélande. Nous figurons l'Anthornis à tête noire (*Anthornis melanocephala*), Gould.

Fig. 28. — Anthornis à tête noire.

Ce genre avait été créé par Swainson, en 1837, sous le nom d'*Anthomyza* (ανθος, fleur; μυζω, je suce); mais ce nom, ayant été employé antérieurement par Vieillot pour une partie de ses Oiseaux-Mouches, a dû faire place à celui de M. Gray.

ANTHORNIS SANNIO. *ANTHORNIS MELANURA.* (Sparrmann, Gray.)

Le bec est noir; le plumage est en entier d'un vert olivâtre uniforme, se teignant de jaune sur le bas-ventre. Des reflets d'un pourpre brillant, et comme métallisés, colorent le dessus de la tête jusqu'à l'occiput, les joues et la gorge. Deux faisceaux de plumes d'un beau jaune d'or recouvrent les

épaules. Les grandes rémiges sont brunes, bordées d'olivâtre; les moyennes sont teintées de vert. La queue est d'un bleu intense. Les pieds sont gris, et l'iris d'un beau rouge.

Longueur totale, $0^m,15$.

Cet Oiseau vit à la Nouvelle-Zélande, où les naturels le connaissent sous le nom de *Koko-i-Mako* (Lesson, *Voyage de la Coquille.*)

6me GENRE. — PROSTHÉMADÈRE. *PROSTHEMADERA*. (Gray, 1840.)

Προσθεμα, appendice; δερη, cou

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec et narines comme dans les genres précédents.

Ailes médiocres, presque pointues, subobtuses, *la première rémige très courte et acuminée, la seconde plus courte que la troisième, celle-ci profondément échancrée dans le premier tiers de sa longueur à partir de sa naissance, et également acuminée, la quatrième un peu plus longue, la cinquième la plus longue de toutes, ces deux dernières échancrées seulement au dernier quart de leur largeur près de la pointe, et très-larges et très-développées dans le surplus; les ailes ployées s'étendant un peu au delà de la naissance de la queue.*

Queue allongée, ample, les deux rectrices latérales seulement de $0^m,03$ *plus courtes à peu près que les autres, qui toutes sont également longues entre elles.*

Tarses forts, courts, recouverts de larges écailles sur le devant et réticulés dans le bas en arrière, presque plus courts que le doigt médian, qui est démesurément allongé, de même que le pouce, celui-ci robuste, égalant le tarse avec son ongle, qui est lui-même de la longueur du pouce, très-développé, très-arqué et très-aigu.

Une seule espèce de la Nouvelle-Zélande et des îles Auckland : nous en donnons la description.

Fig. 29. — *Posthemadera Novæ Zelandiæ.*

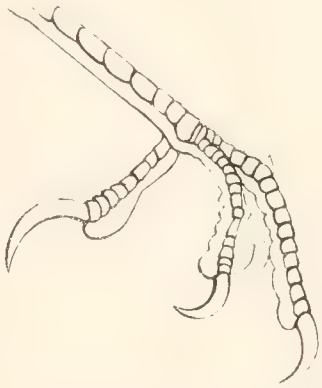

Fig. 30. — *Posthemadera Novæ Zelandiæ.*

Rien chez ce singulier Oiseau n'est plus caractéristique, après les plumes qui composent sa cravate, que la conformation de ses pattes, qui, par leur force et leurs proportions, rappellent une véritable patte de Picucule.

Cet Oiseau, décrit d'abord par Cook, est appelé *Kogo* à la Nouvelle-Zélande. Sa voix est agréable et sa chair très-bonne. Les Nouveaux-Zélandais ont pour lui beaucoup de vénération.

Par le brillant métallique de son plumage, observe Garnot, par la disposition de ses narines et des plumes serrées veloutées qui s'avancent sur la base du bec, ce Philédon à cravate frisée (Prosthémadère) a quelques rapports avec les Oiseaux de paradis. (*Voyage de la Coq., zool.*, Ois., page 598.)

CRAVATE FRISÉE. (Levaillant.) *PROSTHEMADERA NOVÆ ZELANDIÆ.* (Gmelin, Gray.)

Nous avons, dit Levaillant, appliqué à cet Oiseau le nom de Cravate frisée, parce qu'il est des mieux caractérisé par une belle fraise, composée de plumes conformées d'une manière très-particulière. Elles naissent au bas de la gorge et ornent une partie du devant du cou, en s'étendant jusque sur ses côtés. La forme de ces plumes est des plus singulières; étroites de $0^m,003$ à leur naissance, elles diminuent insensiblement de largeur jusque vers le milieu de leur longueur, au point de n'avoir plus là que l'apparence d'un cheveu, puis, s'élargissant tout à coup en se creusant et en se retournant par un crochet, elles forment autant de petits godets et se montrent toutes de cette manière en entourant presque entièrement le cou. Ces plumes sont verdâtres à leur naissance et blanches comme la neige à leurs extrémités saillantes, de manière que la fraise est d'une blancheur éclatante. Toutes celles du bas du cou par derrière se terminent en pointes chevelues blanches, et elles sont aussi contournées en S.

Les moyennes couvertures sont d'un beau blanc sur toute la longueur du pli de l'aile, où elles forment une large bande qui la traverse diagonalement dans son milieu.

Le reste du plumage de ce bel Oiseau est d'un vert brillant, à reflet bleu, plus éclatant sur les petites couvertures de l'aile, sur les ailes elles-mêmes, sur la poitrine, la queue et la tête, et plus sombre dans tout le dessous du corps, depuis la poitrine jusqu'aux recouvrements du dessous de la queue. La tête et la gorge sont aussi d'un vert brillant à reflet bleuâtre. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs. Bords du bec et langue de couleur jaune. (*Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique.*)

Longueur totale : $0^m,28$.

7me GENRE. — TROPIDORHYNQUE. *TROPIDORHYNCHUS.* (Vigors et Horsfield.)

Τροπις, τροπιδος, carène; ρυγχος, bec. (Bec caréné.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec long, large et élevé à la base, très-comprimé sur les côtés jusqu'à la pointe, qui est échancrée, à arête arrondie, surmontée parfois d'une protubérance membraneuse.

Narines basales, latérales, percées dans une membrane découverte et souvent à jour, c'est-à-dire sans cloison médiane.

Ailes longues, subobtuses, *à première rémige très-courte, la quatrième et la cinquième égales, les plus longues, toutes aiguës.*

Queue plus ou moins longue et arrondie.

Tarses robustes, de la longueur du doigt médian, recouverts de larges écailles; doigts forts, les latéraux égaux et unis à la base, le pouce long et vigoureux, ongles courbés, comprimés et aigus.

Quatorze espèces de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée. Nous citerons le Tropidorhynque Corbi-Calao (*Tropidorhynchus corniculatus*), Vigors et Horsfield.

Ce n'est encore qu'avec le plus grand doute et la plus grande hésitation que nous maintenons ce genre parmi les Méliphagidés, et uniquement pour ne point faire dans les méthodes suivies aujourd'hui un changement qui pourrait revêtir l'apparence d'une innovation. Aussi profiterons nous avec empressement de l'occasion pour exposer les causes de notre incertitude à cet égard.

Fig 1. — Mésange bicolore.

Fig 2 — Merle à gorge noire.

Ainsi, Quoy et Gaimard, parlant en général des Philédons dans la zoologie du *Voyage de l'Uranie*, en 1824, s'exprimaient dans les termes suivants :

« ... Le plus grand des Philédons est celui à pendeloques. Vient après une espèce grisâtre dont nous avons nourri pendant quelques jours des individus en leur présentant de l'eau sucrée, dans laquelle ils plongeaient tout d'abord leur langue effilée.

« Nous avons dit vrais *Philédons*, parce que le *Corbi-Calao*, le *Philédon à front blanc* et le *Philédon olive*, qui est très-rare, sont des Oiseaux qui, quoique placés dans ce genre, diffèrent infiniment des premiers, non-seulement *par la forme de leur langue simplement échancrée à la pointe sans être rétractile*, ce qui fait qu'ils ne se nourrissent pas de sucs, mais encore par leurs mœurs beaucoup plus vagabondes, si l'on peut se servir de cette expression, que celles des Philédons proprement dits, car ces derniers, comme tous les Oiseaux qui sont ainsi organisés, demeurent par nécessité fixés à certaines espèces de végétaux, dont ils ne peuvent s'éloigner sans courir le risque de périr. »

Fig. 31. — *Tropidorhynchus corniculatus.*

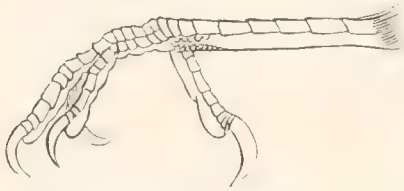

Fig. 32. — *Tropidorhynchus corniculatus.*

Puis plus tard, dans la zoologie du *Voyage de l'Astrolabe*, en 1833, revenant sur cette idée :

« Nous avions dit, dans la zoologie du *Voyage de l'Uranie*, en étudiant les mœurs du Philédon Corbi-Calao et du Philédon moine, que, *par la forme de leur langue, leurs habitudes et leur nourriture toute végétale*, ces deux espèces ne doivent pas être considérées comme de vrais Philédons. Notre opinion vient d'être confirmée par celle de M. G. Cuvier, qui, dans la deuxième édition de son *Règne animal*, a placé ces Oiseaux dans le genre Goulin. En effet, *ils n'ont point la langue ciliée des Philédons; cet organe, chez eux, est court, large et simplement bifurqué. Ils ne vont point, comme les premiers, chercher dans le nectaire des fleurs le miel et les Insectes qui s'y trouvent.*

De la part de naturalistes instruits et sérieux comme Quoy et Gaimard, une pareille opinion partagée par Cuvier ne manque pas d'une certaine autorité, et nous ne sachions pas que l'on ait depuis cherché à la combattre ou à en démontrer l'inanité.

Nous eussions donc à l'instant suivi le jugement de ces voyageurs, et éloigné ces Philédons, notamment les Tropidorhynques, des Méliphagidés, si nous n'avions trouvé dans le journal de J. Verreaux des observations diamétralement opposées que nous transcrivons ici :

« Cette espèce, dit-il en parlant des Tropidorhynques Corbi-Calao, est facile à reconnaître par son cri rauque, qu'elle pousse en volant, et qui a quelque ressemblance avec celui du Dindon. Elle vit par bandes et se pose le plus ordinairement sur les arbres élevés, où *on la voit souvent sur les eucalyptus chercher les Insectes qui servent à sa nourriture, ou parmi les fleurs en sucer le suc qui en est abondant... J'ai trouvé plusieurs fois des Insectes parfaitement entiers dans l'estomac assez*

musculeux des Oiseaux de cette espèce... Parmi le nombre assez considérable que j'en ai tué jusqu'à présent (1844), il se trouvait au moins vingt femelles... La chair de cet Oiseau porte une odeur désagréable; aussi les colons ne le mangent-ils pas. Ils lui donnent différents noms, tels que *leather-head*, ou tête de cuir, *old-soldat*, vieux soldat, pauvre soldat, etc. Cette espèce, comme je m'en suis assuré depuis, est de passage; aussi, dès le mois de novembre et décembre, on n'en voit plus. J'en ai trouvé une bien grande quantité dans une chasse que nous fîmes avec l'ami Arnoux, Charles, et le matelot d'Arnoux, Poncel, dans les alentours de George's River et à Rook-Pointe. *J'en remarquai un assez grand nombre sur les casuarinas, cherchant dans l'écorce rugueuse les Insectes qui s'y réfugient.* Les cris de ces Oiseaux sont très-particuliers, comme je l'ai marqué, et ils se trouvent répétés par ceux qui sont à portée de les entendre. Aussi, quoique farouches, il n'est pas difficile de se les procurer... Par le contenu de l'estomac d'un grand nombre, *je me suis assuré* d'abord, ainsi que je l'ai déjà dit, *que ces Oiseaux mangeaient des Insectes parfaits*, mais aussi des larves, et surtout de celles qui vivent par paquets sur les tiges des eucalyptus, et qui appartiennent, à ce que je crois, à ces grosses Mouches grises comme j'en ai pris beaucoup aux alentours de Sydney, qui ont l'habitude de se reposer sur le corps des arbres, et qui sont si voraces, qu'elles chassent avec acharnement jusqu'à des Papillons d'une assez forte dimension; je les ai même vues se battre souvent avec des Libellules, qui, comme elles, sont très carnivores; j'ai trouvé aussi dans leur estomac des débris d'Araignées qui abondent aussi sur certains arbres, surtout sur les eucalyptus. » (*Notes manuscrites de Zoologie tasmanienne et australienne.*)

J. Verreaux a-t-il bien vu, bien observé? n'a-t-il pas vu sous l'influence d'une opinion faite à l'avance, et d'ailleurs généralement adoptée par la science? Nous n'osons suspecter son exactitude, qui, dans ce cas, n'aurait failli qu'une seule fois et d'une manière bien excusable.

Toujours est-il qu'en présence de ces détails, fournis par un voyageur tel que lui, qui dit avoir vu par lui-même, qui connaît mieux à fond qu'aucun autre tout ce qui concerne les habitudes et le caractère des Oiseaux, nous n'avons pas pensé pouvoir, de notre autorité, passer outre. Nous nous bornons, pour le moment, à soumettre la question aux ornithologistes et aux voyageurs, et à appeler sur elle leur sérieuse attention.

Dans le cas où l'opinion de Quoy et Gaimard serait la vraie, c'est en tête de notre tribu des Néomorphidés qu'il y aurait lieu de placer le Tropidorhynque Corbi-Calao.

Ces derniers voyageurs ajoutent du reste, au sujet de cet Oiseau, qu'il est d'une stupidité extrême, qu'il est très-commun dans les grands bois des environs de Parramatta, *où il conserve son goût pour les baies*, et son chant aussi bruyant que sous la zone torride. Enfin, disent-ils, il est bon de prévenir que, lorsqu'on ne fait que le blesser, il enfonce avec force ses griffes dans les chairs du chasseur et fait des blessures très-douloureuses; les cris qu'il pousse dans ces instants attirent ses semblables, espèce d'instinct commun à beaucoup d'autres Oiseaux.

On sait, et ceci mériterait encore quelque examen, que les Corbi-Calao de la mer du Sud ou de l'Océanie, tel que celui de Timor, où l'ont observé la première fois nos voyageurs (Nous vîmes là pour la première fois le *Philédon Corbi Calao*, nommé *Koak* à cause de son cri, que nous retrouvâmes plus tard au port Jackson. Cet Oiseau, *qui a la langue échancrée* et les serres excessivement fortes, *se nourrit de baies.*), ne sont pas de la même espèce que ceux de la Nouvelle-Hollande.

D'un côté, l'autorité des observations de Quoy et Gaimard; d'un autre, l'autorité non moins grande de celles tout aussi importantes et plus minutieuses de J. Verreaux, sembleraient indiquer que de l'éclaircissement de ce fait dépend la solution de la question que nous venons de soulever.

Il ne faut pas oublier, en effet, que Quoy et Gaimard avaient déjà fait la remarque que voici, dont la science a depuis fait son profit en distinguant les espèces auxquelles elle se rapporte :

« Le Philédon moine, disaient-ils (*Merops monachus*, Lath.), des îles de l'archipel de l'Asie, et principalement celui de la Nouvelle-Guinée, ne sont pas identiquement les mêmes que ceux de la Nouvelle-Hollande. Leur plumage est plus terne, plus cendré; leur cou est moins dénué de plumes, et ce qu'ils ont surtout de remarquable, ce sont les plumes du cou et de la gorge, qui sont bien moins longues et moins effilées que dans l'espèce de la Nouvelle-Hollande. Le ventre est aussi plus clair; enfin les excroissances du bec sont moins élevées. Tout nous indique que c'est une espèce différente qu'il serait difficile de parfaitement caractériser, mais que l'on reconnaît bien lorsqu'on a vu

et rapproché un certain nombre de ces Oiseaux... » (Zoologie du voyage de *l'Astrolabe*, Oiseaux, page 195.)

De ces différences spécifiques si marquées pourraient naître des différences de mœurs et d'habitudes tout aussi considérables, et qui, du groupe des Tropidorhynques océaniens pourraient faire un genre tout à fait distinct et en dehors de tous ceux de l'intéressante tribu des Méliphagidés, dans le cas où les remarques si caractéristiques que nous avons citées plus haut viendraient à être trouvées vraies.

TROPIDORHYNQUE DE BOURO. *TROPIDORHYNCHUS BOUROENSIS*. (Quoy et Gaimard, Gray.)

Ce Philédon, un peu plus petit que le Corbi-Calao (*Merops corniculatus*, Latham), a 0m,27 de longueur. Son bec est fort, presque droit, triangulaire, à mandibule supérieure arquée seulement à la pointe, avec un légère arête, sans protubérance à sa base. La mandibule inférieure est droite. Le cou et la tête sont garnis de plumes courtes, blanchâtres, et rayées de brun. Toute la partie supérieure du corps, les ailes et la queue, sont d'un brun roussâtre. Cette teinte est plus marquée sur la barbe extérieure des grandes pennes. La poitrine et le ventre sont d'un fauve sale. La queue est longue, droite, et très-légèrement arrondie; toutes les plumes, à leur extrémité, sont marquées de roux. Les grandes pennes, à leur extrémité, sont rousses, et puis brun clair, comme au-dessous de la queue. Les pieds sont médiocres, les doigts assez grêles, à l'exception du postérieur, qui est le plus long, et dont l'ongle est plus fort et plus recourbé. Le bec et les pieds sont noirs, ainsi que le contour de l'œil, qui est un peu dégarni de plumes.

Cet Oiseau ne saurait être pris pour le jeune âge, ou la femelle du Philédon moine, ou du Corbi-Calao. Nous avons eu occasion de voir un grand nombre de ces derniers dans leurs différents âges, et leurs caractères ne permettaient pas de les confondre avec l'espèce que nous venons de décrire.

Sa patrie est l'île de Bouro ou Boero, l'une des Moluques. Nous le devons à M. Adolphe Lesson. (Quoy et Gaimard, zool., du *Voy. de l'Astrolabe*, Ois., pag. 192.)

Fig. 53. — Tropidorhynque à tête argentée.

TROISIÈME FAMILLE. — MÉLITHREPTINÉS.

Les Mélithreptinés ont le bec court, subconique, à arête courbée, très-comprimé sur les côtés, et à pointe aiguë et échancrée; les ailes plus ou moins longues, *subobtuses*, la quatrième rémige étant généralement la plus longue de toutes; les tarses courts et forts; les doigts plus ou moins longs, les latéraux égaux, le médian le plus long, unis à leur base; les ongles médiocres, comprimés et aigus.

M. Gray a composé cette famille des trois genres suivants :

1° Manorhine (*Manorhina*), Vieillot;
2° *Melithreptus*, Vieillot;
3° *Psophodes*, Vigors et Horsfield.

Tous les Oiseaux de cette famille ont les mêmes habitudes que les autres Méliphagidés.

1er GENRE. — MANORHINE. *MANORHINA*. (Vieillot, 1825.)

Μανος, mince; ριν, nez ou bec.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec court, comprimé sur les côtés, terminé en pointe, et échancré.

Narines basales, fermées par une peau membraneuse, et en partie engagées dans les plumes veloutées du front.

Ailes subobtuses, *à première rémige très courte, la seconde et la troisième un peu plus longues, les quatrième et cinquième égales et les plus longues.*

Fig. 34. — *Manorhina garrula.*

Fig. 35. — *Manorhina garrula.*

Queue médiocre et rectiligne, ou fort peu arrondie.

Tarses courts, de la longueur du doigt médian, robustes, et recouverts de larges écailles; doigts courts : les deux latéraux égaux et unis à leur base; le pouce long et fort; ongles longs, courbés et aigus.

Souvent des nudités autour de l'œil.

Six espèces de l'Australie. Nous citerons le Manorhine à gorge jaune (*Manorhina flavigula*, Gould), Gray.

Les Manorhines ou Myzantes, quoique se rencontrant le plus souvent sur les arbres, descendent aussi parfois à terre pour y prendre les Insectes, spécialement les jeunes Sauterelles, dont ils sont très-friands. Leur vol est léger; ils ne paraissent pas trop farouches dans les localités peu habitées. Aussi n'est-il pas rare d'en tuer plusieurs sur le même arbre sans que ceux du voisinage songent à s'envoler. Ils se tiennent isolés pendant le jour, et presque toujours sur une branche sèche; de là, ils font entendre un petit cri qui est répété par les autres. Dans l'estomac du plus grand nombre de ceux qui ont été ouverts, se trouvent, mélangés aux Insectes, des débris de fleurs d'eucalyptus et de diverses espèces de wattels, dans lesquelles, on le sait, se réfugient beaucoup de petits Insectes.

Leur nid se trouve le plus souvent sur l'enfourchure d'une branche horizontale, et fréquemment exposé à l'ardeur des rayons solaires et à la pluie : on en voit quelquefois deux ou trois sur le même arbre. Ces nids sont d'un assez grand volume, et assez mal faits; ils se composent de débris de feuilles de casuarina, de petites bûchettes, et l'intérieur est garni de quelques plumes, et même de débris d'écorces molles de métrosidéron. (J. Verreaux, *loc. cit.*)

Fig. 56. — Manorhine chanteur

MANORHINE CHANTEUR. *MANORHINA GARRULA.* (Latham, Gray.)

Front blanc, devenant gris argenté sur la face et une partie des joues, où cette couleur devient noire, avec un reflet argenté; mais elle rejoint là le noir qui recouvre la partie supérieure de la tête: le derrière du cou est d'un gris blanc qui se reproduit sur le devant du cou et sur la poitrine, et toutes les plumes de ces parties sont rayées, transversalement, de gris plus ou moins foncé. Sur la poitrine, la teinte est plus foncée, et forme comme des écailles; le dos est d'un gris plus foncé, et devient d'une teinte encore plus sombre à mesure qu'elle avance sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; sur le dos, les raies grises sont pâles, et l'on voit sur le centre une légère teinte olivâtre; les ailes et la queue sont grises; une partie des rémiges secondaires est lisérée d'olive clair; les primaires sont noirâtres, légèrement lisérées de blanc vers l'extrémité; les rectrices

sont brunes vers la base, et toutes sont légèrement terminées de blanc; les deux médianes sont fortement teintées de gris, et le blanc est moins pur; l'abdomen et les couvertures inférieures sont d'un blanc pur; une teinte olive s'observe au-dessous du menton, et il y a sur la gorge une ligne étroite noirâtre; le bec est un peu plus court que la tête; il est d'un beau jaune, ainsi que la peau nue qui se trouve derrière les yeux; les tarses sont d'un brun clair ou couleur de chair; les ongles d'un brun fauve; les ailes sont grandes, amples, et les troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges sont les plus longues; la queue est assez longue, et composée de douze rectrices; elle est un peu arrondie.

Longueur totale, $0^m,265$. (J. Verreaux, *loc. cit.*)

2e GENRE. — MÉLITHREPTE. *MELITHREPTUS.* (Vieillot.)

Μελι, miel; τρεφω, je tire.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec assez court et très-aigu, à arête recourbée, comprimé sur les côtés vers la pointe, qui est finement échancrée.

Narines basales, recouvertes par une membrane.

Ailes médiocres, subobtuses, *à première rémige la plus courte : les troisième, quatrième et cinquième les plus longues.*

Queue médiocre et échancrée.

Tarses de la longueur du doigt médian; doigts courts : les latéraux égaux et unis à la base; le pouce long et fort; ongles moyens, courbés et aigus.

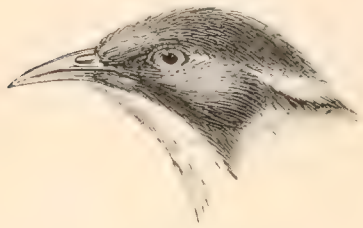

Fig. 37. — *Melithreptus lunulatus.*

Fig. 38. — *Melithreptus lunulatus.*

Onze espèces de l'Australie. Nous citerons le Mélithrepte à gorge noire (*Melithreptus gularis*), Gould.

Les Mélithreptes se voient d'ordinaire sur les pommiers sauvages, quelquefois au nombre de six ou huit ensemble, surtout le M. lunulé, prenant toutes sortes de positions, grimpant aux branches à la manière des Mésanges, et venant le plus souvent becqueter dans les fleurs, y chercher les Insectes qui servent à leur nourriture, et y sucer le suc, qui est assez abondant... Lorsqu'ils sont posés, ils font entendre un ramage assez bruyant, et un cri aigu au moment de s'envoler.

Ils construisent souvent leurs nids sur des espèces de banksias, à près de deux ou trois mètres du sol : ces nids se trouvent soutenus par plusieurs petites branches en forme de fourche; ils sont en majeure partie composés de débris d'eucalyptus assez bien entrelacés : l'intérieur garni de brins plus fins. La forme en est généralement arrondie; l'ouverture large peut avoir près de $0^m,080$ de diamètre sur $0^m,040$ ou $0^m,045$ de profondeur.

On trouve dans leur estomac beaucoup de débris d'Insectes, et surtout beaucoup de Chrysomèles. (J. Verreaux, *loc. cit.*)

Fig. 1. — Pie-Grièche méridionale

Fig. 2. — Huppe

MÉLITHREPTE LUNULÉ. *MELITHREPTUS LUNULATUS.* (Shaw, Vieillot.)

Tête d'un noir de velours; un demi-cercle blanc sur l'occiput, mais n'arrivant pas tout à fait jusqu'à l'œil; ce noir descendant de chaque côté du cou, et formant une ligne étroite qui s'arrête de chaque côté de la poitrine; toutes les parties supérieures d'un vert olive vif, couleur qui règne sur les ailes et la queue; le reste des rémiges et des rectrices d'un noirâtre clair; le haut du menton noir, et tout le reste des parties inférieures d'un blanc pur, prenant une teinte grisâtre sur une partie des couvertures inférieures de la queue et de celles des ailes, dont la majeure partie est d'un blanc pur; une petite caroncule au-dessus de l'œil, s'étendant en arrière et formant un demi-cercle, en dessous de la paupière inférieure, d'un rouge orangé vif. Cette même couleur se retrouve dans l'intérieur du bec; la langue est blanchâtre, terminée en pinceau; bec noir; tarses et ongles bruns; les épaules sont d'un gris noirâtre plus ou moins foncé; les rectrices sont terminées un peu en pointe, et celles du milieu sont plus courtes que les autres, ce qui leur donne l'apparence d'être échancrées : la quatrième rémige est la plus longue; l'iris est brun rougeâtre. (J. Verreaux, *loc. cit.*)

Fig 39 — Mélithrepte validirostre.

3e GENRE. — PSOPHODE. *PSOPHODES.* (Vigors et Horsfield.)

Ψοφος, bruit crépitant

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec robuste, court, presque droit, comprimé, à arête peu carénée, un peu arquée, à mandibules très-entières; bouche garnie de soies fortes et couchées.

Narines basales, ovalaires, recouvertes de plumes et de soies, et munies d'un opercule membraneux.

Ailes très-courtes, arrondies, subobtuses; *la première rémige courte, les deuxième, troisième et quatrième graduellement plus longues : la cinquième jusqu'à la neuvième inclusivement presque égales, les plus longues.*

Fig. 40. — *Psophodes crepitans.*

Fig. 41. — *Psophodes crepitans*

Queue allongée, étagée.

Pieds assez forts, assez allongés; acrotarses scutellés; paratarses nus (Lesson, d'après Vigors et Horsfield, *Man. d'Ornithologie*, 1828); *du reste, les doigts et les ongles comme dans les genres précédents.*

Deux seules espèces de l'Australie. Nous citerons le Psophode à gorge noire (*Psophodes nigrogularis*), Gould.

MM. Vigors et Horsfield, créateurs de ce genre, dont ils avaient observé l'espèce type, que nous décrirons tout à l'heure, le plaçaient parmi les Nectariniidés, parce que son bec n'est pas échancré à la pointe, et aussi d'après ses habitudes d'Oiseau suspenseur. Lesson, trouvant que, par son port et ses formes, le Psophode ressemblait beaucoup aux Pies-Grièches, et surtout aux Gobe-Mouches, le rangea parmi ces derniers, ainsi que l'avait déjà fait Latham. M. Gray, rentrant dans les idées de Vigors et de Horsfield, l'a rétabli dans les Méliphagidés, place que nous lui conservons également.

M. Gray nous apprend en effet que le Psophode fréquente les fleurs d'eucalyptus, dans lesquelles, comme les autres Méliphagidés, il recherche les Insectes qui lui conviennent.

M. Ch. Bonaparte le met, lui, dans les Maluridés, entre les genres *Orthonyx* et *Sphenostoma*.

C'est, dit Jules Verreaux, un Oiseau qui se tient le plus souvent dans le fourré : aussi le voit-on toujours en mouvement, volant d'un buisson à un autre, dans l'épaisseur duquel il se plaît, visitant chaque branche pour y chercher les Insectes qui servent à sa nourriture. Son cri lui a valu le nom de *Coach-Whip* (fouet de postillon), en ce qu'il ressemble un peu au claquement d'un fouet. L'estomac d'un individu que je tuai était rempli de Sauterelles de diverses espèces, d'œufs de ces dernières, et de Phasmas gris, nommé *Jack's-Straws* par les colons.

Le nid est composé de petites branches entrelacées, et la majeure partie épineuse; il est d'une forme arrondie et très-évasée du haut; mais il est si clair, qu'il laisse voir le jour à travers, et l'extérieur en est très-irrégulier. L'intérieur est mélangé de petites tiges de fougères entremêlées aux autres. Il a environ $0^m,14$ de diamètre dans sa plus grande largeur, et environ $0^m,04$ de profondeur. Le nid se trouve placé dans le buisson même dont il tire les matériaux de sa composition, et se trouve ordinairement à cinquante centimètres du sol, dans l'épaisseur du fourré. (*Notes mss. de Zool. tasman. et austral.*)

PSOPHODE CRÉPITANT. *PSOPHODES CREPITANS.* (Latham, Vigors et Horsfield.)

Tête noire, huppée; joues et une partie des côtés du cou d'un blanc pur; milieu de la gorge et poitrine noirs; mais la majeure partie des plumes de la gorge bordées de blanc, et celles du bas de la poitrine d'un blanc sale qui devient de plus en plus grisâtre sur le ventre et l'abdomen; les flancs olivâtres; toutes les parties supérieures d'un vert olive foncé, y compris les ailes et la queue; rémiges noires, frangées de gris sur une partie des barbes externes; queue noire en dessous, très-étagée, et les trois plus externes de chaque côté terminées de blanc, les plus longues, de gris; bec d'un noir plombé; iris brun; tarses et ongles de cette dernière couleur. Longueur totale, $0^{m},28$. Sa forme est gracieuse, surtout lorsque, surpris par quelque chose, il redresse sa huppe. (J. Verreaux, *Notes mss. de Zool. tasman. et austral.*)

Fig. 42. - Psophode crépitant

TROISIÈME TRIBU. — NÉOMORPHIDÉS.

Cette tribu, que nous formons aujourd'hui, se compose d'éléments exceptionnels, et qui peuvent paraître hétérogènes, mais qui, cependant, nous paraissent réunir toutes les conditions d'un groupe aussi naturel que possible. Nous y faisons, en effet, entrer quatre genres reposant chacun sur une espèce unique. Le premier est le *Philepitta sericea*, de Madagascar; le second le *Philesturnus carunculatus*, le troisième le *Callœas cinerea*, et le quatrième le *Neomorpha Gouldii*, ces derniers de la Nouvelle-Zélande. Ce sont tous Oiseaux porteurs de caroncules à la base ou au-dessous du bec, et que leur conformation anomale a constamment fait ballotter d'un genre et même d'une famille à un autre genre et à une autre famille, depuis leur découverte récente jusqu'à ce jour. Ce qui nous dé-

termine à réunir ces genres aux Méliphagidés, c'est que l'un d'eux, le *Philesturnus*, d'après les plus nouvelles observations, a la langue en forme de pinceau, caractère qui, à nos yeux, nous l'avons déjà dit, entraîne forcément des habitudes méliphages; c'est qu'un autre genre, le *Philepitta*, ou du moins l'Oiseau type de ce genre, a le bec et les pattes conformés de telle manière que nous ne pouvons nous empêcher d'y voir également un Méliphage. Enfin une considération semblable, d'après l'inspection de ces mêmes parties chez le *Neomorpha*, nous porte à lui attribuer la même organisation et les mêmes habitudes.

Au surplus, si nous prenons l'initiative pour la création de cette famille, nous ne faisons que nous conformer, quant aux rapports qu'elle peut offrir avec les Méliphagidés, à des indications précises déjà faites par Vieillot d'abord, puis par M. le professeur Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

On peut même dire que M. Ch. Bonaparte vient de faire un premier pas dans cette voie en rapprochant les genres *Neomorpha* et *Creadion* (*Philesturnus*) des Méliphagidés, par suite de la place qu'il assigne à ces genres tout à la fin de ses Corvidés, qui précèdent immédiatement les Méliphagidés.

Quelque parti que l'on prenne, en définitive, pour le classement de ces divers genres, nous croyons qu'on ne peut se dispenser de les grouper dans une même famille, que l'on place cette famille dans les Corvidés, dans les Garrulidés ou dans les Méliphagidés.

FAMILLE UNIQUE. — NEOMORPHINES

Les Néomorphinés ont le bec plus ou moins long et plus ou moins arqué, mais jamais entièrement droit; les tarses et les doigts forts, les ongles robustes, recourbés et aigus; des caroncules à la base du bec, soit en dessus, soit en dessous, et la langue en brosse ou en pinceau et plus ou moins rétractile.

Cette famille se compose de quatre genres :

1° *Callæas*, Forster;
2° *Neomorpha*, Gould;
3° *Philesturnus*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire;
4° *Philepitta*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

1er GENRE. — GLAUCOPE. *CALLÆAS*. (Forster.)

Καλλαια, caroncule.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec court, robuste, arrondi en dessus avec deux petites cannelures latérales, un peu renflé vers le milieu et formant un angle prolongé dans les plumes du front; la mandibule inférieure recourbée, moins longue que la supérieure, sous laquelle elle s'emboîte.

Narines larges, ovalaires.

Ailes n'atteignant que la base de la queue, surobtuses, *les rémiges croissant successivement depuis la première jusqu'à la sixième, qui est la plus longue de toutes.*

Queue longue, ample, légèrement aiguë à son milieu, et arrondie ou étagée sur les côtés, les rectrices acuminées par une petite portion excédante du rachis, en un mot, terminées en pointe comme si on les avait coupées avec des ciseaux.

Tarses longs et robustes, les écailles de leur partie antérieure lisses et ne paraissant point sépa-

Fig. 1. — Bouvreuil de Pallas.

Fig. 2. — Hirondelle pourprée

rées; celles des doigts, au contraire, très-marquées sur les articulations surtout; le doigt du milieu dépassant de beaucoup les deux autres, qui sont presque égaux; le postérieur le plus robuste, et son ongle le plus fort de tous et le plus recourbé; tous les ongles cannelés en dedans.

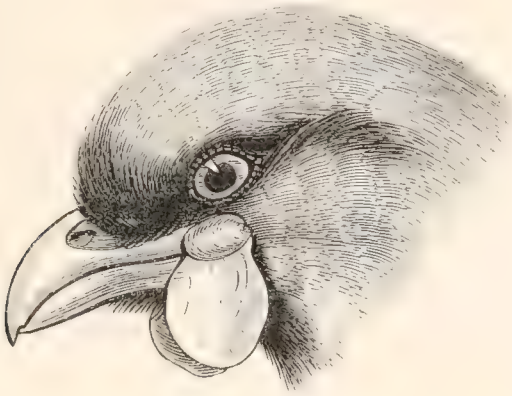

Fig. 43. — *Callœas cinerea.*

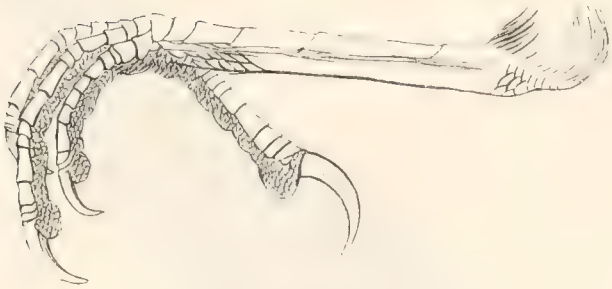

Fig. 44. — *Callœas cinerea.*

Langue épaisse, cornée, largement échancrée à sa pointe, avec de légères laciniures-caroncules pendant sous la base du bec, épaisses, arrondies. (Quoy et Gaimard, zoologie de *l'Astrolabe.*)

Deux espèces de la Nouvelle-Zélande. Nous figurons l'espèce type, le Glaucope cendré (*Callœas cinerea*), et nous en donnons la description.

Ce qui frappe le plus dans le squelette du Glaucope, c'est la longueur de ses tarses, la petitesse des bras coïncidant avec le peu de grandeur du sternum et l'exiguité de la fourchette, caractères qui indiquent un Oiseau peu susceptible de voler. Son sternum se rapproche de celui des Pies, mais il est plus petit, plus étroit, et sa carène médiane surtout est beaucoup moins saillante. L'omoplate est aussi plus grêle et plus allongée.

Cet Oiseau aime les bois, et nous l'avons toujours trouvé perché. Forster semble indiquer le contraire, ce qui a fait même que dans les dessins on l'a représenté par terre. Il est vrai que la petitesse de ses ailes, la longueur de sa queue et les formes de son squelette, indiquent un Oiseau peu capable de fournir un long vol. Aussi s'échappe-t-il en glissant à travers les branches sans aller bien loin. Son cri est une espèce de gloussement. Il se nourrit de fruits (Quoy et Gaimard), auxquels il joint, dit-on, des Insectes. Sa chair est délicate.

M. De La Fresnaye s'en tenant, au sujet de ce genre, aux indications de Cook, qui favorisaient son système de classification, en a fait un Marcheur. « C'est, dit-il, en parlant du Loriot Prince-Régent, auprès des Pirolles de Temminck et du Glaucope cendré que le Prince-Régent doit être placé, selon

moi. Ses pieds sont absolument les mêmes que ceux du Glaucope cendré, cet Oiseau de la Nouvelle-Zélande, remarquable par deux petites caroncules tombantes au coin du bec, comme chez nos Pintades. Or, on sait que les Glaucopes sont des Oiseaux essentiellement marcheurs, et que Cook les avait pris pour des espèces de Poules la première fois qu'il les vit à terre, sur les côtes de la Nouvelle-Zélande. » (*Mag. zool.*, 1833.)

Sans discuter ici le mérite et la justesse de ce rapprochement, auquel les caractères physiologiques et de mœurs que nous avons exposés ci-dessus semblent répondre suffisamment, nous ajouterons que Cuvier rangeait le Glaucope dans ses Conirostres, entre les genres Colion et Pique-Bœufs; que Lesson et M. Gray, d'après lui, en ont fait le type d'une famille dans les Corvidés, l'un sous le nom de Glaucopés, l'autre sous celui de *Callœatinæ;* et qu'enfin M. Ch. Bonaparte l'a placé dans sa famille des *Garrulidæ*.

Nous avons hésité longtemps nous-même à comprendre le Glaucope dans notre famille des Néomorphinés. Mais, en comparant entre eux chacun des quatre genres qui le composent, surtout les trois derniers, il nous a été impossible de ne pas reconnaître identité parfaite de caractères, quant à la présence de l'appendice caronculaire, à la conformation des pattes, et surtout à celle de la queue, qui est exactement la même chez le Glaucope que chez le Philesturne; les pennes de ce dernier organe, ainsi que le disent d'une manière si expressive Quoy et Gaimard, étant terminées en pointe, *comme si on les avait coupées avec des ciseaux*.

Fig. 43. — Glaucope cendré.

GLAUCOPE CENDRÉ. *CALLÆAS CINEREA*. (Forster.)

Tout le plumage de cet Oiseau est d'un cendré sombre tirant sur le noir. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont plus foncées à leur pointe, qui est lisse, tandis que toutes les plumes du corps sont d'un cendré mat, et ont leurs barbules très-écartées. Les plumes du lorum et celles qui recouvrent les narines sont un peu serrées, comme en velours et d'un noir mat. Les caroncules qui

Fig. 1 — Bec croisé

Fig. 2 — Gros Bec

pendent sous le bec sont d'un beau bleu de ciel à la base et d'un rouge vif dans le reste de leur étendue. Le bec est noir; la langue est noire; les pieds et les ongles sont noirs. (Quoy et Gaimard.)

Longueur totale : $0^m,41$.

C'est le *Great wattle bird of New-Zeeland* des Anglais.

2me GENRE. — NÉOMORPHE. *NEOMORPHA*. (Gould, 1836.)

Νεος, nouveau, nouvelle; μορφη, forme.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, comprimé sur les côtés, arqué, fort aigu et denticulé à la pointe.

Narines percées dans un sillon basal, à moitié ouvertes et en partie cachées par les petites plumes qui se projettent du front.

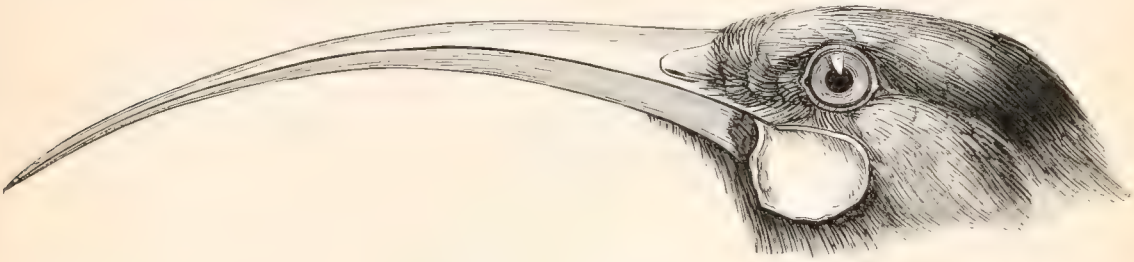

Fig. 46 — *Neomorpha Gouldii.*

Ailes longues et arrondies, surobtuses, *les rémiges augmentant successivement à partir de la première jusqu'à la sixième, qui est la plus longue; dépassant fort peu la base de la queue.*

Queue longue, ample, arrondie, chaque rectrice acuminée par une faible saillie du rachis.

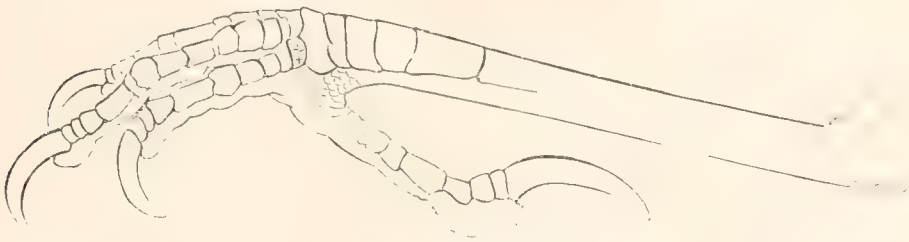

Fig. 47 — *Neomorpha Gouldii.*

Tarses longs et robustes, beaucoup plus longs que le doigt médian; les deux latéraux égaux, l'externe soudé au médian jusqu'à sa première articulation; pouce le plus fort de tous, égal au médian et armé d'un ongle du double plus grand; tous les ongles recourbés, aigus et cannelés en dessous.

Langue allongée et soyeuse; des caroncules à la commissure.

Ne repose que sur une espèce de la Nouvelle-Zélande dont nous donnons la figure et la description.

Ce genre a été établi par M. Gould, en 1836, sur la dépouille incomplète de deux individus donnés à un capitaine de vaisseau anglais par un chef de la Nouvelle-Zélande; aussi, à cette époque, ce savant Anglais ne put-il donner que la diagnose caractéristique tirée du bec et de la queue, les ailes et les pattes manquant aux Oiseaux qu'il avait sous les yeux. Nous avons depuis complété nous-même cette diagnose dans la première livraison (1845) de notre *Iconographie ornithologique*, d'après de beaux individus que possède le Muséum de Paris. Jusqu'à présent le caractère qui différencie le mâle de la femelle n'a jamais reposé que dans la coloration du plumage, dans la forme ou la composition des plumes, dans l'absence ou la présence d'un ornement plumaire ou caronculaire, comme, entre autres espèces, chez l'Échenilleur à barbillons (*Ceblephyris lobatus*), Temminck, pl. col. 279-280, dont les caroncules manquent presque entièrement chez la femelle. Ici, rien d'analogue : chez le mâle comme chez la femelle, le plumage est exactement le même; une plaque caronculaire, de forme ovale, existe également à la commissure du bec, qui l'entame en partie et retombe en barbillons à la naissance et au-dessous de sa mandibule inférieure.

Mais un organe des plus importants dans l'ostéologie, celui du bec, d'un prolongement excessif, puisqu'il atteint $0^m,080$ de longueur en ligne droite et $0^m,093$ en ligne courbe chez la femelle, est réduit à $0^m,050$ chez le mâle.

Aussi cette anomalie de forme est-elle si frappante, que le fondateur du genre, M. Gould, ne put s'empêcher au premier abord de considérer chacun de ces becs, malgré l'identité parfaite du plumage, comme appartenant à une espèce distincte, et, partant de cette idée, du bec le plus long il fit son *N. acutirostris*, du plus court son *N. crassirostris :* double spécification qui, après un examen plus approfondi, a été réunie en une seule, d'accord entre M. Gould et M. G. R. Gray, sous le nom de *N. Gouldii*, que lui a donné ce dernier dans sa *List of the genera of Birds*, 1841.

Est-ce avec raison que cette simplification a eu lieu? Nous ne saurions pertinemment le dire.

Toujours est-il que, si ces deux conformations mandibulaires si différentes appartiennent à la même espèce, au moins faut-il alors qu'il y ait, soit dans sa manière de vivre, soit dans celle d'élever ses couvées, une particularité des plus curieuses à connaître, et que la disette et l'insuffisance des documents obtenus par le docteur Dieffenbach, et adressés par lui à l'infatigable ornithologiste anglais, nous laissent malheureusement ignorer. Ainsi on en serait forcément réduit à supposer, dans ce cas, que la forme du bec du mâle n'aurait pas été départie à la femelle, chargée presque exclusivement d'élever et nourrir leurs petits, parce que cette forme, soit à cause de la conformation buccale de ces derniers, soit à cause de la nature toute spéciale de leur nourriture, se serait trouvée impropre à cet office. Et cependant, comment admettre sans réserve une hypothèse aussi exclusive de ce qui se voit et a lieu d'habitude chez les Oiseaux? Cette courbure et ce prolongement du bec de la femelle du *Neomorpha* n'existent-ils pas au même degré dans les deux sexes chez les genres *Promerops*, *Epimachus*, *Upucerthia*, *Upupa?* etc. Nous le répétons donc, jusqu'à une plus parfaite connaissance des mœurs du *Neomorpha*, tout est et sera toujours pour nous un sujet de doute.

Du peu qui précède, on entrevoit déjà que le caractère vraiment générique du *Neomorpha*, et qui lui soit propre, réside moins dans la forme du bec que dans la différence de configuration de cet organe chez le mâle et chez la femelle, singularité unique dans toute la série ornithologique.

Le bec, chez la femelle, ou le *N. acutirostris*, est en effet en forme de faux, comme chez la *Falculia palliata*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, mais sur un type moins arqué, plus développé et finissant en pointe, moins comprimé que dans ce dernier genre, puisqu'à sa base le bec a en épaisseur les deux tiers de sa hauteur; l'arête de la mandibule supérieure, qui offre dans le tiers de sa longueur une surface plane de près de $0^m,003$ de large, entre profondément à la manière de celle des Caciques vers la base frontale; cette même mandibule recouvre et reçoit exactement par ses deux branches, et sur tout son prolongement, la mandibule inférieure. La substance de cet organe, de couleur cornée à sa base et blanchâtre dans le reste de son étendue, est parfaitement lisse, unie et sans le moindre sillon.

Chez le mâle, au contraire, le bec se trouve de la proportion ordinaire qui se voit dans les autres Oiseaux, principalement les Corvidés, et mieux encore les Sturnidés; ainsi, au lieu d'être en forme de faux, il est seulement conique, d'une longueur égale à peu près à sa hauteur à la base, puisque celle-ci n'a guère que $0^m,002$ de plus. On pourrait donc le considérer comme presque quadrangulaire, n'était une inclinaison assez marquée, continue, pour la mandibule supérieure, à partir de

son origine jusqu'à sa pointe mousse, obtuse et quelque peu déprimée, mais ne commençant, pour la mandibule inférieure, qu'à partir du tiers de sa longueur. On comprend très-bien, d'après cette description, que M. Gould ait cru d'abord devoir faire une espèce de cet Oiseau, sous le nom de *N. crassirostris*

En un mot, le bec en faucille de la femelle représente le type du bec du genre *Upucerthia* parmi les Upupidés ou, pour mieux dire, les Furnarinés; le bec conique du mâle représente exactement, par son type, celui du genre *Creadion*, Vieillot, parmi les Sturnidés, Philesturne de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Comme chez ce dernier, les deux sexes portent, à la commissure du bec, deux caroncules jaunâtres qui paraissent même destinées, en les observant bien, à faciliter l'ouverture de la bouche en y favorisant un développement extraordinaire; car ces caroncules ovalaires, de $0^m,020$ en longueur sur $0^m,011$ en hauteur, sont entamées par la commissure des deux mandibules, dont elles recouvrent l'articulation.

Fig. 48 — Néomorphe de Gould.

Nous attribuons à ce dernier caractère une valeur générique bien moindre qu'à celui tiré de la différence de configuration du bec chez les deux sexes, quoiqu'il ne soit pas sans importance, car il est bien remarquable que cet appendice caronculaire se trouve presque exactement le même et (à la différence des Oiseaux des autres continents) commun au mâle et à la femelle chez les trois principales espèces d'Oiseaux connus de la Nouvelle-Zélande : le Glaucope cendré (*Callœas cinerea*), Forster; le Philesturne caronculé (*Philesturnus carunculatus*), Latham, et le *Neomorpha Gouldii*.

Quant aux caractères génériques, ils sont tellement identiques avec ceux des Glaucopes, que l'on pourrait, à la rigueur, n'employer, pour leur description, d'autres termes que ceux qui ont servi à Quoy et à Gaimard pour décrire ce dernier genre dans la partie ornithologique de l'expédition de *l'Astrolabe*. (*Iconogr. ornithol.*, première livraison.)

Nous avons parlé de la réunion en une seule espèce des deux espèces de *Neomorpha* créées dès l'origine par M. Gould. Cette réunion a été adoptée, avons-nous dit, d'un commun accord entre lui et son collègue, M. Gray, sur des renseignements qui paraissent assez précis.

Voici, en effet, ce que, depuis la publication de la *List of the genera of Birds*, a écrit, de Port-Jackson, le docteur Dieffenbach, d'après ce que nous apprend M. Gould, que nous citons :

« Ce docteur confirme l'opinion de M. Gray, que mes *N. acutirostris* et *crassirostris* sont la même espèce, et ajoute en outre que ces Oiseaux, que les naturels appellent *Ellia*, sont confinés aux montagnes du voisinage du port Nicholson, d'où les plumes de la queue, qui sont très-recherchées parmi les naturels, sont envoyées comme présent dans toutes les parties de l'île.

« Les naturels, dit le docteur, regardent l'Oiseau qui a le bec droit et fort comme le mâle, et l'autre comme la femelle. Dans trois individus que j'ai tués, continue-t-il, c'était le cas, et les deux Oiseaux sont toujours ensemble. On ne les peut obtenir qu'avec l'aide d'un naturel, qui les appelle avec un cri aigu et prolongé, ressemblant assez au nom indigène de l'espèce. Après un long voyage à leur recherche dans les forêts montueuses, j'ai eu à la fin le plaisir d'en voir quatre descendre sur les branches basses des arbres près desquels se tenait le naturel qui m'accompagnait. Ils vinrent, rapides comme l'éclair, descendant de branche en branche, étendant leur queue et relevant leurs ailes. Dans mon désir de les avoir, je fis feu; mais ils viennent généralement si près, que les naturels les tuent avec des bâtons.

« Leur nourriture consiste en graines et Insectes; les naturels n'ont pu me donner aucune information sur leur manière de nicher. L'espèce paraît devenir rare, et sera probablement bientôt exterminée. »

NÉOMORPHE DE GOULD. *NEOMORPHA GOULDII.* (Gray.)

Plumage entièrement noir foncé, uniforme, lustré de bleu verdâtre, à l'exception de l'extrémité des pennes de la queue, présentant une large bande d'un blanc pur; bec et ongles de couleur de corne à leur base, et blanchâtre dans le reste; tarses et doigts d'un noir luisant; caroncules d'une riche couleur orange.

Longueur totale.	$0^m,415$;
— du bec du mâle en ligne droite. . . .	$0^m,055$;
— du bec de la femelle en ligne droite. . .	$0^m,080$.

3me GENRE. — PHILESTURNE. *PHILESTURNUS.* (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

Par contraction de *Philedon*, Philédon, et *Sturnus*, Étourneau, pour indiquer les rapports que le Philesturne présente tout à la fois avec les Philédons et avec les Étourneaux.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long que la tête, comprimé, surtout supérieurement, non échancré, presque droit; la mandibule supérieure étant si légèrement arquée, que la courbure est à peine sensible; pointe du bec obtuse et arrondie; mandibule supérieure entamant les plumes du front par un prolongement ayant la forme d'une lame étroite, plane, et qui occupe aussi toute la longueur de la mandibule; plumes du front s'avançant assez loin sur les côtés de cette lame, et se portant jusqu'aux narines.

Narines percées en trous de forme allongée, irrégulière, dans un repli membraneux qui recouvre les fosses nasales. (Lesson.)

Ailes courtes, dépassant peu l'origine de la queue, surobtuses; *leurs pennes croissant par une progression assez rapide depuis la première jusqu'à la quatrième, qui, elle-même, le cède un peu en longueur à la cinquième.*

Queue assez longue, un peu arrondie; la tige de chacune de ses pennes se prolongeant, mais de très-peu, au delà des barbules, *évidemment usées à l'extrémité.*

Tarses allongés, nus, écussonnés.

Langue bifurquée et ciliée.

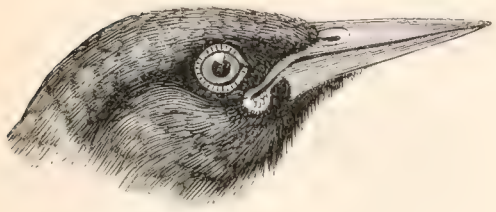

Fig. 49. — *Philesturnus carunculatus.*

Fig. 50. — *Philesturnus carunculatus*

Ce genre est établi sur une espèce que la plupart des auteurs modernes rapportent aux Troupiales ou aux Carouges, mais qui me paraît plus voisine des Étourneaux, qu'elle lie veritablement avec les Philédons : c'est le *Sturnus carunculatus* de Latham, et l'une des espèces de ce genre *Creadion* où Vieillot avait réuni plusieurs Oiseaux n'ayant de commun entre eux que l'existence de caroncules de diverses formes.

Ce genre, très-bien caractérisé par ses ailes courtes et obtuses, par son bec, qui diffère à plusieurs égards de celui d'un Étourneau ou d'un Troupiale, par son faciès et par sa langue ciliée, l'est en outre quelquefois par la présence de deux caroncules submaxillaires qui, d'après les observations de Quoy et Gaimard, paraissent n'exister que temporairement. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, *Nouv. Ann. du Muséum*, t. I, 1832, p. 390.)

La commissure de la bouche est déjetée, bordée par une membrane jaune qui s'élargit chez les mâles ou dans le temps des amours, et retombe sous la forme de deux crêtes aplaties en pendeloques charnues sur les côtés du bec, mais qui n'existent pas chez tous les individus. (Lesson.)

Une seule espèce de la Nouvelle-Zélande, le Philesturne caronculé, dont nous donnons la figure et la description.

Ce nom de Philesturne, que nous exhumons, et qui peut paraître tout nouveau dans la science, y existe cependant depuis bientôt vingt ans, car il date de 1832. Il part d'une autorité assez haut placée pour qu'il y ait lieu de s'étonner de ne le voir figurer dans aucune des synonymies employées pour le *Sturnus carunculatus*, qui en est le type unique, par les méthodistes modernes, tels que MM. Gray et Ch. Bonaparte. Peut-être est-ce à l'ignorance dans laquelle se sont trouvés ces auteurs au sujet de l'existence de cette dénomination générique si caractéristique qu'est dû le maintien du nom de *Creadion*, assuré par eux à ce genre, et de celui d'*Antochœra*, qu'ils ont préféré à ce dernier pour un genre de Méliphagidés dont nous nous sommes déjà occupé. Nous ne faisons donc probablement qu'accomplir ce que, mieux éclairés, ils feraient eux-mêmes aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit du nom de *Creadion* fondé par Vieillot, il est certain que ses considérations pour rapprocher des Méliphagidés le genre qui nous occupe, n'étaient pas à dédaigner, car la présence bien constatée chez cet Oiseau d'une langue ciliée est l'indice certain d'habitudes des Méliphages. Il est permis, à cet égard, de ne point partager la manière de voir de M. Gray, qui l'en isole complétement, et le place au milieu de ses Conirostres, qui sont en grande partie ceux de G. Cuvier (qui, lui du moins, y comprenait ses Philédons), dans les Sturnidés, sous-famille des Sturninés, en faisant ainsi un véritable Martin. C'est au contraire en partant des indications de Vieillot, confirmées par celles de la science, que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire en est arrivé à créer son genre *Philesturne*, et il faut reconnaître que M. Ch. Bonaparte s'en est on ne peut plus rapproché en plaçant ce genre à la fin de ses Corvidés, qui suivent immédiatement ses Méliphagidés, commençant chez lui

par le genre *Antochæra*. Sans trancher au vif la difficulté, ce savant a pris, malgré l'horreur qu'il en témoigne en politique, un véritable *juste milieu* qui n'est pas sans une certaine valeur.

Lesson, dans la zoologie du voyage de *la Coquille*, ne voyant pas dans cet Oiseau le *Sturnus carunculatus* de Latham, en avait fait un Carouge (*Icterus*). Jusqu'à ce jour, disait-il, les Oiseaux des genres *Troupiale*, *Carouge*, *Cacique*, ne s'étaient présentés qu'en Amérique. Cette espèce des îles australes de la Nouvelle-Zélande est donc, sous le rapport de la distribution géographique des Oiseaux, une anomalie remarquable.

Les mœurs en sont encore peu connues.

Cet Oiseau, disent Quoy et Gaimard, habite les grands bois de la baie Tasman, où il paraît vivre solitaire. Les indigènes de l'anse de l'Astrolabe le nomment *Tiéké*, ou bien, d'après Lesson, *Tiraoua-Ké*.

J. Verreaux n'est pas beaucoup plus explicite, n'ayant pas observé l'Oiseau par lui-même.

D'après ce que m'a dit le docteur Stephenson, cette espèce est assez abondante du côté de Nicholson; mais on ne la voit généralement que par paire dans les localités les plus touffues, y cherchant les Insectes dont elle fait sa nourriture. Aussi est-il difficile d'en voir des individus, et surtout de les faire envoler, tant ils sont tenaces au fourré. Cependant, ils sont faciles à découvrir par leur chant. Leur chair est estimée pour la table. (*Loc. cit.*)

Selon Forster, cet Oiseau n'a qu'un piaulement très-faible pour voix, et ne chante pas.

Fig. 51. — Philesturne caronculé

PHILESTURNE CARONCULÉ. *PHILESTURNUS CARUNCULATUS.* (Gmelin.)

Bec et tarses noirs; le plumage en entier sur la tête, le cou, la poitrine, le ventre, est d'un noir intense, bien que mélangé d'une teinte fuligineuse; le manteau et les couvertures des ailes sont d'un rouge cannelle vif, qui s'étend sur le croupion; les rémiges et les rectrices sont d'un brun uniforme. (Lesson, zool. de *la Coquille*.)

Longueur totale, $0^{m},22$.

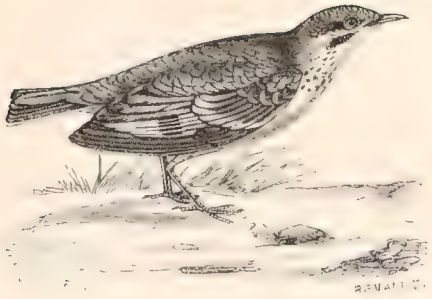

Fig. 1. — Alouette bifasciée

Fig. 2. — Sittelle torchepot

Le soin que nous avons toujours eu, disent Quoy et Gaimard, de caractériser les sexes par l'examen des parties génitales nous a fourni l'occasion de voir, chose assez singulière, que la femelle ne diffère presque pas du mâle; qu'elle est ornée comme lui des mêmes couleurs, et porte à la commissure du bec les deux caroncules caractéristiques. Il paraîtrait que ces ornements sont temporaires et qu'ils croissent assez rapidement à une certaine époque, car l'individu bien adulte qu'ont figuré MM. Garnot et Lesson (voyage de *la Coquille*) n'avait point de pendeloques. Nous possédons un jeune individu dans lequel nous n'avons pas pu découvrir la nature du sexe, ce qui arrive assez souvent à cet âge. Il fut tué à la même époque que le mâle et la femelle que nous avons déposés au Muséum. Il manquait de caroncules, et avait les commissures du bec un peu jaunes, comme on le remarque chez les jeunes Oiseaux. Ses couleurs n'étaient point aussi tranchées que celles des adultes. La tête, le dos, la gorge et le ventre, sont d'un roux foncé uniforme, avec des reflets un peu rougeâtres. Le croupion et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont d'un roux ferrugineux assez vif. Le bec est noir, et son arête supérieure est aplatie. L'œil est jaune. Cette couleur est aussi celle des caroncules quand elles existent. Les pattes sont assez grandes, fortes, noires, à doigts robustes, et l'ongle du pouce est très-fort et très-recourbé.

Des deux individus adultes que nous avons tués, le mâle a, sur le fond noir de son cou et de son ventre, des taches blanches irrégulières que ne présente pas la femelle. Le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, et les couvertures inférieures de cette dernière, sont d'un rouge cannelle vif, comme l'ont figuré les naturalistes de *la Coquille*.

L'individu que Latham indique comme la femelle nous semble plutôt devoir être le jeune âge. (Zool. du voyage de *l'Astrolabe*.)

4me GENRE. — PHILÉPITTE. *PHILEPITTA*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 1838.)

Par contraction de *Philedon*, Philédon, et *Pitta*, Brève.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec presque aussi long que le reste de la tête, triangulaire, un peu plus large que haut, à arête supérieure mousse, légèrement convexe, sans véritable échancrure mandibulaire

Narines latérales, peu distantes de la base, linéaires, un peu obliques.

Ailes assez longues, subobtuses *ou* obtuses.

Queue assez courte, à douze pennes égales.

Tarses assez longs, couverts de très-grands écussons; quatre doigts, et spécialement le pouce, allongés, forts, et armés de grands ongles comprimés, aigus, très recourbés.

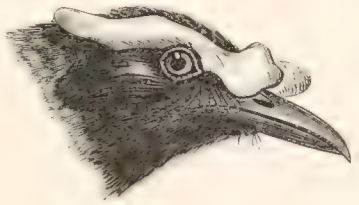

Fig. 52. — *Philepitta sericea.*

Base du bec garnie d'un petit nombre de soies très-fines et flexibles; la base du bec et les yeux parfois surmontés d'une caroncule charnue, et, dans ce cas, ceux-ci entourés d'une peau nue.

Ce nom de *Philepitta* indique un Oiseau participant à la fois des caractères des Philédons et de ceux des *Pitta* ou Brèves. La description suivante va montrer que ce genre a en effet des rapports

plus ou moins intimes avec les uns et les autres, et aussi, à d'autres égards, avec diverses sections de Gobe-Mouches, sans toutefois qu'il soit possible de le confondre avec aucun autre groupe.

Le bec, qui forme presque la moitié de la longueur totale de la tête, est de forme triangulaire, un peu plus large que haut, à arête supérieure mousse, légèrement convexe sur toute sa longueur, mais plus sensiblement vers la pointe, qui, toutefois, ne forme pas de crochet. La commissure des deux mandibules est sensiblement courbe, aussi bien que l'arête supérieure. Il n'existe point de véritable échancrure mandibulaire, mais seulement, au lieu où la mandibule supérieure est échancrée chez la plupart des Passereaux, une sinuosité à peine sensible. A la base du bec, on voit un petit nombre de soies très-fines et flexibles.

Les narines sont des fentes presque linéaires, dirigées d'avant en arrière, et un peu de bas en haut; elles sont percées en bas et en avant d'un espace membraneux d'une étendue moyenne.

Les yeux, dans l'individu type, sont environnés d'une nudité, et surmontés d'une caroncule membraneuse.

Les tarses sont assez allongés et écussonnés; les écussons sont tellement grands, ou même de forme tellement allongée, qu'il n'en existe, en avant, que six pour toute la longueur du tarse; en arrière, il existe d'autres écussons plus petits.

Les doigts sont remarquables par leur longueur et par le développement des ongles. Le doigt médian, qui, en y comprenant son ongle, égale en longueur le tarse, est réuni, à sa base, sur une petite étendue, avec le doigt externe. L'interne, qui est libre, est un peu plus court que celui-ci. Le pouce est très-long et très-fort; la longueur de sa portion phalangienne est à peu près égale à celle de la portion phalangienne des doigts latéraux, et son ongle est beaucoup plus développé que les ongles de ceux-ci, et égal à celui du doigt médian. Quant à leur forme, tous les ongles sont comprimés, aigus et très-recourbés; la courbe que représente chacun d'eux est à peu près le tiers de la circonférence du cercle.

La queue se compose de douze pennes égales, irrégulièrement arrondies à leur extrémité, et assez courtes.

Les ailes, assez longues, atteignent presque en arrière l'extrémité de la queue. Les pennes vont en croissant de la première à la seconde, de celle-ci à la troisième et à la quatrième; si, entre ces deux dernières, il existe une diférence, elle est très-peu marquée.

Le plumage est généralement composé de plumes veloutées, et la taille est celle de la plupart des Gobe Mouches et Traquets.

En comparant cette description avec les caractères des genres déjà connus, on reconnaîtra que les Philépittes se rapprochent, sous divers rapports, des Brèves, des Philédons, des Martins, et enfin de plusieurs Oiseaux compris dans le vaste groupe des Gobe-Mouches.

Ainsi, dès le premier aspect, les Philépittes rappellent les Brèves par leur port général, notamment par leurs jambes assez hautes, la brièveté de leur queue et les proportions de celle-ci et des ailes; mais l'analyse démontre que la plupart de ces analogies sont plutôt apparentes que réelles: ainsi, les doigts sont proportionnellement beaucoup plus développés que les tarses chez les Philépittes, et c'est le contraire qui a lieu chez les Brèves. En outre, dans celles-ci, la seconde, la troisième et la quatrième pennes, sont égales, ce qui constitue une différence très-importante, et qui suffirait seule pour indiquer des mœurs très-diverses aussi. Quant au bec et aux ongles des Philépittes, ils diffèrent considérablement de ceux des Brèves, et il en est de même des caractères moins importants, mais encore très-dignes d'attention, qui se rapportent à la forme des narines et à la disposition des téguments des tarses.

Pour la comparaison des Philépittes et des Philédons, il est très-regrettable de ne pouvoir faire entrer en ligne de compte la disposition de la langue chez les premières. En attendant que cette lacune soit remplie par les observations ultérieures, la comparaison extérieure suffit toutefois pour montrer, dans les Philépittes, un genre voisin des Philédons, mais suffisamment caractérisé par les modifications plus haut décrites de ses pattes et par la composition notablement différente de sa queue et de ses ailes. Les Philépittes seraient exactement aux Philédons ce que les Brèves et Myothères sont aux Merles, sans la forme de leurs ongles, qui indiquent des Oiseaux bien plutôt percheurs que marcheurs.

C'est par les proportions et la disposition du tarse et des doigts que les Philépittes ressemblent

aux Martins; mais, outre plusieurs autres caractères, la forme et la situation des narines des premières, et la composition de leurs ailes, les distinguent très-nettement des Martins, et aussi bien des espèces pourvues, comme l'est le Philépitte, de caroncules cutanées, que des espèces ordinaires.

Parmi les Gobe-Mouches, ou du moins parmi les Oiseaux qui ont été compris par les auteurs sous ce nom mal défini, il est deux espèces surtout qui peuvent être comparées aux Philépittes, le *Muscicapa telescophtalma* de la Nouvelle-Guinée, et le *Muscicapa longipes* de la Nouvelle-Zélande. Ces deux Oiseaux remarquables, d'abord décrits sous ce nom par MM. Garnot et Lesson, ont depuis été placés, par le dernier de ces auteurs, dans deux sous-genres proposés par lui sous les noms d'*Arse* et de *Miro*. Les rapports entre le Philépitte et le *Muscicapa*, ou *Arses telescophtalma*, consistent surtout dans l'existence, chez l'un et l'autre, de caroncules membraneuses placées au-dessus de l'œil, et, d'ailleurs, assez diversement disposées; or, ces rapports sont bien plutôt de valeur spécifique que générique; d'autres espèces de Philépittes, et les jeunes sujets, peut-être même les femelles de l'espèce dès à présent connue, peuvent très-bien ne présenter aucune trace de caroncule. Quant au *Muscicapa* ou *Miro longipes*, espèce beaucoup plus voisine des *Myothera* que des véritables *Muscicapa*, ses tarses, beaucoup plus élevés, et non écussonnés, sans parler de quelques autres caractères moins importants, ne sauraient permettre de le réunir génériquement aux Philépittes.

Beaucoup plus voisins, en somme, des Philédons que de tout autre groupe, les Philépittes doivent donc former un genre distinct. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Magasin de Zoologie*, 1839.)

Ce genre, auquel nous croyons restituer sa véritable place, conformément aux idées judicieuses de son savant fondateur, en le faisant entrer dans la tribu des Méliphagidés, renferme aujourd'hui deux espèces, toutes deux de Madagascar, par suite de l'existence, que nous avons fait connaître en 1846, d'une seconde espèce dont nous allons donner la description et la figure.

Malgré la démonstration comparative si évidente faite par M. Geoffroy Saint-Hilaire, M. Gray a préféré ranger les Philépittes dans sa famille des Turdidés, sous-famille des Formicarinés, à la suite des Brèves, et M. Ch. Bonaparte dans sa famille des Sturnidés, sous-famille des Sturninés, avec les Martins, c'est-à-dire avec les deux seuls genres, sur les trois comparés par M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, dont les Philépittes se rapprochent le moins.

PHILÉPITTE D'ISIDORE. *PHILEPITTA ISIDORI.* (O. Des Murs et Flor. Prévost.)

Revue zoologique, 1846.

Cette seconde espèce, d'un genre si rare et si remarquable, plus forte que le Philépitte velouté, en diffère spécifiquement par les caractères de ptilose suivants :

Elle est, en dessus, d'un beau vert olivâtre, plus foncé sur les rectrices et les rémiges: ces dernières lisérées de vert jaunâtre; en dessous, elle est d'un vert olivâtre écaillé de blanc jaunâtre, assez finement à la gorge, plus largement à l'estomac, et flammé de la même couleur à l'abdomen et aux flancs; les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune vif; le bec est noir; les pieds sont de couleur plombée.

Longueur totale, $0^{m},15$.

Il va sans dire, ainsi que le montre notre dessin, que les caractères génériques sont exactement semblables à ceux attribués au genre par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, à l'exception toutefois de la nature veloutée des plumes, celles de notre Philépitte étant mates, sans reflets, en un mot, à l'état ordinaire.

Mais un caractère saillant chez le *Philepitta sericea*, celui de la présence d'une caroncule membraneuse au-dessus de l'œil, manque dans notre espèce.

Or, l'absence de ce caractère ne saurait en aucune manière infirmer, en quoi que ce soit, le classement que nous avons fait de cette espèce dans le genre *Philepitta*. Elle vient, au contraire, réaliser les savantes prévisions du célèbre zoologiste, qui s'exprimait ainsi : « D'autres espèces de Philépittes, les jeunes sujets, peut-être même les femelles de l'espèce dès à présent connue, peuvent très-bien ne présenter aucune trace de caroncule. »

En étudiant de nouveau les deux beaux exemplaires que nous avons eus sous les yeux, et en les examinant attentivement, nous avons remarqué entre la base du bec et l'angle interne de l'œil une callosité ou protubérance plus appréciable au toucher qu'à la vue, qui semble accuser la présence au moins du rudiment d'une caroncule. Cette circonstance, jointe à la coloration du plumage, qui a tous les caractères d'une livrée de jeune ou de femelle, pourrait peut-être faire élever quelque doute sur la spécification distincte à faire de notre individu d'avec le *Philepitta sericea*, dont il ne serait peut-être que la femelle.

Fig. 53. — Philépitte d'Isidore.

Nous nous empressons donc de consigner ce doute; mais, en l'absence de tout élément de certitude plus positif, en considérant la différence de taille, qui est ici de $0^m,03$ en plus, et surtout en réfléchissant que la saillie calleuse en question pourrait fort bien aussi n'être que le résultat d'un vice dans la préparation de la peau, nous croyons, en attendant de plus amples documents, devoir en faire une espèce.

C'est au savant fondateur du genre que nous l'avons dédiée.

Elle a été découverte à Madagascar par l'infortuné Goudot, qui en avait donné deux individus exactement semblables au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, en 1841. (*Iconogr. ornith.*, texte de la pl. XXXIII.)

Ajoutons que les deux exemplaires de cette espèce, de même que celui du Philépitte soyeux, sont uniques dans la science, et n'ont de représentants dans aucune autre collection publique ou particulière en Europe.

QUATRIÈME TRIBU. — PARADISÉIDÉS ou OISEAUX DE PARADIS.

La famille des Oiseaux dits de Paradis (les *Paradisei* de l'ornithologiste Vieillot) ne forme qu'un seul groupe dans les écrits de la plupart des auteurs systématiques. Cette famille répond à l'ancien genre *Paradisea* de Linné, de Gmelin, de Latham, de G. Cuvier, de Lacépède, de Duméril, de Daudin, d'Illiger, de Temminck, genre que Brisson nommait *Manucodiata*. Lacépède le premier proposa de changer le nom d'Oiseau de Paradis en celui plus simple de *Paradis* tout court, auquel plus tard on a dû substituer celui de Paradisiers. Cette famille était rangée par M. Duméril, dans sa zoologie analytique, avec les Passereaux *plénirostres* ou *Pléréoramphes*, entre les Mainates et les

Dicæus solitaire

Rolliers, non loin des Corbeaux et des Pies. Illiger, dans son *Prodromus*, admet le genre *Paradisea* dans sa quatorzième famille, ou celle des Coracas, entre les *Coracias* et les *Gracula*. Cuvier éleva ce genre au rang de famille à la suite des Rolliers dans ses Passereaux conirostres, mais le divisa cependant en quatre groupes, savoir :

1° Les espèces qui ont les plumes des flancs effilées et singulièrement allongées en panaches plus longs que le corps, et de plus deux filets ébarbés adhérents au croupion, qui se prolongent autant et plus que les plumes des flancs;

2° Les espèces dont les plumes des flancs ne dépassent pas la queue;

3° Les espèces qui, avec les plumes effilées, mais courtes des flancs, manquent de filets au croupion;

4° Les espèces qui n'ont ni filets ni prolongement aux plumes des flancs,

Quatre groupes qui, ainsi qu'on le verra, sont devenus la base de genres parfaitement caractérisés.

Fig. 54. — Paradisier rouge.

Vieillot, en 1816, proposa dans l'ordre des Sylvains de la tribu des Anysodactyles une quatorzième famille ou celle des Manucodiatas, entre les Caronculés ou Glaucopes et les Coracas ou Corbeaux. Temminck se borna à fixer la place de cette famille parmi les Omnivores, entre les Martins et les Stournes. Latreille, en 1825, modifia légèrement les idées de Cuvier, et se borna à ranger les Oiseaux qui nous occupent dans sa famille des Passereaux conirostres, après les Mainates et avant les Stournes.

Nous pourrions encore allonger le tableau que nous ne faisons qu'indiquer de toutes les fluctuations que le genre *Paradisea* a éprouvées dans les méthodes ou les systèmes des ornithologistes ou des polygraphes, mais sans aucun résultat pour la connaissance intime des Oiseaux de ce groupe. Depuis Linné, en effet, les espèces du genre *Paradisea* ont, quel que soit leur petit nombre, singulièrement varié dans les livres, suivant les idées dominantes des méthodistes. Linné lui-même avait entassé dans son genre *Paradisea* des Oiseaux qui appartiennent à d'autres tribus, et les auteurs modernes ont rejeté dans des familles très-diverses plusieurs Oiseaux qui sont de vrais Paradisiers. De ces ballottements sans nombre sont nés ces fluctuations et cet arbitraire dans leur classification qui rendent l'étude de cette riche et somptueuse famille aussi difficile qu'incertaine, aussi vague que remplie de détails contradictoires ..

Le nom de Paradisier, proposé par M. Duméril dans sa zoologie analytique, étant la traduction littérale du mot *Paradisea*, adopté par Linné et ses continuateurs, a dû être préféré à celui de Paradis, que M. De Lacépède le premier chercha à faire prévaloir en place de celui d'Oiseau de Paradis, introduit dans le langage vulgaire. (Lesson, *Histoire naturelle des Paradisiers*.)

Vieillot, dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, guidé par des analogies de formes extérieures, démembra l'ancien genre *Paradisea*, et proposa des coupes nouvelles sous le nom de Samalie (*Paradisea*), de Manucode (*Cicinnurus*), de Lophorine (*Lophorina*), et de Sifilet (*Parotia*), distinctions que Lesson, tout en ne les considérant ni suffisantes ni assez caractéristiques, avait déjà adoptées dans son *Traité d'Ornithologie*, 1831, et qu'il s'empressa de conserver dans son *Histoire naturelle des Paradisiers* (1835).

Ce naturaliste est le premier qui ait constitué en famille les Paradisiers, devenus aujourd'hui pour tout le monde les Paradiséidés, famille qu'il plaçait dans ses Conirostres, comme Cuvier entre ses Corvidés et ses Glaucopés, sans se préoccuper des différences dans la forme du bec. Il est certain que tous les Oiseaux qu'il y comprend et que nous y comprendrons d'après lui ne sauraient convenablement être éloignés les uns des autres et faire partie de familles différentes en raison de ce seul caractère. Ce sont des Oiseaux des mêmes localités, chargés d'ornements tout particuliers, et dont les mœurs et les habitudes doivent être identiques. Ils ne doivent donc former qu'un seul groupe, quelle que soit la place qu'on lui assigne dans la série.

Sous ce rapport, on ne saurait approuver le fractionnement opéré par M. Gray dans les Paradisiers, fractionnement dont le résultat est de classer les Séleucides dans la tribu des Ténuirostres, les Sérieules dans celle des Dentirostres, et de maintenir ce qu'il considère comme les vrais Paradisiers, ainsi que les Astrapies, dans la tribu des Conirostres.

M. Ch. Bonaparte, au contraire, a donné un excellent exemple en adoptant, à peu de chose près, les idées de Lesson, et en groupant tous ces Oiseaux les uns à côté des autres.

On ne saurait toutefois se dissimuler que, groupés et constitués ainsi en tribu, les Paradiséidés ne mettent de beaucoup en défaut les principes de classification tirés de la forme du bec, car cet organe, depuis la première famille de la tribu jusqu'à la dernière, subit des modifications telles, que ce caractère devient insuffisant en ce qui concerne ces Oiseaux. C'est un des exemples les plus frappants du peu d'infaillibilité de ce principe appliqué d'une manière générale, principe que des notions de mœurs font toujours fléchir.

Considérés d'une manière générale, les Oiseaux de Paradis ou Paradisiers présentent les particularités suivantes : leur taille varie depuis celle d'un Geai jusqu'aux proportions de l'Alouette; leur plumage est remarquable, non-seulement par l'éclat des vives couleurs qui le teignent, mais encore par l'élégance sans pareille de sa tenture et de ses formes. En général, les plumes du front et de la gorge, de même que celles qui recouvrent les membranes des narines, sont plus ou moins courtes, serrées et d'une nature tomenteuse, imitant, par sa souplesse et sa douceur, un tissu de velours. Les plumes des flancs s'allongent en panaches délicats et fragiles ou s'arrondissent en gemmes scintillants à leur sommet; parfois le manteau est ample, parfois la gorge chatoie comme une émeraude ou se recouvre de lames d'or. Des brins diversiformes partent de la queue; quelquefois enfin ce plumage est uniformément et simplement velouté; mais toujours on le distingue par une certaine laxité des plumes, laxité que l'on retrouve chez tous les Oiseaux de cette famille.

La tête est médiocre, sans huppe, sans nudité autour des yeux; le bec, qui est solide, est ou plus court ou à peu près de la longueur de la tête. En général, cet organe est comprimé sur les côtés, à arête légèrement recourbée, et moins large que haut. Ses bords sont droits, entiers, excepté à la pointe, où les mandibules sont plus ou moins échancrées; l'inférieure est très-aiguë et notablement comprimée sur les côtés. Les narines sont basales, latérales et plus rapprochées du bord que de la voûte du demi-bec supérieur. Les fosses nasales sont amples, ovalaires ou elliptiques, et fermées par une membrane recouverte de plumes très-courtes et très-denses, qui se continuent avec les plumes du front. L'ouverture des narines, très-étroite, se trouve percée sur le rebord des plumes veloutées. La langue est aiguë, légèrement laciniée à ses bords et surtout à sa pointe. Les ailes sont allongées, amples, robustes, bien que leurs rémiges soient obtuses; elles dépassent tant soit peu le croupion. Leur queue est droite, médiocre et formée de douze rectrices toutes légèrement arrondies à leur sommet, excepté deux d'entre elles, qui, dans quelques cas, s'allongent considérablement en

brins membranacés, tortillés et rigides. Leurs jambes sont emplumées jusqu'aux tarses, et ceux-ci sont forts et robustes. L'acrotarse est garni de longues scutelles assez larges qui se prolongent sur les doigts. Le pouce est puissant et un peu plus grand que le doigt du milieu, et ce dernier dépasse un peu les doigts interne et externe; tous sont armés d'ongles comprimés, très-robustes, crochus et creusés en dessous. En général, la longueur du tarse est un peu plus grande que celle du doigt du milieu, l'ongle compris, et toutes les plumes se composent de barbes garnies sur les bords de barbules extrêmement fines.

La livrée de tous les Oiseaux de cette famille varie suivant les sexes et les âges. Les mâles, dans leur parure de noces, possèdent seuls cette admirable vestiture qui depuis longtemps les a rendus célèbres; les femelles, au contraire, déshéritées de brillants atours, ont un plumage terne et sans éclat; de plus, elles ne présentent ni les brins de la queue, ni les faisceaux des flancs, ni l'ampleur du manteau. Il en est de même des jeunes mâles, qui, dans les trois premières années de leur existence, ressemblent aux femelles à s'y tromper, et ne commencent à prendre les brins de la queue qu'une année avant les parures dévolues à leur sexe par la période adulte.

Il serait fastidieux d'enregistrer toutes les opinions émises sur les Paradisiers. Nous ne devons pas taire cependant que le charlatanisme et le désir d'accroître la réputation d'Oiseaux déjà assez beaux par eux-mêmes ont longtemps maintenu l'idée erronée que les Oiseaux de Paradis vivaient privés de jambes, erreur populaire que Linné a sanctionnée en donnant à l'Emeraude le nom trivial d'*Apoda* (Lesson.)

Il n'est peut-être point, en effet, d'Oiseaux sur lesquels on ait fait autant de contes que sur les Paradisiers, comme il en est peu qui aient fait commettre autant d'erreurs. Longtemps leurs mœurs ont été fabuleuses. L'on trouve même encore des personnes dont l'esprit n'est point entièrement dégagé des traditions que nous ont léguées les premiers historiens des Oiseaux de Paradis. Ce qui avait puissamment contribué à faire adopter le merveilleux dont ces Oiseaux ont été l'objet, c'est que leurs dépouilles, introduites en Europe par les navigateurs, n'offraient à l'examen aucune trace de pieds; dès lors, de conjectures en conjectures, on arriva à affirmer que ces espèces en étaient privées, et, cette opinion admise, on crut à d'autres que nous allons faire connaître. Malgré le principe admis par Aristote qu'il n'y avait point d'Oiseaux sans pieds, on persista à croire que les Paradis faisaient exception. La cause qui avait donné lieu à l'erreur fut aussi celle qui contribua à l'accréditer, et c'était naturel. Les marchands, pour leur donner plus de valeur, ajoutèrent aux fables qui avaient cours, et le merveilleux, pour lequel l'homme a une tendance si prononcée, tint lieu de la vérité. Mais c'est bien plus, des querelles s'élevèrent entre les écrivains d'alors, et Aldrovande, l'un de ceux qui soutenaient que les Oiseaux de Paradis n'avaient pas de pieds, maltraita, dit-on, Pigafetta, compagnon de Magellan, parce qu'il osait avancer le contraire. Pigafetta, pourtant, avait apporté en Europe, comme preuve de son opinion, un Manucode sur lequel on constatait la présence de pieds (Gerbes, *Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle*), et cet auteur lui-même, dès 1521, en parlant d'Oiseaux de Paradis que le roi de Bachian leur donna pour le roi d'Espagne, mentionna les pieds; mais telle était la ténacité des préjugés d'alors, que des naturalistes ont contredit plus tard le dire de cet observateur véridique. Pigafetta s'exprime ainsi (*Journal du premier voyage autour du monde*, traduction française, page 197) : « On nous donna pour « le roi d'Espagne deux Oiseaux morts très-beaux, de la grosseur d'une Grive, à la tête petite et « à bec long; *les jambes de la grosseur d'une plume à écrire*. Cet Oiseau ne vole que lorsqu'il y a « du vent; on dit qu'il vient du paradis terrestre, et on l'appelle *Bolondinata*, c'est-à-dire Oiseau de « Dieu. »

Mais l'erreur était enracinée, et il fallut que Jean de Laët, Marcgrave, Clusius, Wormius, Bontius, etc., vinssent confirmer par de nouvelles preuves ou par de nouvelles affirmations l'opinion de Pigafetta, pour que l'on n'eût plus de doute à ce sujet, du moins dans le monde savant; car, parmi le peuple, l'erreur persista.

Il est même curieux de voir comment on chercha à expliquer ce fait singulier de l'absence des pieds chez des Oiseaux qui n'en étaient point privés. Vigneul-Marville, dans ses *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, en donna une raison fort singulière. « Comme ceux qu'on trouve morts au pied des arbres, dit-il en parlant du Manucode, n'ont point de pieds, quelques naturalistes ont pensé que cet Oiseau était privé de cette partie si nécessaire à tous les animaux; mais la vérité est que les

Fourmis ne manquent jamais, quand elles en rencontrent, de commencer par leur manger les jambes, et c'est ce qui fait que ceux que l'on envoie embaumés en Europe paraissent n'en avoir jamais eu. » Barrère, au contraire, admit que les Paradisiers ont les pieds si courts et tellement garnis de plumes jusqu'aux doigts, qu'on pourrait croire qu'ils n'en ont point du tout. Plus tard on sut à quoi s'en tenir sur ce point.

En attendant, on n'a fait que broder sur ce canevas d'absurdités. Lorsque l'imagination s'empare d'un sujet, l'on ne sait jamais quelles seront ses bornes. C'est ce qui est arrivé pour les Paradisiers. « Des volatiles que l'on croyait sans pieds, dit Vieillot, si étonnants par la richesse, la forme, le luxe, la position, le jet de leurs plumes, ne devaient pas avoir la même manière de vivre que les autres. On leur chercha donc des mœurs et des habitudes analogues à leur prétendu physique. Accosta assura que, privés de la faculté de se percher et de se reposer à terre, ils se suspendaient aux arbres avec leurs filets; qu'ils n'avaient d'autre élément que l'air; qu'ils dormaient, s'accouplaient, pondaient et couvaient en volant. D'autres, pour rendre la chose plus vraisemblable, dirent que le mâle avait une cavité sur le dos, dans laquelle la femelle déposait ses œufs, et les couvait au moyen d'une autre cavité correspondante qu'elle avait dans l'abdomen, et que, pour assurer la situation de la couveuse, ils s'entrelaçaient par leurs longs filets. D'autres publièrent qu'ils se retiraient dans le paradis terrestre pour nicher et élever leurs petits, d'où leur est venu le nom qu'on leur a généralement imposé. Enfin, quelques-uns ont cru que la femelle plaçait ses œufs sous ses ailes, etc. » (*Dict. pitt. d'Hist. nat.*)

Ces contes puérils débités sur les Oiseaux de Paradis ont été basés sur l'état habituel de mutilation qu'éprouvent ces êtres de la part des peuplades sauvages, qui en font l'objet de leurs chasses actives, et qui les vendent aux corocores malais et aux jonques chinoises qui visitent les rivages de la Papuasie. C'est en effet en les écorchant grossièrement, en leur enlevant les jambes et les os du crâne, et en remplaçant les parties charnues du corps par un morceau de bois arrondi qu'ils font sortir par le bec, en les desséchant enfin au feu, qu'ils les préparent pour les conserver et les vendre. Nous n'avons jamais vu appliquer le procédé que décrit Othon Helbigius (*Coll. acad.*, tom. III, pag. 443, partie étrangère), qui consiste à enlever les entrailles, et traverser le corps par un fer rouge pour opérer une sorte de cuisson. C'est aussi complétement à tort que Le Vaillant attribue l'apparence de velours naturel ou le hérissement des plumes de la tête et du cou au racornissement de la peau produit par la dessiccation et les procédés barbares dont se servent les naturels pour leur préparation. Il est bien vrai que les Papous enlèvent les os du crâne, et font sécher les peaux écorchées sur des roseaux, bien que nous doutions que ce soit à l'aide du soufre, ainsi que le dit Le Vaillant, et qu'il en résulte une diminution considérable de la tête et du cou; mais on ne peut plus aujourd'hui se tromper sur le volume réel de ces parties, puisque, dans nos voyages, nous avons tué un bon nombre de ces Oiseaux, et que leurs dépouilles, préparées d'après les procédés de la taxidermie européenne, se trouvent dans plusieurs musées de Paris. Nous reviendrons sur ce sujet en décrivant le Paradisier émeraude.

Des Oiseaux supposés venir du ciel, ou habiter le paradis terrestre, ne devaient vivre que de rosée, que d'essence; ils étaient censés puiser leur seule nourriture dans l'eau condensée sur les feuilles, dans les vapeurs légères que dissipent les rayons du soleil! Moins crédule, Bontius, d'un autre côté, exagère en les disant carnassiers au point de dévorer des petits Oiseaux, et Sonnerat représente le Paradisier, dit le *Superbe*, tenant sous ses ongles un faible Oiseau qu'il va déchirer. Mais Helbigius, voyageur de la Compagnie des Indes hollandaises, s'est le premier rapproché de la vérité en disant qu'ils se nourrissent de divers fruits, et notamment de baies de *waringa* ou *ficus benjamina* (*Rumph.*, pl. LV); et Linné ajoute qu'ils recherchent les Insectes, et surtout les grands Papillons, bien que leur pâture favorite consiste en épices, au point qu'au temps de la maturation des muscades, on voit, dit-on, les Paradisiers émeraudes voler en troupes nombreuses, comme le font les Grives d'Europe à l'époque des vendanges

La patrie de tous ces Oiseaux est assez restreinte; ils ne franchissent guère les limites des terres brûlantes, dont l'ensemble forme ce que nous appelons *Papuasie*, terres situées sous l'équateur, entre la Malaisie et l'Australie, et comprenant ce que l'on connaît sous le nom de Nouvelle-Guinée, d'îles de Waigiou, d'Arou, et îlots environnants. Toutefois, le *Sericule Prince-Régent* est de la Nouvelle-Galles du Sud. (Lesson, *Hist. nat. des Parad.*)

Fringille chanteur

Quelques espèces fréquentent les bois, d'autres les buissons.

Lesson divisait les Paradisiers en deux familles :

1° Les vrais Paradisiers;
2° Les Épimaques,

division adoptée par MM. Gray et Ch. Bonaparte sous la dénomination de :

1° Paradiséinés;
2° Épimachinés.

Tout en conservant ces deux familles, nous y en ajouterons deux autres, dont une pour le Loriot Prince-Régent et l'Oriolie, sous le nom de :

Sériculinés,

et une pour les Astrapies, sous le nom de :

Paragadillinés.

Mais nous nous gardons bien de les comprendre dans les Corvidés, ou même de les en rapprocher. Nous partageons à cet égard le sentiment si instinctif et généralement si juste de M. de La Fresnaye s'exprimant ainsi :

« D'après la conformation de leurs pieds, les *Oiseaux de Paradis eux-mêmes devraient être rapprochés des Épimaques et de tout le groupe des Méliphages, et être éloignés de la famille des Corvus*, où on les range, quoiqu'ils n'aient avec eux aucun rapport de mœurs ni de forme. Leurs pieds, actuellement qu'on les connaît, nous offrent la plus grande analogie avec ceux des Épimaques et des Philédons. Leur pouce, et l'ongle du pouce, sont très-forts, comparés aux doigts antérieurs; le doigt externe est presque aussi long que l'intermédiaire, et lui est uni par les deux premières phalanges, comme chez ces espèces.

« M. Lesson, qui a observé et tué des Oiseaux de Paradis à la Nouvelle-Guinée, a remarqué que ces Oiseaux se tenaient toujours sur le sommet des plus grands arbres; ils n'en descendaient que pour se soustraire aux rayons brûlants du soleil, sous le large feuillage du teck, et c'est au lever et au coucher de cet astre que cet Oiseau cherche sa nourriture, qui consiste en fruits de cet arbre de teck, et en une espèce de figue appelée dans le pays *amihon*.

« Selon ces détails de M. Lesson, les Paradisiers sont des Oiseaux frugivores; ils se tiennent habituellement perchés dans les arbres, et y trouvent même leur nourriture, sans être obligés d'en descendre ni de la chercher à terre. La conformité de leurs pieds avec ceux des Méliphages semble indiquer que leur mode de nourriture les oblige à se tenir souvent cramponnés aux branches. Dès lors, ces Oiseaux ne marchent probablement que très-rarement; ils devraient donc, dans un ordre de classification naturel, se trouver éloignés des espèces du genre *Corvus*, qui, comme on sait, sont Oiseaux marcheurs, et trouvent leur nourriture principalement à terre. » (*Mag. zool.*, 1833.)

En rapprochant ainsi les Paradisiers des Méliphagidés, nous n'innovons pas, on le voit : nous ne faisons que nous conformer à une opinion parfaitement motivée, et que l'avenir justifiera en tout point, d'accord avec notre manière de voir.

Lesson, dans son système, n'a eu qu'un tort, c'est de se préoccuper trop exclusivement de la conformation du bec, et pas assez de celle des pattes. Il est à regretter, dans l'intérêt de son travail, qu'il ait oublié de consulter le mémoire que nous venons de citer : son *Histoire naturelle des Paradisiers* n'aurait pu qu'y gagner.

PREMIÈRE FAMILLE. — PARADIGALLINÉS.

Nous formons cette famille de deux genres très-remarquables de Paradiséidés :

1° *Paradigalla*, Lesson;
2° *Astrapia*, Vieillot,

qui se distinguent par un bec ou aussi long ou un peu plus court que la tête, généralement peu convexe, à commissures tantôt simples, tantôt garnies de caroncules, et par un allongement considérable des pennes de la queue.

Cette famille, ainsi établie, nous paraît faire un passage aussi naturel que possible des Néomorphidés aux Paradiséidés.

1er GENRE. — PARADIGALLE. *PARADIGALLA*. (Lesson, 1835.)

Paradisus, Paradis; *Gallus*, Coq.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, plus court que la tête, peu convexe, atténué, un peu crochu et fortement denté à la pointe de la mandibule supérieure, comprimé sur les côtés, à bords entiers; la mandibule inférieure échancrée à la pointe.

Narines basales, recouvertes par un faisceau de plumes poilues, couchées en avant.

Ailes assez longues, dépassant le croupion, subobtuses, *à rémiges rigides, la première médiocre, la deuxième plus longue, mais les troisième et quatrième les plus longues de toutes.*

Queue deltoïdale, formée de douze rectrices étagées, rigides, terminées par une pointe mucronée.

Tarses médiocres, scutellés, à pouce robuste, armé d'un ongle prononcé. (Lesson, *Supplément aux Œuvres de Buffon*, p. 309, 1842.)

Deux caroncules charnues à la commissure du bec.

Ce genre se compose d'une seule espèce, que l'on a comprise pendant longtemps dans le genre Astrapie. Lesson, en 1835, en a fait un genre conservé par M. Ch. Bonaparte sous le nom de Paradigalle. C'est le Paradigalle caronculé dont nous donnons la figure et la description. C'est un Oiseau de la Nouvelle-Guinée, encore très-rare dans les collections.

PARADIGALLE CARONCULÉ. *PARADIGALLA CARUNCULATA*. (Lesson.)

Cette espèce de Paradisier se distingue par des caroncules charnues, comprimées, de forme à peu près triangulaire, probablement érectiles, caroncules qui rappellent un peu celles du Vanneau à calotte blanche (*Vanellus albicapillus*) (mais surtout, pour la partie supérieure, celles du genre Philépitte). Des bords de la mandibule supérieure, où elles prennent leur insertion, dans toute l'étendue comprise entre la commissure des mâchoires et les fosses nasales, elles se portent, en recouvrant le lorum et les joues, sur les bords latéraux de l'os frontal, y adhèrent et se prolongent librement sur les côtés du front, au-dessus duquel elles s'élèvent de quelques millimètres; un autre appendice

charnu beaucoup plus petit et plus étroit embrasse une grande partie des branches de la mandibule inférieure, et n'offre qu'un léger prolongement latéral; ces deux membranes, par leur rencontre vers la commissure des mâchoires, paraissent être la continuation l'une de l'autre.

Un plumage serré, d'un joli vert chatoyant, couvre tout le dessus et les côtés de la tête; la gorge est garnie de plumes d'un noir verdâtre, ayant la forme de raquettes, divergentes et débordant de $0^m,003$ ou $0^m,004$ les branches de la mandibule inférieure. Le dessus du corps est d'un beau noir velouté, parsemé de fines stries d'un vert doré, qui n'apparaissent que sous certaines incidences de la lumière. Tout le dessous du corps est noir, nuancé de brun foncé. Les pennes des ailes et de la queue offrent à leur face supérieure la même couleur que le dos, et sont en dessous d'un beau noir lustré. Le bec est noir. Longueur totale : $0^m,36$ à $0^m,37$. (Eydoux et Souleyet, zoologie de *la Bonite*.)

Fig. 55 — Paradigalle caronculé.

Comme objet de collection, le Paradigalle caronculé a, dans ce qui se rattache à sa publication, souffert bien des vicissitudes.

Quoique décrite pour la première fois en 1835, seulement par Lesson, dans la *Revue zoologique*, cette espèce existait déjà dans une riche collection que J. Verreaux avait formée et possédait en 1825, et portait sur son Catalogue le nom de *Astrapia carunculata*. Ce dernier en avait même fait une description très-détaillée qu'il avait remise à Vieillot pour être reproduite dans sa *Galerie des Oiseaux;* enfin le dessin en avait même été fait à cette époque par Oudart, peintre du Muséum d'Histoire naturelle. Par suite de diverses circonstances, le tout est resté dans les cartons de Vieillot, et cette intéressante espèce est demeurée ignorée jusqu'à l'époque où Lesson en fit le type de son genre Paradigalle.

2me GENRE. — ASTRAPIE. *ASTRAPIA*. (Vieillot.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, de la longueur de la tête, comprimé sur les côtés, pointu, à peine recouvert de plumes veloutées à la base; à mandibule supérieure convexe, entaillée et fléchie à la pointe, à arête étroite; la mandibule inférieure parallèle à la supérieure dans presque toute sa longueur, à l'exception de la pointe, qui se relève légèrement pour rejoindre celle de la mandibule supérieure.

Narines arrondies, glabres.

Ailes subobtuses, *à première rémige la plus courte, la troisième la plus longue.*

Queue excessivement longue, composée de douze rectrices très-étagées, arrondies à leur sommet.

Tarses nus, robustes, scutellés, de la longueur du doigt médian, ce dernier soudé à sa base avec l'externe, et totalement séparé de l'interne; le pouce, très-fort, égale avec son ongle le médian en longueur; ongles forts et très-crochus, celui du pouce surtout.

Fig. 56 — *Astrapia nigra*

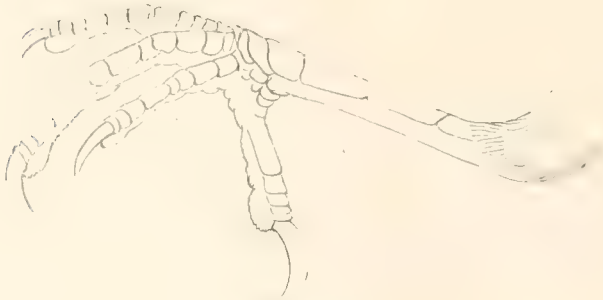

Fig. 57 — *Astrapia nigra*

On ne connaît qu'une seule espèce d'Astrapie, que sa rareté et son admirable plumage ont fait nommer par Le Vaillant l'*Incomparable* ou *Pie de Paradis*, et c'est à Vieillot qu'on doit la distinction générique et la création du nom barbare *Astrapia*. Cet Oiseau est un exemple frappant des fluctuations que les auteurs systématiques font éprouver aux êtres qu'ils cherchent à caser dans leurs diverses méthodes, car Cuvier a persisté à le classer avec les Merles; M. Temminck avec les Pastors, sorte de Turdusinés il est vrai, M. G. R. Gray, dans ses Ptilonorhynchynes faisant partie de ses Sturnidés, bien que rien ne puisse légitimer son enlèvement à la famille des Paradisiers, à laquelle il appartient comme famille distincte seulement. M. Ch. Bonaparte, tout en le mettant en tête de

ses Sturnidés, s'est arrangé de manière à ne pas l'éloigner des Paradiséidés, auxquels, dans son système, font immédiatement suite ces derniers.

L'Astrapie a le même plumage somptueux chez le mâle, pauvre chez la femelle, que les vrais Paradisiers. Les plumes ont la forme gemmacée qui caractérise celles des Émeraudes, des Manucodes et des Épimaques; seulement les plumes de la queue ont pris un immense développement, à la manière des rectrices de quelques Merles bronzés d'Afrique. (Lesson.)

Nous en donnons la figure et la description.

On ignore complétement les habitudes et les mœurs des Astrapies.

ASTRAPIE A GORGE D'OR. *ASTRAPIA NIGRA*. (Gmelin, Vieillot.)

Le corps de l'Astrapie a $0^m,225$ de longueur, et sa queue de $0^m,49$ à $0^m,60$; sa tête est remarquable par les plumes des côtés de la tête et de l'occiput, qui sont longues et soyeuses, et qui retombent sur les côtés du cou en formant une double huppe. Toutefois, ces plumes ne paraissent point être dressées dans l'état de vie, mais seulement flotter lâchement sur les côtés de la tête;

Fig. 58. — Astrapie à gorge d'or

celle-ci en entier d'un noir vert à reflets luisants; le dessus du cou, à partir de l'occiput, et le manteau, sont d'un vert bronzé très-brillant ou à reflets dorés, mordorés et iodurés suivant la direction

des rayons lumineux. Toutes ces plumes sont rigidules, étroites à leur base, arrondies à leur extrémité, et imbriquées les unes sur les autres, absolument à la manière des écailles de Poisson. Tout le devant de la gorge est revêtu de plumes aussi squammeleuses, formant une sorte de large cravate, ayant les teintes les plus miroitantes depuis l'or vermeil jusqu'au cuivre de rosette, et entouré d'une sorte de hausse-col des plus chatoyants en or, cuivre et acier. Les côtés de la poitrine et toutes les parties inférieures sont d'un vert uniforme, intense et lustré.

Les ailes sont à rémiges primaires noires teintées de violet sur les secondaires. La queue est formée de douze rectrices grandement étagées, très-larges, très-roides, arrondies à leur extrémité, nuancées de marron brunâtre, ondé de bandelettes transversales brunes en dessous, tandis qu'en dessus elles sont d'un beau et riche violet velouté, les barbes internes étant violettes et les externes bleu-noir pruineux.

L'individu que Le Vaillant a décrit comme étant une femelle nous paraît être un jeune mâle caractérisé par sa taille plus petite, son plumage noirâtre ou fuligineux, sa queue brun roussâtre et son ventre rayé de fauve.

La femelle a son plumage gris ardoisé, la tête et le cou noirs, les ailes grises, lavées de roux, et la queue lisérée de brunâtre.

L'Astrapie est encore très-rare dans les collections, et son prix s'élève encore à la somme de 500 fr.

Nous avons déposé au Muséum d'Histoire naturelle de Paris le bel individu qu'on y remarque, et donné un second individu à la curieuse collection de M. Kéraudren. Nous nous procurâmes ces deux magnifiques dépouilles à la Nouvelle-Guinée, par des échanges avec les Papous, et ce furent les seules que les Français se procurèrent dans les deux voyages de découvertes de *la Coquille* et de *l'Astrolabe*. (Lesson.)

DEUXIÈME FAMILLE. — SÉRICULINÉS.

Du moment que nous nous décidons à faire entrer le genre Séricule, dont le Loriot Prince-Régent est le type, dans la tribu des Paradiséidés, force nous est de l'élever au rang de famille, puisque l'on est convenu dans toutes les méthodes de faire suivre ce genre, en le lui adjoignant, du genre *Oriolia*.

Ce sont, en effet, des Oiseaux ayant de grands rapports d'analogie dans leur organisation extérieure; de plus, la nature de la langue du premier de ces genres, qui est toute ciliée et en forme de pinceau, le rapproche des Méliphagidés d'un côté, d'après la remarque originairement due à Lewin et confirmée par Swainson, et d'un autre la nature veloutée des plumes de la tête, et celle toute soyeuse et toute parée d'ornementation de celles du cou et des épaules chez ce même genre lui donnent un point de contact évident avec les Paradiséidés.

C'est pour nous conformer à cette double exigence que nous plaçons cette famille en tête de la tribu des Paradiséidés. Et comme d'ailleurs on peut tenir compte de la similitude de la constitution des pieds chez les Sériculinés avec ce qui se voit chez les Néomorphinés, ce lien de transition, dans notre système, nous semble être ménagé par le rang que nous faisons occuper à ceux-là en les classant à la suite de ceux-ci.

Cette famille se composera donc de deux genres :

1° Séricule (*Sericulus*), Swainson;
2° Oriolie (*Oriolia*), Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Sylvie trichas

1er GENRE. — SÉRICULE. *SERICULUS*. (Swainson.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, assez fort, comprimé sur les côtés, à arête légèrement convexe, à pointe légèrement recourbée, nu à la base; mandibule inférieure mince, pointue, échancrée à la pointe, ainsi que la supérieure.

Narines percées dans une fosse triangulaire sur le rebord des plumes du front.

Ailes s'étendant un peu au delà du croupion, pointues, subobtuses, *à première rémige courte, les troisième et quatrième les plus longues.*

Queue moyenne, presque égale, formée de douze rectrices, à extrémité rectiligne.

Tarses médiocres, assez robustes, scutellés, à doigt médian le plus long, intimement soudé à la base avec l'externe; pouce robuste : tous armés d'ongles recourbés, comprimés, assez forts.

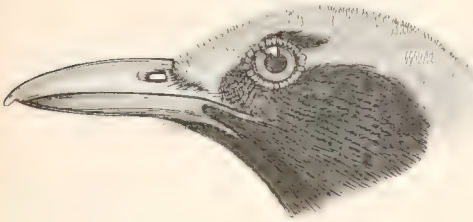

Fig. 59. — *Sericulus mellinus.*

Fig. 60. — *Sericulus mellinus*

Langue ciliée, et frangée à la pointe et sur les bords. Plumage des mâles sericéeux, ras et épais; celui des femelles ordinaires.

Ce genre renferme trois espèces, que la plupart des auteurs ont jusqu'à ce jour confondues avec les Loriots, et cependant elles en diffèrent, au premier aperçu, et par la forme du bec et par la longueur relative des tarses avec les autres proportions du corps. (Lesson.)

Swainson, le créateur du genre *Sericulus*, l'a ainsi caractérisé : *Bec semblable à celui du Loriot; tarses allongés, robustes; queue échancrée.* Au *Sericulus regens*, type du genre, cet auteur, avec juste raison, proposa d'adjoindre le *Paradisea aurea* des auteurs, ou le Loriot de Paradis de Le Vaillant, Rollier de Paradis de Buffon.

Après Swainson, M. De La Fresnaye est celui qui a le plus insisté sur la distinction à faire entre les Oiseaux de ce genre et les Loriots.

C'est encore ici le cas, dit ce naturaliste dans son *Essai sur la classification des Passereaux*, de parler du Loriot Prince-Régent, ce magnifique Oiseau de l'Australie, dont les plumes soyeuses et veloutées de la tête et du cou rappellent tout à fait les Paradisiers. MM. Temminck et Cuvier le rangent avec les Loriots, d'après la forme de son bec; mais ses pieds l'en éloignent totalement; ses tarses sont incomparablement plus élevés et plus forts, et les doigts sont également plus longs et plus robustes, l'intermédiaire surtout, qui dépasse de beaucoup les latéraux, à peu près égaux entre eux, comme chez toutes les espèces qui cherchent leur nourriture à terre. Enfin, quoique le Prince-Régent ne soit guère que de la grosseur de notre Loriot, ses pieds semblent, par leur force, devoir appartenir à un Oiseau du double plus fort. Cet Oiseau a de plus un caractère qui l'éloigne encore des Loriots : c'est une langue terminée en pinceau, comme chez les Philédons. (*Magasin de Zoologie*, 1833.)

Seulement, M. De La Fresnaye, concluant de la force des tarses et des pieds de cet Oiseau que, comme nos Merles, il devait trouver sa nourriture à terre, au pied des buissons, et non la chercher

sur les arbres élevés comme nos Loriots, le rapprochait tout à fait de la famille des Corvidés, et lui assignait sa place auprès des Pirolles de Temminck et du Glaucope cendré, que M. De La Fresnaye, ainsi qu'on l'a vu précédemment, considérait comme un Oiseau essentiellement marcheur.

Pour nous, la conformation de la langue nous paraît trop caractéristique pour éloigner ainsi le genre Sericule des Méliphagidés; il nous paraît au contraire établir le passage naturel de ceux-ci aux Paradiséidés. Aussi sommes-nous surpris que MM. Gray et Ch. Bonaparte, malgré ce caractère si déterminant, aient suivi l'ancien errement et laissé le Sericule dans la famille des Loriots.

D'après M. Temminck, le Loriot Prince-Régent se trouverait communément sur les bords de la rivière *Paterson*, à la Nouvelle-Hollande, dans les broussailles épaisses.

D'après J. Verreaux, au contraire, qui l'a eu dans les environs du port Macquarie, il est assez commun, dans ce dernier endroit, d'en voir quatre à six ensemble, soit sur les eucalyptus, soit sur les figuiers sauvages, où ils paraissent se plaire dans l'épaisseur des branches, et chercher les graines qui servent à leur nourriture.

C'est, ajoute ce voyageur, un Oiseau vif et alerte dans ses mouvements; il fait entendre un cri de *pihan-pihan*, souvent répété par tous les individus de la troupe... En en disséquant deux individus, je vis que leur estomac ne contenait que des graines assez grosses que je ne connaissais pas. Un jeune mâle, que je préparai dans le courant de juillet, avait, comme les précédents, l'estomac garni de graines d'une grande dimension; mais il s'y trouvait aussi quelques débris d'Insectes... Enfin j'eus occasion d'en voir un vivant chez un marchand qui l'avait en cage, et le nourrissait de pommes et de Vers. (*Notes mss. de Zool. tasm. et autr.*)

Jules Verreaux conclut de ces remarques que tout, dans cet Oiseau, lui a rappelé un vrai Merle, et s'étonne qu'on l'éloigne des Loriots. Sans doute que, s'il eût rencontré ces remarques sur la conformation de langue, elles l'eussent amené à une conclusion différente.

Ce qui, pour nous, à part la conformation de la langue, qui est celle d'un Méliphagidé, lève tous les doutes sur la distance qui existe entre le Sericule et les Oriolinés, ou Loriots, c'est le plumage du jeune et de la femelle, qui n'a aucun rapport avec celui des Loriots jeunes et femelles, tandis qu'il est exactement le même que celui qui se voit chez les jeunes et les femelles des Paradiséidés, surtout des Épimachinés.

Le Sericule Prince-Régent est de la Nouvelle-Hollande, tandis que le Sericule orangé est de la Nouvelle-Guinée

SÉRICULE PRINCE-RÉGENT. *SERICULUS CHRYSOCEPHALUS*. (Lewin. Swainson.)

Le Prince-Régent mâle a son plumage nuancé de deux seules couleurs, et, par la douceur des plumes veloutées comme par le brillant du jaune ou du noir qui les teint, cette livrée, si simple en apparence, est une des plus riches et des plus belles qu'on puisse voir. Sa taille est d'environ $0^m,22$ à $0^m,23$. Les plumes qui recouvrent la tête sont courtes, très-serrées, et d'un toucher très-velouté. Leur coloration est un jaune légèrement mordoré, et cette teinte règne aussi sur le cou, les épaules, autour de l'œil et sur les rémiges secondaires. Les paupières sont noires, ainsi que tout le reste du corps, et ce noir très-lustré offre l'aspect soyeux. Le bec est jaune citron. L'iris est rougeâtre. Les pattes sont noirâtres, et la langue est terminée par un pinceau de papilles nerveuses très-allongées.

L'individu que nous avons décrit dans le *Voyage de la Coquille* comme étant du sexe féminin, avait été tué au port Macquarie, et nous avait été remis par M. Fenton, chirurgien anglais de la garnison de Sydney. Cette femelle a presque tous les caractères des Sericules mâles, excepté la taille, qui est plus forte, et la coloration du plumage. Sa livrée, en effet, est terne et sans coloris. Sa longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de $0^m,28$. Son bec et ses tarses sont brunâtres. L'iris est rougeâtre, et la mandibule inférieure présente à sa pointe une petite échancrure qu'on retrouve à celle de la mandibule supérieure.

L'occiput est recouvert d'une plaque noire. Le front est grisâtre, et granulé de brun. Un demi-collier noir occupe le dessous de la gorge, et se dessine légèrement sur la nuque. Le dos est entièrement d'un gris brunâtre, plus foncé sur le bord des plumes, dont le centre est blanc, ce qui con-

stitue des sortes de gouttes ou de taches ovalaires nombreuses et émaillées. Au-dessous de la calotte noire, on remarque une ou deux plumes jaunes à la base même de l'occiput. La poitrine, le ventre, les couvertures des cuisses, sont d'un blanc grisâtre, et chaque plume est frangée par un rebord brun. La queue est composée de douze pennes presque égales. Les ailes sont d'un jaune blond uniforme, plus foncé en dedans. Le dessus de la queue est d'un blanc légèrement gris.

Fig. 61. — Sericule orangé.

Cet Oiseau vit à la Nouvelle-Hollande, dans la partie orientale que les Anglais nomment la Nouvelle-Galles du Sud, où, sans être précisément rare, on ne peut se le procurer que très-difficilement. Il paraît se tenir principalement sous les latitudes tropicales, dans les forêts encore vierges des alentours de New-Castle et du port Macquarie. Il est très-recherché et très-estimé par les Anglais, qui l'ont consacré à Williams IV, alors prince-régent de la Grande-Bretagne; car c'est Lewin qui le premier l'a fait connaître en le figurant dans son Fascicule, et lui appliquant la dénomination de *Sucrier de King*. Cependant le capitaine King, fils de l'ancien gouverneur de la colonie de Sydney, a réclamé en faveur de son père la consécration de ce nom de King, qui signifie aussi roi. (Lesson.)

Lesson et Garnot sont les premiers Français qui aient apporté en France et donné au Muséum d'Histoire naturelle de Paris des dépouilles de Sericules Princes-Régents, que les amateurs se sont procurées par la voie de l'Angleterre.

Depuis, J. Verreaux en a déposé au même établissement une série d'individus des deux sexes et de tout âge des plus curieuses et des plus intéressantes, rapportée par lui de son voyage à la Nouvelle-Hollande. Il n'en a même pas omis le squelette.

2me GENRE. — ORIOLIE. *ORIOLIA*. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec presque aussi long que la tête, droit, ou du moins infléchi légèrement à sa pointe seulement, qui est échancrée, assez gros, aussi large que haut à la base, et comprimé antérieurement, à arête entamant les plumes du front.

Narines petites, irrégulièrement ovalaires, latérales et basales.

Ailes assez longues, obtuses, *et dépassant le milieu de la queue.*

Queue longue, composée de douze pennes qui se terminent en pointe, et dont les latérales sont plus courtes que les moyennes.

Tarses courts, écussonnés, terminés par quatre doigts très-développés, et armés d'ongles comprimés, aigus, et remarquablement recourbés. (Lesson, *Complément de Buffon*, 1838.)

Fig. 62. — *Oriolia Bernieri.*

Fig. 63. — *Oriolia Bernieri*

Une seule espèce de Madagascar, dont nous donnons la figure et la description.

Le déplacement que nous opérons de ce genre, en le transportant des Oriolinés aux Paradiséinés, nous oblige à transcrire ici les développements donnés par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire aux caractères d'après lesquels il l'a établi.

Le nom que je donne à ce genre, dit le savant professeur, indique son affinité avec le genre Loriot (*Oriolus*).

Le bec, qui forme un peu moins de la longueur totale de la tête, est droit, sauf l'extrême pointe de la mandibule supérieure, qui s'infléchit, sans toutefois former un crochet. Il est, à la base et dans la première moitié de sa longueur, aussi large que haut, mais un peu comprimé dans sa portion antérieure. La mandibule supérieure, légèrement échancrée près de la pointe, a la forme d'une pyramide triangulaire; ses deux moitiés latérales, obliques l'une sur l'autre, se rencontrent supérieurement en une arête droite qui est d'ailleurs extrêmement mousse, et pourrait même être considérée comme une face supérieure très-étroite, interposée longitudinalement entre les deux faces latérales du bec.

Les narines sont petites, irrégulièrement ovalaires, ouvertes sur les côtés du bec, à peu de distance de sa base, et presque exactement au milieu de l'intervalle qui sépare l'arête supérieure de la commissure des deux mandibules. Elles sont percées presque directement dans la corne du bec, n'étant entourées que de quelques rudiments de membranes, et la base du bec ne présentant point de fosses nasales distinctes.

Les ailes, qui atteignent, par leur extrémité, un peu au delà de la moitié des pennes caudales, sont établies sur le type obtus; les pennes croissent en longueur, de la première, qui est très-courte, aux quatrième et cinquième, les plus longues de toutes.

La queue est composée de douze longues pennes terminées en pointe et comme un peu usées à leur extrémité. Ces pennes décroissent en longueur, mais d'une manière presque insensible, des médianes aux externes.

Les pattes sont remarquables tout à la fois par la brièveté des tarses, lesquels sont écussonnés, et par la longueur des doigts, tous très-développés et armés d'ongles très-comprimés, aigus, très-recourbés. Le doigt médian, le plus long des trois doigts antérieurs, et le pouce, qui est très-fort et très-gros, ont notamment des ongles d'une longueur considérable.

La nature des plumes ne présente rien de particulièrement remarquable.

Ce genre offre, par presque toutes les parties de son organisation, des rapports marqués d'analogie, et en même temps des différences notables avec les Loriots. Le bec offre la même conformation générale, mais il présente des différences importantes, et qui, au premier aspect, laissent à peine apercevoir les analogies. Ces différences résultent de sa forme rectiligne, de ses dimensions moindres, de la disposition des narines, qui sont très-petites, et semblent percées dans la corne même du bec, enfin de leur situation aussi près de l'arête supérieure que de la commissure. Les pieds, la queue, sont presque comme chez les Loriots; les ongles de ceux-ci sont toutefois moins longs, et leurs pennes caudales sont arrondies à l'extrémité. Enfin les ailes des Loriots sont beaucoup plus longues, et leur composition diffère aussi, la troisième rémige étant ici la plus longue L'aile des Loriots est donc subaiguë, tandis que celle des Oriolies est seulement obtuse, ou même subobtuse.

D'après ces différences, et notamment d'après la forme très-caractéristique du bec, il sera toujours facile de distinguer les Oriolies des Loriots. (*Magasin de Zoologie*, 1839)

Fig. 64. — Oriolie de Bernier.

Les caractères qui, d'après ce qui précède, différencient l'Oriolie du genre Loriot, sont tellement identiques avec ceux qui distinguent le Sericule, que nous n'hésitons pas à la mettre avec les Sériculidés. Car il est impossible de ne pas être frappé, en comparant ces deux genres, de l'identité de conformation et du bec, et des narines, et des pieds.

Il doit en être, au surplus, et quant à présent, de ce genre, pour lui assigner son rang définitif, comme de beaucoup d'autres genres dont on ne connaît pas encore la conformation et l'organisation de la langue.

Il est bien à regretter que l'on ne possède aucun détail anatomique de cet Oiseau. Car, plus nous l'examinons, plus nous sommes tenté d'y voir la femelle d'une espèce de Paradiséidé plus ou moins méliphage.

ORIOLIE DE BERNIER. *ORIOLIA BERNIERI.* (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

L'Oriolie a la tête, le cou, le corps, remarquables par une multitude de raies transversales noires sur un fond roussâtre, et la queue feuille morte. Les ailes sont aussi de cette dernière couleur,

moins l'extrémité des six premières rémiges, qui est d'un gris noirâtre. Le bec et les pattes sont gris.

Longueur totale, $0^m,20$.

Le nom que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a donné à cet Oiseau est celui de l'officier de santé de la marine qui l'a découvert en même temps que d'autres types madécasses, ou Malegaches tout aussi curieux.

TROISIÈME FAMILLE. — PARADISÉINÉS.

Vieillot, le premier, faisant des Paradisiers une famille qu'il nommait Manucodiates (*Paradisei*), y introduisit les quatre genres suivants :

1° Sifilet (*Parotia*), Vieillot;
2° Lophorine (*Lophorina*), Vieillot;
3° Manucode (*Cicinnurus*), Vieillot;
4° Samalie (*Paradisea*), Linné,

que Lesson a conservés tout en remaniant la composition de cette famille, dont il a fait deux tribus, celle des Paradisiers et celle des Épimaques. C'est dans la première de ces tribus qu'il a fait entrer les genres qui précèdent, en y joignant ceux-ci :

1° Diphyllode (*Diphyllodes*), Lesson;
2° Astrapie (*Astrapia*), Vieillot;
3° Sériculе (*Sericulus*), Swainson.

Ces deux derniers genres rangés jusque-là dans d'autres familles.

M. Gray, n'ayant aucun égard aux quatre genres de Vieillot, non plus qu'au Diphyllode de Lesson, en est revenu au genre linnéen *Paradisea* dans sa pureté, tandis que M. Ch. Bonaparte les a au contraire adoptés tous les cinq, renvoyant le Sériculе avec les Oriolidés, et l'Astrapie en tête des Sturnidés, qui suivent immédiatement ses Paradiséidés.

Nous adoptons la composition générique de Lesson en en exceptant les genres *Astrapia* et *Sericulus*, que nous avons élevés au rang de famille.

1er GENRE. — PARADISIER. (Lesson.) *PARADISEA*. (Linné.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec robuste, dur, aussi long que la tête, légèrement voûté, à arête peu prononcée, à mandibules échancrées à leur sommet.

Narines latérales, basales, à moitié recouvertes par les plumes veloutées du capistrum, *ouvertes en avant.*

Ailes moyennes, pointues, surobtuses, *à première rémige courte, les quatrième et cinquième les plus longues.*

Queue médiocre, égale, composée de douze rectrices dont les deux moyennes s'allongeant chez les mâles en brins grêles ou tordus et membranacés.

Fig. 1. — Bec fin traqu.

Fig. 2. — Grand Traquet

Tarses robustes, scutellés, terminés par quatre doigts; le pouce robuste; les doigts externe et médian soudés à leur base; les ongles forts, comprimés, crochus.

Fig. 65. — *Paradisea Apoda.*

Fig. 66. — *Paradisea Apoda.*

Langue amincie, ciliée; face encadrant le bec, veloutée, sericéeuse; tête lisse, arrondie, sans parures. Plumes des flancs allongées, filiformes, décomposées, pinnées.

La femelle est sans parures des flancs et sans brins.

Les jeunes mâles sont semblables aux femelles.

Les trois espèces connues de vrais Paradisiers habitent les îles d'Arou, Waigiou et Nouvelle-Guinée, ou la Papuasie. (Lesson.)

Nous figurons le Paradisier grand Émeraude (*Paradisea apoda*), Linné.

Les Oiseaux qui appartiennent à la famille des vrais Paradisiers sont remarquables par la plus grande similitude dans l'ensemble de leur organisation. Dans l'opinion de quelques personnes, deux espèces seulement lui appartiennent : l'Émeraude et le Paradisier rouge. Pour des observateurs attentifs, l'Émeraude présente deux races non-seulement variables par la taille, mais encore par les couleurs du plumage et par les circonscriptions de pays. Les anciens auteurs parlent fréquemment de ces Paradisiers sous le nom de *Manucodiates*, nom que nous trouvons aussi bien dans Brisson que dans Hernandez, Clusius et autres, bien que plus tard on l'ait exclusivement attribué à l'espèce appelée le *Roi des Paradis*. Ces Paradisiers, enfin, répondent aux Oiseaux que Vieillot appelle *Samalies*, sans que nous soyons fixé sur la vraie origine de ce nom barbare.

Les Paradisiers ont la taille du Geai de France; ce sont des Oiseaux remarquables par des formes robustes et des membres pleins de vigueur, ayant leurs flancs couverts par des faisceaux de plumes souples, légères et admirables dans leur élégance. Deux longs brins tenant lieu de rectrices moyennes dépassent la queue; un encadrement de plumes courtes et veloutées forme un masque sur la partie antérieure de la tête. Ces plumes, d'une nature douce et serrée, reflètent l'éclat de l'émeraude; le reste du plumage, à part les flancs, n'a rien de particulier, car les individus du sexe mâle sont seuls possesseurs des parures qui ont rendu ces Oiseaux célèbres. Les femelles et les jeunes, complétement déshérités, n'ont que des vêtements simples, et rien dans leur extérieur n'est propre à fixer les regards superficiels. Les plumes appelées rémiges et rectrices sont droites et assez résistantes; les pieds surtout sont remarquables par une puissance de préhension qu'on retrouve chez tous les Oiseaux de la famille des Corbeaux (Lesson), et bien plus encore, suivant nous, chez ceux de la tribu des Méliphagidés.

L'espèce type de ce genre est plus célèbre par les qualités fausses et imaginaires qui lui ont été attribuées que par ses propriétés réelles et vraiment remarquables. Le nom d'*Oiseau de Paradis* fait naître encore, dans la plupart des têtes, l'idée d'un Oiseau qui n'a point de pieds, qui vole toujours, même en dormant, ou se suspend tout au plus pour quelques instants aux branches des arbres, par le moyen des longs filets de sa queue; qui vole en s'accouplant, comme font certains Insectes, et de plus, en pondant et en couvant ses œufs, ce qui n'a point d'exemple dans la nature; qui ne vit que de vapeurs et de rosée; qui a la cavité de l'*abdomen* uniquement remplie de graisse, au lieu d'estomac et d'intestins, lesquels lui seraient en effet inutiles par la supposition, puisque, ne mangeant rien, il n'aurait rien à digérer ni à évacuer; en un mot, qui n'a d'autre existence que le mouvement, d'autre élément que l'air, qui s'y soutient toujours tant qu'il respire, comme les Poissons se soutiennent dans l'eau, et qui ne touche la terre qu'après sa mort.

Au reste, si quelque chose pouvait donner une apparence de probabilité à la fable du vol perpétuel de l'Oiseau de Paradis, c'est sa grande légèreté produite par la quantité et l'étendue considérable de ses plumes; car, outre celles qu'ont ordinairement les Oiseaux, il en a beaucoup d'autres et de très longues, qui prennent naissance de chaque côté dans les flancs, entre l'aile et la cuisse, et qui, se prolongeant bien au delà de la queue véritable, et se confondant pour ainsi dire avec elle, lui font une espèce de fausse queue à laquelle plusieurs observateurs se sont mépris. Ces plumes *subalaires* sont de celles que les naturalistes nomment décomposées : elles sont très-légères en elles-mêmes, et forment, par leur réunion, un tout encore plus léger, un volume presque sans masse et comme aérien, très-capable d'augmenter la grosseur apparente de l'Oiseau, de diminuer sa pesanteur spécifique, et d'aider à se soutenir dans l'air, mais qui doit aussi quelquefois mettre obstacle à la vitesse du vol et nuire à sa direction, pour peu que le vent soit contraire; aussi a-t-on remarqué que les Oiseaux de Paradis cherchent à se mettre à l'abri des grands vents, et choisissent pour leur séjour ordinaire les contrées qui y sont le moins exposées.

Ces plumes sont au nombre de quarante ou cinquante de chaque côté, et de longueur inégale; la plus grande partie passe sous la véritable queue, et d'autres passent par-dessus sans la cacher, parce que leurs barbes séparées et effilées composent, par leurs entrelacements divers, un tissu à larges mailles et pour ainsi dire transparent; effet très-difficile à bien rendre dans une enluminure (Guéneau De Montbeillard.)

Les détails les plus anciens que l'on possède sur les mœurs des vrais Paradisiers sont ceux rapportés par Valentyn dans ses voyages aux Indes :

« Il y a aux îles des Papous et à la Nouvelle-Guinée, dit-il, six espèces d'Oiseaux de Paradis; la plus commune (l'Émeraude) habite les îles Aroo ou Arou pendant la mousson d'ouest, ou sèche, et retourne à la Nouvelle-Guinée dès que la mousson d'est, ou pluvieuse, commence. Elle y arrive en troupes composées de trente à quarante sous la conduite d'un Oiseau de couleur noire avec des taches rouges, que les insulaires d'Arou appellent leur roi, et qui vole toujours au-dessus de la troupe, laquelle ne l'abandonne jamais et se repose dès qu'il en donne l'exemple, ce qui devient quelquefois funeste à plusieurs individus; car, vu la structure et la disposition de leurs plumes, ils ne se relèvent que très difficilement. Ils se perchent sur les grands arbres, particulièrement sur le waringa à petites feuilles et à fruits rouges, dont ils se nourrissent (*ficus benjamina*, Forster). L'étendue, la quantité, la longueur, la souplesse de leurs plumes hypocondriales leur permettent

bien de s'élever fort haut, les aident à se soutenir dans l'air, à le fendre avec la légèreté et la finesse de l'Hirondelle, ce qui les a fait désigner par le nom d'*Hirondelles de Ternate;* mais, si le vent devient contraire, ce luxe de plumes nuit à la direction du vol, et alors ils n'évitent le danger qu'en s'élevant perpendiculairement dans une région d'air plus favorable, et ils continuent leur route. Quoiqu'ils prennent toujours leur vol contre la direction du vent, et qu'ils évitent les temps d'orage, ils sont quelquefois surpris d'une bourrasque, c'est alors qu'ils courent les plus grands dangers; leurs plumes longues et flexibles se bouleversent, s'enchevêtrent, l'Oiseau ne peut plus voler; ses cris répétés annoncent sa détresse; il lutte en vain contre l'orage; son embarras augmente, la frayeur redouble l'impuissance de ses efforts, il chancelle et tombe. Les Indiens, attirés par ses cris, le saisissent ou le tuent, ou il n'échappe à la mort qu'en gagnant promptement une élévation d'où il peut reprendre son vol. »

Fig. 67. — Grand Émeraude.

Quant au vol de l'Hirondelle, que Bontius leur attribue, nous sommes très-persuadé que c'est une erreur. La coupe des ailes des Oiseaux de Paradis, et notamment de celles de l'Émeraude, est si différente de celle des ailes des Hirondelles, qu'il est impossible que ces Oiseaux aient la même manière de voler... Au reste, je doute fort que cette dernière espèce se trouve à Ternate. Ainsi, le nom d'Hirondelle de Ternate, s'il est vrai qu'on l'ait appliqué à l'Oiseau de Paradis, est au moins très-impropre; il pourrait même bien se faire que ce fût ce nom seul qui eût déterminé Bontius à nous dire qu'il avait le vol de l'Hirondelle. (Le Vaillant, *Histoire naturelle des Oiseaux de Paradis.*)

Lesson, dans son voyage autour du monde, a pu, d'après ses propres observations, compléter ces détails par les suivants :

Les vrais Paradisiers semblent vivre en bandes dans les profondes forêts de la Papuasie, terre, comme l'on sait, formée d'îles agglomérées sous l'équateur, telles qu'Arou, Waigiou et la Nouvelle-Guinée. Ce sont des Oiseaux de passage changeant de districts, à ce que l'on suppose, suivant les moussons. Les femelles se réunissent en grand nombre sur les sommets des arbres les plus grands

des forêts en criant toutes à la fois dans le but sans doute d'appeler les mâles. Ceux-ci nous ont toujours paru solitaires au milieu d'une quinzaine de femelles, parmi lesquelles ils régnaient à la manière des Coqs sur des essaims de Poules.

C'est de fruits que se nourrissent le plus ordinairement les Paradisiers; les mâles ne se mettent guère en quête de leur nourriture que le soir et le matin; ils restent tapis sous le feuillage dans le milieu du jour; leur cri est fort et accentué. Nous ne nous procurâmes des dépouilles du grand Paradisier émeraude qu'à Amboine. Les trafiquants malais ne les reçoivent dans cette métropole des possessions hollandaises aux Indes orientales que par les corocores de la grande île de Céram. Or, cette espèce paraît bien évidemment confinée aux îles d'Arou, et peut-être dans la partie méridionale de Céram même. D'un autre côté, nous n'avons jamais vu de Paradisier émeraude dans l'île de Waigiou; mais les naturels nous apportèrent des peaux de Paradisiers rouges conservées dans des bambous; et, comme nous y tuâmes une femelle, on doit assigner l'île de Waigiou pour patrie à cette magnifique espèce. Enfin, la quantité prodigieuse de petits Émeraudes mutilés en panache que nous vendirent les Papous du nord de la Nouvelle-Guinée, et le grand nombre de mâles et de femelles que nous tuâmes sur le pourtour du havre de Doréy, nous autorisent à regarder cette partie de la terre des Papous comme le pays où cette espèce est extraordinairement commune, et où elle vit d'une manière permanente.

Les parures des mâles en plumage se composent de faisceaux ou d'un jaune tendre ou d'un rouge admirable; un marron plus ou moins foncé, un jaune plus ou moins pur, colorent le reste du plumage; les rectrices comme les rémiges sont marron; une plaque émeraude forme un hausse-col sur la gorge, et le bec, de couleur de corne, est encadré de vert. (Lesson.)

Voici maintenant les particularités anatomiques intéressantes recueillies par le chirurgien-major de l'expédition de *la Coquille*, M. Garnot, sur le petit Émeraude, particularités que Lesson a appliquées également au Paradisier rouge.

Langue allongée, étroite, triangulaire, bifurquée à sa pointe; l'une et l'autre fides sont divisées en un grand nombre de filaments, ce qui leur donne l'apparence de deux petits pinceaux; à la base, on trouve deux prolongements mucronés bifides. La langue a $0^m,023$ de longueur de la pointe au bout des prolongements de la base; ces derniers forment avec la base une espèce de croissant. La forme générale de cet organe est la même que dans les Passereaux.

Il y a deux larynx, deux muscles supérieurs et deux inférieurs de chaque côté, prenant leur insertion près du larynx inférieur; on compte soixante-six anneaux dans la trachée-artère proprement dite. La longueur de cette trachée, depuis le larynx supérieur jusqu'à l'inférieur, est de $0^m,084$. Les anneaux sont complets. Les cornes de l'os hyoïde ont $0^m,033$ de longueur; le deuxième larynx ou inférieur correspond à l'extrémité antérieure ou supérieure du sternum; il est peu enfoncé dans un la poitrine.

Les côtes sont au nombre de sept de chaque côté; la première est libre; les cinq qui suivent se rendent à la portion osseuse qui remplace le cartilage sterno-costal; la dernière se rend au dernier cartilage osseux.

Le sternum est beaucoup plus étroit à sa partie moyenne qu'à ses extrémités. La partie de la base comprise entre les deux échancrures est coupée carrément. Il y a cependant un très-léger enfoncement dont l'angle est saillant en avant. La longueur de cet os est de $0^m,038$; la largeur, à sa partie moyenne, correspondant à la dernière surface articulaire qui unit le cartillage à la côte, est de $0^m,021$. La queue, longue de $0^m,038$, présente à sa base une étendue de $0^m,012$. La base du sternum, ou l'extrémité abdominale, a $0^m,032$. A l'extrémité claviculaire, on aperçoit trois apophyses : celle du milieu est la plus épaisse; elle présente trois côtés (figurés en Y); de plus, deux larges échancrures, fermées par l'extrémité sternale de la clavicule. Sur les bords du sternum, très-près de l'extrémité claviculaire, on voit cinq surfaces articulaires. A la base ou extrémité abdominale, il y a deux larges échancrures ovaliformes; les apophyses qui les bornent en dehors ont la forme d'un marteau à deux pointes. Le sternum est beaucoup plus étroit à sa partie moyenne qu'à ses extrémités. Par la forme du sternum, jointe à celle des pattes, c'est un faux Passereau de M. De Blainville...

L'omoplate, longue de $0^m,036$, est extrêmement étroite, falciforme : on ne peut mieux la comparer qu'à la figure d'un couteau de cuisine dont l'extrémité est recourbée. Cette extrémité est tronquée à $0^m,004$ dans sa plus grande largeur.

La clavicule, longue de $0^m,037$, a son extrémité sternale très-élargie. L'os furculaire a la forme de celui des Passereaux. L'ouverture que forment les deux extrémités claviculaires est de $0^m,024$. Les branches ont un peu plus de $0^m,050$ de long.

L'appendice qui se fixe au sternum est très-saillant.

L'oreille externe est arrondie, évasée. On aperçoit deux conduits : l'un intérieur, plus petit, se dirigeant vers l'extrémité postérieure de la mandibule inférieure; l'autre est plus large, et se porte vers l'oreille interne.

Il y a dix pennes primaires; on n'en retrouve que neuf chez les Corbeaux : la première penne est la plus courte; elle se rend à peu près à la partie moyenne de la seconde. La cinquième est la plus longue. Elles vont en diminuant jusqu'à la dixième inclusivement. Les pennes secondaires sont au nombre de dix.

Il y a à la queue six paires de pennes. La queue est très-légèrement arrondie; les deux pennes croupiales sont plus étroites et plus effilées que les autres.

Six larges écailles recouvrent l'articulation du tarse avec le carpe et l'extrémité tarsienne des orteils. Les écailles du tarse sont larges et lisses. (Zool. de *la Coquille*, pag. 596.)

La mandibule supérieure présente une échancrure vers la pointe; l'inférieure en offre également une très-légère : au premier aperçu, on serait tenté de croire que cette échancrure est due à l'usure que doivent occasionner les rapprochements fréquents de l'une et de l'autre mandibule.

Le Paradisier petit émeraude a les mouvements vifs et agiles. Ordinairement, lorsqu'il se croit seul, il fait entendre un cri perçant, fréquemment répété, que rendent avec exactitude les syllabes *voike, voike, voiko,* fortement articulées. Ces cris, à l'époque de notre séjour à la Nouvelle Guinée en juillet, nous parurent être un appel pour les femelles, groupées, caquetant par vingtaine d'individus sur les arbres environnants, obéissant ainsi à la voix de l'amour. Jamais, dans ces troupes appartenant au sexe conservateur du produit de la génération, nous ne vîmes qu'un mâle, s'ébattant orgueilleux au milieu de celles ci, simples et sans parures, tandis que lui, dandy emplumé, ressemblait au Coq qui chante victoire après avoir battu un rival et conquis la souveraineté d'une basse-cour. Le Paradisier petit émeraude serait-il polygame? ou bien ce nombre disproportionné de femelles tiendrait-il à ce que les indigènes, par la chasse continuelle qu'ils font aux mâles, en amènent la dépopulation, et négligent celles-ci, qui se trouvent ainsi vivre en paix sans inquiétude des hommes, et n'ayant à se protéger que de leurs ennemis naturels, les bêtes des bois? C'est alléchés par ces cris *voike, voiko,* que dans nos chasses il nous devient facile de suivre à la piste les Paradisiers, et d'en tuer un très-grand nombre. Le premier individu que nous vîmes nous émerveilla tellement, que le fusil resta muet dans nos mains, tant notre ébahissement fut profond. Nous cheminions avec précaution dans des sentiers tracés par les Cochons sauvages dans les profondeurs ombreuses si touffues des alentours du havre de Doréy, lorsqu'un Paradisier petit émeraude, volant au-dessus de notre tête avec grâce et souplesse par bonds pleins de légèreté, nous sembla une bolide dont la queue de feu laisse derrière la masse qui fend l'air une longue traînée de lumière. Cet Oiseau de Paradis, serrant ses parures contre les flancs, ressemblait sans hyperbole au panache échappé de la chevelure d'une houri se balançant mollement sur la couche d'air qui enveloppe la croûte terrestre de notre planète.

Lorsqu'un bruit inaccoutumé vient frapper l'oreille du petit émeraude, son cri cesse, ses mouvements font place à la plus parfaite immobilité. Il reste caché dans l'épaisseur du feuillage, qui le dérobe à la vue du chasseur; mais, si le bruit continue, il ne tarde pas à s'envoler. Il se perche sur les rameaux les plus élevés des plus hauts arbres de la Nouvelle-Guinée; il devient fort difficile de le tirer, à moins de se servir d'armes à feu à longue portée, tels que les fusils du calibre de guerre; car il ne tombe qu'autant qu'il est tué roide, et la portée convenable à laquelle il faut l'ajuster n'est guère moindre de cent cinquante pas. Il va sans dire qu'on doit se servir de gros plomb. Lorsqu'il n'est que blessé, il expire dans les halliers; cependant il nous arriva un jour de trouver mourant, sur les bords d'un réservoir d'eau dans le lit d'un torrent à demi desséché, un de ces Oiseaux qui avait été blessé la veille. C'est donc le soir, ou mieux le matin, que le chasseur doit se rendre au guet après avoir soigneusement reconnu les arbres chargés de fruits sur lesquels doivent venir se poser les Paradisiers. Là, dans une complète immobilité, il attendra avec patience la venue des Émeraudes, que leur cri brusque et fort décèlera bientôt. A l'époque de notre séjour sur cette terre de promission pour les naturalistes (du 26 juillet au 9 août), ces volatiles recherchaient les capsules

légèrement charnues des tecks, mais surtout les fruits blancs rosés et très-mucilagineux du *figuier-amihou*. Toutefois, nous trouvâmes dans leur gésier des Insectes; et, lors de notre séjour à Amboine, deux Oiseaux de Paradis émeraudes, que nous vîmes en vie chez un riche marchand chinois, étaient nourris avec de grosses blattes et du riz bouilli.

Les Papous prennent ces Oiseaux en vie avec des bâtons enveloppés de la glu qu'ils retirent du suc laiteux de l'arbre à pain; mais il leur est plus facile de les tuer en grimpant pendant la nuit à la manière des Chats et silencieusement, sur les arbres où ils dorment. Lorsqu'ils arrivent aux divisions les plus faibles des branchages, ils s'arrêtent, attendant avec un calme imperturbable la naissance du jour, et ajustent leur proie avec des flèches faites avec des rachis de feuilles de latanier. Leur coup d'œil est parfait, et la roideur du trait qu'ils décochent est assez puissante pour percer l'Oiseau, qu'ils visent avec une merveilleuse adresse.

..... Les Campongs d'*Emberbakène* et de *Mappia*, sur la côte nord, sont ceux qui préparent le plus de ces peaux, que les Malais nomment *Bourong maté* (Oiseaux morts), et c'est de ces deux villages qu'il s'en emporte les quantités les plus considérables.

Les Papous font le commerce des Oiseaux de Paradis depuis un temps immémorial, et bien avant la conquête des Moluques par les Européens. Leurs dépouilles, prisées par le luxe asiatique, servaient de parure aux chefs puissants des diverses contrées de l'Inde australe, et ornent encore le turban des sultans indiens, la coiffure et surtout le yatagan des radjahs malais. Cette parure n'obtint pas moins de succès en Europe, car les femmes la recherchèrent avec d'autant plus d'avidité, qu'elle resta longtemps rare et qu'il fallut l'acquérir à un haut prix.

Ces dépouilles écorchées, séchées dans des tubes de bambous, sont donc expédiées en Europe pour servir au luxe des modes et orner la chevelure des femmes opulentes. Les Oiseaux de Paradis sont refaits par les plumassiers, qui emploient des corps en liége sur lesquels ils adaptent la tête et quelques parties de la peau du dos et des flancs, que l'on recherche pour leur molle souplesse et la grâce du panache qu'elles font en se recourbant; ce sont ces plumes nuageuses que l'on assemble souvent d'une manière factice, en réunissant plusieurs faisceaux, enlevée à des peaux avariées ou mal préparées. Ces brins doivent être d'un jaune d'or pur, frais et intacts, ou du moins salis le moins possible à leur extrémité. Ce jaune d'or est des plus fugaces, et un Oiseau de Paradis exposé au contact de la lumière du soleil ou même de celle des bougies dans les réunions dansantes, ne tarde point à se décolorer, et la nuance dorée à passer à une teinte blafarde. Les plumassiers et les préparateurs d'histoire naturelle savent, il est vrai, reteindre ces plumes de manière à tromper l'œil même exercé d'un naturaliste, et c'est ce qui fait que ces parures sont rarement fraîches à Paris.

PARADISIER ROUGE. *PARADISEA RUBRA* (Vieillot.)

Longtemps rare dans les collections, ce magnifique Paradisier, dont les parures des flancs semblent être teintes par le sang le plus vermeil, existe maintenant (1835) dans la plupart des grandes collections et même dans les cabinets de beaucoup de simples amateurs. L'individu qu'a figuré Le Vaillant, et qu'on voit encore au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, avait été jusqu'à ces dernières années le seul connu en France; Vieillot lui-même avoue n'en avoir jamais vu que trois; mais, de 1825 à 1832, nous eûmes occasion d'en étudier plusieurs rapportés par nous ou achetés en Angleterre par M. Guy, et principalement une peau d'une rare intégrité conservée dans la collection de M. Longuemarre. Enfin, la seule femelle de Paradisier rouge connue que l'on voit au Muséum d'Histoire naturelle de Paris a été découverte par nous, et se trouve figurée dans l'Atlas zoologique du voyage de *la Coquille*. (Pl. XXVII.)

Les auteurs qui ont décrit cet Oiseau si remarquable par sa coloration, bien qu'il soit le reflet complet, quant aux formes, des deux Paradisiers émeraudes, ne sont ni anciens ni nombreux. Valentin, Forrest, Sonnerat, n'en ont pas eu connaissance. La première mention paraît être due à Daudin, et date de 1800; elle a été faite sur l'individu de la collection du stathouder, que De Lacépède avait nommé du nom qu'il porte en le déposant sur les tablettes du Musée. Le Vaillant et Vieillot, dans l'histoire de leurs Paradisiers et Oiseaux dorés; Shaw, dans sa *Zoologie générale*, et Sonnini, dans

Fig. 1. — Bouvreuil Durbec.

Fig. 2. — Bec-fin Orphée.

le *Supplément aux OEuvres de Buffon*, ont mentionné cette espèce qu'on voit figurer depuis lors dans tous les articles des Dictionnaires d'Histoire naturelle et dans les Traités d'Ornithologie.

Le Paradisier rouge mâle et adulte a $0^m,33$ de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue. Le bec, de la longueur de la tête, est plombé ou blanchâtre, légèrement convexe, fendu presque jusque sous l'œil. Les tarses sont médiocres, bleuâtres. L'iris est jaune. Les plumes du front, jusqu'au milieu de la tête, celles placées entre la commissure et l'œil, sur les joues, les côtés et le devant du cou, sont d'un vert noir sablé d'or. Ces petites plumes sont veloutées, serrées, émeraudines, et s'avancent sur la région temporale en dessinant sur la ligne médiane une échancrure. Il en résulte sur les peaux mutilées par les Papous, et dont la partie osseuse de la tête a été enlevée ou brisée, deux sortes de petites huppes produites par le racornissement de la peau du front et par le soin qu'ont les préparateurs de les faire saillir sur les individus qu'ils fabriquent en collant les plumes sur du liége, ainsi qu'on le voit dans beaucoup de musées. Le derrière de la tête et du cou, le haut de la poitrine et la partie supérieure du dos, sont d'un jaune beurre frais de nuance uniforme et douce, passant au rouge cannelle sur les épaules et sur le dos. Les ailes, le croupion et le ventre, à partir du thorax, sont d'un brun marron luisant foncé. Les parures des flancs se composent de plumes longues de $0^m,33$ à $0^m,41$, effilées, recourbées, à barbes plus serrées que chez les Émeraudes, d'un rouge luisant et fulgide, du rouge de carmin le plus vif pour les antérieures, tandis que les postérieures ont leur extrémité décolorée et blanchâtre. La queue est médiocre, rectiligne, composée de dix rectrices, sans y comprendre deux brins longs de $0^m,61$, et quelquefois convexes sur un bord, concaves sur l'autre, recoquillés sur eux-mêmes dans leur plus grande étendue, terminés en pointe, mais garnis à leur insertion de barbes rudes et très-courtes. Ces deux filets, d'un brun marron noir, partent du croupion par une insertion commune, et se séparent bientôt pour flotter librement sur les parties latérales de la queue.

Les habitudes de ce rare et admirable Oiseau sont inconnues; sa patrie est l'île de Waigiou. Les Papous des alentours d'Offacknous en donnèrent quelques peaux, et un officier, M. Bérard, lieutenant de vaisseau de la marine, tua une femelle pendant le séjour de la corvette *la Coquille* dans ce havre.

Les voyageurs n'avaient donné quelque attention qu'aux mâles des Oiseaux de Paradis. Leurs dépouilles, destinées à servir de parure ou à enrichir les cabinets des curieux, étaient les seules dont on recherchât avec empressement la possession. L'autre sexe, dédaigné, n'était point parvenu en Europe, et Le Vaillant seul fit connaître une femelle du petit Émeraude.

Comme toutes les femelles des Oiseaux de Paradis, celle du Paradisier rouge est sans parures et sans vives couleurs, bien cependant que les teintes qui composent sa livrée soient assez douces pour flatter l'œil et ne pas la faire dédaigner par ceux qu'attire seule la beauté du plumage.

Cette femelle de Paradisier rouge a $0^m,335$ de longueur totale; dans ces dimensions, la queue entre pour $0^m,125$. Les tarses ont $0^m,04$, et sont garnis de larges scutelles en avant. Les doigts antérieurs sont gradués, moins robustes que le pouce, qui est terminé par un ongle fort et puissant, tandis que les antérieurs sont de moitié plus faibles. Les tarses sont bleus dans l'état de vie, tandis que le bec est plombé, avec une teinte rougeâtre. Dans cette espèce, les narines ne sont point recouvertes par les plumes du front; elles sont placées dans une fossette large et basale.

Un masque d'un marron très-foncé et d'un aspect soyeux recouvre le front jusqu'au milieu de la tête, descend sur les joues en enveloppant les yeux, et se termine en s'arrondissant au milieu et en devant du cou. L'occiput, le derrière du cou et le devant, au-dessous du masque marron, sont d'un jaune doré plus franc sur la tête, et qui se mêle sur le manteau et sur la poitrine avec le marron qui teint ces parties. Sur le dos, toutefois, apparaît une teinte jaune, orangée, brillante, mais peu dessinée. Tout le dessus du corps, le dos, le croupion, les rémiges, les rectrices, sont d'un marron franc à aspect sericéeux. Sur les épaules, le marron est teint de jaune rougeâtre. Tout le dessous du corps, le haut de la poitrine, les flancs, le bas-ventre, et même les couvertures inférieures, sont d'un marron ou chocolat plus clair que sur le dos, et à aspect velouté. Les ailes sont marron en dedans, ainsi que l'est la queue en dessous. Elles ne s'étendent que jusqu'au tiers supérieur de celle-ci, qui est assez longue, égale, et composée de rectrices peu fermes. (Lesson, *Histoire naturelle des Paradisiers*.)

2me GENRE. — SIFILET. *PAROTIA*. (Vieillot.)

Παρα, au delà; ους, ωτος, oreille.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec grêle, comprimé sur les côtés, droit, court, peu épais; mandibule supérieure fléchie à l'extrémité, crochue, dentée sur les côtés; mandibule inférieure droite, mince, aiguë à la pointe.

Narines et fosses nasales entièrement recouvertes par les plumes hérissonnées et soyeuses du capistrum.

Ailes amples, s'étendant jusqu'au croupion, composées de deux rémiges terminées en lames de canif, surobtuses; *la première rémige très-courte, la deuxième presque aussi longue que la troisième : celle-ci et les suivantes arrondies et obtuses à leur sommet, la sixième la plus longue de toutes.*

Queue arrondie, composée de douze rectrices médiocres, fermes et droites.

Tarses nus, scutellés, médiocres, à pouce plus robuste.

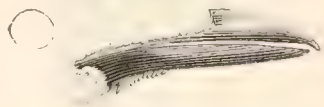

Fig. 68 — *Parotia aurea*

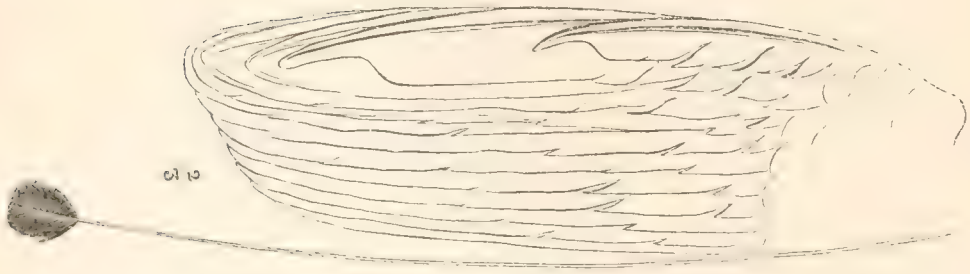

Fig. 69. — *Parotia aurea.*

Langue?

Six plumes à tiges filiformes, dilatées en palette à leur sommet chez les mâles, et implantées dans la région auriculaire. Les plumes de la huppe, du thorax et du front, gemmacées. Plumes hypocondriales lâches, allongées, flexibles, très-épaisses et décomposées.

Femelles sans plumes auriculaires, et à plumage terne. (Lesson.)

Ce genre ne comprend qu'une espèce, dont les dépouilles proviennent des îles de Waigiou et de la Nouvelle-Guinée, appartenant à la Papuasie. Ses mœurs et ses habitudes sont complètement ignorées; c'est le *Parotia aurea*, dont nous donnons la figure et la description.

Les Sifilets se distinguent des vrais Paradisiers par plusieurs caractères : leur bec, plus court que la tête, est emplumé jusqu'au milieu; les mandibules sont légèrement inégales; la supérieure échancrée à la pointe, l'inférieure pointue et très-légèrement entaillée. La tête est garnie de plumes écail-

leuses roides, formant une sorte de diadème; six brins grêles, minces, filiformes, partent des régions auriculaires, et se terminent en palettes. Les ailes sont concaves, à rémiges arrondies à leur sommet, presque égales, les première et deuxième exceptées, qui sont taillées en lame de canif à leur sommet.

Le Vaillant a placé le Sifilet parmi les Geais; Buffon, ou plutôt Guéneau de Montbeillard, l'a décrit sous le nom de *Manucode à six filets*, et Sonnerat sous celui de Paradis à gorge d'or. C'est à Vieillot que l'on doit la distinction générique de cet Oiseau et le nom de *Parotia*. (Lesson.)

SIFILET A GORGE DORÉE. *PAROTIA AUREA*. (Gmelin, Vieillot.)

Le nom de Sifilet a été donné à l'Oiseau de Paradis qui nous occupe pour rappeler le trait le plus caractéristique de son organisation, c'est-à dire les six filets minces et grêles qui partent de la région auriculaire, et qui s'élargissent en palettes à leur sommet, relevant ainsi par cet accessoire un plumage noir de velours et une gorge étincelante par le cuivre, le bronze et le vert glacé d'or.

Fig. 70. — Sifilet.

Le Sifilet mâle adulte a de longueur totale $0^m,33$; son bec et ses pieds sont noirs; l'iris est jaune; la queue légèrement arrondie, formée de rectrices égales, roides, au nombre de douze; les ailes sont un peu concaves, et s'étendent jusqu'après la naissance de la queue; elles se composent de rémiges arrondies, presque égales, excepté les deux premières, qui sont aciculées à leur sommet. Les plumes frontales sont étroites, roides, à peine barbues, et s'étendent sur les narines en formant une sorte de petite huppe comprimée et disposée en brosse; elles sont noires à leur base, puis blanc satiné à leur sommet, ce qui dessine une écharpe d'une nuance gris de perle sur le devant de la tête; les plumes qui recouvrent le crâne s'arrondissent et s'allongent sur l'occiput de manière à former sur cette partie un diadème métallisé. Quelques filets tronqués, avortés, naissent derrière l'œil, mais trois filets grêles, arrondis, inermes, longs de $0^m,140$ à $0^m,165$, partant de chaque joue, se dirigent en arrière, comme des crins, et se terminent par des barbes qui s'épanouissent pour former

une palette ovalaire. Ces brins et la palette sont noirs. Les plumes de la gorge sont étroites, puis élargies et taillées en un demi-cercle à leur sommet. Ce dernier segment est de couleur d'or à reflets violets irisés en vert sur les bords, et chatoyant avec un éclat des plus vifs, tandis que le reste de la plume est noir velouté; tous ces segments, en s'imbriquant, forment un magnifique plastron écailleux. Les flancs sont garnis de plumes noires épaisses et très-touffues qui se redressent sur les ailes, qu'elles enveloppent et qu'elles cachent. Ces plumes sont arrondies, à barbes lâches et uniformément noires.

Le Sifilet est, excepté la gorge et les deux couronnes de la tête, uniformément d'un noir profond, ayant partout la douceur et la nuance du velours.

Le jeune mâle tient à la fois du mâle adulte et de la femelle. Il ressemble au premier par les longues plumes des flancs; mais toutes ces plumes, soit du ventre, soit des hypocondres, sont, dans leur partie moyenne, d'un fauve clair, rayées en travers de noir comme cela se voit chez la femelle, et se trouvent terminées de noir uni; cependant, les plus allongées des plumes des flancs sont, dans leur entier, noires, comme chez les mâles, tandis que le dos est tapissé ou tacheté de roux vif.

La femelle du Sifilet n'était point connue avant la description publiée dans nos illustrations de zoologie. Elle est aussi venue nous prouver que les femelles des Oiseaux de Paradis ne participaient en rien à l'éclat de leurs époux, et que, revêtues d'une livrée généralement sombre, elles avaient sous ce rapport l'organisation des Oiseaux-Mouches et des Souï-Mangas.

Le bec de la femelle que nous décrivons est noir mat; sa longueur médiocre; ses mandibules sont légèrement comprimées sur les côtés et terminées en pointe : la supérieure a une arête très-vive, légèrement recourbée, finissant en un petit crochet denté sur les côtés; l'inférieure se termine par une pointe redressée; la commissure, légèrement déjetée en bas, est notablement fendue, sans aller cependant jusqu'à l'œil; les fosses nasales, tout à fait situées à la base du bec, sont larges, mais complétement recouvertes par les plumes soyeuses qui s'unissent en devant du front pour former une petite houppette comprimée. Les ailes s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue; celle-ci est formée de douze rectrices assez rigides, inégales entre elles, c'est-à-dire que les plus externes sont les plus courtes; toutes sont arrondies à leur extrémité, et entièrement d'un brun fuligineux.

Les plumes qui recouvrent le corps sont douces, mollettes et soyeuses; celles qui revêtent la tête sont étroites, très-fournies et serrées, et se projettent sur les côtés de l'occiput en deux petits faisceaux auriculés qui rappellent les deux houppettes des individus mâles. La tête, en dessus, les joues, le dessus et les côtés du cou, sont d'un noir soyeux, peu franc, se dégradant sur le haut du corps et sur le dos pour faire place à un brun fuligineux, puis à un rouge-brun marron qui domine sur le croupion.

A l'angle du bec, on voit un trait fauve émaillé, bordé en dessous par un large trait noir profond; le menton est roux-brun, rayé de noir, puis tout le devant du cou et du thorax est d'un fauve blond, rayé par lignes égales, distantes, noir-brun. La teinte rousse du ventre, des flancs et des couvertures inférieures, est plus vive, et les raies brunes sont aussi plus espacées et moins marquées.

Les plumes de ces parties sont aussi plus mollettes, plus lâches et assez abondantes.

Cette femelle avait $0^m,36$ de longueur totale.

3me GENRE. — LOPHORINE. *LOPHORINA*. (Vieillot.)

Λοφος, crête; ρις, nez ou bec.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, comprimé sur les côtés, droit, mince, à arête convexe, étroite, garnie en dessous et jusqu'au milieu de plumes allongées; la pointe de la mandibule supérieure fléchie et échancrée; l'inférieure droite et plus courte.

Narines en fissure dans une fosse nasale ovalaire, allongée, vêtues de deux touffes de plumes.

Ailes médiocres, ne dépassant pas le tiers de la queue, subobtuses, *la première rémige large et dolabriforme; les troisième et quatrième les plus longues de toutes.*

Queue médiocre, égale, formée de douze rectrices.
Tarses nus, scutellés; le doigt du milieu soudé à l'externe et complétement séparé de l'interne.

Fig. 71. — *Lophorina superba.*

Les plumes de la partie inférieure de la gorge s'étendent sur le devant du cou et sur le thorax, en s'écartant sur les côtés du ventre, et simulant un ornement disposé en queue d'Hirondelle. Les longues plumes des épaules s'allongent en formant un manteau largement échancré.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, presque toujours mutilée dans les collections. Ses mœurs sont complétement ignorées. On dit que *Serghile*, à la Nouvelle-Guinée, est l'endroit où les Papous préparent les dépouilles de cet Oiseau; toutefois, nous en avons rencontré à Offack, dans l'île de Waigiou et à Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Nous donnons la figure et la description de cette belle espèce, que distinguent des parures jetées sur le dos en riche manteau de velours, tombant sur la poitrine en un camail d'émeraude.

Le bec est, comme celui des autres Paradisiers, en partie caché par des touffes de petites plumes sétacées qui s'avancent sur les narines. Les plumes qui revêtent la tête sont écailleuses, et celles du devant du cou sont imbriquées et s'allongent de manière à former sur le haut du ventre un ample chevron scintillant. Enfin, les plumes du cou, en arrière, celles du dos et les couvertures alaires, sont développées avec un luxe qui leur permet, en se recourbant, d'envelopper tout le corps comme d'un manteau de velours liséré d'or...

Forrest (*It.*, p. 158 de la trad. franç.) est le premier qui ait vaguement décrit la Lophorine, sous le nom de *grand Oiseau de Paradis noir*, ou du moins sa description est une réminiscence du *Cinnamolegus* et de la Lophorine, et convient même mieux à la première espèce d'Oiseau. Sonnerat a parlé de la Lophorine sous le nom d'*Oiseau de Paradis à gorge violette*, dit le *Superbe;* mais nous ignorons ce qui a pu décider ce voyageur à la représenter tenant un petit Oiseau dans ses doigts pour le déchirer à la manière des Accipitres. Depuis lors, cette espèce a été supérieurement gravée dans les ouvrages de Le Vaillant et de Vieillot. Le Vaillant pense même que la Lophorine a des points de contact avec certains Troupiales, parce que l'arête du bec s'avance entre les plumes du front, et que deux petites touffes distinctes forment sur chaque narine un mince toupet isolé. (Lesson.)

LOPHORINE SUPERBE. *LOPHORINA SUPERBA.* (Scopoli, Vieillot.)

Un peu plus mince que le Merle de France, la Lophorine superbe a, au plus, $0^m,22$ à $0^m,25$ de longueur totale. Le front est orné de deux petites aigrettes noires déjetées en dehors et implantées sur le bord supérieur des fosses nasales. Les plumes imbriquées du devant du cou et de la poitrine sont comme gaufrées, et brillent de la nuance verte bronzée la plus chatoyante en s'irisant en violet. Les plumes étagées du manteau, qui sont implantées par rang de taille depuis la nuque jusqu'au bas du cou, s'allongent de manière à former sur le corps une ample échancrure, dont les deux pointes sont longues et écartées : ce mantelet est d'un riche noir violet, offrant l'éclat, la nuance, le moelleux et la douceur du velours, et les plumes qui le forment sont obliquement tronquées à leur sommet. Le dos, le croupion, les ailes, les couvertures de la queue et les pennes qui la composent, sont également noirs, mais avec des reflets violets lorsque les rayons lumineux les frappent obliquement.

La Lophorine, si justement décorée du nom de Superbe, n'est point encore parvenue en Europe intacte, et on ignore quelle peut être la livrée de la femelle et des jeunes mâles. Forster dit qu'elle vit dans cette partie de la Nouvelle-Guinée nommée *Serghile*, et que les naturels portent à Salawat ses dépouilles desséchées à la fumée et privées des ailes et des pieds. Forrest ajoute qu'on lui donne le nom de *Shag-awa*, ou *Oiseau de Paradis de Serghile*, tandis que les Malais de Tidor la désignent par l'épithète de *Soffou-Kokotou*, ou *Oiseau de Paradis noir*. (Lesson.)

Fig. 72. — Lophorine superbe.

4me GENRE. — MANUCODE. *CICINNURUS*. (Vieillot.)

Κιχιννος, frisé; ουρα, queue.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Bec grêle, court, convexe en dessus, légèrement comprimé sur les côtés, recouvert à la base de petites plumes sétacées abondamment fournies : mandibule supérieure très-légèrement échancrée à sa pointe, qui est un peu fléchie; l'inférieure est plus courte que celle-ci, presque droite, et aussi un peu entaillée.

Narines entièrement recouvertes par les plumes frontales.

Ailes courtes, épaisses, subaiguës, *à première rémige très-courte; la deuxième plus courte que la sixième; mais les deuxième et troisième plus longues que toutes les autres; les secondaires presque égales.*

Queue très-courte, tronquée, formée de douze rectrices carrées, dont les deux moyennes sont très-longues, disposées en brins filiformes, sans barbes, excepté à la base, puis au sommet, où elles se recoquillent sur elles-mêmes et d'un seul côté.

Tarses nus, à acrotarse réticulé : le doigt intermédiaire soudé à la base avec l'externe, et totalement séparé de l'interne : l'ongle du pouce crochu, comprimé, creusé en gouttière en dessous.

Langue médiocre, cartilagineuse, ciliée à la pointe. Les plumes sont décomposées; celles des flancs sont larges, tronquées à leur sommet, et s'allongent sur les épaules en parures.

La seule espèce encore appartient à ce genre, dont le mâle est si remarquable par ses brillantes parures. Nous en donnons la figure et la description.

La seule espèce connue de ce genre vit à la Nouvelle-Guinée d'une manière sédentaire, bien que

Fig. 1 — Casse-Noix

Fig. 2 — Pic commune.

quelques auteurs la supposent soumise à des migrations régulières, suivant les moussons. Elle vit appariée par couples, se tenant dans les arbres de moyenne taille, où elle se nourrit de fruits. Les naturels des îles d'Arou en placent les dépouilles sur leurs casques dans leurs costumes de cérémonie ou de guerre. Ils n'ont jamais vu ces Oiseaux nicher dans leur île, et ils disent qu'ils ne se livrent à la reproduction qu'à la Nouvelle-Guinée, leur patrie. Ils les prennent avec des lacets faits de *gummaty*, ou avec la glu qu'ils retirent du *succom*, ou arbre à pain ordinaire.

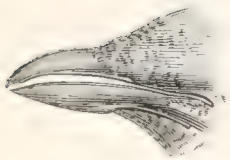

Fig. 73. — *Cicinnurus.*

Fig. 74. — *Cicinnurus.*

Fig. 75. — *Cicinnurus.*

Les Manucodes que nous observâmes aux alentours du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée, y portaient le nom de *Saya*, dans la langue des Papous. Nous ne les rencontrâmes que par couples solitaires, se tenant sur les branches moyennes des tecks et des figuiers d'*amihou*, dont ils recherchaient les fruits.

Cet admirable et rare Paradisier mérite bien le nom de *Spinturnix* ou d'*Incendiaire*, que Pline, dans son *Histoire naturelle*, applique à un Oiseau d'espèce inconnue; car le rouge éclatant de son plumage le fait ressembler, lorsqu'il vole, à un charbon étincelant.

Le Manucode a joué de tout temps un rôle dans les croyances superstitieuses des peuples d'origine malaise. Ses dépouilles, portées en panache ou placées sur les armes des guerriers indiens, devaient empêcher de faillir un jour de combat. De là, le nom de *Manou deonata*, ou *Oiseau divin*, qu'ils leur conservèrent et qu'ils reçurent des langues tidoriennes. Les premiers voyageurs hollandais firent connaître en Europe, sous le nom corrompu de Manucodes, les Paradisiers émeraudes, et ce nom, traduit en latin barbare par Cardan, a été exclusivement transporté par les auteurs modernes à l'espèce qui nous occupe. Les récits exagérés, consignés dans Ausius, ne peuvent plus intéresser que ceux qui aiment les recherches historiques. Certes, le Manucode ne mérite point le titre pompeux de *Roi des Oiseaux de Paradis*, que lui conservent les naturalistes sans y attacher d'importance, et que lui donnaient, au dire des vieux auteurs, les insulaires qui en vendaient les dépouilles. Suivant eux, le Manucode volait toujours en tête des troupes formées par les Émeraudes lorsqu'ils émigrent d'une île dans une autre, et c'était lui qui, chargé de la conservation de la bande, allait goûter l'eau des fontaines placées sur la route, et que les Papous empoisonnent pour obtenir par cette chasse facile un grand nombre de Paradisiers, dont ils convoitent les plumes avec tant d'avidité. Mais ces récits, propagés dans des temps d'ignorance, tombent d'eux-mêmes, et certes les Manucodes, s'ils émigrent, ce qui est incertain, émigrent seuls, ne recherchent point la compagnie des Émeraudes, et il est plus que douteux que les insulaires empoisonnent les eaux où ils vont boire pour se les procurer.

M. Valenciennes, dans son Catalogue de nos collections présenté à l'Institut, avait pris cette femelle pour un Oiseau du genre Merle (*Turdus*). (Lesson.)

Peut-être qu'au lieu de tirer, comme les indigènes, de quelques circonstances particulières les inductions étranges qui viennent d'être rapportées, et au lieu de les traiter purement et simplement

de fables grossières, ainsi que le fait Lesson, doit-on considérer ces faits à la manière de Le Vaillant, qui s'exprime à ce sujet, dans son article *Manucode*, de la façon suivante :

Nous savons déjà, dit-il, que cette espèce vit en troupe, ce que prouve irrésistiblement le nom de Roi des Oiseaux de Paradis que lui ont donné les naturels du pays qu'elle habite, sans cependant qu'il y ait dans cette prétendue royauté autre chose de réel pour le Manucode que d'en illustrer l'origine; car la même chose a lieu à l'égard de tous les Oiseaux qui vivent en troupes, c'est-à-dire qu'il arrive souvent qu'un de ces Oiseaux s'étant écarté de sa bande par des causes quelconques, et ne la retrouvant plus, se réunit à celle d'une autre espèce, et que, voyageant avec elle toute une saison, il y reste attaché, lors surtout qu'il se trouve transporté dans un pays ou dans un canton ordinairement inhabité par les siens. Ceci explique naturellement comment il se fait qu'il arrive tout à coup dans un pays des Oiseaux qu'on n'y avait jamais vus : c'est ainsi qu'en 1804 on vit arriver au Jardin des Plantes, parmi d'autres Oiseaux, une petite troupe de Becs-Croisés qu'on sait ne point se trouver ordinairement dans ce pays-ci. Or, ces sortes de nouveaux venus dans un pays avec une bande d'une espèce qui n'est pas la leur ont, pour l'ordinaire, des habitudes, des mœurs, une manière de se nourrir, le vol, et surtout les allures différentes de ceux de leurs compagnons; ils ne peuvent donc participer à toutes les actions de ces derniers; ils conservent même toujours au milieu d'eux un air étranger, et se tiennent toujours un peu à l'écart de la bande, ce qui les fait paraître en effet la commander et en diriger les actions : de là, la dénomination vulgaire de Roi de tels ou tels Oiseaux, parmi lesquels se trouvent ces étrangers à l'espèce à laquelle ils se sont réunis après avoir perdu leur propre bande. C'est encore ainsi que j'ai vu, l'année dernière (1805), aux environs de Sézanne, dans la Brie, nommer Roi des Étourneaux une Litorne qui se trouvait seule dans une troupe de ces Oiseaux qu'elle avait effectivement l'air de présider, ne pouvant les suivre dans leur vol, ni en imiter les évolutions tournoyantes. Aux environs du cap de Bonne-Espérance, la Veuve-Dominicaine (dont l'espèce vit en troupe comme celle des Bengalis ou des Sénégalis qui y sont de passage, et qu'on y nomme indistinctement *Becs-Rouges*) ne porte pas d'autre nom que celui de *Roi des Becs-Rouges;* c'est qu'après avoir perdu sa bande, et s'être associée à quelque troupe de Bengalis ou de Sénégalis, telle de ces petites Veuves arrive aux environs du Cap avec ces derniers, sur lesquels les irrégularités de son vol, causées par l'extrême longueur de sa queue, ses allures particulières, les couleurs et les attributs propres de son espèce, lui donnent cet air de supériorité dont nous avons parlé plus haut. Il est donc très-probable que le Manucode se trouve quelquefois, et par les mêmes raisons, voyageant avec des bandes de l'espèce de l'Oiseau de Paradis émeraude, dont on le fait roi; mais que ses titres à cette qualité ne sont pas mieux fondés que ceux de la Litorne et de la Veuve-Dominicaine et de tant d'autres. Ceci prouve au surplus que l'espèce de l'Oiseau de Paradis émeraude vit en troupe aussi bien que celle du Manucode; car ces sortes d'associations d'un Oiseau à la bande d'une espèce à laquelle il est étranger ne sauraient avoir lieu qu'entre espèces vivant ainsi. Cela prouverait encore, ce me semble, que le Manucode ne se trouve pas communément dans les cantons de la Nouvelle-Guinée qu'habite le Paradis émeraude; car, s'il se trouvait dans ces contrées des bandes de cette espèce, il est certain que ceux de ces individus qui y arrivent avec des bandes étrangères s'y réuniraient bientôt aux leurs propres, et n'y recevraient par conséquent pas le nom de Rois d'autres espèces. (*Histoire naturelle des Oiseaux de Paradis.*)

MANUCODE ROYAL. *CICINNURUS REGIA.* (Linné, Vieillot.)

Le mâle adulte a $0^m,18$ de longueur totale, les brins de la queue non compris. La tête est forte, et son bec médiocre et jaunâtre; sa langue est ciliée, l'iris est brun, et les tarses sont bleu-azur clair. Une tache noire se dessine à l'angle interne de l'œil, et les narines sont entièrement recouvertes par les plumes veloutées et serrées qui s'avancent jusqu'à la moitié de la mandibule supérieure. Les ailes sont amples, et dépassent dans l'état de repos ($0^m,12$) la queue. Celle-ci est très-courte (un peu plus de $0^m,04$), formée de dix rectrices égales et de deux brins; ces derniers tiennent donc la place des deux rectrices médianes, et apparaissent sous forme de deux tiges grêles ou criniformes, entièrement nues, se prolongeant au delà de la queue, se recourbant en dehors en s'éva-

sant avec grâce (elles ne s'entre-croisent jamais dans l'état de vie), de manière à s'épanouir à leur terminaison, ou, en d'autres termes, à se garnir en dehors seulement de barbes assez longues qui, contournées, forment un disque vide au centre, ou un demi-cercle enroulé ayant l'éclat et le jeu de l'émeraude. On compte aussi une vingtaine de plumes subalaires dont les premières, fort courtes, ont de larges barbes.

Les plumes qui revêtent les narines et le front sont d'un orangé qui passe au rouge, mais qui devient d'un pourpre éclatant et des plus fulgides sur le cou, les parties supérieures, les rémiges et même les rectrices. Le devant du cou est de ce même rouge, teinté de mordoré et parfois de brunâtre sur les côtés. Les nuances de ces diverses parties ont aussi bien l'aspect du velours que son toucher moelleux et doux. Une large écharpe d'un vert métallique traverse la poitrine, et tranche sur le blanc neigeux de tout le dessous du corps. Sur chaque flanc, au-dessous de l'aile, naissent des plumes longuettes, droites, coupées carrément à leur sommet, et grises dans leur plus grande étendue, et que rendent remarquables deux bandelettes étroites, l'une blanche, l'autre roux vif, puis une plus large occupant toute l'extrémité, et d'un vert émeraude des plus éclatants. Les rémiges sont jaunes en dedans, et les rectrices brunâtres en dessus.

Fig. 76. — Manucode royal.

Le jeune âge doit tenir de la femelle dans ses deux premières années, du mâle dans la troisième. Le Vaillant a regardé comme un jeune âge un individu ayant son écharpe thoracique jaune; le ventre mélangé de grisâtre et de brun.

Si le Manucode mâle est sans contredit un des plus brillants Oiseaux de Paradis, sa femelle, jusqu'à ces derniers temps ignorée, découverte par nous dans les vastes forêts de la Nouvelle-Guinée, est venue fournir un nouvel exemple de l'identité de création qui a présidé chez tous les divers membres de la famille à la répartition de leurs attributs corporels. La femelle du Manucode est donc, comme celle des Paradisiers émeraudes, rouges, Sifilets, ou des Épimaques à livrée terne, bariolée de roux, de brun et de bistre. Cette femelle a $0^m,18$ de longueur totale. Son bec, de couleur roussâtre, est légèrement comprimé sur les côtés et élargi à la base. Les plumes du front s'avancent sur les fosses nasales, et dérobent les narines. Les ailes s'étendent jusqu'au milieu de la queue; elles sont concaves, et composées de rémiges assez larges. Les rectrices, au nombre de douze, sont égales, arrondies à leur extrémité, et peu consistantes. Les tarses sont longs de $0^m,03$, garnis de scutelles très-minces, peu apparentes. Les doigts antérieurs, gradués, sont plus faibles que le pouce, dont l'ongle est robuste. Les pieds sont en entier colorés en bleu de ciel tendre dans la vie. Tout le plumage de cet Oiseau est un marron brun sale et jaunâtre, disposé de la manière qui suit : la tête, le dos, les couvertures des ailes et le croupion, sont d'un brun roux foncé uniforme. Les moyennes

couvertures des ailes et les rémiges sont d'un roux ocreux vif, se changeant en brun sur les barbes internes de ces dernières. La queue, en dessus, est d'un roux brun à teinte égale, et d'un brun jaune clair en dessous. Les joues et les côtés du cou sont roux-brun tacheté de jaune roux. L'iris est brun, tout le dessus du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, est d'un jaune roux finement rayé de brunâtre par raies rapprochées et régulières.

Cette femelle n'a point d'éclat, n'a point de parures; sa queue est régulière; en un mot, elle ressemble à un Oiseau obscur, s'il ne s'attachait pas à sa connaissance le haut intérêt que la beauté et la rareté du mâle inspirent aux ornithologistes.

M. Roland, le maître canonnier de la corvette *la Coquille*, dans son voyage autour du monde, qui nous a rendu tant de services par son adresse à la chasse, tua le mâle et la femelle des Manucodes qui enrichissent en ce moment le Muséum d'Histoire naturelle de Paris. (Lesson.)

5me GENRE. — DIPHYLLODE. *DIPHYLLODES.* (Lesson.)

Δις, deux; φυλλον, feuille, brin.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, à arête légèrement arrondie, comprimée sur les côtés, pointu; mandibule inférieure mince, droite, plus courte que la supérieure; l'une et l'autre légèrement entaillée à la pointe.

Narines entièrement cachées par les plumes courtes, serrées et veloutées du front.

Ailes courtes, pointues, subaiguës; *la première rémige la plus courte, les autres atteignant la naissance de la queue.*

Queue brève, carrée, formée de douze rectrices, dont dix rectilignes à leur sommet, les deux autres moyennes très-longues, recourbées, réduites à une tige amincie et filiforme au sommet, garnies de barbes rudimentaires sur leur bord externe.

Tarses médiocres, scutellés.

Plumes du cou, sur les épaules, droites, imbriquées, régulièrement recouvertes en tuiles; celles du devant du cou en ligne droite, disposées en mosaïque. (Lesson.)

A l'époque où Lesson écrivait son *Histoire des Paradisiers*, il n'existait qu'une seule espèce de ce genre, dont le mâle seul fut connu. Depuis, et tout récemment, en 1850, M. Ch. Bonaparte en a décrit une seconde espèce, qu'il a dédiée à l'idée abstraite de République, sous le nom de *Diphyllodes respublica*.

La première espèce, type du genre, la seule espèce connue jusqu'à ces derniers temps sous le nom de *Magnifique* ou de *Manucode à bouquets* (dont nous donnons la figure et la description), se rapproche plus du vrai Manucode que de tout autre genre de Paradisiers. Comme chez le premier, le bec, plus court que la tête, est comprimé sur les côtés, ayant les fosses nasales abondamment revêtues de plumes courtes, serrées et veloutées. Comme chez le Manucode mâle, les deux rectrices moyennes s'allongent en deux longs brins recourbés, mais avec cette différence que ces deux brins se terminent en pointe, et se trouvent garnis de fines barbules sur leur bord externe. Ce qui caractérise assez nettement le Diphyllode, ce sont les plumes allongées et imbriquées du manteau, les plumes en pavé du devant du corps, et les ailes moins longues que la queue, bien que celle-ci soit courte; ailes moins amples, plus pointues, que celles des Manucodes. Les flancs n'ont point non plus les parures de ces derniers.

Le Diphyllode, que Guéneau de Montbeillard a nommé, le premier, *Manucode à bouquets*, par rapport aux plumes rangées en faisceau derrière le cou, paraît être identique avec le Paradis huppé ou *Manucodiata cirrhata*, qu'Aldrovande a décrit d'après des peaux évidemment falsifiées par les préparateurs, et dont quelques auteurs ont fait à tort une deuxième espèce. (Lesson.)

Gobe-Mouche de Bonaparte

DIPHYLLODE MAGNIFIQUE ou MANUCODE A BOUQUETS. (Guéneau de Montbeillard). *DIPHYLLODES MAGNIFICA.* (Scopoli, Lesson.)

Les deux bouquets dont j'ai fait le caractère distinctif de cet Oiseau se trouvent derrière le cou et à sa naissance. Le premier est composé de plusieurs plumes étroites, de couleur jaunâtre, marquées près de la pointe d'une petite tache noire, et qui, au lieu d'être couchées comme à l'ordinaire, se relèvent sur leur base, les plus proches de la tête jusqu'à l'angle droit, et les suivantes de moins en moins.

Fig. 77. — Diphyllode magnifique.

Au-dessous de ce premier bouquet, on en voit un second plus considérable, mais moins relevé et plus incliné en arrière. Il est formé de longues barbes détachées qui naissent de tuyaux fort courts, et dont quinze ou vingt (selon Le Vaillant, plus de cent) se réunissent ensemble pour former des espèces de plumes couleur de paille. Ces plumes semblent avoir été coupées carrément par le bout, et font des angles plus ou moins aigus avec le plan des épaules.

Ce second bouquet est accompagné, de droite et de gauche, de plumes ordinaires, variées de brun et d'orangé, et il est terminé en arrière, je veux dire du côté du dos, par une tache d'un brun rougeâtre et luisant, de forme triangulaire, dont la pointe ou le sommet est tourné vers la queue, et dont les plumes sont décomposées comme celles du second bouquet.

Un autre trait caractéristique de cet Oiseau, ce sont les deux filets de la queue; ils sont longs d'environ un pied ($0^m,33$,) larges d'une ligne, d'un bleu changeant en vert éclatant, et prenant naissance au-dessus du croupion. Dans tout cela, ils ressemblent fort aux filets du genre précédent; mais

ils en diffèrent par leur forme, car ils se terminent en pointe, et n'ont de barbes que sur la partie moyenne du côté intérieur seulement.

Le milieu du cou et de la poitrine est marqué, depuis la gorge, par une suite de petites lignes transversales qui sont alternativement d'un beau vert clair changeant en bleu, et d'un vert canard foncé.

Le brun est la couleur dominante du bas-ventre, du croupion et de la queue; le jaune roussâtre est celle des pennes des ailes et de leurs couvertures; mais les pennes ont de plus une tache brune à leur extrémité.

Au reste, cet Oiseau est un peu plus gros que celui dont nous venons de parler à l'article précédent; il a le bec de même, et les plumes du front s'étendent sur les narines, qu'elles recouvrent en partie.

Les plumes de la tête sont courtes, droites, serrées, et fort douces au toucher; c'est une espèce de velours de couleur changeante, comme dans presque tous les Oiseaux de Paradis, et le fond de cette couleur est un mordoré brun; la gorge est aussi revêtue de plumes veloutées; mais celles-ci sont noires, avec des reflets vert doré. (Guéneau de Montbeillard.)

Longueur totale, $0^m,19$ à $0^m,20$.

Le bec est brunâtre à la base, et jaune à la pointe. Les tarses et les pieds, desséchés, paraissent avoir été à teinte cornée ou jaunâtre.

Les Papous du havre de Dorey nous vendirent une dépouille de Magnifique en mauvais état. Ce fut la seule que nous observâmes durant notre séjour sur ce point du globe. Les auteurs s'accordent tous à donner pour patrie à cette espèce la Nouvelle-Guinée.

Le Vaillant, dans la planche x de ses *Oiseaux de Paradis*, a fait figurer un individu qu'il regarde comme un jeune âge, et cet ornithologiste suppose avec juste raison que la femelle doit avoir une livrée terne et bariolée. Il va même jusqu'à dire le plumage brun en dessus, gris rayé de noir en dessous, avec les ailes roussâtres. Certes, cette femelle doit être, comme toutes celles que nous connaissons, privée des parures des mâles, des brins de la queue, et peinte de roussâtre, avec des traits en zigzags bruns sous le corps. (Lesson.)

QUATRIÈME FAMILLE. — ÉPIMACHINÉS.

Nous réunissons sous le nom d'Epimachinés un petit groupe d'Oiseaux qui nous paraît très-naturel, et que tous les auteurs indistinctement semblent, pendant longtemps, n'avoir point compris, car on ne peut se dissimuler les fluctuations sans nombre dont il a été l'objet.

C'est avec les Huppes et les Promérops que les anciens naturalistes rangeaient la seule espèce connue par eux; et, bien que Le Vaillant, Cuvier, Vieillot et Temminck aient eu sous les yeux les autres Épimaques, on voit ces auteurs les placer loin des Oiseaux de Paradis dans les coupes purement artificielles de leurs méthodes. C'est ainsi que Cuvier les maintient dans ses Passereaux ténuirostres ou Huppes; Vieillot, dans ses Sylvains épopsides; Temminck, dans ses Anisodactyles, etc. (Lesson.)

Lesson lui-même, dans son *Traité d'Ornithologie* (1831), avait sacrifié aux idées reçues, bien que depuis (1835) il eût reconnu que cette famille des Épimaques tenait de près à celle des Paradisiers, et qu'elle devait être un lien intermédiaire entre les *Coraces* et les vrais *Méliphagidés*, ou cette famille qu'il avait nommée, dans son *Manuel* (1828), *Philédonés*.

C'est Swainson d'abord, puis d'après lui M. De La Fresnaye, qui, l'un en 1827, l'autre en 1833, et depuis en 1847 (*Rev. zool.*), retrouvant très-prononcés chez les Épimaques, l'un le carac-

tère pénicillé de la langue, l'autre les caractères de doigts robustes, armés d'ongles forts et arqués et d'un pouce vigoureux, considérèrent ces caractères comme un indice non douteux que ces Oiseaux devaient être aussi du nombre des Méliphages. Aussi le naturaliste anglais fit-il de son genre *Ptiloris* le passage de ces derniers aux Paradisiers. « Ils ont en effet, ajoutait l'ornithologiste français (les espèces à queue courte principalement, tel que l'Épimaque royal de la Nouvelle-Hollande), tous le faciès des Souï-Mangas, et n'ont nul rapport avec les Huppes à pieds d'Alouette, près desquelles on les avait placés à cause de leur bec grêle et arqué. Mais on sait combien la forme du bec peut induire en erreur, si on l'employait seule comme moyen de classification; car, dans le genre Picucule, par exemple, une espèce se fait remarquer par un bec de Promérops, et une autre par un bec de Fauvette, une autre enfin par un bec de Sittelle, etc. » (*Magas. de Zool.*, 1833.)

Ce qui est remarquable dans les idées de Swainson et de M. De La Fresnaye, c'est qu'à l'époque où elles ont été émises par ces savants on ne possédait aucun détail, ni sur la conformation de la langue chez les Épimachinés, notamment chez les Ptiloris, ni sur leurs mœurs.

Malgré ces exemples, il est curieux de voir M. Gray, fidèle en cela aux données de Cuvier, dont il a en général adopté les grandes divisions tirées de la forme du bec, laisser encore les Épimaques dans ses Upupidés.

M. Ch. Bonaparte, plus logique et mieux inspiré, en a fait une famille intermédiaire entre celle de ses Irrisoridés et celle de ses Paradiséidés.

On conçoit en effet qu'un caractère purement artificiel comme celui du bec ne doit pas suffire seul pour diriger les vues d'un classificateur, mais qu'il est nécessaire d'adjoindre à cette diagnose ceux naturels tirés de la forme des ailes et surtout des pattes, organes locomoteurs par excellence (Lesson), et nous ajouterons ceux tirés de la forme de la langue, indice non trompeur des habitudes et des mœurs.

Les Épimaques ne diffèrent donc des vrais Paradisiers que par un plus grand allongement du bec, qui s'amincit et se recourbe; mais, comme aux Paradisiers, les plumes veloutées du front s'avancent sur les narines. Les mandibules sont dentées à leur pointe, et leur commissure ample s'étend jusque sous l'œil. Les pieds sont forts, avec de larges scutelles sur l'acrotarse, et ont un pouce notablement robuste. Les ailes dépassent légèrement le croupion, et leurs premières rémiges sont taillées en lames d'épée, tandis que les suivantes sont larges et obtuses à leur sommet.

Les mâles sont vêtus d'une splendide livrée : celle des femelles est terne, ondée de brunâtre sur un fond roussâtre; les jeunes tiennent à la fois de leurs père et mère.

Toutes les espèces, à l'exception de l'Épimaque royal, qui habite la Nouvelle-Galles du Sud, sont de la Nouvelle-Guinée. (Lesson.)

Lesson composait cette famille de quatre genres :

1° Ptiloris (*Ptiloris*), Swainson;
2° Épimaque (*Epimachus*), Cuvier;
3° Falcinelle (*Seleucidis*), Lesson;
4° Canéliphage (*Cinnamolegus*), Lesson.

M. G. R. Gray ne fait entrer dans la sienne que deux genres :

1° *Epimachus*, se composant de tous les types des genres qui précèdent;
2° *Neomorpha!* Gould.

Nous nous rangeons au sentiment de Lesson, partagé par M. Ch. Bonaparte, sans adopter toutefois la substitution faite par ce dernier naturaliste du nom d'*Epimachus*, Cuvier, à celui de *Cinnamolegus*, et celui de *Craspedophora*, Gray, à celui d'*Epimachus*, Lesson, ce qui constitue nos Épimachinés de la manière suivante :

1° *Seleucides;*
2° *Ptiloris;*
3° *Epimachus;*
4° *Cinnamolegus.*

Les Epimachinés relient parfaitement les Paradiséidés aux Irrisoridés.

1er GENRE. — FALCINELLE. SÉLEUCIDE ou *SELEUCIDIS*. (Lesson.)

Nom donné par les anciens à un Oiseau d'espèce inconnue.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long que la tête, presque droit, à bords lisses, comprimé sur les côtés, à commissure ample, fendu jusque sous les yeux; la mandibule supérieure presque droite, terminée en pointe recourbée, dentée sur les bords, à arête lisse et entamant les plumes du front; l'inférieure mince et droite.

Fig. 78. — *Falcinella.*

Narines oblongues, triangulaires, en partie cachées par les plumes veloutées du front, et ouvertes dans un sillon latéral.

Ailes médiocres, s'étendant jusqu'au croupion, surobtuses; *la première rémige la plus courte, les troisième, quatrième et cinquième les plus longues de toutes.*

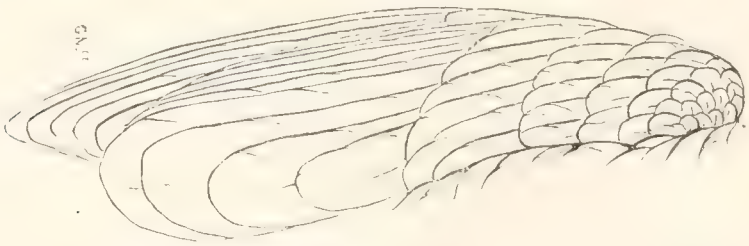

Fig. 79. - *Falcinella.*

Queue courte, subrectiligne ou échancrée, composée de douze rectrices à peu près égales.

Tarses médiocres, forts, dentelés, à doigt intermédiaire soudé à l'externe à la base; le pouce robuste et long; tous les doigts armés d'ongles recourbés, acérés; comprimés latéralement.

Le genre *Séleucide*, tel que nous le concevons, ne comprend ainsi qu'une espèce, remarquable par l'éclat extraordinaire de ses parures. Cet Oiseau, que quelques auteurs, et Cuvier entre autres, ont nommé *Paradisier à douze filets*, a ses parures des flancs terminées au contraire chacune par un filet, de sorte que le nom de *Multifil* qu'on lui a appliqué lui convient parfaitement.

Les Séleucides se distinguent des Ptiloris et des Épimaques parce qu'ils n'ont point de plumes écailleuses ni sur la tête ni sur le cou. Leur bec est aussi plus droit, bien qu'il ne diffère en rien d'essentiel. Les plumes des flancs, chez les mâles, s'allongent beaucoup, sont très-touffues, très-lâches, et terminées par des brins criniformes, caducs, et en nombre très-irrégulier, parfois considérable, le plus souvent restreint; ces brins doivent en effet se briser à mesure que l'Oiseau ac-

Fringille pourpré.

quiert de l'âge, car ils ne sont que le prolongement du rachis des plumes costales amplement développées. (Lesson.)

Les mœurs et les habitudes de cet admirable Oiseau, dont nous donnons la figure et la description, sont inconnues. On sait seulement qu'il vit à la Nouvelle-Guinée, car ses dépouilles arrivent en Europe par la voie des Hollandais, qui les achètent dans les Moluques aux trafiquants malais.

SÉLEUCIDE MULTIFIL. *SELEUCIDIS ALBA*. (Blumenbach, Ch. Bonaparte

Ce magnifique Oiseau a 28 pouces de longueur totale; le bec et les pieds noirs; les plumes veloutées du front s'avancent jusque sous les narines; la queue, courte, presque rectiligne, a ses rectrices roides, d'un violet noir, avec quelques ondes transversales brunâtres. La tête, le cou, le manteau et la poitrine, sont d'un noir velouté des plus riches, avec des teintes brillantes purpurines et

Fig. 80 — Falcinelle multifil

violettes qui étincellent suivant la direction des rayons lumineux. Les plumes du bas du thorax prennent de l'ampleur, s'élargissent et dessinent une sorte de camail ample. Elles sont délicatement frangées d'émeraude sur leur pourtour. Le bas du dos, le croupion, le ventre et les couvertures des jambes et de la queue, sont d'un blanc neigeux. On remarque quelques plumes sur les côtés ayant une teinte verte, avec des reflets bleu d'acier bruni. Les plumes des flancs, ou subalaires, sont assez semblables à celles des Paradisiers émeraudes; elles sont élargies, décomposées, à barbes flottantes d'un jaune tendre ou parfois orangé qui s'efface aisément, et auquel succède un blanc mat. Ces plumes ont toutes un rachis un peu roide, terminé, chez les plus fortes et les plus proches

des ailes, par des brins en forme de crins, longs de $0^m,22$ à $0^m,28$, entièrement nus et flexueux. Les couvertures de la queue, en dessus comme en dessous, sont d'un beau noir brillant.

La femelle du Multifil est inconnue.

2me GENRE. — PTILORIS. *PTILORIS*. (Swainson.)

Par contraction de πτιλον, penne, et ορυξ, creusé en forme de faux ou de pioche

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long que la tête, comprimé sur les côtés, légèrement arqué, pointu, à commissure s'ouvrant jusque sous l'œil, sans échancrure à la pointe.

Narines en partie cachées par les plumes écailleuses (et non veloutées) du front.

Ailes courtes, concaves, s'étendant jusqu'au croupion, surobtuses, *à première et deuxième rémiges étroites, courtes, pointues; les suivantes arrondies; la première la plus courte, les cinquième, sixième et septième, égales, les plus longues.*

Queue médiocre, arrondie, formée de douze rectrices circulaires à leur sommet, qui est mucroné.

Tarses médiocres, scutellés, de la longueur du doigt médian, terminés par trois doigts, dont celui-ci est le plus long, et se trouve soudé à la base avec l'interne : pouce robuste, puissant, égal avec son ongle, qui est le double de celui du doigt médian, à la longueur du tarse; tous les doigs, du reste, armés d'ongles recourbés, acérés, comprimés, mais grêles

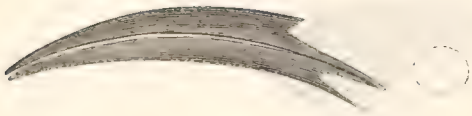

Fig. 81. — *Ptiloris.*

Fig. 82 — *Ptiloris.*

Langue fibreuse et en pinceau, comme celle des Méliphaginés. Plumes des flancs larges, lâches, arrondies, comme écailleuses et frangées sur leurs bords. Plumage des mâles sericéeux, avec des plumes métallisées, écailleuses; celui des femelles roussâtre, grivelé et sans éclat.

Ce genre renferme aujourd'hui trois espèces, dont une de l'Australie, et deux de la Nouvelle-Guinée. Nous citerons le *Ptiloris*, dédié par M. Gould à la reine d'Angleterre sous le nom de *Ptiloris Victoriæ*. (1848.)

Pendant longtemps, on a été sans aucun renseignement sur les habitudes des Oiseaux de ce genre. Pour la première fois, M. Gould, dans la vingt-septième livraison de son grand ouvrage sur les

Oiseaux d'Australie, parue en 1847, donne en ces termes quelques détails de mœurs qui viennent à l'appui des prévisions de Swainson, de M. De La Fresnaye et de Lesson sur le *Ptiloris Paradisæus* :

« J'ai été informé, dit-il, par plusieurs personnes qui ont observé cet Oiseau dans son pays natal, le sud-est de l'Australie, qu'il a plusieurs des habitudes des *Climacteris* (Echelets, Tem.), et qu'il escalade comme eux les troncs verticaux des arbres. Je n'ai pu me convainvre par moi-même de cette particularité; mais, en observant la conformation de cet Oiseau, il m'a paru qu'il offrait plus d'analogie avec ce genre qu'avec tout autre. D'après la brièveté et la troncature de ses ailes, l'action du vol doit être très-limitée chez lui, et restreinte probablement au trajet d'un arbre à l'autre ou d'une partie de la forêt qu'il habite à une autre partie de la forêt. »

C'est en conséquence de ces renseignements que M. Gould a dessiné sur la planche où il en a donné la figure trois individus de cette espèce à l'extrémité d'un tronc desséché; un mâle est représenté se tenant cramponné verticalement le long du tronc à la manière des Pics, et la femelle apparaît à l'orifice de cet arbre creux, ayant toute la partie postérieure du corps cachée dans son intérieur, position naturelle à tous les Oiseaux grimpeurs qui se réfugient dans l'intérieur des arbres creux.

Grâce aux investigations de J. Verreaux, qui a eu occasion de voir et d'observer ce Ptiloris par lui-même, nous pouvons aujourd'hui compléter ces renseignements, surtout quant à la conformation de la langue.

Quoique cet Oiseau, dit-il, soit modelé sur des formes plus volumineuses que les Climactéris de l'Australie, cette espèce paraît avoir tant de similitude avec ces dernières, qu'il faudrait, suivant moi, en faire un rapprochement intime. Ainsi, comme les espèces du genre Climactéris, notre bel Oiseau se tient souvent sur le corps des arbres énormes qui couvrent une grande partie de ce sol encore si peu connu sous le rapport scientifique. Cependant, quoique cette espèce soit principalement insectivore, il est bon de dire qu'à certaines époques de l'année elle émigre des ravins qui lui sont favoris pour se réfugier dans ces immenses forêts, et y chercher les baies de diverses espèces de végétaux, tant de lianes que d'arbres. Son bec long et acéré paraissant peu propice à ce mode de nourriture, nous devons dire et affirmer que ce fait n'est qu'accidentel, et qu'il n'a lieu que lorsque ces baies sont déjà attaquées par les divers Insectes qui détruisent ces graines, souvent même avant leur maturité. Cet Oiseau, comme je l'ai observé, ne se perche que rarement, et se voit le plus ordinairement sur les arbres ou sur les grosses branches, cherchant les larves et les Insectes mous qui leur sont le plus convenables (car, bien qu'en Australie les écorces ne soient pas ni aussi lâches, ni aussi molles qu'en Tasmanie, on y rencontre souvent d'énornes quantités de larves, principalement de Diptères) : beaucoup de Punaises et même de Cigales. Ce fait m'a été confirmé par l'ouverture de l'estomac. Quant aux formes massives de cette espèce, elles sont très-appropriées à son genre de vie. Aussi l'inspection seule des tarses et des longs doigts nous suffit-elle pour supposer avec juste vérité qu'elle représente, en Australie, nos Grimpereaux de muraille, comme les représentent également les Climactéris, qui ne se servent pas plus de leur queue que ne le font ces derniers. Je dois également dire que la langue de cet Oiseau est fibreuse comme celle des Méliphages. J'ai observé qu'il était rare de voir plus d'un couple ensemble, volant d'un arbre à l'autre, montant et descendant absolument comme ces derniers, et, comme eux, courant assez souvent sur le sol pour y rechercher les larves détachées de l'endroit déjà fouillé. Les jeunes de l'année se retrouvent, comme dans beaucoup d'autres espèces, en assez grand nombre. (*Notes mss. de Zool. tasm. et austr.*)

J. Verreaux a également observé que le passage de la livrée du jeune âge à l'âge adulte s'opère sans ce qu'on appelle l'intervention de la mue, c'est-à-dire sans la chute des plumes, et par la coloration progressive de chacune d'elles, comme chez les Souï-Mangas.

PTILORIS PARADIS. *PTILORIS PARADISÆUS* (Shaw, Swainson.)

Le Ptiloris paradisier mâle a de $0^m,280$ à $0^m,305$ de longueur totale, et le bec entre pour $0^m,04$ dans cette dimension, en le mesurant depuis les plumes du front jusqu'à la pointe; car il est largement

fendu, et sa commissure avance jusque sous les yeux. La couleur du bec, celle des tarses et des ongles, est un noir mat. La queue est élargie, presque rectiligne, et composée de dix rectrices. Les ailes sont moyennes, concaves, la première rémige très-courte, la deuxième plus longue, les cinquième, sixième, septième et huitième, presque égales et les plus longues de toutes.

Fig. 85. — Ptiloris paradis

Le dessus de la tête est revêtu de plumes écailleuses d'un vert bleuâtre d'acier irisé : une cravate triangulaire occupe le devant du cou et de la gorge, en formant un plastron de plumes écailleuses brillantes, et jouissant de tout l'éclat de l'émeraude, en prenant sous les rayons lumineux divers reflets chatoyants et métallisés. Ces plumes sont triangulaires, colorées en vert olive mat, et comme frangées sur les bords, tandis que leur portion moyenne est à facettes qui resplendissent. Les plumes du dos, des ailes, ont la douceur du velours, et leur couleur noire intense en offre l'aspect et la nature sericéeuse sous un certain jour, tandis que, différemment éclairées, elles prennent les teintes les plus suaves du velours noir ponceau passant au riche violet; des plumes comme écailleuses recouvrent aussi l'abdomen; elles sont plus fermes que celles du cou et de l'occiput, noires, sericéeuses au centre, et frangées de cuivre rosette et d'acier chatoyant.

La queue est courte, presque rectiligne, et les rectrices sont d'un vert doré uniforme en dessus. Les tarses sont noirs, garnis de scutelles en avant et d'aréoles réticulées en arrière; les ongles des trois doigts antérieurs sont très-robustes, très-crochus, comprimés sur les côtés et concaves en dessous; celui du pouce est le plus puissant.

Le bec, légèrement fléchi dans sa longueur, est très-comprimé sur ses bords, et la commissure se déjette un peu en se recourbant en dessous; les narines sont percées dans une membrane située sur une fossette que les plumes du front recouvrent en partie.

La femelle a $0^m,29$ de longueur totale. La queue entre pour $0^m,10$ dans cette dimension, et dépasse les ailes de $0^m.05$.

Les plumes qui recouvrent la tête, depuis le front jusqu'à l'occiput et les joues, sont d'un gris brun, et chaque très-petite plume est rayée en long d'un trait blanc. Un sourcil blanchâtre assez large se dessine derrière les yeux. Les petites plumes du tour des yeux, du rebord de la mandibule inférieure, et celles des jugulaires, sont blanchâtres, teintées de roux vif. Le dos, les couvertures des ailes, le croupion, sont d'un gris olivâtre brun uniforme : les rémiges et les rectrices d'un fauve brunâtre, parfois tirant au blond vif. Le rebord de l'aile est varié de blanc et de brun, ainsi que le

dedans; les rémiges en dessous sont brunes près des tiges, et couleur rouille ou d'un blond doré sur leurs bords.

La gorge est blanchâtre, sans tache : le devant du cou, ses côtés, le thorax, et toutes les parties inférieures, jusqu'aux plumes tectrices de la queue en dessous, sont d'un gris teint de roux, et sur le milieu se dessine en forme de V, et souvent de fer de lance, un ruban fauve noirâtre. Les plumes du bas-ventre sont seulement rayées en travers de ce même trait noir. Le bec et les pieds sont bruns.

On trouve cette espèce au port Macquarie et à Morton-Bay.

C'est de 1824 à 1825 qu'elle fut découverte, et que la décrivirent Shaw et Swainson, et, jusqu'en 1848, elle fut l'unique du genre. C'est depuis cette dernière époque que les deux autres espèces ont été découvertes.

3me GENRE. — ÉPIMAQUE. *EPIMACHUS*. (G. Cuvier.)

Επιμαχος, nom grec d'un très-bel Oiseau des Indes, d'espèce indéterminée

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long que la tête, atténué à l'extrémité, recourbé, comprimé, arrondi, à mandibules robustes, dentées à la pointe, à bords lisses et coupants, à commissure ample, fendue jusqu'aux yeux.

Narines entièrement cachées par les plumes soyeuses du front, qu'entame l'arête convexe du bec.

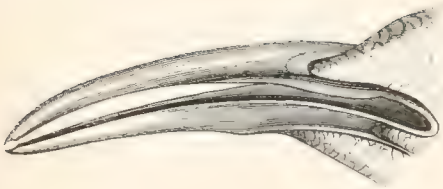

Fig. 84. — *Epimachus.*

Fig 85 — *Epimachus.*

Ailes amples, dépassant le croupion, à première rémige courte, taillée ainsi que la seconde en lame de sabre, subobtuses, *la troisième plus courte que la deuxième, et brusquement tronquée ou coupée carrément au sommet; les cinquième, sixième et septième égales et les plus longues de toutes; celles-ci avec une pointe mucronée.*

Queue médiocre, égale, composée de six rectrices carrées au sommet.

Tarses robustes, de la longueur du doigt médian, scutellés, à pouce très-robuste, à doigts armés d'ongles crochus, recourbés, aplatis en dessous et cannelés sur les côtés.

Parures des flancs formées, chez les mâles, de longues plumes décomposées, filamenteuses. (Lesson.)

Fig. 86. — *Epimachus.*

Si, par l'ensemble général des formes, à part ses ornements, l'Épimaque ressemble aux Ptiloris, il en diffère considérablement par la structure du bec. Ainsi, chez l'Épimaque, cet organe est moins courbé que chez les Ptiloris; il est beaucoup plus robuste en toutes ses parties; les deux mandibules en sont fortement échancrées à leur pointe; depuis la base de la commissure jusque vers le milieu de sa longueur, la mandibule supérieure porte un développement ou évasement de ses bords qui sert, en cette partie, de recouvrement à la mandibule inférieure; de plus, le menton ou base de cette dernière mandibule, au lieu de servir de prolongement ou de continuité à la ligne courbe qu'elle dessine parallèlement à l'arête supérieure, se rétrécit de manière à former une brisure à cette même ligne, qui offre ainsi un renflement vers la moitié de sa longueur; enfin le bec des Ptiloris est exactement un bec de Souï-Manga; il en est différemment, comme on le voit, de celui de l'Épimaque. Il n'y a pas moins de différence entre l'aile des Ptiloris et celle de l'Épimaque. Chez celui-ci l'aile offre un type tout à fait anomal et exceptionnel dans toute la classe des Oiseaux Ainsi la première et la seconde rémige, distancées l'une de l'autre de $0^m,04$, dessinent tout à fait de dehors en dedans une véritable lame de sabre; les quatre suivantes, au contraire, sont coupées carrément et offrent un développement de barbules en largeur de $0^m,03$; mais, ce qui est particulier, c'est que la troisième est plus courte que la seconde; quoique coupées carrément en apparence, les autres rémiges présentent à leur milieu une espèce de pointe provenant d'une faible saillie du rachis. Enfin les pattes et les pieds offrent avec ces parties, chez les Ptiloris, les mêmes différences que le bec : tout en est plus fort, plus épais et plus robuste.

Nous ignorons le motif qui a décidé M. Ch. Bonaparte à préférer pour cette espèce le nom de *Craspedophora*, Gray (1840), à celui d'*Epimachus*, que lui avaient donné Vieillot et Cuvier, qui, lui, en avait fait le type du genre pour le transporter au contraire à l'*Epimachus speciosus* de Gray, qui est le *Cinnamolegus* de Lesson.

La seule espèce connue vit à la Nouvelle-Guinée; nous en donnons la figure et la description

ÉPIMAQUE PROMÉFIL. (Levaillant.) *EPIMACHUS MAGNIFICUS.* (Vieillot.)

La figure que Le Vaillant a le premier donnée de ce magnifique et somptueux Épimaque était mutilée, et personne n'avait encore signalé à notre connaissance un Proméfil complétement intact, quand Lesson l'a figuré dans son *Histoire naturelle des Paradisiers.*

L'Épimaque proméfil mâle a près de $0^m,36$ de longueur totale. Son bec a $0^m,055$. Les ailes dépassent un peu la queue. Le bec et les tarses sont noirs. Les mandibules sont robustes, à narines vêtues de plumes soyeuses dans toute l'étendue de la fosse nasale et dans l'intervalle des branches de la mandibule inférieure...

Le plumage, d'un noir velours, à nuance pourpre sous certains reflets, est d'une exquise douceur au toucher. Le devant du cou est couvert par un long plastron d'écailles imbriquées, gaufrées et d'un vert bleu très-métallisé; une bordure noire encadre la partie inférieure de ce plastron, et une bordure d'or vert en fixe la limite sur le thorax. Le ventre est noir, à teinte pourpre des plus vives;

sur chaque flanc sont implantées de longues plumes décomposées, poilues, molles, qui retombent d'une manière gracieuse en parures capillacées.

La queue est courte, composée de rectrices dures, très-roides et coupées carrément à leur sommet comme avec des ciseaux. Ces rectrices sont droites, d'un noir velouté partout, excepté les deux moyennes, qui sont d'un vert sablé d'or et splendides.

Les ailes sont, ainsi que nous l'avons déjà dit et démontré, la partie la plus remarquable de l'organisation de l'Épimaque proméfil; elles sont puissantes, plus longues que la queue, composées de rectrices rigides, à tiges solides. Quant à leur coloration, elle est entièrement noire...

Fig. 87. — Épimaque promefil

L'Épimaque proméfil femelle a $0^m,32$ de longueur totale. Dans ces dimensions le bec entre pour $0^m,055$, depuis la commissure jusqu'à la pointe, et la queue pour près de $0^m,10$. Les tarses de l'articulation, à la naissance des doigts, ont $0^m,04$, et le pouce, y compris l'ongle, en a presque autant, ainsi que le doigt médian. Les deux latéraux, à peu près égaux, sont un peu plus courts que celui du milieu. .

Le bec est rougeâtre. Les tarses sont d'un noir intense et les ongles cornés. Les plumes du front sont courtes et de nature soyeuse; toutes les plumes du corps sont molles, douces au toucher; leur teinte, sur le cou, le dos, le croupion, est d'un roux blond cannelle d'une seule nuance. Les ailes, y compris les rémiges, la queue, sont en entier du même roux blond cannelle frais et sans mélange.

Une sorte de sourcil varié de blanc et de gris surmonte l'œil, et tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, sur les flancs comme en dedans sur le rebord des ailes, est à fond blanc, d'abord finement strié, striures qui, sur le devant du cou, se changent en raies brunes émaillant toutes les parties inférieures...

Les Épimaques mâles ont d'éclatantes parures, et les femelles un plumage généralement roux et terne; autre analogie assez remarquable entre ces Oiseaux, les Colibris et les Souï-Mangas.

C'est dans les immenses et profondes forêts qui enceignent le havre de Doréy à la Nouvelle-Guinée que se trouve l'Épimaque proméfil. (Lesson.)

4me GENRE. — CANNELLIPHAGE. *CINNAMOLEGUS*. (Lesson.)

Ce nom, qui signifie *cueille-cannelle*, est celui qui, selon Pline, était donné en Arabie à un Oiseau qui nichait sur les cannelliers, et que les aborigènes tuent avec des flèches plombées.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec deux fois plus long que la tête, recourbé, robuste, comprimé sur les côtés, égal en diamètre dans les deux tiers de sa longueur, à arête convexe, à mandibules presque égales, l'inférieure à peine plus courte que la supérieure; toutes les deux dentées à l'extrémité.

Narines basales, cachées par les plumes veloutées du front.

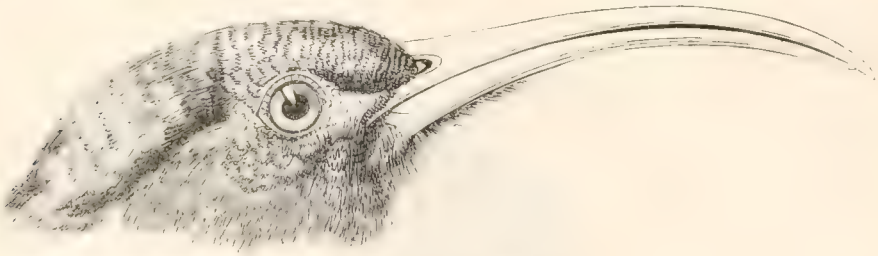

Fig. 88. — *Cinnamolegus magnus.*

Ailes médiocres, dépassant à peine le croupion, à première rémige courte.

Queue très-longue, composée de douze rectrices très-étagées, fermes, à barbes larges et roides sur leurs bords, arrondies au sommet.

Tarses robustes, scutellés, trapus, de la longueur du doigt médian; le pouce égal au tarse, et ayant l'ongle le plus long et le plus recourbé; les ongles des doigts antérieurs plus faibles et peu recourbés.

Fig. 89. — *Cinnamolegus magnus*

Scapulaires et couvertures alaires formant de chaque côté deux bouquets de plumes élargies et évasées à leur extrémité, ou arrondies, ou terminées en pointe, et métallisées. Plumes uropygiales décomposées, très-finement barbelées. (Lesson.)

Sonnerat est le premier qui ait fait connaître l'unique espèce type de ce genre, dont nous donnons la figure et la description. Aucun individu n'est encore parvenu complet en Europe, où les dépouilles arrivent toujours mutilées. On ignore ses mœurs, ses habitudes et son genre de vie. Elle habite la Nouvelle-Guinée.

Les Cannelliphages, selon Lesson, conduisent des Épimaques aux véritables Sucriers par l'intermédiaire du Philédon Moho et du Promérops du Cap.

Les plumes qui recouvrent le crâne sont écailleuses; celles du menton piliformes. Les plumes des flancs ont les barbes externes bien plus longues que les internes, et se trouvent recourbées et élargies à leur sommet; toutes sont amples, allongées, et forment deux larges parures sur les côtés, surmontés par deux touffes épaisses de plumes longues, droites et pointues. La queue est énormément longue, de manière que les rectrices, toutes taillées en lame d'épée, se trouvent être, les deux médianes plus longues, les latérales plus courtes, et successivement très-étagées, car les deux plus externes ont à peine $0^m,16$ de longueur, suivant les individus.

Les femelles possèdent une livrée terne émaillée de bariolures brunâtres. (Lesson.)

CANNELLIPHAGE PAPOU. (Lesson.) *CINNAMOLEGUS MAGNUS.* (Gmelin, O. des Murs.)

Lorsque cet Oiseau est bien adulte et du sexe mâle, il a jusqu'à $1^m,16$ de longueur, et, dans ces dimensions, le corps n'entre guère que pour $0^m,22$ à $0^m,25$. Son bec, long de $0^m,08$ à $0^m,09$, est

Fig. 90. — Cannelliphage papou

fortement recourbé, de couleur noire; ses tarses sont de la même couleur. L'iris est, dit-on, d'un jaune noirâtre. La tête est revêtue de plumes imbriquées, de forme écailleuse, et qui ne dépassent

pas l'occiput; elles sont d'un vert glauque métallisé. Sous le menton, des plumes soyeuses s'avancent jusqu'entre les branches de la mandibule inférieure, et sont teintes en cuivre rouge, à reflets d'iode. Le corps est abondamment fourni de plumes lâches, brunâtres, avec des reflets luisants, dorés et violâtres. Celles du dos sont d'un vert brillant, ainsi que le haut de l'abdomen et la poitrine. Les ailes sont noir violâtre. La queue est formée de douze rectrices très-étagées; les deux moyennes sont les plus longues, les deux externes sont les plus courtes. Elles sont uniformes, à pointes mousses à leur sommet, à rachis dur et droit, d'un brun teint de vert-émeraude en dessus, et uniformément marron brun ou chocolat foncé en dessous. Les dimensions de ces rectrices varient beaucoup, et c'est ainsi que les médianes ont depuis $0^m,64$ jusqu'à $1^m,00$ et plus, et les externes depuis $0^m,16$ jusqu'à $0^m,055$ Les plumes uropygiales, étendues en couverture supérieure sur la queue, sont longues, décomposées, et d'un beau noir.

Ce qui distingue surtout ce Cannelliphage, ce sont, sur les côtés et recouvrant les ailes, deux sortes de plumes formant double parure sur chacun des flancs. Le premier faisceau est composé de plumes thoraciques abondantes, épaisses, s'allongeant graduellement au fur et à mesure qu'elles s'implantent en arrière du thorax et proche les épaules. Toutes ces plumes sont molles, flexueuses et pointues d'une certaine façon. Les huit à dix premières sont en entier d'un noir velouté. Celles qui suivent ont à leur sommet une raie azur relevée par une frange d'un vert émeraude des plus purs; puis les postérieures se trouvent être largement bordées d'un bleu céleste des plus luisants, tandis que les dernières et les plus larges sont d'un noir uniforme et velouté. Ces parures ont cela de particulier, que la texture de la plume présente des barbes très-longues sur le bord extérieur du rachis, puis des barbes très-courtes sur le côté opposé. Il en résulte que l'extrémité est contournée presque en demi-cercle par une inversion dans l'allongement des barbes qui la garnissent, et qu'il semble qu'elle soit taillée artificiellement.

Derrière ce large faisceau marginal, si abondamment fourni, et s'élevant sur le côté de l'Oiseau avec tant de grâce, est placé un second faisceau composé de plumes à teinte sombre, qui toutes ont des barbes lâches, décomposées, à barbules finement barbulées elles-mêmes, de sorte que la plume a une forme pointue, allongée et droite.

La femelle, de moitié plus petite que le mâle, a la queue fortement étagée, mais sans aucune parure des flancs. La tête et le cou, de même que le dos, les couvertures des scapulaires, sont d'une teinte rousse cannelle, tirant au brun sur le crâne, et passant au noir en devant du cou. Les rectrices elles-mêmes sont chocolat clair; le bec et les pieds brunâtres. Le dessous du corps est de couleur de suie, avec des rayures soyeuses blanches...

La Billardière dit avoir rencontré le Cannelliphage papou dans l'île de Waigiou. Nous nous en sommes procuré des dépouilles à la Nouvelle-Guinée. (Lesson.)

SIXIÈME TRIBU. — IRRISORIDÉS.

TÉNUIROSTRES SUSPENSEURS à langue plus ou moins cartilagineuse.

Sous le nom d'*Upupidæ*, M. G. R. Gray a formé une tribu composée des familles *Upupinæ* pour les Huppes et les Falculies, et *Epimachinæ* pour les Épimaques, que nous avons réunis aux Paradiséidés. Partageant à cet égard le sentiment de M. Ch. Bonaparte, nous retranchons de cette tribu les Huppes, et, comme on l'a vu, les Épimaques, pour la composer des genres (types de familles) *Irrisor* et *Falculia*, ce qui implique forcément la substitution, pour cette tribu, du nom d'un de ces genres à celui d'*Upupidæ*, auxquels nous réunissons les Arachnothères, que la conformation de leur langue ne permet pas de laisser avec des Méliphages tels que les Nectarianés.

Ce sont tous Oiseaux d'Afrique, de l'archipel indien et de la Nouvelle-Guinée, à langue généralement cartilagineuse, à bec courbe et allongé, et à pieds et ongles de *Suspenseurs*, dont ils ont une

grande partie des habitudes. La plupart, cependant, d'après Le Vaillant, nichent dans des trous d'arbres.

Cette tribu se compose pour nous de trois familles :

1° Falculianés;
2° Arachnothérinés;
3° Irrisorinés.

PREMIÈRE FAMILLE — FALCULIANÉS

Nous créons cette famille pour deux genres qui nous paraissent assez éloignés des vrais Irrisorinés pour nécessiter une délimitation plus tranchée que celle qui résulte d'une distinction simplement générique; le premier, qui, par ses caractères particuliers, principalement celui de la langue, semblerait devoir plus appartenir aux Épimaques qu'aux Moqueurs, et qui doit au moins établir le passage des uns aux autres, c'est le genre *Lamprolophos* (nom spécifique donné par Wagler à l'une des deux espèces dont nous le composons), que nous établissons sur l'espèce appelée par Buffon *Huppe noire et blanche*, et par Le Vaillant, qui l'avait très-bien distinguée des véritables Huppes et de ses Promérops, *Mérops huppé*, à laquelle nous réunissons le Promérup de ce dernier naturaliste. Le second est le genre Falculie de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : deux genres dont les espèces typiques rappellent par leurs formes générales, à part le bec et les pattes, l'ensemble des véritables Huppes, mais s'en éloignent nécessairement par leurs habitudes.

Ainsi, les Falculianés sont des Oiseaux à bec allongé, plus ou moins arqué, à langue pénicillée et à pieds de Suspenseurs quant aux doigts et aux ongles, mais à tarses plus allongés que ne les ont les Irrisorinés.

Ils renferment deux genres :

1° Promérup (*Lamprolophos*), O. Des Murs;
2° Falculie (*Falculia*), Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.

1er GENRE. — PROMÉRUP. (Le Vaillant.) *LAMPROLOPHOS*. (Wagler, O. Des Murs.)

Λαμπρος, brillant; λοφος, huppe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête ou l'excédant de très-peu, plus ou moins graduellement arqué, à arête fort obtuse; la mandibule supérieure à bords échancrés près de la pointe, plus longue que l'inférieure : celle-ci tout aussi large.

Narines basales, longitudinales, plus ou moins recouvertes par les plumes du front.

Ailes presque aiguës atteignant le tiers de la longueur de la queue.

Queue longue, ample, plus ou moins arrondie.

Tarses élancés, de la longueur du doigt médian, scutellés; doigts écaillés; ongles allongés, minces, aigus et recourbés, surtout celui du pouce, qui est le plus long de tous.

Langue assez longue; son extrémité divisée en plusieurs filets. Tête et occiput ornés d'une huppe formant plus ou moins crinière.

L'Oiseau type pour nous de ce genre est, nous l'avons dit, la Huppe variée (*Upupa varia*) Bodd; la Huppe noire et blanche de Buffon, rangée par lui, et maintenue depuis par Cuvier et tous les ornithologistes modernes, jusques et y compris MM. Gray et Ch. Bonaparte, à l'exception toutefois de Le Vaillant et de Vieillot, avec les Huppes. Ce dernier en avait fait, lui, un Coracias, qualification que nous ne discuterons pas Mais on n'a pas jusqu'à ce jour assez fait attention, et au caractère que, depuis Buffon, on est d'accord à assigner à la langue de cette espèce, non plus qu'au rang que lui a assigné Le Vaillant dans la grande division de ses Promérops. La Huppe commune, on le sait, a la langue cartilagineuse, très-courte, et comme cachée au fond du gosier; les ongles très-peu courbés. La Huppe noire et blanche de Buffon, au contraire, a la langue allongée, pointue, et divisée en plusieurs filaments, d'après les expressions de Le Vaillant, et les pieds forts, les ongles grands et arqués : tous caractères suffisants d'abord pour l'éloigner des Huppes, et conséquemment aussi pour la rapprocher des Méliphagidés sous le double rapport de ces deux caractères de la langue et des pieds. Aussi cette remarque a-t-elle si peu échappé à Le Vaillant cette fois, que, non-seulement il a retiré cet Oiseau des véritables Huppes et de ses Promérops, mais qu'il en a fait une division à part sous le nom de Mérops, en la réunissant au Moho, que l'on sait être un vrai Méliphage ou Philédon. Un Oiseau qui, en effet, dit-il, a, d'après Buffon lui-même, la mandibule supérieure du bec échancrée du bout, la langue cornée, pointue, divisée en plusieurs filaments, et de la longueur à peu près du bec; qui a les pieds extraordinairement forts, relativement à sa taille, et les ongles grands et arqués, quoiqu'il dise qu'ils sont semblables à ceux de notre Huppe, et qui, enfin, se nourrit de fruits, n'est bien certainement pas un Oiseau qui appartienne au genre de la Huppe ni à celui des autres Promérops (Moqueurs), qui tous ont des caractères très-différents, comme on le verra, et ne se nourrissent que d'Insectes.

C'est en étudiant ces rapports et ces différences que nous nous sommes décidé, tout en comprenant cette espèce dans la famille des Irrisorinés, à en faire le lien naturel de transition des Épimaques aux Irrisoridés, sous le nom de genre qui précède. Nous y avons réuni le vrai Promérup de Le Vaillant, auquel Wagler a donné le nom spécifique de *Lamprolophos*, dont nous faisons celui générique de cette nouvelle coupe, à cause des rapports extérieurs qu'il paraît avoir avec la Huppe noire et blanche, de préférence aux Moqueurs.

Ce genre renfermera donc deux espèces, que nous croyons plus appartenir au continent de Madagascar qu'au véritable continent africain. Nous figurons le Promerup à crinière (*Lamprolophos jubatus*, Wagler), O. Des Murs.

Le Promérup varié, d'après Buffon, se tient dans les grands bois de Madagascar, de l'île Bourbon et du cap de Bonne-Espérance. On a trouvé, dit-il, dans son estomac, des graines, des baies de *pseudo buxus*.

Ce qu'il y a de certain au sujet de l'habitat de cet Oiseau, ajoute Le Vaillant, c'est que je ne l'ai rencontré dans aucun des cantons du continent de l'Afrique que j'ai parcourus, et qu'un habitant de l'île Bourbon m'a assuré que l'espèce y était très-abondante, qu'elle vivait en grandes bandes, fréquentait les lieux humides, les marais; qu'on l'y nommait Martin, et qu'elle faisait beaucoup de dégâts aux cafiers, du fruit desquels elle était très-avide; ce qui prouverait, continue-t-il, que cet Oiseau doit avoir montré aux habitants beaucoup d'analogie avec les autres Oiseaux auxquels on donne généralement dans l'Inde le nom de Martin, pour qu'il en ait reçu le même nom.

PROMÉRUP VARIÉ. *LAMPROLOPHOS VARIUS*. (Latham, O. Des Murs.)

Huppe dont toutes les plumes sont effilées, dessus de la tête, cou et tout le dessous du corps, y compris les couvertures du dessous de la queue, d'un blanc pur; manteau d'un brun clair et comme poudreux, plus foncé sur le dos et les ailes, marquées de blanc vers le milieu de leurs pennes; croupion et queue, celle-ci carrément coupée du bout, de la couleur des ailes; bec, pieds et ongles, d'un jaune citron, ainsi que la langue et le dedans de la bouche; le palais de celle-ci, qui est fort uni d'ailleurs, a de petites tubérosités dont le nombre varie; iris brun bleuâtre.

Longueur totale, $0^m,44$.

Habite Madagascar, Bourbon et le sud de l'Afrique

Fig. 1. — Gros-bec gorge rousse.

Fig. 2. — Anthus aquatique.

2me GENRE. — FALCULIE. *FALCULIA*. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Falcula, petite faux, faucille.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec très-long, arqué, comprimé en lame, à faces latérales presque parallèles.

Narines basales, latérales, de forme ovalaire, presque contiguës aux plumes antérieures de la région frontale.

Fig. 91. — *Falculia palliata.*

Ailes surobtuses; *la première rémige très-courte, la quatrième et la cinquième les plus longues de toutes, atteignant seulement, par leur extrémité, le milieu des pennes caudales.*

Queue carrée, composée de douze pennes.

Pieds à tarses courts, mais très-robustes; doigts longs, principalement le pouce et le médian, et tous forts et terminés par des ongles longs et très-arqués; chaque doigt, mais surtout le pouce, garni en dessous d'une sorte de semelle qui en élargit considérablement la base. (*Magasin de Zoologie*, 1836.)

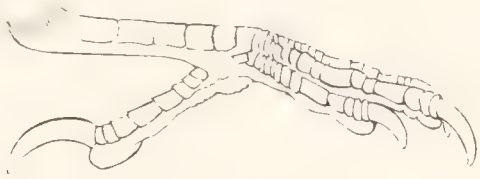

Fig. 92. — *Falculia palliata.*

Ce genre repose sur une espèce unique de Madagascar, la Falculie mantelée (*Falculia palliata*, dont nous donnons la figure et la description.

Nous allons faire suivre cette diagnose de la description générique plus étendue qu'a donnée de ce genre M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, son fondateur, ainsi que des considérations sur les rapports naturels de la Falculie, dont il a accompagné cette description.

« Le genre Falculie, dit le savant professeur, est surtout remarquable par son bec très-long, fortement comprimé. La comparaison de sa forme avec celle d'une lame de faux se présente à l'es-

prit dès qu'on jette les yeux sur lui, et c'est cette ressemblance que nous avons voulu indiquer par le nom de *Falculia*.

Les deux mandibules sont courbées sur toute leur longueur de haut en bas. La courbure, quoiqu'un peu moins prononcée vers la base, est, en somme, assez régulière pour qu'on puisse la comparer à un arc de cercle, arc qui serait égal au cinquième environ d'une circonférence.

Le bec est tellement comprimé, que sa surface se compose de deux faces latérales parallèles, séparées par deux arêtes médianes, toutes deux mousses, l'une supérieure, convexe, qui est le dos de la mandibule supérieure, l'autre inférieure, concave, qui est la ligne médiane de la mandibule inférieure. Chaque face latérale est divisée en deux portions presque égales par la commissure des deux mandibules, courbe aussi bien que les arêtes supérieure et inférieure. En d'autres termes, les deux mandibules, de forme très-semblable, sont aussi sensiblement de même hauteur. La supérieure est toutefois un peu plus longue que l'inférieure; elle forme à elle seule la pointe du bec, ou plus exactement son extrémité terminale, car cette extrémité est arrondie et non aiguë.

Toute la surface des mandibules est lisse, et leurs bords ne sont point dentelés; seulement, la mandibule supérieure présente sur chaque bord, vers son extrémité, une légère sinuosité, faible vestige de ces dentelures, qui, très-prononcées chez les Dentirostres, passaient autrefois pour leur appartenir en propre, mais que j'ai retrouvées depuis dans un grand nombre de genres de divers groupes.

Si ce n'est vers l'extrémité du bec, où la mandibule inférieure pénètre un peu dans la supérieure, la commissure n'est qu'un simple sillon résultant de la rencontre des deux bords légèrement rentrants de chaque demi-bec.

Les narines, placées à la base du bec, sont ovalaires; elles sont séparées des plumes antérieures du front par un intervalle très-étroit et presque exactement linéaire. Il est à remarquer qu'elles sont tout à la fois latérales et non supérieures, ce qui est une conséquence nécessaire de la forme très-comprimée du bec. Les yeux sont de grandeur moyenne.

Parmi les organes du mouvement, les ailes, dont l'extrémité n'atteint que la région moyenne de la queue, se composent d'une très-petite penne, d'une autre double de la première, mais encore courte, d'une troisième plus longue, puis de deux autres sensiblement égales, les plus longues de toutes; après celles-ci les pennes décroissent graduellement en longueur. Les ailes, très-semblables à celles des Huppes et des Promérops (*Irrisor*), sont donc, en somme, établies sur le type que j'ai nommé *surobtus*.

Les membres abdominaux offrent une conformation plus remarquable et beaucoup mieux caractéristique.

Les tarses sont épais, robustes, mais courts. Chacun d'eux est recouvert antérieurement par une rangée de longs écussons irrégulièrement quadrangulaires. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dans l'individu qui sert de type à notre description, les écussons diffèrent de forme et même de nombre d'un tarse à l'autre; c'est une preuve de plus de l'impossibilité de trouver, comme quelques ornithologistes ont cru pouvoir le faire, de bons caractères génériques dans la conformation de ces plaques épidermiques.

Les pieds ont, comme chez la plupart des Oiseaux, quatre doigts : trois antérieurs, un seul postérieur; celui-ci, ou le pouce, est remarquable tout à la fois par sa longueur, qui surpasse (toutefois en comprenant l'ongle) celle du tarse, et par sa grosseur. Il est bordé de chaque côté d'une membrane qui, indiquée par un simple vestige linéaire à l'extrémité onguéale, s'élargit de plus en plus en se rapprochant de l'autre extrémité, et qui finit même par former une expansion triangulaire qui rend le pouce au moins deux fois plus large en avant qu'en arrière. Dans la moitié postérieure de ce doigt, il est même à remarquer que la membrane ne borde plus seulement le doigt, mais est changée en une sorte de semelle qui en couvre toute la partie inférieure, en même temps qu'elle le dépasse de beaucoup en dedans et en dehors. Cette semelle paraît, au premier aspect, lisse et seulement membraneuse; mais, en l'examinant de près à l'œil nu, et mieux encore à la loupe, on reconnaît qu'elle est recouverte d'une multitude de petites écailles; en d'autres termes, qu'elle est finement réticulée. En dessus, au contraire, le pouce est couvert d'écussons semblables à ceux des tarses, mais un peu plus petits.

Chacun des trois doigts antérieurs ressemble au pouce par la nature et la disposition de ses tégu-

ments. Chacun d'eux, écussonné en dessus, est recouvert en dessous d'écailles extrêmement fines, et pourvu, vers l'extrémité onguéale, d'un rebord membraneux, linéaire, qui se continue en arrière avec une sorte de semelle assez épaisse et couvrant la totalité de la face inférieure. Le doigt interne, qui est le plus court, a sa semelle antérieure distincte de celle des autres doigts; l'externe un peu plus long, et le médian plus long encore, et qui, plus grêle que le pouce, le surpasse même en longueur, ont au contraire leurs semelles confondues sur toute l'étendue de la première phalange. Ces deux derniers doigts sont de même supérieurement un peu plus intimement réunis entre eux que ne le sont ensemble le doigt externe et le médian; disposition qui est, au reste, commune à la plupart des Passereaux, et qui est analogue, en petit, à celle qui caractérise les Syndactyles.

Les ongles sont grands, comprimés, assez pointus, et tous très-aigus (C'est là, après celle qui résulte de la conformation du bec, une des plus remarquables différences qui distinguent la Falculie des Huppes. On sait que celles-ci ont les ongles des pouces presque droits.); leur courbure peut être représentée par une demi-circonférence presque entière. Quant à leur longueur, celui du pouce l'emporte de beaucoup sur tous les autres; viennent ensuite celui du doigt médian, puis ceux des deux doigts latéraux; mais ces derniers le cèdent à peine au médian.

La queue se compose de douze longues pennes, sensiblement égales entre elles. Étalée, elle est dans son ensemble carrée; chaque penne est néanmoins irrégulièrement arrondie à son extrémité. On ne voit, sur aucune partie de la queue, rien que l'on puisse considérer comme une trace d'usure; mais, dans chacune des trois pennes externes, on voit la pointe de la baguette tutrice dépasser un peu les barbes, caractère qui rappelle, mais seulement par un faible vestige, ce qu'on observe chez la plupart des Oiseaux qui grimpent en prenant appui sur leur queue.

Enfin nous devons noter, comme un dernier caractère générique, la nature du plumage. Nulle part on ne voit aucun développement comparable, soit à celui qu'on observe dans les Huppes, soit à plus forte raison aux ornements de quelques Épimaques. La coloration manque également de l'éclat accordé à quelques Oiseaux de la même famille; des reflets métalliques assez ternes rappellent seuls, et seulement sur une portion du plumage, la parure si resplendissante des Épimaques.

Nous eussions désiré pouvoir confirmer la détermination générique de cet Oiseau par l'examen comparatif de ses mœurs. Malheureusement nous manquons presque entièrement de renseignements sur cette partie intéressante de l'histoire de la Falculie mantelée. M. Goudot, qui a découvert cette rare espèce dans son second voyage à Madagascar, nous a seulement appris qu'elle fréquente le bord des eaux, et vit, outre la chasse des Insectes aquatiques, de la recherche des débris organiques que renferme la vase des marais et des ruisseaux. Le seul individu que ce voyageur ait pu se procurer a été trouvé dans le nord de l'île; il fait aujourd'hui partie des collections du Muséum d'Histoire naturelle...

Quant aux rapports naturels de notre Oiseau, on connaît déjà, parmi les Passereaux, plusieurs genres qui offrent avec la Falculie, soit par la conformation de leur bec, soit à d'autres égards, des analogies qu'il est intéressant de rappeler ici, et dont il importe surtout d'apprécier la valeur.

Une partie des Oiseaux qui nous les présentent rentre dans le groupe des *Certhia* de Linné; d'autres, dans ce groupe si distinct dont les *Picuculus* sont le type, d'autres encore, dans celui que tout le monde connaît sous le nom d'Oiseaux de Paradis; les autres enfin, dans le groupe des *Upupa* de Linné, ou, si l'on aime mieux, dans celui des *Promerops* (*Irrisor*) de Le Vaillant. En d'autres termes, et suivant la nomenclature abréviative dont nous nous servons ordinairement dans nos cours, les uns sont des *Certhidés*, d'autres des *Picuculidés*, d'autres des *Paradisidés*, d'autres enfin des *Upupidés*.

Parmi les premiers, les Oiseaux si improprement nommés *Grimpereaux* par la plupart des auteurs, par d'autres *Guit-guits*, et les Héorotaires, ceux-ci surtout, ont, par la longueur considérable et la courbure très-marquée de leur bec, quelque analogie avec la Falculie; mais l'analogie est ici beaucoup plus apparente que réelle. Le bec de ces Certhidés est prismatique, et n'a rien de cette forme comprimée et *en lame* qui est le caractère le plus remarquable de la Falculie. Rien d'ailleurs, dans la conformation des pattes ou dans celle des ailes, ne confirme l'analogie apparente du bec. Les Guit-guits et les Héorotaires, au moins les espèces qui appartiennent véritablement à ces deux genres, ont les ailes aiguës ou subaiguës, et leurs membres inférieurs ont les tarses grêles et longs, les doigts courts et les ongles petits.

La Falculie n'a pas plus de droit à être placée parmi les Picuculidés. Il est vrai que cette famille renferme un Oiseau dont le bec a une analogie frappante, et cette fois très-réelle, avec celui de la Falculie : c'est le Picucule à bec en faucille, espèce sur laquelle ses caractères très-remarquables et véritablement génériques ont fixé l'attention d'un assez grand nombre d'auteurs, et qui, par suite, a aujourd'hui cinq ou six noms. Le bec du Picucule en faucille et celui de la Falculie sont tous deux, comme l'indiquent leurs noms, comparables à la lame d'une faux; le degré de courbure de l'un et de l'autre diffère peu; et si le bec du Picucule est proportionnellement un peu plus long, si celui de la Falculie est encore beaucoup plus fortement comprimé, ces différences, si remarquables qu'elles sont, n'excèdent pas, et il s'en faut de beaucoup, celles que l'on est habitué à rencontrer dans le sein d'une même famille naturelle. La Falculie a aussi l'aile établie sur un type peu différent de celui des Picuculidés; mais l'analogie qui se soutient encore ici est tout à coup rompue quand on passe à la comparaison des pieds. Les caractères si remarquables de ceux-ci, dans les Picuculidés, manquent entièrement dans la Falculie ou n'y existent qu'en vestiges que l'analyse seule peut mettre complétement en lumière. La Falculie ne peut donc pas plus être placée parmi les Falculidés que parmi les Certhidés.

Les Paradisidés ne comprennent, comme les Picuculidés, qu'un seul genre que l'on puisse considérer comme très-analogue, par la forme de son bec, à la Falculie : c'est le genre Épimaque, genre par lequel se lient si intimement les Upupidés et les Paradisidés, et, par suite, d'une manière plus générale, la tribu tout entière des Ténuirostres et celle des Cultrirostres. Les Épimaques ont, en effet, comme la Falculie, un bec long, comprimé et même un peu recourbé en bas; on peut ajouter que leurs ailes ont aussi quelque analogie avec celles de cet Oiseau. Mais il existe aussi de très-importantes différences parmi lesquelles il suffit de citer la disposition des narines, en partie couvertes par des plumes veloutées dans les Épimaques comme chez tous les autres Paradisidés, et percées, au contraire, chez la Falculie comme chez la plupart des Passereaux. (*Magasin de Zoologie*, 1836.)

En procédant de la sorte par voie d'exclusion, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire en est arrivé à chercher les véritables analogues de la Falculie parmi les Upupidés, et c'est dans cette famille (composée par lui des genres Promérops, Huppe, Cravuppe, Falculie) qu'il a cru à cette époque pouvoir la placer, se décidant en cela plutôt par les mœurs indiquées vaguement par le voyageur Goudot, mœurs offrant il est vrai, en les supposant exactes, quelque rapport avec celles de nos Huppes, que par la différence si grande de conformation et du bec et des pattes, surtout des ongles, si exclusifs, par leur courbure et leur pointe aiguë, des habitudes d'un Passereau marcheur; ces différences l'emportant de beaucoup à nos yeux, par leur importance, sur celle des analogies. Prenant donc en grande considération les observations déjà faites depuis longtemps par M. De La Fresnaye sur la véritable place de la Huppe, observations auxquelles s'est aussi récemment rendu M. Ch. Bonaparte, nous croyons que la véritable place de la Falculie est ainsi que, malgré ses conclusions, l'a si bien pressenti lui-même le savant membre de l'Institut, beaucoup plus près des Épimaques, et par conséquent des Paradiséidés, que de la Huppe ou des Upupidés. Nous pensons même, en procédant comme nous le faisons, nous rapprocher beaucoup plus de la manière de voir de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire que nous en éloigner. Car, en définitive, c'est auprès de ces Promérops, qui sont nos Moqueurs, que nous rangeons la Falculie, et dans nos Moqueurs se trouve le genre *Rhinopomastus*, avec lequel ce zoologiste lui trouve également de grands rapports, témoin la note suivante qui accompagne son remarquable Mémoire sur la Falculie : « Je pourrais citer aussi comme analogues à la Falculie, par la conformation de leur bec, la plupart des *Méropidés*, et principalement ceux que M. Jardines a distingués génériquement sous le nom de *Rhinopomastus*. »

Enfin nous ne serions pas étonné, et c'est notre dernière raison déterminante, que les observations anatomiques que l'on pourra faire par la suite sur la Falculie ne révélassent une conformation de langue très-rapprochée de celle du Mérops varié de Le Vaillant. Type de notre genre *Lamprolophos*.

FALCULIE MANTELEE. *FALCULIA PALLIATA* (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

La tête, le cou, toute la partie emplumée des membres, sont d'un blanc plus ou moins pur, et l'on retrouve aussi un peu de blanc en dessus, immédiatement au-dessus de l'insertion de la queue. Au contraire, le dos, le dessus des ailes et de la queue, et c'est ce caractère que rappelle le nom de *Falculia palliata*, sont d'un vert métallique très-foncé, et l'on pourrait même dire d'un noir verdâtre, dont les reflets sont toujours sans éclat, même sous l'influence de la plus vive lumière, encore ne les aperçoit-on guère que par réflexion. Lorsqu'on place l'Oiseau entre la lumière et l'œil, et, à plus forte raison, lorsqu'on le considère dans un lieu mal éclairé, les parties métalliques non-seulement perdent tout éclat, mais leur couleur verte elle-même n'est plus sensible, et l'Oiseau paraît blanc et noir.

Le dessous des ailes et de la queue est noirâtre et sans aucun reflet, disposition de couleur qui est, au reste, commune à la Falculie et à un grand nombre d'Oiseaux très-brillants.

Les yeux sont d'un noir bleuâtre. Le bec, noirâtre dans sa première portion, est grisâtre dans sa région moyenne, et blanchâtre à son extrémité. Les pattes sont entièrement noires.

Une disposition assez remarquable de la couleur de la Falculie mantelée est celle que l'on aperçoit lorsqu'on examine avec soin les plumes du dos. On reconnaît alors que toutes sont de deux couleurs : blanches près de leur insertion, d'un vert métallique à leur extrémité libre; mais ces deux couleurs varient beaucoup dans leur disposition, suivant la région où on les examine. Près du cou, et même plus exactement sur le bas du cou, ce sont des plumes presque entièrement blanches, avec un simple liséré vert. Plus bas, la portion verte s'accroît aux dépens de la blanche et lui devient égale, puis bientôt de beaucoup supérieure en étendue. Plus bas encore, au contraire, le blanc commence à reprendre plus d'étendue, jusqu'à ce qu'enfin on trouve, près du croupion comme près du cou, des plumes blanches à liséré vert, puis enfin d'autres toutes blanches.

Longueur totale.	$0^m,320$;
— du bec, depuis les plumes du front, prise en ligne droite. . .	$0^m,060$;
— prise en suivant la courbure supérieure.	$0^m,070$;
— du tarse.	$0^m,030$;
— du pouce, l'ongle non compris.	$0^m,025$;
— de l'angle du pouce, prise en suivant la courbure.	$0^m,020$.

Habite Madagascar; découverte par M. Goudot. (*Mag. de Zool.*, 1836.)

Fig. 93. — Falculie mantelée.

DEUXIÈME FAMILLE. — ARACHNOTHÉRINÉS.

Par leur langue courte et cartilagineuse, les Arachnothères, qui ont tant de rapports de forme avec les Nectarinidés qu'on les y a constamment compris jusqu'à ce jour, s'en éloignent cependant considérablement si l'on veut prendre en considération d'abord la forme de la langue, qui, chez eux, est courte et cartilagineuse, ensuite le mode de nourriture, puisque, loin de chercher les Insectes dans le calice ou le pollen des fleurs, ils se nourrissent exclusivement d'Araignées. Force est donc de les séparer des Nectarinidés; c'est ce qui nous a décidé à les mettre tout à la fin des Méliphagidés et des Paradiséidés (que nous regardons comme de vrais Méliphages) et à en faire le passage de ces derniers aux Irrisoridés.

Ce sont des Oiseaux dont on ne connaît pas les mœurs, si ce n'est leur mode de nourriture; ils sont confinés dans l'archipel indien et à la Nouvelle-Guinée.

Ne repose que sur un seul genre :

Arachnothère (*Arachnothera*), Temminck

GENRE UNIQUE. — ARACHNOTHÈRE. *ARACHNOTHERA*. (Temminck.)

Αραχνη, araignée; θηραω, je chasse.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec deux fois plus long que la tête, à bords lisses dans la plus grande partie de leur longueur, très-finement denticulés vers son extrémité, élargi à la base, recourbé, à pointe aiguë.

Fig. 94. — *Arachnothera magna.*

Fig. 95. — *Arachnothera magna.*

Narines basales, latérales, longitudinales, recouvertes d'une peau membraneuse.

Ailes médiocres et arrondies, surobtuses; *la première rémige très-courte, la quatrième et la cinquième égales entre elles, les plus longues.*

Queue médiocre, large et légèrement échancrée.

Tarses un peu plus longs que le doigt médian, robustes, et couverts de larges écailles; doigts relativement courts, le pouce vigoureux et le plus long de tous, chacun muni d'un ongle court, mais aigu et crochu; celui du pouce du double plus long que les autres, et beaucoup plus recourbé et aigu

Fig. 1. — Mésange huppée.

Fig. 2. — Cardinal huppé.

Langue entière et cartilagineuse; plumage sans teintes métallisées.

Dix espèces de l'Asie méridionale et de l'Océanie. Nous figurons l'Arachnothère uropygiale.

ARACHNOTHÈRE AUX JOUES JAUNES. *ARACHNOTHERA LONGIROSTRA*. (Raffles.)

En entier d'un vert pré fort agréable, relevé de jaune sur les sourcils, aux joues, sur les couvertures inférieures et au bord des pennes de la queue; le ventre d'un vert plus gai que le dos.

Se tient dans les bois de Bentam, à Java.

Fig. 96. — Arachnotère uropygiale.

TROISIÈME FAMILLE. — IRRISORINÉS.

Cette famille, dans laquelle Lesson, tout en adoptant le genre Rhinopomaste du docteur Smith, a introduit le genre type *Irrisor* ou Moqueur, se compose des Oiseaux tenuirostres auxquels Le Vaillant a donné le nom de *Promérops proprement dits*. Mais ces Oiseaux à mœurs à peu près semblables, quant à ceux du moins dont on connaît les habitudes, diffèrent entre eux d'une manière assez sensible dans la forme du bec, tout en conservant le vrai caractère de Ténuirostre; c'est au point qu'à la rigueur chaque espèce pourrait constituer un genre, car nous ne voyons pas pourquoi, dans cette famille, si l'on admet un genre à part pour le Namaquois de Le Vaillant (*Cyanomelas*), on n'en admettrait pas un pour son Promérar (*Caudacutus*), un pour le Promérup (*Lamprolophos*), et un enfin pour le Siffleur (*Sibilator*), qui diffèrent entre eux autant par leurs becs que par leurs formes. Nous n'en conservons pas moins les deux genres admis généralement depuis Lesson :

1° Moqueur (*Irrisor*), Lesson;
2° Rhinopomaste (*Rhinopomastus*), Smith.

C'est à Le Vaillant que l'on doit la connaissance des mœurs des Irrisorinés, et c'est à lui que nous emprunterons les détails qui suivent :

« Les Promérops proprement dits (Irrisorinés) ne fréquentent que les bois de haute futaie, et font leur principale nourriture d'Insectes qui se portent à la surface des arbres, et qui y pullulent. Ces Oiseaux ont, par conséquent, la faculté de se cramponner au tronc et aux branches des arbres; mais ils n'ont pas celle de grimper, leur queue n'étant pas propre à se prêter à cette action. Ils ont

le bec plus ou moins long, grêle, et plus ou moins arqué. Leurs mandibules sont solides, si ce n'est vers leurs bases dans la région de la bouche, où elles sont creuses : aussi ont-ils tous la langue courte, triangulaire, et collée au fond du gosier à se montrer à peine. Les tarses sont courts, robustes, et emplumés à l'endroit où ils se joignent à la jambe. Les doigts, disposés un par derrière et trois par devant, sont noueux et forts : ces derniers sont réunis à leur base, l'extérieur l'étant à celui du milieu d'une phalange de plus que celui d'en dedans. Les ongles sont arqués, forts, et propres à tenir l'Oiseau cramponné; c'est-à-dire qu'ils sont aplatis sur les côtés, creusés en gouttières, et que leur bord extérieur est plus élevé que l'intérieur, et dentelé, caractère commun à tous les Pics et à tous les Oiseaux qui se cramponnent.

« Quant au moral, les Promérops proprement dits sont vifs, pétulants, et vivent par couple ou en troupes composées chacune d'une nichée entière, du père et de la mère; mais cette association, lorsqu'elle a lieu, ne dure que jusqu'au moment où le besoin de se reproduire amène l'isolement de chaque couple, et ce n'est qu'alors qu'elle se dissout : si à d'autres époques quelque accident vient à en séparer les membres, ils se rappellent jusqu'à ce qu'ils se soient de nouveau réunis. Ces intéressantes petites familles parcourent, du matin au soir, tous les arbres des cantons qui les ont vues naître, et d'où elles ne s'éloignent jamais beaucoup. Ils se cramponnent fortement au tronc et aux branches des arbres, où, en fouillant dans les gerçures et sous les écorces qu'ils soulèvent à coups de bec, ils font leur proie des Insectes qui s'y étaient réfugiés, des larves, des œufs de Papillons qui s'y trouvent déposés. Dans un instant, la petite bande a parcouru toutes les diverses parties du plus gros arbre, sans jamais grimper à la manière des vrais Grimpeurs, les Promérops n'ayant pas, comme ceux-ci, la queue propre à favoriser cette action... Aussi, lorsque les Promérops sont cramponnés et qu'ils changent de place, c'est toujours par un petit mouvement d'ailes, un petit vol, un saut à droite et à gauche, si l'endroit qu'ils veulent atteindre n'est pas trop éloigné. Ils font quelquefois un pas de côté, en s'accrochant par la pointe du bec dans une crevasse; ils feront ainsi sur une branche horizontale, en s'aidant du bec, quelques pas en avant; mais ils ne grimpent absolument jamais sur un tronc perpendiculaire, comme le font si bien les Pics et plusieurs autres Oiseaux qui ont la même forme de queue que ces derniers. Nous avons dit aussi que les Promérops ne s'éloignent guère des cantons qui les avaient vus naître : comment en serait-il autrement quand on voit chaque famille de ces Oiseaux se retirer la nuit dans le même trou d'arbre qui a servi de berceau aux nouveau-nés, et où le père et la mère les ramènent tous les soirs?

« Les Promérops ont la tête forte, les os solides et compactes, comme tous les Oiseaux piocheurs ou qui frappent du bec; leur cou, muni de forts muscles, est long, grêle, et ils ont le corps svelte et allongé; les ailes sont amples et arrondies, les pennes intermédiaires en étant les plus longues; la queue a dix ou douze pennes; elle est longue ou courte. Dans le premier cas, elle est toujours étagée; dans le second, égale. Ces Oiseaux, enfin, sont vifs, pétulants et maigres : leur chair est noire et de mauvais goût; ils ont l'estomac membraneux et gros...

« A l'ouverture de l'estomac très-ample et bien plein de plusieurs de ces Oiseaux, je n'ai reconnu que des débris de Coléoptères et de très-petits Charançons, mais tellement entiers, que j'en fis entrer plusieurs dans mes collections de ce genre d'Insectes.

« ...C'est dans le fond d'un trou d'arbre, et sur la poussière du bois vermoulu, que la femelle dépose ses œufs, au nombre de six, sept ou même de huit, et d'un bleu verdissant. Le mâle et la femelle les couvent tour à tour : c'est aussi dans ce même trou qu'ils rassemblent tous les soirs leurs petits pour y passer la nuit en famille, et qu'il est très-facile de surprendre ces Oiseaux, car il suffit de les suivre au déclin du jour pour découvrir le lieu de leur retraite, ce qui est même d'autant plus facile, qu'on les entend incessamment crier partout où ils se trouvent, et qu'ils sont si peu craintifs et naturellement si curieux ou confiants, qu'ils accourent tous dès qu'ils voient un homme, un Chien ou tout autre animal, autour duquel ils se rassemblent et qu'ils suivent d'arbre en arbre en répétant à l'unisson, et avec une vitesse étonnante, leur cri guttural : *Gra-ga-ga-ga-ga*. Vous arrêtez-vous un instant, ils se portent tous sur l'arbre le plus voisin de vous, et là, continuant leur bruyant caquetage, ils se redressent sur leurs pieds et se balancent tout le corps de côté et d'autre, de manière à faire croire qu'ils vous narguent et qu'ils se moquent de vous. Il m'est arrivé aussi, et plus d'une fois, de voir ces Oiseaux accourir tous au coup de fusil et m'entourer avec les mêmes signes de curiosité et de plaisir que je viens de dire. Il faut pourtant ajouter qu'ayant appris à connaître

Gobe-Mouche Savana.

le danger, un jour qu'il m'arriva d'en tuer plusieurs dans une troupe, je les vis devenir plus méfiants; mais, une fois que j'eus appris à mon tour à connaître leur manége, et combien il était facile de découvrir le lieu de leur retraite, je n'en tirai plus un seul, et préférai de les prendre vivants dans leur trou. Je n'avais pour cela qu'à me promener dans les bois au soleil couchant, à prêter l'oreille à leurs cris, à me rendre à une certaine distance de la première bande que j'entendais, et à ne pas la perdre de vue jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à l'arbre qui lui servait de retraite. J'attendais de là qu'ils fussent tous, l'un après l'autre, entrés dans leur trou, que j'allais ensuite boucher avec un tampon de filasse, de mousse, ou même avec mon mouchoir : opération pour laquelle j'étais toujours obligé d'assujettir mon tampon au bout d'une perche assez grande pour le faire arriver à l'entrée d'un de ces trous, que nos Promérops se choisissent ordinairement de préférence dans les arbres les plus gros et les plus élevés. Le trou une fois bien bouché, j'étais assez dans l'usage de remettre au lendemain la levée du scellé. Le moment arrivé, je grimpais sur l'arbre, et, ne donnant que peu de jour au trou, je ne tardais pas à voir un bec s'avancer; et, le saisissant, j'en retirais ainsi, l'un après l'autre, le père, la mère, et toute la nichée. C'est de cette manière que je me suis procuré, à peu de frais, soixante-deux mâles d'une espèce, quarante-cinq femelles, et onze jeunes de différents âges...

Fig. 97. — Promérops à parements frisés.

« J'ai en vain essayé de conserver vivants quelques individus du Promérops moqueur ou à bec rouge. Ils ont constamment refusé toute espèce de nourriture, quoique je leur présentasse toujours celle qui leur convenait le mieux, et que ces Oiseaux recherchent eux-mêmes dans l'état de liberté. Il m'est arrivé plusieurs fois de trouver dans l'estomac de quelques-uns des os de Grenouilles ou Raines, qui fréquentent les arbres. Je n'ai jamais surpris aucun de ces Promérops par terre, et il est certain qu'ils ne marchent point; je n'en ai jamais vu non plus aux abreuvoirs, où je me mettais souvent en embuscade pour tuer les Oiseaux qui venaient ou s'y baigner ou s'y désaltérer. Les Promérops moqueurs sont cependant couverts d'un quantité prodigieuse de vermine, dont on est même fort incommodé lorsqu'on les écorche : à peine visible, elle grimpe le long des doigts, puis du bras; elle se répand sur tout le corps et cause des démangeaisons insupportables. Ils ont du reste cela de commun avec tous les Oiseaux qui, comme eux, fréquentent les trous d'arbres Les uns et les autres ont aussi une odeur que leur donne le bois mort, et qu'on distingue si bien et si vite, qu'il n'est rien de si facile que de reconnaître à cette odeur qu'un Oiseau habite l'intérieur des arbres.

« Pour une autre espèce, le Promérops namaquois, lorsqu'il m'arrivait de tuer une femelle sans le mâle, celui-ci s'isolait, et se perchait au sommet des plus grands arbres du canton où elle avait dis-

paru pour lui; et, de là, il la rappelait jour et nuit par des cris lamentables et d une expression vraiment touchante, mais d'une voix si élevée, qu'on l'entendait à une prodigieuse distance. Il était inutile de chercher à l'approcher dans ces moments de douleur: le moindre bruit le faisait sauver plus loin. » (*Histoire naturelle des Promérops.*)

Une note du *Voyage du docteur Petit en Abyssinie* (1840-1841) vient compléter les observations de Le Vaillant sur les Moqueurs.

« Il se nourrit de Vers, dit-il, au sujet du Moqueur à bec rouge; de là la cause de l'odeur infecte que répand cet Oiseau, car il mange surtout dans les cimetières, et on le trouve sur les arbres qui sont dans l'enceinte ou aux environs des églises; il pique les arbres avec son bec, comme les Pics, et va par bandes. » (*Voyage en Abyssinie* du lieutenant de marine Th. Lefebvre, tome VI. Zoologie.)

1er GENRE. — MOQUEUR. *IRRISOR.* (Lesson.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec assez recourbé, très-comprimé sur les côtés, à arête entamant les plumes du front, y formant un enfoncement, et les séparant en deux pointes qui vont jusqu'aux narines, sans cependant les couvrir, à commissure oblique.

Narines étroites, longitudinales, taillées le long du bec.

Fig. 98. — Moqueur promérar

Ailes surobtuses; *la première rémige courte, les quatrième et cinquième égales entre elles, les plus longues*

Fig. 1 — Bec-fin-rouge-queue

1 2 — Accenteur mouchet

Queue composée de dix pennes, étagées de manière que la plus latérale de chaque côté n'ayant à peu près que la moitié de la longueur des deux du milieu, qui sont les plus longues, et que chacune des autres l'étant d'environ $0^m,02$ *de plus que celle qui la précède, cette partie prend absolument la forme d'un fer de lance.*

Tarses couverts de plumes depuis le talon jusqu'au milieu de leur longueur, ce qui les fait paraître plus courts qu'ils ne sont en effet; les doigts, disposés trois par devant et un par derrière, noueux, forts, réunis vers leur base à celui du milieu, l'intérieur par une phalange et l'extérieur par deux; le doigt de derrière le plus fort et le plus long; ongles plats sur les côtés, bien arqués, et à crampons.

Six espèces, toutes d'Afrique. Nous figurons le Promérar (*Irrisor caudacutus*).

MOQUEUR AZURÉ. *IRRISOR INDICUS.* (Latham, G. R. Gray)

La tête, le derrière du cou, le manteau, les couvertures des ailes, celles-ci elles-mêmes dans tout ce qu'elles ont de visible à l'état de repos, le croupion, les couvertures, et tout le reste du dessus de la queue, d'un beau bleu azuré luisant, et prenant de riches teintes purpurines, ou se changeant en un bleu vert qui approche de celui d'une turquoise orientale; la gorge et tout le devant du cou, jusqu'à la poitrine, de cette dernière couleur, qui ensuite va se dégradant insensiblement jusqu'au bas-ventre, mais se remettant au ton de la poitrine sur les couvertures du dessous de la queue; couvertures du dessous des ailes d'un bleu tendre blanchissant sur leurs bords; revers des ailes, ainsi que celui de la queue, d'un gris argentin et comme glacé de noirâtre; les yeux d'un brun orangé; les pieds couleur de plomb; le bec d'un noir de corne. (Le Vaillant.)

Longueur totale, $0^m,33$.

2me GENRE. — RHINOPOMASTE. *RHINOPOMASTES.* (Smith.)

Ριν, ρινος, nez; πωμαστης, couvercle

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec allongé, grêle, étroit, très-recourbé, mais à partir de la dernière moitié vers la pointe, la première moitié droite à partir de la base, qui est trigone.

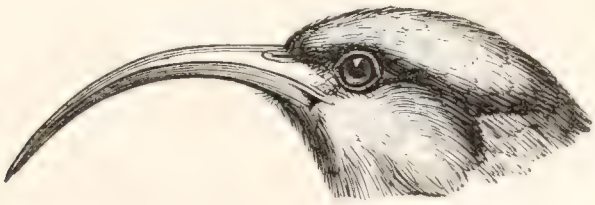

Fig. 99. — *Rhinopomastes cyanomelas.*

Narines basales, peu ouvertes, longitudinales.
Ailes comme dans le genre précédent

Queue allongée, étagée, mais moins que dans le genre Moqueur; les trois pennes latérales seulement étagées, les quatre intermédiaires se trouvant à peu près d'égale longueur.

Tarses et pieds comme pour le genre Moqueur.

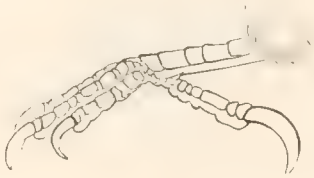

Fig. 100. — *Rhinopomastes cyanomelas.*

Trois espèces d'Afrique. Nous figurons le Rhinopomaste namaquois (*Rhinopomastes cyanomelas*).

RHINOPOMASTE NAIN. *RHINOPOMASTES MINOR.* (Rippel, Charles Bonaparte.)

En entier d'un noir violet à reflets métalliques; région parotique, flancs et pieds, d'un brun noirâtre; les rémiges marquées d'une tache blanche en forme de miroir dans le milieu de leur longueur, les sixième, septième et huitième sur leurs deux pages, et les deuxième, troisième, quatrième et cinquième sur leur page interne seulement; bec rouge.

Longueur totale, $0^m,25$.

Habite l'Abyssinie, où il a été découvert par le docteur Ruppell en 1843.

Fig. 101. — Rhinopomaste namaquois

TROISIÈME SOUS-ORDRE. — TÉNUIROSTRES GRIMPEURS.

SEPTIÈME TRIBU. — CERTHIIDÉS.

Cette tribu, qui n'est, comme plusieurs des tribus précédentes, qu'un démembrement du grand genre *Certhia* de Linné, et de la grande division des Ténuirostres de Cuvier, se borne, pour nous, à l'un des deux groupes de Passereaux que M. De La Fresnaye a appelés Passereaux grimpeurs, qu'il formait « des espèces qui peuvent réellement grimper le long des troncs d'arbres ou des rochers, soit à l'aide de leur queue, armée de pointes roides, tels que les Picucules et notre Grimpereau; soit sans le secours de leur queue, mais à l'aide d'un pouce très-allongé, armé d'un ongle également fort long et très-arqué, tels que les Sittelles, les Sittines, les Sittines anabatoïdes, les Grimpereaux de murailles, etc.; » l'autre groupe étant représenté, pour cet ornithologiste, par les Nectariniidés, les Méliphagidés, etc., que nous avons simplement nommés Suspenseurs.

« Chez nos Ténuirostres grimpeurs comme chez ces derniers, ainsi que le remarque M. De La Fresnaye (1), le pouce, de même que l'ongle qui le termine, sont toujours remarquablement longs et forts à proportion des doigts antérieurs; c'est-à-dire que ces ongles, très-comprimés latéralement, ont au contraire beaucoup de hauteur dans le sens vertical, et conservent cette hauteur jusqu'auprès de la pointe, comme on peut l'observer chez les Pics, Oiseaux, comme l'on sait, essentiellement grimpeurs.

« Ce caractère, commun à tous les Passereaux suspenseurs et grimpeurs, de la longueur du pouce et de son ongle, ne se retrouve nullement chez les Picucules. Il semble que la nature, prévoyante et économe de ses moyens, leur ayant accordé dans les pointes très-roides qui terminent leur queue un aide puissant pour se maintenir verticalement, ait jugé inutile d'y en ajouter un second, celui d'un pouce fort allongé, qu'elle a réservé, au contraire, à ceux qui ne sont pas pourvus d'une queue à baguette roide formant point d'appui.

« Dans toutes les espèces de ces deux groupes existe un caractère qui, paraissant insignifiant chez les Syndactiles comme chez la plupart des Passereaux chez lesquels il se rencontre, semble ici acquérir une véritable importance : c'est celui de la soudure plus ou moins prolongée des doigts latéraux avec l'intermédiaire. Il semble que cette réunion des doigts antérieurs par leur base, contribuant à les maintenir dans une position plus parallèle entre eux et en ligne droite avec le pouce, facilite le mouvement d'ascension de ces Oiseaux, car nous le remarquons d'abord dans l'ordre des Grimpeurs, chez les Pics et les Torcols, qui, n'ayant que deux doigts antérieurement, l'interne et l'intermédiaire, les ont néanmoins réunis par la première phalange de l'interne, et, dans nos Passereaux grimpeurs, chez les Picucules et les Sittines, le doigt externe est soudé par ses deux premières phalanges, et l'interne l'est aussi par la première. Chez les Sittelles, le Grimpereau de muraille, le Grimpereau commun, la soudure a lieu par une phalange et demie de l'externe, et par la première de l'interne.

« Un autre caractère commun à ces deux groupes est que, chez eux, le doigt latéral externe est toujours beaucoup plus allongé que l'interne, quelquefois autant que l'intermédiaire, ce qui se remarque chez les Picucules, qui ont alors l'interne extrêmement court. Les Sittelles, Sittines, Grimpereaux de muraille ou Tachydromes, nous offrent ce caractère presque aussi marqué que chez les Picucules, et il devient moins prononcé à mesure que les Oiseaux sont moins aptes à grimper. Il existe

(1) *Magasin de Zoologie*, 1833.

néanmoins chez tous les Méliphages et se retrouve très-prononcé chez les Epimaques. Ce double caractère sépare nettement ce groupe des Oiseaux marcheurs, qui ont, au contraire, les doigts séparés à leur base; les latéraux à peu près égaux et beaucoup plus courts que l'intermédiaire. »

M. Gray a introduit dans cette tribu sept familles :

1° Furnarinés;
2° Synallaninés;
3° Dendrocolaptinés;
4° Certhiinés;
5° Sittinés;
6° Orthonycinés;
7° Ménurinés.

Mais, parmi ces familles, les unes étant exclusivement grimpeuses, les autres marcheuses, et d'autres, enfin, percheuses, on comprend que, d'après les principes que nous nous sommes posés relativement aux mœurs et aux habitudes des Oiseaux, nous ne puissions adopter une pareille formation.

M. Ch. Bonaparte, faisant une tribu ou famille à part des Picucules, réduit les Certhiidés à deux sous-familles :

1° Certhiinés;
2° Sittinés,

ce qui se rapproche plus de notre manière de voir.

Nous en tenant en effet aux caractères généraux et communs que nous avons reconnus tout à l'heure, nous composons notre tribu des Certhiidés des trois familles suivantes :

1° Dendrocolaptinés;
2° Certhiinés;
3° Sittinés

PREMIÈRE FAMILLE. — DENDROCOLAPTINÉS.

Trois ou quatre espèces de cette tribu exclusivement américaine étaient à peine connues du temps de Buffon; le nombre, depuis cette époque, s'en est élevé à plus de cinquante. Le Vaillant, qui le premier a groupé et étudié ces Oiseaux, en faisait une division de ses Promérops, sous le nom de Promérops grimpeurs, ou simplement de *Grimpars*.

Il est peu de groupes d'Oiseaux plus propres que celui des Grimpars, dit cet ornithologiste, pour faire sentir aux naturalistes la futilité des méthodes de classification basées uniquement sur les caractères extérieurs, et particulièrement de ceux pris de la conformation du bec, puisqu'on trouve à peine deux Oiseaux de ce groupe chez lesquels cette partie soit semblable; de sorte qu'il eût été facile d'en former autant de genres différents que jusqu'ici (1807) nous en connaissons d'espèces. Aussi, voyons-nous, à cet égard, que plusieurs méthodistes n'ont pas manqué de faire trois genres des trois seules espèces qu'ils en connaissaient de leur temps, Gmelin, ayant placé le Grimpar talapiot parmi les Loriots, sous le nom d'*Oriolus picus*, comme s'il y avait le moindre rapport entre un Pic et un Loriot; le Grimpar picucule parmi les Mainates, sous le nom de *Gracula Cayennensis*, et enfin notre Grimpar grimpereau (*Certhia familiaris*) avec les Sucriers, lesquels n'ont aucune analogie avec cet Oiseau, pas plus enfin que les Loriots et les Mainates, qui forment deux genres dis-

Fig. 1. — Bruant rustique

Fig. 2 — Bouvreuil de Pallas (Variété.)

tincts, n'ont de rapports avec les Oiseaux grimpeurs, soit par leurs formes, leurs mœurs, leurs habitudes et leur manière de vivre, pendant qu'il est certain que tous les Grimpars grimpent tout aussi bien que les Pics, et que tout est commun entre eux, à l'exception seule du bec, qui est différent dans chaque espèce (Le Vaillant, *Histoire naturelle des Promérops*), et offre, comme le dit M. De La Fresnaye, toutes les nuances de longueur et de courbure : depuis l'espèce nommée par M. Temminck le Grimpar Promérops (*Dendrocolaptes procurvus*), pl. col. 28, qui rappelle tout à fait le bec du Promérops, mais beaucoup plus long à proportion, bien plus arqué dans sa longueur, et comprimé en lame dès sa base, jusqu'au Grimpar Fauvette (*Dendrocolaptes sylviellus*), du même auteur, dont le bec est celui d'un Bec-Fin. Entre ces deux espèces, placées comme les jalons les plus éloignés du genre, il s'en trouve à bec de Sittelle (le *Talapiot*, Buffon); à bec deux fois plus long que la tête, droit et arqué seulement au bout (le *Natican*, Le Vaillant); d'autres à bec de Merle, ou plutôt de Tyran (*Dendrocolaptes turdinus*, Lichtenstein); et enfin d'autres à bec se rapprochant plus ou moins de celui des Guêpiers et des Souï-Mangas (le *Picucule à gorge blanche*, Vieillot, de Cayenne; *Dendrocolaptes platyrostris, falcirostris, tenuirostris*, Spix et Lichtenstein). La nature, en variant ainsi à l'infini la forme du bec des Picucules, semble nous prouver la nullité du caractère pris de la forme du bec dans cette famille, tandis qu'elle nous indique d'une manière évidente qu'ils doivent être réunis en un seul groupe, les autres parties du corps, telles que les pieds, la queue et les couleurs mêmes du plumage, offrant des caractères tout à fait particuliers à ce groupe et des rapports parfaits d'identité entre toutes ces espèces. (*Magasin de Zoologie*, 1833.)

Les Grimpars (Picucules) ont les os de la tête épais, durs, et très-lourds par conséquent; leur bec est projeté de manière que toute sa force répond au centre de la tête (tête martelière); telle est la forme de celle de tous les Oiseaux qui piochent, sapent ou piquent, et font, en un mot, effort de cette partie pour se procurer leur subsistance. Ils ont le bec plus ou moins long, plus ou moins épais, plus ou moins arqué; mais les mandibules en sont évidées dans leur intérieur, pour faire place à la langue, qui, chez toutes les espèces, est cornée, plate, triangulaire, frangée plus ou moins sur les bords, s'étendant à peu près aux deux tiers de la longueur du bec, et, n'étant point attachée comme celle des Pics, du Torcol, des Sucriers et des Oiseaux-Mouches, n'est par conséquent pas susceptible d'être poussée hors du bec comme chez ces derniers. Nous avons vu que les Promérops proprement dits (Irrisorinés) ont les mandibules pleines, la langue molle, petite et collée au fond du gosier. Les tarses et les doigts sont robustes et couverts d'écailles solides; ces derniers sont réunis et armés d'ongles cramponnants, absolument comme chez les Promérops proprement dits; et, ainsi que ceux-ci, les Grimpars ont également le haut des tarses emplumé. La queue, plus ou moins étagée, est semblable à celle des Pics et conformée pour s'appuyer dessus, elle sert d'aide pour grimper par le moyen de l'élasticité et de la roideur de la tige de ses pennes, toutes terminées par une pointe cornée, conformée comme autant de griffes qui, consolidant tous les points d'appui, doivent nécessairement beaucoup augmenter chez ces Oiseaux la faculté de grimper avec plus de célérité que les Pics mêmes, dont en général les pennes de la queue sont dépourvues de ces pointes; je dis en général, parce que quelques Pics cependant en ont la queue moins munie.

Les Grimpars ont les muscles du cou très-forts; ils ont les plumes rudes, sèches, à barbes lisses et désunies, le corps nerveux, la chair maigre, dure et de mauvais goût; leur peau est épaisse et coriace. (*Histoire naturelle des Promérops.*)

Ces Oiseaux, d'après D'Azara, vont seuls ou par paires, et jamais en familles; ils commencent à grimper contre les arbres à trois pieds du sol, au lieu que les Pics n'y grimpent qu'à dix ou douze pieds. Ils ne tirent pas les vers de l'écorce avec leur langue comme les Pics, mais ils y introduisent leur long bec effilé, courbé et très-comprimé, jusqu'à ce qu'ils les saisissent; mais, si les Vers ou les Insectes sont trop cachés, ils frappent de leur bec contre l'arbre de la même manière que les Pics, et ils s'en servent aussi quelquefois, comme d'un levier, pour soulever l'écorce. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

Ils habitent les grands bois, fréquentent les arbres morts de préférence à tout autre, par rapport à la grande quantité d'Insectes et de larves qu'ils y trouvent, et qui forment leur unique nourriture; mais, n'ayant pas la langue harponnante des Pics, ils ne peuvent que ramasser ceux qui pullulent à la surface du tronc et des branches, sous l'écorce ou sous la mousse qu'ils détachent et enlèvent avec le bec à mesure qu'ils grimpent. En dernière analyse, ces Oiseaux sont alertes, très-

méfiants, toujours en mouvement, et continuellement en recherches pour satisfaire leur voracité naturelle. Ils nichent dans des trous d'arbres, sans y faire de nid, pondent de quatre à sept œufs sur la poussière du bois vermoulu, et, lorsque leurs petits ont pris l'essor, ils rentrent tous les soirs avec le père et la mère dans le même trou qui leur a servi de berceau, pour y passer la nuit, seul moment où la famille se réunit, car, pendant le jour, chacun vaque isolément à ses besoins, du moment que les jeunes ont reçu l'instruction nécessaire pour se pourvoir eux-mêmes. Ces mœurs sauvages sont, comme on voit, les mêmes que celles des Pics, des Promérops (Irrisorinés) et des Sittelles, qui tous montrent beaucoup d'analogie entre eux et les Grimpars. (*Histoire naturelle des Promérops.*)

Aussi les Indiens du Paraguay rangent-ils ces Oiseaux, que D'Azara appelle Pics Grimpereaux (*Tupadores*), avec les Pics ou Charpentiers. Ils confondent, dit cet observateur, deux familles distinctes, parce que les Oiseaux qui les composent habitent également les forêts, qu'ils grimpent contre les arbres, qu'ils se nourrissent de Vers qu'ils tirent de l'écorce, qu'ils pondent dans les mêmes trous d'arbres, qu'ils s'appuient avec leur queue, que leurs ongles ont la même forme et la même force, qu'ils ne marchent point à terre, qu'enfin ils ont la même manière de voler. Cependant, ajoute-t-il, il existe plusieurs dissemblances entre eux. Les Pics Grimpereaux ont l'envergure plus courte; la tête plus petite, plus allongée, plus étroite et couverte de plumes plus serrées; le bec plutôt osseux que de corne, beaucoup moins gros et plus comprimé sur les côtés; la langue conformée comme la plupart des Oiseaux, plus courte, très-pointue et incapable d'être poussée hors du bec, quoique très-déliée, et assez semblable à celle du Toucan vers son extrémité; les yeux assez saillants et sans place nue autour d'eux; les pennes de la queue moins roides, moins pointues et plus concaves; trois doigts en avant, l'extérieur et celui du milieu égaux en tout, et tellement joints l'un à l'autre, qu'ils semblent n'avoir qu'un métatarse commun. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

Depuis Le Vaillant, Lichtenstein et Swainson ont introduit dans cette famille divers genres qui, pour la plupart, ont été conservés par leurs successeurs.

M. G. R. Gray, en faisant une sous-famille, l'a composée de six genres.

M. Ch. Bonaparte, l'élevant au rang de tribu ou de famille, y en a introduit onze.

Enfin, M. De La Fresnaye, dans une remarquable Monographie de ces Oiseaux publiée tout récemment, en fait une sous-famille des Certhiadés, de Swainson, sous le nom de *Dendrocolaptinæ*, qu'il divise en deux sections. C'est son travail que nous suivrons pour toute cette tribu.

Ce n'en est pas moins une famille des plus naturelles et des plus homogènes, exception faite de la forme du bec.

Avant de commencer l'étude et l'examen des différents genres entrant dans les Dendrocolaptinés, la plupart des espèces qui composent ces genres offrant entre elles les plus grands rapports de coloration, et par conséquent la plus grande difficulté pour établir leurs distinctions spécifiques, nous allons préalablement indiquer les diverses modifications que M. De La Fresnaye a remarquées dans cette coloration.

Chez toutes les espèces, dit cet auteur, les pennes des ailes et celles de la queue étant de couleur brun-roux ou brun cannelle, ces deux parties ne pouvaient guère être employées comme moyen de comparaison quant à la couleur; mais presque toutes ont sur la tête et le cou, et même le dos, quant aux parties supérieures, sur la gorge, la poitrine et l'abdomen, quant aux parties inférieures, des taches soit blanches ou d'un blanc ocreux ou roussâtre, de forme soit écailleuse, soit ovalaire, soit rétrécie en forme de stries, presque toujours bordées latéralement d'une ligne noire ou noirâtre. Ces taches occupent toujours le centre de chaque plume dans le sens de sa longueur tout le long de sa tige, qu'elles enveloppent jusqu'à son extrémité. Lorsque la nuance claire s'étend en largeur à peu près sur toute la plume, et que ses bords latéraux seulement sont d'une nuance foncée presque jusqu'à la pointe, il en résulte qu'elles font alors l'effet d'écailles, leur coloration ne se composant que de deux nuances, celle claire de la plume et celle foncée de ses bords presque jusqu'à la pointe. C'est ce que l'on remarque sur toutes les parties inférieures du *Picolaptes leucogaster*, *Xyphorhynchus leucogaster*, Swainson (*Synops. of the birds of Mexico*), du *Picolaptes Wagleri*, *Dendrocolaptes Wagleri*, Spix, ou *maculiventer*, Lesson (*Suppl. à Buffon*, p. 285). Quelquefois ces taches écailleuses n'existent que sur la partie antérieure du cou et sur la poitrine, et, se rétrécissant insensiblement sur le ventre et l'abdomen, n'y présentent plus que des maculatures étroites, allon-

gées, semées sur un fond brun roussâtre ou brun olive. C'est ce que l'on peut observer chez le *Nasican*, chez le *Talapiot*. Souvent ces taches, quoique occupant toute la largeur de la plume, n'y sont bordées de noirâtre que sur une partie de leurs côtés; elles ne représentent plus alors que très-imparfaitement des écailles, mais de simples maculatures longitudinales bordées légèrement et imparfaitement d'une nuance foncée. C'est ce que l'on voit chez le *Picolaptes tenuirostris* (*Dendroc. tenuirostris* de Lichtenstein, ou *Grimpic à gouttelettes* de Lesson); chez le *Picol. angustirostris* (*Dend. angustirostris*, Vieillot (*Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*); chez le *Xyphorhynchus flavigaster* de Swainson.

D'autres fois ces taches, plus étroites et n'occupant en largeur que la partie moyenne de la plume, n'en sont pas moins bordées latéralement, quelquefois jusque près de leur pointe, par une ligne noire ou noirâtre, et le bord latéral de la plume, au delà de cette ligne, est souvent d'une teinte brun olive ou grisâtre, d'où il résulte que ces taches blanches ou ocreuses, bordées de noirâtre, sont comme des gouttelettes ou larmes isolées, se détachant nettement sur un fond unicolore, comme chez les *Dendr. lacrymiger* de La Fresnaye; *affinis.*, id.; *albolineatus*, id.; *promeropirhynchus*, Lesson, et *major*, Vieillot.

D'autres fois encore, ces taches, ne formant plus que de simples stries longitudinales de couleur claire et non bordées, sont éparses sur un fond unicolore, comme sur la poitrine des *Dendrocolaptes albicollis* de Vieillot, et *platyrostris* de Spix, et sur toutes les parties inférieures de toutes les espèces de *Xiphorhynchus* ou *becs en faucille*.

Jusqu'ici toutes ces diverses maculatures nous ont présenté des taches plus larges à leur base, c'est-à-dire vers la naissance de la plume, qu'à son extrémité, qu'elles se terminassent d'une manière aiguë ou arrondie. Chez quelques espèces, au contraire, nous remarquons une forme opposée, c'est-à-dire rétrécie en haut et s'élargissant en bas vers l'extrémité de la plume. Ces cas sont les plus rares : nous les remarquons chez le *Dendr. triangularis* de La Fresnaye, et chez les *Dendr. Bauperthuisii*, Pucheran et La Fresnaye. Ces taches sont réellement alors ou larmiformes ou flabelliformes.

Quelquefois, mais chez les grandes espèces seulement, aux maculatures longitudinales de la poitrine viennent se joindre sur l'abdomen des bandes en festons transversaux, comme chez l'*albicollis* de Vieillot; le *Cayennensis* de Gmelin; le *platyrostris* de Spix.

Chez toutes les espèces dont nous venons de décrire les diverses modifications de maculatures pectorales et abdominales, les parties supérieures, c'est à-dire le dessus de la tête et du cou, ainsi que le haut du dos, sont toujours marquées de taches claires, soit en forme de mouchetures, soit de gouttelettes, ou de stries étroites bordées ou non de noirâtre, suivant les espèces, mais toujours plus petites que celles des parties inférieures.

Chez quelques espèces enfin il y a absence totale ou presque totale de maculatures en dessus comme en dessous, ou sur l'une de ces deux parties seulement, comme chez les diverses espèces du genre *Sittasomus* de Swainson, ou *Picucules Fauvettes;* chez celles du genre *Dendrocincla* de G. R. Gray, telles que les *Dendr. turdinus* et *merula*, Lichtenstein; *fumigatus*, Vieillot, et chez quelques autres espèces, telles que *Dendr. simplicieeps*, *Perrotii* et *Devillei*, De La Fresnaye.

On manque de renseignements suffisants sur les livrées du jeune âge de la plupart des espèces; mais, d'après la connaissance que nous avons des jeunes *Dendrocolaptes Cayennensis* et *albicollis*, nous sommes très-portés à croire que chez un certain nombre d'espèces, et particulièrement des plus grandes, les jeunes auraient des bandes ou festons en travers avant d'avoir ces stries ou taches longitudinales qu'elles nous présentent dans l'état adulte. Un fait constant et fort remarquable, c'est que presque tous les individus que nous avons vus rapportés d'Amérique étaient dans l'etat adulte, excepté quelques *Dendr. Cayennensis*, dont le plumage de jeune âge a été décrit et figuré par Buffon et la plupart des auteurs comme étant celui de l'adulte, qu'ils ne connaissaient pas. Quant à la distinction des sexes, quelques auteurs se sont accordés en avançant que les femelles différaient par une taille plus petite. (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

Cette famille peut former deux sections principales : les *Dendrocolaptinés compressirostres* et les *Dendrocolaptinés dépressirostres*, sections basées par M. De La Fresnaye, non-seulement sur des différences de proportions dans le bec, les pattes et les ailes, mais sur un mode de préhension et sur des espèces d'Insectes devenant leur nourriture également différents.

Nous avons pensé, dit à ce sujet M De La Fresnaye, qu'une des principales coupes à établir dans la famille, et qui est basée nécessairement sur le mode d'alimentation comme sur les formes extérieures, était entre les espèces à bec comprimé depuis les narines jusqu'à l'extrémité, et dont les côtés, lorsqu'on le regarde en dessus, forment deux arcs rentrants, et entre celles dont le bec, visiblement plus large, quelquefois même déprimé, paraît, étant vu en dessus, avoir ses côtés droits de la base à la pointe, non rentrants, et formant un angle aigu rectiligne. Ces espèces ont en général les doigts moins robustes, les ailes plus longues, etc., que les premiers, et doivent, d'après cette organisation, être plus voiliers et moins grimpeurs qu'eux. Ceux-ci, d'après leur bec très-comprimé, plus ou moins allongé, pointu, doivent nécessairement l'employer à extraire, soit de dessous les écorces mobiles comme celles de notre platane, soit du fond de leurs troncs, sur ces arbres mêmes, les Insectes et les larves qui s'y réfugient, tandis que ceux à bec plus ou moins élargi, déprimé, crochu même à l'extrémité, doivent chercher sur les branches, les feuilles mêmes, les Insectes ou Chenilles qui les parcourent sans être obligés d'introduire leur bec, non conformé pour cela, sous les écorces ou dans les trous des larves. (*Revue zoologique*, 1847.)

M. De La Fresnaye compose cette famille ainsi divisée de neuf genres, trois de plus que M. G. R. Gray, deux de moins que M. Ch. Bonaparte; ces genres sont :

PREMIÈRE SECTION.

1° Picucule (*Dendrocolaptes*), Herman;
2° Grimpic (*Picolaptes*), Lesson;
3° Falcirostre (*Xiphorhynchus*), Swainson;
4° Nasican (*Nasica*), Lesson;
5° Sylviette (*Sittasomus*), Swainson;
6° Glyphorhynque (*Glyphorhynchus*), Wied;
7° Talapiot (*Dendroplex*), Wied.

DEUXIÈME SECTION.

8° Dendrocops (*Dendrocops*), Wied,
9° *Dendrexetastes*, Eyton.

1er GENRE. — PICUCULE. *DENDROCOLAPTES*. (Herman)

Δενδρον, arbre; κολαπτω, je frappe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec robuste, assez élevé, médiocrement long et arqué, à arête graduellement recourbée jusqu'à la pointe.

Narines basales et latérales, à couverture ovale en partie close par une membrane.

Fig. 102. — *Dendrocolaptes albicollis*

Ailes longues, obtuses; *la quatrième rémige la plus longue.*

Queue large et arrondie.

Tarses courts et robustes; doigts allongés et forts, les deux externes plus longs que le tarse, le pouce étant un peu plus court.

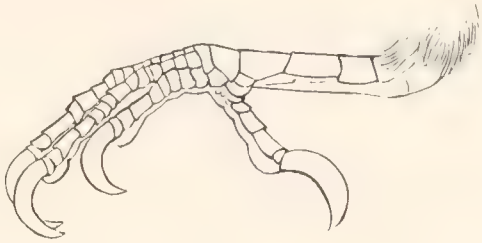

Fig. 103. — *Dendrocolaptes albicollis.*

Sept espèces. Nous citerons le Picucule de Perrot.

PICUCULE DE DEVILLE. *DENDROCOLAPTES DEVILLEI.* (O. des Murs.)

D'un ton brun presque uniforme, légèrement teinté de grisâtre sale en dessus; ailes, croupion et queue, d'un brun roux; cette couleur peu vive à la surface des ailes et teintée d'olivâtre; en dessous, plus pâle, presque unicolore, d'un roussâtre pâle à la gorge et au devant du cou, plus foncé à la poitrine et au ventre; seulement, la poitrine est marquetée de petites stries très-étroites, linéaires, blanches, bordées de noir.

Fig. 104. — Picucule de Deville.

Les ailes très-courtes; le bec robuste, court relativement à son volume, élevé à sa base, un peu comprimé, légèrement incliné à la pointe, de couleur de corne bleuâtre; les pieds assez forts, d'un noir bleuâtre.

Longueur totale, $0^m,26$.

Habite Sarayam, au bord de l'Amazone.

Cette nouvelle espèce, dont il n'y avait qu'un seul individu dans la collection rapportée par les voyageurs Castelnau et Deville, est fort remarquable par sa coloration presque uniforme, excepté sur la poitrine et le bas du cou, où l'on remarque des stries blanches bordées de noir, de forme linéaire, et plus étroites que chez aucune autre espèce. Cet Oiseau, par son bec et par tout son ensemble, rappelle le Picucule de Perrot.

Cette espèce a été dédiée au jeune Deville, naturaliste du Muséum de Paris, qui l'a rapportée des bords de l'Amazone, ainsi que beaucoup d'autres espèces nouvelles pour la science. (De La Fresnaye, *Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

2me GENRE. — GRIMPIC. *PICOLAPTES*. (Lesson.)

Mot hybride composé du latin *Picus*, Pic, et du grec κολαπτω, je frappe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long que la tête, grêle, très-comprimé, et légèrement courbé dans toute sa longueur.
Narines basales, latérales, à couverture ovalaire en partie close par une membrane.
Ailes assez longues et pointues, subobtuses, *à troisième rémige la plus longue.*
Queue moyenne, légèrement étagée.
Pieds plus faibles que dans le genre précédent.

Fig. 105. — *Picolaptes Bridgeii.*

Ce genre se distingue de celui qui précède par une taille beaucoup moindre, par un bec plus allongé, plus grêle et beaucoup plus comprimé, par des ailes plus longues et plus pointues, et par des pattes plus minces et beaucoup moins robustes. (De La Fresnaye, *Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

Il renferme treize espèces. Nous figurons le Grimpic de Souleyet.

GRIMPIC A TÊTE RAYÉE. *PICOLAPTES LINEATICEPS*. (De La Fresnaye.)

Cette espèce semble intermédiaire, pour la taille, au *P. tenuirostris* et à notre *P. Souleyetii*. Mais, tout en étant plus forte que le premier, et ayant surtout les ailes beaucoup plus longues, son bec est de même longueur, tandis qu'il est plus faible que celui du *P. Souleyetii*. Elle diffère de tous deux et de la plupart des espèces de ce groupe par les taches claires du dessus de la tête, de la nuque et du cou, ainsi que de leurs côtes, qui sont allongées, très-étroites, presque linéaires, nettement bordées latéralement de noir. Une bande sourcilière et postoculaire presque blanche est assez large, et les côtés de la tête et du cou présentent de petites stries claires, bordées finement de noirâtre; la gorge et le haut du cou sont d'un blanc roussâtre ou ocreux pâle qui, vers le bas du cou, présente une sorte d'écaillure peu marquée; mais, sur la poitrine, les taches claires s'allongent, commencent à s'isoler sur le fond gris olivâtre du dessous, et, sur l'abdomen, elles sont comme

Fig. 1. — Bec-Fin interrompu

Fig. 2 — Bec-Fin grisette — Bec-Fin babillard.

rubanées longitudinalement, étant à peine rétrécies à leur extrémité, et n'étant bordées de noir que sur leurs côtés, d'une manière presque parallèle. Les sous-caudales et les plumes du bas de l'abdomen sont blanchâtres dans leur milieu, et, au lieu de bordures noirâtres, n'ont que quelques points de cette couleur vers leurs bords.

Longueur totale, $0^m,19$. (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

On ignore la partie de l'Amérique d'où provient cette espèce, que son auteur a achetée d'un marchand.

Fig. 106. — Grimpic de Souleyet

3me GENRE. — FALCIROSTRE. *XIPHORHYNCHUS* (Swainson.)

Ξιφος, épée recourbée; ρυγχος, bec.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec très-long, très-recourbé, très-mince, très-comprimé, pointu, élargi seulement au niveau de la bouche, à mandibules égales, à bords lisses.

Narines basales, frontales, très-peu apparentes, dans une fosse petite.

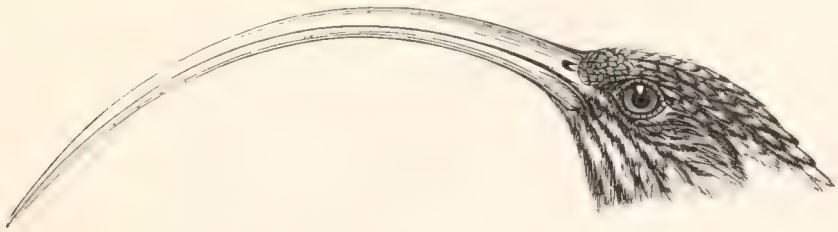

Fig. 107. — *Xiphorhynchus procurvus*

Ailes moyennes, moins allongées que dans le genre précédent, obtuses; *la quatrième rémige la plus longue.*

Queue étagée, élargie; les rectrices à extrémité arrondie, à tige à peine saillante, en pointe dénudée.

Tarses robustes, courts, scutellés.

Cinq espèces. Nous figurons le Falcirostre de Pucheran.

Tout en conservant, dit M. De La Fresnaye, comme l'a fait M. G. R. Gray dans son *Genera of Birds*, le genre *Xiphorhynchus* de Swainson (*Falcirostre* de Lesson), nous avons cru devoir le restreindre, comme ces deux derniers auteurs, aux espèces qui semblent réunir les caractères du genre précédent, mais poussés à leur maximum, surtout dans la forme du bec, qui, chez elles, est arqué, pour ainsi dire, en quart de cercle, et comprimé, dès sa base, en lame de couteau. Elles se distinguent encore des précédentes par des ailes moins allongées, plus obtuses, la quatrième rémige étant la plus longue, et non la troisième, et par des pattes et des doigts plus robustes, tous caractères indiquant une destination particulière à la station verticale; c'est effectivement à l'aide de ce bec si prolongé, si grêle et si courbé, qu'elles peuvent extraire du fond de leurs trous, creusés en tubes arqués, et probablement très-étroits, les larves de certains Insectes qui les creusent dans les pétioles courbes d'une espèce de palmier, sur le tronc duquel ils restent comme implantés après la chute de ses feuilles. Cet arbre ne croît que sur les montagnes; et là où il croît, là aussi seulement se trouvent les *Xiphorhynchus*, tels que le *Xiphor. falcularius* de Vieillot, qui ne se rencontre que sur la montagne des Orgues, près de Rio-Janeiro.

Quant à la coloration, les espèces de ce genre sont toutes remarquables par l'étroitesse et la forme linéaire, et non squammiforme, des taches claires de leur cou, de leur poitrine et de leur abdomen. (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

Fig. 108. — Falcirostre de Pucheran

FALCIROSTRE PROCURVOIDE. *XIPHORHYNCHUS PROCURVOIDES*. (De La Fresnaye.)

Cette nouvelle espèce, que M. De La Fresnaye a nommée *Procurvoides*, parce qu'elle rappelle le *Dend. procurvus* de M. Temminck par la couleur de son bec et celle de son plumage, en diffère cependant évidemment par une taille plus petite, par la brièveté et la netteté des petites taches blanc sale ou blanc roussâtre qui se détachent clairement sur le fond brun olive foncé qui couvre toutes les parties où on les remarque; par la couleur de la gorge, qui n'est jamais uniformément blanche, mais variée de taches blanches et de traits brunâtres depuis le menton, et, enfin, par la teinte de son bec non rougeâtre, mais paraissant rubicond.

Ainsi, cette espèce est, en dessus, d'un brun olivâtre; les ailes, le croupion et la queue, couleur

cannelle; le dessus de la tête plus obscur; derrière du cou strié de très-petites taches blanches ou d'un blanc roussâtre; en dessous, de même couleur, maculée à la gorge, au devant et aux côtés du cou, ainsi qu'à la poitrine et au ventre, de taches blanches ou d'un blanc roussâtre, squammiformes à la gorge et au cou, triangulaires à la poitrine et filiformes au ventre.

Longueur totale de $0^m,23$ à $0^m,25$.

Habite Cayenne. (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

4me GENRE. — NASICAN. (Le Vaillant). *NASICA*. (Lesson).

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec très-long, du double de la longueur de la tête, presque droit, très-étroit, fort, assez épais, arrondi sur ses faces, à bords droits et lisses, à mandibule supérieure légèrement courbée, dentée à sa pointe, qui se termine par un petit croc

Narines ovalaires, percées en fente, couvertes d'une membrane

Ailes allongées, subobtuses, *à troisième rémige la plus longue.*

Queue moyenne, cunéiforme, à rectrices terminées par des tiges pointues, roides.

Tarses épais, courts, scutellés

Quatorze espèces. Nous figurons le Nasican à gorge fauve.

Fig. 109. — Nasican à gorge fauve

Jusqu'ici, dit M. De La Fresnaye, les divers groupes de *Dendrocolaptinés compressirostres* dont nous nous sommes occupés étaient remarquables par un bec plus ou moins arqué dans toute sa longueur; ceux qu'il nous reste encore à étudier dans la même section le sont, au contraire, par un bec ou entièrement droit ou presque droit, n'ayant alors un peu de courbure que vers sa pointe.

Mais nous le répéterons encore, si l'on nous voit adopter ainsi, presque sans exception, dans cette famille tous ces genres nouveaux, qui ne sont que des démembrements du seul bon genre *Dendrocolaptes*, et ne sont fondés que sur des modifications de la forme du bec, c'est parce que, ne trouvant en eux aucun autre caractère de quelque valeur, nous avons pensé qu'il fallait ou les rejeter ou les adopter tous. Mais, comme dans cette monographie nombreuse, et d'une étude difficile et obscure, nous n'eussions pas manqué de les employer comme sections ou sous-sections, il nous a paru naturel, en nous en servant, de leur laisser les noms génériques qu'ils avaient déjà reçus des divers auteurs leurs fondateurs.

Le genre *Nasica* de Lesson n'a point été adopté par M. Gray dans son *Genera*, non plus que ceux du *Dendroplex* et *Dendrocapus* de Swainson. Nous ne voyons pas trop pourquoi les rejeter quand

on adopte d'ailleurs, comme l'a fait cet auteur, ceux de *Picolaptes*, *Sittasomus*, *Glyphorhynchus*, *Dendrocincla* et *Xiphorhynchus*, qui, comme les premiers, ne sont guère fondés que sur les modifications du bec. Il nous semble que la forme toute particulière et presque rectiligne de celui du *Picucule nasican* de Le Vaillant, du *Picucule talapico* de Buffon, présente autant d'anomalie lorsqu'on les compare à celui d'un *Picucule* à bec ordinaire, comme l'*albicollis*, par exemple, que ceux d'un *Picolaptes*, d'un *Sittasomus* et autres.

En adoptant le genre *Nasica* de Lesson, au lieu de nous restreindre, comme semblait le faire ce savant, à la seule espèce type de *Grimpar nasican* de Le Vaillant (*Dendr. longirostris*, Illiger, Lichtenstein), nous avons cru devoir lui réunir toutes les autres espèces qui, comme lui, nous ont offert un bec presque droit, légèrement courbé seulement vers la pointe, et souvent blanc ou de couleur pâle, des ailes de longueur médiocre, une queue longue et des pattes assez fortes. (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

Il est probable, dit Le Vaillant en décrivant son Nasican, que le long bec de cet Oiseau doit lui servir à fouiller très-avant dans les trous d'arbres pour y trouver les larves des Scarabées, et que le petit croc qui arme le bout de la mandibule supérieure lui sert à les accrocher solidement pour les tirer de leur retraite cachée et en faire sa proie, ainsi que le pratiquent les Pics avec leur langue harponnante.

NASICAN MOUCHETE. *NASICA MULTIGUTTATUS*. (Deville et O. Des Murs.)

En dessus d'un brun olivâtre un peu obscur sur le sommet de la tête, qui est maculé de petites taches blanchâtres en forme de larmes; le dos portant des taches de même couleur, mais plus grandes, allongées, légèrement ocracées, les unes et les autres bordées de noir; croupion, ailes et queue couleur cannelle; en dessous d'un ton olive grisâtre, parsemé de taches ocracées très-petites et très-nombreuses à la gorge et sur toute la région oculaire et sur les côtés du cou, plus allongées et bordées latéralement de brun sombre à la poitrine et au ventre. Le bec paraît avoir été d'un blanc jaunâtre. De Fontiboa, Haute-Amazone et du Brésil.

Longueur totale : $0^{m},20$.

Cette petite espèce, rapportée des bords de l'Amazone par les voyageurs Castelnau et Deville, offre de grands rapports de maculature supérieure et inférieure avec les *Nasica guttatus* et *flammeus* ou *pardalotus*. Elle en diffère néanmoins par les nuances moins foncées du dessus de la tête et des parties inférieures; elle en diffère surtout par une taille plus petite, par un bec plus faible, mais plus droit, et ressemblant presque à celui du Talapiot, près duquel on serait tenté de la placer si, en l'observant avec attention, on ne s'apercevait que sa mandibule supérieure est très-légèrement arquée à sa pointe, tandis que chez le Talapiot, et les espèces qui forment avec lui le genre *Dendroplex* de Swainson, elle est parfaitement rectiligne au-dessous jusqu'à la pointe. Cette espèce est remarquable par les taches en forme de gouttelettes qui couvrent tout le dessus du corps jusqu'au croupion.

5me GENRE. — SYLVIETTE. (Lesson.) *SITTASOMUS*. (Swainson.)

Σιττη, Sittelle; σωμα, corps.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, ressemblant à celui de la Fauvette, élargi à la base, au delà de laquelle le bord de la mandibule supérieure est rentrant, successivement aminci, un peu convexe, à pointe égale.

Narines petites, basales.

Ailes concaves, courtes, subobtuses, *à troisième rémige la plus longue.*

Queue moyenne, étagée, à tiges nues et déjetées à la pointe.
Tarses grêles, scutellés, minces, à doigts très-grêles.

Fig. 110.— *Sittasomus erythacus*

Fig. 111.— *Sittasomus erythacus*

Quatre espèces. Nous figurons la Sylviette grimpar de Temminck (*Sittasomus erythacus*), Lichtenstein.

Fig. 112 — Sylviette grimpar.

SYLVIETTE AMAZONE. *SITTASOMUS AMAZONUS.* (Deville et O. Des Murs.)

Cette espèce, presque entièrement semblable de coloration à la Sylviette sylvioïde de M. De La Fresnaye, en diffère néanmoins par des proportions plus faibles et par un bec beaucoup plus fort. Elle a le dessus de la tête et du cou d'un gris sombre, le dos roussâtre et le croupion, ainsi que les scapulaires, d'un brun cannelle; tout le dessous est d'un gris souris uniforme, avec l'anus roux, et la maculature des rémiges est la même que dans la Sylvioïde; mais elle en diffère par ses proportions: ainsi elle n'a de longueur totale que $0^m,14$ au lieu de $0^m,16$; sa queue n'a que $0^m,070$ au lieu de $0^m,085$. Cette queue est terminée par des pointes moins allongées, beaucoup plus courtes par conséquent et moins en spirale que chez la Sylviette grimpar de Temminck. Elle vient du voyage Castelnau et a été rapportée du Haut-Amazone. (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

6me GENRE. — GLYPHORHYNQUE. *GLYPHORHYNCHUS.* (Prince Max. De Neuwied.)

Γλυφω, je sculpte; ρυγχος, bec.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, un peu plus court que la tête, droit, large et assez élevé à la base, en forme de coin; la mandibule supérieure droite, à partir de la base jusqu'à moitié de sa longueur, s'inclinant en bas à partir de ce dernier point, et l'inférieure se relevant dans la même proportion vers elle; toutes deux à pointe obtuse.

Narines basales, latérales, arrondies et découvertes.

Ailes médiocres, surobtuses; *les troisième, quatrième et cinquièmes rémiges les plus longues.*

Queue longue, large, étagée, chaque rectrice se terminant en pointe allongée et arquée, comme dans le genre Sylviette.

Fig. 113. — *Glyphorhynchus cuneatus.*

Fig. 114. — *Glyphorhynchus cuneatus*

Ce genre repose sur une seule espèce, le Glyphorhynque sittelle (*Glyphorhynchus cuneatus*, Lichtenstein), prince De Neuwied, dont nous donnons la figure et la description.

En l'observant attentivement, on reconnaît de suite en elle une de ces curieuses espèces de transition qui fourmillent dans la série des Oiseaux, et forment entre toutes les espèces comme un vaste réseau dont les mailles, quoique différentes de forme et de taille, seraient réunies entre elles par d'autres mailles mixtes et moyennes. Ainsi, le genre *Glyphorhynchus*, par la forme de son bec et même ses maculatures, tient évidemment aux Sittines ses compatriotes, tandis que, par ses pattes, ses ailes et sa queue, terminée en spirale, c'est un vrai Picucule et surtout un *Sittasomus*. (De La Fresnaye, *Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

GLYPHORHYNQUE SITTELLE. *GLYPHORHYNCHUS CUNEATUS.* (Lichtenstein, Pr. Max. de Neuwied.)

Cette petite espèce est tout à fait remarquable par la configuration cunéiforme de son bec, élevé à sa base, droit jusqu'à moitié de sa longueur, puis s'inclinant légèrement jusqu'à la pointe, qui est déprimée, obtuse et arrondie, avec la mandibule inférieure se retroussant légèrement au point où la supérieure commence à s'abaisser; il en résulte que, vu de profil, ce bec paraît cunéiforme et conique. Quant à la coloration du plumage, elle est d'une teinte uniforme rousse olivâtre en dessus, plus foncée sur la tête, et d'un roux vif sur le croupion. Les rémiges sont noires, bordées de brun olivâtre, avec une tache d'un blanc jaunâtre sur les barbes internes, à partir de la quatrième, et les scapulaires sont d'un brun un peu teinté d'olivâtre. Une bande sourcilière et postoculaire, les côtés de la tête et du cou, la partie antérieure de celui-ci, la gorge et la poitrine, sont couverts de flammettes d'un blanc roussâtre, se rétrécissant et disparaissant insensiblement sur l'abdomen. Les

Quiscale versicolore

sous-caudales sont légèrement roussâtres. Les tarses et les doigts sont grêles. La queue, qui est longue relativement à la petitesse de l'Oiseau, est terminée par des pointes allongées en spirale, absolument comme chez le *Sittasomus erythacus* (Sylviette grimpar).

Fig. 115. — Glyphorhynque Sittelle.

Cette petite espèce, d'après la forme toute particulière de son bec, fait évidemment le passage des *Dendrocolaptes* aux Sittines américaines (les *Xenops* d'Illiger).

Nous ne connaissons pas d'autre espèce que celle-ci appartenant au genre *Glyphorhynchus*.

M. Gray, qui a adopté ce genre dans son *Genera*, ne cite également que cette espèce type.

7me GENRE. — TALAPIOT. *DENDROPLEX*. (O. Des Murs, Swainson.)

Δενδρον, arbre; πλησσω, je frappe

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, parfaitement droit jusqu'à moitié de sa longueur, s'inclinant ensuite légèrement en dessus, et se relevant également en dessous, à peu près comme dans le genre précédent, de sorte que, vu de profil, il paraît longicône; mais les deux mandibules à pointes parfaitement droites, très-comprimées et très-pointues.

Narines ovalaires, basales, latérales, percées au milieu d'une membrane

Ailes subobtuses, *à troisième rémige la plus longue.*

Queue assez longue, très-rigide.

Tarses et pieds robustes.

Deux espèces. Nous figurons le Talapiot pic (*Dendroplex picus*, Gmelin), Swainson

Nous pensons que, d'après la forme vigoureuse des pattes et du bec, et la rigidité de la queue, les espèces de ce genre doivent avoir une grande aptitude à la station verticale, tandis qu'au moyen de leur langue extensible elles peuvent aller chercher au fond de leurs trous les larves de tous les Insectes Xilophages.

Ce caractère de langue très-allongée, vermiforme et très-extensible, signalé par Swainson, est très-important, surtout s'il ne se rencontre pas dans les autres genres de cette famille.

M. Gray n'a pas adopté le genre *Dendroplex* dans son *Genera*, et il y place l'espèce type (le *Den-*

droplex picus) dans le genre *Dendrocolaptes* proprement dit. Nous en sommes étonné; car, dans cette famille, où les genres n'ont été généralement établis que sur les diverses modifications dans la forme du bec, celui des *Dendroplex*, par sa forme entièrement droite et cunéiforme et à pointe parfaitement rectiligne, nous paraît offrir des caractères différentiels bien plus prononcés que ceux qui séparent, par exemple, les *Picolaptes* des *Dendrocolaptes* proprement dits, que M. Gray a cependant admis. Si l'on y ajoute le caractère de langue vermiforme, extensible hors du bec à plus de deux fois sa longueur, que lui a assigné M. Swainson, ce genre serait peut-être un des plus fondés de cette famille. (De La Fresnaye, *Revue et Magasin de Zoologie*, 1850.)

TALAPIOT PICIROSTRE. *DENDROPLEX PICIROSTRIS*. (De La Fresnaye.)

Malgré la grande analogie qui existe entre cette espèce et le *Dendroplex picus*, ou Talapiot de Cayenne, Buffon, elle est généralement plus forte, et sa coloration diffère essentiellement. Ainsi, toutes les parties supérieures, depuis le bas du cou, sont d'un roux cannelle plus vif, et les taches qui se remarquent en cette partie sont beaucoup plus larges, bordées de noir, squammiformes, et terminées au haut du dos par une rangée d'autres taches très-étroites et allongées; tout le devant et les côtés du cou et de la tête, ainsi qu'un large sourcil postoculaire et le haut de la poitrine, sont d'un blanc uniforme, mais légèrement ocreux; ces mêmes parties sont blanches chez le Talapiot; mais, chaque plume étant finement bordée de noirâtre, même sur la gorge et le devant du cou, toutes ces parties sont comme écailleuses, au lieu d'être d'une teinte claire uniforme. Chez notre espèce, cette teinte claire se termine au bas de la poitrine par des taches largement écailleuses, angulaires, de la même teinte, bordées de noirâtre des deux côtés. Chez le Talapiot, ces taches sont plus petites, plus nombreuses, plus séparées entre elles, et arrondies à leur extrémité comme celles du devant du cou. Le bec paraît constamment blanc ou jaunâtre; il est plus obscur en dessus chez le Talapiot.

Fig. 116. — Talapiot pic.

Cette espèce habite sur la côte ouest de l'Amérique du Sud, à la Nouvelle-Grenade; le Talapiot pic se trouve à la côte est, à Cayenne, au Brésil, etc.

Longueur totale, $0^{m},195$. (De La Fresnaye, *Rev. zool.* 1847; *Iconogr.*, *Ornithol.* et *Rev. et Mag. de Zool.*, 1850.)

8me GENRE. — DENDROCOPS. *DENDROCOPS*. (Swainson.)

Δενδρον, arbre; κοπτω, je déchire.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec presque droit, déprimé à sa base au-dessus des narines, plus large que haut en cette partie, à bords rectilignes et nullement rentrants en arc concave; la mandibule supérieure subitement fléchie à sa pointe au-dessus de l'inférieure, et légèrement échancrée chez les grandes espèces.

Narines basales, latérales, en partie recouvertes par une membrane plus ou moins emplumée.

Ailes médiocres, arrondies, surobtuses; *la quatrième et la cinquième rémiges, égales entre elles, les plus longues.*

Queue longue, assez large, arrondie, le rachis de chaque rémige les dépassant en pointe aiguë.

Tarses et pieds comme dans le genre précédent, mais plus faibles.

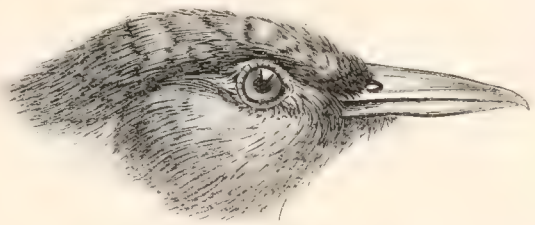

Fig. 117. — *Dendrocops turdinus.*

Douze espèces. Nous figurons le Dendrocops à bec noir (*Dendrocops atrirostris*), De La Fresnaye et D'Orbigny.

Ce genre, non admis par M. Gray, renferme toutes les espèces pour lesquelles cet auteur avait jugé à propos de créer le genre *Dendrocincla*. Le double motif de cette suppression et de cette réunion est ainsi expliqué par M. De La Fresnaye :

Après avoir cru, dit-il, devoir adopter le genre *Dendrocincla* de M. Gray comme le second de notre section des *Dépressirostres*, et comme nous l'avions annoncé précédemment, nous pensons aujourd'hui qu'il est mieux d'y renoncer, et de réunir les espèces qu'il renfermait avec celles du genre *Dendrocops*, Swainson, plus ancien que lui, ne trouvant pas d'ailleurs de caractères génériques distincts entre elles, et regardant les deux genres comme synonymes; tous deux, en effet, ont la même forme de bec presque droit et des pattes beaucoup plus faibles, ainsi que des ailes plus longues que chez les espèces de la première section. (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1851.)

DENDROCOPS TYRANNEAU. *DENDROCOPS TYRANNINUS*. (De La Fresnaye.)

Cette espèce, que nous plaçons par ordre de taille à la suite des *D. Cayennensis* et *platyrostris*, offre un type de coloration différent du leur. Au premier abord, elle paraît d'un brun olive unicolore en dessus, et à peine distingue-t-on sur la coiffe et la nuque des taches un peu plus claires occupant longitudinalement le milieu des plumes. Les ailes et la queue sont d'un brun cannelle, comme chez la plupart des espèces.

Le dessous est de la même teinte brun olive que le dos; mais la gorge est d'un gris à peine roussâtre, et, sur les tiges des plumes du devant du cou, de la poitrine et du milieu de l'abdomen, se

voient encore des flammettes roussâtre clair non bordées, et assez peu apparentes. Les sous-caudales, ainsi que les sus caudales, sont ferrugineuses. Le pli de l'aile et ses couvertures inférieures sont d'un roux clair et vif; le bec est allongé, droit, tendu, de couleur noire, crochu à son extrémité, offrant assez de rapports avec celui des Tyrans du genre *Dasycephala*. Chez cette espèce, les ailes et la queue sont très-développées, et les pattes très-grêles. (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1851.)

Fig. 118. — Dendrocops à bec noir.

9me GENRE — DENDREXÉTASTE. *DENDREXETASTES*. (Eyton.)

Δενδρον, arbre; ἐξεταζω, je cherche.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec robuste, arqué, aussi large que haut.
Narines largement ouvertes, presque égales
Tarses et pieds robustes.
Queue ordinaire, les deux rectrices médianes très allongées.

Ce genre ne repose que sur une nouvelle espèce décrite par M. Eyton (dans les *Contributions to Ornithology*, 1851, part. IV), qui en a fait lui-même le type du genre. Ne la connaissant encore que par cet ouvrage, qui n'en a donné que la description, nous sommes dans l'impossibilité de la figurer.

Par la forme de son bec, dit M. Eyton, ce genre semble au premier aspect devoir avoir quelque rapport avec les Barbus; mais la base en est privée de poils, et la disposition des doigts, trois devant et un derrière, ne laisse aucun doute sur la place qu'il doit occuper parmi les Dendrolaptinés. Il appartient en effet à cette famille, et par la structure des pennes de la queue, et par la couleur de son plumage.

On ignore sa provenance.

DENDREXÉTASTE CAPITOIDE. *DENDREXETASTES CAPITOIDES*. (Eyton.)

Tête, dos et ventre, bruns; chaque plume de la poitrine, de la gorge et du derrière du cou, mi-partie noire et blanche dans son milieu, puis finement bordée de brun; croupion, rémiges et rectrices d'un roux cannelle, les premières finement lisérées de brun verdâtre.

Longueur totale, $0^m,25$.

DEUXIÈME FAMILLE. — CERTHIINÉS.

Les Certhiinés ont le bec généralement courbé, parfois plus ou moins droit; les tarses courts, les doigts allongés, ainsi que les ongles, qui sont, celui du pouce surtout, très-recourbés et très-aigus; les deux externes légèrement soudés à la base avec le médian.

Cette famille se compose de cinq genres admis par MM. Gray et Ch. Bonaparte :

1° Grimpereau (*Certhia*), Linné;
2° Caulodrome (*Caulodromus*), Gray;
3° Salpornis (*Salpornis*), Gray,
4° Tichodrome (*Tichodroma*), Illiger;
5° Échelet (*Climacteris*), Temminck.

Tous ont la faculté de courir verticalement le long des arbres, des murailles et des rochers, pour y chercher les Insectes dont ils se nourrissent exclusivement. Nous entrerons dans plus de détails au sujet de leurs mœurs en traitant des genres *Certhia* et *Climacteris*.

1er GENRE. — GRIMPEREAU. *CERTHIA*. (Linné.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, de la longueur de la tête, mince, effilé, à mandibules égales, grêles, et légèrement arqué de la base à la pointe, où il est comprimé latéralement, diminuant uniformément de grosseur, et finissant en pointe.

Narines basales, latérales, à demi fermées par une membrane convexe, oblongue.

Ailes médiocres et arrondies, surobtuses, *à première rémige la plus courte, la seconde et la troisième augmentant progressivement jusqu'aux quatrième et cinquième, égales entre elles, les plus longues.*

Queue longue et étagée, composée de rémiges à tiges terminées en pointe, nues, roides, mais beaucoup moins que chez les Dendrocolaptinés, et un peu convexes.

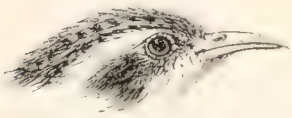

Fig 119. — *Certhia familiaris*

Fig 120 — *Certhia familiaris.*

Tarses de la longueur du doigt médian, et minces de même que les doigts; l'externe plus long que l'interne, tous deux légèrement, mais inégalement, soudés à la base avec le médian; tous terminés par des ongles minces, longs, très-recourbés et aigus; celui du pouce de près du double de développement de celui du milieu.

Langue pointue et cartilagineuse par le bout.

Ce genre, restreint pendant longtemps à deux espèces, en renferme aujourd'hui six, communes à l'Europe, à l'Asie et à l'Amérique septentrionale, auxquelles viendront peut-être s'en joindre encore d'autres de l'Asie centrale. A l'espèce typique et commune d'Europe, nous en ajouterons une deuxième également européenne révélée et rejetée depuis 1847, comprise par M. Ch. Bonaparte dans son *Conspectus* de 1850, mais que nous croyons aujourd'hui à l'abri de toute contestation, et dont nous donnerons la description.

Nous figurons le Grimpereau commun (*Certhia familiaris*), dont nous donnons également la description.

Les Grimpereaux sont des Grimpeurs par excellence; jamais ils ne se perchent, comme les autres Oiseaux, sur les branches horizontales, et même, dit M. Degland, lorsqu'ils dorment, surtout l'espèce d'Europe, ils gardent une position verticale ou oblique, en s'accrochant au moyen de leurs pieds. Ils sont vifs, actifs, et parcourent le tronc d'un arbre de bas en haut, avec une agilité extraordinaire.

Ils nichent dans les trous naturels des arbres.

GRIMPEREAU FAMILIER. *CERTHIA FAMILIARIS.* (Linné.)

Dessus de la tête, du cou et du corps, varié de brun, de roussâtre et de blanc sale, sous forme de traits allongés; croupion et sus-caudales roux; dessous du corps blanc, nuancé de cendré à la poitrine et de brun roussâtre et de grisâtre; bande blanchâtre au-dessus des yeux, s'étendant et s'élargissant en arrière; pennes alaires brunes, avec une tache blanchâtre à leur pointe, et traversées, à compter de la quatrième, par une large bande roux jaunâtre située entre deux autres bandes noires; petites et moyennes couvertures terminées de blanc roussâtre; rectrices d'un brun roussâtre; bec brun en dessus, blanc jaunâtre en dessous; pieds d'un gris brun; iris brun.

Longueur totale : $0^m,125$. (Degland, *Ornithologie européenne.*)

Fig. 121. — Grimpereau familier.

Il est sédentaire en France. Il est très-vrai, ainsi que l'a avancé le premier Frisch, que le Grimpereau familier cherche aussi les Insectes sur les murailles, et c'est à tort que De Montbeillard a contesté le fait en imputant à Frisch d'avoir confondu le Tichodrome ou Grimpereau de muraille avec le Grimpereau familier. Nous avons en effet observé fréquemment les ascensions de cette espèce le long des murs élevés, et notamment dans toute la hauteur du mur servant d'appui et de terrasse à l'escalier de l'aile gauche de l'orangerie de Versailles, lequel mur limite le parc de ce côté, et n'a

Fig. 1. — Padda de la Chine

Fig. 2. — Brève à tête noire

pas moins de huit à dix mètres d'élévation. Nous avons vu de ces oiseaux s'y promener verticalement et y butiner dans l'interstice des pierres pendant plus d'un quart d'heure. C'est bien cette espèce, et non un Syrcallane ou un *Oxyurus*, comme paraît le croire à tort M. De La Fresnaye (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1850), que Le Vaillant a figurée et décrite dans son *Histoire naturelle des Promérops*.

GRIMPEREAU COSTA. *CERTHIA COSTÆ*. (Bailly.)

Observations sur les mœurs et les habitudes des Oiseaux de la Savoie. Chambéry, 1847.

Mâle adulte.—Plumes de la tête, du cou, du dos et de la région parotique, variées de blanc jaunâtre, de blanchâtre, de roux et de brun foncé; le blanc jaunâtre formant au centre de chaque plume de la tête une tache oblongue, arrondie à son extrémité, circonscrite, sur la plupart des plumes, d'un côté par la teinte rousse, de l'autre par le brun. Cette dernière couleur prédominant à la tête, au cou et à la région parotique, il en résulte que ces parties sont plus foncées que le dos, où le roux et le blanchâtre dominent les plumes de toutes ces parties, offrent en outre dans les points colorés, soit en roux, soit en blanc jaunâtre, un étroit liséré brun destiné à s'user, et dont la disparition contribue à rendre plus clair l'ensemble du plumage.

Croupion et sus-caudales d'un roux jaune clair, avec un trait blanchâtre au centre de quelques plumes, plus grand chez les sujets de l'année et chez les femelles que chez les vieux mâles.

Gorge, devant et côtés du cou, poitrine *ventre* et *flancs* d'un blanc pur et lustré, surtout à la gorge et sur la poitrine. Après la mue d'automne, on trouve des individus chez lesquels quelques plumes des flancs et de l'abdomen sont, comme celles des parties supérieures, très-finement lisérées de brun à leur extrémité; mais ce trait ne tarde pas à s'user. *Plumes de la région crurale très-faiblement lavées de brunâtre à leur extrémité, blanches dans le reste de leur partie visible.* Sous-caudales blanches, les plus grandes légèrement roussâtres au centre.

Lorums d'un brun cendré.

Plumes ciliaires et larges sourcils qui prennent naissance aux fosses nasales blancs; ceux-ci se prolongent en arrière, et se confondent avec les taches blanchâtres du dessus du cou et du dos.

Bord externe de l'aile, depuis le poignet jusqu'à l'insertion des pennes digitales, d'un blanc pur.

Rémiges d'un brun gris, avec une tache blanche ou blanchâtre à la pointe; les cinq ou six premières pennes lisérées en dehors de gris clair, les suivantes largement bordées de roussâtre dans leur tiers supérieur; toutes, à l'exception des trois ou quatre premières, offrent vers le milieu de leur étendue une tache d'un blanc jaunâtre, placée entre deux autres taches d'un brun noir assez intense. Sur la plupart des rémiges, ces taches occupent les barbes externes et internes; elles ne se montrent qu'aux barbes internes sur les deux premières des pennes qui présentent ces taches.

Couvertures alaires d'un brun noir, tachées à leur pointe, les unes de blanc jaunâtre, les autres de blanc pur.

Rectrices brunes en dessus, d'un brun cendré en dessous, très-légèrement lavées de roussâtre, extérieurement frangées de blanchâtre, surtout à l'extrémité, et marquées le long du rachis, des pennes médianes principalement, de sortes de zones plus foncées; mais ces zones sont quelquefois tellement faibles, qu'on a beaucoup de peine à les distinguer, même en faisant tomber obliquement la lumière sur la queue.

Mandibule supérieure d'un brun noir; mandibule inférieure jaunâtre à la base, brune à la pointe.

Tarses et pieds d'un gris brun, plus ou moins foncé selon la saison Ongles cendrés, bruns à l'extrémité.

Iris d'un brun clair.

La femelle a le même plumage que le mâle, mais sa taille est sensiblement plus petite.

Proportions des rémiges. Première apparente, mais peu propre au vol, atteignant à peine, ou même n'atteignant pas, le bord inférieur de la tache jaunâtre qu'offre la septième penne; *deuxième rémige plus courte que la huitième;* quatrième et cinquième égales.

Dimensions. Longueur totale de l'extrémité du bec à celle de la queue. . . . $0^m,138$;
— de la queue prise de l'insertion des rectrices médianes. . . $0^m,064$;
— de l'aile fermée. . . . . $0^m,064$;
— des tarses. . . . . $0^m,016$;
— du doigt médian, y compris l'ongle. . . . . $0^m,013$;
— du pouce, y compris l'ongle. . . . . $0^m,017$;
— de l'ongle du pouce. . . . . $0^m,009$;

C'est de l'obligeance de M. Gerbes, qui possède si à fond l'ornithologie européenne, et qui a fait et fait tous les jours une étude si consciencieuse des Passereaux et surtout des Becs-Fins d'Europe, que nous tenons cette minutieuse description faite sur la comparaison de quatre individus d'âge et de sexe différents qu'il possède.

C'est également à la même communication de M. Gerbes que nous emprunterons les observations qui vont suivre; car il suffit que l'espèce à laquelle se rapportent ces observations, quoique admise récemment par M. Ch. Bonaparte, a été regardée douteuse par lui-même, ensuite d'une première admission, pour qu'elles aient encore tout leur intérêt.

La *Certhia costa*, dit cet habile ornithologiste, est elle réellement une espèce distincte de la *Certhia familiaris?* L'examen comparatif de ces Oiseaux ne laisse pas le moindre doute à cet égard. Le Grimpereau Natterer ne peut en aucune façon être identifié au Grimpereau familier; il s'en distingue par des caractères très-faciles à saisir et tirés de plusieurs ordres de faits. Je me bornerai à citer les plus saillants.

Certhia costa.	*Certhia familiaris.*
Parties inférieures blanches, à l'exception des régions crurales et des sous-caudales, qui sont d'un blanc légèrement lavé de roux clair.	Parties inférieures d'un blanc roussâtre, à l'exception de la gorge et de la poitrine.
Flancs du blanc le plus pur.	Flancs brun roussâtre.
Penne bâtarde n'atteignant pas le bord de la tache qui se trouve sur la sixième rémige; la deuxième toujours plus courte que la huitième d'un millimètre au moins.	Penne bâtarde dépassant de deux millimètres au moins le bord inférieur de la tache qu'offre la sixième rémige; la deuxième plus longue que la huitième d'un millimètre au moins.

La queue et l'aile chez le *Certhia costa* ont $0^m,004$ ou $0^m,005$ de plus que chez le *Certhia familiaris;* enfin les ongles du premier sont plus longs, plus robustes; celui du pouce surtout présente une différence plus notable.

Tous ces caractères sont plus que suffisants pour maintenir la distinction des deux espèces.

Les habitudes et le régime du Grimpereau Costa sont absolument les mêmes que celles du Grimpereau familier. Comme lui il est vif, actif et parcourt en tous sens le tronc des arbres avec la plus grande agilité; comme lui on le voit constamment occupé à fureter, à sonder avec son bec les moindres anfractuosités qu'offre l'écorce de l'arbre sur lequel il grimpe pour y découvrir quelque pâture; comme lui enfin sa principale nourriture consiste en Fourmis, en Araignées et en d'autres menus Insectes dont il recherche aussi les œufs et les larves.

Cependant les observations de M. Bailly et de l'abbé Caire, qui a envoyé à M. Gerbes l'individu ci-dessus décrit, sont d'accord en ceci que l'espèce nouvelle se distingue de l'ancienne par un naturel plus méfiant, plus farouche, par un cri d'appel moins aigu, plus doux.

Quant à l'habitat, continue M. Gerbes, le Grimpereau costa ne visite point, comme le Grimpereau familier, les vallées, les bords des rivières, les lisières des bois ou plaines; il habite essentiellement les forêts de sapins, celles surtout qui sont situées sur le versant nord des montagnes, dans les régions moyennes de nos basses Alpes, où se trouvent en même temps le Casse-Noix, la Chouette Tengmalus et la Mésange boréale. Il vit dans ces régions l'été comme l'hiver, et n'en descend pas,

même lorsque les grandes neiges les envahissent; du moins aucune capture n'est encore venu témoigner de l'émigration de cet Oiseau dans des contrées plus basses.

C'est dans les trous naturels des vieux sapins, ou sous les grandes plaques d'écorce soulevées et détachées du bois que niche le Grimpereau costa. Des brins de mousse et d'herbe, des cocons d'Araignées, entrent dans la composition de son nid, qui est assez grossièrement construit. La ponte est de cinq à six œufs blancs, piquetés ou tachetés, principalement au gros bout, de brun rougeâtre. Ce qui distingue ces œufs de ceux du Grimpereau familier, c'est que les taches ou les points qu'ils offrent ont ordinairement une teinte moins claire, sont moins nombreuses et moins larges, et que le blanc de la coquille est plus pur.

D'après M. Bailly, le Grimpereau costa n'aurait qu'une couvée par an, et, par extraordinaire, deux, lorsqu'on lui enlève la première, tandis que l'abbé Caire a acquis la certitude que ce Grimpereau fait régulièrement, comme le *Familiaris*, deux nichées par an, une au commencement de mai, et l'autre à la fin de juin.

Le *Certhia costa* a été rencontré par M. Bailly dans les montagnes de la Savoie, près de Chambéry; l'Oiseau transmis à M. Gerbes par l'abbé Caire, et qui vient d'être décrit, se trouve sur celles de nos basses Alpes, dans les environs de Barcelonnette.

On voit que si nous adoptons le nom de *Costa*, Bailly, pour cette espèce, c'est que nous ne partageons pas l'opinion de M. Ch. Bonaparte sur l'identification de cette espèce avec son *Nattereri* seulement *pressenti* par lui, dit-il. Nous nous rapprochons davantage sur ce point de ce que nous savons être l'opinion de M. Selys-Longchamps au sujet de cette assimilation et de ce que nous croyons être la simple et pure vérité.

2me GENRE. — CAULODROME. *CAULODROMUS*. (G. R. Gray.)

Καυλος, tige; δρομος, course.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, élargi et déprimé à la base, mince et légèrement recourbé de la base à la pointe, qui est obtuse et comprimée.

Narines basales, médianes, percées sur le côté par une ouverture large et ovalaire.

Ailes courtes, arrondies, ne dépassant pas la naissance de la queue, plus que surobtuses, *la sixième rémige seulement étant la plus longue.*

Queue très-courte, presque rudimentaire, chacune des rectrices à pointe subaiguë.

Tarses plus courts que le doigt médian, scutellés; doigts longs, grêles, l'externe plus long que l'interne, celui-ci à peine uni au médian par sa base, l'autre soudé jusqu'à la première articulation; le pouce armé d'un ongle qui double sa longueur, recourbé et aigu; les ongles des doigts antérieurs beaucoup plus courts, comprimés et très-recourbés.

Fig. 122. — *Caulodromus Gracei.*

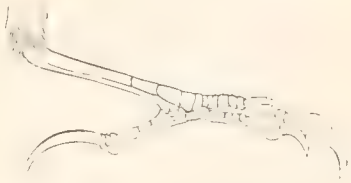

Fig. 123. — *Caulodromus Gracei.*

Une espèce unique découverte dans le Darjeeling, Asie centrale, par le voyageur auquel elle a été dédiée, M. J. R. Grace, et décrite par M. G. R. Gray (*Proceed. zool. Soc.*, 1847, p. 6) sous le nom de *Caulodromus Gracei*. Nous en donnons la figure et la description.

CAULODROME DE GRACE. *CAULODROMUS GRACEI.* (G. R. Gray.)

En entier d'un brun roussâtre; le rachis de chacune des plumes du dessus du corps formant une raie d'un blanc roussâtre, et la page interne de chacune d'elles de couleur noire; les couvertures supérieures et inférieures de la queue d'un beau roux; les ailes et la queue lavées de brun; deux raies noires partent de chaque côté du bec : l'une de l'ouverture de la bouche jusqu'à l'œil, l'autre de la base du bec jusqu'au dessous de la joue; la gorge, la poitrine et le milieu du ventre, d'un blanc roussâtre, varié de brun roux.

Longueur totale : $0^m,135$.

Fig. 124. — Caulodrome de Grace.

3me GENRE. — SALPORNIS. *SALPORNIS.* (G. R. Gray, 1847.)

Par contraction, σαλπιξ, trompette; ορνις, Oiseau.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

Bec plus long que la tête, élargi à la base, courbé dans toute son étendue, fortement comprimé à partir des narines.

Narines latérales percées dans un large sillon et sans opercule.

Fig. 125. — *Salpornis spilonota.*

Fig. 126 — *Salpornis spilonota.*

Ailes très-longues, atteignant presque l'extrémité de la queue, subobtuses, *à première rémige très-courte; la seconde presque de la longueur de la troisième et de la quatrième, qui sont égales entre elles et les plus longues de toutes.*

Queue courte, carrée; chacune des rectrices arrondie à son extrémité.

Tarses plus courts que le doigt médian, scutellés; doigts longs, robustes, les latéraux inégalement soudés par leur base au médian, qui est dépassé en longueur par le pouce et son ongle, qui est long, robuste et courbé.

Une espèce unique, découverte dans l'Asie méridionale et décrite par le major Franklin (*Proceed. zool. Soc.*, 1851, p. 121) sous le nom de *Certhia spilonota*. Nous en donnons la figure et la description

SALPORNIS TACHETÉ. *SALPORNIS SPILONOTA*. (Franklin, G. R. Gray.)

En dessus d'un brun noir grisâtre, chaque plume tachetée d'un point rond blanc, plus large sur le dos, plus petit sur les ailes; ce blanc n'existant au sommet de la tête que sous forme de stries longitudinales; gorge d'un blanc presque pur; ventre blanchâtre, fascié de brun noir; queue présentant quatre larges bandes dont quatre brun-noir et trois blanches, la dernière de cette couleur se trouvant orner l'extrémité des rectrices.

Longueur totale. . . .	$0^m,13$;
du bec. . .	$0^m,025$.

Fig. 127. — Salpornis tacheté

4me GENRE. — TICHODROME. *TICHODROMA*. (Illiger.)

Τειχος, mur; δρομος, course.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long que la tête, faiblement arqué, grêle, cylindrique; base angulaire à pointe déprimée.

Narines basales nues, percées horizontalement, à moitié fermées par une membrane voûtée.

Ailes longues et assez arrondies, mais surobtuses, *à première rémige la plus courte, les deuxième et troisième étagées, les quatrième, cinquième et sixième égales entre elles, les plus longues.*

Queue arrondie, à baguettes faibles.

Tarses de la longueur du doigt médian, minces; doigts longs et grêles; l'extérieur soudé à sa base au doigt du milieu, chaque doigt muni d'un ongle long, très-mince et extraordinairement recourbé; celui du pouce du double de dimension des autres.

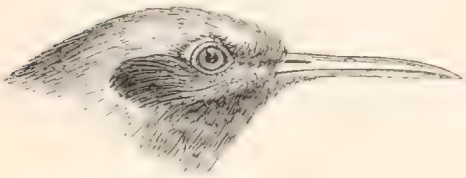

Fig. 128 — *Tichodroma muraria.*

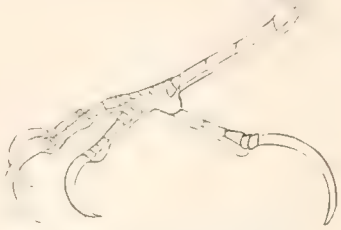

Fig. 129. — *Tichodroma muraria.*

Langue fort pointue, plus large à sa base, terminée par deux appendices.

Deux espèces, dont une propre à l'Europe et à l'Asie, le Tichodrome de murailles, dont nous allons donner la description, et l'autre appartenant exclusivement à cette dernière contrée.

Tout ce que le Grimpereau fait sur les arbres, celui-ci le fait sur les murailles et sur les grands rochers coupés à pic; il y loge, il y grimpe, il y chasse, il y pond... M. Kramer a remarqué de ces Oiseaux qui se tenaient dans les cimetières de préférence, et qui pondaient leurs œufs dans des crânes humains. Ils volent en battant des ailes, et, quoiqu'ils soient plus gros que le Grimpereau, ils sont aussi remuants et aussi vifs. Les Mouches, les Fourmis et les Araignées sont leur nourriture ordinaire.

C'est surtout l'hiver que ces Oiseaux paraissent dans les lieux habités; et, si l'on en croit Belon, on les entend voler en l'air de bien loin venant des montagnes pour s'établir contre les tours des villes. Ils vont seuls ou tout au plus deux à deux, comme font la plupart des Oiseaux qui se nourrissent d'Insectes; et, quoique solitaires, ils ne sont ni ennuyés ni tristes, tant il est vrai que la gaieté dépend moins des ressources de la société que de l'organisation intérieure. (De Montbeillard.)

Le Tichodrome se tient contre les pans verticaux des rochers, sur lesquels il se cramponne fortement, sans cependant monter et descendre en grimpant; il s'assujettit seulement le long des fentes et des crevasses des rochers et des murailles de vieux édifices isolés, quelquefois, mais plus rarement, le long du tronc des arbres. Il se nourrit d'Insectes et de larves, et niche dans les fentes des rochers. (Temminck, *Manuel d'Ornithologie.*)

C'est un Oiseau qui vit solitaire sur les montagnes élevées, d'où il ne descend qu'à l'entrée de l'hiver. Il est si peu farouche, qu'on peut l'approcher à la distance de quelques pas sans qu'il montre beaucoup d'inquiétude et même sans qu'il cherche à fuir; seulement, lorsqu'on est trop près de lui, il suspend les actes auxquels il se livre et paraît surveiller vos mouvements... Lorsqu'il grimpe, à chaque saut qu'il fait, il agite et déploie légèrement ses ailes; en d'autres termes, il papillonne continuellement. (Degland, *Ornithologie européenne.*)

Le Tichodrome, dit M. Temminck, mue deux fois dans l'année; les mâles seuls prennent au printemps du noir à la gorge, et cet ornement disparaît le premier avant que les autres plumes tombent; les femelles muent aussi deux fois, mais les couleurs ne changent point, ce qui fait qu'on ne peut distinguer les sexes après le temps des noces et de l'incubation; les jeunes se distinguent des vieux avant leur première mue; mais en hiver on ne voit plus de différences.

TICHODROME DE MURAILLE. *TICHODROMA MURALIS.* (Brisson.)

Dessus de la tête, croupion et sus-caudales d'un cendré noirâtre, dessus du cou et du corps d'un cendré clair; joue, gorge et devant du cou d'un noir profond; dessous du corps d'un cendré noi-

râtre plus foncé que celui de la tête; sous-caudales terminées de blanc; couvertures alaires et parties supérieures des barbes externes de la plupart des rémiges d'un roux vif; ces dernières d'un brun noir partout ailleurs, avec deux taches blanches sur les barbes internes; queue noire avec les deux rectrices externes terminées largement de blanc et les autres par un peu de cendre; bec, pieds et iris noirs. *Mâle en plumage de noces.*

Longueur totale : 0m,17 environ.

Fig. 130. — Tichodrome de muraille.

Habite les contrées méridionales de l'Europe. On le trouve assez communément en France, dans les Alpes hautes et basses, dans les Pyrénées, sur les hautes montagnes de la Provence. (Degland.) Se trouve également en Asie.

5me GENRE. — ÉCHELET. *CLIMACTERIS*. (Temminck.)

Κλιμακτηρ, degré.

Bec court, faible, très comprimé dans toute sa longueur, peu arqué, en alêne; mandibules égales, pointues.

Narines basales, latérales, couvertes par une membrane nue.

Ailes médiocres, subobtuses; *la première rémige courte, la deuxième moins longue que la troisième; celle-ci et la quatrième les plus longues.*

Queue large et arrondie.

Pieds robustes; tarses de la longueur du doigt du milieu : celui-ci et le pouce extraordinairement longs; ongles très-grands et courbés, sillonnés sur les côtés, subulés, très-crochus; doigt externe

réuni jusqu'à la seconde articulation, l'interne jusqu'à la première; latéraux très-inégaux. (Temminck, *Man. d'Ornith.*)

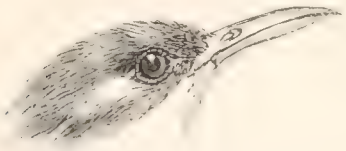

Fig. 131. — *Climacteris leucophæa.*

Fig. 132. — *Climacteris leucophæa.*

Langue mince, fendue au bout, légèrement papilleuse sur les côtés.

Six espèces, toutes de l'Australie. Nous figurons le *Climacteris erythrops*, Gould.

D'après Jules Verreaux, ce sont des Oiseaux assez peu farouches pour se laisser approcher de très-près. On ne les voit que par paire, ou du moins deux ensemble. Ils grimpent dans les bois et sur les arbres à la manière du Grimpereau d'Europe, cherchant les petits Insectes qui servent à leur nourriture, et qu'ils poursuivent parfois et pour peu de temps sur le sol; car ils ne tardent pas à reprendre leurs position favorite en grimpant dans toutes les directions, quelquefois même parmi les branches. On en voit souvent sur les écorces rugueuses des casuarinas, qui semblent leur offrir une récolte plus abondante. Ils fréquentent aussi les pommiers sauvages lorsqu'ils sont en fleurs, ainsi que les eucalyptus; on les y voit alors grimper à l'extrémité des branches et s'y cramponner pour chercher dans l'intérieur de ces fleurs les Insectes attirés en grand nombre par le suc qu'elles renferment; et même, pour arriver à leur proie avec plus de facilité, les Échelets n'hésitent pas à détruire ces fleurs, ce qui fait qu'il est très-rare qu'on puisse en obtenir de parfaitement intactes pour les herbiers. (*Zool. tasm. et austr.*)

Fig. 133. — Échelet erythrops.

ÉCHELET GRIMPEUR. *CLIMACTERIS SCANDENS.* (Temminck.)

La tête, le cou, le dos et les scapulaires, sont d'un brun teinté de terre d'ombre; mais les plumes du dessus de la tête sont écaillées et bordées de gris foncé; le centre des plumes du dos est d'une

Geai d'outremer

couleur plus foncée; les ailes sont brunes, et toutes les rémiges sont traversées par une bande nankin, et l'extrémité est d'un gris cendré : cette couleur teint les plumes les plus rapprochées du corps. Le croupion, la queue et les couvertures supérieures, sont d'un gris ardoisé; mais les rectrices, les deux du milieu exceptées, sont traversées par une large bande noirâtre; les couvertures supérieures sont longues et atteignent la moitié de la longueur des rectrices; le côté de chaque plume est plus foncé; oreilles d'un brun plus clair, avec le centre de chaque plume marqué de blanchâtre; la gorge et le devant du cou d'un blanc pur; on remarque de chaque côté de la gorge, au-dessous du méat auditif, une tache couleur d'ocre. Les plumes du ventre sont blanchâtres dans leur milieu, et bordées de couleur isabelle; celles des flancs et des côtés de la poitrine sont blanches au centre, bordées de brun noirâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, tachées de noir et variées de gris. Le bec est brun, avec la base de la mandibule inférieure blanchâtre. Tarses et ongles bruns.

Longueur totale, $0^m,15$ à $0^m,16$. (J. Verreaux, *Zool tasm. et austr.*)

TROISIÈME FAMILLE. — SITTINÉS.

Les Sittinés se distinguent par un bec généralement ondulé, en ce sens que le caractère principal de cet organe réside dans la direction de la ligne dessinée par la commissure mandibulaire, qui, au lieu d'être droite ou infléchie, comme chez la plupart des Oiseaux, se brise au contraire par son milieu pour se relever ou rebrousser en l'air jusqu'à la pointe, qui ne s'en incline pas moins à son extrémité seulement; caractère rendu saillant surtout par la direction imprimée à la carène de la mandibule inférieure, qui se relève ainsi d'une manière exceptionnelle. Les pattes, chez les Oiseaux de cette famille, ont les plus grands rapports avec ce que nous avons vu dans les deux familles précédentes : ainsi, en général, tarses et doigts grêles; pouce démesurément long, de même que son ongle; ongles recourbés, crochus et aigus; les doigts externe et interne plus ou moins également soudés par la base au doigt médian.

Lesson (*Traité d'Ornithol.*, 1831), sous le nom de Sittées, qu'il donnait à cette famille, la composait des genres :

1° Sittelle (*Sitta*), Linné;
2° Tataré (*Tatare*), Lesson;
3° Sittine (*Xenops*), Illiger;
4° Mniotilte (*Mniotilta*), Vieillot;
5° Synallaxe (*Synallaxis*), Vieillot.

M. De La Fresnaye (*Magasin de Zoologie*, 1833), sous le nom de Sittelles, la divise seulement en Sittelles et en Sittines, se bornant à faire dans ces dernières trois subdivisions sous les noms de :

1° Sittines proprement dites;
2° Sittines anabatoïdes;
3° Anabates.

M. G. R. Gray (*Genera of Birds*, 1844), sous le nom de *Sittinæ*, y fait entrer cinq genres :

1° *Sitta;*
2° *Sittella*, Swainson;
3° *Acanthisitta*, De La Fresnaye;
4° *Dromodendron*, Gray;
5° *Xenops*.

Enfin, M. Ch. Bonaparte (*Conspect. Avium*, 1850), supprimant les deux derniers genres de M. Gray, la compose, avec le même nom de *Sittinæ*, de cinq genres :

1° *Acanthisitta;*
2° *Sittella;*
3° *Dendrophila*, Swainson;
4° *Callisitta*, Ch. Bonaparte;
5° *Sitta*.

C'est à la division du méthodiste anglais que nous nous rallions, en supprimant le genre *Xenops*.

Ce sont tous Oiseaux qui grimpent le long des arbres et de leurs branches pour y chercher les larves et les Insectes dont ils se nourrissent.

1er GENRE. — TORCHEPOT. *SITTA*. (Linné.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec droit, presque de la longueur de la tête, prismatique, un peu renflé dessus et dessous, fort, cunéiforme; les deux mandibules à peu près égales; la supérieure inclinée jusqu'à la pointe, qui est entière; l'intérieure paraissant se relever dans la dernière moitié de sa longueur.

Narines basales, presque rondes, à demi recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture.

Ailes médiocres, arrivant jusqu'à la pointe de la queue, surobtuses, *à penne bâtarde très-courte, les troisième et quatrième égales entre elles, les plus longues.*

Queue courte, coupée carrément ou légèrement étagée, à baguettes faibles.

Tarses de la longueur du doigt médian; l'externe uni à celui-ci jusqu'à la moitié de la seconde phalange, et l'interne jusqu'à la première seulement; le premier beaucoup plus allongé que le second; doigts très-longs, le pouce surtout, qui est armé d'un ongle puissant, allongé et crochu.

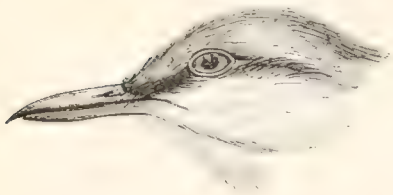

Fig. 134. — *Sitta Europæa.*

Fig. 135. — *Sitta Europæa.*

Langue courte, plate, plus large à sa base, bifide à sa pointe.

Douze espèces de l'Europe, de l'Asie centrale et de l'Amérique septentrionale. Nous citerons les trois espèces propres à l'Europe, et nous en donnons la description.

L'adoption du genre *Sittella*, Swainson, dont la traduction française, Sittelle, ne pourrait que faire confusion avec le nom généralement donné en français au mot *Sitta*, nous force d'adopter l'expression triviale, et, comme l'observe Mauduyt, en quelque sorte barbare, de *Torchepot*, qu'entre tant d'autres on donnait vulgairement à l'espèce d'Europe. Les mœurs bien connues de celles-ci

devant, selon toute probabilité, être celles de tous les Oiseaux de ce genre; nous allons en faire la description.

Cet Oiseau frappe de son bec l'écorce des arbres, et même avec plus d'effort et de bruit que les Pics et les Mésanges. Il conserve cette habitude en cage, dans laquelle il sait fort bien faire une brèche pour s'échapper : il en frappe à tous moments les parois, et à coups réitérés depuis deux ou trois jusqu'à huit ou neuf; il casse ainsi des carreaux de vitres et les glaces de miroirs. De plus, il a beaucoup de l'air et de la contenance des Mésanges (ainsi que l'avaient déjà remarqué Belon et Klein); mais il en diffère par la forme du bec, et des Pics par la forme de la queue, des pieds et de la langue. Il grimpe sur les troncs et les branches comme les Grimpereaux; mais il en diffère par son bec et par l'habitude de casser des noix, et d'autre part il diffère du Casse-Noix par l'habitude de grimper sur les arbres. Enfin, il a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas comme les Lavandières, mais il a des mœurs et des allures entièrement différentes...

La Sittelle ne passe guère d'un pays à l'autre; elle se tient, l'hiver comme l'été, dans celui qui l'a vue naître : seulement, en hiver, elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités, et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins. D'ailleurs, elle peut se mettre à l'abri dans les mêmes trous où elle fait sa ponte et son petit magasin, et où probablement elle passe toutes les nuits; car, dans l'état de captivité, quoiqu'elle se perche quelquefois sur les bâtons de sa cage, elle cherche des trous pour dormir, et, faute de trous, elle s'arrange dans l'auget où l'on met sa mangeaille. On a aussi remarqué que dans la cage, lorsqu'elle s'accroche, c'est rarement dans la situation qui semble la plus naturelle, c'est-à-dire la tête en haut, mais presque toujours en travers et même la tête en bas : c'est de cette façon qu'elle perce les noisettes après les avoir solidement fixées dans une fente. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions pour donner la chasse aux Insectes. .

Quoique la Sittelle passe une bonne partie de son temps à grimper, ou, si l'on veut, à ramper sur les arbres, elle a néanmoins les mouvements très-lestes et beaucoup plus prompts que le Moineau; elle les a aussi plus liants et plus doux, car elle fait moins de bruit en volant. Elle se tient ordinairement dans les bois, où elle mène la vie la plus solitaire; et cependant, lorsqu'elle se trouve renfermée dans une volière avec d'autres Oiseaux, comme Moineaux, Pinsons, etc., elle vit avec eux en fort bonne intelligence.

Au printemps, le mâle a un chant ou cri d'amour : *guiric, guiric*, qu'il répète souvent; c'est ainsi qu'il rappelle la femelle. Celle-ci se fait rappeler, dit-on, fort longtemps avant de venir; mais enfin elle se rend aux empressements du mâle, et tous deux travaillent à l'arrangement du nid; ils l'établissent dans un trou d'arbre; quelquefois, mais rarement, dit Linné, dans un trou de muraille ou sous un toit, et, s'ils n'en trouvent pas qui leur convienne, ils en font un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu; si l'ouverture extérieure de ce trou est trop large, ils la rétrécissent avec de la terre grasse, quelquefois même avec des ordures, qu'ils gâchent et façonnent, dit-on, comme ferait un potier, fortifiant l'ouvrage avec de petites pierres, d'où leur est venu le nom de *Pic maçon* et celui de *Torchepot*, nom qui, pour le dire en passant, ne présente pas une idée bien claire de son origine. Ce nom vient du nom bourguignon *Torche-poteux*, qui signifie à la lettre *Torche-pertuis*, et convient assez bien à notre Oiseau, à cause de l'art avec lequel il enduit et resserre l'ouverture du trou où il niche. Ceux qui ne connaissent pas le patois bourguignon auront fait de ce nom celui de *Torchepot*, qui peut-être ensuite aura donné lieu de comparer l'ouvrage de la Sittelle à celui d'un potier de terre.

Le nid étant ainsi arrangé, ceux qui le regardent par dehors n'imagineraient pas qu'il recélât des Oiseaux. La femelle y pond cinq, six et jusqu'à sept œufs; elle les dépose sur de la poussière de bois, de la mousse, etc.; elle les couve avec beaucoup d'assiduité, et elle y est tellement attachée, qu'elle se laisse arracher les plumes plutôt que de les abandonner. Si l'on fourre une baguette dans son trou, elle s'enflera, elle sifflera comme un Serpent, ou plutôt comme ferait une Mésange en pareil cas; elle ne quitte pas même ses œufs pour aller à la pâture, elle attend que son mâle lui apporte à manger, et ce mâle paraît remplir ce devoir avec affection. L'un et l'autre ne vivent pas seulement de Fourmis comme les Pics, mais de Chenilles, de Scarabées, d'Insectes, indépendamment des noix, des noisettes, etc. J'ai nourri une femelle pendant six semaines du chènevis que d'autres Oiseaux laissaient tomber tout cassé. On a remarqué en effet que la Sittelle se jette dans

les chènevières vers le mois de septembre. Aussi la chair de leurs petits, lorsqu'ils sont gras, est-elle un bon manger, et ne sent point la sauvagine comme celle des Pics.

Les petits éclosent au mois de mai; lorsque l'éducation est finie, il est rare que les père et mère recommencent une seconde ponte; mais il se séparent pour vivre seuls pendant l'hiver, chacun de son côté. « Les paysans ont observé, dit Belon, que le mâle bat sa femelle quand il la trouve lorsqu'elle s'est départie de lui, dont ils ont fait un proverbe pour un qui se conduit sagement en ménage, qu'il ressemble au Torchepot. » Mais, quoi qu'il en soit de la sagesse des maris, je ne crois point que dans ce cas particulier celui-ci ait la moindre intention de battre sa femme; je croirais bien plutôt que cette femelle, qui se fait désirer si longtemps avant la ponte, est la première à se retirer après l'éducation de la famille, et que, lorsque le mâle la rencontre après une absence un peu longue, il l'accueille par des caresses d'autant plus vives, même un peu brusques, et que des gens qui n'y regardent pas de si près auront prises pour de mauvais traitements.

Fig. 136. — Torchepot soyeux.

La Sittelle se tait la plus grande partie de l'année. Son cri ordinaire est : *ti-ti-ti-ti-ti-ti-ti*, qu'elle répète en grimpant autour des arbres, et dont elle précipite la mesure de plus en plus. Linné nous apprend, d'après Strom, qu'elle chante aussi pendant la nuit.

Outre ces différents cris et le bruit qu'elle fait en battant l'écorce, la Sittelle sait encore, en mettant son bec dans une fente, produire un autre son très-singulier, comme si elle faisait éclater l'arbre en deux, et si fort, qu'il se fait entendre à plus de cent toises. C'est ce que m'a assuré un vieux garde-chasse : Outre, dit-il, leur *toque, toque, toque*, contre le bois, ces Oiseaux frottent leur bec contre des branches sèches et creuses, et font un bruit *grrrrro* qu'on entend de très-loin, et qu'on imaginerait venir d'un Oiseau vingt fois plus gros.

On a observé qu'elle marchait en sautillant, qu'elle dormait la tête sous l'aile, et qu'elle passait la nuit sur le plancher de sa cage, quoiqu'il y eût deux juchoirs où elle pouvait se percher. On dit qu'elle ne va point boire aux fontaines, et par conséquent on ne la prend point à l'abreuvoir. Schwenckfeld rapporte qu'il en a pris souvent en employant le suif pour tout appât, ce qui est un nouveau trait de conformité avec les Mésanges, qui aiment toutes les graisses. (Guéneau De Montbeillard.)

Voici ce que rapporte le traducteur de Bechstein au sujet de la familiarité des Torchepots ou Sittelles.

Une dame, grand amateur d'Oiseaux, dont il cite souvent les observations, s'amusait en hiver, et surtout quand la terre était couverte de neige, à jeter trois ou quatre fois par jour, sur la terrasse au bas de sa fenêtre, différentes graines pour nourrir les Oiseaux de son voisinage. Ceux-ci bientôt, accoutumés et attentifs à ces distributions, s'y rendaient en foule à l'instant qu'ils entendaient battre

des mains, signal employé pour les avertir. Elle mettait en particulier sur le rebord même de la fenêtre, et sur une planche entourée de linteaux, du chènevis, et des noix ouvertes pour les petites Mésanges bleues, ses favorites. Deux Sittelles vinrent un jour partager ces repas, et s'en trouvèrent si bien, qu'elles devinrent très-familières, et ne quittèrent pas même, au printemps suivant, pour aller à l'ordinaire vivre et faire leur nid dans les bois. Elles l'établirent dans le creux d'un vieil arbre près de la maison. Dès que les deux seuls petits qu'elles y élevèrent furent en état de voler, elles les amenèrent sur la fenêtre hospitalière qui devait pourvoir à leur entretien, et bientôt après disparurent entièrement. C'était un plaisir de voir ces nouveaux introduits s'accrocher et grimper sur le mur ou les jalousies pendant que leur bienfaitrice plaçait leur nourriture sur la planche arrangée pour la contenir. Ces jolies créatures, ainsi que les Mésanges, la connaissaient si bien, que pendant qu'elle chassait les Moineaux, qui venaient enlever ce qui ne leur était pas destiné, elles ne s'écartaient pas, paraissant juger que ce qui se faisait n'était que pour les défendre et les protéger. Ces Sittelles restèrent ainsi dans les environs de la maison pendant tout l'été, s'écartant peu ou rarement, jusqu'au jour fatal de l'ouverture de la chasse en automne. A peine avait-on entendu quelques coups de fusil, que ces aimables Oiseaux furent perdus, sans qu'on les revît jamais. Il est possible que la frayeur seule les ait chassés si loin, qu'ils n'ont pu retrouver leur asile; ils ne savaient pas qu'en y restant ils y eussent été dans la plus parfaite sûreté.

Si on laisse courir ces Oiseaux dans la chambre, ajoute Bechstein, ils ont, comme les Mésanges, l'habitude de cacher la plus grande partie de ce qu'on leur donne, et de le garder ainsi pour un autre repas; mais leur penchant à percer partout des trous dans le bois les rend incommodes, et l'on préfère, par cette raison, de les tenir en cage.

Les Oiseaux de ce genre, dit Mauduyt, se trouvent dans l'ancien et le nouveau continent; ils y sont même si semblables, qu'ils ne paraissent avoir été que très-peu altérés par la diversité des climats.

Tous nichent dans des trous, principalement dans des trous d'arbres. Leurs œufs, sans exception, sont un peu allongés, blancs, avec de petites taches rougeâtres ou d'un rouge brun, plus nombreuses vers le gros bout, mais disséminées.

TORCHEPOT D'EUROPE. *SITTA EUROPÆA*. (Linné.)

Parties supérieures d'un cendré bleuâtre très-clair; parties inférieures et joues d'un blanc éclatant et lustré, avec les sous-caudales rousses et terminées de blanc; front, sourcils également blancs; une bande noire s'étend du bec jusque sur les côtés du cou en passant sur le lorum et le méat auditif; rémiges cendrées et lisérées d'une teinte plus claire; rectrices médianes d'un cendré bleuâtre comme le dessus du corps, les latérales noires à la base, puis marquées d'une tache blanche et terminées de cendré clair; bec et pieds bleuâtres.

Taille : $0^m,125$. (Degland.)

D'après M. Ch. Bonaparte, nous attribuons cette description au *Sitta Europæa* de Linné, quoique M. Degland, partageant l'erreur de M. Temminck, en fasse une espèce différente sous le nom de *Sitta uralensis*, Lichtenstein; cette dernière dénomination étant synonyme de *Sitta Europæa*, Linné, et la *Sitta Europæa* de M. Degland et des auteurs n'étant que l'espèce que nous allons immédiatement décrire. C'est une des rectifications les plus importantes que la science doive à M. Ch. Bonaparte.

Commune aux parties septentrionales et orientales de l'Europe et de l'Asie.

TORCHEPOT DE MEYER. *SITTA CÆSIA*. (Wolf et Meyer.)

Parties supérieures d'un cendré bleuâtre; parties inférieures d'un roux jaunâtre, avec la gorge blanchâtre, les flancs, les cuisses et les sous-caudales d'un roux marron, et de grandes taches blanches sur ces dernières; une bande noire s'étend du bec au delà de la région parotique en pas-

sant sur les yeux; rémiges brunes; rectrices médianes d'un cendré bleuâtre, les autres noires avec une tache blanche sur les quatre plus latérales; bec d'un cendré bleuâtre; pieds gris de plomb; iris roux.

Taille : 0m,13 environ. (Degland.)

Particulière à l'Europe méridionale et occidentale, se trouve dans presque tous les grands bois de cette région. Elle est commune en France.

TORCHEPOT SYRIAQUE. *SITTA SYRIACA* (Ehrenberg.)

Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, à peu près comme chez le Torchepot de Meyer; joues, gorge, devant du cou et poitrine d'un blanc pur; abdomen et sous-caudales roussâtres; flancs de même couleur, mais plus foncés; bande noire s'étendant du bec au dos, en passant sur les yeux et les côtés du cou; rémiges brunes; rectrices également brunes, avec une petite tache roussâtre vers l'extrémité et sur les barbes internes de la plus latérale de chaque côté.

Taille : 0m,16. (Degland.)

Habite la Dalmatie, le Levant, la Syrie et en général l'Europe méridionale et l'Asie occidentale.

2me GENRE. — SITTELLE. *SITTELLA*. (Swainson.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, mince, comprimé, plus élevé que large à la base, retroussé dans la dernière moitié et légèrement voûté vers la pointe, où il n'existe pas d'échancrure.

Narines basales, latérales, percées dans une membrane, à ouverture linéaire.

Ailes longues, pointues, à penne bâtarde, petite, atteignant la longueur de la queue, subaiguës; *la seconde et la troisième rémiges égales entre elles, les plus longues.*

Queue courte et carrée.

Tarses de la longueur du doigt médian, recouverts d'une seule peau entière dans les deux tiers de leur longueur, ne portant de squammelles au nombre de trois que dans le dernier tiers; doigts médiocres, minces, les latéraux presque égaux; l'extérieur soudé au médian jusqu'à la première articulation seulement; le pouce avec son ongle dépassant de beaucoup en longueur ce dernier; ongles courts et peu courbés, à l'exception de celui du pouce.

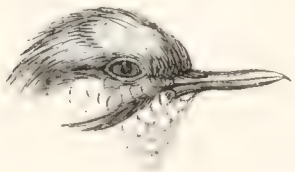

Fig. 137 — *Sittella chrysoptera.*

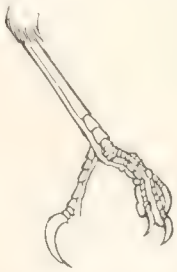

Fig. 138. — *Sittella chrysoptera.*

La langue, nous apprend J. Verreaux, est étroite, assez longue, échancrée au bout et fibreuse.

Huit espèces de l'Australie, de l'Asie méridionale et de l'Océanie, que l'on a longtemps confondues avec le genre *Sitta*, et dont Swainson a fait deux genres distincts sous les noms de *Sittella* et *Dendrophila*, que nous réunissons en un seul. Nous figurons la Sittelle à pieds jaunes

Fig. 1. — Pouillot
Fig. 2. Fauvette de roseaux. — Fig. 3. — Bec-Fin siffleur.

Fig. 4. Merle de roche

Les Sittelles se trouvent le plus souvent dans les localités où les arbres sont nombreux, et c'est sur le corps de ces derniers qu'on les voit grimper, cherchant parmi les écorces détachées les Insectes qui servent à leur nourriture; il n'est pas rare d'en voir trois ou quatre et quelquefois plus à peu de distance les unes des autres, prenant toutes sortes de positions et même soulevant les faibles écorces avec leur bec. Elles sont si familières, qu'il est facile de les approcher de très-près. Lorsqu'un de ces Oiseaux soulève l'écorce, la langue lui sert, comme aux Méliphages, à retirer les Insectes qui s'y trouvent réfugiés; aussi, de même que chez ces derniers Oiseaux, leur langue est-elle fibreuse. (J. Verreaux, *Zool. tasm. et austral. mss.*)

Fig. 139 — Sittelle à pieds jaunes

SITTELLE AUX AILES D'OR. *SITTELLA CHRYSOPTERA.* (Latham, Swainson.)

Tête d'un blanc pur; les oreilles, ainsi que les côtés de la tête, d'un gris cendré devenant de plus en plus clair sur les côtés et le derrière du cou, et se rembrunissant un peu sur le manteau, où les flammèches brunes qui s'aperçoivent sur le derrière du cou sont plus larges et plus foncées. Le bas du croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un blanc pur; les ailes noires, excepté les plumes les plus rapprochées du corps, qui sont brunes, bordées de gris; rémiges traversées par une large bande rousse qui semble plus étendue en dessous; les rectrices noires, graduellement terminées de blanc, à peine perceptible sur les deux médianes; toute la partie inférieure blanche prenant une teinte grisâtre sur les flancs et l'abdomen; mais l'on voit sur les côtés de la poitrine et des flancs des flammèches étroites, brunes; les cuisses sont d'un noir enfumé; les couvertures inférieures de la queue, qui sont longues, sont variées d'isabelle, de noir et terminées de blanc; les couvertures alaires inférieures sont noires, mais l'on voit une tache blanche en dessous qui prend du rebord de l'aile et sépare le noir des couvertures de celui de la base des rémiges; bec d'un brun clair, rougeâtre vers la base des deux mandibules; paupières d'un jaunâtre pâle; iris d'un blanc rosé; tarses d'un jaune pâle; ongles bruns. (J. Verreaux.)

Longueur totale : $0^m,12$.

De la Nouvelle-Hollande méridionale.

3me GENRE. — ACANTHISITTE. *ACANTHISITTA*. (De La Fresnaye, 1842.)

(A cause de ses rapports avec les genres *Acanthiza* et *Sitta*.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec très faible, allongé, très aigu, légèrement recourbé en haut dans la dernière moitié de sa longueur.

Narines basales, latérales, arrondies.

Fig. 140. — *Acanthisitta Chloris.*

Fig. 141. — *Acanthisitta Chloris*

Ailes courtes, subobtuses; *les troisième et quatrième rémiges les plus longues.*

Queue très-courte et arrondie.

Tarses plus courts que le doigt médian, recouverts d'une peau unie et ne présentant quatre squammelles qu'à sa jonction avec les doigts; ceux-ci courts et grêles; le pouce avec son ongle de même longueur que le médian; ongles minces, aigus et recourbés.

Deux espèces propres à la Nouvelle-Zélande. Nous figurons l'Acanthisitte à longs pieds.

Se nourrissent des Insectes et de leurs larves qu'ils trouvent sur les branches en en parcourant la surface à la manière des Sittelles.

Fig. 142 — Acanthisitte à longs pieds

Ce petit genre, dit M. De La Fresnaye, est très-voisin de celui des *Sittella*, Swainson. Il en diffère néanmoins sous plusieurs points assez importants. Ce sont des ailes courtes et arrondies, tandis

qu'elles sont longues et pointues chez le premier genre; une queue extrêmement courte et grêle; elle est assez étoffée en largeur et coupée carrément chez l'autre; des tarses et des doigts plus longs et plus grêles; un bec plus long et plus délié.

ACANTHISITTE VERDATRE. *ACANTHISITTA CHLORIS.* (Sparmann, De La Fresnaye.)

A tout le dessus du corps vert-olive avec le front d'un brunâtre enfumé qui se fond insensiblement sur la tête avec la première nuance; les ailes sont noires dans le premier tiers de leur longueur, puis traversées par une bande courbe jaunâtre qui passe au vert de mer sur le second tiers, puis noires. La couleur verte ne règne que sur le bord externe des rémiges, qui sont noires sur tout le reste; les petites couvertures sont du même vert. Les sourcils, le devant et les côtés du cou, le pli de l'aile en dessous et une ou deux taches à l'extrémité des scapulaires, sont d'un blanc légèrement sali et enfumé, qui prend une teinte jaune clair sur les flancs et l'anus. La queue, excessivement courte et peu étoffée, est noire et terminée de blanc jaunâtre formant une tache externe à la pointe de chaque rectrice.

Longueur totale : $0^m,08$. (*Mag. de Zool.*, 1842.)

4me GENRE. — PYGARRHIQUE. *PIGARRHICUS.* (Lichtenstein, 1837.)

Πυγη, derrière ou queue; αρπτχος, corbin ou à crochet

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

Bec de la longueur de la tête ou un peu plus long, à arête de la mandibule supérieure droite, et carène de la mandibule inférieure se relevant, comprimé latéralement en toutes ses parties, dur et à pointe entière.

Narines basales, longitudinales, percées dans une membrane en partie engagée sous les plumes du front.

Ailes médiocres, surobtuses; *les troisième, quatrième et cinquième rémiges égales, les plus longues.*

Queue médiocre, le rachis de chacune des rectrices les dépassant, en forme d'épines, comme chez les Dendrocolaptinés.

Tarses de la longueur du doigt médian, les doigts longs, les latéraux inégaux entre eux, les internes beaucoup plus courts, les externes unis par la base au médian jusqu'à la première articulation seulement; ongles longs, aigus et très-arqués.

Fig. 143. — *Pigarrhicus.*

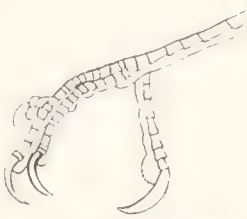

Fig. 144 — *Pigarrhicus*

Ce genre ne repose que sur une seule espèce, que, depuis le voyage du *Beagle*, on a constamment crue nouvelle, et bien à tort. Car nous avons fait voir, dès 1845, dans l'ornithologie du Chili, que

cette espèce avait été découverte et décrite par King, en 1830 (*Proceed. zool. Soc.*), comme un Picucule sous le nom de *Picolaptus albigularis*. Mais c'est à M. Ch. Bonaparte, quoique tombe dans la même erreur que MM. Gould et Gray à l'égard de ce double emploi, que l'on doit la restitution de son vrai nom générique à cette intéressante espèce, décrite également, on le voit, en 1837, par Lichtenstein.

Les mœurs de cette espèce, sur lesquelles on n'a pas de renseignements précis, paraissent être les mêmes que celles des genres précédents.

Nous en donnons la figure et la description.

Elle se trouve au Chili, aux Chiloës et à la Terre-de-Feu. Dès 1838, M. Claude Gay en avait envoyé du Chili au Muséum d'Histoire naturelle un individu qui a servi de type à la description que nous avons faite de cette espèce dans la partie zoologique de l'*Histoire du Chili*, publiée en 1845 par ce savant voyageur.

PYGARRHIQUE A GORGE BLANCHE. *PYGARRHICUS ALBIGULARIS*. (King, Lichtenstein.)

Tout le dessus de la tête, le derrière du cou et les épaules d'un brun fuligineux uniforme tournant sur le bas du dos au roussâtre; croupion, bas du ventre et rectrices, d'un beau roux vif, gorge et devant du cou d'un blanc de neige; poitrine et haut du ventre également blancs, mais chaque plume encadrée de brun noir et formant ainsi une écaillure régulière; rémiges noires dans leurs premier et dernier tiers, rousses dans le milieu, les secondaires d'un roux légèrement enfumé avec un miroir noirâtre dans leur milieu; les couvertures alaires frangées de roux; mandibule supérieure couleur de corne grisâtre; mandibule inférieure jaune pâle à la pointe, blanchâtre à la base, iris brun; pieds plombés.

Longueur totale : $0^m,16$.

Fig. 145. — Pygarrhique à gorge blanche

QUATRIÈME SOUS-ORDRE. — TÉNUIROSTRES PERCHEURS.

HUITIÈME TRIBU. — ANABATIDÉS.

Il est sans doute extraordinaire de voir les Oiseaux de cette tribu rangés parmi les Ténuirostres, car un grand nombre d'entre eux, de même que les Sittinés ou Sittelles, s'en éloignent quelque peu par le bec, qui n'affecte pas toujours la forme typique propre à cette grande division cuviérienne que nous ne conservons, nous l'avons déjà dit, que comme secours mnémonique dans une science aussi compliquée que l'est l'ornithologie.

Cependant nous n'allons pas aussi loin que M. Gray dans cette voie, et nous nous garderons bien de comprendre les Anabates dans la famille des Certhiadés; car ils s'en éloignent complétement quant à leurs habitudes, puisqu'ils ne grimpent presque jamais. Nous suivrons en cela de préférence le système de M. Ch. Bonaparte en élevant ces Oiseaux au rang de tribu distincte, que nous ne composerons cependant que de deux familles, en retirant les Furnarinés, dont nous formerons une famille distincte.

Nos Anabites renfermeront donc seulement:

1° Anabatinés;
2° Synallaxinés.

Si ces Oiseaux ont un bec excessivement variable quant à sa forme et parfois éloigné de celui des Ténuirostres, ils ont au moins les mêmes caractères que ceux-ci dans la conformation des pattes, dont les doigts sont généralement minces, soudés à leur base, et dont le pouce est le plus développé de tous, et par lui-même et par son ongle, et ils ont parfois le caractère acuminé des rectrices qui se remarque chez plusieurs familles des Certhiadés, moins cependant la roideur et la dureté de ces plumes.

PREMIERE FAMILLE. — ANABATINES.

Ont le bec plus ou moins rectiligne en dessus, plus ou moins retroussé vers la pointe en dessous; le pouce et son ongle toujours très-développés relativement aux autres doigts; la queue généralement étagée, à rectrices acuminées, presque toujours usées par le frottement et plus ou moins roides et dures à leur pointe.

M. G. R. Gray a confondu cette famille dans celle des Synallaxinés. Nous lui restituons, d'après M. Ch. Bonaparte, son rang de famille, tout en la composant d'une manière différente.

Ainsi ce zoologiste la compose de deux sous-familles : *Anabatinæ* et *Synallaxinæ*, et, dans la première qui nous occupe seule en ce moment, il fait entrer les genres suivants :

1° Picerthie (*Lochmias*), Swainson;
2° Anabate (*Anabates*), Temminck;
3° Sittine (*Xenops*), Illiger;
4° Oxyramphe (*Oxyramphus*), Strickland.

Cette famille, exclusivement américaine, comprend pour nous les genres :

1° Pygarrhique (*Pygarrhicus*), Lichtenstein;
2° Sittine;
3° Anabatoïde (*Anabatoides*), O. Des Murs;
4° Anabate;
5° Oxyramphe;
6° Limnornis (*Limnornis*), Gould.

Dans les divers genres de cette famille, comme dans le genre Anabate, les jeunes ont presque toujours (ainsi que le remarque M. Lichtenstein) le bec plus court et plus obtus que les adultes, d'où il résulte, dit M. De La Fresnaye, que chez les Sittines, par exemple, il ne prend sa forme bien rectiligne en dessus et retroussée en dessous que chez les vieux individus ou parfaitement adultes. (*Mag. de Zool.*, 1832.)

1er GENRE. — SITTINE. *XENOPS*. (Illiger.)

Ξενος, étrange ; ωψ, visage, face.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec très-comprimé, élevé; la mandibule supérieure rectiligne en dessus, l'inférieure convexe en dessous et comme retroussée à la pointe.

Fig. 146. — Sittine bibande

Narines basales, en partie closes par une membrane

Fig. 1. — Améthyste.

Fig. 2. — Pite-Chou de Provence

Ailes surobtuses, *à troisième et quatrième rémiges les plus longues.*

Queue allongée, arrondie et étouffée.

Tarses de la longueur du doigt médian; le doigt intermédiaire uni à l'interne à sa base et à l'externe jusqu'à moitié de sa longueur.

Deux espèces de l'Amérique tropicale. Nous figurons la Sittine bibande (*Xenops rutilans*), Temminck.

Leur organisation, si voisine de celle des Sittelles, dit M. Gerbes, donne à penser que, comme ces dernières, elles grimpent sur les arbres, et qu'elles se nourrissent d'Insectes qu'elles cherchent sous leur écorce. (*Dict. pittor. d'Hist. nat.*)

SITTINE A QUEUE ROUSSE. *XENOPS GENIBARBIS.* (Illiger.)

Tête et dessus du corps d'un brun fuligineux; une tache blanche en forme de sourcil descendant jusqu'au méat auditif; rémiges d'un brun noirâtre; les primaires terminées d'un roux clair; les secondaires ornées d'un large miroir de cette couleur et terminées de même; queue noire, à l'exception des quatre latérales, qui sont roux clair dans la dernière moitié de leur longueur; gorge et devant du cou blanc écaillé de brun clair; dessous du corps d'un gris fauve, bec et pieds bruns; le premier jaunâtre à sa base inférieure.

Longueur totale : $0^m,11$ à $0^m,12$.

Du Brésil.

2me GENRE. — ANABATOIDE. *ANABATOIDES.* (O. Des Murs.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec très-comprimé, comme dans les Sittines proprement dites, mais la mandibule supérieure un peu moins rectiligne à son extrémité, et suivant la courbe rebroussée imprimée par le redressement de la mandibule inférieure.

Narines et ailes comme chez le genre Sittine.

Queue allongée, ou carrée, ou étagée, et, dans ce cas, à pointes des rémiges acuminées et sans roideur.

Fig. 147. — *Anabatoides.*

Pieds ayant le doigt intermédiaire uni à l'interne et à l'externe par la base seulement, et de manière que leur point d'insertion est vis-à-vis l'un de l'autre; doigts robustes et munis d'ongles puissants, le pouce particulièrement, qui, avec son ongle, dépasse le tarse en longueur.

Quatre espèces de l'Amérique tropicale. Nous figurons l'Anabatoïde brun (*Anabatoides fuscus*, Vieillot), O. Des Murs.

C'est, nous le répétons, d'après M. De La Fresnaye, et sur les caractères indiqués par lui, que nous maintenons ce genre, dont il a fondé les bases et fourni les éléments, en l'indiquant comme une des subdivisions de ses Sittines, qu'il désignait sous le nom de *Sittines anabatoïdes*. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est qu'à cette désignation française le savant ornithologiste n'ait pas joint un nom générique latin qui semblait le corollaire obligé de sa caractéristique. Il est vrai qu'il y a vingt ans de cela, et qu'à cette époque chacun songeait plutôt à écrire pour son pays et à nationaliser la science qu'à la populariser.

Fig. 148. — Anabatoïde brun.

ANABATOIDE A SOURCILS ROUX. *ANABATOIDES RUFOSUPERCILIATUS*. (De La Fresnaye, O. Des Murs.)

Cette espèce a tout à fait, mais en plus petit, l'ensemble des formes de la Sittine anabatoïde de M. Temminck (notre Anabatoïde brun); elle est moins forte qu'elle d'un quart environ. Le bec, d'une dimension moins forte, offre aussi une mandibule supérieure dont l'arête est presque rectiligne; cette mandibule est en entier d'une couleur de corne noirâtre; l'inférieure, qui est très-bombée en dessous et par conséquent retroussée à la pointe, est également couleur de corne sur les bords et sur le tiers de sa longueur vers la pointe; mais le dessous, vers la base et jusqu'aux deux tiers, est d'un blanc jaunâtre. Les pieds sont couleur de plomb; le pouce est allongé, muni d'un ongle fort; tous les ongles sont blanchâtres. Quant au plumage, tout le dessus de la tête et du corps est d'un brun olivâtre uniforme; de chaque narine part une bande d'un roux vif, passant sur l'œil en forme de sourcils et se prolongeant assez loin en arrière vers la nuque, où elle prend une teinte un peu plus claire. L'œil est bordé en dessous de petites plumes en forme de cils de cette même couleur rousse; les plumes décomposées qui recouvrent le méat auditif sont de la couleur du dessus du corps, mais leur disque est d'un roussâtre clair. Les petites plumes des coins de l'ouverture du bec sont aussi d'un blanc roussâtre, bordées de noirâtre en forme d'écailles. La gorge, le devant du cou et ses côtés sont d'un blanc lavé de roussâtre, mais les plumes de ces parties ont leur fine pointe légèrement bordée de brun d'une manière plus ou moins apparente, suivant l'âge ou le sexe. La poitrine et tout le dessous sont d'une teinte semblable au dos, mais moins foncée et plus olivâtre, et sont couverts de flammettes d'un blanc jaunâtre le long de la tige des plumes. Les ailes sont d'un roux brun, les rémiges ayant leurs barbes internes noirâtres; le pli de l'aile est d'un roux vif, semblable aux sourcils. La queue, qui est étagée, est allongée et étoffée, toutes les rectrices étant fort

élargies sur leur côté intérieur; elles sont toutes terminées en pointe insensiblement acuminée, mais sans roideur et sans que les tiges en dépassent l'extrémité; ce sont les barbes elles-mêmes qui diminuent insensiblement de longueur, au point de ne plus présenter que l'épaisseur d'un fil à l'extrémité de chaque penne, caractère qui se retrouve absolument semblable chez les Synallaxe albane, Temminck et Synallaxe à queue rousse, Vieillot (*Dictionnaire*); *Sphenura mentalis*, Lichtenstein (*Catalogue*). Cette queue est d'un roux cannelle vif, comme celle de la Sittine anabatoïde de Temminck.

Elle a 0m,17 de longueur. Elle vient du Brésil. (De La Fresnaye, *Magasin de Zoologie*, 1832.)

3me GENRE. — ANABATE. *ANABATES*. (Temminck.)

Ἀναβάτης, cavalier, à cause de la longueur de l'ongle postérieur, en forme d'éperon.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec ayant l'arête supérieure un peu courbée dans sa longueur, variant beaucoup en longueur et en grosseur, comprimé, plus haut que large à la base, sans échancrure; la mandibule inférieure plus courte que la supérieure.

Narines basales, latérales, percées en fente à la base d'un opercule membraneux arrondi, en partie caché par les plumes du front.

Ailes médiocres, subobtuses, *à première rémige beaucoup plus courte que la seconde, et celle-ci que les troisième et quatrième, qui sont les plus longues.*

Queue allongée, graduée, à pointe des rémiges plus ou moins acuminée.

Tarses de la longueur du doigt médian, recouverts de squammelles; les doigts latéraux égaux entre eux, soudés à leur base; le pouce de la longueur du médian et muni d'un ongle fort et vigoureux, mais moins que dans le genre Anabatoïde.

Fig. 149. — *Anabates unirufus.*

Fig. 150. — *Anabates unirufus*

Langue cornée, émarginée et portant de chaque côté une petite soie, d'après le prince de Neuwied.

Vingt-huit espèces, toutes de l'Amérique méridionale. Nous figurons l'Anabate à bec d'Arada (*Anabates aradoides*), De La Fresnaye.

Si le genre Anabate, qui se groupe si naturellement avec les Sittines par les Abatoïdes, ne nous offre pas, chez les différentes espèces dont il se compose, cette variété incroyable dans la forme du bec que nous avons remarquée chez les Picucules, on y observe toutefois des différences très-marquées selon les espèces, tandis que chez toutes les pieds sont absolument conformés de même. Ils sont même, chez tous les Anabates comme chez les Anabatoïdes, d'une teinte bleuâtre couleur de plomb, avec les ongles d'un blanc jaunâtre. Nous voyons au contraire, quant à la forme du bec, que chez certaines espèces il est allongé, tendu, droit, comme chez les Pics; chez d'autres il se rap-

proche de la forme d'un bec de Merle, d'un bec de Fauvette, enfin chez l'Anabate aradoïde, il rappelle entièrement le bec du Fourmilier arada (*Turdus cantans*), L., et du genre Mérulane de Lesson. (De La Fresnaye, *Mag. de Zool.*, 1832.)

Fig. 151. — Anabate à bec d'Arada.

Dans la pénurie où se trouve en général la science de détails précis sur les mœurs du plus grand nombre des Oiseaux, nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici ce qui concerne celles des Anabates. La note que nous allons produire est textuellement la reproduction de celle qui nous a été obligeamment transmise par M. le prince de Neuwied, en 1846, au sujet de l'Anabate aux yeux rouges découvert par le savant voyageur, dont nous donnerons ensuite la description.

Ce bel Oiseau, nous dit M. le prince de Neuwied, est pour moi l'un des plus intéressants des immenses forêts du Brésil, parce que les circonstances m'ont permis de bien observer sa manière de vivre. C'est un de ces Oiseaux des grands bois de cette nature imposante que l'on reconnaît de fort loin à sa voix élevée et singulière, qui est composée de plusieurs notes toujours pareillement modulées. Je n'avais pas encore observé cet Oiseau durant tout mon voyage, jusqu'à ce que nous fussions parvenus à l'intérieur des grands bois des rives du *Rio de Cachoéra*, dans le *Serton* (désert, pays inhabité) *do la comarca dos Ilicos* (*Ilhéos*), vers une petite rivière qui porte le nom du *Rio do Catulez* (prononcez *Catolé*), où nous passâmes quelques jours à chasser, en habitant une cabane à demi pourrie que le hasard nous fit rencontrer. Nous étions frappés, en nous levant de grand matin, de la voix extraordinaire, composée de six notes, d'un Oiseau qui faisait le tour des grands arbres de notre voisinage, dont l'entrelacement de lianes et de plantes grimpantes nous empêchait dans le commencement d'approcher. C'était au mois de janvier, et la paire de ces Oiseaux, qui vivait ainsi à notre portée, nourrissait déjà ses deux petits de la grandeur de leurs père et mère. En observant attentivement leur chant, je finis par découvrir qu'ils avaient leur nid pendu à une corde de liane qui descendait d'un arbre élevé. Ce nid consistait dans un ballon un peu allongé, formé de petits morceaux de bois sec, dans lequel il y avait une petite entrée, et au milieu le logement des Oiseaux. Il fut observé avec soin; il était d'ailleurs impossible de parvenir à cette petite habitation ballottée par le vent, et j'ai donc dû renoncer à rapporter ce nid intéressant. Pendant tout le jour, ces Oiseaux se répondaient mutuellement dans les bois; ils se séparaient et se dispersaient dans le voisinage. Mais l'on entendait presque toujours ce chant particulier que l'on peut très-bien reproduire par les notes *sol, fa, la, sol, fa, la*. Vers le soir, nous entendîmes ces voix qui s'approchaient, et avant le crépuscule nous apercevions les quatre Oiseaux s'envolant l'un après l'autre d'une petite distance vers le nid flottant où ils entraient de suite pour y passer la nuit. Il était alors difficile de

les faire sortir, car le jeune Botocoude que j'avais avec moi leur envoyait quelquefois des flèches qui heurtaient le nid sans que ces Oiseaux parussent s'en effrayer.

A l'apparition de l'aurore, on les vit quitter leur demeure nocturne et se disperser dans les bois pour y chercher leur nourriture, qui consiste en Insectes. Ils paraissent fort gais et avoir un attachement réciproque très-vif; leur démarche sur les branches est singulière; ils sautillent très-bas sur les jambes, en portant la queue irrégulièrement fasciculée, quelquefois un peu étalée et à moitié relevée, et on les voit escalader les lianes et le fourré des branches, mais jamais s'y accrocher à la manière des vrais Grimpeurs, des Pics, etc.; ils sautent au contraire de côté et d'autre.

Nous réussîmes à tuer le couple adulte et l'un des petits après les avoir observés pendant quelques jours, et ce sont les seuls individus que j'aie pu me procurer au Brésil. Il paraît qu'ils pondent deux œufs, comme la plupart des Oiseaux de ces pays chauds. (Voy. *Description de mon Voyage au Brésil* (édition française), vol. III. pag. 43, et *Beitrage zur Naturg. bras.*, vol. III, *pars* 2. pag. 1175.)

ANABATE AUX YEUX ROUGES. *ANABATES ERYTHROPHTHALMUS.* (Pr. Max. de Neuwied.

En dessus d'un brun olivâtre, à reflets roussâtres sur les ailes; le front, le menton et la gorge d'un roux cannelle orangé; les rectrices entièrement rousses, mais d'un ton moins éclatant et plus foncé, avec leurs tiges noires dans leur première moitié à partir de la base; la poitrine, la partie médiane du ventre et la région anale, lavées de roux; les flancs brun olivâtre comme le dos.

Longueur totale : 0m,19.

L'iris de l'œil, dit M. le prince de Neuwied, donne l'un des caractères les plus saillants dans cette espèce, car sa couleur est celle du feu, ou minium très-vif. Les pieds sont gris-olive sale.

Du Brésil.

4me GENRE. — OXYRHAMPHE. *OXYRHAMPHUS.* (Strickland.)

Οξυς, aigu; ραμφος, bec.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

Bec court, droit, triangulaire à sa base, très effilé, en alêne à sa pointe.
Narines basales, latérales, percées en fente au-dessus d'un opercule membraneux

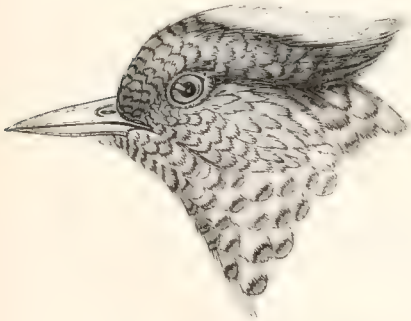

Fig. 152. — *Oxyrhamphus flammiceps.*

Fig. 153. — *Oxyrhamphus flammiceps*

Ailes médiocres, subaiguës; *la première rémige très-courte, la seconde et la troisième égales entre elles, les plus longues.*

Queue médiocre, large et arrondie sur les côtés.

Tarses courts, robustes, écaillés, de la longueur du doigt médian; les latéraux égaux, l'externe soudé à la base, l'interne divisé; le pouce aussi long que le doigt médian; ongles recourbés et aigus.

Une seule espèce du Brésil. C'est M. Temminck qui le premier a créé le genre sous le nom de *Oxyrhynchus;* mais, ce nom ayant été précédemment employé dans une autre branche des sciences naturelles, M. Strickland s'est chargé d'y substituer celui de *Oxyrhamphus*, qui n'en est que le synonyme.

On en ignore complétement les mœurs. Nous en donnons la figure et la description.

OXYRHAMPHE EN FEU. *OXYRHAMPHUS FLAMMICEPS.* (Temminck, Strickland.)

Cet Oiseau est remarquable par une épaisse huppe de plumes effilées, longues, à barbes décomposées et colorées de rouge de feu et de brun. Ses joues, le lorum, les sourcils, le cou et la gorge, sont blanchâtres rayés de verdâtre; les parties supérieures sont d'un vert assez pur, et les inférieures d'un vert blanchâtre, parsemées de taches triangulaires d'un vert olive foncé· le bec et les pieds sont grisâtres.

Taille : $0^m,19$ à $0^m,20$.

Habite le Brésil.

Fig. 154. — Oxyrhamphe en feu.

5me GENRE. — LIMNORNIS. *LIMNORNIS.* (Gould.)

Λιμνη, marais; ορνις, Oiseau.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec aussi long ou plus long que la tête, ou presque droit, ou plus généralement légèrement arqué de la base à la pointe, comprimé sur les côtés, à bords entiers.

Narines grandes, basales, linéaires ou découvertes, ou recouvertes en partie par un opercule.

Fig. 1 — Mésange azurée

Fig. 2 — Bruant Crocote

Ailes très-courtes, arrondies, surobtuses; *les quatrième, cinquième et sixième rémiges presque égales, les plus longues.*

Queue arrondie et étagée, les tiges des rectrices en dépassant parfois les barbes.

Tarses et doigts courts; tarses de la longueur du doigt médian, recouverts de fortes squammelles; le pouce plus court que le médian, robuste et muni d'un ongle vigoureux; les latéraux presque égaux; l'externe soudé à sa base; ongles courts, forts et courbés.

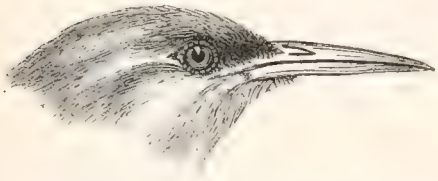

Fig. 155. — *Limnornis rectirostris.*

Fig. 156. — *Limnornis rectirostris*

Cinq espèces de l'Amérique méridionale, dont deux de la Plata et trois de Bogota. Nous figurons le *Limnornis curvirostris.*

Ce genre a été créé sur deux espèces découvertes par M. Darwin, qui les a constamment rencontrées sur les roseaux bordant les lacs et les marais, où elles ne vivent que d'Insectes. Elles s'y tiennent cramponnées, à la manière des Synallaxes de roseaux et de nos Rousserolles, les escaladant aussi sans se servir de leur queue.

Fig. 157. — Limnornis à bec courbé.

LIMNORNIS ROUX. *LIMNORNIS UNIRUFUS.* (De La Fresnaye.)

Entièrement roux, plus pâle sur le cou, encore plus lavé sur le dos, les ailes, la queue et l'abdomen; les rémiges sont d'un noir enfumé sur leur page interne, et rousses sur leur page externe,

striées transversalement du même noir; les rectrices, tout à fait rousses et molles à leur pointe, sont également striées transversalement de quelques lignes un peu plus foncées, mais à peine visibles; le lorum et le bec sont noirs, les tarses d'un plombé noirâtre et les ongles noirs.

Longueur totale : $0^m,175$.

DEUXIÈME FAMILLE. — SYNALLAXINÉS

Cette famille tient de très-près à la précédente, et par la forme étagée de la queue, et par le plumage peu brillant, et par la conformation des pattes; elle s'en distingue par une forme plus constante de bec et par un allongement plus prononcé du bec

M. G. R. Gray composait ses *Synallaxinæ* des genres :

1° Synallaxe (*Synallaxis*), Vieillot;
2° Anumbi (*Anumbius*), D'Orbigny;
3° Serrirostre (*Diglossa*), Wagler;
4° *Anabates;*
5° *Oxyrhamphus*.

M. Ch. Bonaparte les compose des genres :

1° *Tripophaga*, Cabanis;
2° *Anumbius;*
3° *Oxyurus*, Swainson;
4° *Synallaxis;*
5° *Sylviorthorhynchus*, O. Des Murs.

Nous ne parlerons pas du genre Serrirostre, que nous avons renvoyé dans les Cærébinés à cause de sa langue filamenteuse et de ses habitudes de Nectarinidé.

Nous réduirons cette famille aux trois genres suivants.

1° Synallaxe;
2° Sylviorthorhynque;
3° Anumbi

1er GENRE. — SYNALLAXE. *SYNALLAXIS* (Vieillot.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus ou moins long, grêle, pointu, très-comprimé, infléchi en dessus.

Narines basales, oblongues, couvertes d'une petite membrane voûtée et garnie de plumes à son origine.

Ailes surobtuses; *la première rémige plus courte que la seconde, les troisième, quatrième et cinquième égales, les plus longues.*

Queue très-longue, étagée, à pennes larges, terminées en pointe.

Tarses de la longueur du doigt médian, recouverts de squammelles, doigts médiocres et allongés,

les latéraux presque égaux, le pouce de même longueur que le médian, muni d'un ongle très-grand, recourbé et aigu.

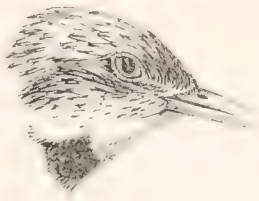

Fig. 158. — *Synallaxis phryganophila*

Trente-trois espèces, toutes de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Synallaxe de Tupinier (*Synallaxis spinicauda*), Gray.

Les mœurs des Synallaxes varient considérablement. C'est ce qui engagea MM. D'Orbigny et De La Fresnaye à les diviser en Synallaxes arondinicoles, qui ne se rencontrent que parmi les roseaux et parmi les joncs des marais, sans qu'ils paraissent jamais se poser sur les buissons, et en Synallaxes buissonniers et marcheurs, qui, au lieu d'entrer au sein des marais et de ne vivre qu'au-dessus des eaux, sur les joncs, se tiennent sur les buissons et sur les grandes plantes, quelquefois assez près des eaux, mais aussi souvent sur les coteaux les plus arides; c'est parmi ceux-ci que se rencontrent les plus marcheurs du genre. Les espèces de la première section ne se rencontrent qu'au sud des tropiques, et de là jusqu'au 41° de latitude australe, seulement à l'est des Andes, au sein des marais des Pampas ou de la Patagonie, et jamais sur les montagnes. Celles de la seconde sont plus répandues que les autres; elles occupent les régions froides, tempérées et chaudes du continent américain, et s'élèvent sur les montagnes jusqu'à quatre mille mètres au-dessus du niveau de la mer.

Fig. 159. — Synallaxe de Tupinier

Toutes, dit D'Azara, sont sédentaires et solitaires, ne fréquentent que les buissons sans pénétrer dans les bois ni se montrer dans les lieux découverts, sautillent sans cesse, enfin se nourrissent d'Insectes.

Quelques-unes, d'après M. D'Orbigny, ont les habitudes des Mésanges, se cramponnent comme elles aux branches, et de plus relèvent de temps en temps leur queue dans la direction perpendiculaire.

Elles nichent au milieu des buissons, et leur nid, construit de mousse et de petites racines, est placé au plus épais des halliers

SYNALLAXE FLAMMULÉ. *SYNALLAXIS FLAMMULATUS*. (Jardine.)

En général de couleur terre d'ombre pâle, chaque plume lancéolée au centre d'un trait jaunâtre et bordée d'une teinte ocracée; ailes rousses avec un trait jaune pâle au milieu des grandes couvertures; les rémiges brun d'ombre ont leur base couleur de Sienne; la queue est étagée, chaque rectrice finissant en pointe aiguë à barbes usées et désunies, et brun d'ombre à l'exception des trois rectrices latérales, qui ont leur page externe couleur de Sienne; le menton est ventre de biche, le front roussâtre et le dessous du corps d'un jaune ocracé pâle flammèché de terre d'ombre Bec brun; pattes gris bleuâtre; ongles bruns.

Longueur totale : $0^m,17$.

Cette espèce, découverte dans les Andes de Quito à une élévation de cinq mille mètres au-dessus du niveau de la mer, a été décrite et figurée par M. Jardine dans *Contrib. of Ornith.*, 1850.

2me GENRE. — SYLVIORTHORHYNQUE. *SYLVIORTHORHYNCHUS*. (O. Des Murs.)

Sylvia, Bec-Fin; ορθος, droit; ρυγχος, bec (mot hybride)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la même longueur que la tête, parfaitement droit dans toute son étendue, légèrement comprimé sur ses bords, dans sa première moitié, à partir de la base, dont la largeur est égale à la hauteur du bec, qui, par conséquent, est presque quadrangulaire, et cylindrique dans son autre partie jusqu'à la pointe, où les deux mandibules se rejoignent également.

Narines longitudinales placées à la base du bec dans une fente très-étroite pratiquée dans une pellicule membraneuse ou demi-cornée qui les recouvre en partie, légèrement engagées, du reste, sous les plumes veloutées de la base du front.

Ailes courtes, n'aboutissant qu'à l'origine de la queue, et obtuses; *la quatrième rémige seule étant la plus longue.*

Queue très-étendue en longueur et munie seulement de six rectrices dont les deux latérales fort courtes, les suivantes plus longues et les deux médianes dépassant de beaucoup toutes les autres; rectrices à tige très-forte, très-épaisse à sa base, dépouillée de barbules à sa naissance et dans le premier tiers de sa longueur; barbules n'apparaissant ensuite que comme des poils assez courts, mais s'élargissant et se resserrant en arrivant vers l'extrémité de la tige, mais néanmoins complétement privées d'adhérence les unes avec les autres.

Tarses allongés, grêles, recouverts en devant de six plaques ou squammelles équidistancées; le doigt interne soudé au médian jusqu'à sa première phalange; le pouce robuste, allongé et muni d'un ongle recourbé, égalant en longueur le pouce lui-même; les ongles des autres doigts courts et comprimés, mais aigus.

Les deux rectrices médianes ont cela de particulier, que leur tige est presque carrée à leur naissance, et que, à partir de leur insertion sur le croupion jusqu'à près de $0^m,03$ de ce point, elles demeurent presque tout à fait soudées ensemble, pour ensuite se séparer en dessinant entre elles une courbe ellipsoïdale dans le genre, mais bien en petit, de ce qui se voit chez le Ménure ou Lyre, qui se referme, au lieu de diverger, par le rapprochement de leurs deux extrémités.

Nous avons établi ce genre particulier, et jusqu'à présent spécial au Chili, sur une jolie espèce qu'y a découverte M. Cl. Gay, et que ce savant voyageur nous avait confiée pour en joindre la description à la figure qu'il en a publiée en 1845, dans son grand ouvrage sur le Chili. Nous l'avons figurée nous-même depuis, en 1847, dans notre *Iconographie ornithologique*, pl. XLV.

M. Gay nous apprend dans ses notes que ces Oiseaux fréquentent les bois et les forêts, mais ceux seulement ou noyés d'eaux ou dans leur voisinage, ce qui les rapprocherait des Synallaxes arondinicoles. Ils sont vifs et légers, se cramponnant avec agilité aux branches les plus souples et les plus flexibles, et marchant ou sautillant presque toujours la queue verticale.

Fig. 160 — Sylviorthorhynque maluroïde

SYLVIORTHORHYNQUE MALUROIDE. *SYLVIORTHORHYNCHUS MALUROIDES*. (O. Des Murs.)

En dessus, brun olivâtre, le front et la moitié du capistrum roux vif; les rémiges primaires également rousses dans leur bord externe; les secondaires brun-noir; en dessous, d'un fauve clair; gorge et croupion blanchâtres, une espèce de plastron ou collier d'un jaune ocracé à la poitrine; angle interne de l'œil et sourcils blancs; plumes du lorum et des joues comme ciliées, blanchâtres, bordées d'un noir léger; queue composée de six rectrices à tige fort grosse à leur racine, diminuant progressivement jusqu'à son extrémité, mais ferme et assez rigide, quoique souple dans toute sa longueur, munie de barbes rudimentaires seulement dans la grande moitié de leur étendue, à partir de sa base, s'élargissant un peu et légèrement soyeuses, mais sans adhérence aucune à la pointe, et d'un brun un peu roussâtre; les deux rectrices latérales fort courtes, et ayant à peine de $0^m,03$ à $0^m,04$; les suivantes plus longues, ayant $0^m,08$, et les deux médianes dépassant de beaucoup toutes les autres et atteignant $0^m,14$; bec brunâtre à la mandibule supérieure et jaunâtre à celle inférieure; pattes brun clair.

Tout le plumage de ce singulier Oiseau est à plumes décomposées et soyeuses; les ailes, obtuses, en sont d'une faiblesse de conformation extraordinaire; l'extrémité des rémiges tertiaires dessine une pointe assez remarquable.

Longueur totale.	$0^m,22$;
— de la queue.	$0^m,14$;
— du bec.	$0^m,015$.
— du tarse	$0^m,203$.

Le pouce avec son ongle égale la longueur du doigt médian.

Habite le Chili, où l'a découvert et d'où l'a rapporté, au nombre de quatre exemplaires, M. Cl. Gay.

3me GENRE. — ANUMBI. *ANUMBIUS*. (D'Orbigny.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec long, mince, comprimé sur les côtés, à arête arquée jusqu'à la pointe, qui est aiguë.

Narines basales, latérales, en partie closes par une membrane.

Ailes médiocres, subobtuses, *à première rémige courte, la seconde presque égale aux troisième et quatrième, qui sont les plus longues.*

Queue longue et large, l'extrémité de chaque rectrice taillée obliquement en pointe.

Tarses de la longueur du doigt médian, recouverts de squammelles; doigts longs et minces, les deux latéraux presque égaux entre eux, le pouce de la longueur du médian et robuste; ongles assez longs, comprimés, arqués et aigus.

Fig. 161. — *Anumbius acuticaudatus.*

Fig. 162. — *Anumbius acuticaudatus.*

Cinq espèces de l'Amérique tropicale. Nous figurons l'Anumbi acuticaude.

Ce sont des Oiseaux qui ont la tête aplatie en dessus, comprimée et rétrécie sur les côtés, et les plumes qui la couvrent très-serrées; la langue étroite, longue et usée à sa pointe.

Ils placent leur nid sur quelques petites branches épineuses, flexibles et de la grosseur du doigt; le poids des matières qui y sont employées le fait abaisser et le rend vertical vers sa pointe. C'est un amas de petits rameaux épineux, étendus sur la branche qui sert de support; ils sont assez grands et assez gros pour que leur emploi paraisse au-dessus des forces d'un aussi faible ouvrier. Le tout est toujours balancé par les vents, et on l'aperçoit de fort loin, non-seulement parce qu'il est extraordinairement grand, mais aussi parce que l'Oiseau l'établit de préférence sur les chemins et les sentiers, de sorte qu'un homme à cheval le touche presque avec sa tête. Dans son contour il y a des entrées ou des trous, et dans chacun quelques débris de végétaux, qui, en apparence, servent de lit pour les œufs et les petits, mais ceux-ci sont dans un endroit plus caché, et il faut chercher quelque temps pour trouver, à travers des rameaux entrelacés, le vrai nid où reposent les fruits des amours des Anumbis. Quelques-uns croient que ces Oiseaux pratiquent à leur nid plusieurs ouvertures et des apparences de nids pour tromper les curieux et mettre à l'abri leur progéniture, mais il n'y a nul doute que ces Oiseaux ne travaillent un nid si volumineux que pour que leurs petits s'y promènent. En effet, dès qu'ils ont leurs premières plumes, ils ne cessent de sautiller en avant, en arrière et de côté, ainsi que je l'ai observé dans un assez grand nombre de ces Oiseaux que je nourrissais chez moi avec de la viande crue. Or, cet exercice exige un nid spacieux avec différentes ouvertures simulées dans lesquelles les petits puissent se cacher lorsque leurs père et mère les avertis-

sent du danger. Ceux-ci travaillent en commun à la construction du nid, et, quand l'un des deux couve, l'autre reste à l'entrée.

Ils se nourrissent d'Insectes et peut-être de petites graines.

Une autre espèce (l'Anumbi acuticaude ou anthoïde) construit jusqu'à six de ces nids sur le même arbre, et quelquefois ces nids sont appuyés l'un contre l'autre; une couverture assez grande est en haut de ces nids. (D'Azara, n° 220.)

On les trouve toujours par paires au sein des bois de mimoses ou à la lisière des halliers; là toute l'année ils se perchent non loin de leur énorme nid, leur demeure habituelle, et ne s'en éloignent que pour chercher leur nourriture et y revenir ensuite, défendant avec courage l'approche de cette demeure contre les autres Oiseaux, qu'ils attaquent alors sans réserve et sans s'inquiéter de leur grosseur. On ne peut plus familiers, les Anumbis vivent souvent tout près des maisons champêtres, et même on aurait lieu de croire qu'ils préfèrent ce voisinage; néanmoins on en trouve quelquefois près des eaux, en des lieux sauvages.

Perchés, leur posture est menaçante et animée; c'est alors que le mâle commence une gamme chromatique des plus sonores et baissant d'un demi-ton, chant dont la femelle répète les dernières syllabes. Lorsqu'ils volent, ce n'est que pour aller d'un buisson à l'autre et par saccades se poser sur le point le plus élevé. Souvent on les voit à terre marcher d'un pas grave et chercher les petits Insectes, les Vers et les Mollusques terrestres dont ils se nourrissent. (D'Orbigny, *Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

Leurs œufs sont blancs, un peu plus pointus à un bout qu'à l'autre.

ANUMBI A COU STRIÉ. *ANUMBRIUS STRIATICOLLIS.* (D'Orbigny et de La Fresnaye.)

Dessus de la tête roux vif, chaque plume effilée, ferme et luisante sur son milieu; dessus du corps et les deux rectrices supérieures d'un brun roussâtre uniforme; gorge bleu roussâtre, devenant roux clair sur la poitrine, et passant au roux-brun sur le ventre et les flancs. Chaque plume de la poitrine est marquée sur le milieu et en long d'une teinte plus claire et brillante, ce qui rend cette partie comme striée; ailes brunes, bordées en dedans et en dehors de roux clair; rectrices inférieures roussâtres.

Bec jaunâtre, la mandibule supérieure brune; yeux jaunes; pieds rosés

Longueur totale : $0^m,085$. (D'Orbigny.)

De Montevideo, Maldonado et Buenos-Ayres.

Fig. 165. — Anumbic acuticaude.

CINQUIÈME SOUS-ORDRE. — TÉNUIROSTRES MARCHEURS.

NEUVIÈME TRIBU. — FURNARIDÉS.

La division que nous avons été amené à établir parmi les Ténuirostres, en les envisageant sous le rapport de leurs habitudes, nous met dans la nécessité d'élever les Furnarinés au rang de tribu.

Nous ne contestons pas assurément la justesse de vue qui a déterminé M. Ch. Bonaparte à les introduire, comme troisième sous-famille, dans la famille des Anabatoïdés, dont leurs caractères zoologiques principaux les rapprochent essentiellement; mais nous pensons que leurs différences d'habitudes d'avec ceux-ci sont assez grandes pour nécessiter, non un plus grand éloignement, mais une séparation plus marquée. Aussi, à part cette séparation, leur assignons-nous absolument le même rang, ou, pour mieux dire, le même ordre dans la série que l'habile ornithologiste. De cette manière, nous arrivons par les Ténuirostres marcheurs aux Ménurinés.

Ce mode de procéder aura pour nous cet avantage de nous donner la facilité d'introduire dans cette tribu le singulier Oiseau si commun et si connu, la Huppe, que jusqu'à présent nous n'eussions pu placer convenablement, et qui va parfaitement avec nos Ténuirostres marcheurs, qui s'y rattachent par les genres Cinclocerthie et Upucerthie.

Nos Furnaridés se composeront donc des deux familles :

1° Furnarinés;
2° Upupinés.

PREMIÈRE FAMILLE. — FURNARINÉS.

Les caractères généraux des Furnarinés sont : un bec de la longueur de la tête, plus haut que large, toujours légèrement incliné, mais d'une manière progressive et insensible de la base à la pointe; les deux mandibules égales et non échancrées.

Les pieds ne sont pas tout à fait ceux d'Oiseaux exclusivement marcheurs pour des Passereaux; ils ont encore le pouce allongé et l'ongle crochu postérieur des Certhiidés; mais le peu de courbure des ongles antérieurs indique que ces Oiseaux se partagent également entre la station sur les branches des halliers et celle sur le sol; il y a évidemment chez eux, dans leur constitution organique, le signe d'une transition marquée entre les habitudes des Ténuirostres grimpeurs et percheurs, et celles des Ténuirostres véritablement marcheurs. C'est ce signe transitionnel qui nous a fait marquer leur place à la fin de ceux-là et à la tête de ceux-ci.

M. G. R. Gray a composé cette famille des sept genres suivants, que nous admettons, à l'exception du genre Géositte, qui, pour nous, ne peut être séparé de la famille des Alandinés :

1° Fournier (*Furnarius*), Vieillot;
2° *Cinclodes*, G. R. Gray;
3° Picerthie (*Lochmias*), Swainson;
4° *Henicornis*, G. R. Gray;
5° *Limnorius*, Gould;
6° *Geositta*, Swainson,
7° *Cinclocerthia*, G. R. Gray.

1er GENRE. — FOURNIER. *FURNARIUS*. (Vieillot.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec aussi long que la tête, robuste et fort, aussi épais que large, déprimé à la base, légèrement infléchi jusqu'à la pointe, qui est entière, comprimé, à bords lisses, à arête arrondie.
Narines basales, latérales, percées au bord d'un opercule membraneux en partie engagé dans les plumes frontales.

Ailes médiocres, subobtuses, *à première rémige la plus courte, les troisième, quatrième et cinquième les plus longues*

Queue longue, presque égale, arrondie sur les côtés.

Tarses de la longueur du doigt médian, écaillés sur le devant; doigts médiocres, les latéraux inégaux, l'externe soudé à sa base; le pouce aussi long, mais plus fort que le médian; ongles robustes, courbés et aigus

Fig. 164 — *Furnarius figulus.*

Fig. 165. — *Furnarius figulus*

La tête et le haut du cou sont recouverts de plumes rudes, parce que leurs tiges dépassent les barbes. La langue est étroite et usée à son bout.

Ce genre renferme sept espèces de l'Amérique méridionale, sur lesquelles quatre nommées par Swainson sont encore douteuses et purement nominales. Nous figurons le Fournier mélanote (*Furnarius figulus*, Illiger), Gray.

L'espèce type de ce genre, que nous décrirons tout à l'heure, a été découverte, par Commerson, à Buenos-Ayres, et nommée par lui *Fournier*, du même nom que lui donnent les colons espagnols. Buffon le plaçait entre les Promérops et les Guêpiers.

C'est à D'Azara que l'on doit la connaissance des habitudes intéressantes des Oiseaux de ce genre et de leur histoire, ainsi que le reconnaît impartialement Sonnini.

Le Fournier, dit D'Azara, porte, à la rivière de la Plata, le nom d'*Hornero* (Fournier), et au Tucuman celui de *Casero* (ménagère); ils font tous deux allusion à la forme extérieure du nid, qui ressemble à celle d'un four. On l'appelle au Paraguay, je ne sais pourquoi, *Alonzo garcia*.

Les habitudes communes de ces Oiseaux sont de n'être ni voyageurs, ni inquiets, ni farouches.

de s'approcher des habitations champêtres et des bourgs, comme s'ils se plaisaient dans la société des hommes; de placer en évidence leur grand nid, qu'ils construisent de préférence près des maisons, quelquefois même dans leur intérieur et sur les palissades des cours. Tous deux se tiennent dans les buissons, mais sans que cela les empêche de se montrer dans les lieux découverts. Ils ne pénètrent point dans les grands bois, et ils ne se montrent point sur les terrains élevés. On les trouve toujours par paires, et ils ne vont jamais en familles ni en troupes. Leur vol ne se prolonge pas beaucoup, parce que leurs ailes, un peu courtes, ne sont pas très-fortes.

Fig 166. — Fournier mélanote.

J'ai nourri chez moi un Oiseau adulte de cette espèce pendant plus d'un mois; il était libre, et quoique, faute d'autre nourriture, il mangeât du maïs pilé, il préférait toujours la viande crue. Si le morceau était trop gros pour être avalé, il le pressait contre terre avec son pied, et le tirait avec son bec. Lorsqu'il voulait marcher, il s'appuyait vivement sur un pied, et levait l'autre en même temps avec la même promptitude, et, après l'avoir tenu un peu en l'air, il le posait en avant, et loin, pour lever l'autre. Après avoir répété plusieurs fois ce manége, il se mettait à courir avec rapidité; il s'arrêtait ensuite tout à coup, et il reprenait sa marche lente et grave. Il s'avançait ainsi alternativement à pas majestueux et précipités, d'un air libre et dégagé, la tête haute et le cou élevé. Quand cet Oiseau chante, il avance le corps, allonge le cou et bat des ailes. Son ramage, qui est commun aux deux sexes, et qui se fait entendre toute l'année, est d'un ton élevé, et consiste dans la répétition fréquente de la syllabe *chi*, d'abord par intervalles, ensuite prononcée assez vivement pour ne plus former qu'un fredon ou une cadence qui s'entend à un demi-mille. Le Fournier que j'avais dans ma maison chassait les Grives et les Habias lorsqu'ils approchaient de sa viande.

Le Fournier bâtit son nid dans un endroit apparent, sur une grosse branche dégarnie de feuilles, sur les fenêtres des maisons, sur les croix, les palissades ou sur les poteaux de plusieurs pieds de haut. Ce nid hémisphérique a la forme d'un four à cuire du pain; il est construit en terre, et quelquefois deux jours suffisent à sa construction. Le mâle et la femelle y travaillent de concert, et y apportent chacun une boulette d'argile, grosse comme une petite noix, qu'ils arrangent et vont chercher alternativement. En dehors, ce nid a 6 pouces et demi ($0^m,18$) de diamètre, et 1 pouce (près de $0^m,03$) d'épaisseur. L'ouverture, pratiquée sur le côté, est du double plus haute que large. L'intérieur est partagé en deux parties par une cloison qui commence au bord de l'entrée, et va se terminer circulairement à la paroi intérieure, en laissant une ouverture pour pénétrer dans une espèce de chambre où sont déposés, sur une couche d'herbes, quatre œufs un peu pointus à un bout, d'un blanc uniforme, et dont les diamètres ont 10 et 9 lignes ($0^m,025$ et $0^m,022$; $0^m,034$ et $0^m,023$

selon M. D'Orbigny). Les Hirondelles brunes, les Chapis, les Perruches et d'autres Oiseaux, se servent, ainsi que nous l'avons déjà dit, des vieux nids de Fourniers pour y faire leur nichée; mais les maîtres de ces nids en chassent les usurpateurs quand ils en ont besoin, parce qu'ils ne se donnent pas la peine de faire chaque année de nouveaux nids, et les pluies ne les détruisent qu'au bout d'un certain temps. (*Voy. dans l'Amér. mérid.*)

Spix, le prince Maximilien de Neuwied et M. D'Orbigny, n'ont fait que confirmer l'exactitude de ces détails.

L'entrée de ce nid, dit le dernier de ces voyageurs, étant, comme celle des Limaçons, sur le côté, il est impossible de toucher les œufs sans le rompre; mais les Fourniers sont amis des habitants, et l'on respecte partout leur asile, ce qui ne contribue pas peu à les rendre des plus familiers.

Marcheurs et percheurs, on les voit à terre mener le même genre de vie que les Merles, y courir, y gratter pour y chercher des Insectes et des graines; perchés, ils sont vifs, gais, aimant autant les murailles que les arbres, et faisant entendre ces gammes chromatiques si particulières, que nous ne retrouvons que chez les *Anumbis*, dans lesquelles le mâle chante avec force en baissant par demi-ton, tandis que, le plus souvent, sa femelle répète les mêmes sons à la tierce et bien plus bas. Rien de plus curieux que ce couple uni, défendant l'approche de son nid par ses cris, par ses postures menaçantes; rien de plus comique que ces petites scènes de jalousie entre le mâle et la femelle lorsque le premier la voit s'approcher des autres Oiseaux, ce qui ne les empêche pas de faire bon ménage. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

FOURNIER ROUX *FURNARIUS RUFUS* Gmelin, Vieillot.

Les côtés et le dessus de la tête, la partie supérieure du cou, du corps et les ailes, sont d'un roux brun, plus foncé sur la tête; une teinte plus claire de la même couleur marque le sourcil, et la partie extérieure de l'aile tire sur le châtain; une bande de roux faible traverse l'aile au-dessus des couvertures; la queue a la couleur du tabac d'Espagne; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, sont d'un beau blanc, et les côtés du corps d'un roux brun; le tarse est noirâtre, et le bec brun en dessous et à la pointe, blanchâtre dans le reste. (D'Azara.)

Longueur totale, de $0^m,19$ à $0^m,20$.

2me GENRE. — PICERTHIE. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.) *LOCHMIAS*. (Swainson.)

Ce nom est relatif à la conformation particulière de la queue, qui donne à ce genre, subdivision des *Certhia* de Linné, des rapports avec les Pics et les Picucules

Λοχμαω, je guette; μυια, mouche

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec grêle, comprimé, assez long, non échancré, sensiblement arqué dans sa seconde moitié; mandibule supérieure dépassant un peu l'inférieure.

Narines percées à la base du bec, et exactement linéaires

Ailes courtes, dépassant de peu l'origine de la queue, obtuses.

Queue de longueur moyenne, arrondie à son extrémité; tiges des pennes caudales grêles, et prolongées au delà de la portion barbulée.

Tarses assez allongés, nus, écussonnés; doigt médian aussi long que le tarse

Le type de ce genre, créé originairement par Swainson, est une espèce déjà indiquée par Lesson sous le nom de Fournier Saint-Hilaire. C'est en effet près des Fourniers que doivent être placées les Picerthies, très-distinctes d'ailleurs de ces derniers par leurs ailes plus courtes, et établies sur un autre type, par la forme un peu différente de leur bec, par la disposition singulière de leur queue,

et par leurs narines linéaires. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. *Nouvelles Annales du Muséum*, tom. I, 1832, p. 392.)

L'espèce unique que nous figurons habite le Brésil.

Fig. 167. — *Lochmias Sancti-Hilarii.*

Fig. 168. — *Lochmias Sancti-Hilarii*

Il est curieux que, dans ses *Compléments à Buffon*, 1838, Lesson, donnant dans deux sections différentes les caractères des *Lochmias* de Swainson et des *Picerthies* d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dont il offre son *Fournier Saint-Hilaire* comme type, n'ait pas reconnu l'identité de caractères des deux genres, tous deux créés sur cette espèce unique. Il se borne, à son article *Lochmias*, à dire : Ils nous sont inconnus!

Fig. 169. — Picerthie de Saint-Hilaire

PICERTHIE DE SAINT-HILAIRE. *LOCHMIAS NEMATURA*. (Lichtenstein.)

Le système de coloration de cette espèce, la seule connue, est lui-même assez différent de celui des vrais Fourniers. Elle a en effet le dessus du corps d'un brun roussâtre, la queue noirâtre, et le dessous du corps d'un brun écaillé de blanc, surtout à la poitrine et à la gorge, où les plumes, en grande partie blanches, sont bordées et comme encadrées de brun. Enfin, une tache blanche allongée, placée de chaque côté, au-dessus de l'œil, et comparable, par sa disposition, à un sourcil, achève de caractériser spécifiquement la Picerthie d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

3me GENRE — HÉNICORNIS. *HENICORNIS*. (G. R. Gray.

Ενιχος, simple; ορνις, Oiseau

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec aussi long, ou plus long que la tête, presque droit, seulement courbé à la pointe, qui est entière.

Narines petites, basales, oblongues, ouvertes dans un sillon.

Ailes courtes, surobtuses; *les première et seconde rémiges presque égales, les quatrième, cinquième et sixième les plus longues.*

Queue médiocre, arrondie à son extrémité.

Tarses de la longueur du doigt médian, robustes, recouverts d'écailles; les doigts latéraux inégaux, l'interne le plus court, le pouce plus court que le médian; ongles médiocres, forts et courbés.

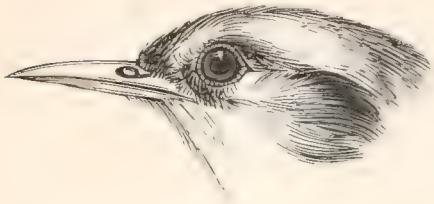

Fig. 170. — *Henicornis phœnicura*

Fig. 171 — *Henicornis phœnicura.*

Deux espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons l'espèce *Henicornis phœnicura*, qui a servi de type à M. Gould pour la création de ce genre, dont il est l'auteur avec le nom originaire d'*Eremobius*, qui a dû céder, comme ayant été précédemment employé, à celui de M. Gray.

Fig. 172 — Hénicornis à queue rousse

Ces Oiseaux, d'après M. Darwin, qui a découvert l'espèce typique sur les côtes de la Patagonie, se tiennent dans les endroits couverts; ils courent en tenant la queue relevée; leur cri ressemble un

peu à celui des Fourniers; ils se nourrissent d'Insectes et de Coléoptères, qu'ils cherchent à terre et au pied des buissons.

HÉNICORNIS A QUEUE ROUSSE. *HENICORNIS PHŒNICURA.* (Gould, Gray.)

En dessus, d'un brun fuligineux; les rémiges, d'un brun plus foncé, bordées largement d'un cendré obscur; une tache formant sourcil s'étend de la base du bec, en entourant l'œil, jusqu'au méat auditif; une tache semblable plus fine part du dessous du bec, et, encadrant la partie inférieure de la joue, va rejoindre la première derrière les oreilles; le menton, la gorge, la poitrine et le milieu du ventre, sont blancs; les flancs, le bas du ventre et les couvertures inférieures de la queue, sont d'un fauve blanchâtre; la queue est couleur marron obscur, bordée de noir à sa pointe; bec et pieds noirs.

Longueur totale, 0m,165.

4me GENRE. — UPUCERTHIE. *UPUCERTHIA.* (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

Par contraction de *Upupa*, huppe, et *Certhia*, Grimpereau

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec très long (plus long que la tête), assez comprimé, mais peu élevé, arqué, non échancré; mandibule supérieure présentant supérieurement sur toute sa longueur une surface convexe à bords parallèles, étroite, entaillant un peu les plumes du front.

Narines basales, latérales, de forme allongée et irrégulière, non recouvertes par des écailles, mais bornées en arrière par les plumes du front, qui s'avancent un peu sur les côtés du bec.

Ailes courtes, dépassant à peine l'origine de la queue, subobtuses, *la première penne étant très-courte et suivie de quatre pennes sensiblement égales entre elles, et les plus longues de toutes.*

Queue un peu arrondie, les douze pennes étant garnies de barbules sur toute leur longueur; leurs tiges, qui ne sont pas prolongées, étant d'ailleurs assez épaisses et fortes.

Tarses assez courts, nus, couverts de grands écussons; doigts antérieurs assez courts et terminés par des ongles moyens; le médian avec son ongle un peu moins long que le tarse; pouce aussi court que le doigt interne, mais terminé par un ongle comprimé, aigu, arqué, égal en longueur à tout le reste du pouce. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Nouvelles Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, 1832, t. I, p. 395.)

Depuis sa création par M. le professeur Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sur l'espèce type *Upucerthia dumetoria*, Upucerthie des buissons, découverte par M. D'Orbigny, nous ne sachions pas que ce genre ait rien perdu des caractères que nous venons de détailler par l'accession de quatre autres espèces également découvertes par le même voyageur, qui pour elles a lui-même adopté ce nom générique, non plus que par l'accession de cinq espèces plus anciennes qu'y a introduites M. G. R. Gray. Or, nous comprenons peu le motif qui a porté ce méthodiste à substituer, en 1846, à ce nom qui, de son aveu même, avait la priorité, ainsi qu'à celui de *Ochethorhynchus*, donné à deux espèces du même genre, en 1834, par Meyen; à celui enfin de *Cillurus*, donné à une autre par Cabanis en 1844, celui de *Cinclodes*, créé par lui en 1840, et dont personne que lui ne s'était servi depuis cette époque. M. Gray n'a en effet, par exception à ses habitudes pour ses compatriotes, donné aucun motif, et il ne peut avoir en ceci que l'excuse ou le prétexte de l'esprit de nationalité qui porte à tant d'injustices semblables les naturalistes de son pays. Qu'on se hasarde à un pareil procédé avec un homme à peine connu dans la science, il y a un certain manque de procédé; mais déposséder de la sorte un nom haut placé dans la science et qui y fera toujours autorité, il y a de plus inconvenance.

Ce sont ces considérations, que la date seule de 1832 suffit à justifier, qui nous ont fait rétablir, ainsi que l'a fait depuis peu M. Ch. Bonaparte, le nom de *Upucerthia*.

Ce genre, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, voisin des Fourniers, offre aussi des rapports assez intimes avec les Pomathorius et avec quelques autres des genres que Linné réunissait sous le nom de *Certhia*. D'un autre côté, son bec est peu différent de celui des Huppes, en sorte que l'Upucerthie unit entre eux par un lien de plus le groupe des *Certhia*, auquel il appartient essentiellement, avec celui des *Upupa*. Ce sont ces rapports que j'ai cherché à rappeler par le nom que je propose pour ce genre.

Ce genre, qui appartient comme les Fourniers et les Picerthies (*Lochmias*) à l'Amérique méridionale, et qui semble y représenter les Pomathorius, se distingue très-bien de ceux-ci, outre plusieurs autres caractères, par ses narines non recouvertes de grandes écailles, et par le peu de hauteur de leur bec. D'un autre côté, la grande longueur du bec, à laquelle on peut ajouter la composition tout à fait spéciale de l'aile et plusieurs autres différences, ne permettent de le confondre ni avec les Fourniers, ni surtout avec nos Picerthies. Comme M. Ch. Bonaparte, nous réduirons pourtant ce genre à l'espèce typique, ses caractères étant beaucoup plus prononcés que chez les espèces que lui ont adjointes MM. D'Orbigny et De La Fresnaye. Nous en donnons la figure et la description.

... D'après les notes de M. D'Orbigny, les individus de ce genre vivent constamment dans les lieux couverts de petits buissons, cherchent les Insectes dont ils font leur nourriture au milieu des herbes et des branches des petits arbustes, perchent peu, ne pénètrent jamais dans les bois, mais viennent fréquemment dans le voisinage des habitations, et pénètrent même quelquefois dans les maisons. (*Nouvelles Annales du Muséum d'Histoire naturelle.*)

Fig. 173. — Upucerthie des buissons

UPUCERTHIE DES BUISSONS. *UPUCERTHIA DUMETORIA*. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

Plumage généralement brun; pennes de la queue noirâtres en dessous, les trois premières de chaque côté ayant leur extrémité d'un fauve clair en dehors; une tache allongée en forme de sourcil, et de couleur fauve au-dessus et en arrière de chacun des yeux; toutes les pennes de l'aile, excepté les trois premières, rousses à leur origine, d'où résulte une grande tache visible seulement quand l'aile est étendue; une tache étendue d'un blanc sale au milieu du ventre; gorge blanche écaillée de noir; poitrine couverte de plumes dont la base est fauve et tout le bord brun; bec et pieds bruns; yeux d'un brun foncé.

Habite la Patagonie, où elle a été découverte par M. D'Orbigny. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

5me GENRE. — CINCLODE. *CINCLODES*. (G. R. Gray.)

Κιγκλος, Cincle.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, légèrement comprimé, convexe en dessus, à mandibule supérieure doucement recourbée, entière et dépassant l'inférieure.

Narines basales, latérales, percées en fissure longitudinale recouverte par une membrane et cachées à leur base dans les plumes du front.

Fig. 174. — *Cinclodes paragonicus*

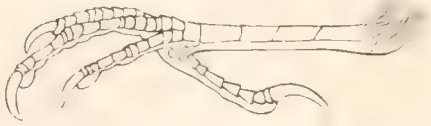

Fig. 175 — *Cinclodes paragonicus.*

Ailes longues et pointues, subaiguës, *la première rémige la plus courte, les seconde, troisième et quatrième égales entre elles, les plus longues.*

Queue presque rectiligne, longue et ample, formant un peu le toit.

Tarses de la longueur du doigt médian, grêles, à scutelles larges et peu apparentes; les doigts latéraux à peu près d'égale longueur; l'externe soudé à sa base; l'ongle du doigt postérieur du double plus long que ceux des doigts de devant, qui sont très-comprimés sur les côtés, recourbés et aigus.

Sept espèces, toutes de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Cinclode vulgaire (*Cinclodes* [*Upucerthia*] *vulgaris*) de D'Orbigny et De La Fresnaye.

Ces Oiseaux fréquentent principalement les côtes, surtout dans la partie australe de l'Amérique. Garnot et Lesson disent du *Cinclodes antarctica*, qu'ils ont trouvé aux îles Malouines, qu'il vit sur les rivages, où sa familiarité et son peu de crainte permettent de l'approcher souvent jusqu'à le toucher avec la main. Son plumage sombre l'a fait mentionner, ajoutent-ils, dans quelques narrations de voyages sous le nom de *Merle*. Pernetty, qui séjourna sur les îles Malouines, le peint ainsi dans la relation, t. II, p. 20, qu'il en a donnée : « Cet Oiseau est tellement familier, qu'il venait voler presque sur le doigt; en moins d'une demi-heure j'en tuai dix avec une petite baguette et sans presque changer de place. Il gratte dans les goémons (*fucus*) que la mer jette sur le rivage, et y mange les Vers et les petites Crevettes que l'on appelle *Puces de mer*. » Son vol est court; lorsqu'on l'inquiète, il se borne à voleter deux ou trois pas plus loin. Ses habitudes sont solitaires, et à peine le distingue-t-on sur les schistes des côtes sur lesquels il se tient presque constamment. (Zoologie du voyage de *la Coquille*.)

Meyen et M. Darwin, dans son voyage du *Beagle*, ont reconnu depuis l'applicabilité de ces détails de mœurs aux diverses espèces.

CINCLODE PATAGON. *CINCLODES PATAGONICA*. (Gmelin, Gray.)

Le plumage en entier est un mélange de brun-roux fuligineux, entremêlé de taches fauves assez vives et de brun

Fig. 1. — Oiseau-Mouche à queue fourchue

Fig. 2. — Bec-Fin de muraille

La tête est revêtue d'une calotte brune; une teinte rousse uniforme est la couleur du manteau, du dos et du croupion. La gorge est grivelée de fauve et de blanc. Le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun roussâtre fauve; un trait fauve clair surmonte chaque œil. Les ailes sont brunes, avec des espaces d'un jaune fauve assez vif. Une bande de la même couleur occupe le milieu des grandes pennes. Celles-ci sont, en dessous, brunes à leur extrémité, et d'un blanc rose à leur milieu. Les couvertures du coude sont d'un fauve ferrugineux. La queue est brune et les pennes les plus extérieures sont terminées par une tache fauve clair.

La couleur du bec et des pieds est d'un brun rougeâtre; les ongles sont jaunes. (Garnot et Lesson, Zoologie du voyage de *la Coquille*.)

Longueur totale : $0^m,25$.

C'est cette espèce dont M. Gray a fait le type du genre.

Fig. 176. — Cinclode vulgaire.

6me GENRE. — CINCLOCERTHIE. *CINCLOCERTHIA*. (G. R. Gray.)

De *Cinclus*, Cincle, et *Certhia*, Grimpereau

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long que la tête, grêle, comprimé, légèrement arqué jusqu'à la pointe, qui est entière, à bords de la mandibule supérieure légèrement échancrés, arête déprimée à sa base et entamant les plumes du front.

Narines ovalaires, ouvertes

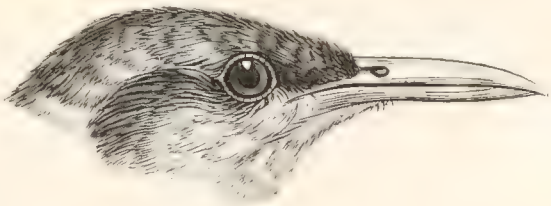

Fig. 177. — *Cinclocerthia ruficauda*

Ailes courtes, arrondies, obtuses, *la première rémige très-courte, la quatrième la plus longue, les cinquième et sixième presque égales à celles ci*

Queue médiocre, arrondie

Tarses robustes, scutellés, le pouce avec son ongle de même longueur, mais plus court que le doigt médian; ongles comprimés et recourbés.

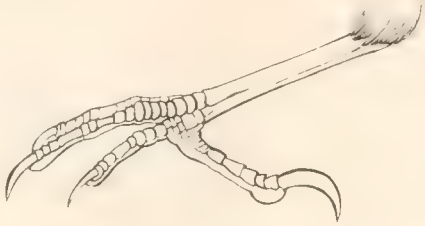

Fig. 178. — *Cinclocerthia ruficauda*

Ce genre a été originairement créé par M. Gould sous le nom déjà employé de *Stenorhynchus*, sur une seule espèce des Antilles dont nous allons donner la description.

On ignore le détail de ses mœurs.

CINCLOCERTHIE A QUEUE ROUSSE. *CINCLOCERTHIA RUFICAUDA.* (Gould, G. R. Gray.)

En dessus d'un brun enfumé, teinté de roux près de la queue; celle-ci, ainsi que les rémiges secondaires et les scapulaires, d'un roux lavé de brun; en dessous d'un cendré brunâtre, teinté de brun-roux sur les flancs; bec noir; pieds bruns.

Longueur totale : $0^{m},27$

De la Jamaïque.

DEUXIÈME FAMILLE. — UPUPINÉS.

C'est M. De La Fresnaye qui le premier a émis l'idée de constituer cette famille telle qu'on la comprend aujourd'hui d'après ce savant ornithologiste, qui, dès 1835, la désignait sous le nom d'*Upupés* de Lesson, ce qui n'est autre chose après tout que la coupe faite par Le Vaillant, pour les mêmes Oiseaux, sous le nom de *Promérops marcheurs*, en considération du caractère des ongles et des habitudes

Ce n'est pas sans étonnement, en effet, qu'on peut voir le rapprochement que les anciens auteurs, et même les modernes, à leur exemple, ont fait jusqu'à ce jour du genre Huppe avec les genres Promérops et Épimaque, se basant uniquement sur la forme grêle et plus ou moins arquée de leur bec, et n'ayant aucun égard à la différence si remarquable que ces divers genres offrent dans la conformation de leurs pattes, de leurs ailes, et même de leur bec, et par suite dans leur mode de locomotion et d'alimentation.

Dès 1760, Brisson, dans son *Ornithologie*, vol. II, p. 455, formait son ordre septième du genre Huppe et du genre Promérops, ne trouvant d'autre caractère distinctif entre ces deux genres que la

présence ou l'absence de la huppe sur la tête. En 1770, Buffon, réunissant la première aux Promérops et aux Guêpiers, en formait également un groupe particulier dans son *Histoire des Oiseaux* avec planches enluminées. Après lui, Vieillot, sous le nom d'*Épopsides*, forma une famille des genres Huppe, Fournier, Polochion ou Philédon, et Promérops. Cuvier, dans les deux éditions de son *Règne animal*, place parmi ses *Huppes*, considérées comme famille, les Craves, les Huppes proprement dites, les Promérops et les Épimaques. Plus tard, Lesson, dans son *Traité d'Ornithologie*, compose sa famille des *Upupés* des genres Épimaque, Falcinelle, Promérops, Huppe, Cravehuppe (type *Upupa Capensis*, qui est un Martin pour M. Temminck), Crave et Corbicrave, formé du Crave lémoptère. M. Temminck, dans son *Manuel*, place la Huppe dans son ordre des Anisodactyles, composé de genres grimpants ou se cramponnant, entre les Grimpereaux de muraille et les Promérops, donnant pour motif de ce rapprochement que « ce que le Grimpereau et le Tichodrome font sur les arbres et le long des murailles, la Huppe le fait à terre, en courant à la surface du sol humide pour déterrer les larves et les Insectes qui s'y engendrent. » Swainson, dans sa *Class. of Birds*, forme sa famille *Promeropidæ* des genres *Promerops*, *Upupa* et *Epimachus*, tout en reconnaissant, comme l'avait fait Temminck, la brièveté des ongles de la Huppe et la forme presque droite de celui du pouce. Enfin, M. G. R. Gray, dans sa *List of the Genera*, après avoir formé sa sous-famille des *Upupinæ* des genres :

1° Huppe (*Upupa*);
2° Cravehuppe (*Fregilupus*), Lesson;
3° *Falculia;*
4° *Neomorpha;*
5° Séleucides, Lesson, ou *Falcinellus*, Vieillot;
6° *Craspedophora*, G. R. Gray, ou *Epimachus*, Cuvier;
7° *Ptiloris*,

l'a encore composée, tout en la simplifiant et la corrigeant, dans son *Genera of Birds*, des genres suivants :

1° *Upupa;*
2° *Irrisor;*
3° *Falculia.*

Fig. 179 — Huppe.

On voit clairement, d'après les citations ci-dessus, que tous les auteurs, depuis Brisson jusqu'à nos jours, ont suivi la même idée de réunion du genre Huppe avec les Promérops et les Épimaques et autres, malgré les caractères distincts et presque opposés que ces divers genres présentent, tant dans leur conformation antérieure que dans leurs mœurs et leur genre de locomotion. (De La Fresnaye, *Revue zoologique*, 1847.)

Parmi les Ténuirostres de Cuvier, dit ailleurs le même ornithologiste, la Huppe nous présente un genre de pieds, et surtout d'ongles, tout à fait analogue à ceux des Alouettes, et c'est le seul fait

de ce genre dans toute cette division nombreuse des Passereaux. Chez cet Oiseau effectivement, et ses congénères étrangers, l'ongle du pouce est tout aussi droit que celui des Alouettes calandre et cochevis, avec lesquelles il a même la plus grande ressemblance. Les ongles antérieurs sont courts, assez courbés à leur arête supérieure; mais ils sont fortement creusés en gouttière en dessous, et leurs bords inférieurs s'élargissant vers la pointe en forme de cuiller, particulièrement à l'ongle du milieu, il en résulte que ces ongles ont beaucoup moins de courbure en dessous qu'en dessus.

Cet Oiseau a, comme l'on sait, des habitudes tout à fait terrestres; il est presque toujours à terre dans les prairies et autres lieux humides; il s'y promène sans cesse pour y déterrer les Insectes, les Vers et les larves dont il se nourrit. Il ne se perche guère que momentanément pour faire entendre son chant monotone, et probablement la nuit pour dormir. C'est enfin un Passereau marcheur par les habitudes et par la forme des pieds.

Il est aisé de reconnaître que cette grande division des Ténuirostres de Cuvier ne se compose pour ainsi dire que de deux grandes familles, c'est-à-dire de Passereaux grimpeurs et de Passereaux Méliphages. Or, des Oiseaux qui, tels que nos Huppes, réunissent des habitudes tout à fait terrestres à des pieds de Marcheurs, et entièrement différents de ceux des deux groupes précédents, méritent une attention toute particulière de la part des observateurs; malgré les rapports de leur bec grêle et courbé avec celui des Épimaques, des Souï Mangas, ils ne peuvent être groupés avec ces Méliphages; ils doivent constituer dans cette division des Ténuirostres une famille à part tout à fait distincte, par ses mœurs et la forme de ses pieds, de toutes les espèces de la division. Si l'on établit cette famille sous le nom d'Upupés, comme l'a fait Lesson, ou d'Épopsides, comme Vieillot, elle ne doit être composée que du seul genre Huppe. (*Magasin de Zoologie*, 1833.)

Se ralliant aux idées émises par M. De La Fresnaye sur ce sujet, M. Ch. Bonaparte, d'abord dans son *Catalogo metodico degli Uccelli Europei*, publié en 1842, et depuis dans son *Conspectus Avium*, a disjoint les Huppes des Promérops, en élevant les premières, sous le nom d'*Upupidæ*, au rang de famille, qu'il compose des genres :

1° *Upupa;*
2° *Fregilupus.*

Seulement, ce savant place cette famille, nous ignorons sur quel motif, entre les Touracos et les Calaos.

De ces deux genres, nous ne conservons que le genre *Upupa*, le genre *Fregilupus* appartenant à notre famille des *Falculianæ* par ses ongles recourbés et par sa langue filamenteuse.

La nourriture la plus ordinaire de la Huppe, dit Montbeillard, dans l'état de liberté, ce sont les Insectes en général, et surtout les Insectes terrestres, parce qu'elle se tient beaucoup plus à terre que perchée sur les arbres. J'appelle Insectes terrestres ceux qui passent leur vie, ou du moins quelques périodes de leur vie, soit dans la terre, soit à sa surface; tels sont les Scarabées, les Fourmis, les Vers, les Demoiselles, les Abeilles sauvages, plusieurs espèces de Chenilles, etc., c'est là le véritable appât qui en tout pays attire la Huppe dans les terrains humides, où son bec long et menu peut facilement pénétrer, et celui qui, en Égypte, la détermine, ainsi que beaucoup d'autres Oiseaux, à régler sa marche sur la retraite des eaux du Nil et à s'avancer constamment à la suite de ce fleuve; car, à mesure qu'il rentre dans ses bords, il laisse successivement à découvert des plaines engraissées d'un limon que le soleil échauffe, et qui fourmille bientôt d'une quantité innombrable d'Insectes de toute espèce : entre autres d'une espèce d'Insecte particulière à l'Égypte, et qui ressemble au Cloporte. Le Nil laisse aussi beaucoup de petites Grenouilles et même de frai de Grenouille dans les endroits qu'il a inondés; et tout cela peut, en cas de besoin, suppléer aux Insectes. On voit par cela seul pourquoi l'apparition de la Huppe en Égypte annonçait aux habitants de ce pays la retraite des eaux du Nil, et conséquemment la saison des semailles : aussi jouait-elle un grand rôle dans les hiéroglyphes égyptiens. On a remarqué que les Huppes de passage étaient alors très-grasses et très-bonnes à manger; je dis les Huppes de passage, car il y en a dans ce même pays de sédentaires que l'on voit souvent sur les dattiers, aux environs de Rosette, et qu'on ne mange jamais. Il en est de même de celles qui se trouvent en très-grand nombre dans la ville du Caire, où elles nichent en pleine sécurité sur les terrasses des maisons, d'après deux lettres datées de ces deux villes des 4 septembre et 5 novembre 1777. On peut en effet concevoir que des Huppes vivant

loin de l'homme, et dans une campagne inhabitée, sont meilleures à manger que celles qui vivent à portée d'une ville considérable ou des grands chemins qui y conduisent : les premières cherchent leur vie, c'est-à-dire les Insectes, dans la vase, le limon, les terres humides, en un mot, dans le sein de la nature, au lieu que les autres les cherchent dans les immondices de tout genre qui abondent partout où il y a un grand nombre d'hommes réunis, ce qui ne peut manquer d'inspirer du dégoût pour les Huppes des cités, et même de donner un mauvais fumet à leur chair. On en mange à Bologne, à Gênes, et dans quelques autres contrées de l'Italie et de la France, tant méridionale que septentrionale : quelques-uns les préfèrent aux Cailles; il est vrai que toutes nos Huppes sont de passage. Il y en a une troisième classe qui tient le milieu entre les deux autres, et qui, se fixant dans nos jardins, trouve à s'y nourrir suffisamment de Chenilles et de Vers de terre. Au reste, tout le monde convient que la chair de cet Oiseau, qui passe pour être si sale de son vivant, n'a d'autre défaut que de sentir un peu trop le musc, et c'est apparemment la raison pourquoi les Chats, d'ailleurs si friands d'Oiseaux, ne touchent jamais à ceux-ci.

En Égypte, les Huppes se rassemblent, dit-on, par petites troupes, et, lorsqu'une d'entre elles est séparée des autres, elle rappelle ses compagnes par un cri fort aigu à deux temps : *zi-zi*. Dans la plupart des autres pays, elles vont seules ou tout au plus par paires. Quelquefois, au temps du passage, il s'en trouve un assez grand nombre dans le même canton; mais c'est une multitude d'individus isolés qui ne sont unis entre eux par aucun lien social, et par conséquent ne peuvent former une véritable troupe : aussi partent-elles les unes après les autres quand elles sont chassées. D'autre part, comme elles ont toutes la même organisation, toutes doivent être et sont mues de la même manière par les mêmes causes, et c'est la raison pourquoi toutes, en s'envolant, se portent vers les mêmes climats, et suivent à peu près la même route. Elles sont répandues dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, où elles habitent les grandes forêts, et même depuis les Orcades et la Laponie, jusqu'aux Canaries et au cap de Bonne-Espérance d'une part, et, de l'autre, jusqu'aux îles de Ceylan et de Java. Dans toute l'Europe, elles sont Oiseaux de passage, et n'y restent point l'hiver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie. On en trouve quelquefois en mer, et de bons observateurs les mettent au nombre des Oiseaux que l'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte. Mais il faut avouer qu'elles ne suivent pas toujours la même route; car souvent il arrive qu'en un même pays on en voit beaucoup une année et très-peu ou point du tout l'année suivante. De plus, il y a des contrées, comme l'Angleterre, où elles sont fort rares, et où elles ne nichent jamais; d'autres, comme le Bugey, qu'elles semblent éviter absolument; toutefois, le Bugey est un pays montagneux : il faut donc qu'elles ne soient pas attachées aux montagnes, du moins autant que le pensait Aristote. Mais ce n'est pas le seul fait qui combatte l'assertion de ce philosophe, car les Huppes établissent tous les jours leur domicile au milieu de nos plaines, et l'on en voit fréquemment sur les arbres isolés qui croissent dans les îles sablonneuses, telles que celles de Camargue en Provence. Elles déposent le plus souvent leurs œufs dans des trous d'arbres, ainsi que dans des trous de murailles, sur le terreau ou la poussière qui se trouve d'ordinaire au fond de ces cavités, sans les garnir, dit Aristote, de paille ni d'aucune litière. Mais cela est encore sujet à quelques exceptions, du moins apparentes : de six couvées qu'on m'a apportées, quatre étaient en effet sans litière, et les deux autres avaient sous elles un matelas très-mollet composé de feuilles, de mousse, de laine, de plumes, etc. Or, tout cela peut se concilier, car il est très-possible que la Huppe ne garnisse jamais son nid de mousse ni d'autre chose, mais qu'elle fasse quelquefois sa ponte dans des trous qui auront été occupés l'année précédente par des Pics, des Torcols, des Mésanges et autres Oiseaux qui les auront matelassés, chacun suivant son instinct. Il y avait au fond de l'un de ces nids plus de deux litrons de mousse, des débris de Hannetons, quelques Vermisseaux échappés sans doute du bec de la mère ou de ses petits : les six arbres où se sont trouvés ces nids sont trois griottiers, deux chênes et un poirier; les plus bas de ces nids étaient à trois ou quatre pieds de terre, les plus hauts à dix.

On a dit, il y a longtemps, et l'on a beaucoup répété, que la Huppe enduisait son nid des matières les plus infectes, de la fiente de Loup, de Renard, de Cheval, de Vache, bref, de toutes sortes d'animaux, sans excepter l'Homme; et cela, ajoute-t-on, dans l'intention de repousser, par la mauvaise odeur, les ennemis de sa couvée; mais le fait n'est pas plus vrai que l'intention, car la Huppe n'a point l'habitude d'enduire l'orifice de son nid comme fait la Sittelle. D'un autre côté, il est très-

vrai qu'un nid de Huppe est très-sale et très-infect, inconvénient nécessaire, et qui résulte de la forme même du nid, lequel a souvent douze, quinze et jusqu'à dix-huit pieds de profondeur; lorsque les petits viennent d'éclore et sont encore faibles, ils ne peuvent jeter leur fiente en dehors; ils restent donc fort longtemps dans leur ordure, et on ne peut guère les manier sans s'infecter les doigts. C'est ce qu'éprouva Schwenckfeld étant encore enfant, en voulant tirer d'un chêne creux une couvée de Huppe qui y était établie. De là sans doute est venu le proverbe : *Sale comme une Huppe*. Mais ce proverbe induirait en erreur si l'on voulait en conclure que la Huppe a le goût ou l'habitude de la malpropreté; elle ne s'aperçoit point de la mauvaise odeur tant qu'il s'agit de donner à ses petits les soins qui leur sont nécessaires; dans toute autre circonstance, elle dément bien le proverbe, car une Huppe que j'ai observée, et dont je parlerai bientôt, non-seulement ne fit jamais d'ordure sur sa maîtresse ni sur les fauteuils, ni même au milieu de la chambre, mais elle se retirait toujours pour cela sur un ciel de lit, où elle se réfugiait lorsqu'elle était effarée, et l'on ne peut nier que l'endroit ne fût bien choisi, puisqu'il était tout à la fois le plus éloigné, le plus caché et le moins accessible.

La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs; mais le plus communément quatre ou cinq; ces œufs n'éclosent pas tous, à beaucoup près, au même terme, car on m'a apporté une couvée de trois jeunes Huppes prises dans le même nid qui différaient beaucoup entre elles par la taille : dans la plus grande, les pennes de la queue sortaient de dix-huit lignes hors du tuyau, et, dans la plus petite, de sept lignes seulement. On a vu souvent la mère porter à manger à ses petits; mais je n'ai jamais entendu dire que le père en fît autant. Comme on ne voit guère ces Oiseaux en troupes, il est naturel de penser que la famille se disperse dès que les jeunes sont en état de voler : cela devient encore plus probable s'il est vrai, comme le disent les auteurs de l'ornithologie italienne, que chaque paire fasse deux ou trois pontes par an. Les petits de la première couvée sont en état de voler au mois de juin. C'est à ce peu de faits et de conjectures que se bornent les connaissances que j'ai pu me procurer sur la ponte de la Huppe et sur l'éducation de ses petits.

Le cri du mâle est : *bou-bou-bou;* c'est surtout au printemps qu'il le fait entendre, et on l'entend de très-loin. Ceux qui ont écouté ces Oiseaux avec attention prétendent avoir remarqué dans leur cri différentes inflexions, différents accents, appropriés aux différentes circonstances : tantôt un gémissement sourd qui annonce la pluie prochaine, tantôt un cri plus aigu qui avertit de l'apparition d'un Renard, etc. Cela a quelque rapport avec les deux voix de la Huppe apprivoisée dont je vais parler plus bas. Celle-ci avait un goût marqué pour le son des instruments; toutes les fois que sa maîtresse jouait du clavecin ou de la mandoline, elle venait se poser sur ces instruments ou le plus près possible, et s'y tenait autant de temps que sa maîtresse continuait de jouer.

On prétend que cet Oiseau ne va jamais aux fontaines pour y boire, et que par cette raison il se prend rarement dans les piéges, surtout à l'abreuvoir. A la vérité, la Huppe qui fut tuée en Angleterre, dans la forêt d'Epping, avait évité les piéges multipliés qu'on lui avait tendus avant de la tirer, dans l'intention de l'avoir vivante; mais il n'est pas moins vrai que la Huppe apprivoisée que j'ai déjà citée plusieurs fois avait été prise au filet, et qu'elle buvait de temps en temps en plongeant son bec dans l'eau d'un mouvement brusque et sans le relever ensuite, comme font plusieurs Oiseaux; apparemment que celui-ci a la faculté de faire monter la boisson dans son gosier par une espèce de succion. Au reste, les Huppes conservent ce mouvement brusque du bec lorsqu'il ne s'agit ni de boire ni de manger : cette habitude vient sans doute de celle qu'elles ont, dans l'état sauvage, de saisir les Insectes, de piquer les bourgeons, d'enfoncer leur bec dans la vase et dans les fourmilières pour y chercher les Vers, les œufs de Fourmis, et peut-être la seule humidité de la terre. Autant elles sont difficiles à prendre dans les piéges, autant elles sont faciles à tirer, car elles se laissent approcher de fort près, et leur vol, quoique sinueux et sautillant, est peu rapide, et ne présente aux chasseurs, ou si l'on veut aux tireurs, que très-peu de difficultés; elles battent des ailes en partant, comme le Vanneau, et, posées à terre, elles marchent d'un mouvement uniforme comme les Poules.

Elles quittent nos pays septentrionaux sur la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et n'attendent jamais les grands froids; mais, quoiqu'en général elles soient des Oiseaux de passage dans notre Europe, il est possible qu'en certaines circonstances il en soit resté quelques-unes; par exemple, celles qui se seront trouvées blessées au moment du départ, ou malades ou trop jeunes, en un mot,

trop faibles pour entreprendre un voyage de long cours, ou celles qui auront été retenues par quelque obstacle étranger : ces Huppes restées en arrière se seront arrangées dans les mêmes trous qui leur avaient servi de nid; elles y auront passé l'hiver à demi engourdies, vivant de peu et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avait fait perdre; quelques chasseurs en auront trouvé dans cet état, et de là on aura pris occasion de dire que toutes les Huppes passaient l'hiver dans des arbres creux, engourdies et dépouillées de leurs plumes, comme on l'a dit des Coucous, et avec aussi peu de fondement.

Selon quelques-uns, la Huppe était, chez les Égyptiens, l'emblème de la piété filiale; les jeunes prenaient soin, dit-on, de leurs père et mère devenus caducs; ils les réchauffaient sous leurs ailes; ils les aidaient, dans le cas d'une mue laborieuse, à quitter leurs vieilles plumes; ils soufflaient sur leurs yeux malades et y appliquaient des herbes salutaires; en un mot ils rendaient tous les services qu'ils en avaient reçus dans leur bas âge. On a dit quelque chose de pareil de la Cigogne. Eh! que n'en peut-on dire autant de toutes les espèces d'animaux?... Autrefois elle passait en Angleterre pour un Oiseau de mauvais augure; encore aujourd'hui le peuple de Suède regarde son apparition comme un présage de guerre. Les anciens étaient mieux fondés, ce me semble, à croire que, lorsqu'on l'entendait chanter avant le temps où l'on avait coutume de commencer la culture de la vigne, elle annonçait de bonnes vendanges; en effet, ce chant prématuré supposait un printemps doux, et par conséquent une année hâtive, toujours favorable à la vigne et à la qualité de son fruit.

La Huppe ne vit que trois ans, selon Olina; mais cela doit s'entendre de la Huppe domestique, dont nous abrégeons la vie faute de pouvoir lui donner la nourriture la plus convenable, et dont il nous est facile de compter les jours; il ne serait pas aussi aisé de déterminer la vie moyenne de la Huppe sauvage et libre, et d'autant moins aisé qu'elle est Oiseau de passage.

J'ai eu occasion de voir un de ces Oiseaux qui avait été pris au filet, étant déjà vieux ou du moins adulte, et qui par conséquent avait les habitudes de la nature; son attachement pour la personne qui le soignait était devenu très-fort et même exclusif; il ne paraissait content que lorsqu'il était seul avec elle. S'il survenait des étrangers, c'est alors que sa huppe se relevait par un effet de surprise ou d'inquiétude, et il allait se réfugier sur le ciel d'un lit qui se trouvait dans la même chambre; quelquefois il s'enhardissait jusqu'à descendre de son asile, mais c'était pour voler droit à sa maîtresse; il était occupé uniquement de cette maîtresse chérie et ne semblait voir qu'elle; il avait deux voix fort différentes : l'une plus douce, plus intérieure, qui semblait se former dans le siége même du sentiment, et qu'il adressait à la personne aimée; l'autre plus aigre et plus perçante, qui exprimait la colère ou l'effroi. Jamais on ne le tenait en cage ni le jour ni la nuit, et il avait toute licence de courir dans la maison; cependant, quoique les fenêtres fussent souvent ouvertes, il ne montra jamais, étant dans son assiette ordinaire, la moindre envie de s'échapper, et sa passion pour la liberté fut toujours moins forte que son attachement. A la fin toutefois il s'échappa, mais ce fut un effet de la crainte, passion d'autant plus impérieuse chez les animaux qu'elle tient de plus près au désir inné de leur propre conservation. Il s'envola donc un jour qu'il avait été effarouché par l'apparition de quelque objet nouveau, encore s'éloigna-t-il fort peu, et, n'ayant pu regagner son gîte, il se jeta dans la cellule d'une religieuse qui avait laissé sa fenêtre ouverte, tant la société de l'homme ou ce qui y ressemble lui était devenue nécessaire. Il y trouva la mort parce qu'on ne sut que lui donner à manger; il avait cependant vécu trois ou quatre mois dans sa première condition avec un peu de pain et du fromage pour toute nourriture. Une autre Huppe a été nourrie pendant dix-huit mois de viande crue; elle l'aimait passionnément et s'élançait pour l'aller prendre dans la main; elle refusait au contraire celle qui était cuite. Cet appétit de préférence pour la viande crue indique une conformité de nature entre les Oiseaux de proie et les Insectivores, lesquels peuvent être regardés en effet comme des Oiseaux de petite proie. Gessner en a nourri une avec des œufs durs; Olina avec des Vers et du cœur de Bœuf ou de Mouton, coupé en petites tranches longuettes ayant à peu près la forme de Vers; mais il recommande surtout de ne la point renfermer dans une cage. (*Histoire naturelle des Oiseaux.*)

En liberté, dit Bechstein, on voit la Huppe continuellement occupée dans les pâturages à fouiller les bouses de Vaches et excréments d'animaux pour y chercher ses Insectes favoris. Quelques personnes l'ont mise dans leurs greniers afin qu'elle les purgeât de Charançons, d'Araignées, etc., ce qui a réussi; mais dire qu'elle prend aussi les Souris, c'est une erreur.

... On élève aisément les jeunes avec de la chair de Pigeonneaux, mais ils ne prennent pas bien la becquée parce qu'ils ne peuvent la diriger dans l'œsophage avec leur langue trop courte, qui n'est pas plus grosse qu'une demi-lentille, et dont la forme est en cœur. Ils sont obligés de jeter leur manger en l'air, en tenant le bec ouvert pour le recevoir immédiatement dans le gosier.

Indépendamment de sa beauté, on peut s'amuser de ses manières comiques. Elle fait, par exemple, un mouvement presque continuel de la tête en touchant le plancher avec son bec, de sorte que, si elle marche, il semble qu'elle aille avec un bâton; en même temps elle secoue sa huppe en avant, agite ses ailes et la queue, ce qui n'empêche pas qu'elle ne marche aussi avec beaucoup de grâce. J'en ai eu plusieurs dans ma chambre, et me suis toujours diverti de leurs grimaces singulières. Dès qu'on les regarde fixement, elles recommencent aussitôt leurs pantomimes.

Voici l'endroit d'une lettre de M. De Schauroth, au sujet des Huppes, dont je crois devoir faire part à mes lecteurs :

Moyennant beaucoup de soins, je suis parvenu, l'été dernier, à élever deux jeunes Huppes, que j'avais tirées d'un nid placé au sommet d'un chêne. Ces petites bêtes me suivaient partout, et, dès qu'elles m'entendaient de loin, témoignaient leur joie par un gazouillement particulier, sautaient en l'air, ou, dès que je m'asseyais, grimpaient sur mes habits, surtout quand je me préparais à leur donner à manger en prenant le pot au lait, dont elles avalaient la pellicule avec beaucoup d'avidité; elles continuaient de monter jusqu'à ce qu'elles pussent se placer sur mes épaules ou ma tête, et s'appuyaient affectueusement sur moi; au reste, je n'avais qu'un mot à dire pour me débarrasser de leurs importunités, elles se retiraient aussitôt sous le poêle. En général, elles observaient toujours mes yeux pour y découvrir quelle était mon humeur, sur laquelle la leur se dirigeait. Je les nourrissais comme les Rossignols ou avec la pâtée universelle, à laquelle j'ajoutais de temps en temps quelques Insectes; jamais elles ne touchaient aux Vers de terre, mais elles étaient très-friandes de Scarabées et des Hannetons, qu'elles commençaient d'abord par tuer et froisser à coups de bec jusqu'à ce qu'elles en eussent formé une sorte de bol oblong; alors elles le jetaient en l'air de manière à pouvoir le saisir et l'avaler par la longueur; s'il tombait par la largeur, il fallait recommencer. Leur bain était de se rouler dans le sable. Je les portai un jour avec moi dans un pâturage voisin pour les mettre à portée de prendre elles-mêmes les Insectes, et j'eus par là occasion de connaître leur frayeur innée des Oiseaux de proie et leur instinct dans ces circonstances. Sitôt qu'un Corbeau ou même un Pigeon passait à leur vue, en un clin d'œil elles étaient sur le ventre avec leurs ailes allongées du côté de la tête, au point que les plus grandes pennes parvenaient à se toucher et qu'elles étaient ainsi entourées comme d'une couronne formée par les plumes de la queue et des ailes; la tête appuyée sur le dos présentait le bec en haut; dans cette posture singulière on les aurait prises pour un vieux chiffon. L'Oiseau effrayant était-il disparu, elles sautaient aussitôt avec des cris de joie. Un de leurs grands plaisirs était de se coucher et de s'étendre au soleil; elles exprimaient leur contentement en répétant d'une voix vacillante *vec, vec, vec*. Dans la colère, leurs tons étaient criards, et le mâle, reconnaissable par sa couleur plus rougeâtre, faisait retentir *houp, houp*. La femelle avait coutume de traîner son manger par la chambre; par ce moyen elle le remplissait de petites plumes et d'autres brindilles, qui insensiblement formèrent dans son estomac une pelote indigeste de la grosseur d'une noisette, dont elle mourut. Le mâle passa l'hiver, mais ne quittant pas le fourneau échauffé; son bec se dessécha si fort, que les deux parties se contournèrent et restèrent éloignées de plus d'un pouce, ce qui le fit périr aussi misérablement. (*Manuel de l'Amateur des Oiseaux de volière*, etc.)

D'après Le Vaillant, l'espèce nommée par lui Promérops marcheur, *Largup* (*Upupa monolophos*, Wagler), habite les grandes forêts du pays des Cafres, où on l'aperçoit sur les sentiers que tracent le grand gibier, et notamment les Éléphants et les Buffles, dont elle éparpille les excréments pour y chercher les Vers qu'ils contiennent ou les Insectes qui les recherchent eux-mêmes. Dans ma caravane, dit l'illustre voyageur, mes chasseurs d'Oiseaux ne nommaient celui-ci que *stront vrecter* (mangeur de merde), nom que je n'ai pas jugé à propos de lui conserver, parce qu'en effet il ne se nourrissait pas d'excrément, quoiqu'il les recherchât parce qu'il était sûr d'y trouver des Vers et des Insectes. Aussi le vrai moyen de tirer facilement ces Oiseaux, et que nous employions toujours avec succès, était de se cacher à la portée des tas de fientes d'Éléphants et de les y attendre. (*Histoire naturelle des Promérops*.)

La famille des Upupinés ne renferme pour nous, comme pour M. De La Fresnaye, qu'un seul genre :

Upupa, Linné.

GENRE UNIQUE. — HUPPE. *UPUPA*. (Linné.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long que la tête, entier, légèrement convexe en dessus ou arqué, comprimé, trigone à sa base, grêle dans le reste de son étendue; la pointe de la mandibule supérieure dépassant un peu celle de la mandibule inférieure, l'une et l'autre assez mousses.

Narines basales, petites, ovalaires, recouvertes en partie par une petite membrane.

Fig. 180. — *Upupa epops.*

Ailes longues, arrondies, surobtuses, *les quatrième et cinquième rémiges égales entre elles, les plus longues, la penne bâtarde assez allongée.*

Queue assez longue, plus ou moins carrée ou arrondie.

Tarses courts, de la longueur du doigt médian, scutellés; le doigt externe soudé au médian jusqu'à la première articulation; ongles peu courbés, le postérieur presque droit.

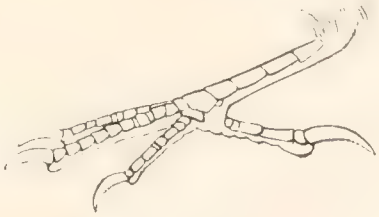

Fig. 181. — *Upupa epops*

Trois espèces dont une commune à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique orientale, et deux appartenant exclusivement à l'Afrique occidentale et méridionale. Nous figurons l'espèce européenne *Upupa epops*, dont nous allons donner la description.

Toutes sont remarquables par une huppe très-prononcée, variant de disposition selon les espèces. La situation naturelle de cette touffe de plumes, dit Montbeillard, est d'être couchée en arrière, soit lorsque la Huppe vole, soit lorsqu'elle prend sa nourriture, en un mot lorsqu'elle est exempte de toute agitation intérieure. Mais, ainsi que l'observe Le Vaillant, chez l'espèce européenne, la Huppe se partage longitudinalement en deux touffes très-distinctes lorsque l'Oiseau les relève, tandis que chez l'une des deux espèces africaines, *Upupa monolophos*, la huppe ne forme qu'une seule touffe, qui, lorsque l'Oiseau l'étale, semble un éventail ouvert en travers de la tête. Ce caractère différentiel, ajoute Le Vaillant, correspond réellement à une différence marquée dans les organes par lesquels ces deux Oiseaux ont la faculté de relever leur Huppe, ou pour mieux dire leur aigrette, non composée, comme les huppes ordinaires, de plumes molles, seulement plus longues que chez les Oiseaux non huppés, et qui ne se redressent que par une sorte de contraction de la peau, comme les Quadrupèdes hérissent leurs poils; l'aigrette des Huppes est au contraire composée de plumes analogues aux pennes, et ce sont réellement des pennes surabondantes dont la nature a orné leur tête; ces pennes, dont tous les tuyaux percent la peau, sont implantées sur un muscle extenseur par le moyen duquel ces Oiseaux ont la faculté de les relever avec force. Telles sont les aigrettes des Kakatoës, les plumes subalaires de certains Oiseaux de Paradis, celles de la nuque du *Magnifique*, celles des épaules du *Superbe*, celles du croupion du *Paon*, celles enfin de tous les Oiseaux auxquels la nature a accordé de ces plumes de luxe, avec lesquelles ils se parent en les étalant chacun à leur manière par le moyen d'un muscle extenseur sur lequel elles sont toutes implantées. Or, chez la Huppe d'Europe, les plumes de chaque rang de son aigrette sont implantées sur un muscle séparé (Daubenton avait dit un *seul* muscle situé entre le sommet de la tête et la base du bec), ce qui forme nécessairement deux aigrettes parallèles, tandis que chez l'autre espèce les plumes de son aigrette ne sont implantées que sur un seul muscle. (*Histoire naturelle des Promérops.*)

Langue très-courte, presque perdue dans le gosier et formant une espèce de triangle équilatéral dont les côtés n'ont pas trois lignes de longueur... Gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, envoyant un prolongement en forme de douille dans le duodénum; ces parties ont plus de volume dans les jeunes que dans les vieux; tous ont une vésicule de fiel, et seulement de très-légers vestiges du cœcum; à l'angle de la bifurcation de la trachée-artère, deux petits trous recouverts d'une membrane très-fine; les deux branches de cette même trachée-artère formées par derrière d'une membrane semblable, et par devant d'anneaux cartilagineux de forme semi-circulaire.

Dans une femelle ouverte le 5 juin, il y avait des œufs de différentes grosseurs; le plus gros avait une ligne de diamètre. (De Montbeillard, *Histoire naturelle des Oiseaux.*)

Le docteur Lherminier, qui a adopté le système de Vieillot quant à la composition de ses Épopsides, fixait ainsi les caractères ostéologiques du sternum chez la Huppe commune :

Le sternum est allongé, plus étroit au milieu qu'à ses extrémités, plus large en avant qu'en arrière; crête très-développée, surmontée en avant d'une apophyse lamelleuse qui se confond avec la saillie triangulaire qui naît du bord antérieur du sternum; angle très arrondi comme dans les Perroquets; les lignes de séparation des pectoraux assez peu marquées; le grand pectoral semble cependant recouvrir une surface plus étendue que le moyen. Bords : antérieur, deux rainures courtes, fossette sternale finissant après la dernière côte; latéraux concaves, quatre côtes; postérieur convexe en arrière, deux échancrures grandes, ovalaires, un grand trou au commencement de la ligne médiane; les apophyses latérales sont assez développées et aiguës; os coracoïdes moins longs que le sternum, arrondis en avant, très élargis en arrière avec une crête en dedans et une expansion lamelleuse et arrondie très-prononcées en dehors; canal complet pour le passage de l'abaisseur de l'aile; clavicule recourbée, bien ouverte, grêle, élargie et arrondie à l'extrémité de ses branches, sans tubercule postérieur, très-rapprochée de l'apophyse médiane et ne dépassant pas la moitié supérieure du bord antérieur de la crête; omoplates assez fortes, élargies à leur sommet et terminées angulairement. (Lherminier, *Mémoires de la Société linnéenne de Paris*, 1822.)

Le docteur Lherminier avait d'abord placé ces Oiseaux après les Perroquets, et avant les Colibris, d'après la hauteur de leur crête sternale et le peu de développement de la clavicule. Après un examen plus attentif, ils lui ont paru se lier davantage aux Passereaux, avec lesquels on les confond d'ordinaire.

C'est la dix-septième famille de son système.

Quant au nom de Huppe, assigné aux Oiseaux de ce genre, les auteurs ont varié sur son étymologie.

Un auteur de réputation en ornithologie (Belon), dit Montbeillard, a avancé que cet Oiseau avait pris son nom de la grande et belle huppe qu'il porte sur sa tête; il aurait dit tout le contraire s'il eût fait attention que le nom latin de ce même Oiseau, *Upupa*, d'où s'est évidemment formé son nom français, est non-seulement plus ancien de quelques siècles que le mot générique *huppe*, qui signifie dans notre langue une touffe de plumes dont certaines espèces d'Oiseaux ont la tête surmontée, mais encore plus ancien que notre langue elle-même, laquelle a adopté le nom propre de l'espèce dont il s'agit pour exprimer en général son attribut le plus remarquable.

Le Vaillant confirme, en la développant, l'opinion de Montbeillard. Il est bien plus probable en effet, dit ce voyageur, que le mot *huppe* dérive du nom latin *upupa*, qui se prononçait *houpoup*, puisque l'*u* en latin se prononçait *ou*, comme tous les peuples, excepté les Français, le prononcent même encore aujourd'hui; ce qui prouve, ainsi que le pensait Varron, que ce nom a été formé du cri de l'Oiseau, qui en effet crie continuellement *houpoup, houpoup*. (*Histoire naturelle des Promérops.*)

HUPPE VULGAIRE. *UPUPA EPOPS.* (Linné.)

Mâle en été. — Plumes de la huppe rousses, terminées par une tache noire, au-dessous de laquelle existe, dans la plupart d'entre elles, une tache blanche; joues, cou et poitrine, d'un roux vineux; haut du cou d'un cendré roussâtre; milieu du dos blanc roussâtre, avec quelques taches longitudinales brunes sur les flancs; ailes noires, avec les couvertures rayées, bordées et terminées de blanc jaunâtre; les rémiges primaires barrées obliquement de blanc dans leur quart inférieur, les autres portant cinq bandes transversales également blanches; queue noire, traversée au milieu par une bande blanche formant, quand elle est étalée, une sorte de croissant avec la concavité en bas; bec rougeâtre à sa base, brun dans le reste de son étendue, plus foncé en dessus qu'en dessous; pieds et iris bruns. (Degland.)

Longueur totale, $0^m,30$.

Habite différentes parties de l'Europe, en plus grand nombre dans le Midi que dans le Nord; est commun, durant l'été, dans les hautes et basses Pyrénées; de passage régulier dans les départements septentrionaux de la France. (*Ibid.*)

Fig. 182. — Huppe vulgaire

DIXIÈME TRIBU. — ALAUDIDÉS.

Les Alaudidés, en tant que tribu, ont été créés par M. De La Fresnaye et maintenus par M. Charles Bonaparte. Seulement, le premier de ces naturalistes continue, de même que le faisait Cuvier, et que le font encore presque tous les auteurs, de considérer ce groupe de Passereaux comme une dépendance des Conirostres de l'illustre zoologiste. Il est cependant bien évident que si, persévérant dans cette manière de voir, M. De La Fresnaye n'en compose pas moins les Alaudidés des Sirlis, des Pipis, des Bergeronnettes, etc., qui, à tout prendre, seraient de vrais Becs-Fins, nous ne pouvons paraître bien extraordinaire, ou innover beaucoup, en considérant le caractère de Conirostre des Alaudidés, tels que nous les comprenons, comme l'exception, et leur caractère de Ténuirostre, au contraire, comme la règle ou le principe. Nous croyons en effet être suffisamment autorisé à en agir de la sorte, et par les caractères physiologiques ou organiques, et par les caractères de mœurs et d'habitudes, qui semblent faire de cette tribu, ainsi considérée, un tout indissoluble aussi près, si ce n'est plus, des Ténuirostres que des Conirostres, au moyen des Certhilaudinés ou Alouettes à bec grêle et arqué, et, dans tous les cas, pouvant servir de transition entre les premiers d'une part, et, de l'autre, sinon les seconds, au moins les Dentirostres, qui y mènent.

Fig. 183 — Alouette à hausse col noir. (*Otocoris.*)

Les caractères de la tribu sont : un bec variant singulièrement dans sa forme, ou conique et non échancré, et alors, tantôt presque droit et un peu grêle, tantôt fort élevé et arqué en dessus, tantôt allongé, mince, et arqué dans toute sa longueur, ou mince, en alêne et échancré; des pattes organisées pour la marche avec l'ongle postérieur toujours plus ou moins allongé, droit ou peu courbé, et les ongles antérieurs courts; ailes longues, moyennes ou courtes, à rémiges secondaires et tertiaires arrondies et échancrées à leur extrémité; quelques-unes de ces dernières atteignant presque l'extrémité des primaires.

Cette tribu, qui n'est pour lui qu'une famille, est composée par M. De La Fresnaye des deux sous-familles :

1° Alaudinés;
2° Anthusinés,

qui, pour M. G. R. Gray, comme pour la plupart des auteurs, appartiennent encore à deux tribus différentes : la première à sa tribu des Conirostres, et la seconde à celle de ses Dentirostres.

M. Ch. Bonaparte, se conformant en cela à l'opinion de M. De La Fresnaye, les réunit en une même famille, qu'il place entre ses *Certhidæ* et ses *Pittidæ*, qui conduisent aux *Turdidæ*

Fig. 1. — Rubis-Topaze

Fig. 2 — Bec-Croisé-Perroquet

Dans l'ordre des idées que nous avons émises tout à l'heure, nous sommes amené à étendre et agrandir le cadre de notre tribu des Alaudidés, que nous composons de trois familles :

1° Certhilaudinés;
2° Alaudinés;
3° Anthinés.

PREMIÈRE FAMILLE. — CERTHILAUDINÉS.

Les caractères principaux des Certhilaudinés, qui, eux, sont de véritables Ténuirostres, consistent dans un bec allongé, grêle et arqué, la mandibule inférieure se recourbant comme la supérieure; des tarses allongés, robustes, quelquefois courts, et de grosseur médiocre; des doigts allongés ou courts; l'ongle du pouce ou long et rectiligne, ou court et légèrement arqué.

Ces caractères sont ceux posés par M. De La Fresnaye, en 1833, pour la division des Alouettes, qu'il désignait sous le nom d'*Alaudæ longirostres*, et qui correspond à nos Certhilaudinés. Il subdivisait ensuite ces Alouettes longirostres en deux sections :

A. A ongle du pouce allongé et rectiligne;
B. A ongle du pouce court et arqué,

Fig. 184. — *Geositta maritima*

sections qui correspondent également aux deux seuls genres que nous admettons dans cette famille :

1° Géositte (*Geositta*), Swainson;
2° Certhilaude (*Certhilauda*), Swainson.

1er GENRE. — GEOSITTE. *GEOSITTA*. (Swainson.)

Γη, terre; σιττη, Sittelle

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec long, mince, très-comprimé sur les côtés, légèrement infléchi jusqu'à la pointe, qui est entière

Narines basales, latérales, percées longitudinalement dans une membrane.

Ailes allongées, subobtuses; *la première rémige presque égale à la seconde, les troisième et quatrième les plus longues.*

Queue courte, large et presque carrée.

Tarses plus longs que le doigt médian, et recouverts de squammelles en devant; doigts et ongles courts, les latéraux presque égaux, et légèrement soudés à la base; le pouce égal au médian, avec son ongle, qui est long, très faiblement courbé et aigu.

Fig. 185 — *Geositta maritima*

Fig. 186. — *Geositta maritima.*

Cinq espèces, toutes de l'Amérique méridionale. Nous figurons la Géositte mineuse, type du genre.

Ce genre, exclusivement américain, a pendant longtemps été rangé par la plus grande partie des ornithologistes avec les Alaudinés, avec lesquels il a la plus grande analogie, et de conformation organique, et de mœurs, surtout avec le genre africain Sirli. Nous avons donc peine à comprendre quel motif a pu porter M. Gray d'abord, avec la plus grande exagération, M. Ch. Bonaparte ensuite, avec plus de mesure, à éloigner le genre *Geositta* du genre *Certhilauda*, au point de laisser l'un dans les Furnarinés, à la fin des Certhidés, et l'autre à la fin des Fringillidés, en un mot, le premier dans les Ténuirostres, le second dans les Conirostres, les deux points presque extrêmes de tout l'ordre des Passereaux : limite que n'a pas atteinte il est vrai M. Ch. Bonaparte, puisqu'il n'a séparé les deux genres dont nous parlons que par les Ménuridés, les Maluridés, les Certhidés, les Paridés et les Tanagridés, alors surtout que M. De La Fresnaye, dans un Mémoire spécial, a depuis longtemps (1833) établi une espèce de monographie de ces deux genres, qu'il réunit en un seul, comme deux sections des Alaudidés, système dans lequel cet habile ornithologiste a persévéré jusqu'à ce jour, et dont nous adoptons complétement les principes rationnels; car la division des Alouettes longirostres de M. De La Fresnaye en deux genres est bien plus encore géographique que zoologique, quoique l'on ne puisse méconnaître certaines différences sous ce dernier rapport. Le genre Géositte est pour nous le genre le plus naturel et le plus propre à rattacher les Alaudidés aux Certhidés par le genre Certhilaude ou Sirli.

Les Géosittes sont insectivores; elles paraissent faire leurs nids dans des trous en terre, si l'on en juge d'après l'espèce typique que D'Azara a découverte et observée sur les bords du Rio de la Plata.

J'appelle cette espèce *mineuse*, dit-il, parce qu'elle se creuse des trous dans quelque petit ravin, à la profondeur de deux pieds et demi, pour y déposer ses œufs sur une couche de pailles arrangées dans le fond, qu'elle façonne en rond... Elle se laisse facilement approcher de très-près; elle ne se perche point; elle prolonge beaucoup son vol, et, quoiqu'elle ait les formes des Alouettes, son corps est néanmoins plus court et plus épais à proportion. Ces Oiseaux se tiennent par paires; et, au temps des amours, le mâle et la femelle se poursuivent en faisant entendre un petit son aigu semblable à un éclat de rire. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

GÉOSITTE DU PÉROU. *GEOSITTA PERUVIANA.* (De La Fresnaye.)

En dessus, d'un gris souris uniforme; couvertures des ailes, rémiges tertiaires et les deux rectrices médianes, bordées finement d'un gris plus pâle; les rémiges primaires, à l'exception des deux premières, rousses intérieurement presque jusqu'à leur pointe; les secondaires, dont la pointe est de la même couleur, sont un peu avant largement barrées de noir; les ailes sont, en dessous, zonées

de roux pâle; les rectrices sont noires; la plus externe, rousse à la base, a sa page externe et sa pointe blanches; celle qui vient ensuite a sa page externe rousse comme sa base; en dessous, d'un cendré pale; gorge d'un blanc soyeux; flancs légèrement lavés de roussâtre; bec couleur de plomb; tarses d'un bleu blanchâtre.

Longueur totale, 0m,13.

Habite les environs de Lima.

Cette espèce, dit M. De La Fresnaye, offre avec la Géositte mineuse de D'Azara les plus grands rapports de forme et de coloration. Elle en diffère néanmoins par une taille beaucoup plus petite, par la teinte cendrée uniforme de sa poitrine, et non roussâtre, à flammèches brunes, par le blanc satiné de sa gorge et la couleur de son bec, qui n'est pas jaune à sa base inférieure. (*Revue zoologique*, 1847.)

Fig. 187. — Géositte mineuse.

2me GENRE. — SIRLI. *CERTHILAUDA*. (Swainson.)

Certhia, Grimpereau; *Alauda*, Alouette

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long ou aussi long que la tête, triangulaire à sa base, recourbé vers la pointe, plus ou moins grêle; la mandibule inférieure se courbant parallèlement à la supérieure.

Narines basales, latérales, arrondies, et recouvertes par une membrane.

Fig. 188. — *Certhilauda Africana.*

Fig. 189. — *Certhilauda Africana*

Ailes allongées, subobtuses; *la première rémige moitié de longueur de la seconde : celle-ci un peu plus courte que les troisième, quatrième et cinquième, égales entre elles, et les plus longues.*

Queue médiocre et élargie.

Tarses robustes, scutellés, beaucoup plus longs que le doigt médian; doigts minces, courts, ainsi que les ongles; celui du pouce le plus long et égal à ce doigt, aigu et légèrement relevé vers la pointe.

Sept espèces, de l'Europe méridionale, de l'Asie et de l'Afrique. Nous citerons le Sirli de Dupont.

Malgré la répugnance de M. De La Fresnaye à admettre ce genre, qu'il comprenait avec le genre Géositte pour former ses Alouettes longirostres, il est évident que c'est un genre dont la science ne pouvait se passer, et qu'elle a bien fait de maintenir comme coupe géographique assez bien caractérisée d'abord, et ensuite comme renfermant les éléments suffisants d'une bonne distinction générique.

Ce que nous connaissons des mœurs des Sirlis africains suffira pour donner une idée de ce que doivent être celles des autres espèces.

L'espèce type du genre, le Sirli d'Afrique (*Alauda* [*Certhilauda*] *Africana*), Gmelin, est fort commune aux environs de la ville du Cap : on en voit beaucoup dans toutes les dunes sablonneuses qui bordent les plages de la baie de la Table et de celle de Falso, ainsi que de Saldanha, où il ne faut pas chercher longtemps pour la découvrir, surtout le matin au point du jour, et le soir au coucher du soleil, temps où elle se plaît le plus à se faire entendre. Perché sur le haut d'une dune, cet Oiseau crie d'une voix qui retentit au loin : *sirrrrr-li-sirrrrr-li*, en traînant beaucoup sur la première syllabe *sir*, qu'il prolonge autant que le permet son haleine, et qu'il termine ensuite par la dernière, *li*, poussée avec force et du ton le plus aigu. Dans cette fonction du chant, l'Oiseau reste immobile, le cou tendu et le bec en l'air; on dirait qu'il cherche à faire pénétrer le son de sa voix au plus loin possible : il est certain qu'on l'entend à une très-grande distance quand le temps est calme et serein. Pendant le chant, ou, pour mieux dire, les cris du mâle, car il n'y a que lui qui crie ainsi, il est facile de l'approcher et de le tuer; mais, dans tout autre moment, il est très-farouche, et conduit le chasseur de dune en dune jusqu'à ce ce que, lassé de le poursuivre, celui-ci l'abandonne pour courir après un autre, car tous les Sirlis mâles du canton se répondent entre eux sans chercher à se réunir. Cependant, dans le courant de la journée, les Sirlis se retirent dans la plaine, qu'ils parcourent comme les autres Alouettes, ramassant les Insectes et les menues graines dont ils se nourrissent : alors, en battant la plaine, on les fait partir d'assez près, et on peut les tirer au vol beaucoup plus facilement que lorsqu'ils sont en vedettes sur une dune.

La femelle dépose ses œufs à terre, au pied d'un buisson, dans un creux qu'elle pratique en la grattant seulement, et qu'elle couvre d'un peu d'herbe sèche et de quelques plumes qu'elle s'arrache au ventre. La ponte est de trois à cinq œufs, d'un gris sale pointillé de fauve. Le mâle couve tout aussi bien que la femelle, et les petits éclosent le vingtième jour d'incubation. (Le Vaillant, *Oiseaux d'Afrique.*)

Enfin, J. Verreaux, qui les a également observés en Afrique, nous apprend que les Sirlis se tiennent habituellement sur les terrains élevés et arides, courent rapidement, et grattent la terre de leurs pattes et de leur bec à la manière des Gallinacés.

SIRLI DE DUPONT. *CERTHILAUDA DUPONTII.* (Vieillot, Swainson

Tête, nuque et dos, variés de roux et de brun; gorge d'un blanc pur; devant du cou, poitrine, abdomen et flancs, d'un isabelle roussâtre, avec des mèches longitudinales noires; bas-ventre, jambes et sous-caudales, sans taches; joues roussâtres; ailes variées de roux et de brun comme le dessus du corps; queue avec la penne externe blanche et bordée de noir en dedans; la suivante noire, bordée de blanc en dehors; les troisième et quatrième entièrement noires; les quatre médianes brunes; bec noir; pieds couleur de chair; iris brun.

Longueur totale, $0^{m},21$ environ. (Degland.)

En Europe, elle habite le midi de l'Espagne, se montre parfois en France, aux îles d'Hyères, et dans les environs de Marseille. Elle habite aussi la Syrie et quelques parties de la côte septentrionale d'Afrique.

DEUXIÈME FAMILLE. — ALAUDINÉS.

Les caractères de cette famille sont les suivants : tête assez grosse, arrondie et un peu déprimée; bec très-variable dans sa forme, *parfois* échancré, à pointe mousse ou conique, *ou recourbée*, presque droit et un peu grêle, ou gros, élevé, comprimé et arqué en dessus; narines en partie recouvertes par les petites plumes serrées et couchées de leur base; pattes d'Oiseaux essentiellement marcheurs, à tarses de longueur moyenne, mais assez gros; doigts peu allongés, à articulations prononcées, totalement séparés dès leur base, les latéraux courts et d'égale longueur; ongles presque droits, les antérieurs courts, les latéraux surtout, qui sont égaux entre eux, le médian plus long, le postérieur souvent très-allongé, droit ou presque droit; ailes aiguës ou subaiguës, ou subobtuses, à premières rémiges souvent allongées et presque égales, ayant ou non la première penne bâtarde, quelquefois de moyenne longueur, ou courtes, à rémiges tertiaires très-allongées, atteignant presque l'extrémité des primaires, *parfois à peine du tiers de la longueur de celle ci;* queue un peu fourchue ou terminée carrément; plumage généralement teint de roux ou de roussâtre, couvert de mèches plus foncées, avec les rectrices latérales bordées de blanc ou de roux pâle. (De La Fresnaye, *Dict. univ. d'Hist. nat.*)

Les Alaudinés sont répandus sur tout le globe.

M. De La Fresnaye, qui ne reconnaît qu'un seul genre dans cette famille, le divise en deux grandes sections sous les titres de :

1° Alouettes grandes voilières et non perchenses (type européen);
2° Alouettes petites voilières et perchenses (types indien, africain, européen et *américain*),

quoique ce dernier type, qui repose sur l'Alouette mineuse de Azara, fasse exception au titre de la section, car elle ne perche pas.

Swainson la composait des cinq genres :

1° *Alauda;*
2° *Calendula*, Linné;
3° *Agrodroma*, Swainson;
4° *Macronyx*, Swainson;
5° *Certhilauda*, Swainson.

M. G. R. Gray y fait entrer les genres suivants :

1° Alouette (*Alauda*), Linné;
2° Mélanocoryphe (*Melanocorypha*), Boié;
3° Pyrrhulaude (*Pyrrhulauda*), Smith;
4° Otocoris (*Otocoris*), Ch. Bonaparte;
5° Mégalophon (*Megalophonus*), Gray;
6° *Mirafra;*
7° *Certhilauda*, Swainson;

M. Ch. Bonaparte en retire le genre *Pyrrhulauda* et y rajoute les genres :

1° Galéride (*Galerida*), Boié;
2° Macronyx (*Macronyx*), Swainson.

Nous adoptons cette division, mais en retirant le genre *Certhilauda*, qui rentre dans notre nouvelle famille des Certhilaudinés, et en ajoutant le genre *Ramphocoris*, Ch. Bonaparte, ce qui nous donne neuf genres.

Les Alaudinés sont des Oiseaux qui se plaisent dans les lieux découverts; aussi, partout où l'homme a porté la culture, c'est dans les champs défrichés qu'ils se portent tous de préférence, du moins tel est l'instinct habituel des Alouettes proprement dites. On les reconnaît d'abord à leurs ongles postérieurs plus ou moins longs et droits ou presque droits.

Les diverses espèces marchent toutes et ne sautent point; elles courent même à de très-grandes distances et fort vite. Elles se nourrissent de Vers, de petites Chenilles lisses, d'œufs de Fourmis et d'Araignées, enfin de tous les Insectes mous qu'elles rencontrent dans les champs; elles mangent aussi des graines, mais seulement celles qui sont huileuses, et ne touchent point aux semences farineuses, du moins dans l'état de liberté.

Elles ont toutes aussi en général une sorte de chant quelconque plus ou moins agréable; celles qui ne chantent pas bien ont au moins un cri accentué qui n'a rien de dur et de choquant pour les oreilles délicates. Enfin elles nichent à terre, se vautrent dans la poussière et sont toutes plus ou moins délicates à manger. Je dis plus ou moins délicates, car, même chez nous, celles qui habitent les lieux incultes ne valent pas celles qu'engraissent les plaines fertiles de la Beauce, de la Lorraine et de toutes les contrées cultivées. Aux environs du cap de Bonne-Espérance, elles sont grasses et succulentes, pendant que dans les déserts les mêmes espèces sont un mets peu savoureux. (Le Vaillant, *Oiseaux d'Afrique.*)

Nous avons dit tout à l'heure que, sauf quelques modifications que nous avons indiquées, nous nous en tenions à la division générique faite des Alaudinés par M. Gray. Mais nous sommes loin d'adopter son système de classification de cette famille.

Nous croyons en effet que jusqu'à ce jour l'on a complétement erré sur la véritable place à assigner aux Alaudinés dans la série; trop préoccupé de certaines formes du bec qui se présentent chez un ou deux genres de cette famille, et surtout de la nourriture habituelle qu'on leur prête exclusivement, on n'y a voulu voir que des Conirostres, et parmi les Conirostres des Granivores. Sans doute quelques espèces d'Alaudinés, et peut-être la plupart, mangent parfois des graines; mais en général et le plus habituellement, même dans les contrées les plus arides de l'Afrique et de l'Asie, elles n'en restent pas moins Insectivores; et, si quelques unes sont pourvues d'un bec fort et robuste, c'est uniquement parce qu'elles ont affaire à de gros Insectes, et surtout que ces Insectes gros ou petits, pour être surpris et déterrés par elles, leur demandent les plus grands efforts et le travail le plus opiniâtre, et par suite un instrument rostral en rapport avec ces difficultés. C'est effectivement un fait avéré et qui nous a toujours été confirmé par J. Verreaux que les espèces d'Alaudinés confinées dans les déserts de l'Afrique n'en demeurent pas moins Insectivores malgré l'aridité du sol et l'absence de toute végétation apparente. La preuve en est qu'elles savent fort bien deviner les endroits du sol qui recèlent leur nourriture favorite, et principalement les Curculionidés, qui se réfugient dans ces souches ou racines plus ou moins végétales toujours enfouies sous les sables qui les recouvrent et que l'instinct seul des animaux propres à ces contrées leur fait découvrir. Ainsi, dit J. Verreaux, quant aux espèces propres à l'Afrique, les Sirlis se trouvent toujours dans les régions sablonneuses, les Mirafres dans celles dont le sol est ferrugineux ou métallifère, et les Macronyx seules dans les plaines herbeuses et où abonde la végétation.

On le voit donc, ce n'est pas sans raison que nous nous sommes décidé à déplacer la famille des Alaudinés de la division des Conirostres, où elle a constamment été maintenue, pour la transporter avec les Ténuirostres et à leur suite. De cette manière, les Alaudidés nous conduisent sans transition trop brusque de la division des Ténuirostres à celle des Dentirostres, que nous pouvons ouvrir assez naturellement par d'autres familles également marcheuses, telles que les Pittinés, les Grallarinés, etc.

Fig. 1 — Bec-Fin certicole

Fig. 2 — Râle de Célèbes

1er GENRE. — MÉGALOPHONE. *MEGALOPHONUS.* (G. R. Gray.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, plus court que la tête, mince, comprimé, à sommet recourbé jusqu'à la pointe.

Narines basales, latérales, recouvertes par une membrane.

Ailes courtes, subaiguës, *à penne bâtarde courte, la seconde rémige égale à la troisième, toutes deux les plus longues.*

Queue médiocre.

Tarses plus longs que le doigt médian; doigts courts et minces; ongles antérieurs très-courts, celui du pouce le plus long, effilé et très-aigu.

Fig 190. — *Megalophonus apiatus.*

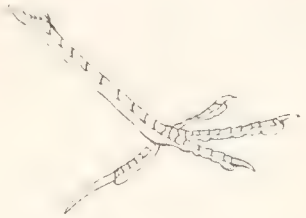

Fig. 191. — *Megalophonus apiatus.*

Douze espèces, toutes de l'Afrique méridionale. Nous figurons le Mégalophone pyrrhonote.

Fig. 192. — Mégalophone pyrrhonote

Mêmes habitudes, à peu de chose près, que dans le genre Alouette.

Voici ce que dit Le Vaillant au sujet d'une espèce de Mégalophone (*Brachonyx* [*Megalophonus*] *apiatus,* Vieillot), que ce voyageur a nommée lui-même *Alouette bateleuse.*

De toutes les Alouettes du cap de Bonne-Espérance, c'est celle qui se rapproche le plus par son habitude de s'élever dans l'air de notre Alouette vulgaire d'Europe. Cependant, par la manière avec laquelle cette Alouette africaine opère son ascension, elle diffère à quelques égards de l'espèce eu-

ropéenne, dont elle se distingue bien plus encore par son riche plumage agréablement bigarré. L'Alouette bateleuse ne s'élève pas à plus de quinze à vingt pieds de terre, et, pendant tout le temps qu'elle monte perpendiculairement, elle produit un bruit particulier par le mouvement précipité avec lequel elle frappe l'air de ses ailes, bruit qu'on entend de très-loin et qui lui a fait donner dans le pays le nom de *clapert-liwerk*, que j'ai traduit par celui d'Alouette bateleuse. Arrivée au plus haut point où elle s'est élevée, et qui paraît subordonné à l'impuissance de prolonger plus longtemps ce singulier battement d'ailes, elle entonne un cri *pi-ouit*, dont elle traîne la dernière syllabe pendant tout le temps qu'elle met à descendre, ce qu'elle fait en fermant entièrement les ailes et en décrivant une ligne oblique jusqu'à terre, où elle se repose une demi-minute tout au plus pour recommencer le même manége pendant quelquefois deux heures de suite sans interruption. C'est principalement dès l'aube du jour, et le soir au coucher du soleil et même une grande partie de la nuit, qu'on entend cet Oiseau dans tout le Swart-Land, les plaines arides du Piquet-Berg et le Karow, enfin dans tous les pays secs et sablonneux de l'Afrique, à l'une et l'autre côte, et même dans l'intérieur des terres. Mais il faut observer ici que ce manége de l'Alouette bateleuse n'a lieu que pendant la saison des amours, comme chez nous notre Alouette ne s'élève en chantant qu'au printemps seulement, et rarement durant le reste de l'année.

L'Alouette bateleuse ne se perche point; vivant toujours à terre, elle y cherche les Insectes et les graines propres à sa nourriture; c'est aussi dans une petite fosse que la femelle dépose quatre, cinq et quelquefois six œufs d'un gris vert, que le mâle couve à son tour et tout aussi bien que celle-ci. (*Histoire des Oiseaux d'Afrique.*)

MEGALOPHONE A GOUTTELETTES. *MEGALOPHONUS GUTTATUS*. (De La Fresnaye, Gray.)

En dessus de couleur ferrugineuse, chaque plume noire dans son milieu et terminée par une petite tache ou blanche ou d'un blanc roussâtre; sourcils et une tache suboculaire blanchâtres; rémiges noires frangées d'un brun ferrugineux; queue noire, chaque rectrice latérale bordée entièrement d'un blanc roussâtre, les deux médianes d'un brun ferrugineux, noires dans leur milieu.

Longueur : 0m,18 environ.

Habite l'Afrique australe, vers la rivière des Éléphants.

2me GENRE. — ALOUETTE. *ALAUDA*. (Linné.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, conique, à arête supérieure légèrement convexe et inclinée vers la pointe, et comprimé sur les côtés.

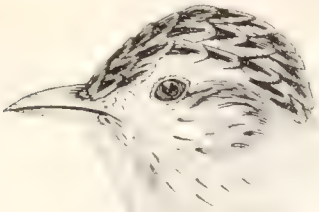

Fig. 193. — *Alauda arvensis.*

Fig. 194. — *Alauda arvensis.*

Narines basales, latérales, ovalaires, cachées par les petites plumes du front.

Ailes allongées, subaiguës, *à rémige bâtarde courte, la troisième généralement la plus longue.*
Queue médiocre, légèrement échancrée.
Tarses de la longueur du doigt médian; doigts médiocres et divisés, les deux latéraux presque égaux; ongles antérieurs très-courts; celui du pouce au contraire plus long que ce doigt lui-même, très-mince, très-aigu et presque droit.

Dix espèces de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Nous figurons quelques espèces européennes dont nous donnons aussi la description.

Le nom latin *Alauda*, donné à l'Alouette commune, dit Guéneau De Montbeillard, est, selon les auteurs latins les plus instruits, d'origine gauloise. Le nom celtique est *Alaud*, d'où nous avons formé *Aloue*, puis *Alouette*.

L'Alouette est le musicien des champs; son joli ramage est l'hymne d'allégresse qui devance le printemps et accompagne le premier sourire de l'aurore; on l'entend dès les beaux jours qui succèdent aux jours froids et sombres de l'hiver, et ses accents sont les premiers qui frappent l'oreille du cultivateur vigilant. Le chant matinal de l'Alouette était, chez les Grecs, le signal auquel le moissonneur devait commencer son travail, et il le suspendait durant la portion de la journée où les feux du midi d'été imposent silence à l'Oiseau. L'Alouette se tait en effet au milieu du jour; mais, quand le soleil s'abaisse vers l'horizon, elle remplit de nouveau les airs de ses modulations variées et sonores; elle se tait encore lorsque le ciel est couvert et le temps pluvieux; du reste, elle chante pendant toute la belle saison. De même que dans presque toutes les espèces d'Oiseaux, le ramage est un attribut particulier au mâle de celle-ci; il est du petit nombre des Oiseaux qui chantent en volant; on le voit s'élever presque perpendiculairement et par reprises, et décrire en s'élevant une courbe en forme de vis ou de limaçon; il monte souvent fort haut, toujours chantant et forçant sa voix à mesure qu'il s'éloigne de la terre, de sorte qu'on l'entend aisément, lors même qu'on peut à peine le distinguer à la vue; il se soutient longtemps en l'air et il descend lentement jusqu'à dix ou douze pieds au-dessus du sol, puis il s'y précipite comme un trait; sa voix s'affaiblit à mesure qu'il en approche, et il est muet aussitôt qu'il s'y pose. Du haut des airs ce mâle amoureux cherche à découvrir une femelle qui réponde à ses désirs; celle-ci reste à terre et regarde attentivement le mâle suspendu en l'air, voltige avec légèreté vers la place où il va se poser, et lui donne le doux prix de ses chansons d'amour. Ce ne sont pas néanmoins les expressions de la constance; le mâle aussi bien que la femelle, animés des mêmes feux, pressés des mêmes désirs, ne forment que des unions passagères. Ce n'est point sans doute parmi les Alouettes qu'il faut chercher des modèles de fidélité; mais, comme la nature leur a généralement imprimé ce caractère de légèreté dont tous les individus, sans exception, suivent l'impérieuse impulsion, aucun n'en est tourmenté, aucun ne peut s'en plaindre sans cesser d'être Alouette, en sorte que chez ce peuple volage, mais aimable et peut-être heureux, il n'existe pas, à vrai dire, d'inconstance ni d'infidélité.

La femelle fécondée fait promptement son nid; elle le cache avec soin entre deux mottes de terre; il est plat, peu concave et presque sans consistance; de l'herbe, de petites racines sèches et du crin, le composent. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, ont des taches brunes sur un fond grisâtre; la femelle ne les couve que pendant quatorze ou quinze jours, et au bout de moins de temps les petits sont en état de se passer de ses soins. Après leur avoir donné la becquée pendant quelques jours, elle les instruit à chercher eux-mêmes leur nourriture et les fait sortir du nid avant qu'ils soient totalement couverts de plumes; aussi l'oiseleur est-il souvent trompé en ne trouvant plus dans le nid les jeunes que quelques jours auparavant il avait vus récemment éclos et presque entièrement nus. (Sonnini, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.*)

Les petits se tiennent un peu séparés les uns des autres, car la mère ne les rassemble pas toujours sous ses ailes, mais elle voltige souvent au-dessus de la couvée, la suivant de l'œil avec une sollicitude vraiment maternelle, dirigeant tous ses mouvements, pourvoyant à tous ses besoins, veillant à tous ses dangers.

L'instinct qui porte les Alouettes femelles à élever et soigner ainsi une couvée se déclare quelquefois de très-bonne heure, et même avant celui qui les dispose à devenir mères, et qui, dans l'ordre de la nature, devrait, ce semble, précéder. On m'avait apporté, dans le mois de mai, une jeune Alouette qui ne mangeait pas encore seule; je la fis élever, et elle était à peine sevrée lorsqu'on

m'apporta d'un autre endroit une couvée de trois ou quatre petits de la même espèce; elle se prit d'une affection singulière pour ces nouveaux venus, qui n'étaient pas beaucoup plus jeunes qu'elle; elle les soignait nuit et jour, les réchauffait sous ses ailes, leur enfonçait la nourriture dans la gorge avec le bec; rien n'était capable de la détourner de ces intéressantes fonctions; si on l'arrachait de dessus ses petits, elle revolait à eux dès qu'elle était libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'aurait pu cent fois. Son affection ne faisant que croître, elle en oublia à la lettre le boire et le manger; elle ne vivait plus que de la becquée qu'on lui donnait en même temps qu'à ses petits adoptifs, et elle mourut enfin consumée par cette espèce de passion maternelle; aucun de ces petits ne lui survécut, ils moururent tous les uns après les autres, tant ses soins leur étaient devenus nécessaires, tant ces mêmes soins étaient non-seulement affectionnés, mais bien entendus. (Guénaud De Montbeillard.)

La nourriture la plus ordinaire des jeunes Alouettes sont les Vers, les Chenilles, les œufs de Fourmis et même des Sauterelles, ce qui leur a attiré, et à juste titre, beaucoup de considération dans les pays qui sont exposés aux ravages de ces Insectes destructeurs; lorsqu'elles sont adultes, elles vivent principalement de graines, d'herbe, en un mot de matières végétales.

Fig. 195. — Alouette à doigts courts.

Il faut, dit on, prendre en octobre ou novembre celles que l'on veut conserver pour le chant, préférant les mâles autant qu'il est possible, et leur liant les ailes lorsqu'elles sont farouches, de peur qu'en s'élançant trop vivement elles ne se cassent la tête contre le plafond de leur cage. On les apprivoise assez facilement; elles deviennent même familières jusqu'à venir manger sur la table et se poser sur la main; mais elles ne peuvent se tenir sur le doigt, à cause de la conformation de l'ongle postérieur, trop long et trop droit pour pouvoir l'embrasser; c'est sans doute par la même raison qu'elles ne se perchent pas sur les arbres. D'après cela on juge bien qu'il ne faut point de bâtons en travers dans la cage où on les tient. On doit la compter parmi les Oiseaux pulvérateurs: aussi ceux qui la tiennent en cage ont-ils grand soin d'y mettre dans un coin une couche assez épaisse de sablon où elle puisse se poudrer à son aise et trouver du soulagement contre la vermine qui la tourmente; ils y ajoutent du gazon frais souvent renouvelé, et ils ont l'attention que la cage soit un peu spacieuse.

En Flandre, on nourrit les jeunes avec de la graine de pavot mouillée, et, lorsqu'elles mangent seules, avec de la mie de pain aussi humectée; mais, dès qu'elles commencent à faire entendre leur ramage, il faut leur donner du cœur de Mouton ou du Veau bouilli, haché avec des œufs durs; on y ajoute le blé, l'épeautre et l'avoine mondés, le millet, la graine de lin, de pavots et de chènevis écra

sés, tout cela détrempé dans du lait; mais Frisch avertit que, lorsqu'on ne leur donne que du chènevis écrasé pour toute nourriture, leur plumage est sujet à devenir noir. On prétend aussi que la graine de moutarde leur est contraire; à cela près, il paraît qu'on peut les nourrir avec toute sorte de graine et même avec tout ce qui se sert sur nos tables, et en faire des Oiseaux domestiques. Si l'on en croit Frisch, elles ont l'instinct particulier de goûter la nourriture avec la langue avant de manger. Au reste, elles sont susceptibles d'apprendre à chanter et d'orner leur ramage naturel de tous les agréments que notre mélodie artificielle peut y ajouter. On a vu de jeunes mâles qui, ayant été sifflés avec une turlutaine, avaient retenu en fort peu de temps des airs entiers, et qui les répétaient plus agréablement qu'aucune Linotte ou Serin n'aurait su faire.

M Barrington met l'Alouette commune (*Alauda arvensis*) au nombre des Alouettes qui chantent le mieux, et l'on s'est fait une étude de l'élever en volière pour jouir de son ramage en toute saison, et, par elle, du ramage de tout autre Oiseau, qu'elle prend fort vite pour peu qu'elle ait été à portée de l'entendre quelque temps, et cela même après que son chant propre est fixé; aussi M. Daines-Barrington l'appelle-t-il *Oiseau moqueur imitateur;* mais elle imite avec cette pureté d'organe, cette flexibilité de gosier qui se prête à tous les accents et qui les embellit. Si l'on veut que son ramage, acquis au naturel, soit vraiment pur, il faut que ses oreilles ne soient frappées que d'une seule espèce de chant, surtout dans le temps de la jeunesse, sans quoi ce ne serait plus qu'un composé bizarre et mal assorti de tous les ramages qu'elle aurait entendus.

Celles qui restent dans l'état sauvage habitent pendant l'été les terres les plus sèches; l'hiver elles descendent dans la plaine, se réunissent par troupes nombreuses et deviennent alors très-grasses, parce que, dans cette saison, étant presque toujours à terre, elles mangent pour ainsi dire continuellement. Au contraire, elles sont fort maigres en été, temps où elles sont presque toujours deux à deux, volant sans cesse, chantant beaucoup, mangeant peu et ne se posant à terre que pour faire l'amour. Dans les plus grands froids, et surtout lorsqu'il y a beaucoup de neige, elles se réfugient de toutes parts aux bords des fontaines qui ne gèlent point; c'est alors qu'on leur trouve de l'herbe dans le gésier; quelquefois même elles sont réduites à chercher leur nourriture dans le fumier de cheval qui tombe le long des grands chemins; et, malgré cela, elles sont encore plus grasses que dans aucun temps de l'été. (*Idem.*)

Ces réunions nombreuses sont des dispositions à un départ prochain pour une partie des Oiseaux qui les composent.

La plupart des naturalistes ont nié mal à propos que les Alouettes fussent des Oiseaux de passage, attribuant à des coups de vent survenus pendant leur ascension aérienne la rencontre qu'on en fait en mer dans leur traversée de la Méditerranée, où elles s'abattent quelquefois sur les vaisseaux. L'île de Malte et d'autres îles orientales de la même mer leur servent de points de repos, et elles terminent leur voyage sur les côtes de la Syrie et de l'Égypte, d'où elles se répandent jusqu'en Nubie et sur les bords de la mer Rouge, en Abyssinie. A mon propre témoignage je puis joindre celui de Thévenot, qui a vu arriver en Égypte les Alouettes dont le passage dure de septembre à la fin de l'année; celui du chevalier Desmazis, cité par Guéneau De Montbeillard, témoin oculaire du passage des Alouettes à l'île de Malte; celui de M. Lottinger, mon compatriote, et ornithologiste très-zélé, qui a observé qu'en Lorraine il y a un passage considérable d'Alouettes se terminant précisément à l'époque où elles arrivent à Malte; qu'alors on n'en voit que très-peu et que les passagères entraînent avec elles plusieurs de celles qui sont nées dans le pays; enfin le témoignage des chasseurs qui savent observer.

Mais, si l'émigration des Alouettes ne peut être révoquée en doute, il est aussi vrai de dire qu'elle n'est que partielle, et qu'une grande quantité d'entre elles restent dans les pays qui les ont vues naître. Ce n'est pas, au reste, la seule espèce d'Oiseaux qui se partage ainsi en sédentaires et en voyageurs. Quel motif détermine cette séparation de la famille? quelle cause produit des effets si divers dans les mêmes animaux? Nous l'ignorons, et c'est un objet digne des recherches des observateurs à grandes vues, de ceux qui étudient la nature dans son véritable et immense domaine, et ne se renferment pas dans les cabinets avec les lambeaux inanimés de ses productions.

Quoique très-fécondes, les Alouettes sont moins nombreuses de nos jours qu'elles ne l'étaient autrefois. L'on a observé, et c'est une remarque que j'ai été à portée de faire moi-même, que la quantité des Alouettes a sensiblement diminué depuis quarante à cinquante ans (1816). Plusieurs causes

concourent à cette diminution. Les grands froids, et surtout les neiges abondantes dont la terre reste longtemps couverte, font périr une prodigieuse quantité d'Alouettes; on les a vues, dans ces moments de disette extrême, se réunir en bandes, s'approcher des villages, se réfugier jusque dans les maisons, et, maigres et exténuées, ne plus avoir la force de fuir et se laisser tuer à coups de perches. Les Oiseaux de proie en détruisent aussi beaucoup en été; mais l'homme est ici comme en tout le plus vorace, le plus acharné, ajoutons le plus imprévoyant des destructeurs. (Sonnini.)

ALOUETTE CALANDRELLE. *ALAUDA BRACHYDACTYLA.*

Parties supérieures d'un cendré roussâtre, tacheté de brun; parties inférieures d'un blanc plus ou moins nuancé de roux à la poitrine et sur les flancs, avec quelques taches confluentes brunes au bas et de chaque côté du cou; lorums et sourcils d'un blanc sale; région auriculaire variée de brun et de roussâtre; rémiges brunes bordées de roux clair; rectrices également brunes et bordées avec les deux plus externes, en grande partie lavées de blanc et de fauve; bec brun; pieds rougeâtres; iris brun clair.

Longueur totale : $0^m,14$.

Elle habite la Provence, la Champagne, les Pyrénées, le long de la Méditerranée et presque tout le midi de l'Europe; est très-répandue depuis le Pruth jusqu'à la mer Caspienne, et a été prise dans les environs de Paris. (Degland.)

ALOUETTE DU DÉSERT. *ALAUDA DESERTORUM.* (Lichtenstein.)

Parties supérieures d'un roux isabelle, sans taches, plus intense au croupion et aux sus-caudales; parties inférieures d'un isabelle plus clair, avec quelques mèches plus foncées sur les côtés de la poitrine et à la gorge, qui est blanchâtre; pennes alaires et caudales brunes, lisérées de roux isabelle; bec blanchâtre; pieds d'un brun clair.

Longueur totale : $0^m,155$.

On trouve cette espèce dans le sud de l'Europe, en Grèce, dans le midi de l'Espagne, en Portugal et dans le nord de l'Afrique. (Degland.)

ALOUETTE DES CHAMPS. *ALAUDA ARVENSIS*

Parties supérieures variées de noirâtre, de gris roussâtre et de blanc sale; parties inférieures blanches, avec le bas du cou, la poitrine et les flancs teints de roussâtre et tachetés plus ou moins de brun ou de brunâtre; une bande étroite d'un blanc roussâtre au-dessus des yeux; rémiges et rectrices médianes brunes et bordées de fauve ou de blanchâtre; rectrices latérales noirâtres, bordées en dehors d'une teinte moins rousse, et les deux plus externes de chaque côté de blanc pur; bec brun en dessus, moins foncé en dessous; pieds brun clair roussâtre; iris brun.

Longueur totale : $0^m,185$. (Degland.)

M. Degland possède de cette espèce une variété noire, une isabelle, une rousse, une gris de lin et une autre à pennes alaires blanches. On cite des variétés entièrement blanches.

3me GENRE. — COCHEVIS. *GALERIDA*. (Boié.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus long et plus grêle que dans le genre Alauda.

Ailes suraiguës; *les quatre premières rémiges à peu près égales; penne bâtarde fort petite, n'ayant guère que le quart de la longueur de la penne suivante; tertiaires n'atteignant pas l'extrémité des primaires.*

Tarses et pattes comme dans le genre Alauda, *mais l'ongle du pouce n'étant pas plus long que ce doigt.*

Les plumes cervicales allongées et érectiles en forme de huppe ou de crête.

Huit espèces de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Nous figurons les deux espèces européennes, le Cochevis huppé et le Cochevis lulu, dont nous donnons aussi la description, car nous réunissons à ce genre le Lulu (*Alauda arborea*) des auteurs, espèce qui, si elle tient des Alouettes par quelques-unes de ses habitudes, tient au Cochevis par la plupart de ses caractères, notamment par sa huppe.

L'espèce typique de ce genre, démembré du genre *Alauda*, a été nommée *Cochevis*, c'est-à-dire *visage de Coq*, parce qu'on a regardé l'aigrette de plumes dont sa tête est surmontée comme une espèce de crête, et conséquemment comme un trait de ressemblance avec le Coq. Cette crête, ou plutôt cette huppe, est composée de dix à douze plumes de diverse grandeur, qui sont le plus ordinairement relevées, mais que l'Oiseau, dans tous les cas, peut élever, abaisser, étendre ou resserrer à son gré.

C'est un Oiseau peu farouche, qui se réjouit à la vue de l'homme et se met à chanter dès qu'il le voit approcher. Il se tient dans les champs et les prairies, sur les revers des fossés et sur la crête des sillons. On le voit fort souvent au bord des eaux et sur les grands chemins, où il cherche sa nourriture dans le crottin de Cheval, surtout pendant l'hiver. On le rencontre aussi, mais rarement, perché sur un arbre à l'entrée des bois, et il est encore plus rare qu'il s'enfonce dans les grandes forêts. Il se pose quelquefois sur les toits, les murs de clôture, etc.

Le chant des mâles est fort élevé, et cependant si agréable et si doux, qu'un malade le souffrirait dans sa chambre : pour en pouvoir jouir à toute heure, on les tient en cage; ils l'accompagnent ordinairement du trémoussement de leurs ailes. Ils sont les premiers à annoncer chaque année le retour du printemps, et chaque jour le lever de l'aurore, surtout quand le ciel est serein, et même alors ils gazouillent quelquefois pendant la nuit, car c'est le beau temps qui est l'âme de leur chant et de leur gaieté. Au contraire, un temps pluvieux et sombre leur inspire la tristesse et les rend muets. Ils continuent ordinairement de chanter jusqu'à la fin de septembre. Au reste, comme ces Oiseaux s'accoutument difficilement à la captivité, et qu'ils vivent fort peu de temps en cage, il est à propos de leur donner tous les ans la volée sur la fin de juin, qui est le temps où ils cessent de chanter, sauf à en reprendre d'autres au printemps suivant : ou bien on peut encore conserver le ramage en perdant l'Oiseau; il ne faut pour cela que tenir quelque temps auprès d'eux une jeune Alouette ordinaire ou un jeune Serin, qui s'approprieront leur chant à force de l'entendre.

Outre la prérogative de mieux chanter, qui distingue le mâle de la femelle, il s'en distingue encore par une taille plus forte. Sa manière de chercher sa femelle et de la féconder est la même que celle du mâle de l'Alouette ordinaire, excepté qu'il décrit dans son vol un plus grand cercle, par la raison que l'espèce est moins nombreuse.

La femelle fait son nid comme l'Alouette commune, mais le plus souvent dans le voisinage des grands chemins; elle pond quatre ou cinq œufs, qu'elle couve assez négligemment, et l'on prétend qu'il ne faut en effet qu'une chaleur fort médiocre, jointe à celle du soleil, pour les faire éclore; mais les petits ont-ils percé leur coque, et commencent-ils à implorer son secours par leurs cris répétés, c'est alors qu'elle se montre véritablement leur mère, et qu'elle se charge de pourvoir à leurs besoins, jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre leur volée.

L'automne est la bonne saison pour tendre des piéges à ces Oiseaux; on les prend alors en grand nombre et en bonne chair à l'entrée des bois. Ils suivent l'appeau, ce que ne font pas les Alouettes. Voici d'autres différences : le Cochevis ne vole point en troupes; il s'élève moins en l'air; il est plus le jouet des vents, et reste moins de temps sans se poser.

Il semblerait, d'après ce qui vient d'être rapporté des mœurs du Cochevis, que cette espèce a le naturel plus indépendant, plus éloigné de la domesticité que les Alouettes, puisque, malgré son inclination prétendue pour l'homme, elle ne connaît point d'équivalent à la liberté, et qu'elle ne peut vivre longtemps dans la prison la plus douce et la plus commode. On dirait même qu'elle ne vit solitaire que pour ne point se soumettre aux assujettissements inséparables de la vie sociale. Cependant il est certain qu'elle a une singulière aptitude pour apprendre en peu de temps à chanter un air qu'on lui aura montré; qu'elle peut même en apprendre plusieurs, et les répéter sans les brouiller et sans les mêler avec son ramage, qu'elle semble oublier parfaitement. (Guéneau de Montbeillard.)

COCHEVIS HUPPÉ. *GALERIDA CRISTATA*. (Linné, Boié.)

D'un gris cendré en dessus, avec une teinte plus claire sur le bord des plumes; d'un blanc teint de roussâtre en dessous, avec des taches noirâtres au bas du cou, à la poitrine et sur les flancs, sourcils d'un blanc roussâtre; yeux traversés par une bande d'un gris roussâtre; rémiges et rectrices d'un brun roussâtre; rectrices latérales noirâtres, avec les deux plus externes de chaque côté bordées de roux en dehors; bec brunâtre, plus foncé en dessus; pieds gris; iris brun noisette.

Longueur totale, $0^m,18$.

Habite les parties tempérées et méridionales de l'Europe; commun et sédentaire dans presque toute la France. (Degland.)

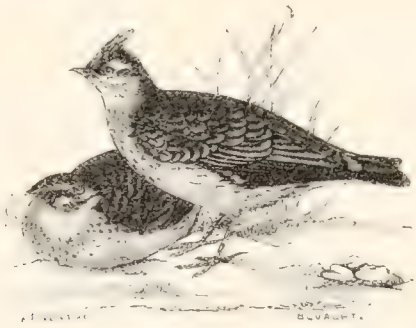

Fig. 196. — Cochevis huppé.

COCHEVIS LULU. *GALERIDA ARBOREA*. (Linné, Boié.)

Parties supérieures variées de brun noirâtre et de roux, avec une raie blanchâtre qui passe au-dessus des yeux, sur l'occiput, et borne en quelque sorte le vertex; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, nuancé de roux et tacheté de noirâtre au cou, à la poitrine et sur les flancs; pennes alaires noires, et bordées de roux; rectrices brunes, bordées de roussâtre, les latérales terminées de blanc, et la plus externe de chaque côté d'un gris brun; bec brun, moins foncé en dessous; pieds rougeâtres; iris brun.

Longueur totale, $0^m,15$.

On trouve cette espèce dans presque toutes les parties de l'Europe. Elle est répandue partout en France, est sédentaire dans quelques contrées, comme dans les Landes et le département du Var; n'est que de passage dans d'autres, par exemple dans les environs de Paris et quelques autres départements du nord de la France. (Degland.)

Fig. 197. — Cochevis lulu

4me GENRE. — CALANDRE. *MELANOCORYPHA*. (Boié.)

Μελας, μελανος, noir; κορυφη, sommet de la tête.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec court, gros, robuste, à sommet élevé à la base, à arête arquée jusqu'à la pointe, très-comprimé sur les côtés.

Narines basales, latérales, entièrement cachées par les petites plumes et les petits poils de la base du front.

Ailes allongées, subaiguës, *à rémige bâtarde très courte, les seconde et troisième égales, les plus longues.*

Queue courte.

Tarses de la longueur du doigt médian; doigts allongés, épais et fortement scutellés, les latéraux égaux; ongles antérieurs courts, celui du pouce légèrement arqué, et pas beaucoup plus long que ce doigt

Fig. 198. — *Melanocorypha Calandra.*

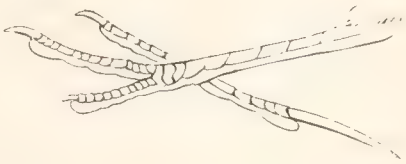

Fig. 199. — *Melanocorypha Calandra.*

Cinq espèces de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Nous figurons les deux espèces européennes, les Calandres mélanocoryphe et nègre.

Aux rapports de conformation et de couleurs avec le genre Alouette, le genre Calandre en joint d'aussi saillants dans les habitudes et les mœurs. La voix de l'espèce type, la Calandre commune ou

grosse Alouette, est également agréable, mais plus forte. Et cela, dit Guéneau de Montbeillard, est si bien reconnu, qu'en Italie on dit communément *chanter comme une Calandre*, pour dire *chanter bien*. Elle a la même légèreté dans ses mouvements et dans ses amours; elle niche de même à terre, sous une motte de gazon bien fournie, et sa ponte est de quatre à cinq œufs. Elle a le même talent pour contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs Oiseaux et le cri de quelques Quadrupèdes.

On ne voit pas les Calandres en troupes; elles se tiennent seules pour l'ordinaire. En automne, elles deviennent fort grasses, et sont alors un manger très-délicat. On les prend aux filets, que l'on tend à portée des eaux où elles ont coutume d'aller boire, ou aux collets et aux traîneaux, de même que les autres Alouettes.

Si l'on veut élever des Calandres pour jouir de l'agrément de leur chant et de la flexibilité de leur gosier imitateur, on doit les avoir jeunes, au sortir du nid, ou du moins avant leur première mue; les nourrir d'abord avec de la pâte composée en partie de cœur de Mouton, leur donner ensuite des graines, de la mie de pain, et tenir dans leur cage du plâtras pour qu'elles s'aiguisent le bec, et du sable un peu fin où elles puissent se poudrer à leur aise; enfin, leur lier les ailes dans les commencements, ou couvrir leur cage de toile, car elles sont fort sauvages, et pourraient se tuer en cherchant à s'élever; mais, lorsque ces Oiseaux sont façonnés à l'esclavage, ils ne cessent plus de répéter leur chant propre et celui des autres Oiseaux, qu'ils retiennent facilement. (Sonnini.)

Malgré toutes ces précautions, on n'en tirera pas beaucoup de plaisir la première année, car la Calandre est un Oiseau sauvage, c'est-à-dire ami de la liberté, et qui ne se façonne pas tout de suite à l'esclavage. Mais aussi, lorsqu'elle est civilisée, et qu'elle a pris le pli de sa condition, elle chante sans cesse; sans cesse elle répète ou son ramage propre ou celui des autres Oiseaux, et elle se plaît tellement à cet exercice, qu'elle en oublie quelquefois la nourriture. (Guéneau de Montbeillard.)

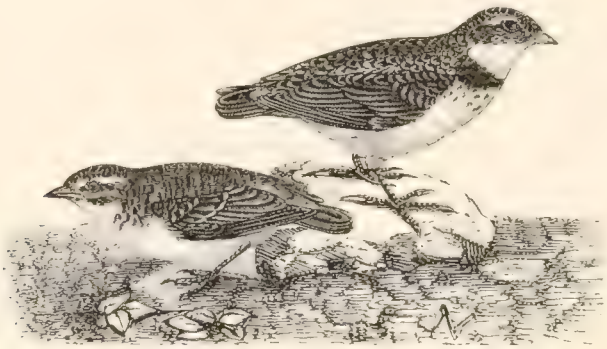

Fig. 200. — Alouette Calandre

CALANDRE MÉLANOCORYPHE. *MELANOCORYPHA CALANDRA*. (Boié

Parties supérieures brunes au centre des plumes, et d'un gris roussâtre sur les bordures; parties inférieures blanches, avec deux grandes taches ou une sorte de demi-collier d'un noir profond au bas du cou; une nuance roussâtre et des taches brunes à la poitrine; flancs d'un brun roussâtre; pennes alaires noirâtres et bordées de grisâtre, les moyennes terminées de blanc; pennes caudales noirâtres, les deux plus latérales presque entièrement blanches, les suivantes terminées par un liséré de cette couleur, les médianes brunes, et bordées de roussâtre; bec brun en dessus, roussâtre en dessous; pieds d'un blanc rougeâtre; iris cendré. (*Mâle au printemps.*)

Longueur totale, $0^m,19$ à $0^m,20$.

On trouve cette espèce en Italie, en Sicile, en Sardaigne, en Grèce et dans les parties les plus méridionales de la France. Elle est commune dans certaines localités du département du Var et

aux environs de Pézénas. Elle est également abondante dans la Russie méridionale, partout dans les steppes. (Degland.)

CALANDRE NÈGRE. *MELANOCORYPHA TARTARICA.* (Boié.)

Vieux mâle en été. — Tête, corps, ailes et queue, d'un noir profond; bec jaunâtre, avec la pointe brune; pieds noirs.

Mâle adulte au printemps. — Plumes noires, avec un léger liséré blanchâtre au croupion et aux flancs.

En automne après la mue. — D'un jaune gris, avec des taches, sous forme d'écailles, à la poitrine; le ventre, les ailes et la queue, noirs; les rémiges secondaires et les rectrices bordées de gris blanc. Les plumes sont alors sensiblement plus longues qu'en été, et sont noires de la base à quatre millimètres environ de leur pointe. *Pendant l'hiver*, elles s'usent, s'aiguisent pour ainsi dire, et laissent apercevoir le noir qui se trouve au-dessous de la couleur grise ou jaunâtre dont elles sont bordées. *Au printemps*, elles se débarrassent entièrement de leurs bordures chez les vieux sujets.

Longueur totale, $0^m,20$ à $0^m,21$.

Habite la Russie méridionale et le nord de l'Asie. (Degland.)

5me GENRE. — MIRAFRE. *MIRAFRA.* (Horsfield, 1820.)

Mot barbare.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

Bec fort, plus court que la tête généralement, mais excessivement variable quant à ses dimensions de hauteur et de longueur; bords mandibulaires sinueux.

Narines basales, latérales, nues, mais percées dans une membrane qui les recouvre.

Ailes courtes, arrivant à peine à la naissance des rectrices, subobtuses, *à première rémige courte, et les seconde, troisième, quatrième et cinquième égales entre elles, les plus longues.*

Queue courte, légèrement échancrée au milieu

Tarses robustes, un peu plus longs que le doigt médian; doigts médiocres, les latéraux égaux; l'ongle du pouce plus long que ce doigt, un peu droit et faiblement courbé à la pointe.

Fig. 201. — *Mirafra Javanica.*

Fig. 202. — *Mirafra Javanica.*

Neuf espèces de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie. Nous figurons la Mirafre de Horsfield.

Les plumes de la tête forment parfois une crête.

Ce genre, créé par Horsfield, que M. Temminck n'a jamais voulu admettre, et que Lesson confondait avec le genre Mégalophone, est définitivement acquis à la science; réduit pendant longtemps à la seule espèce typique, il s'est successivement, depuis 1851, accru de huit autres espèces.

Les mœurs en sont les mêmes que celles de nos Alouettes; l'une de ces espèces, la Mirafre chan-

teuse, est même l'objet d'une prédilection toute particulière de la part des naturels de la péninsule de l'Inde, qui, d'après M. Jerdon, la recherchent et l'apprivoisent à cause de son chant.

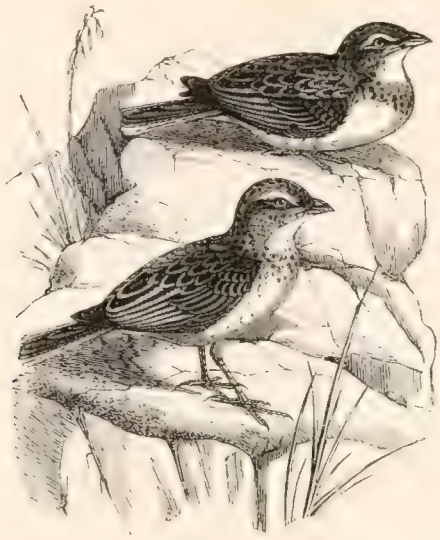

Fig. 205. — Mirafre de Horsfield.

MIRAFE CHANTEUSE. *MIRAFRA CANTILLANS.* (Jerdon.)

En dessus, d'un brun foncé, chaque plume bordée finement, dans toute sa longueur, d'un brun roussâtre, rentrant tout à fait dans le système de coloration des Alaudinés; les ailes, ainsi que leurs couvertures, lisérées du même brun-roux; une tache pâle près des yeux; toutes les parties inférieures d'un blanchâtre teinté de roux seulement sur les flancs; bec couleur de corne, plus foncé à la pointe; la mandibule inférieure plus pâle. (*Journ. asi. Beng.*, 1844, tom. XIII, p. 960.)

Longueur : $0^m,15$ environ.

Habite le Bengale; c'est l'*Aggun* des naturels.

6me GENRE. — RAMPHOCORIS. *RAMPHOCORIS.* (Ch. Bonaparte.)

Ραμφος, bec; κορυς, Alouette.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec épais, robuste, recourbé, à mandibule supérieure profondément échancrée; mandibule inférieure comprimée à la base.

Narines basales, cachées par les plumes du front.

Ailes aiguës; *la seconde rémige la plus longue, la première et la troisième égales, dépassant l'extrémité de la queue; les scapulaires très courtes, atteignant à peine la naissance des rectrices.*

Queue courte, très-échancrée.

Tarses rugueux, scutellés devant et derrière, à doigts également écaillés, courts; le pouce plus long que les doigts latéraux, robuste; ongles très-courts, les antérieurs les plus petits, le postérieur un peu plus long, légèrement infléchis.

Une seule espèce, de l'Algérie.

Ce genre a été l'objet d'un Mémoire que nous avons rédigé en commun avec M. H. Lucas, aide naturaliste et voyageur du Muséum, et publié dans la *Revue de Zoologie* (janvier 1851), où nous en avons exposé ainsi pour la première fois les caractères.

Fig. 204. — *Ramphocoris.*

Fig. 205. — *Ramphocoris.*

Cette alouette est remarqueble par l'étrangeté de ses principaux caractères, qui l'éloignent de ceux affectés par les Alaudinés. C'est bien le même port et le même ensemble de coloration; mais elle ne se rapporte à aucune des espèces de cette famille, si ce n'est par sa coloration inférieure, qui la rapproche, dans une certaine mesure, de la Calandre (*Mirafra calandra*), et par ses teintes supérieures, qui rappellent celles de l'*Otocoris bilopha* de Temminck, comme elle d'Afrique; car le développement de la tête, celui du bec, de même que sa conformation, le type des ailes, celui des pattes, l'éloignent considérablement de ses congénères.

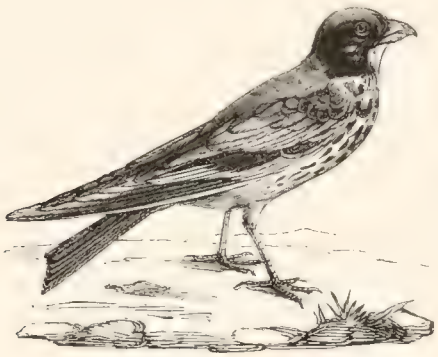

Fig. 206. — Ramphocoris de Clot Bey.

Le bec, plus fort que celui des *Loxia curvirostra* et *Pythiopsittacus*, est d'une structure toute particulière. La mandibule supérieure suit une courbe non interrompue depuis la base du bec, qui entame les plumes frontales, jusqu'à sa pointe, qui dépasse un peu celle de la mandibule inférieure; il y a absence complète d'arête, cette partie du bec étant tout à fait arrondie; elle n'est un peu prononcée qu'à la pointe, à cause de la compression continue du bec dans toute sa longueur, depuis la commissure. Quant à la tranche de cette mandibule, au lieu de suivre une ligne non interrompue depuis la commissure jusqu'à la pointe, elle s'arrête aux deux tiers de la longueur du bec, dans le

développement de cette ligne; arrivée à cet endroit, elle redescend en forme de dent, ou, pour mieux dire, en forme de profonde échancrure, pour reprendre sa direction presque droite vers la pointe, et l'intervalle compris entre cette partie et l'échancrure est de matière cornée, dure et pleine, capable de rompre et briser les graines ou les Coléoptères les plus résistants. La même bizarrerie de construction s'observe pour la mandibule inférieure. Ainsi, à partir de la commissure, ses bords suivent une ligne parallèle à celle de la mandibule supérieure, jusqu'à l'échancrure de celle-ci; mais à ce point, l'échancrure venant à augmenter subitement l'épaisseur du bec, cette ligne se trouve arrêtée et forcée de prendre une autre direction; et, en effet, elle se brise vers son milieu à angle ouvert pour prendre une direction inclinée en bas; mais, dans cette nouvelle direction, elle se creuse légèrement pour recevoir l'épaisseur extrême ou apicale de la mandibule supérieure. Les côtés à la base de la mandibule inférieure sont fortement comprimés, aplatis et robustes.

Ce caractère du bec, tenant plus encore de celui des Oiseaux de proie, moins la pointe en crochet, que de celui des vrais Conirostres, où l'on a toujours rangé les Alaudinés, était assez important par lui-même, ce nous semble, pour en faire l'élément de formation d'un nouveau genre; mais, combiné avec le caractère des ailes, dont nous allons parler, il en acquiert un degré d'importance tel, que cette création, ne présentant rien d'arbitraire, ne saurait rencontrer la moindre opposition sérieuse. Il n'y a rien là, on le voit, de ces anomalies qui se rencontrent souvent dans la forme ou la structure du bec de certains Oiseaux, principalement des Granivores; anomalies qui ne sont que des déviations accidentelles survenues à cet organe; la conformation rationnelle de ces deux mandibules indique assez ici le vœu de la nature pour qu'une pareille supposition ne puisse être admise, quoique nous ne possédions encore qu'un individu de ce genre si curieux.

Les ailes, chez les Alouettes, sont en général plutôt *aiguës* qu'*obtuses;* mais ce n'est guère que la troisième rémige qui est la plus longue, et la première est presque ordinairement nulle, ou à peu près, excepté dans le genre *Otocoris;* de plus, les grandes couvertures ou scapulaires, comme chez les Pipits et les Motacillinés, sont très-développées, et atteignent presque toujours les deux tiers de la longueur des rémiges quand elles n'arrivent pas à leur niveau; enfin, les ailes ne dépassent jamais l'extrémité de la queue, et restent même presque toujours en deçà. Ici, rien de semblable; les ailes sont vraiment organisées sur le type de celles des Oiseaux de proie les meilleurs voiliers, tels que les Faucons proprement dits. Ainsi, elles sont allongées et très-aiguës; les trois premières rémiges les plus longues : la première égale à la troisième, et la seconde la plus longue de toutes; à partir de la troisième, elles diminuent toutes également d'un centimètre; les secondaires n'arrivent qu'aux deux tiers des primaires, et les scapulaires, ou grandes couvertures, ne dépassent pas cette longueur; et les ailes, au total, excèdent d'un centimètre l'extrémité de la queue, qui est courte et échancrée comme dans le genre *Pyrrhulauda*.

Les pattes, enfin, sont tout aussi en dehors de ce qui se rencontre chez les Alaudinés. Le tarse des Alouettes est ordinairement lisse et uni en dessus comme en dessous; les scutelles de cette partie sont plutôt des divisions ou segments de la peau que de véritables scutelles; il n'y a guère que les doigts où ces scutelles aient réellement leur caractère granuleux. Dans notre nouveau genre, au contraire, les tarses sont recouverts, devant et derrière, de scutelles rugueuses, presque cornées, de la même nature et dans la même disposition que celles des Gangas, des Outardes et des Court-Vite; c'est-à-dire que ces scutelles sont conformées de manière à résister le mieux possible au frottement continuel du sable des régions arides dans lesquelles semble confinée cette Alouette. Les doigts et les ongles sont, du reste, dans les mêmes proportions que chez l'*Otocoris bilopha*, qui se trouve aussi dans les mêmes contrées; en telle sorte, que cette nouvelle espèce réunit des conditions presque identiques à celles des Gangas, c'est-à-dire des ailes organisées pour un vol rapide et soutenu, et des pattes organisées pour la marche et la course au milieu des sables.

Ces considérations réunies nous avaient décidé à constituer de cette espèce un genre, et à lui donner un nom qui rappelât les rapports apparents de ses principaux caractères organiques, c'est-à-dire de ses ailes et de son bec, avec ces mêmes parties chez les Oiseaux de proie, et ce nom était *Hierapterhina* (de ιεραξ, Faucon; πτερον, aile, et ριν, bec).

Nous ne dirons pas de quelle manière une priorité, que nous pouvions considérer comme nous étant acquise, en ce qui concerne la création de ce genre, a été tournée à son profit par M. Ch. Bonaparte, qui, dans son *Conspectus*, en avait simplement fait la seconde espèce du genre *Melanoco-*

Fig. 1. — Bec-Fin des roseaux.

Fig. 2. — Hirondelle fauve.

rypha, en se bornant à en comparer le bec à celui du genre Loxien (*Paradoxornis*) : ceci n'est qu'une question de procédés, et nous n'avons à nous occuper ici que de science. Et puis, quel raisonnement, si juste soit-il, peut tenir contre cette réponse, qui résume tous les arguments du savant ornithologiste à l'appui de la création de son genre *Ramphocoris : Mon siége est fait!*

RAMPHOCORIS DE CLOT-BEY. *RAMPHOCORIS CLOT-BEY.* (Ch. Bonaparte.)

En dessus, de couleur isabelle cendrée, surtout vers la tête et le cou; base du front, lorums, joues, menton et gorge, noirs; paupière inférieure blanche; une tache de même couleur à la partie inférieure de la joue; rémiges primaires grises dans le premier tiers de leur longueur, et bordées finement de blanchâtre, brunes dans le reste, le brun tournant au noir sur la page interne, à l'exception de la pointe de chacune d'elles, qui est d'un brun cendré; rémiges secondaires noires dans les deux premiers tiers de leur longueur, à partir de l'origine de la queue, noires dans le reste, et légèrement lisérées de blanchâtre en cette partie, à l'exception des deux intermédiaires, de couleur isabelle. En dessous, cou et poitrine d'un blanc sale, parsemé de flammèches noires; flancs, abdomen, cuisses et couvertures inférieures de la queue, d'un blanc légèrement ocracé.

Nous ne serions pas étonné qu'à l'état adulte toute la face et le dessous du corps, depuis le menton jusqu'à la poitrine, fussent d'un noir intense uniforme.

Bec jaunâtre, noir à sa base et à sa pointe; pattes d'un jaunâtre pâle; ongles d'un brun noirâtre.

L'individu sur lequel a été faite la description qui précède provient de M. le général Cavaignac, qui l'avait rapporté de son expédition militaire dans les Keçours d'Aïn-Séfra, Iche, Magraz, etc. (Algérie), en 1847.

7me GENRE. — PYRRHULAUDE. *PYRRHULAUDA*. (Smith.)

Pyrrhula, Bouvreuil; *Alauda*, Alouette

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, conique, élevé à la base, comprimé sur les côtés, à pointe entière, à bords ondulés.

Narines basales, entièrement cachées dans les petites plumes du front.

Ailes longues, subaiguës, *à première rémige très-courte, les seconde et troisième égales entre elles, les plus longues.*

Queue médiocre, légèrement échancrée.

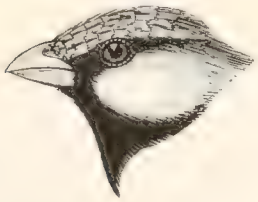

Fig. 207. — *Pyrrhulauda grisea.*

Fig. 208. — *Pyrrhulauda grisea.*

Tarses de la longueur du doigt médian, minces et courts, de même que les doigts et leurs ongles, celui du pouce un peu plus long que les autres : tous légèrement courbés et aigus.

Six espèces, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie. Nous figurons le Pyrrhulaude leucote.

Les diverses espèces composant ce genre ont, depuis M. Temminck et M. Smith, le créateur du genre, constamment été placées parmi les Fringilles, malgré les observations fort justes faites à ce sujet par M. De La Fresnaye, observations auxquelles nous nous empressons de nous ranger, et que nous ne doutons pas que la science ne finisse par adopter.

M. Temminck, dit M. De La Fresnaye, trompé, à ce qu'il paraît, par la grande ressemblance du bec de deux Alouettes voisines de notre Alouette calandrelle avec celui des Fringilles, les a décrites et figurées dans une de ses planches coloriées faisant suite à Buffon, l'une sous le nom de Gros-Bec croisé (*Fringilla cruciger*), pl. CCLXIX, n° 1, et l'autre sous le nom de Gros-Bec à oreillon blanc (*Fringilla otoleucus*), même planche, n° 2 et 3. M. Temminck n'avait sûrement pas examiné les pieds, car il eût reconnu qu'ils sont absolument semblables à ceux des Alouettes calandrelle et mirafre, c'est-à-dire à doigts et ongles antérieurs assez courts pour des Alouettes, mais dont l'ongle postérieur, presque droit, quoique plus court que chez les autres espèces, en a tout à fait le caractère. Je citerai à l'appui de mon observation la description de l'une de ces deux espèces (le Gros-Bec à oreillon blanc), donnée de la manière la plus précise par Lichtenstein (Catalogue des doubles du Musée de Berlin, p. 28) sous le nom d'*Alauda melanocephala*, Alouette à tête noire. M. Temminck, en décrivant ces deux espèces comme du genre Fringille, observe toutefois qu'elles offrent une particularité qui ne se retrouve pas chez les autres Fringilles, c'est que les grandes couvertures des ailes sont presque aussi longues que leurs pennes. Or, on sait que ce caractère est tout à fait particulier aux Alouettes, et, si ce savant ornithologiste, si habile observateur, eût seulement jeté un coup d'œil sur les pieds de ces Oiseaux, il n'eût pas hésité, sans nul doute, à les ranger dans les Alouettes, près de la Calandrelle, de la Mirafre et de l'Alouette bateleuse. (*Magasin de Zoologie*, 1833.)

Fig. 209. — Pyrrhulaude leucote

Il est permis de s'étonner, après une semblable observation, que la plupart des ornithologistes aient persévéré dans cette erreur, et qu'en 1850, dans son *Conspectus*, M. Ch. Bonaparte se prête à la propager, tout en observant cependant que ce genre *Pyrrhulauda*, par ses tarses scutellés, semble plutôt appartenir aux Alaudidés (*ob tarsos scutellatos potuis ad Alaudidas pertinet*), surtout lorsque l'on sait, ainsi que l'a fait connaître le colonel Sykis (*Proceeding*, 1832, page 94), que l'une des espèces de ce genre, le *Pyrrhulauda crucigera*, de l'Inde, a l'étrange habitude de se tenir à terre sur les routes élevées, et de ne s'envoler que lorsqu'on est près de marcher sur lui; qu'il ne se perche jamais; que, d'après M. A. Smith, les espèces qu'il a découvertes en Afrique vont par bandes nombreuses, s'abattant et courant avec rapidité dans les plaines immenses, tantôt éloi-

gnées, tantôt rapprochées du bord des rivières, et que leurs mœurs les éloignent, tout autant que leurs caractères, du genre *Fringilla;* détails qui, on le voit, viennent encore à l'appui du sentiment de M. De La Fresnaye, partagé et suivi par M. Gray.

PYRRHULAUDE AUSTRAL. *PYRRHULAUDA AUSTRALIS.* (A. Smith.)

Tête, gorge et toutes les parties inférieures du corps noires; interscapulaires et dos d'un brun ferrugineux strié de brun plus foncé; petites couvertures des ailes, rémiges primaires et secondaires brun foncé, ces dernières bordées de roux; queue noire, à l'exception des deux rectrices intermédiaires, qui sont d'un brun obscur bordé de roux; bec blanc, yeux bruns, pieds d'un brun légèrement teint de rosâtre.

Longueur totale : $0^m,15$.

Se trouve par bandes dans les plaines qui bordent la rivière d'Orange (Afrique du Sud.)

8me GENRE. — OTOCORIS. *OTOCORIS.* (Ch. Bonaparte.)

Ους, ωτος, oreille; κορυς, Alouette.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, mince, conique, à sommet légèrement infléchi de la base au sommet.

Narines basales, latérales, cachées dans les plumes du front.

Ailes allongées, sans penne bâtarde, suraiguës, *la première rémige la plus longue de toutes ou égale à la seconde.*

Queue longue ou carrée, ou légèrement échancrée

Tarses robustes, un peu plus longs que le doigt médian, scutellés ainsi que les doigts, qui sont grêles et courts; ongles courts, minces et aigus, celui du pouce le plus long, presque droit.

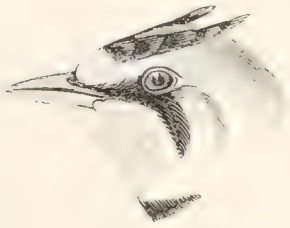

Fig. 210 — *Otocoris alpestris.*

Fig. 211. — *Otocoris alpestris.*

Sept espèces de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique septentrionale. Nous figurons l'Otocoris pénicillée.

Les mœurs de ces espèces rentrent en grande partie dans celles des autres Alaudinés; elles fréquentent toutes les contrées les plus froides et les plus rapprochées des pôles des deux continents. Ainsi l'une d'elles, celle considérée comme la plus européenne, l'Otocoris alpestre, est très-répandue du nord au sud. Le capitaine James Ross en tua une près du port Fédix, et le capitaine Phillip Parker King en rapporta une autre du détroit de Magellan. Cet Oiseau est un des chanteurs les plus agréables. Audubon, qui étudia ses mœurs sur les côtes du Labrador, décrit de la manière suivante la tendresse des parents pour leur progéniture.

« Déjà plusieurs fois, dit le savant ornithologiste, dans mes courses le long des côtes du Labrador, et parmi les nombreuses îles qui en défendent les approches, j'avais vu cette Alouette à l'époque de la ponte; mais jusqu'à ce jour je n'avais réussi ni à l'entendre chanter, ni à découvrir l'asile secret où elle cache son nid.

Fig. 212. — Otocoris pénicillée

« L'espèce que j'ai trouvée ici est remarquable par la beauté de son chant et de son plumage. Voici quelques détails sur ses habitudes :

« Elle dépose ses œufs au milieu des plaines stériles et désolées du Labrador, dans le voisinage de la mer. L'aspect de la contrée offre comme une ondulation de granits; le sol est couvert de mousses et de lichens de grosseur et de couleur différentes. Ces mousses sont tantôt vertes, tantôt aussi blanches que la neige; quelques-unes offrent toutes les teintes et sont disposées en grandes plaques. C'est au milieu de ces dernières que l'Alouette cache son nid. Elle choisit si bien l'emplacement convenable, et la couleur de son plumage se confond tellement avec celle de la mousse, qu'à moins que vous ne marchiez sur l'Oiseau, il reste immobile et en pleine sécurité. Que si vous en approchez de trop près, il part en feignant de traîner de l'aile pour vous exciter à le poursuivre. Cette ruse manque rarement son effet auprès des chasseurs novices. Le mâle seconde de son mieux le pieux artifice de sa femelle; heureux quand ils réussissent à sauver leurs petits. Si, malgré leurs efforts, ils se les voient ravir, ils poussent des cris tellement touchants et tellement plaintifs, qu'un naturaliste en serait ému, si un naturaliste pouvait être sensible à la pitié quand il s'agit des progrès de l'ornithologie.

« Leur nid, enfoncé dans la mousse jusqu'aux bords, est formé de brins d'herbes disposés circulairement à deux pouces d'épaisseur, et il est revêtu en dedans de plumes provenant de divers Oiseaux. La ponte a lieu au commencement de juillet. Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont de couleur grise, et semés de taches brunes ou d'un bleu pâle. Les petits quittent le nid avant d'être assez forts pour prendre leur volée; pendant une semaine, ils suivent leurs parents en voletant sur la mousse; on les voit qui courent çà et là poussant des *pip-pip* remplis de douceur, et se réfugiant sous leur mère à la moindre apparence de danger. Les poursuit-on, ils ouvrent leurs ailes pour faciliter leur fuite; ils se dispersent dans différentes directions, et échappent ainsi avec une grande agilité. Il est difficile d'en attraper plus d'un seul, à moins qu'il n'y ait plusieurs chasseurs, et que chacun d'eux ne s'attache à un fuyard. Tant que dure la poursuite, le mâle et la femelle volent après l'ennemi en se lamentant du danger qui menace leur jeune famille. Maintes fois un père et une mère nous accompagnèrent ainsi jusqu'à notre barque; ils s'abattaient sur les rochers qui étaient devant nous, semblant par leurs cris nous conjurer de leur rendre ce que nous leur avions ravi. » (*New Monthly Magazine Rev. brit.*, 1841.)

OTOCORIS ALPESTRE. *OTOCORIS ALPESTRIS*

Mâle en été. — Parties supérieures d'un cendré rougeâtre plus prononcé à la tête, au cou et sur les petites couvertures des ailes, variées de brun partout ailleurs; sus-caudales d'un cendré vineux; front, gorge, un trait sur l'œil, espace au-dessous de l'oreille d'un beau jaune; un pinceau de plumes se relevant en huppe de chaque côté du vertex, une bande allant en s'élargissant du bec au méat auditif inclusivement, et un large plastron sur le haut de la poitrine, d'un noir profond; côtes de la poitrine, flancs d'un fauve rougeâtre; abdomen, sous-caudales blancs; ailes brunes, avec les petites et les moyennes couvertures terminées de blanchâtre; les grandes lisérées de grisâtre, les rémiges bordées de blanc; queue d'un brun noir, avec les pennes médianes brunes et bordées de roux, l'interne de chaque côté bordée de blanc; bec brun de corne plus clair en dessous qu'en dessus; pieds noirs; iris brun foncé.

Longueur totale : $0^{m},18$.

Habite les parties orientales du nord de l'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale; est de passage annuel dans le sud de la Russie, en Crimée, et se montre accidentellement en France, en Belgique et en Allemagne. (Degland.)

9me GENRE. — MACRONYX. *MACRONYX*. (Swainson.)

Μακρος, long; ονυξ, ongle.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, droit, à arête légèrement recourbée, à pointe plus ou moins échancrée.

Narines nues, grandes, oblongues.

Ailes dépassant de très-peu la naissance des rectrices, subaiguës, *les deuxième et troisième rémiges égales entre elles, les plus longues; les couvertures supérieures atteignant l'extrémité de celles ci.*

Queue longue, égale

Tarses et doigts allongés et recouverts de squammelles, le tarse de la longueur du doigt médian; les ongles antérieurs minces, proportionnés, légèrement arqués et aigus; celui du pouce près du double plus long que ce doigt lui-même, assez recourbé et très aigu, et avec lui dépassant en longueur celle du tarse.

Trois espèces particulières à l'Afrique. Nous figurons le Macronyx d'Amélie.

Ce genre, créé par Swainson, a été confondu avec le genre *Anthus*, par Gray. Nous le rétablissons ainsi que l'a fait M. Ch. Bonaparte, parce que nous lui reconnaissons des caractères tout à fait distincts de ceux-ci. C'est un genre qui, placé comme l'a mis M. Bonaparte à la fin des Alaudinés, établit une transition des plus heureuses entre cette famille et celle des Anthiinés.

On ne connaît des mœurs de ce petit genre que le peu que Le Vaillant nous apprend de celles de l'espèce type, l'Alouette du Cap, à laquelle il a donné le nom de *Sentinelle*.

Il lui a imposé ce nom, dit-il, d'abord parce qu'il y a plusieurs espèces d'Alouettes à cravate jaune, et ensuite parce que celle-ci fait à chaque instant entendre un cri qui exprime de la manière la plus précise *qui vive, qui vive*, et qu'elle semble même se plaire à répéter lorsqu'elle voit passer près d'elle un homme ou un animal quelconque.

L'Alouette sentinelle est très-commune dans les environs du Cap, où elle fréquente les prairies et le bord des rivières. Les habitants du Cap, trouvant sans doute quelque rapport entre la couleur orangée de la gorge de cet Oiseau et le rouge de la tête du Dindon, l'ont nommé Petit-Dindon (*Calkoentje*). Cette Alouette est aussi la seule aux environs du Cap dont on fasse cas sur les tables; et

du temps que j'étais au Cap nous faisions beaucoup de parties de chasse, uniquement pour aller tuer les *Calkoentje* dans les plaines sablonneuses du pied du Tigre-Berg, où nous en trouvions une grande quantité.

L'Alouette sentinelle se perche très-souvent, aussi peut on facilement remarquer que ses ongles postérieurs, loin d'être droits, sont au contraire très-courbés et même excessivement grands, puisque la corde de leur arc mesuré équivaut au moins à la longueur du tarse, quoique celui-ci soit assez long.

On trouve l'Alouette sentinelle sur toute la côte de l'est, depuis le cap de Bonne-Espérance jusque dans la Cafrerie. Je ne l'ai point vue à la côte de l'ouest, nulle part, passé la rivière des Éléphants. Elle construit son nid au pied des buissons et souvent dans le milieu du buisson; ce nid, composé de brins déliés, est revêtu de racines faibles en dedans. La ponte est de trois à quatre œufs.

MACRONYX D'AMÉLIE. *MACRONYX AMELIÆ.* (De Tarragon.)

Une bande d'un blanc mêlé de rose passant au-dessus des yeux et venant se fondre vers l'occiput avec la couleur des plumes de la tête et du dos, lesquelles, y compris les couvertures de la queue et des ailes, sont noires dans leur milieu, plus ou moins frangées de roux, de roux clair et de blanc; le poignet de l'aile légèrement teint de rose. Les grandes pennes d'un brun noir; les petites terminées de blanc avec un très-faible liséré roux. Les rectrices supérieures noires, terminées d'un peu de blanc; l'avant-dernière latérale noire, avec une tache blanche à son extrémité; la dernière entièrement blanche. Toutes portant les mêmes teintes inférieurement.

Fig. 215. — Macronyx d'Amélie.

Gorge d'un roux vif, rehaussé par un collier de plumes noires, lisérées de blanc et de rose qui descend sur la poitrine et y forme une large bande tapirée de noir et de blanc. Tout le dessous du corps est d'un rose assez vif; les flancs lavés de rose; les couvertures sous-caudales d'un blanc sale, légèrement teint de rose. Les cuisses blanches; le bec, les pieds, les ongles ont à peu près les mêmes dimensions que chez l'espèce type. Taille généralement plus petite. (De Tarragon, *Revue zoologique*, 1845.)

L'individu figuré par M. Gray dans son *Genera*, planche LIV, et qui paraît plus adulte que celui qui a servi à la description qui précède, en diffère en ce que toute la gorge, au lieu d'être d'un roux vif, est d'un beau rouge brique rosé, encadré d'une bande noire partant en filet très-mince de la commissure, et allant en s'élargissant jusqu'à la poitrine, où elle forme un plastron brun clair flammèché de noir.

Cette Alouette vient de Port-Natal (Afrique), où elle paraît rare.

Il n'y a aucun doute que c'est à cette Alouette que les colons hollandais du Cap ont donné le nom de Petit-Dindon (*Calkoentje*), que Le Vaillant, dans l'ignorance où il était de cette espèce découverte quarante ans après lui, applique mal à propos à son Alouette sentinelle, en s'exprimant ainsi : « Les habitants du Cap, trouvant sans doute quelque rapport entre la couleur orangée de la gorge de cet Oiseau et le rouge de la tête du Dindon, l'ont nommé Petit-Dindon (*Colkoentje*). »

TROISIÈME FAMILLE. — ANTHINÉS.

Quoiqu'à la rigueur, et se renfermant dans les règles de la méthode, les *Anthinés* ne dussent pas figurer au milieu d'Oiseaux *en grande partie* conirostres *et considérés comme tels jusqu'à ce jour*, les rapports des *genres* qui composent cette famille avec ceux des *Alaudinés* sont si nombreux et si intimes, selon nous, qu'on ne pouvait les séparer sans s'éloigner de l'ordre naturel, et qu'ils devaient au moins être groupés dans la même famille. Cet ancien nom d'*Alouette de pré*, donné à une des espèces les plus connues, est certainement la dénomination la plus naturelle et la plus vraie des Pipits; car, en les comparant avec quelque détail, on est frappé de leur analogie avec les Alouettes. Parmi ces espèces, il en est quelques-unes qui, telles que l'Alouette sentinelle du Cap, l'Alouette jaune du Sénégal, si voisine de la première, notre Pipit rousseline, forment évidemment, d'après leur bec plus fort ou la teinte de leur plumage, le chaînon entre les deux *groupes*, et ont été placées par divers auteurs, tantôt avec les Alouettes, tantôt avec les Pipits. Ces dernières ont donc de commun avec les Alouettes, quant aux formes, les ongles antérieurs courts et peu arqués, le postérieur plus ou moins allongé, peu arqué ou presque droit; quelques-unes des rémiges tertiaires presque aussi longues que les primaires; un plumage sombre, généralement couvert de mèches plus foncées, avec les pennes latérales de la queue en partie blanches, et, quant aux mœurs, l'habitude de chanter en volant et en descendant les ailes étendues, de se tenir souvent à terre, d'y nicher, d'y pondre des œufs grisâtres, tout couverts de petites taches et de petites lignes plus foncées, olivâtres ou roussâtres. Elles s'en éloignent, toutefois, en ce que la plupart se perchent et se tiennent dans les prairies, les vergers, et non dans les plaines, ce qui explique très bien leur ancien nom d'Alouettes de pré. (De La Fresnaye, *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, 1841.)

Ce sont ces nombreux rapports qui, paraissant à M. De La Fresnaye des rapports d'affinité bien plus que de simple analogie, l'ont décidé, au risque de s'éloigner un peu des règles méthodiques, à rapprocher les deux *groupes* sous le nom d'*Alaudinés* ou Alouettes arvicoles, et d'*Anthusinés* ou Alouettes praticoles.

Les caractères de la famille, continue cet ornithologiste, sont : bec grêle, droit, pointu et légèrement échancré; tarses allongés, et pieds propres à la marche; le pouce, et surtout son ongle, allongés : ce dernier quelquefois fort long, très-grêle, et presque droit ou peu courbé; rémiges tertiaires obtuses et prolongées; queue plus ou moins développée en longueur; les rectrices latérales toujours bordées de blanc ou de roussâtre pâle comme chez les Alouettes. Mœurs marcheuses, et chant souvent en volant, comme chez ces dernières. Nidification sur le sol ou entre les pierres des carrières, et œufs à coloration à peu près semblable à ceux des Alouettes. (*Ibid.*)

Cette famille, sagement créée par M. Ch. Bonaparte, n'est qu'un démembrement de la famille des *Motacillinæ* des auteurs, qui, ayant toujours compris les Pipits dans ces dernières, ont toujours rendu difficile le rapprochement qui était à faire et la transition à établir entre les Alouettes et les Bergeronnettes.

Il est bien évident, en effet, ainsi que le remarque M. Degland, que les Pipits ont de grands rapports avec les unes et les autres. Comme les premières, ils chantent en s'élevant dans les airs, et, comme les dernières, ils sont plus insectivores que granivores, et impriment à leur queue, lorsqu'ils marchent et souvent lorsqu'ils sont au repos, un mouvement de bas en haut.

M. Ch. Bonaparte compose cette famille des trois genres :

1° *Corydalla*, Vigors;
2° *Agrodroma*, Swainson;
3° Pipit (*Anthus*), Bechstein.

Nous n'admettons que le premier et le dernier.

1er GENRE. — CORYDALLE. *CORYDALLA*. (Vigors, 1825.)

Κορυδος, Alouette

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, assez fort; les deux mandibules égales, à pointe échancrée.
Narines situées à la base et sur les côtés du bec, à moitié fermées par une membrane voûtée.
Ailes subaiguës; *les trois premières rémiges égales entre elles.*
Queue longue, élargie et légèrement échancrée.
Tarses très-longs, avec l'ongle postérieur plus long que le pouce, et presque droit

Jusqu'à ces derniers temps, ce genre ne reposait que sur une seule espèce européenne, décrite par Vieillot sous le nom de Pipi de Richard. M. Ch. Bonaparte en a depuis peu (*Conspectus Avium*, 1850) fait connaître une seconde espèce propre au continent asiatique, et à laquelle il a donné le nom de *Corydalla sinensis*. Peut-être même deux autres espèces du Népaul, décrites par le major Hodgson, sous le nom générique de *Cichlops* (visage de Merle), seraient-elles à y joindre. Nous figurons l'espèce européenne, dont nous donnons aussi la description

CORYDALLE DE RICHARD. *CORYDALLA RICHARDI*. (Vieillot, Vigors.)

Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de roussâtre à la tête, au dos, et grisâtres au cou; parties inférieures d'un blanc terne, lavé de roux au cou, à la poitrine, sur les flancs et les

Fig. 214. — Corydalle de Richard.

sous caudales; un large trait jaunâtre, partant du bec, passe au-dessus des yeux et s'étend au delà du méat auditif; ligne brune transversale au-dessous des joues; une autre ligne longitudinale sur

Perdrix de Virginie

les côtés du cou, et des taches oblongues de même couleur sur le haut de la poitrine; petites couvertures des ailes noirâtres, bordées de blanchâtre; grandes couvertures et rémiges brunes, bordées et terminées de roussâtre; rectrices médianes également brunes, bordées et terminées de roussâtre; les latérales noires, excepté les deux plus externes, qui sont presque entièrement blanches, et qui ont, la première la baguette entièrement blanche, et l'autre brune; bec brun foncé en dessus, brun roussâtre en dessous; pieds gris roussâtre; iris brun grisâtre. (*Mâle en été.*)

Longueur totale, $0^m,18$. (Degland.)

Habite l'Europe; se trouve dans le midi de la France, en Espagne, en Italie, en Allemagne.

Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, qui sont, d'après P. Roux, d'un blanc sale, avec des taches irrégulières rougeâtres.

2me GENRE. — PIPIT. *ANTHUS.* (Bechstein.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec grêle, droit, cylindrique, taillé en alêne, glabre à la base, à bords courbés en dedans vers le milieu, échancré à la pointe de la mandibule supérieure.

Narines basales, ovalaires, en partie cachées par une membrane.

Ailes dépourvues de penne bâtarde, subaiguës; *les trois premières rémiges égales, la plus longue des rémiges tertiaires atteignant l'extrémité des rémiges primaires.*

Queue plus ou moins développée, échancrée.

Tarses allongés, de la longueur du doigt médian : celui-ci uni à sa base avec l'externe; ongle postérieur le plus long, presque toujours subulé, un peu courbé et très-aigu.

Fig. 215. — *Anthus Malayensis.*

Fig. 216. — *Anthus Malayensis.*

Trente-sept espèces cosmopolites, dont sept appartenant à l'Europe, et que nous figurons.

Dans les espèces de ce genre, le mâle et la femelle ne diffèrent que par des nuances insensibles. Les jeunes, avant la première mue, se distinguent, les uns par un plumage plus sombre et plus taché, les autres par une livrée particulière. Leur mue est simple. Les Pipits sont insectivores; ils se tiennent indifféremment à terre ou sur les branches les plus élevées des buissons, ou les plus basses des arbres, quoiqu'ils aient en général l'ongle de derrière fort long (moins long cependant et plus courbé que dans l'Alouette ordinaire). Mais, dit Guéneau de Montbeillard, ils savent bien se servir de leurs ongles antérieurs pour saisir les petites branches et s'y tenir perchés.

Les Pipits ne vivent pas tous au milieu des mêmes circonstances. Les uns fréquentent les champs cultivés et les prairies; les autres se plaisent, surtout dans la belle saison, sur la lisière des bois, dans les clairières, les terrains arides, les bruyères et les bosquets clair-semés; d'autres préfèrent les montagnes, les falaises, les écueils et les pâturages maritimes; quelques-uns, enfin, habitent, pendant l'été, les collines, les lieux sablonneux ou pierreux, et se tiennent, à l'arrière-saison, sur les bords des rivières.

Quoique les Pipits aient la faculté de se percher, cependant ils se tiennent rarement sur les ar-

bres, et, lorsqu'ils s'y rendent, ce n'est que momentanément. Le Pipit des buissons fait seul exception, car on le voit assez souvent, durant la journée, y chercher un refuge ou y prendre du repos. Tous ont une démarche lente et gracieuse quand rien ne les inquiète; mais, lorsqu'ils sont pourchassés, ils courent avec légèreté, à la manière des Alouettes. Leur naturel n'est point sauvage; on les approche assez facilement, et, lorsqu'on les détermine à fuir, ils vont se poser à peu de distance. Tous les Pipits ont un cri qu'ils font entendre en volant, et principalement lorsqu'ils s'élèvent du sol. Celui du Pipit des buissons peut être exprimé par la syllabe *pi*, prononcée très-distinctement et d'une manière traînante; la Farlouse, ou Pipit des prés, pousse le même cri, mais plus faible, plus bref, et plusieurs fois de suite; celui du Pipit à gorge rousse diffère si peu du cri du Bruant des roseaux, qu'on ne sait, en l'entendant, auquel des deux l'attribuer; enfin, le Pipit rousseline en a un qui se rapproche de celui de l'Alouette calandrelle, et qui peut être rendu par les syllabes *prion-prion-pripriou*. Mais, en outre, les Pipits ont un chant fort agréable et retentissant qu'ils font entendre à l'époque des amours. Le Pipit des buissons, perché sur les branches mortes d'un arbre qui avoisine son nid, après quelques préludes, prend son essor en chantant, s'élève droit en battant des ailes, et descend, en planant, ordinairement sur la branche d'où il est parti, et sur laquelle il finit son chant. Après un instant de repos, il recommence le même jeu jusqu'à six ou huit reprises, et toujours en chantant. Les autres Pipits agissent de même, avec cette différence pourtant qu'au lieu de se tenir sur les branches mortes des arbres, ils se perchent sur une pierre, sur un petit monticule de terre, sur les pointes d'un roc.

Tous les Pipits nichent à terre. Ils établissent leur nid dans une touffe d'herbe, dans les bruyères, au pied d'un buisson (parfois au milieu d'un épais buisson, ainsi que l'a observé M. Neville-Wooden pour un Pipit des arbres, au dire de M. Yarrell), contre une motte ou une pierre; ils le composent de mousse et de tiges d'herbes à l'extérieur; l'intérieur est tapissé de brins plus déliés et de crins.

Les Pipits commencent à émigrer dans les premiers jours de septembre. Les uns, comme le Pipit des buissons et le Pipit spioncelle, voyagent isolément ou par petites compagnies de trois ou cinq individus; les autres, comme la Farlouse, forment de plus grandes bandes. A l'époque de leurs migrations, ces Oiseaux sont susceptibles de devenir très-gros, surtout si la fin de l'été est pluvieuse, parce qu'alors ils trouvent, à ce qu'il paraît, une plus grande quantité de Vers et de petits Insectes que l'humidité fait sortir du sol. Le Pipit des buissons surtout prend un embonpoint excessif. Le moindre vol le fatiguant alors, il devient très-paresseux et laisse approcher l'homme à la distance de deux ou trois pas. Malgré l'autorité de G. Cuvier, nous sommes persuadé que ce n'est point la Farlouse (*Anthus pratensis*) qui s'engraisse en automne en mangeant du raisin, mais bien l'espèce dont nous parlons. La Farlouse n'arrive dans nos départements méridionaux qu'après les vendanges, ne fréquente d'ailleurs que les prairies en plaines, tandis que le Pipit des buissons commence à y paraître en septembre, et aime alors à se tenir dans les vignes. C'est donc lui qu'on recherche dans plusieurs de nos provinces du midi de la France sous le nom de *Becfigue* et de *Vinette*, et c'est lui aussi qui est le *Pivote-Ortolane* des Provençaux. Du reste, dans les environs de Paris, et à Paris même, ces deux Oiseaux portent indistinctement, pour le vulgaire, le nom de Bec-Figue. La taille seule les distingue; l'un (le Pipit des buissons) est le *grand Becfigue*, et l'autre (la Farlouse) est le *petit Becfigue*. Quoi qu'il en soit, la chair de ces deux Oiseaux n'est pas au-dessous de la réputation qu'on lui a faite, et elle ne le cède en rien à celle de nos meilleurs Bec-Fins. (Gerbes, *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle.*)

Les Pipits de l'Amérique méridionale ont les mêmes mœurs que ceux d'Europe.

On les voit, dit d'Azara, qui les confondait avec les Alouettes, suivre, pour l'ordinaire, les sentiers dans les campagnes, la tête levée et l'œil attentif pour découvrir les Oiseaux de proie; elle sont ordinairement seules ou par paires, et quelquefois il y a quatre ou cinq paires près l'une de l'autre, mais elles ne paraissent pas agir de concert. Quand ces *Alouettes* prennent leur vol, elles ne l'étendent pas fort loin; mais elles s'élèvent souvent en ligne verticale ou faiblement circulaire; elles tombent ensuite presque perpendiculairement en faisant entendre un ramage agréable; et elles répètent ces ascensions et ces chutes pendant longtemps, jusqu'à ce qu'on les perde de vue dans les airs, car elles s'élèvent toujours plus qu'elles ne descendent, et elles terminent ce jeu en se laissant tomber d'aplomb. Quelquefois elles font une espèce de bourdonnement singulier. La saison des

amours est celle de leurs chants et de leurs ascensions : c'est en septembre et octobre; ces Oiseaux se taisent presque toujours lorsqu'ils sont à terre. Je n'en ai jamais vu, ajoute-t-il, se poser sur les arbres; et ce n'est que dans des occasions fort rares qu'ils se perchent sur de très-petits arbrisseaux.

1. PIPIT ROUSSELINE. *ANTHUS CAMPESTRIS.* (Bechstein.)

Gris roussâtre en dessus, avec une légère teinte brune au centre des plumes; blanc isabelle aux sourcils, à la gorge et au milieu de l'abdomen; roux jaunâtre à la poitrine et sur les flancs, avec quelques taches ou sans taches brunes; un trait brun sur les côtés du cou; rémiges primaires brunes, largement bordées de roux isabelle; pennes caudales également brunes, excepté les plus latérales, qui sont d'un blanc roussâtre en dehors, principalement la plus externe; bec noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous; pieds gris jaunâtre; iris brun. (*Mâle au printemps.*)

Longueur totale : $0^m,17$.

Habite les contrées tempérées et méridionales de l'Europe; est de passage irrégulier en septembre et en avril dans le nord de la France; est assez commun en Sicile et en Provence, surtout dans le département du Var et des Basses-Alpes, où on le rencontre depuis avril jusqu'en septembre. (Degland.)

Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc sale, grisâtres, roussâtres ou verdâtres, couverts de petites taches plus ou moins abondantes, grisâtres, d'un brun roussâtre, rougeâtre ou verdâtre, et quelquefois finement pointillés de verdâtre ou de brun-roux.

Fig. 217. — Pipit rousseline

2. PIPIT DES PRÉS ou FARLOUSE. *ANTHUS PRATENSIS.* (Linné, Bechstein.)

Parties supérieures brunes au centre des plumes et grises sur les bords, avec le croupion olivâtre; parties inférieures d'un blanc terne, avec des taches d'un brun foncé sur les côtés du cou, ♂

la poitrine et sur les flancs; taches de la poitrine plus petites, isolées et en forme de larmes; ailes nuancées comme le dos, avec l'extrémité des petites et moyennes couvertures lisérée de gris, ce qui forme sur l'aile une double ligne courbe; rectrices médianes brunes et légèrement frangées de grisâtre; les latérales également brunes, avec la plus externe blanche en dehors et marquée d'un grand espace de même couleur sur les barbes internes, la suivante terminée par une petite tache cunéiforme blanche; bec brun en dessus, roussâtre sur les bords et en dessous; pieds d'un jaune roussâtre; iris noir.

Fig. 218. — Pipit farlouse.

Longueur totale : $0^m,15$ environ.

Très-commun dans toute l'Europe. (Degland.)

Sa ponte est de cinq à six œufs oblongs d'un gris verdâtre ou olivâtre sombre, quelquefois d'un gris rougeâtre, avec de petites taches ou de fines stries plus rapprochées au gros bout, sur lequel existe souvent un trait délié noir. Grand diamètre, $0^m,019$; petit diamètre, $0^m,014$.

3. PIPIT A GORGE ROUSSE. *ANTHUS CERVINUS.* (Pallas, Keysserling et Blasius.)

Parties supérieures d'un brun clair, avec des stries noires, rapprochées, à la tête, à la nuque; des mèches longues et larges, de même couleur, lisérées de cendré au dos et aux ailes; lorums, région

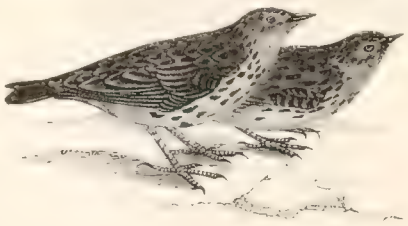

Fig. 219. — Pipit à gorge rousse.

parotique d'un brun clair; sourcils, gorge, espace au-dessous du méat auditif, devant du cou d'un beau roux rougeâtre lie de vin; le reste des parties inférieures d'un isabelle pur avec une zone de

petites taches lancéolées à la poitrine, et des stries noires aux flancs; queue comme dans l'*Anthus pratensis;* mais avec un trait noir sur les deux plus longues sous-caudales; bec brun noirâtre; pieds d'un brun clair; iris brun. (*Mâle au printemps.*)

Longueur totale : de $0^m,14$ à $0^m,15$ environ. (Degland.)

Habite l'Europe méridionale, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

4. PIPIT DES BUISSONS. *ANTHUS ARBOREUS.* (Bechstein.)

Cendré olivâtre en dessus, avec des taches longitudinales brunes au centre des plumes de la tête, du cou et du dos; milieu du ventre et région anale blancs; poitrine et flancs d'un roux jaunâtre, avec des taches allongées noirâtres; sourcils, paupières et gorge jaunâtres; un trait noir sur les côtés du cou; pennes et couvertures des ailes, rectrices médianes brunes et bordées de grisâtre, rectrices latérales noirâtres, à l'exception de la plus externe, qui est d'un gris blanchâtre en dehors et dans la moitié de son étendue, sur les barbes internes; la suivante est terminée par une petite tache blanche; bec brun en dessus et roussâtre en dessous; pieds verdâtres; iris brunâtre. (*Mâle en été.*)

Longueur totale : $0^m,15$. (Degland.)

Habite toute l'Europe. On le trouve communément en France. Habite aussi l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, qui varient beaucoup pour les couleurs. Tantôt ils sont d'un rouge vif ou d'un rouge pâle, tantôt d'un gris pur, d'autres fois d'un gris rose ou violet, et toujours couverts de stries, de taches ou de points plus ou moins grands, plus ou moins nombreux, rougeâtres ou bruns. On trouve des variétés dont les taches, d'un brun rouge assez intense, confondues ensemble, cachent presque le fond de la coquille. Grand diamètre, $0^m,02$ environ; petit diamètre, $0^m,015$.

5. PIPIT OBSCUR. *ANTHUS OBSCURUS.* (Gmelin, Degland.)

Mâle en été. — Parties supérieures comme dans le Spioncelle sous sa robe de printemps, ou de noces, d'une teinte un peu olivâtre sur les bords des plumes; parties inférieures blanchâtres, lavées de chamois rougeâtre et plus ou moins marquées de taches cendrées et brunâtres sur les côtés du cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales, de jaunâtre au milieu du ventre; un petit trait derrière l'œil et la gorge d'un gris blanchâtre; bords des couvertures et des pennes des ailes légèrement lisérés de gris olivâtre; pennes de la queue brunes, bordées de verdâtre, la plus externe cendrée, bordée en dehors et terminée de blanc grisâtre, la suivante avec une petite tache blanche à la pointe; bec brun, plus foncé en dessus; pieds brun roussâtre; iris brun noirâtre.

Longueur totale : $0^m,165$. (Degland.)

Habite l'Europe septentrionale et occidentale; se trouve en Angleterre et en Suède; visite aussi la France à son double passage du printemps et de l'automne, notamment sur les côtes de Picardie et dans les Basses-Pyrénées.

Propagation inconnue.

6. PIPIT SPIONCELLE. *ANTHUS SPIONCELLA.* (Linné, Ch. Bonaparte.)

Mâle en plumage de noces. — D'un brun cendré uniforme en dessus, avec les bords des plumes d'une teinte moins foncée, et des reflets gris bleuâtre à la tête, au cou et sur les scapulaires; d'un blanc terne en dessous, avec le devant du cou, la poitrine et les flancs plus ou moins lavés de roux

rose pur ou varié de mèches brunes, surtout sur les côtés du corps; un large trait blanc roussâtre au-dessus de l'œil, s'étendant du bec à l'oreille; couvertures des ailes bordées et terminées de grisâtre, ce qui donne lieu à deux bandes obliques et transversales sur l'aile; rémiges brunes, lisérées de gris verdâtre; rectrices médianes brunes, avec les bords moins foncés; rectrices latérales noirâtres, la plus externe bordée de blanc en dehors, portant une tache conique de même couleur en dedans, la suivante terminée par une tache conique, également blanche, qui occupe le milieu de la penne; bec noir; pieds d'un brun marron; iris brun clair.

Longueur totale : $0^m,17$ à $0^m,18$. (Degland.)

On le trouve dans presque toute l'Europe; n'est pas rare en France; se trouve aussi dans l'Afrique septentrionale.

Sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu ventrus, d'un gris vineux ou d'un gris violet, quelquefois rougeâtres, d'autres fois bleuâtres, avec quelques taches plus foncées et d'autres taches d'un roux brun ou d'un brun noir. Grand diamètre, $0^m,022$; petit diamètre, $0^m,016$.

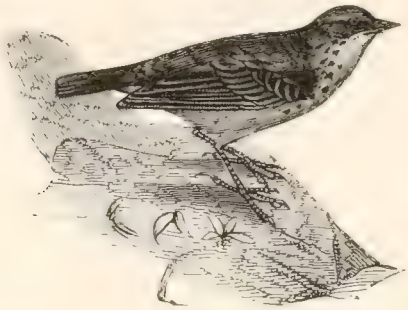

Fig. 220. — Pipit spioncelle.

ONZIÈME TRIBU. — MOTACILLIDÉS.

Cette tribu, créée sous le titre de famille par M. Ch. Bonaparte, renferme les Oiseaux appelés en France Lavandières et Bergeronnettes, auxquels nous joignons les Énicures.

Aussi, au lieu d'une section qu'y admet comme sous-famille ce naturaliste, les Motacillinés, nous y en établissons trois à titre de familles, qui sont :

1° Motacillinés;
2° Eupétinés;
3° Cinclinés.

Ce sont tous Oiseaux à bec fin, à tarses élevés, à corps svelte et aux yeux largement ouverts, et imprimant à leur queue, lorsqu'ils marchent, un mouvement continuel de bas en haut, d'où le nom de *Hoche-Queue* qu'ont reçu plusieurs d'entre eux.

PREMIÈRE FAMILLE. — MOTACILLINÉS.

L'on a souvent confondu la Lavandière et les Bergeronnettes; mais la première se tient ordinairement au bord des eaux, et les Bergeronnettes fréquentent le milieu des prairies et suivent les troupeaux; les unes et les autres voltigent souvent dans les champs autour du laboureur, et accompagnent la charrue pour saisir les Vermisseaux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons, les Mouches que le bétail attire et tous les Insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes sont la pâture de ces Oiseaux; véritables *Gobe-Mouches*, à ne les considérer que par leur manière de vivre, mais différents des Gobe-Mouches proprement dits, qui attendent et chassent leur proie sur les arbres, au lieu que la Lavandière et les Bergeronnettes la cherchent et la poursuivent à terre. Elles forment ensemble une petite famille d'Oiseaux à bec fin, à pieds hauts et même à longue queue, qu'elles balancent sans cesse, et c'est de cette habitude commune que les unes et les autres ont été nommées *Motacilla* par les Latins, et que sont dérivés les différents noms qu'elles portent dans nos provinces. (Guéneau De Montbeillard.)

Les Lavandières ou Bergeronnettes africaines, dit Le Vaillant, qui leur attribuait les mêmes habitudes, ont absolument les mêmes caractères physiques et moraux que nos espèces européennes. Elles ont le corps svelte et allongé; leur queue, qui a toujours douze pennes, est à peu près aussi longue que leur corps et n'est étagée que dans les deux latérales de chaque côté, plus courtes que les huit intermédiaires. Le bec est fin chez ces Oiseaux, et de moyenne longueur; les tarses sont hauts, les yeux grands et très-vifs. Leurs ailes ont aussi une conformation particulière qui semble les rapprocher des Échassiers, qui tous généralement ont cette même coupe d'ailes, c'est-à-dire que les premières pennes sont aussi longues que les dernières, et qu'ainsi l'aile déployée forme un V très-ouvert par le vide intérieur que laissent les plus courtes pennes, qui sont celles du milieu. Ces

Oiseaux sont très-agiles et d'une pétulance extrême; ils fréquentent les rivières, les étangs, les marais, tous les lieux aquatiques; ils suivent aussi les bestiaux pour se repaître des Insectes et des Moucherons qui se rassemblent en grand nombre autour d'eux. Il est encore à remarquer que les Lavandières ou Bergeronnettes ne sautent point pour avancer, mais qu'elles marchent comme les Pluviers et qu'elles trottent avec une vitesse extrême. Elles ont aussi la manière très-particulière de voler par bonds et par sauts, de sorte qu'elles décrivent dans cette action autant de paraboles qu'elles donnent de coups d'ailes. On observe dans les Pics cette même manière de voler: aussi ai-je remarqué qu'elle n'a aucun rapport avec la coupe de l'aile, puisque les Pics, qui volent ainsi, ont les ailes différemment étagées que celles des Lavandières. Cette manière de voler tient donc à une cause qui s'explique naturellement par celle dont ces Oiseaux ouvrent et ferment les ailes dans l'action du vol. En les ouvrant entièrement, ils sont nécessairement portés en haut, et ils décrivent une portion de cercle quelconque; en les refermant tout à coup, ils redescendent et achèvent la courbe qu'ils avaient commencée en s'élevant; mais on sent que ces courbes ou paraboles sont plus ou moins considérables, et qu'elles sont subordonnées à la fréquence des coups d'ailes que donne l'Oiseau. (*Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique.*)

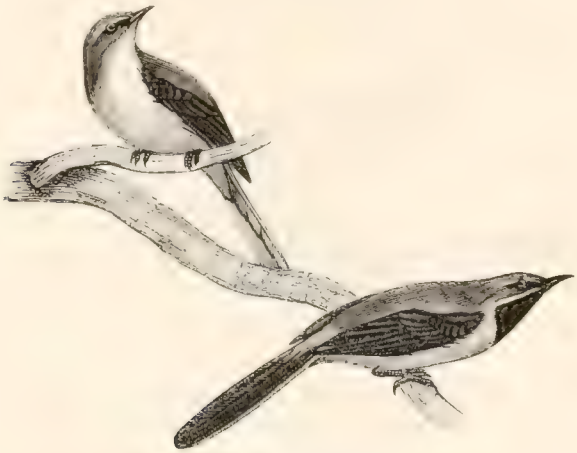

Fig. 221. — Bergeronette jaune.

Cuvier le premier fit des Bergeronnettes deux genres:

1° Lavandières (*Motacilla*);
2° Bergeronnettes (*Budytes*);

se fondant sur une légère différence d'habitudes, mais surtout sur la différence d'organisation du pouce et de son ongle dans chacune de ces deux coupes.

Swainson, qui a créé cette famille, la composait des cinq genres suivants:

1° *Lessonia*, Swainson;
2° Bergeronnette (*Budytes*), Cuvier;
3° Lavandière (*Motacilla*), Linné;
4° Énicure (*Enicurus*), Temminck;
5° Pipit (*Anthus*);

les plaçant entre ses *Sylviadæ* et ses *Ampelidæ*

M. G. R. Gray, adoptant cette composition, y a ajouté les genres :

1° *Muscisaxicola;*
2° *Muscigralla;*
3° *Grallina;*
4° *Ephthianura.*

M. Ch. Bonaparte s'est borné à y comprendre les quatre genres:

1° *Budytes;*
2° *Pallenura;*
3° *Motacilla;*
4° *Nemoricola;*

que nous réduisons à deux :

1° Bergeronnette (*Budytes*);
2° Lavandière (*Motacilla*).

1er GENRE. — BERGERONNETTE. *BUDYTES.* (G. Cuvier.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec très-menu, droit, subulé, un peu moins long que la tête, légèrement échancré à la pointe, comprimé sur les côtés.

Narines latérales, basales, percées longitudinalement dans une membrane à nu qui les recouvre en partie.

Ailes longues, subaiguës, *les trois premières rémiges presque égales; les scapulaires fort allongées; l'une d'elles atteignant ou atteignant presque l'extrémité des pennes primaires.*

Queue longue, composée de pennes étroites, mais très-susceptibles de se développer.

Tarses grêles, très-élevés, plus longs que le doigt médian; les doigts latéraux à peu près égaux et notablement plus courts que le médian; l'externe soudé avec celui-ci à sa base; les ongles antérieurs courts et peu arqués; celui du pouce presque droit et plus long que ce doigt.

Renferme dix espèces propres à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique, sur lesquelles six sont communes à l'Europe.

L'espèce d'affection que les Bergeronnettes marquent pour les troupeaux; leur habitude à les suivre dans la prairie; leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des Vaches et des Moutons; leur air de familiarité avec le berger, qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du Loup ou de l'Oiseau de proie, leur ont fait donner un nom approprié pour ainsi dire à cette vie pastorale. Compagne d'hommes innocents et paisibles, la Bergeronnette semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocherait de nous la plupart des animaux s'ils n'étaient repoussés par notre barbarie et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la Bergeronnette, l'affection est plus forte que la peur; il n'est point d'Oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé, qui fuit moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plus tôt à portée des armes du chasseur, qu'elle n'a pas l'air de redouter, puisqu'elle ne sait pas même fuir.

Les Mouches et les Moucherons sont sa pâture pendant la belle saison; mais, quand les frimas ont abattu les Insectes volants et renfermé les troupeaux dans l'étable, elle se retire sur les ruisseaux et y passe presque toute la mauvaise saison, du moins la plupart de ces Oiseaux ne nous quittent pas pendant l'hiver; car, tant qu'elle fréquente le bord des eaux en hiver, elle vit de Vermisseaux et ne

laisse pas aussi que d'avaler de petites graines; nous en avons trouvé avec des débris de Scarabées, et une petite pierre dans le gésier d'une Bergeronnette jaune prise à la fin de décembre. La Bergeronnette jaune est la plus constamment sédentaire; la grise est moins commune dans cette mauvaise saison.

Elle fait son nid vers la fin d'avril, communément dans les prairies ou quelquefois dans des taillis, sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau, ou bien sur un osier près de terre, à l'abri de la pluie; le nid est posé sur la terre et construit d'herbes sèches ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans. Quand les petits sont élevés, après la récolte des herbes dans les prés, le père et la mère les conduisent avec eux à la suite des troupeaux. Elle pond et couve ordinairement deux fois par an. La dernière ponte est tardive, car l'on trouve des nichées jusqu'en septembre, ce qui ne pourrait avoir lieu dans une famille d'Oiseaux qui seraient obligés de partir et d'emmener leurs petits avant l'hiver; cependant les premières couvées et les couples plus diligents des Bergeronnettes se répandent dans les champs dès le mois de juillet et d'août, au lieu que les Lavandières ne s'attroupent guère que pour le passage, sur la fin de septembre et d'octobre.

Fig. 222 — Bergeronnette printanière.

La Bergeronnette, si volontiers amie de l'homme, ne se plie point à devenir son esclave; elle meurt dans la prison de la cage; elle aime la société et craint l'étroite captivité; mais, laissée libre dans un appartement en hiver, elle y vit donnant la chasse aux Mouches et ramassant les mies de pain qu'on lui jette. Quelquefois les navigateurs la voient arriver sur leur bord, entrer dans le vaisseau, se familiariser, les suivre dans leur voyage et ne les quitter qu'à leur débarquement; si pourtant ces faits ne doivent pas s'attribuer à la Lavandière, plus grande voyageuse que la Bergeronnette, et sujette dans ses traversées à s'égarer sur les mers.

Quand les Lavandières s'envolent en automne, les Bergeronnettes se rapprochent de nos habitations, dit Gesner, et viennent durant l'hiver jusqu'au milieu des villages. C'est surtout à la Bergeronnette jaune que l'on doit appliquer ce passage et attribuer cette habitude. Elle cherche alors sa vie sur les bords des sources chaudes, et se met à l'abri sous les rives des ruisseaux; elle s'y trouve assez bien pour faire entendre son ramage dans cette triste saison, à moins que le froid ne soit excessif : c'est un petit chant doux et comme à demi-voix, semblable au chant d'automne de la Lavandière, et ces sons si doux sont bien différents du cri aigu que cette Bergeronnette jette en passant pour s'élever en l'air. (Buffon.)

Viero solitaire.

1. BERGERONNETTE PRINTANIÈRE. *BUDYTES FLAVA*. (Linné, G. Cuvier.)

Mâle au printemps. — Dessus de la tête, nuque et joues, d'un cendré bleuâtre; dos et croupion d'un vert olivâtre; côtés et devant du cou, et le reste des parties inférieures d'un beau jaune jonquille, avec quelques taches brunâtres sur le haut de la poitrine; paupières blanches, une raie sourcilière de même couleur s'étendant des narines à l'occiput, une autre raie plus petite part de la mandibule inférieure et sépare le cendré des joues du jaune de la gorge; ailes brunes, avec les petites couvertures terminées de gris jaunâtre; les moyennes terminées et bordées de même, et les grandes bordées seulement; les huit rectrices médianes noirâtres et lisérées d'olivâtre, les deux plus latérales de chaque côté blanches, avec la plus grande partie des barbes internes noirâtre; bec, pieds et iris noirs.

Longueur totale : $0^m,165$. (Degland.)

Commune dans toute l'Europe; très-répandue en France.

Sa ponte est de quatre à six œufs, d'un jaune sale ou d'un blanc roussâtre, avec de petits points grisâtres et roux très-nombreux, peu apparents et presque confondus, quelquefois un ou deux traits en zigzag, très-fins, brunâtres ou noirâtres, occupent le gros bout. La teinte générale de l'œuf est plus jaune ou plus rousse que celle de l'œuf de la Bergeronnette soufrée. Grand diamètre, 0,018, petit diamètre, $0^m,014$.

2. BERGERONNETTE A TÊTE CENDRÉE. *BUDYTES CINEREOCAPILLA*. (Savi, Ch. Bonaparte

Mâle. — Dessus de la tête, du cou et joues d'un brun de plomb; dos et croupion vert olivâtre (*pas de raie sourcilière*); gorge, côtés et devant du cou d'un blanc pur; quelquefois point de raie sourcilière; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un beau jaune, avec les parties latérales lavées d'olivâtre; quelquefois des taches de même couleur au bas et sur les côtés du cou; ailes et queue comme dans la Bergeronnette printanière, mais les couvertures alaires terminées et bordées de jaune olivâtre; bec, pieds et iris bruns.

Longueur totale : $0^m,16$. (Degland.)

Commune, durant l'été, en Italie; se montre très-accidentellement dans le nord de la France et en Belgique.

Propagation inconnue.

3. BERGERONNETTE A TÊTE NOIRE. *BUDYTES NIGRICAPILLA*. (Ch. Bonaparte.)

Toute la nuque, le dessus et les côtés de la tête d'un noir pur; pas de raie sourcilière; parties inférieures de la tête, dos, épaules et couvertures supérieures de la queue d'une teinte olive tournant au jaunâtre, surtout vers les parties postérieures; menton, gorge, poitrine, abdomen, flancs et couvertures inférieures de la queue d'une belle couleur jaune jonquille; rémiges brunes avec la base de leur page interne et leur bord externe blanchâtre; les grandes et les moyennes couvertures bordées d'un blanc jaunâtre; les deux rémiges externes blanches, avec leur base et la moitié de leur page interne noire presque jusqu'à la pointe. Bec noir; pieds et ongles noirâtres.

Longueur totale : de $0^m,16$ à $0^m,17$.

Se trouve en Dalmatie et en Italie, au sud de l'Europe et au nord, en Suède et en Laponie.

4. BERGERONNETTE DE RAY. *BUDYTES RAYI.* (Ch. Bonaparte.)

Mâle au printemps. — Dessus de la tête, nuque, région parotique, d'un vert olivâtre pâle; dos et croupion d'un vert olivâtre plus foncé; parties inférieures d'un très-beau jaune jonquille; quelquefois avec quelques faibles taches olivâtres sur la poitrine; pennes alaires noirâtres et bordées de jaunâtre; pennes caudales également noirâtres, avec les deux médianes nuancées d'olivâtre et les deux plus latérales de chaque côté d'un blanc pur, avec une bande longitudinale noire sur les barbes internes, et la tige de la seconde de cette dernière couleur; bec et pieds noirâtres; iris brun clair.

Longueur totale : $0^m,175$. (Degland.)

Elle habite l'Angleterre et se montre de passage aux environs de Paris, d'Amiens, de Dieppe et d'Abbeville.

Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc roussâtre, avec des points bruns peu apparents; quelquefois ces œufs sont d'un gris jaunâtre sans taches.

5. BERGERONNETTE CITRINE. *BUDYTES CITREOLA.* (Pallas, Ch. Bonaparte.)

Mâle au printemps. — Dessus de la tête, joues, côtés et devant du cou, presque toute la poitrine et l'abdomen d'un jaune citron; occiput traversé par une bande noire sous forme de croissant; nuque, dos, côtés de la poitrine et flancs d'un cendré bleuâtre; couvertures alaires de la même couleur que le dos, avec les moyennes et grandes couvertures bordées et terminées de blanc; rémiges et rectrices noirâtres, excepté les deux plus latérales des dernières, qui sont d'un blanc pur; bec et pieds bruns.

Longueur totale : $0^m,18$ environ

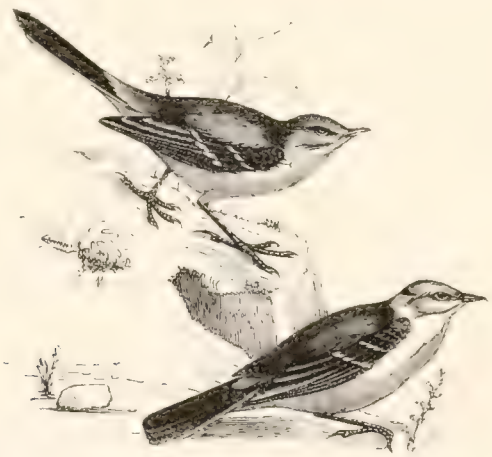

Fig. 225. — Bergeronnette citrine

Habite la Russie orientale et l'Asie, près de Boukhara, d'où elle a été rapportée par le docteur Eversmann. On dit qu'elle a été tuée en Ligurie en 1821, et qu'elle est comprise par le professeur Calvi dans le Catalogue des Oiseaux de cette contrée. (Degland.)

Propagation inconnue

6. BERGERONNETTE SOUFREE. *BUDYTES SULPHUREA*. (Bechstein, Ch. Bonaparte.)

Mâle en robe de noces. — Parties supérieures d'un cendré nuancé d'olivâtre, avec le croupion jaune verdâtre; gorge et devant du cou d'un noir profond; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un beau jaune, avec les flancs et les jambes lavés d'olivâtre; joues cendrées, avec un trait blanc au-dessus des yeux s'étendant du bec au delà de la région parotique; un autre plus large sépare le cendré des parties supérieures du noir du cou; ailes noirâtres avec les petites et moyennes couvertures faiblement bordées de grisâtre, et les grandes de blanchâtre; les six pennes médianes de la queue noirâtres, la plus latérale de chaque côté est entièrement blanche, les autres blanches avec les barbes externes noirâtres sur la plus grande partie de leur étendue; bec brun, plus foncé en dessus qu'en dessous; pieds brunâtres; iris noir.

Longueur totale : $0^m,20$.

Habite l'Europe tempérée et méridionale, le nord de l'Afrique et de l'Asie; est sédentaire en France. (Degland.)

Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc sale ou légèrement roussâtre, quelquefois de couleur isabelle, avec une multitude de très-petites taches et de stries presque effacées, grisâtres, jaunâtres et roussâtres. Grand diamètre, $0^m,02$; petit diamètre, $0^m,015$.

2me GENRE. — LAVANDIÈRE. *MOTACILLA*. (Scopoli, Linné.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Les mêmes que ceux du genre Bergeronnette, sauf que l'ongle du pouce est arqué, et n'est pas plus long que ce doigt.

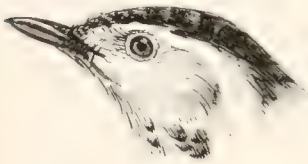

Fig. 224. — *Motacilla alba.*

Fig. 225. — *Motacilla alba.*

Ce genre renferme dix espèces répandues, comme les Bergeronnettes, en Europe, en Asie et en Afrique. Nous figurons les deux espèces qui se rencontrent en Europe.

La Lavandière, en général, n'est guère plus grosse que la Mésange commune; mais sa longue queue semble agrandir son corps, et lui donne en tout 7 pouces ($0^m,18$) de longueur; la queue elle-même en a 3 1/2 ($0^m,9$) : l'Oiseau l'épanouit et l'étale en volant; il s'appuie sur cette longue et large rame, qui lui sert pour se balancer, pour pirouetter, s'élancer, rebrousser, et se jouer dans le vague de l'air; et, lorsqu'il est posé, il donne incessamment à cette même partie un balancement assez vif de bas en haut par reprises de cinq à six secousses.

Ces Oiseaux courent légèrement à petits pas très-prestes sur la grève des rivages; ils entrent même, au moyen de leurs longues jambes, à la profondeur de quelques lignes dans l'eau de la lame affaiblie, qui vient s'épandre sur la rive basse en un léger réseau; mais plus souvent on les voit voltiger sur les écluses des moulins et se poser sur les pierres; ils y viennent pour ainsi dire battre la lessive avec les laveuses, tournant tout le jour alentour de ces femmes, s'en approchant familière-

ment, recueillant les miettes que parfois elles leur jettent, et semblent imiter, du battement de leur queue, celui qu'elles font pour battre leur linge, habitude qui a fait donner à ces Oiseaux le nom de *Lavandière*.

Fig. 226. — Lavandière grise.

La Lavandière est de retour dans nos provinces à la fin de mars; elle fait son nid à terre, sous quelques racines ou sous le gazon dans les terres en repos, mais plus souvent au bord des eaux, sous une rive creuse et sous les piles de bois élevées le long des rivières; ce nid est composé d'herbes sèches, de petites racines, quelquefois entremêlées de mousse, le tout lié assez négligemment, et garni en dedans d'un lit de plume ou de crin. Elle pond quatre ou cinq œufs, et ne fait ordinairement qu'une nichée, à moins que la première ne soit détruite ou interrompue avant l'exclusion ou l'éducation des petits. Le père et la mère les défendent avec courage lorsqu'on veut en approcher; ils viennent au-devant de l'ennemi, plongeant et voltigeant, comme pour l'entraîner ailleurs; et, quand on emporte leur couvée, ils suivent le ravisseur, volant au-dessus de sa tête, tournant sans cesse, et appelant leurs petits avec des accents douloureux. Ils les soignent aussi avec autant d'attention que de propreté, et nettoient le nid de toutes ordures; ils les jettent au dehors, et même les emportent à une certaine distance; on les voit de même emporter au loin les morceaux de papier ou les pailles qu'on aura semés pour reconnaître l'endroit où leur nid est caché. Lorsque les petits sont en état de voler, le père et la mère les conduisent et les nourrissent encore pendant trois semaines ou un mois; on les voit se gorger avidement d'Insectes et d'œufs de Fourmis, qu'ils leur portent. En tout temps, on observe que ces Oiseaux prennent leur manger avec une vitesse singulière, et sans paraître se donner le temps de l'avaler; ils ramassent les Vermisseaux à terre; ils chassent et attrapent les Mouches en l'air; ce sont les objets de leurs fréquentes pirouettes. Du reste, leur vol est ondoyant, et se fait par élans et par bonds; ils s'aident de la queue dans leur vol en la mouvant horizontalement, et ce mouvement est différent de celui qu'ils lui donnent à terre, et qui se fait de haut en bas perpendiculairement. Au reste, les Lavandières font entendre fréquemment, et surtout en volant, un petit cri vif et redoublé, d'un timbre net et clair : *guî-guît, guî-guî-guît;* c'est une voix de ralliement, car celles qui sont à terre y répondent; mais ce cri n'est jamais plus bruyant et plus répété que lorsqu'elles viennent d'échapper aux serres de l'Épervier. Elles ne craignent pas autant les autres animaux, ni même l'Homme; car, quand on les tire au fusil, elles ne fuient pas loin, et reviennent se poser à peu de distance du chasseur. On en prend quelques-unes avec les Alouettes au filet à miroir, et il paraît, au récit d'Olina, qu'on en fait, en Italie, une chasse particulière vers le milieu d'octobre.

C'est en automne qu'on les voit en plus grand nombre dans nos campagnes. Cette saison qui les rassemble paraît leur inspirer plus de gaieté; elles multiplient leurs jeux; elles se balancent en l'air, s'abattent dans les champs, se poursuivent, s'entr'appellent, et se promènent en nombre sur les

toits des moulins et des villages voisins des eaux, où elles semblent dialoguer entre elles par petits cris coupés et réitérés : on croirait, à les entendre, que toutes et chacune s'interrogent, se répondent tour à tour pendant un certain temps, et jusqu'à ce qu'une acclamation générale de toute l'assemblée donne le signal ou le consentement de se transporter ailleurs. C'est dans ce temps encore qu'elles font entendre ce petit ramage doux et léger à demi-voix, et qui n'est presque qu'un murmure, d'où apparemment Belon leur a appliqué le nom italien de *Susurade* (*a susurro*). Ce doux accent leur est inspiré par l'agrément de la saison et par le plaisir de la société, auquel ces Oiseaux semblent être très-sensibles.

Sur la fin de l'automne, les Lavandières s'attroupent en plus grandes bandes; le soir, on les voit s'abattre sur les saules et dans les oseraies, au bord des canaux et des rivières, d'où elles appellent celles qui passent, et font ensemble un chamaillis bruyant jusqu'à la nuit tombante. Dans les matinées claires d'octobre, on les entend passer en l'air quelquefois fort haut, se réclamant et s'appelant sans cesse; elles partent alors, car elles nous quittent aux approches de l'hiver, et cherchent d'autres climats. M. De Maillet dit qu'il en tombe en Égypte, vers cette saison, des quantités prodigieuses, que le peuple fait sécher dans le sable pour les conserver et les manger ensuite. M. Adanson rapporte qu'on les voit en hiver au Sénégal avec les Hirondelles et les Cailles, qui ne s'y trouvent également que dans cette saison (Buffon.)

Ni Lavandières ni Bergeronnettes ne peuvent s'habituer à vivre en cage, et les unes et les autres ont un égal penchant à se rapprocher de l'homme. Jesse, naturaliste anglais, rapporte un curieux exemple de cette sociabilité.

Une Lavandière, dit-il, avait choisi le plus bruyant des ateliers de M. William Coxe, à Taunton, celui des chaudronniers, pour s'y établir. Elle bâtit son nid à un pied de distance tout au plus du haut du tour, dont la roue tournait incessamment. L'Oiseau pondit, couva; ses quatre petits vinrent à bien dans ce voisinage intime. Moins familier que sa compagne, le mâle n'osait, comme de coutume, donner lui-même à sa progéniture la becquée, qu'il venait déposer sur le toit, où sa femelle allait la prendre. Habituée à la présence des ouvriers, elle volait dehors et dedans sans crainte; mais, si elle se trouvait sur son nid à l'arrivée d'un étranger, elle prenait son vol, et ne revenait qu'après le départ de l'intrus.

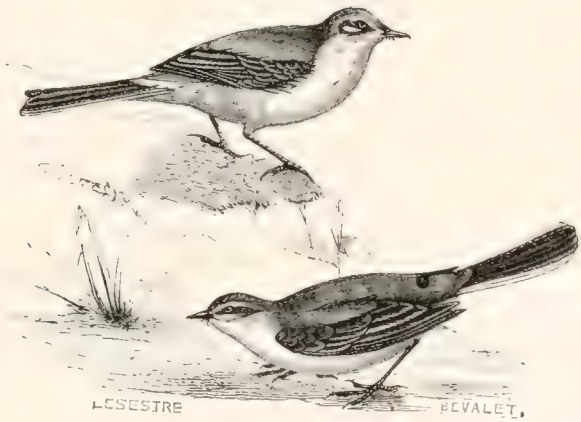

Fig. 227. — Lavandière jaune.

Doutant de la vérité de ce récit inséré dans un journal, un curieux alla trouver M. Coxe, et, conduit à l'atelier, vit le nid encore en place. La mère exerçait sa couvée dans le champ voisin, où elle se laissa approcher par le maître de la manufacture et par ses ouvriers. Mais, dès que le visiteur voulut s'avancer à son tour, mère et petits, tous s'envolèrent. (*Magasin Pittoresque*, 1851.)

1. LAVANDIÈRE GRISE *MOTACILLA ALBA*. (Linné.)

Mâle au printemps. — Front, joues, côtés du cou, abdomen et sous-caudales, d'un blanc pur; vertex, nuque, dessus du cou, gorge, devant du cou et poitrine, d'un noir profond; dos, croupion et flancs, d'un cendré bleuâtre; sus-caudales et jambes noirâtres, ailes également noirâtres, avec les couvertures bordées de gris et de blanc, et les rémiges lisérées de blanchâtre; pennes caudales noires, à l'exception des deux plus latérales de chaque côté, qui sont d'un beau blanc dans presque toute leur étendue, et n'ont qu'une partie des barbes internes noires; une raie de cette couleur à la partie supérieure des barbes externes de celle qui précède la plus latérale; bec, pieds et iris, noirs.

Longueur totale, $0^m,19$ environ. (Degland.)

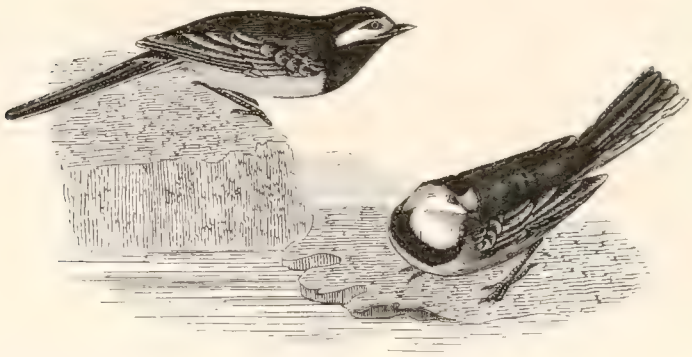

Fig. 228. — Lavandière grise.

Répandue dans beaucoup de contrées de l'Europe; commune et sédentaire en France.

Sa ponte est de cinq à six œufs, d'un blanc grisâtre, quelquefois légèrement azuré ou rougeâtre, avec une multitude de petites taches et de points : les uns gris cendré, les autres d'un rouge brun ou d'un brun noirâtre. Grand diamètre : $0^m,02$; petit diamètre, $0^m,015$.

2. LAVANDIÈRE LUGUBRE. *MOTACILLA LUGUBRIS*. (Vieillot.)

Mâle en été. — D'un noir profond en dessus, à la gorge, au devant du cou, à la poitrine et aux jambes, avec les couvertures des ailes bordées de cendré et de blanc terne; d'un blanc pur au front, aux joues, sur les côtés du cou, à l'abdomen et aux sous-caudales; d'un noir ardoisé sur les flancs; le reste comme dans la Bergeronnette grise.

Longueur totale, $0^m,19$. (Degland.)

Habite diverses contrées de l'Europe, principalement l'Angleterre. Commune en France, dans l'Anjou; plus rare dans le Nord.

Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un gris pâle, un peu azuré, avec de très-petits points cendrés et d'un brun foncé; les derniers plus nombreux au gros bout. Grand diamètre : $0^m,02$ environ; petit diamètre, $0^m,015$.

DEUXIÈME FAMILLE. — EUPÉTINÉS.

Nous adoptons entièrement cette petite famille créée par M. Ch. Bonaparte, et composée par lui de trois genres qui servent de transition entre notre coupe de convention des Ténuirostres et celle peut-être moins fictive des Dentirostres; car, amené que nous avons été à comprendre dans ces Ténuirostres, surtout dans les Ténuirostres marcheurs, des familles ayant le principal caractère que l'on est convenu jusqu'à ce jour d'assigner aux Dentirostres, il nous a bien fallu trouver une limite entre chacune de ces deux grandes divisions. Or, cette limite nous est donnée par les Eupétinés, famille composée de genres qui, aux mœurs des derniers de nos Ténuirostres marcheurs, nos Motacillinés, et à une partie de leurs caractères, joignent un des caractères assignés aux Dentirostres, l'échancrure apicale du bec.

Les genres que M. Ch. Bonaparte a fait entrer dans cette famille sont :

1° Énicure (*Enicurus*), Temminck;
2° Gralline (*Grallina*), Vieillot;
3° Eupète (*Eupetes*), Temminck.

1er GENRE. — ÉNICURE. *ENICURUS*. (Temminck.)

Ενιχος, singulier; ουρα, queue

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Bec droit, long, fort et dur; mandibule supérieure triangulaire, élargie à la base, à arête vive, à pointe fortement inclinée et munie d'une petite échancrure; mandibule inférieure droite, renflée au milieu, et à pointe retroussée.

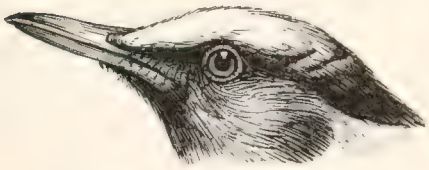

Fig. 229 — *Enicurus Leschenaultii*

Fig. 230 — *Enicurus Leschenaultii.*

Narines ovoïdes, latérales, éloignées de la base, ouvertes, garnies à leur partie supérieure d'un bord proéminent; fosse nasale grande, couverte d'une peau à moitié garnie de plumes, mais nue vers les orifices.

Ailes courtes, très-étagées, surobtuses; *les cinquième et sixième rémiges les plus longues.*

Queue allongée, profondément fourchue.

Tarses de la longueur du doigt médian ou plus allongés, scutellés; doigts longs et minces : les

latéraux presque égaux entre eux, l'externe légèrement soudé à sa base; pouce robuste, armé d'un ongle long, courbé et aigu.

La commissure garnie de poils courts et roides

Sept espèces appartenant exclusivement à l'Asie et à l'Océanie. Nous figurons l'Énicure tacheté (*Enicurus maculatus*), Vigors.

Fig. 231. — Énicure tacheté

Les espèces de ce genre vivent solitairement au bord des ruisseaux et des torrents qui descendent des montagnes, particulièrement dans les lits de ceux où le terrain est rocailleux et graveleux, ou au fond d'énormes précipices ombragés par une végétation abondante; ils poursuivent, en courant avec célérité, les Insectes et les Vers, qu'ils saisissent en remuant fréquemment la queue, comme le font nos Bergeronnettes; les larves de quelques Libellules leur fournissent également une nourriture abondante; ce sont des Oiseaux farouches et difficiles à approcher. (Temminck, pl. col., texte.)

Ces mœurs, peu différentes de celles des Bergeronnettes, ont engagé Horsfield à comprendre l'espèce la plus anciennement connue, l'Énicure couronné, dans le genre *Motacilla* de Linné. Reinwardt a cru devoir les ranger dans les Pies Grièches, à cause de la forme apicale de leur bec. Embarrassé dans le choix entre ces deux systèmes, M. Temminck s'est cependant rapproché de celui de Horsfield, en faisant prendre rang aux Énicures entre les genres *Accentor* (Traquet) et *Motacilla* (Bergeronnette).

M. De La Fresnaye, imité en cela par M. Ch. Bonaparte, n'a fait que développer, en l'appliquant, l'idée du rapprochement de ce genre des Bergeronnettes, et voici en quels termes il l'a exprimée.

Après avoir comparé aux pieds des Bergeronnettes ceux des Énicures de Temminck, ces Oiseaux noirs et blancs et à queue fourchue, de Java, j'ai trouvé, dit-il, une si grande conformité dans les tarses, les doigts et les ongles, qu'il m'a paru que, malgré la différence de leur bec plus renflé en dessus, on ne pouvait les grouper ailleurs que près d'elles, plutôt que dans la famille des Merles, où Vieillot et Cuvier les ont placés, ou que dans celle des Drongos, auxquels Lesson les réunit dans son *Traité d'Ornithologie*. A cette conformité entière dans la forme des pieds des Énicures et des Bergeronnettes, se joint encore celle des habitudes; il ne faut que comparer un instant ces Oiseaux pour reconnaître entre eux les rapports les plus intimes. Les Énicures sont des Lavandières ou Bergeronnettes à bec plus gros et à queue fourchue, mais dont les pieds, le genre de vie et le mouvement particulier de la queue, sont entièrement semblables. (*Magasin de Zoologie*, 1833.)

ÉNICURE COURONNÉ. *ENICURUS CORONATUS*. (Temminck.)

Les plumes du sommet de la tête sont allongées, et paraissent capables d'être relevées en huppe; la queue est très-large, fortement étagée vers le centre, où sont les plumes les plus courtes. Le sommet de la tête est couvert par les longues plumes du front, qui forment une espèce de diadème; elles sont d'un blanc pur, de même que le ventre, l'abdomen, le croupion, une partie des scapulaires, des couvertures des ailes et les deux pennes latérales de la queue; toutes les autres pennes de cette queue sont noires et terminées de blanc; on voit des croissants blancs à l'extrémité des dernières pennes secondaires; tout le reste du plumage est noir, et les rémiges sont noirâtres; les pieds ont une teinte jaunâtre.

Longueur totale, $0^m,30$.

Cette espèce paraît n'habiter que les parties méridionales de l'île de Java, où abondent les torrents, qui descendent du versant méridional des montagnes rocailleuses des districts de Pazittan, de Karanbollong, et surtout dans le voisinage d'un lac très-élevé dans les montagnes Prahu. M. Horsfield observe que l'espèce ne se trouve point dans les grandes forêts de Pugar et de Blanbangan.

Son nom javanais est *Chinginging*, ou *Kingking*. On la trouve également à Sumatra. (Temminck.

2me GENRE. — GRALLINE. *GRALLINA*. (Vieillot.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, droit, légèrement convexe en dessus, à bords lisses; mandibule supérieure un peu courbée vers le bout et échancrée, à pointe peu sensible; la mandibule inférieure entière.

Narines latérales, arrondies, percées sur le devant d'une membrane.

Ailes longues, pointues, subaiguës; *la penne bâtarde courte, les deuxième et troisième rémiges les plus longues.*

Queue longue, ample, élargie.

Tarses plus longs que le doigt médian, robustes, scutellés; les trois doigts antérieurs petits et grêles; l'ongle du doigt postérieur plus robuste; tous assez crochus.

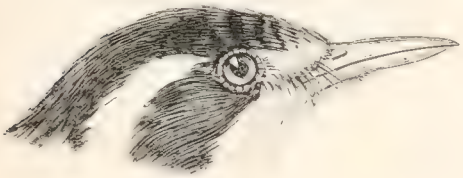

Fig. 232 — *Grallina cyanoleuca.*

Fig. 233. — *Grallina cyanoleuca.*

Ce genre ne repose que sur une seule espèce de l'Australie. *Grallina cyanoleuca* de Latham, que nous figurons.

Les seuls renseignements que l'on possède sur ce genre d'Oiseau sont ceux qui suivent, et que nous extrayons des notes de J. Verreaux.

La Gralline existe en assez grand nombre à la Nouvelle-Angleterre. A l'époque des accouplements, on ne voit ces Oiseaux que par paire; ils se réunissent ensuite, ou on les rencontre toujours au nombre de quatre ou cinq. Cette espèce se tient le plus souvent sur le bord des eaux, et, si elle se

perche, elle semble choisir les arbres les plus élevés. Sa nourriture principale consiste en Insectes; son cri est : *piwit-piwit;* elle le fait entendre assez fréquemment lorsqu'elle est perchée, et le cri est souvent répété par une autre placée sur un arbre voisin.

Cette espèce établit souvent son nid sur des eucalyptus. Ce nid est composé de terre, avec quelques herbes très-fines dans l'intérieur; il est de forme ronde, et coupé très-nettement vers le haut; sa forme est aussi bien arrondie qu'une tasse; il est très-solidement fait. (*Zool. austr. et tasm.*, mss.)

Fig. 234. — Gralline peinte.

GRALLINE PEINTE. *GRALLINA CYANOLEUCA* (Latham).

Le mâle a les sourcils, les côtés du cou, la poitrine, les parties postérieures, le bas du dos, le croupion et la plus grande partie des pennes caudales, d'un beau blanc; une bande longitudinale de la même couleur sur chaque aile; cette bande part de la partie antérieure et s'étend presque jusqu'à l'extrémité de leurs pennes intermédiaires; le reste du plumage et les pieds sont noirs, ainsi que le bout du bec, qui, dans le reste, est blanchâtre. (Vieillot, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.*)

Taille : $0^m,30$ environ.

Habite la Nouvelle-Hollande.

3me GENRE. — EUPÈTE. *EUPETES.* (Temminck.)

Eu, bien; πετομαι, je cours.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec très-long, égal en longueur à la tête, droit, déprimé partout, à arête un peu vive à la base, portant sur le front, entre les plumes du capistrum; mandibules égales, la supérieure courbée et échancrée à la pointe.

Narines latérales, grandes vers le milieu du bec, à moitié couvertes par une membrane garnie d'un duvet serré qui revêt toute la base de la mandibule.

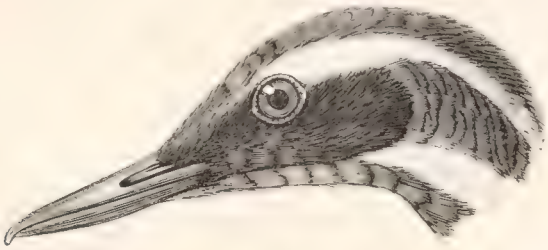

Fig. 235. — *Eupetes macrocercus*

Ailes très-courtes, aboutissant vers l'origine de la queue, surobtuses; *les quatre premières rémiges fortement étagées, la cinquième plus courte que les sixième, septième et huitième, qui sont de longueur égale.*

Queue très longue, large et étagée.

Tarses grêles, beaucoup plus longs que le doigt du milieu; trois doigts devant, l'externe réuni au médian jusqu'à la seconde articulation, l'interne totalement libre, le doigt postérieur articulé au côté interne du tarse; ongles courts, peu recourbés et peu aigus; celui du pouce le plus fort.

Fig. 236. — *Eupetes macrocercus*

Quatre espèces de l'Asie et de l'Océanie. Nous figurons l'Eupète à large queue.

L'espèce type, sur laquelle M. Temminck a établi cette coupe générique, paraît douée, dit cet ornithologiste, à un plus haut degré des moyens de courir avec célérité que de la faculté de franchir de grandes distances; ses ailes très-courtes et sa longue queue semblent lui interdire un vol longtemps soutenu, tandis que ses longues jambes et les doigts courts dont est pourvu cet Oiseau le rendent très-propre à la course; il se rapprocherait par cette habitude des espèces du genre Brève (*Pitta*). C'est aussi, selon toute probabilité, aux Termites et aux Fourmis qu'il livre, comme ces dernières, une guerre assidue (pl. col., texte). En conséquence de ces inductions, M. Temminck a cru assigner à l'Eupète sa véritable place dans le système en le classant à la tête des Oiseaux destructeurs de Fourmis. Le nom générique proposé et adopté pour ce type fait allusion à la célérité présumée de la course dont sans doute est doué cet Oiseau. On est privé de renseignements positifs relativement à ses mœurs.

EUPETE A LARGE QUEUE. *EUPETES MACROCERCUS.* (Temminck.)

Un roux doré très-vif couvre le sommet de la tête, la base du bec, l'occiput et toute la nuque; le blanc pur couvert d'un lustre argentin forme au-dessous des yeux et sur les côtés du cou deux bandes

parallèles avec une large bande d'un noir velouté qui se dirige de chaque côté du cou, vient couvrir la région ophthalmique, et aboutit à la commissure des mandibules; une petite bandelette de peau nue suit la direction de cet espace noir; toute la gorge et le devant du cou sont d'un marron très-vif; cette couleur prend sur la poitrine une teinte plus rousse et se nuance sur les flancs en roux cendré; le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un gris foncé; le dos, les ailes et la queue portent différentes nuances d'un roux olivâtre, mais la queue est d'un roux plus pur; les pieds sont d'un gris bleuâtre, et le bec est noir. (Temminck, pl. col., texte.)

Longueur totale : de $0^m,29$ à $0^m,30$ environ

De l'île de Sumatra.

Fig. 257. — Eupète à large queue.

TROISIÈME FAMILLE. — CINCLINÉS.

Cette famille, créée par M. Ch. Bonaparte, ne repose que sur un genre, Cincle (*Cinclus*), établi pour des Oiseaux qui, avec une conformation semblable à celle propre à tout l'ordre des Passereaux, ont la singulière faculté d'entrer dans l'eau en continuant à marcher sur le fond qui en forme le lit, comme sur le gravier qui en garnit les bords.

GENRE UNIQUE. — CINCLE. *CINCLUS*. (Bechstein, 1802.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec petit, grêle, emplumé et arrondi à sa base, où il est un peu déprimé, droit, comprimé et légèrement fléchi et échancré à son extrémité.

Narines oblongues, ouvertes en forme de scissure au bas d'une membrane.

Ailes courtes, et cependant sur le type aigu; *la penne bâtarde très courte, la deuxième rémige la plus longue de toutes.*

Queue très-courte, coupée carrément.

Tarses de même longueur que le doigt médian, nus à leur articulation avec la jambe; doigts grands et très-robustes, l'intermédiaire réuni à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne; ongles de longueur médiocre, mais très-robustes, très-arqués, comprimés et élargis à leur base dans le sens vertical.

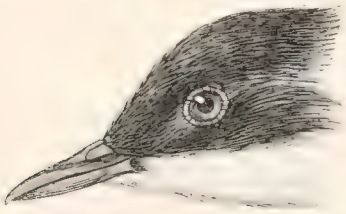

Fig. 238. — *Cinclus aquaticus.*

Fig. 239. — *Cinclus aquaticus.*

Ce genre, borné pendant longtemps à une seule espèce d'Europe, le Cincle plongeur, en renferme aujourd'hui sept, dont deux d'Europe, les autres appartenant à l'Asie et à l'Amérique.

Si le nom générique de Cincle, ainsi que l'observe M. De La Fresnaye, n'était pas aussi généralement employé qu'il l'est aujourd'hui pour le genre dont il est ici question, peut-être serait-il plus rationnel de le remplacer par celui d'Agnassière (*Hydrobata*), que Vieillot lui donna en 1816, comme l'a fait M. Gray dans sa *List Genera of Birds*, les noms de Cincle et *Cinclus* ayant été donnés primitivement à d'autres genres d'Oiseaux d'un tout autre ordre. (*Dictionnaire d'Histoire naturelle.*)

Le Merle d'eau, dit Buffon, qui le premier a donné ce nom à l'espèce de Cincle la plus anciennement connue en Europe, n'est point un Merle; quoiqu'il en porte le nom, c'est un Oiseau aquatique qui fréquente les lacs et les ruisseaux des hautes montagnes, comme le Merle en fréquente les bois et les vallons; il lui ressemble aussi par la taille, qui est seulement un peu plus courte, et par la couleur presque noire de son plumage; enfin il porte un plastron blanc comme certaines espèces de Merles; mais il est aussi silencieux que le vrai Merle est jaseur; il n'en a pas les mouvements vifs et brusques; il ne prend aucune de ses attitudes et ne va ni par bonds ni par sauts; il marche légèrement d'un pas compté, et court au bord des fontaines et des ruisseaux, qu'il ne quitte jamais, fréquentant de préférence les eaux vives et courantes dont la chute est rapide et le lit entrecoupé de pierres et de morceaux de roche. On le rencontre au voisinage des torrents et des cascades, et particulièrement sur les eaux limpides qui coulent sur le gravier.

Ses habitudes naturelles sont très-singulières : les Oiseaux d'eaux qui ont les pieds palmés nagent sur l'eau ou se plongent; ceux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent assez avant, sans que leur corps y trempe; le Merle d'eau y entre tout entier en marchant et en suivant la pente du terrain; on le voit se submerger peu à peu, d'abord jusqu'au cou et ensuite par-dessus la tête qu'il ne tient pas plus élevée que s'il était dans l'air; il continue de marcher sous l'eau, descend jusqu'au fond et s'y promène comme sur le rivage sec. C'est à M. Hébert, continue l'éloquent naturaliste, que nous devons la première connaissance de cette habitude extraordinaire, et que je ne sache pas appartenir à aucun autre Oiseau. Voici les observations qu'il a eu la bonté de me communiquer :

« J'étais embusqué sur les bords du lac de Nantua, dans une cabane de neige et de branches de sapin, où j'attendais patiemment qu'un bateau qui ramait sur le lac fît approcher du bord quelques Canards sauvages; j'observais sans être aperçu. Il y avait devant ma cabane une petite anse dont le fond en pente douce pouvait avoir deux ou trois pieds de profondeur dans son milieu. Un Merle

d'eau s'y arrêta et y resta plus d'une heure que j'eus le temps de l'observer tout à mon aise; je le voyais entrer dans l'eau, s'y enfoncer, reparaître à l'autre extrémité de l'anse, revenir sur ses pas; il en parcourait tout le fond et ne paraissait pas avoir changé d'élément; en entrant dans l'eau il n'hésitait ni ne se détournait; je remarquai seulement à plusieurs reprises que, toutes les fois qu'il y entrait plus haut que les genoux, il déployait ses ailes et les laissait pendre jusqu'à terre. Je remarquai encore que, tant que je pouvais l'apercevoir au fond de l'eau, il me paraissait comme revêtu d'une couche d'air qui le rendait brillant, semblable à certains Insectes du genre des Scarabées, qui sont toujours dans l'eau au milieu d'une bulle d'air; peut-être n'abaissait-il ses ailes en entrant dans l'eau que pour se ménager cet air; mais il est certain qu'il n'y manquait jamais, et il les agitait alors comme s'il eût tremblé. Ces habitudes singulières du Merle d'eau étaient inconnues à tous les chasseurs à qui j'en ai parlé, et, sans le hasard de la cabane de neige, je les aurais peut-être aussi toujours ignorées; mais je puis assurer que l'Oiseau venait presque à mes pieds, et, pour l'observer longtemps, je ne le tuai point. »

Il y a peu de faits plus curieux dans l'histoire des Oiseaux que celui que nous offre cette observation. Linné avait bien dit qu'on voit le Merle d'eau descendre et remonter les courants avec facilité; et Willughby que, quoique cet Oiseau ne soit pas palmipède, il ne laisse pas de se plonger; mais l'un et l'autre paraissent avoir ignoré la manière dont il se submerge pour marcher au fond de l'eau. On conçoit que pour cet exercice il faut au Merle d'eau des fonds de graviers et des eaux claires, et qu'il ne pourrait s'accommoder d'une eau trouble ni d'un fond de vase; aussi ne le trouve-t-on que dans les pays de montagnes, aux sources des rivières et des ruisseaux qui tombent des rochers, comme en Angleterre, dans le canton de Westmoreland et dans les autres terres élevées; en France, dans les montagnes du Bugey et des Vosges, et en Suisse. Il se pose volontiers sur les pierres entre lesquelles serpentent les ruisseaux; il vole fort vite en droite ligne, en rasant de près la surface de l'eau, comme le Martin-Pêcheur. En volant il jette un petit cri, surtout dans la saison de l'amour, au printemps; on le voit alors avec sa femelle; mais dans tout autre temps on le rencontre seul.

Fig. 240. — Cincle plongeur. (Mâle.)

La saison où M. Hébert a observé le Merle d'eau prouve qu'il n'est point Oiseau de passage; il reste tout l'hiver dans nos montagnes; il ne craint pas même la rigueur de l'hiver en Suède, où il cherche de même les chutes d'eau et les fontaines rapides qui ne sont point prises de glace.

Cet Oiseau a les ongles forts et courbés, avec lesquels il se prend au gravier en marchant au fond de l'eau; du reste, il a le pied conformé comme le Merle de terre et les autres Oiseaux de ce genre.

Avec le bec et les pieds courts, et un cou raccourci, on peut imaginer qu'il était nécessaire que le Merle d'eau apprît à marcher sous l'eau pour satisfaire son appétit naturel et prendre les petits Poissons et les Insectes aquatiques dont il se nourrit; son plumage épais et fourni de duvet paraît impénétrable à l'eau, ce qui lui donne encore la facilité d'y séjourner; ses yeux sont grands, et il doit les tenir ouverts dans l'eau pour distinguer sa proie. (Buffon.)

Ces faits, ainsi rapportés par un témoin oculaire, observateur consciencieux, si extraordinaires

qu'ils fussent, semblaient revêtus d'un caractère de vérité qui ne laissait place à aucun doute, aussi tous les auteurs les ont-ils universellement admis.

Pourtant des observations faites dans ces derniers temps, en Écosse, par des ornithologistes distingués et dignes de foi, dont l'opinion est partagée par M. De La Fresnaye, ont prétendu ôter aux explications de Buffon, de même qu'à une partie du récit de son correspondant M. Hébert, tout caractère de vraisemblance. Nous laisserons à cet égard parler M. De La Fresnaye comme nous avons laissé parler Buffon et son digne correspondant.

Il paraît positif, dit M. De La Fresnaye, d'après ces observations réitérées, que le Merle d'eau n'a point la faculté de marcher au fond de l'eau, comme l'avaient annoncé Buffon et presque tous les auteurs d'après lui; mais qu'au contraire, lorsqu'il se submerge, soit qu'il le fasse en volant à la surface de l'eau, ou en y entrant à pied de dessus les bords, aussitôt qu'il commence à disparaître, il déploie ses ailes de toute leur longueur et s'en sert alors comme de nageoires pour s'avancer entre deux eaux à la manière des Harles et des Cormorans, et presque toujours contre le courant, ayant alors le corps placé obliquement, et la tête inclinée en bas. Ce récit, ajoute notre ornithologiste, est sans nul doute beaucoup plus vraisemblable que l'autre, car cet Oiseau n'est point conformé en Oiseau marcheur. A terre, il ne marche jamais que quelques pas, et en sautant; ses tarses assez courts, ses ongles très-arqués, le postérieur et l'intermédiaire surtout seraient très-mal conformés, et presque un obstacle pour la marche, tandis qu'ils lui servent merveilleusement, non à se cramponner au fond de l'eau, mais à se maintenir sur la surface glissante des pierres et des roches à fleur d'eau, sur lesquelles il se tient habituellement. Il n'est pas du reste bien étonnant, dit en terminant M. De La Fresnaye, que M. Hébert, ayant vu cet Oiseau entrer dans l'eau en marchant de dessus une rive, et ressortir de la même manière sur la rive opposée, ait supposé qu'il employait dans le trajet le même genre de locomotion. (*Dictionnaire universel d'Histoire naturelle.*)

Au surplus, l'exactitude des observations que nous défendons est confirmée par celles faites à plusieurs reprises par M. Gerbes. Ce naturaliste nous a dit avoir étudié pendant longtemps les mœurs et les habitudes si curieuses et si exceptionnelles du Cincle; il en a conservé chez lui de jeunes individus qu'il avait élevés, et, soit en liberté, soit en domesticité, il les a toujours vus s'immerger le plus tranquillement du monde, et de la même manière que celle rapportée par M. Hébert, rester ainsi, et se promener plus d'une minute sous l'eau, rarement à une profondeur de plus de vingt à trente centimètres; se porter à chaque caillou qu'ils rencontraient, et en explorer du bec tout le contour pour prendre les Insectes réfugiés sous cet abri; mais que jamais il n'a vu de Cincle nager au fond de l'eau avec ses ailes.

Le Cincle, dit de son côté M. Degland, d'après M. Gerbes, descend dans l'eau pour y chercher sa nourriture; il se submerge entièrement et marche au fond, ses ailes un peu écartées du corps, non pas en tous sens, comme l'a avancé Buffon, mais dans une direction contraire à celle du cours de l'eau. Il reste quelquefois ainsi submergé pendant une minute.

Ces détails nous ont paru mériter d'être mis sous les yeux de nos lecteurs, comme pièces d'un procès intéressant l'histoire d'un Oiseau européen. Ce qui en ressort pour nous, c'est la véracité du récit de M. Hébert, confirmé par les observations de M. Gerbes, qui toutes sont concordantes quant au fait de la marche ou progression ambulatoire du Cincle sur le sol même formant le lit des ruisseaux ou nappes d'eau qu'il fréquente.

Qu'ensuite, à ce fait de progression et de marche au fond de l'eau, si bien observé en France, vienne se joindre celui nouvellement observé en Angleterre de la natation au moyen du déploiement des ailes, c'est une chose que nous n'osons nier d'une manière absolue, et qui n'infirme en rien le dire de Buffon. Si néanmoins nous avions à émettre un doute, il s'élèverait plutôt à l'égard du dernier fait, que nous comprenons moins, qu'à l'égard du premier, que nous comprenons au contraire beaucoup mieux.

C'est là en effet la singularité de cet Oiseau : non pas qu'il ait la faculté de plonger et de nager entre deux eaux à la manière des Harles et des Cormorans, ainsi qu'on le prétend : cette allégation nous paraît monstrueuse, en ce qu'elle excède la limite du vraisemblable, sinon du possible, en intervertissant les principes régulateurs posés par la nature pour chacune des œuvres de la création; mais qu'il ait la faculté de pénétrer graduellement sous l'eau par des plans inclinés, de s'y maintenir sans efforts, et d'y mouvoir ses pieds comme s'il était en dehors de cet élément. Car notre intel-

ligence ne peut admettre qu'un Passereau puisse jouir ainsi, d'une manière illimitée, des prérogatives et des facultés exclusivement spéciales à des Oiseaux d'un autre ordre organisés pour toutes les nécessités et les difficultés d'un séjour forcé et prolongé sur l'eau, tandis que notre raisonnement admet parfaitement, si extraordinaire que cela paraisse, que ce Passereau soit organisé de façon à pouvoir entrer progressivement, surtout par des pentes douces, sous l'eau sans quitter le fond ou le lit sur lequel elle coule et repose, au moyen d'un mécanisme intérieur qui lui permette de se rendre spécifiquement plus lourd que l'élément dans lequel il plonge, et cela avec la même facilité que la plupart des Oiseaux savent se rendre spécifiquement aussi légers, sinon plus, que l'air, dont ils peuvent ainsi mesurer et parcourir à volonté toutes les hauteurs.

Si l'on ajoute à ce raisonnement que les Harles et autres Oiseaux semblables ne peuvent nager entre deux eaux avec leurs ailes qu'en s'aidant puissamment des nageoires adaptées à leurs pieds, sans lesquelles le mouvement seul des ailes serait impuissant à les diriger, moyens dont est privé le Cincle, réduit qu'il est à ses simples pieds de Passereau, on demeurera convaincu que cet Oiseau n'a rien, dans la conformation et le mode d'organisation de ses ailes, qui puisse autoriser ou légitimer une hypothèse semblable à celle que nous discutons, et que l'on a prise si légèrement pour une réalité.

Nous terminerons par une considération : c'est que l'observation de M. Hébert (dont nous regrettons de ne pas voir le nom donné à une des sept espèces de Cincles aujourd'hui connues) a duré une heure et plus; c'est que l'étendue d'eau dans laquelle il a *vu* manœuvrer le Cincle était, non pas, comme on semble le croire, un cours d'eau encaissé dans un lit de trois pieds de profondeur, mais une *anse*, une espèce de dépôt ou relai du lac, une flaque d'eau, en un mot, dont le lit était en pente douce et sur un développement assez grand pour permettre au patient observateur de suivre des yeux tous les mouvements de l'Oiseau, non-seulement à son départ d'un bord et à son arrivée sur l'autre, c'est-à-dire au moment de son immersion et à celui de son émersion, mais encore dans tout l'intervalle qui séparait ces deux actes, intervalle durant lequel il le *voyait parcourir tout le fond sans qu'il parût avoir changé d'élément*. C'est qu'enfin les observations de ce M. Hébert, que nous avons déjà eu occasion de citer d'après Buffon, ont pour nous, par elles-mêmes et par l'habitude et la sagacité de leur auteur, la même valeur scientifique et le même degré d'exactitude que toutes celles faites en ornithologie par MM. Baillon, Delamotte et Gerbes.

Ce qu'il faut, en dernière analyse, ajouter aux détails de M. Hébert, et la seule chose qui ressorte raisonnablement des observations faites en Angleterre et en Écosse, c'est que, comme le Martin-Pêcheur, et surtout pour les cours d'eau rapides ou profondément encaissés, le Cincle les traverse parfois plus ou moins entre deux eaux, mais avec la célérité de la flèche, et non avec cette lenteur et cette aisance uniquement propre aux Oiseaux palmipèdes; que, de plus, il peut, au cas où le cours d'eau est ou trop rapide ou trop encaissé, en étendant simplement ses ailes à la surface, se laisser aller à la dérive et en flottant au fil de l'eau, ainsi que le démontre une des citations que nous avons faites.

Le Cincle, ou Merle d'eau, a un chant très-doux, qu'il fait entendre quand il se pose sur une pierre au milieu d'un courant rapide, ou quand il flotte, les ailes ouvertes, sur une flaque tranquille, habitude particulière à cet intéressant petit Oiseau. Les pêcheurs de Saumons font au Cincle une guerre impitoyable, parce qu'il détruit beaucoup de frai; et pourtant on croit qu'il attaque plus souvent le frai de la Truite que celui du Saumon. S'il en est ainsi, cet Oiseau fait beaucoup plus de bien que de mal, car le Saumon n'a pas d'ennemi plus mortel que la grande Truite, très-friande de ses œufs. (*Portefeuille d'un naturaliste, Rev. brit.*, 1849.)

Au reste, cet Oiseau ne se montre que très-accidentellement sur les bords des torrents; il fuit les endroits fangeux, et recherche les lits graveleux à pente douce; si, en le poursuivant, on le pousse au delà des limites qu'il paraît s'être imposées, aussitôt il abandonne la rivière, gagne les bois ou les grands arbres voisins, et ne reparaît que longtemps après. Son chant, qui est excessivement doux, offre une grande analogie avec celui des Merles saxicoles : indépendamment de ce chant, il fait encore entendre deux cris différents : l'un aigu, fort semblable à celui que pousse le Martin-Pêcheur; l'autre dur, crépitant et si peu sensible, qu'on le dirait intérieur; ce n'est que quand deux Cincles se poursuivent, par suite de l'empiétement de l'un sur le canton de l'autre, qu'on entend ce dernier cri. (Gerbes, d'après Degland.)

Fig. 1. — Geai unitaten.

Fig. 2. — Corbeau noir.

1. CINCLE PLONGEUR ou MERLE D'EAU. *CINCLUS AQUATICUS*. (Bechstein.)

Brun foncé en dessus, tirant sur le roussâtre à la tête et au cou, avec une nuance cendré bleuâtre à l'extrémité des plumes du dos et des sus-caudales; paupières blanches; gorge, devant du cou et poitrine, d'un bleu pur; abdomen d'un brun roux ferrugineux, plus obscur sur les flancs; couvertures et pennes alaires brunes, bordées de cendré bleuâtre; queue noire, lavée de cendré; bec et pieds brun de corne; iris gris de perle.

Longueur totale, $0^m,195$.

Répandu dans presque toute l'Europe. On le trouve en Écosse, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne et sur plusieurs points de la France. (Degland.)

Se trouve aussi dans les régions occidentales et septentrionales du continent asiatique.

2. CINCLE A VENTRE NOIR. *CINCLUS MELANOGASTER*. (Brehm.)

En dessus, d'un brun enfumé, plus foncé sur la tête; en dessous, menton, gorge et poitrine, blancs; abdomen noir.

Considérée pendant longtemps comme variété locale ou accidentelle du Cincle plongeur, cette espèce paraît définitivement admise.

Taille du précédent.

Habite l'Europe occidentale.

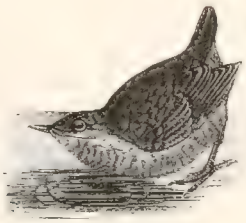

Fig. 241. — Cincle plongeur (Femelle.)

DÉODACTYLES DENTIROSTRES.

Le sous-ordre des Dentirostres de Cuvier, que nous conservons, ainsi que l'ont fait les auteurs, à l'exception de M. Ch. Bonaparte, comme jalon mnémonique, et non comme coupe scientifique, à cause des nombreuses exceptions que l'étude des mœurs des Oiseaux qui le composent a apportées aux principes superficiels sur lesquels, de même que toutes les autres coupes, il a été fondé, se divisera, pour nous, comme s'est divisé le sous-ordre des Ténuirostres, en :

1° Dentirostres marcheurs;
2° Dentirostres suspenseurs;
3° Dentirostres percheurs.

Premier Groupe. — Dentirostres Marcheurs.

Ils se composent de deux tribus :

1° Formicaridés;
2° Turdidés.

Tout en adoptant cette division, nous ne nions pas qu'elle eût pu tout aussi bien commencer par les Alaudidés, qui, sans être aussi Becfins, sont peut-être beaucoup plus Dentirostres, par l'ensemble de leurs caractères zoologiques, que Ténuirostres.

Mais c'est la conséquence presque inévitable en toute classification, que le dernier degré d'une échelle n'ait pas beaucoup plus raison d'occuper sa place que d'être le premier degré de l'échelle suivante, parce que les genres qui forment ces degrés sont nécessairement des genres de transition d'une coupe à une autre.

PREMIÈRE TRIBU. — FORMICARIDÉS.

Nous donnons à cette tribu le nom qui représente le mieux à l'esprit les habitudes générales des diverses familles qui la composent, quels que soient les errements que l'on ait suivis jusqu'à présent pour leur répartition méthodique dans toute la série ornithologique. Or, comme les Oiseaux que de tout temps l'on est convenu d'appeler Fourmiliers (*Formicarius* et *Formicivora*) dominent dans cette tribu, et s'assimilent les Oiseaux des autres familles entrant dans sa constitution, et par l'ensemble de leurs mœurs, et par celui de leurs principaux caractères zoologiques, il était tout naturel d'imposer à la tribu un nom qui rappelât ces rapports. C'est donc à celui de Formicaridés que

nous nous sommes fixé. On est en effet aujourd'hui d'accord pour ne reconnaître comme vrais Fourmiliers que ceux de ces Oiseaux à long tarse, à ailes et queue courtes, toutes conditions qui se retrouvent dans nos Formicaridés.

Cette tribu toute nouvelle renferme les quatre familles suivantes :

1° Atélornithinés;
2° Pittinés;
3° Formicarinés;
4° Mégalonycinés.

Dans les terres basses, humides et mal peuplées du continent de l'Amérique méridionale, les Reptiles et les Insectes semblent dominer, par le nombre, sur toutes les autres espèces vivantes. Il y a dans la Guyane et au Brésil des Fourmis en si grand nombre, que, pour en avoir une idée, il faut se figurer des aires de quelques toises de largeur sur plusieurs pieds de hauteur; et ces monceaux immenses accumulés par les Fourmis sont aussi remplis, aussi peuplés, que nos petites fourmilières, dont les plus grandes n'ont que deux ou trois pieds de diamètre, en sorte qu'une seule de ces fourmilières d'Amérique peut équivaloir à deux ou trois cents de nos fourmilières d'Europe, et non-seulement ces magasins, ces nids formés par ces Insectes en Amérique, excèdent prodigieusement ceux d'Europe par la grandeur, mais ils les excèdent encore de beaucoup par le nombre. Il y a cent fois plus de fourmilières dans les terres désertes de la Guyane que dans aucune contrée de notre continent; et, comme il est dans l'ordre de la nature que les unes de ces productions servent à la subsistance des autres, on trouve dans ce même climat des Quadrupèdes et des Oiseaux qui semblent être faits exprès pour se nourrir de Fourmis. (Buffon.)

Les terres situées sous la zone torride de l'ancien continent connaissent aussi ce fléau destructeur des forêts, des champs et des habitations; et, quoique les Fourmis y soient moins nombreuses en espèces, elles exercent cependant des ravages qui privent souvent l'habitant des campagnes des fruits de son travail, et l'habitant des villes des produits de son industrie. Les énormes monticules élevés par ces Insectes, dont l'industrie est seule comparable à celle des Abeilles, couvriraient en peu d'années de vastes provinces, si la nature n'avait opposé à leur facile reproduction des agents destructeurs sans cesse occupés à leur faire la guerre. L'existence d'animaux mangeurs de Fourmis ne pouvait être douteuse dans les pays tels que l'Inde et les archipels très-étendus du midi de l'Asie; mais on pouvait conjecturer, surtout en envisageant la différence des espèces de Fourmis, que les animaux destructeurs de ces Insectes et de leurs larves appartiendraient à des coupes nouvelles, et qu'on ne retrouverait point des formes parfaitement semblables dans l'organisation de ces êtres, placés sur une terre et dans des îles éloignées de l'Amérique par des océans très-étendus. Le contraire a lieu par rapport aux Oiseaux, et nous savons que les formes diffèrent peu dans les *Pangolins*, deux espèces de Mammifères qui remplacent dans l'Inde et en Afrique les espèces plus nombreuses des *Fourmiliers tamanoirs*, propres au nouveau monde.

Les espèces d'Oiseaux du genre *Myiothera*, qui sont dans l'Inde les vrais Formiphages de ces contrées, nous présentent l'organisation normale de celles du nouveau continent; ils sont doués des mêmes caractères qui distinguent les *Fourmiliers* d'Amérique; tout en eux rappelle les mêmes formes; jusqu'aux petites différences qui distinguent les tribus ou sections, établies d'après la forme du bec, se trouvent indiquées dans ces Oiseaux. (Temminck, pl. col., texte.)

PREMIÈRE FAMILLE. — ATÉLORNITHINÉS.

Nous formons cette famille de deux petits genres, réunis en un seul pendant longtemps, établis pour des Oiseaux assez remarquables de Madagascar, rappelant assez les Brèves au premier aspect, et par leur coloration et par l'allongement de leurs tarses éminemment marcheurs; mais que, jusqu'à ce moment, tous les ornithologistes se sont entendus pour ranger dans les Rolliers. Le caractère spécial de cette famille est une excessive brièveté du pouce et de son ongle relativement aux autres doigts.

Ces deux genres sont :

1° Brachyptérolle (*Brachypteracias*), De La Fresnaye;
2° Atélornis (*Atelornis*), Pucheran.

1er GENRE. — BRACHYPTÉROLLE. *BRACHYPTERACIAS.* (De La Fresnaye.)

Βραχυς, court; πτερον, aile, et la terminaison du mot latin *coracias*, Rollier, par élision avec πτερον.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, élevé à la base, comprimé; mandibule supérieure courbée dans sa longueur, et ne formant pas crochet à son extrémité.

Narines allongées, ouvertes obliquement en fente étroite sous les premières plumes du front, et protégées, ainsi que l'ouverture du bec, par de longs poils roides bordant la base de la mandibule supérieure.

Fig. 242. — *Brachypteracias leptosomus.*

Ailes courtes, atteignant le tiers de la longueur de la queue, très-arrondies, surobtuses; *les pennes primaires à peine plus longues que les secondaires : la première rémige beaucoup plus courte que la deuxième, qui l'est plus que la troisième : celle-ci égalant à peu près la quatrième et la cinquième.*

Queue assez allongée, arrondie à son extrémité, et régulièrement étagée.

Tarses allongés, de la longueur du doigt médian; le doigt externe presque aussi long que l'intermédiaire, dont il est séparé dès la base, ses quatre phalanges restant libres; ongle du pouce plus court et plus faible que celui du doigt intermédiaire, qui est élargi du côté interne, et formant gouttière en dessous.

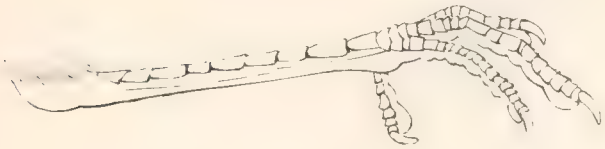

Fig. 243. — *Brachypteracias leptosomus.*

Fig. 244. — *Brachypteracias leptosomus*

Tour des yeux nu.

Ce genre ne repose que sur une seule espèce de Madagascar, le Brachyptérolle coural, que son auteur, Lesson, avait considérée comme un Rolle, et qu'il fit connaître sous le nom de Rolle coural. L'auteur du genre, M. De La Fresnaye, tout en le distinguant génériquement des Rolles, ne s'est pas beaucoup éloigné de l'opinion de Lesson, puisqu'il l'a considéré comme un Rollier à ailes courtes et à longs tarses, et en faisait en conséquence une sous-division ou sous-genre des Rolliers proprement dits. C'est dans ces idées que sont restés jusqu'à ce jour les auteurs, notamment MM. Gray, Pucheran et Ch. Bonaparte, qui, tous deux, les ont mis à une très-grande distance des Brèves et des Grallaries, avec lesquelles ils ont pourtant de si grands rapports, que le dernier de ces naturalistes paraît décidé à rapprocher les uns des autres et à modifier conséquemment son *Conspectus* de 1850.

De là le nom adopté par M. De La Fresnaye pour caractériser ce genre de *Brachypteracias*, Rollier ou Rolle à ailes courtes. Si savant cependant que soit le Mémoire qu'il a publié à ce sujet en 1834, il nous est impossible de voir autre chose dans ces Oiseaux que de vrais Marcheurs se rapprochant plus des Brèves que des Rolliers.

On en ignore les mœurs.

BRACHYPTÉROLLE COURAL. *BRACHYPTERACIAS LEPTOSOMUS.* (Lesson, De La Fresnaye.)

Les plumes cet Oiseau sont partout touffues, lâches, garnies en dessous d'un épais duvet brun. Le dessus de la tête est d'un rouge ocreux à teinte métallisée, et violet sur l'occiput. Le sourcil et le devant de l'œil sont blanc pur. Les côtés du cou sont roux, avec des points blancs assez larges. Les plumes du gosier forment un fanon assez pendant, varié de ferrugineux, de blanc, de jaune rouille clair et de rouge brun. Une ceinture blanche, lavée de rouille, entoure la poitrine; les parties inférieures sont émaillées de franges noires, de raies blanches interrompues et de raies rouge ocreux. Les couvertures inférieures sont blanches; le manteau et les grandes couvertures sont rouge brunâtre; le croupion est vert aigue-marine; le milieu des ailes est roux fauve, avec des taches noires, puis blanches; les rémiges sont noir mat, frangé finement de roux; la queue est roux-brun luisant en dessus, et les rectrices latérales sont terminées de noir profond, puis de blanc pur. (Lesson, *Illustration de Zoologie.*)

Cet Oiseau vit à Madagascar, où l'a découvert, en 1831, M. Ackermann, alors chirurgien de pre-

mière classe de la marine, et dont nous avons eu occasion déjà de citer les intéressantes observations sur le Coua de Delalande.

Longueur totale, $0^m,35$ à $0^m,36$.

Fig. 245. — Brachyptérolle coural

2me GENRE. — ATELORNIS. *ATELORNIS.* (Pucheran.)

Ατελες, imparfait; ορνις, Oiseau.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec aussi long que la tête, ayant la forme générale du genre Brachyptérolle, *mais moins fort et plus comprimé.*

Narines moins couvertes, plus ouvertes par cela même, et plus ellipsoïdales.

Ailes obtuses; *la quatrième penne la plus longue, la cinquième l'égalant presque.*

Queue médiocre, semi-elliptique.

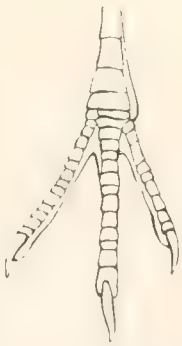

Fig. 246. — *Atelornis squammigera*

Tarse très-allongé, deux fois plus long que le doigt médian; doigts courts, l'interne plus court que l'externe, et tous deux plus longs par rapport au médian, et très-peu réunis à celui-ci; le

pouce rudimentaire, formant à peine une phalange; tous les ongles excessivement courts et peu infléchis.

Ce genre a été formé, en 1846, par M. le docteur Pucheran, aide naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, aux dépens du genre *Brachypteracias;* il repose sur deux espèces de Madagascar. Nous figurons l'Atélornis squammigère, dont nous donnons aussi la description.

Tout en considérant le type générique du Brachyptérolle comme bien placé à côté des Rolliers, M. Pucheran, en en séparant ses Atélornis, n'a pu s'empêcher de constater une somme de rapports de ce dernier genre plus grande avec les Brèves qu'avec les Rolliers. C'est à ce sentiment qu'a obéi M. Ch. Bonaparte lorsque, sans séparer non plus des Rolliers ces deux genres, il les a cependant immédiatement fait suivre par les Brèves. Seulement, nous avons poussé la dernière analogie plus loin, en isolant complétement ces deux petits genres des Coraciadés pour les fondre dans les Formicaridés.

On ignore les mœurs des Atélornis

Fig. 247. — Atélornis squammigère

ATÉLORNIS SQUAMMIGÈRE. *ATELORNIS SQUAMMIGERA.* (De La Fresnaye, Pucheran.)

Grande tache d'un noir fuligineux commençant à un centimètre de la base du bec, et finissant sur l'occiput. Cette tache est de forme presque triangulaire, à base occipitale, à sommet frontal. Les plumes qui la forment, lâches et extensibles, de façon à simuler une espèce de huppe, sont presque en entier noires dans le centre de la tache; elle présentent du roux sur les deux côtés de leur portion rachidienne, et cette teinte sépare le noir de la base d'avec celui du sommet. Sur les côtés, des dispositions semblables sont reproduites; mais, ici, le roux occupe fréquemment l'un des côtés du rachis. C'est qu'entre le bord externe de la tache médiane céphalique et le bord supérieur de l'œil se trouve, longitudinalement étendue, une espèce de sourcil dont toutes les plumes, noires à leur base, offrent de petites bandes transversales de noir et de blanc roussâtre. Le blanc roussâtre forme le liséré le plus supérieur, et, dans la partie commissurale du sourcil droit et du sourcil gauche, en avant de l'œil, les zones rousses sont plus formées.

Du dessous de l'œil part une bande noire qui se prolonge en arrière sur les côtés du cou, et, entre celle de droite et celle de gauche, se trouve un grand espace roux, étendu du côté droit au côté gauche, en dedans du fouet de l'aile. Au-dessus de cette bande noire s'en trouve une seconde, plus rapprochée du sommet de la tête et séparée de la première par un trait formé de plumes présentant la même coloration que le sourcil supérieur de l'œil. A gauche, cette seconde bande est mieux

déterminée qu'à droite; ici, en effet, les plumes qui la composent présentent, près de leur terminaison noire, les taches rousses dont nous avons parlé à propos de la petite huppe céphalique. Ces deux bandes longitudinales, au reste, sont unies par une zone transversale de plumes noires bordant supérieurement le grand espace roux du dessus du cou dont il a été question.

Le dos, les couvertures supérieures du prolongement caudal, sont vert foncé; quelques-unes des plumes présentent à leur extrémité, sur leur face externe, deux petites taches superposées : l'inférieure noire, la supérieure blanche. Cette dernière est quelquefois séparée du vert foncé du reste de la plume par un petit liséré vert-de-gris. Les grandes couvertures de l'aile sont vertes, mais d'un vert plus clair; elles présentent en presque totalité, sur leur bord inférieur, deux petites bandes superposées : l'inférieure noire, la supérieure blanche. La bande est bordée, dans presque tout son contour, d'un liséré vert-de-gris. Au-dessus de ce liséré, se voit, sur le rachis de la plume, une petite tache noire variable en étendue et de forme ordinairement triangulaire. Les six premières pennes de l'aile sont noires en dessus dans la majeure partie de leur étendue, mais brunes seulement à leurs extrémités; elles présentent une bordure de la même couleur sur leur tiers intérieur. A la réunion de leur tiers supérieur avec leur tiers moyen, elles présentent une tache blanche. Les pennes du reste de l'aile sont vert-olive en dehors, brunes en dedans, noires à leur base et en dehors le long de leur tige. En dessous, l'aile est brune, et présente, transversalement, une bande blanche.

Le contour inférieur de la queue est semi-elliptique, les pennes qui la composent devenant de plus en plus longues à mesure que l'on se rapproche des pennes médianes. La penne externe est, en dessus, de couleur bleue à son tiers supérieur et en dehors : en dedans, cette teinte devient plus verte et bordée de brun. A mesure qu'on se rapproche des pennes centrales, le bleu se retire de plus en plus vers le centre, et est remplacé par du vert; vient ensuite sur toutes une tache rousse à laquelle succède une tache noire, bordée inférieurement par une tache bleu grisonnant, lisérée enfin elle-même de vert olive. Les deux pennes médianes sont dépourvues de la tache noire que portent les autres : la tache bleu grisonnant s'y trouve remplacée par une tache vert olive. En dessous, la tache de la base est brun clair; la tache rousse s'y trouve plus terne; la tache bleue est convertie en gris blanchâtre. Les pennes médianes, en dessous, enfin, diffèrent encore par leur coloration des latérales; elles sont simplement roux terne

Les plumes du thorax et des côtés du cou forment de petites écailles portant dans leur centre une tache blanche entièrement cerclée de noir : ce noir est liséré de roux de rouille, bordé inférieurement de brun. Les plumes de la gorge et du milieu du cou ont le blanc de leur centre immédiatement en contact avec le roux de rouille (liséré de noir) de leur partie libre. Les hypocondres offrent des taches transversales roussâtres et noirâtres; le milieu de l'abdomen, l'entre-deux des jambes, sont couleur de rouille. Les couvertures inférieures de la queue sont formées de plumes blanches finement lisérées inférieurement de brun.

Les plumes de la tête et des parties inférieures sont très-décomposées dans cette espèce; la mandibule supérieure est brune dans la majeure partie de son étendue; l'inférieure blanchâtre à la base, noire plus en avant, blanchâtre à son extrême pointe; au milieu comme sur les côtés. Les ongles sont jaune de corne, ainsi que les tarses; les doigts ont la même teinte, mais plus brune, plus foncée. (Pucheran, *Revue zoologique*, 1846.)

Longueur totale.	$0^m,30$;
— de la queue. . .	$0^m,09$.

DEUXIÈME FAMILLE. — PITTINÉS.

Cette famille se compose d'Oiseaux ayant le port des Atélornis, à bec assez fort, à tarses allongés, à doigts généralement courts et queue courte; tous signes indicatifs de Passereaux marcheurs et essentiellement chasseurs d'Insectes, et surtout de Fourmis.

Lesson le premier a constitué cette famille, qui, sous le nom de Brèves, est la quatorzième dans son *Traité d'Ornithologie;* il y faisait entrer trois genres :

1° Grallarie (*Grallaria*), Vieillot;
2° Brève (*Pitta*), Vieillot;
3° Myiophage (*Myiophaga*), Lesson.

M. Ménétriés a proposé de l'établir, sous le nom de *Myiophaga*, en y groupant les genres suivants :

1° *Pitta;*
2° *Timalia*, Horsfield;
3° *Brachypteryx*, Horsfield;
4° *Dasyornis*, Horsfield;
5° *Myiophonus*, Temminck,
6° *Eupetes*, Temminck;
7° *Pteroptochos*, Kittlitz.

M. Ch. Bonaparte l'a conservée sous le nom de *Pittidæ*, en la composant à peu près des mêmes éléments que les deux naturalistes français, moins le genre *Grallaria*, puisque sa famille comprend les deux sous-familles :

1° *Pittinæ;*
2° *Myophoninæ;*

dont la première renferme les neuf genres :

1° *Brachyurus*, Thunberg;
2° *Pitta;*
3° *Cacopitta*, Ch. Bonaparte;
4° *Brachypteryx*, Horsfield;
5° *Oligura*, Rüppell;
6° *Tesia*, Hodgson;
7° *Phoepyga*, Hodgson;
8° *Microura*, Gould;
9° *Comaroptera*, Sundeval.

Nous adoptons cette composition en en simplifiant les éléments; ainsi nos Pittinés comprennent cinq genres :

1° *Pitta;*
2° *Myiophonus*, Temminck;
3° *Brachypteryx;*
4° *Oligura;*
5° *Tesia.*

1er GENRE. — BRÈVE. *PITTA*. (Vieillot.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, épais, robuste, droit, convexe en dessus, comprimé par les côtés, pointu; mandibule supérieure échancrée et inclinée vers le bout; l'inférieure entière, à pointe droite.

Narines basales, latérales, oblongues, à moitié fermées par une grande membrane nue ou garnie de quelques poils et plumes rares

Fig. 248. — *Pitta affinis.*

Ailes variables, généralement courtes, ou subaiguës *ou* surobtuses; *dans le premier cas, les trois premières rémiges allongées graduellement et les plus longues de toutes; dans le second cas, la quatrième et la cinquième les plus longues.*

Queue très-courte, égale ou arrondie.

Tarses allongés, grêles, largement scutellés, toujours plus longs et souvent du double que le doigt médian; l'interne réuni à celui-ci jusqu'à la première articulation; l'externe également soudé ou totalement libre; ongles antérieurs courts, celui du pouce le plus long et presque toujours égal à ce doigt, tous comprimés et légèrement arqués, celui du pouce moins que les autres.

Fig. 249. — *Pitta affinis*

Ce genre renferme trente espèces de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie. Nous figurons la Brève élégante (*Pitta elegans*), Temminck.

Ce sont tous Oiseaux aux couleurs vives, éclatantes et tranchées, mais sans reflets métalliques.

Vieillot a formé ce genre pour des espèces que, sous le nom de Brève qui leur a été conservé, Brisson avait rangées parmi les Merles, dont elles se rapprochent, dit Vieillot, beaucoup plus près que des Corbeaux, genre dans lequel Gmelin et Latham les ont classées. Montbeillard les a isolées

d'après les différences de conformation extérieure par lesquelles, dit-il, la nature elle-même les a distinguées. En effet, les Brèves ont la queue beaucoup plus courte que les Merles, le bec beaucoup plus fort et les pieds plus longs. Peut-être trouverait-on encore d'autres différences dans leurs habitudes et dans leurs mœurs, si l'on considérait leur historique, cette partie la plus intéressante de l'ornithologie. (*Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.*)

La coupe des Brèves vient fournir une preuve nouvelle de cette identité de formes et de genre de vie qui servent à caractériser une petite famille d'Oiseaux insectivores, destructeurs assidus des Termites, qui sont un des fléaux les plus incommodes sous les régions tropicales des deux mondes En effet, les Brèves des archipels de l'Asie diffèrent si peu des Oiseaux de l'Amérique méridionale, connus sous le nom de *Roi des Fourmiliers* et de Beffroi, espèces dont Vieillot a formé le genre *Grallaria*, qu'à la rigueur on ne peut indiquer aucun autre caractère que la seule différence de la petite nudité ou de la partie glabre du genou et du bas de la jambe, que les Brèves de l'ancien continent ont couverts de petites plumes; tous les autres caractères pris de la forme du bec, de la longueur et de la structure des pieds, de la coupe des ailes, de leur brièveté et du peu de largeur de la queue, sont presque exactement les mêmes dans les Brèves comme chez les Grallaries. La nourriture et les mœurs de ces Oiseaux nous offrent encore des rapports qui influent sans doute sur toute leur organisation et sur l'ensemble de leur charpente osseuse, que nous n'avons pas été à même d'étudier. (Temminck, pl. color., texte.)

Ces considérations avaient déjà porté G. Cuvier à réunir les Brèves aux Fourmiliers; mais l'idée première de cette réunion est due à Mauduyt, qui l'exprimait ainsi :

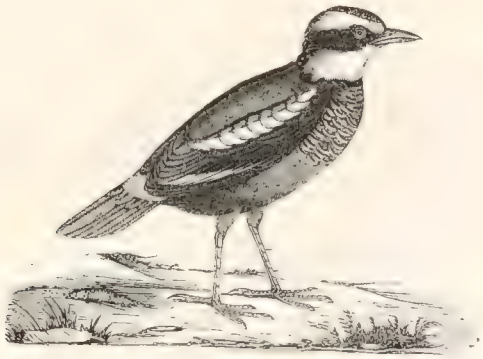

Fig. 250. — Brève élégante

Les différences qui ont lieu entre les Merles et les Oiseaux d'Amérique, que M. De Buffon a nommés *Fourmiliers*, étant les mêmes qui distinguent les *Brèves* des Merles, il me semble qu'on pourrait regarder les *Fourmiliers* comme des *Brèves* d'Amérique, ou les *Brèves* comme des *Fourmiliers* de l'ancien continent. Il y a entre ces Oiseaux des rapports qui les rapprochent au moins beaucoup, si l'on ne les réunit pas dans la même section, et il y a lieu de croire que la même disposition dans la forme totale et dans les membres indique du rapport dans les habitudes. (*Encyclopédie méthodique*, Ornithologie.)

M. Gray comprend le genre *Pitta* dans sa famille des *Formicarinæ*.

Les Brèves de l'ancien continent, celles notamment qui vivent dans les îles de la Sonde, ont un cri qui imite un coup de sifflet. M. le comte De Bocarmé, ajoute M. Temminck, nous a communiqué que ce cri décèle la présence de la Brève azurin dans les anciennes plantations de cafiers et autres endroits couverts de broussailles épaisses, où elle cherche les Lombrics et les Termites que ces lieux sombres fournissent en abondance; elle court très-vite et se bat fréquemment à la manière des

Cailles. On trouve son nid en mars, construit à huit ou dix pieds de terre, d'un amas de feuilles et de vergettes entassées; il contient quatre ou cinq œufs blancs ponctués de brun et de noir, de forme sphérique. (Temminck.)

BRÈVE DE SCHWANER. *PITTA SCHWANERI.* (Temminck.)

En dessus d'un roux olivâtre, à l'exception d'une large tache noire occupant le milieu de la nuque, chaque œil surmonté d'une bande superciliaire d'un jaune d'or; en dessous, de cette dernière couleur, mais fasciée de noir, à l'exception de l'abdomen, qui est d'un bleu d'azur sans taches.

De Bornéo.

Cette belle espèce, nommée par M. Temminck, vient d'être décrite pour la première fois par M. Ch. Bonaparte, c'est la seconde espèce du genre *Pitta* de son *Conspectus*.

2me GENRE. — MYIOPHONE. *MYIOPHONUS.* (Temminck.)

Μυια, Mouche; φονευς, tueur

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec fort, dur, comprimé, de la longueur de la tête, dilaté à la base, à arête marquée entamant les plumes du front, se terminant en une pointe échancrée et crochue.

Fig. 251. — *Myiophonus Temminckii*

Narines latérales percées dans une membrane à la base du bec, arrondies et légèrement engagées sous les plumes du front.

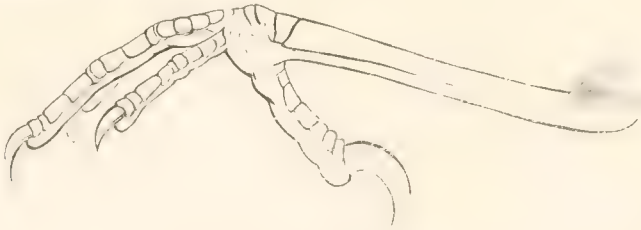

Fig. 252. — *Myiophonus Temminckii.*

Ailes médiocres, surobtuses, *la première rémige la plus courte et moitié de longueur à peine de*

Fig. 1 — Gros-Bec Souhet.

Fig. 2 — Pie-Grièche écorcheur

la seconde, la quatrième presque égale à la cinquième, qui, avec la sixième, sont les plus longues, arrivant au tiers de la queue.

Queue médiocre et arrondie, ou carrée.

Tarses allongés, plus longs que le doigt médian, recouverts d'une seule squammelle; doigts longs, les latéraux presque égaux, unis à la base avec le médian, le pouce long et très-robuste ainsi que son ongle, qui est fortement recourbé.

Quatre espèces de l'Asie et de l'Océanie. Nous figurons le Myiophone de Horsfield.

Les Myiophones sont confinés dans les régions chaudes de l'ancien continent. Ils habitent les sommités des plus hautes montagnes, depuis quatre mille jusqu'à sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et ils y vivent solitaires parmi les rochers couverts de ronces qui produisent des baies, et dans les endroits les plus touffus des forêts et montagnes, où on les voit se repaître aussi d'Insectes et de Vers. (Lesson, *Compléments de Buffon*.)

Fig. 253. — Myiophone de Horsfield.

MYIOPHONE A BEC JAUNE. *MYIOPHONUS FLAVIROSTRIS*. (Horsfield, Ch. Bonaparte.)

Un bleu noirâtre distribué par teintes plus ou moins sombres forme la couleur générale du plumage, et il change un peu selon les jours différents dont il est éclairé; il est toujours plus foncé et noirâtre à la tête et à l'abdomen que sur toutes les autres parties, et la teinte est un peu rembrunie à l'extrémité de toutes les rémiges; des taches de couleur d'acier poli ou d'un métallique bleuâtre sont disposées sur toutes les plumes du cou, de la poitrine et des joues; des bordures ou croissants parés de reflets semblables terminent les plumes du dos et les couvertures des ailes; le bec est d'un beau jaune, mais son arête est noire; les pieds sont noirs.

Longueur totale : $0^m,33$.

Cette espèce habite l'île de Java. (Temminck, pl. color., texte.)

3me GENRE. — BRACHYPTÉRYX. *BRACHYPTERYX.* (Horsfield.)

Βραχυς, court; πτερυξ, penne.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, presque aussi long que la tête, plus large que haut à la base, infléchi au sommet et comprimé sur les côtés jusqu'à la pointe de la mandibule supérieure, qui dépasse l'inférieure et est légèrement échancrée.

Narines latérales percées dans une membrane à la base du bec et ouvertes sur le devant.

Ailes assez courtes et arrondies, surobtuses, *les cinquième, sixième et septième rémiges presque égales, les plus longues.*

Queue courte et arrondie.

Tarses plus longs que le doigt médian, recouverts de trois à quatre larges squammelles; doigts longs, les deux latéraux presque égaux et unis à leur base, le pouce long, fort et robuste, de même que son ongle.

Fig. 254. — *Brachypteryx montana.*

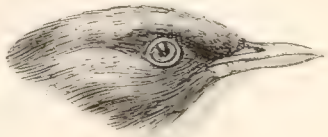

Fig. 255. — *Brachypteryx montana.*

Plumes du croupion épaisses, soyeuses et décomposées.

Huit espèces de l'Océanie, dans lesquelles nous confondons le genre *Microura* de M. Gould. Nous figurons le Brachyptéryx à joues grises (*Brachypteryx poliogenys*) de Strickland, l'espèce la plus récemment découverte; *leucophrys*, Fourmilier de Temminck. Ce sont des Oiseaux qui ne se rencontrent qu'au milieu des forêts ou dans les jongles de Malacca et de Java. Ils sautillent fréquemment de branches en branches dans les broussailles; on les voit aussi courir à terre à la recherche des Insectes et de leurs larves. Ils ont un cri plaintif qui n'est pas sans quelque mélodie.

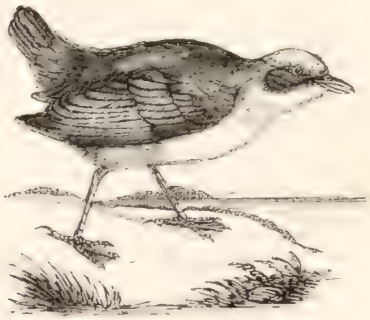

Fig. 256. — Brachyptéryx à joues grises.

BRACHYPTÉRYX LEUCOPHRYS. *BRACHYPTERYX LEUCOPHRYS.*

Le lorum porte une petite raie blanchâtre; toute la région des joues, une grande partie des côtés du cou, la poitrine et les flancs, sont d'un brun roussâtre, seulement la ligne médiane du ventre et la gorge sont blanches; toutes les parties supérieures, du front au croupion, sont d'un brun foncé olivâtre; la courte queue, à pennes à peu près d'égale longueur, est d'un brun rougeâtre très-foncé; le bec et les pieds sont d'un brun foncé.

Longueur totale : $0^m,14$.

On le trouve à Java. (Temminck, pl. color., texte.)

4me GENRE. — OLIGURE. *OLIGURA*. (Rüppell.)

Ολιγος, peu ou petit; ουρα, queue.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, presque de la longueur de la tête, à sommet faiblement incliné et à côtés comprimés jusqu'à la pointe, qui est entière.

Narines latérales, en partie recouvertes par une membrane à ouverture lunulée.

Ailes subobtuses, *les troisième et quatrième rémiges les plus longues.*

Queue très-courte et arrondie.

Tarses un peu plus longs que le doigt médian, scutellés; doigts courts; les latéraux presque égaux et légèrement soudés à la base; le pouce long, fort, muni d'un ongle vigoureux, le plus grand de tous, crochu et comprimé.

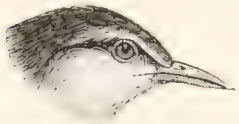

Fig. 257. — *Oligura micrurus*

Fig. 258. — *Oligura micrurus.*

Cinq espèces d'Afrique; car nous réunissons à ce genre l'espèce de Becfin à queue courte du docteur Rüppell, et le *Comaroptera* de Sundeval. Nous donnons la figure et la description de l'Oligure à petite queue.

OLIGURE A PETITE QUEUE. *OLIGURA MICRURUS.* (Ruppell.)

En dessus d'un brun cendré; base du bec, angle oculaire et couvertures inférieures de la queue

d'un blanc pur; tout le dessous du corps d'un blanc isabelle; bec et pattes d'un brun clair carminé.

Longueur totale : $0^m,075$.

Fig 259. — Oligure à petite queue.

5me GENRE. — TÉSIA. *TESIA*. (Hodgson.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec un peu plus court que la tête, mince, légèrement courbé à son extrémité et comprimé latéralement jusqu'à la pointe, qui est échancrée.

Narines latérales, basales, recouvertes par un large opercule membraneux.

Ailes courtes et arrondies, surobtuses, *les cinquième et sixième rémiges égales entre elles, les plus longues.*

Queue très-courte

Tarses de la longueur du doigt médian, minces, scutellés; doigts longs et minces, les latéraux égaux et soudés à la base, le pouce long, robuste, muni d'un ongle fort, recourbé et le plus long de tous.

Fig. 260. — *Tesia unicolor.*

Fig 261. — *Tesia unicolor.*

Cinq espèces de l'Asie centrale. Nous figurons le Tésia à couronne marron. Les Tésias ne se trouvent qu'au centre des forêts et montagnes de l'Inde. M. Hodgson, qui a créé le genre et en a découvert presque toutes les espèces, dit que ce sont des Oiseaux solitaires et silencieux qui cherchent à terre les Insectes dont ils se nourrissent.

TÉSIA A COURONNE MARRON. *TESIA CASTANEO-CORONATA*. (Burton.)

Tête et joues couleur marron des plus vives; dessus du corps d'un beau vert foncé uniforme; rémiges et rectrices noires; dessous du corps jaune jonquille; bec couleur de corne brunâtre; pattes d'un brun carminé.

Longueur totale : 0m08.

Fig. 262. — Tésia à couronne marron.

TROISIÈME FAMILLE. — FORMICARINÉS.

Buffon est le premier qui ait bien connu les Fourmiliers et qui en ait donné une idée juste. Avant lui, on les regardait comme des Merles. Ils en ont en effet les caractères; mais, à ne les considérer que par la forme, il eût fallu en faire, dans le genre des Merles, une section, dont les caractères auraient été d'avoir la queue très-courte, et les pieds beaucoup plus longs à proportion que le Merle; ils sont conformés et modelés comme les Brèves, et, quoique ces derniers Oiseaux appartiennent à l'ancien continent, tandis que les Fourmiliers n'habitent que le nouveau, ils doivent, selon les lois suivies jusqu'à présent pour établir les méthodes, être placés dans le même genre (c'est-à-dire dans la même tribu). Il n'y a d'autre différence extérieure entre les Brèves et les Fourmiliers, sinon que les premières ont des couleurs très-brillantes, et les Fourmiliers des couleurs sombres. (Mauduyt, *Encyclop. méth.*)

Plus heureux que Mauduyt, nous pouvons même les comparer relativement aux habitudes, puisque celles des Brèves nous sont connues, et qu'ainsi qu'on vient de le voir ces habitudes sont celles des Fourmiliers.

Les Fourmiliers proprement dits sont des Oiseaux de l'Amérique méridionale, qui ne ressemblent à aucun de ceux d'Europe, mais qui, pour la figure du corps, du bec, des pattes et de la queue, ont beaucoup de ressemblance avec ceux que nous avons appelés *Brèves*, et que les nomenclateurs avaient mal à propos confondus avec les Merles...

Dans la Guyane française, ainsi que dans tous les pays où l'on n'est pas instruit en histoire natu-

relle, il suffit d'apercevoir dans un animal un caractère ou une habitude qui ait de la conformité avec les caractères et les habitudes d'un genre connu pour lui imposer le nom de ce genre; c'est ce qui est arrivé au sujet des Fourmiliers. L'on a remarqué qu'ils ne se perchaient point, ou très-peu, et qu'ils couraient à terre comme les Perdrix; il n'en a pas fallu davantage pour ne plus les distinguer que par la taille, et, sans faire attention aux traits nombreux de dissemblance, on les a nommés, à Cayenne, *petites Perdrix*.

Mais ces Oiseaux ne sont ni des Perdrix, ni des Merles, ni même des Brèves; ils ont seulement comme ces dernières, pour principaux caractères extérieurs, les jambes longues, la queue et les ailes courtes, l'ongle du doigt postérieur plus long et plus arqué que les antérieurs, le bec droit et allongé, la mandibule supérieure échancrée à son extrémité, qui se courbe à sa jonction avec la mandibule inférieure, qu'elle déborde; mais ils ont de plus ou de moins que les Brèves (car nous ne connaissons pas la forme de la langue de ces Oiseaux) la langue courte et garnie de petits filets cartilagineux et charnus vers sa pointe : les couleurs sont aussi très-différentes... (Buffon, *Histoire naturelle des Oiseaux*.)

Si on observe avec un peu d'attention les pieds de la plupart des espèces de Fourmiliers, on reconnaît sans peine, à la longueur du doigt antérieur intermédiaire, dépassant de beaucoup les deux latéraux, à la brièveté des ongles antérieurs et au peu de courbure du postérieur, que ces Oiseaux sont essentiellement marcheurs; que leurs pieds, disposés pour la marche et peu propres à la préhension, comme ceux des Oiseaux percheurs, ont la plus grande analogie avec ceux des Alouettes, des Bergeronnettes et des Œnicures. (De La Fresnaye, *Écho du Monde savant*, 1836.)

En général, les Fourmiliers se tiennent en troupes, et se nourrissent de petits Insectes, et principalement de Fourmis, lesquelles pour la plupart sont assez semblables à celles d'Europe. On rencontre presque toujours ces Oiseaux à terre, c'est-à-dire sur les grandes fourmilières, qui communément, dans l'intérieur de la Guyane, ont plus de vingt pieds de diamètre. Ces Insectes, par leur multitude presque infinie, sont très-nuisibles aux progrès de la culture, et même à la conservation des denrées dans cette partie de l'Amérique méridionale.

L'on distingue plusieurs espèces dans ces Oiseaux mangeurs de Fourmis; et, quoique différentes entre elles, on les trouve assez souvent réunies dans le même lieu : on voit ensemble ceux des grandes et ceux des petites espèces, et aussi ceux qui ont la queue un peu longue et ceux qui l'ont très-courte.

Tous ces Oiseaux ont les ailes et la queue fort courtes, ce qui les rend peu propres pour le vol; elles ne leur servent que pour courir et sauter légèrement sur quelques branches peu élevées. On ne les voit jamais voler en plein air : ce n'est pas faute d'agilité, car ils sont très-vifs, et presque toujours en mouvement; mais c'est faute des organes, ou plutôt des instruments nécessaires à l'exécution du vol, leurs ailes et leur queue étant trop courtes pour pouvoir les soutenir et les diriger dans un vol élevé et continu.

La voix des Fourmiliers est aussi très-singulière : ils font entendre un cri qui varie dans les différentes espèces, mais qui, dans plusieurs, a quelque chose de fort extraordinaire, comme on le verra dans la description de chaque genre.

Les environs des lieux habités ne leur conviennent pas : les Insectes dont ils font leur principale nourriture, détruits ou éloignés par les soins de l'homme, s'y trouvent avec moins d'abondance; aussi ces Oiseaux se tiennent-ils dans les bois épais et éloignés, et jamais dans les savanes ni dans les autres lieux découverts, et encore moins dans ceux qui sont voisins des habitations. (*Histoire naturelle des Oiseaux*.)

A ces détails de mœurs, qui sont restés longtemps les seuls connus, et qui n'étaient que la reproduction des notes fournies à Buffon par Sonnini de Manoncourt, qui avait observé les Fourmiliers sur les lieux, M. Ménétriés en est venu ajouter de nouveaux qui, en les confirmant, complètent l'histoire de ces Oiseaux en ce qui concerne les Fourmiliers d'Amérique.

Les Fourmiliers que j'ai eu occasion d'observer au Brésil, dit ce voyageur, vivent dans les forêts vierges ou dans les caponaires (terrains recouverts d'arbrisseaux qui succèdent aux défrichements des forêts vierges). Ils se nourrissent de Fourmis et autres petits Insectes; il est à remarquer que les Fourmis se rencontrent en énorme quantité dans les caponaires, au moins les espèces frugivores, car elles y trouvent une nourriture abondante.

Les Fourmiliers vivent à terre, et quelques espèces se voient aussi sur les petits buissons; ils sont très-vifs dans leurs mouvements, et sautillent continuellement.

Quelques-uns sont solitaires; mais, pour la plupart, ils vont par couples, et jamais en plus grand nombre que deux ou trois couples à la fois; leur chant varie selon les espèces.

Un fait assez remarquable au Brésil, c'est que presque tous les Oiseaux sont de passage partout où on les rencontre, car, dans les endroits où se fait la ponte, ils n'y restent que le temps nécessaire à l'éducation de leurs petits (quelques espèces pondent deux fois l'année), et les Oiseaux que l'on pourrait considérer comme sédentaires sont si répandus, que l'on ne peut décider s'ils sont aussi voyageurs que les autres. Dans un pays où la disette d'aliments ne peut être la cause de semblables émigrations, il faut donc conclure qu'ils changent de lieu, soit parce qu'ils se nourrissent de tel ou tel fruit, de tel ou tel Insecte qui ne vient qu'à certaines époques, soit enfin par des causes inconnues jusqu'à ce jour.

Les ailes courtes des Fourmiliers n'annoncent pas un grand vol chez ces Oiseaux, et par conséquent ne permettent pas de présumer qu'il y ait une émigration dans ces espèces, car, d'ailleurs, les Fourmis abondent pendant toutes les saisons dans ces contrées intertropicales. Du reste, il n'y a pas, je crois, d'émigration parmi les espèces qui vivent solitaires, ou réunies en si petit nombre, ce qui me fit présumer que ces Oiseaux passent leur vie dans les lieux qui les ont vus naître, aussi eus je dès lors l'espoir de rendre l'histoire de ces Oiseaux complète, et d'en étudier la manière de nicher.

Longtemps mes recherches furent infructueuses, et, comme j'avais donné commission aux chasseurs de m'apporter les nids qu'ils rencontreraient dans leurs courses, je leur montrai plusieurs espèces de Fourmiliers, entre autres celles qu'ils appellent *Galinha do mato* (Poule de bois), la Grallarie roi, en fixant un haut prix à cette découverte; mais ils me répondaient, à mon grand étonnement, que ces Oiseaux ne faisaient point de nids, et déposaient leurs œufs à terre, sans aucun apprêt. Je fis donc de nouvelles recherches, et, plus heureux cette fois, je parvins à m'assurer moi-même de ce qui m'avait paru si extraordinaire au premier abord; je rencontrai en effet une espèce de nid, si l'on peut appeler ainsi une place faite à terre, sur des feuilles sèches, où étaient déposés plusieurs œufs; j'eus l'occasion alors d'examiner que ceux-ci étaient couvés alternativement par l'un des sexes, tandis que l'autre pourvoyait à sa nourriture. (*Monogr. des Myioth.*)

Ce fait si curieux diffère beaucoup de celui rapporté par Buffon sur la foi de Sonnini : « Les Fourmiliers, dit-il, construisent, avec des herbes entrelacées, des nids hémisphériques de deux, trois et quatre pouces de diamètre, selon leur propre grandeur; ils attachent ces nids ou les suspendent par les deux côtés sur des arbrisseaux à deux ou trois pieds au-dessus de terre : les femelles y déposent trois à quatre œufs presque ronds. »

Ce qui donne de l'importance à l'observation de M. Ménétriés, c'est qu'elle se rapporte aux divers genres qu'il a établis dans cette famille, et que l'observation de Sonnini ne se rapporte à aucun, ce qui implique erreur de sa part quant à l'application qu'il en fait aux Fourmiliers.

En relevant cette erreur, M. Ménétriés dit que probablement ce fait n'est applicable qu'aux espèces que Buffon figure, pl. DCCVI, fig. 2, et DCCI, fig. 1, etc , qui, ajoute-t-il, sont des Troglodites, ainsi que cela a lieu pour une partie des espèces de ce dernier genre

Les Fourmiliers, continue ce dernier ornithologiste, pondent plus particulièrement dans les mois d'août et de septembre, immédiatement après la saison des pluies, ce qui varie selon les localités; ils déposent à terre deux ou trois œufs blanchâtres variés agréablement de taches roussâtres plus ou moins rapprochées; j'ai trouvé chez quelques espèces jusqu'à quatre et cinq œufs.

Ils couvent leurs œufs environ douze ou quinze jours, après lesquels le petit accompagne la mère à la recherche de sa nourriture, à peu près comme le font les Gallinacés, et, après l'espace de huit ou dix jours, les jeunes s'éloignent déjà de leurs parents.

Je rencontrai plusieurs espèces en mue dans le mois de novembre.

L'agilité des Fourmiliers les rend très-difficiles à tuer; les bois vierges et les vieilles caponaires, où ils se tiennent habituellement, sont si fourrés, qu'on ne peut guère les distinguer à plus de dix pas de distance; leur chant est trompeur à suivre, car, soit dans la manière de le moduler, soit par les mouvements fréquents de leur tête, il paraît changer de direction à chaque instant.

Leur naturel est très-sauvage, quoique dans les bois ils se laissent approcher d'assez près. J'ai

essayé d'en élever en cage plusieurs que j'avais pris dans des filets à Rossignol, mais ce fut toujours en vain; ils se débattaient tellement, que, malgré mes précautions, ils finissaient toujours par se tuer.

Leur squelette m'a présenté aussi quelques différences avec les espèces qui en sont voisines dans le système, et, sous ce rapport, il se rapproche davantage du squelette des Brèves, s'il faut en juger d'après le squelette de la *Pitta brachyura*, que possède l'Académie de Saint-Pétersbourg.

J'examinai avec soin leur *sternum*, qui, dans un système artificiel, est plus important qu'on ne l'a cru d'abord, la conformation de cette partie variant beaucoup selon les différentes familles.

Chez les *Tetrao*, et plus encore chez les *Tinamus*, Cuvier, Temminck; *Crypturus*, Illiger, le *sternum* se prolonge jusqu'au bassin, comme pour loger les muscles pectoraux, qui sont extrêmement développés; en cela, les Fourmiliers leur ressemblent un peu, en ce que le *sternum*, sans être dilaté à ce point, l'est cependant beaucoup plus que celui des Merles, etc.; la clavicule, ou fourchette, est beaucoup plus courbe que chez les Merles, et descend davantage en avant, ce qui fait que le *sternum*, sans être de beaucoup plus long que celui des Merles, se rapproche bien davantage du bassin; mais, comme nous l'avons déjà vu, ce n'est pas la seule analogie que ces Oiseaux ont avec les Gallinacés : leurs petits, qui accompagnent la mère presque au sortir de l'œuf, puis quelques traits de leur conformation extérieure, tels que leurs ailes et leur queue courtes, leurs longues jambes, etc., leur donnent, au moins pour les espèces de *Myioturdus* (nos Grallaries), une assez grande ressemblance avec ceux-ci.

Aussi les habitants les nomment-ils Perdiz (Perdrix), ou *Galinha do mato* (Poule de bois). (*Monograph. des Myioth.*)

Pendant longtemps, le genre Fourmilier, *Myiothera* des auteurs, ainsi que ses subdivisions, ont été peu caractérisés par suite des difficultés qu'on rencontre lorsqu'il s'agit d'en fixer les limites, car ces Oiseaux paraissent s'allier par des espèces intermédiaires avec plusieurs autres de leurs congénères. En outre, ce genre a servi de refuge à un grand nombre d'Oiseaux que l'on ne savait où placer, de façon que les naturalistes ne sont point d'accord sur les espèces qui doivent entrer dans ce genre. (*Id.*)

Ainsi, la plus grande confusion régnait pour les Fourmiliers entre Illiger, Cuvier, Vieillot, Lichtenstein, Swainson, Temminck et Lesson.

M. Ménétriés est le premier qui soit venu jeter un grand jour au milieu de cette confusion, trait de lumière que l'on a trop négligé depuis, et dont la science pouvait tirer plus de profit.

Quoiqu'il ne soit pas facile, dit ce monographe, d'établir des divisions dans ce groupe d'Oiseaux, que les formes extérieures semblent éloigner les uns des autres, tandis que les mœurs les rapprochent si intimement, je proposerai de considérer les Fourmiliers comme une famille naturelle, caractérisée par un genre de vie tout particulier à ce groupe d'Oiseaux, et si différent en même temps de celui des *Lanidæ*, *Merulidæ*, avec lesquels ils ont beaucoup d'affinité par plusieurs de leurs caractères extérieurs.

En conséquence, M. Ménétriés, formant des Fourmiliers une famille, à laquelle il donne le nom de *Myiotherinæ*, créé par Swainson et Richardson, la compose de six genres :

1° *Myioturdus* (Grallarie de Vieillot), Boié;
2° *Myrmothera*, Vieillot;
3° *Formicivora*, Svainson, dans lequel il comprend les espèces asiatiques, et qu'il subdivise en cinq sections;
4° *Leptorhynchus*, Ménétriés;
5° *Oxypyga*, Ménétriés;
6° *Conopophaga*, Vieillot.

En fixant, ainsi qu'on l'a vu, les doutes qui s'étaient élevés sur les mœurs des diverses coupes projetées ou essayées pour cette famille, M. Ménétriés a beaucoup simplifié le travail à faire, sans doute; mais nous ne partageons pas son avis, quant à la réunion en une seule famille de tous les genres qu'il fait entrer dans le cadre qu'il en a donné; et nous ne considérons comme véritablement Fourmiliers, à l'instar de Buffon, et de l'avis même de M. Ménétriés, que le premier de ses genres, ses *Myioturdus*, auxquels on en peut joindre deux autres, que nous indiquerons tout à l'heure.

Lesson composait sa famille des Fourmiliers, dans laquelle il faisait entrer les espèces asiatiques, ou Timalies, des cinq genres suivants, dont plusieurs avaient leurs sous-genres :

1° Fourmilier (*Myrmothera*), Vieillot;
2° Mérulaxe (*Merulaxis*), Lesson;
3° Gralline;
4° Cincle;
5° Troglodyte (*Troglodytes*), Cuvier.

Swainson, suivant à peu de chose près les mêmes erreurs, sous le nom de *Myiotherinæ*, y plaçait les genres :

1° *Dasycephala*, Swainson;
2° *Myiothera*, Illiger;
3° *Drymophila*, Swainson;
4° *Brachypteryx*, Horsfield;
5° *Myiocincla*, Swainson;
6° *Pithys*, Vieillot;
7° *Pitta;*
8° *Chlorisoma*, Swainson;
9° *Grallaria;*
10° *Myiophonus*, Temminck;
11° *Cinclus*.

M. Gray, sous le nom de *Formicarinæ*, y comprit les genres :

1° *Eupetes;*
2° *Dasycephala;*
3° *Malacopteron*, Eyton;
4° *Brachypteryx;*
5° *Macronus*, Jardine et Selby;
6° *Sclerurus*, Swainson;
7° *Formicarius*, Boddaert;
8° *Formicivora*, Swainson;
9° *Grallaria;*
10° *Pitta;*
11° *Philepitta*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire;
12° *Myiophonus;*
13° Cincle (*Hydrobata*), Vieillot.

Enfin, M. Ch. Bonaparte, en faisant sa trente-deuxième ou trente-quatrième famille, sous le nom de *Myiotheridæ*, les a divisés en deux sous-familles :

Tamnophilinæ, composée des genres :

1° *Cymbilaimus*, Gray;
2° *Thamnophilus*, Vieillot;
3° *Dasycephala;*
4° *Dysithamnus*, Cabanis;
5° *Herpsilochmus*, Cabanis,
6° *Formicivora;*
7° *Rhopoterpe*, Cabanis;
8° *Ellipura*, Cabanis;
9° *Thamnomanes*, Cabanis;
10° *Ramphocœnus*, Vieillot;

Et *Myiotherinæ*, composée des genres :

1° *Drymophila;*
2° *Pyriglena*, Cabanis;
3° *Hypocnemis*, Cabanis;
4° *Holocnemis*, Strickland;
5° *Pithys;*
6° *Conopophaga;*
7° *Corythopis*, Sundeval;
8° *Grallaria;*
9° *Hypsibemon*, Cabanis;
10° *Chamæza*, Vigors;
11° *Myiothera;*
12° *Pteroptochus;*
13° *Rhinocrypta*, Gray;
14° *Hylactes*, King;
15° *Triptorhinus*, Cabanis;
16° *Sarochalinus*, Cabanis;
17° *Scytalopus*, Gould;
18° *Sylviaxis*, Lesson;
19° *Chamæa*, Gambel.

Ce nombre de genres peut paraître exagéré; mais il faut dire que, depuis le jour où M. Ménétriés a publié sa Monographie des Myiothères ou Fourmiliers, le nombre des espèces a quadruplé.

Pour nous, les Formicarinés se restreignent aux genres suivants :

1° Grallarie (*Grallaria* ;
2° Fourmilier (*Formicarius*), Boddaert;
3° Conopophage (*Conopophaga*);
4° Pithys;
5° Sclérure (*Sclerurus*), Swainson.

Nous renvoyons tous les autres genres à longue queue, jusqu'à présent rangés dans les Formicarinés, avec les Tamnophilinés ou Myiothérinés.

1er GENRE. — GRALLARIE. *GRALLARIA*. (Vieillot.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, droit, garni de petites soies à la base, un peu fort, convexe en dessus, à dos un peu caréné, comprimé par les côtés; mandibule supérieure échancrée et courbée vers le bout : l'inférieure entière.

Narines larges, ouvertes, à demi cachées par les plumes du front.

Ailes courtes et arrondies, surobtuses; *la première rémige courte, les quatrième et cinquième les plus longues de toutes, les secondaires allongées.*

Queue très-courte.

Tarses élevés, largement scutellés, du double plus longs que le doigt médian : celui-ci uni à sa base avec les latéraux; ongles antérieurs très-courts et peu courbés : celui du pouce le plus long, mais moitié de longueur de ce doigt, et plus courbé.

Partie inférieure de la jambe nue; langue épaisse, courte, bifide à la pointe.

Ce genre, qui, lorsqu'il a été créé, ne contenait qu'une espèce distraite par Vieillot de la famille des Fourmiliers, le Roi des Fourmiliers (*Turdus rex* de Gmelin), en renferme aujourd'hui quatorze,

toutes de l'Amérique tropicale. Nous figurons le type de Vieillot, le Roi des Fourmiliers (*Grallaria rex*).

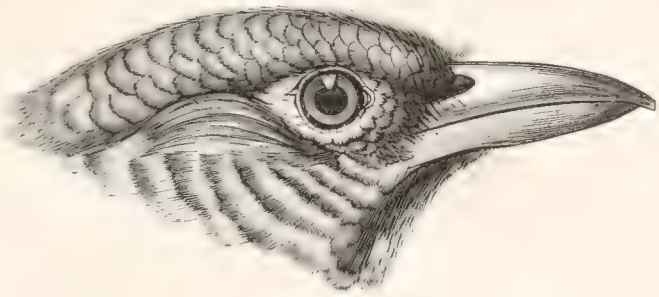

Fig 263. — *Grallaria squamigera*

La voix des espèces de ce genre est remarquable par sa singularité, et a servi par là à Buffon pour en dénommer plusieurs. Aussi la Grallarie grand Beffroi (*Grallaria tinniens*) doit son nom au son singulier qu'elle fait entendre le matin et le soir; il est semblable, dit cet auteur, à celui d'une cloche qui sonne l'alarme. Sa voix est si forte, qu'on peut l'entendre à une grande distance, et l'on a peine à s'imaginer qu'elle soit produite par un Oiseau de si petite taille. Ces sons, aussi précipités que ceux d'une cloche sur laquelle on frappe rapidement, se font entendre pendant une heure environ : il semble que ce soit une espèce de rappel comme celui des Perdrix, quoique ce bruit singulier se fasse entendre en toutes saisons et tous les jours, les matins au lever du soleil, et les soirs avant son coucher.

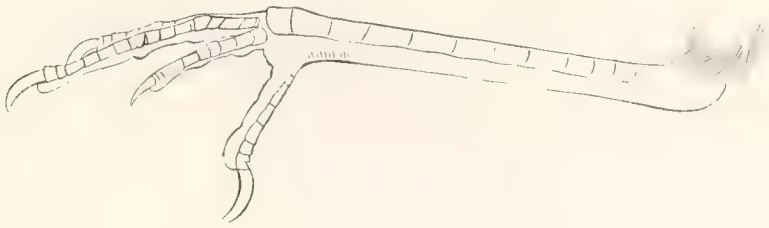

Fig 264. — *Grallaria squamigera*

Toutes les espèces que l'on connaît jusqu'à ce jour, dit M. D'Orbigny, ont été rencontrées à l'est des Andes, et seulement dans les régions chaudes et boisées du Brésil, de la Guyane, de la Bolivie. Nous ne les avons jamais aperçues sur les montagnes un peu élevées (1); mais dans les forêts des plaines, encore dans les plus étendues, le plus souvent humides et chaudes, bien que ces Oiseaux entrent aussi dans les halliers. Seuls dans leur série, ils préfèrent les forêts vierges aux fourrés, quoique leurs mœurs soient tout à fait terrestres. On les voit d'ordinaire parcourir, isolés, l'intérieur des bois, toujours marchant, sautillant avec une rapidité extrême entre les broussailles, se blottissant lorsque quelque objet les épouvante. Ils ne se perchent que très-rarement; ils voyagent d'un lieu à l'autre, parcourant toute l'étendue des contrées qui se trouvent dans les mêmes conditions, sans jamais émigrer, comme beaucoup d'autres Passereaux; d'ailleurs, la brièveté de leurs ailes s'opposerait, en eux, à un vol prolongé. Ils se tiennent de préférence au milieu des lieux sau

(1) Nous verrons tout à l'heure qu'il y a des exceptions.

vages, où ils sont peu troublés dans leur manière de vivre. C'est là principalement qu'ils font entendre, le matin, un chant sonore, répété par l'écho; mais ils se taisent aussitôt qu'ils ont peur. Leur nourriture consiste en Insectes, qu'ils cherchent à terre, entre les feuilles mortes. Ils préfèrent les Fourmis. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

Ils nichent à terre.

GRALLARIE DE MONTAGNE. *GRALLARIA MONTICOLA*. (De La Fresnaye.)

Cette Grallarie, qui a les plus grands rapports de coloration avec ses congénères, principalement avec la *Grallaria Guatimalensis*, Flor. Prévost (Zoologie du voyage de *la Vénus*), dont elle est aussi voisine pour la taille, est en dessus d'un brun olivâtre uniforme, mais à reflets plutôt grisâtres que verdâtres; les couvertures caudales supérieures, de même que quelques-unes des petites couvertures alaires, sont rousses, striées transversalement de noirâtre; sa gorge est blanchâtre dans son milieu, et sur ses côtés d'un blond vif qui se retrouve vers le milieu du ventre; le lorum et les joues sont d'un blanc jaunâtre grivelé de noir, et les flancs sont d'un brun obscur; le bec est noir; les tarses sont bruns.

Longueur totale : $0^{m},17$. (O. Des Murs, *Iconographie ornithologique.*)

Cette espèce, la plus récemment décrite, a été découverte par M. Delattre. Ce voyageur ne l'a trouvée dans les Andes du Pérou, dit M. De La Fresnaye, qu'à une élévation où la température est déjà froide, au-dessus de Pasto. Aux environs de Pasto, elle trouve encore des Fourmis, mais à une lieue de là, en s'élevant, elle y supplée par d'autres Insectes et de petits Vers; son cri est fort comme celui du Rossignol. (*Revue zoologique*, 1847.)

Fig. 205. — Grallarie roi des fourmiliers.

2me GENRE. — FOURMILIER. *FORMICARIUS*. (Boddaert)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, droit, fort, convexe en dessus, comprimé et crochu à son extrémité; mandibule inférieure droite sur la moitié de sa longueur, à partir de sa base.

Narines ovales, percées très en avant des plumes du front, dont elles sont tout à fait détachées, et ouvertes dans une petite fosse.

Ailes et queue comme dans le genre Grallarie; la queue très-légèrement étagée.

Tarses longs, forts, plus longs que le doigt médian; doigts peu longs, l'intermédiaire réuni, par sa base, à l'externe, les autres séparés.

Ce qui différencie surtout ce genre du genre Grallarie, c'est un large espace nu plus ou moins vivement coloré qui entoure l'œil et se prolonge en arrière; une langue bifide cornée, un peu frangée; les plumes coccygiennes courtes et non touffues.

Quatre espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Fourmilier taché de noir.

M. D'Orbigny donne aux Oiseaux de ce genre, dont il fait ses Myiothères, les mêmes mœurs qu'aux Grallaries. Ils se tiennent toujours à terre, en retournant les feuilles pour chercher les Insectes dont ils se nourrissent, y courant avec légèreté, surtout sous les fourrés des champs abandonnés. On a de la peine à les faire s'envoler, et leur vol alors est court et lourd. Leur chant est sonore et se fait répercuter par l'écho des forêts; on l'entend surtout lorsqu'ils changent de place. Ils se posent quelquefois sur les branches basses des buissons.

FOURMILIER A DERRIÈRE ROUX *FORMICARIUS ANALIS*. (D'Orbigny, De La Fresnaye, Gray.)

Toutes les parties supérieures brun olivâtre, plus foncé sur la tête, passant au roux au croupion; dessous cendré bleuâtre; gorge et devant du cou noirs; milieu du ventre blanchâtre; rémiges noirâtres, bordées de verdâtre; base des rémiges en dessous et couvertures inférieures de l'aile roux clair, tacheté de noirâtre; couvertures inférieures de la queue roux vif; un large espace nu, blanchâtre autour des yeux; yeux roux; pieds violets.

Longueur totale : 0m,19. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

Découverte par M. D'Orbigny au centre de la République de Bolivia, au milieu des immenses forêts qui séparent Santa-Cruz-de-la-Sierra de la province de Chiquitos ou dans celles du pied oriental des Andes, à Yuracarès.

Fig. 266. — Fourmilier taché de noir.

3me GENRE. — CONOPOPHAGE. *CONOPOPHAGA*. (Vieillot.)

Κωνωψ, Puceron; φαγω, je mange.

CARACTERES GENERIQUES.

Bec assez court, avec l'arête fortement marquée; à base dilatée, assez déprimée; pointe assez subitement courbée, échancrée; mandibule inférieure arrondie en dessous, peu courbée.

Narines ovoïdes et ouvertes.

Ailes courtes, un peu arrondies, la première penne la plus courte, les quatrième et cinquième les plus longues.

Queue très-courte, à pennes molles presque égales.

Tarses allongés, annelés; doigts longs, les latéraux presque égaux entre eux, l'interne libre, mais l'externe réuni jusqu'à la deuxième articulation.

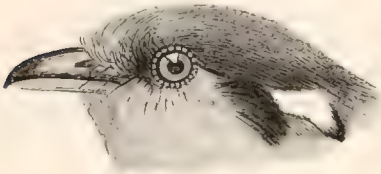

Fig. 267. — *Conopophaga aurita.*

Fig. 268. — *Conopophaga aurita.*

Les plumes coccygiennes longues et soyeuses.

Ce genre, dans lequel, ainsi que M. Ch. Bonaparte, nous ne comprenons que les Conopophages à queue courte, renferme aujourd'hui onze espèces dont une seule était connue de Buffon, toutes de l'Amérique méridionale.

Nous figurons le Conopophage perspicillé.

Ce genre, malgré l'exemple donné par Buffon, a, depuis lui, constamment été rangé par les auteurs dans les Gobe-Mouches. M. De La Fresnaye est le premier qui soit revenu au sentiment de Buffon, qu'il a défendu en ces termes : Je suis étonné, dit-il, que la plupart des auteurs aient détaché de la famille des Fourmiliers, où Buffon les avait placées, les espèces formant le genre *Conopophage* de Vieillot, pour les placer avec les Gobe-Mouches; car, d'après l'ensemble de leurs formes, la longueur de leurs tarses et de leurs doigts, la brièveté de leur queue et de leurs ailes, et même leur genre de nourriture, qui consiste en Fourmis selon Buffon et Cuvier, ils semblent bien plutôt appartenir à la famille des Fourmiliers qu'à celle des Gobe-Mouches, qui, destinés à saisir leur proie en volant et à peu marcher, par conséquent, ont presque tous les tarses de longueur moyenne, les doigts courts et faibles, et les ailes allongées. (*Magasin de Zoologie*, 1838.)

M. Ch. Bonaparte a partagé cette opinion, à laquelle nous nous empressons de nous rallier.

Tous les Conopophages connus ont été rencontrés à l'est des Andes et seulement dans les régions intertropicales chaudes; car jamais, dit M. D'Orbigny, nous n'en avons vu à plus de quatre ou cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer, encore dans les bois exposés à l'est ou au nord-est, et continuellement échauffés par les rayons du soleil. Ils vivent tantôt au sein des immenses forêts vierges, tantôt dans les halliers. Nous les avons rencontrés, soit dans les bois les plus chauds et les plus humides, soit dans les bois constamment secs et peu feuillés. Ils voyagent toujours isolés ou deux ou trois ensemble, se tenant tantôt à terre, tantôt sur les branches basses des halliers, ou même se perchant sur les arbres. Beaucoup moins terrestres que les Fourmiliers, ils se perchent aussitôt qu'ils éprouvent des craintes. Ils courent avec agilité à terre et volent peu, car leur vol est bas, lourd et surtout des plus courts; ils se tiennent le plus souvent dans les lieux sauvages, loin des habitations, sifflant là d'une manière assez monotone; ils vivent d'Insectes et de leurs larves. M. le prince de Neuwied a rencontré un nid d'une des espèces du genre placé à trois pieds au-dessus du sol et contenant trois œufs ponctués. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

CONOPOPHAGE A TÊTE ROUSSE. *CONOPOPHAGA RUFICEPS.* (De La Fresnaye.)

Il est en dessus d'un olive foncé, plus clair en dessous, avec le milieu de la poitrine et du ventre d'un olive blanchâtre; la tête est d'un brun roux foncé avec la gorge plus pâle; les ailes et la queue,

noirâtres, ont toutes leurs plumes bordées du même brun que la tête. Le bec est noir avec la mandibule inférieure d'un blanc jaunâtre, caractère presque général chez les Conopophages. Les tarses et les doigts, très-allongés, paraissent d'une teinte livide.

Longueur totale. . . . . $0^m,10$;
— du tarse. . . . $0^m,023$.

Il vient de Colombie.

Cette petite espèce de Conopophage ne peut être considérée que comme espèce de transition; car, si son bec un peu élargi la rapproche des Todirostres, la longueur de ses doigts l'en éloigne et la place, ainsi que tout son ensemble, dans les Conopophages; seulement c'est un Conopophage à bec peu dilaté, comme il s'en rencontre déjà quelques-uns s'éloignant plus ou moins des espèces types. (De La Fresnaye, *Magasin de Zoologie*, 1844.)

Fig 269. — Conopophage perspicillé.

4me GENRE. — PITHYS. *PITHYS.* (Vieillot.)

Πιθος, court, ramassé, comme un tonneau

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête ou un peu plus long, droit, grêle, comprimé, à arête vive, à mandibule recourbée à la pointe.

Narines arrondies, petites, percées sur le rebord des plumes du front et en partie cachées par celles-ci.

Ailes moyennes, subobtuses, *à troisième rémige la plus longue.*

Queue courte, rectiligne.

Tarses grêles, scutellés, de la longueur du doigt médian; doigts grêles, l'intermédiaire réuni à l'externe et à l'interne jusqu'à la seconde articulation, qui s'y trouve engagée; le pouce et son ongle très-longs, ce dernier recourbé.

Quatre espèces de l'Amérique méridionale; car nous y réunissons, comme M. De La Fresnaye, le Palikour de Buffon, malgré la nudité du tour de l'œil, qui a pu seule motiver le genre *Rhopoterpe* qu'en avait fait Cabanis. Nous figurons le Pithys à front blanc.

PITHYS A SOURCILS BLANCS. *PITHYS LEUCOPHRYS.* (Cabanis.)

En entier d'un noir intense luisant; les yeux surmontés d'un large sourcil blanc prenant naissance à la base du bec et descendant jusqu'au méat auditif.

Longueur totale : $0^m,125$.

Du Pérou.

Fig. 270. — Pithys.

5me GENRE. — SCLÉRURE. *SCLERURUS.*

Σκληρος, dur; ουρα, queue.

CARACTERES GENERIQUES.

Bec aussi long que la tête, droit, très peu courbé vers la pointe, qui est échancrée, un peu déprimé à sa base, et comprimé sur le reste de la longueur; mandibule inférieure droite, se relevant un peu depuis sa moitié jusqu'à son extrémité, qui est pointue.

Narines basales, latérales, oblongues et presque entièrement ouvertes.

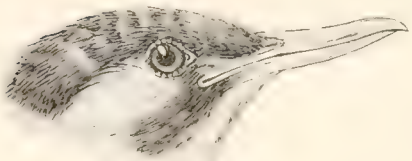

Fig. 271. — *Sclerurus caudacutus.*

Fig. 272. — *Sclerurus caudacutus.*

Ailes un peu allongées, peu arrondies, surobtuses, *la première penne la plus courte, la seconde beaucoup plus longue, et la quatrième et la cinquième les plus longues et à peu près égales.*

Queue médiocre, plus ou moins étagée, les pennes larges, à tuyaux roides, et dénuées de barbules à l'extrémité.

Fig. 1. — Traquet Stapazin

Fig. 2. — Coq de Bruyères

Tarses médiocres; doigts longs, celui du milieu, y compris l'ongle, aussi long que le tarse; l'interne soudé à la base et assez court; l'externe réuni jusqu'à la seconde articulation et seulement de deux lignes plus court que celui du milieu; ongles forts, peu courbés, celui du doigt postérieur médiocrement courbé et presque le double de la longueur des autres. (Ménétriés, *Monographie des Myiothères.*)

Trois espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Sclérure à queue aiguë, l'espèce type.

Cet Oiseau, dit M. Ménétriés, en parlant de l'espèce type, dont il avait fait son genre *Oxypiga*, vit solitaire dans les vieilles caponaires, sautille continuellement à terre et se fourre souvent dans les broussailles; il grimpe aussi sur les vieux troncs d'arbres, où il cherche ces grosses Fourmis frugivores qui abondent dans ces parages; son cri est analogue à celui de notre Moineau (*Fringilla domestica*); le prince de Neuwied nous apprend que son *Tinactor fuscus* (nom qu'il a donné à la même espèce) jette les feuilles en l'air, etc., ce que je n'ai pas remarqué.

Dans un trou de Fourmilière termite, je trouvai à deux reprises différentes des œufs roussâtres tachetés de couleur plus foncée; ces œufs restèrent environ quinze jours à éclore, après lesquels en sortit le jeune Oiseau couvert de duvet roussâtre, ayant les pennes des ailes et de la queue développées de six lignes; je fus chaque jour visiter l'endroit, et le troisième jour ces petits avaient disparu. (*Monographie des Myiothères.*)

Il y a un rapprochement bien curieux à faire entre cet Oiseau et un genre reposant aussi sur une espèce unique d'Australie, l'*Orthonyx*, dont nous parlerons bientôt; tous deux organisés de même, sauf la forme du bec, et tous deux ayant les mêmes habitudes.

Quoique le genre Sclérure ait, ainsi que l'observe M. Ménétriés, quelques rapports avec les Picucules, nous croyons que c'est à tort que M. Ch. Bonaparte l'a retiré de la famille des Fourmiliers, à laquelle il appartient par ses mœurs, pour le placer parmi ses Passereaux grimpeurs. Si un rapprochement était à faire du Sclérure, ce serait plutôt, nous le répétons, de l'Orthonyx.

SCLÉRURE A QUEUE AIGUË. *SCLERURUS CAUDACUTUS.* (Vieillot, Swainson.)

Cette espèce a la forme assez ramassée; la queue est peu étagée, composée de pennes larges à baguettes très-roides et dont l'extrémité est dénuée de barbules; les pennes latérales sont assez singulièrement découpées au bout, la seconde penne latérale n'est déjà pas si obliquement coupée, et la troisième ne diffère pas des suivantes.

Tout le dessus de l'Oiseau est d'un brun roussâtre, à plumes grises à la base; celles de la tête sont faiblement bordées de couleur plus foncée, et celles du dos sont aussi marquées de cette dernière teinte sur leur milieu; le dessous du bec et la gorge sont d'un blanc sale, avec la pointe de chaque plume brune; la poitrine est d'un brun ferrugineux, avec les baguettes des plumes d'une teinte plus claire; tout le reste du dessous est d'un brun à reflets roussâtres; le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un ferrugineux vif; la queue a la base des plumes latérales d'un brun roussâtre, le reste est d'un noir luisant en dessous; les baguettes des pennes sont d'un noir très-luisant en dessus; iris brun ainsi que le bec, dont la mandibule inférieure est blanchâtre; pattes brunes; ongles d'un brun grisâtre.

Longueur totale.	$0^m,17$.
— de la queue. . . .	$0^m,055$.

Cette espèce est commune dans la province de Rio-de-Janeiro, surtout dans les vieilles caponaires, près de Sumidorio, à environ quarante lieues de la capitale; on la trouve rarement dans la province de Minas-Geraes. (Ménétriés.)

QUATRIÈME FAMILLE. — MÉGALONYCINÉS.

Nous créons cette famille, qui représente du reste celle des Rhinomydés de M. D'Orbigny, pour des Oiseaux que Swainson, Lesson et M. Gray, malgré l'exemple contraire de MM. Ménétriés et D'Orbigny, ont isolés à tort des Fourmiliers, auxquels ils appartiennent, le premier les comprenant parmi ses *Crateropodinæ*, et les derniers avec les *Menurinæ*.

Il est impossible en effet, pour nous servir des termes de M. D'Orbigny, de ne pas reconnaître les caractères qui rapprochent les *Mégalonyx* et les *Rhinocryptes* des *Formicarinés;* l'ensemble de leurs formes, la brièveté de leurs ailes, la grandeur de leurs tarses et de leurs doigts, en rapport avec leurs habitudes buissonnières et terrestres, les unissent plus intimement encore à cette dernière famille. S'ils paraissent s'en éloigner par le peu de longueur et par la configuration de leur bec, ce ne sera que dans l'ensemble, car nous venons de voir que, chez les *Formicarinés*, cette partie subit aussi de grandes modifications, se trouvant assez élevée chez les uns, allongée chez les autres; ainsi, le bec un peu plus arqué chez les *Mégalonycinés* ne doit pas empêcher de les grouper tout auprès.

Lesson, d'après la longueur des ongles des Mégalonyx, rapprochait ces derniers des Mégapodes et des Ménures; mais ceux-ci, les *Mégapodes* surtout, n'ont pas les ongles semblables; ils les ont longs, déprimés, élargis à leur base, aigus à leur extrémité, semblant destinés à assurer leur marche sur les sables mouvants; tandis que ceux des *Mégalonycinés*, comprimés plutôt que déprimés et usés à leur extrémité, annoncent des Oiseaux marcheurs, grattant la terre ou vivant sur des terrains rocailleux. Cette différence, ainsi que des mœurs toujours très-distinctes, font penser que tous les rapprochements avec les Mégapodes ne seraient que forcés et peu naturels.

Le caractère le plus essentiel des Oiseaux de cette famille est la forme des narines, toujours recouvertes d'un opercule cartilagineux bombé, de sorte que l'ouverture est au-dessous, comme une fente longitudinale. Leur plumage est lâche et de couleurs sombres, roux et blanchâtre.

Ils sont en général spécialement marcheurs et buissonniers, ne se perchent presque jamais, courent à terre avec vitesse, y grattent, *ce que fait aussi le Sclérure à queue aiguë*, et volent très-peu; tous relégués dans l'Amérique méridionale, sur les parties situées au sud du trente-quatrième degré de latitude, à l'est et à l'ouest des Andes; ainsi, non-seulement leurs caractères, mais encore leurs mœurs et leur distribution géographique, en font le groupe le plus naturel. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

Cette famille renferme les genres suivants :

1° Leptonyx (*Leptonyx*), Swainson;
2° Rhinocrypte, *Rhinocrypta;*
3° Mégalonyx (*Megalonyx*), Lesson;
4° Triptorhin, *Triptorhinus;*
5° Mérulaxe (*Merulaxis*), Lesson;
6° Scytalope, *Scytalopus.*

1er GENRE. — LEPTONYX. *LEPTONYX*. (Swainson, 1821.)

Λεπτος, faible; ονυξ, ongle

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec moins long que la tête, fort, aussi haut que large à la base, comprimé sur les côtés jusqu'à la pointe, qui est échancrée, mais non crochue.

Narines percées en fente longitudinale au-dessous d'un large opercule ovale.

Ailes courtes, concaves, surobtuses, *les quatrième, cinquième, sixième et septième rémiges les plus longues.*

Queue médiocre, étagée.

Tarses forts, garnis de scutelles; doigts robustes, le médian avec son ongle de la longueur du tarse; ongles recourbés, pointus et comprimés, celui du pouce le plus fort.

Fig. 273. — *Leptonyx rubecula.*

Fig. 274 — *Leptonyx rubecula.*

Tête grosse; plumes coccygiennes très-longues et soyeuses.

Deux espèces de l'Amérique méridionale et occidentale. Nous figurons le Leptonyx à col blanc.

Les Leptonyx, dit M. D'Orbigny, qui comprenait sous cette dénomination les Mégalonyx, doivent, par leur distribution géographique, être placés ensemble, car tous sont relégués, surtout sur les parties les plus méridionales du continent américain, à l'est et à l'ouest des Andes, s'avançant à peine vers le nord, encore du côté des montagnes, jusqu'au trente-quatrième degré. Comme on l'a vu aux caractères de la famille, tous sont buissonniers, constamment sur le sol, où ils vivent sédentaires, courant avec vitesse, volant peu. Chaque espèce se cantonne dans une région qui lui est propre. Ils ne cessent en courant de relever la queue verticalement, comme les Troglodytes. (*Voy. dans l'Amér. mér.*)

C'est cette habitude qui a sans doute engagé M. Gray, qui comprenait les Oiseaux qui nous occupent dans sa famille des Ménurinés, à y comprendre également ce dernier genre.

Nous avons suivi, quant au nom à adopter entre tous pour ce genre, le sentiment que M. D'Orbigny exprimait en ces termes dans son voyage : M. Swainson, dès 1821 (*Zool. ill.*, 2e série, n° 26, pl. cxvii), a bien décrit et bien figuré, sous le nom de *Leptonyx*, l'espèce la plus commune de ce genre. Nous devons donc nous étonner que, neuf ans après, presque simultanément, en Russie, en France et surtout en Angleterre, patrie du naturaliste qui en a donné la description, on lui ait imposé de nouvelles dénominations génériques; ce qui montre d'abord que les caractères de cet Oiseau sont assez marqués pour avoir frappé tous ces auteurs à la fois, et prouve ensuite que, pour ne pas surcharger la science d'une synonymie tout à fait gratuite, on ne saurait mettre trop de soin à s'assurer si le nouveau groupe qu'on veut former ne l'a pas été déjà.

Nous sommes même surpris que M. Ch. Bonaparte n'ait pas maintenu cette restitution de préfé-

rence au nom de *Pteroptochus*, créé par Kittlitz en 1830, et adopté depuis par M. Gray seulement.

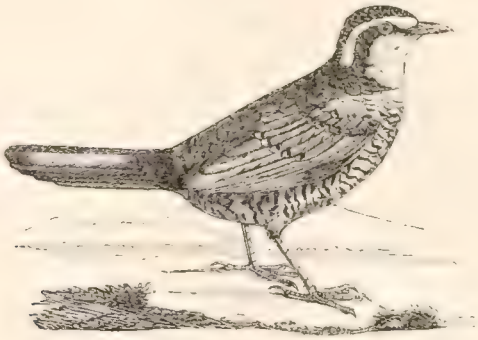

Fig. 275. — Leptonyx à col blanc.

LEPTONYX RUBÉCULE. *LEPTONYX RUBECULA*. (Kittlitz, D'Orbigny et De La Fresnaye.)

Front et moitié du dessus de la tête, joues, côtés du cou et flancs gris foncé; base du bec, tour des mandibules, jusqu'à l'œil, côté externe de l'œil, menton, gorge, cou et poitrine d'un beau roux vif; tout le dessus du corps brun olivâtre; ailes et queue, ainsi que l'abdomen et la région anale, brun roussâtre; bas de l'estomac et sommet du ventre blancs, rayés transversalement de noir; bec brun; pieds brun pâle.

Longueur totale : $0^{m},164$.

De Valdivia, au sud du Chili.

2me GENRE. — RHINOCRYPTE. *RHINOCRYPTA*. (G. R. Gray.)

Ριν, nez, narine; κρυπτη, fosse.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, assez court, comprimé, arrondi et arqué en dessus, légèrement denté près de l'extrémité de la mandibule supérieure; mandibule inférieure droite, non échancrée à son extrémité.

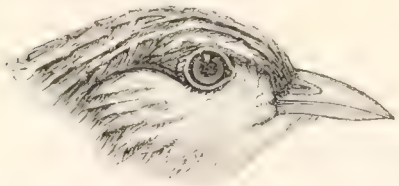

Fig. 276. — *Rhinocrypta lanceolata.*

Fig. 277. — *Rhinocrypta lanceolata.*

Narines placées dans une cavité profonde de la base du bec, formant une fente longitudinale, recouverte par un opercule ovale fortement convexe.

Ailes très-courtes, obtuses, *la première rémige très-courte, la quatrième la plus longue; toutes n'arrivant qu'à la base de la queue.*

Queue assez longue et étagée.

Tarses forts et longs; doigts très-robustes, le médian égal en longueur au tarse; ongles assez longs et peu arqués.

Une seule espèce du Chili et de la Patagonie, la Rhinocrypte lancéolée, découverte par M. D'Orbigny et décrite pour la première fois, en 1832, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sous le nom générique de *Rhinomya*, qui, ayant été précédemment employé dans une autre branche, a dû faire place à celui qui précède. Nous en donnons la figure et la description.

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dans la savante Notice qui accompagnait sa description, et à la suite d'intéressantes considérations sur les rapports de sa Rhinomye, la rapprochait des Geais, avec lesquels il lui trouvait de l'analogie, et indiquait ensuite sa place entre les Mainates et les Martins.

M. D'Orbigny, suivi depuis par presque tous les auteurs, se fondant sur les caractères et les mœurs de cet Oiseau, lui a restitué sa vraie place en le mettant près des Fourmiliers, avec lesquels, selon lui, il a des rapports encore plus immédiats.

Quand on compare les Leptonyx aux Rhinomyes, dit ce voyageur, il est impossible de ne pas reconnaître que ce sont des animaux on ne peut plus voisins, qui ne diffèrent qu'en ce que le bec de la Rhinomye et son ongle du pouce, qui n'est pas arqué, sont un peu plus courts. Nous retrouvons d'ailleurs ce dernier caractère dans les Leptonyx pittoïdes, tandis que toutes les autres parties sont absolument semblables. La brièveté des ailes, la force des tarses, la longueur des doigts, dénotent pour les uns et pour les autres des Oiseaux spécialement marcheurs; aussi les Rhinomyes et les Leptonyx ne se perchent-ils presque jamais et mènent-ils, au contraire, absolument le genre de vie des Myiothères, dont tous leurs caractères et leurs mœurs les rapprochent intimement, ainsi qu'on peut le reconnaître par la comparaison des formes.

La Rhinocrypte se tient ordinairement dans les haies et les buissons les plus épais; lorsqu'elle en sort, elle s'en éloigne peu et s'y réfugie au moindre bruit Aussi ne l'aperçoit-on que très-rarement, et il est difficile de se la procurer, quoiqu'on l'entende souvent. Lorsqu'elle est sans crainte, elle fait entendre une ou deux fois par minute, tout en marchant ou en sautant dans les buissons, un petit cri modulé que rendent assez bien les syllabes *clot-clot*. Inquiétée, elle se tait aussitôt, s'enfuit et se cache. Lorsque la tranquillité est rétablie et que son inquiétude a cessé, on la voit avancer la tête entre les branches, regarder de tous côtés et sortir enfin en sautillant; sa huppe est alors redressée et sa queue dirigée presque verticalement, d'où le nom de *Gallito* ou *Petit-Coq*, qu'on lui donne quelquefois en Patagonie. Ses mouvements sont en général pleins de grâce et de vivacité, et les mouvements de sa huppe varient et animent sa physionomie.

La Rhinocrypte vole peu ou mal; jamais elle ne s'élève que de quelques pieds au-dessus du sol, et on ne la voit guère franchir par le vol une distance de plus de douze ou quinze pas. Il est rare qu'on l'aperçoive sur les branches un peu élevées des arbres, et c'est presque à terre qu'elle fait son nid. Au contraire, elle saute et court avec beaucoup d'agilité; souvent même on la voit, comme l'Autruche, s'aider de ses ailes pour la marche et s'enfuir rapidement avec une allure qui n'est exactement ni le vol ni la marche, mais qui tient de tous deux.

Cet Oiseau vit isolé, mais il en existe en général dans la même contrée un assez grand nombre d'individus qui semblent s'appeler et se répondre presque à chaque instant. Il se nourrit principalement d'Insectes, d'Araignées, peut-être de petites graines, ce dont nous ne sommes pas bien certain, car il y en avait très-peu dans son estomac. Il niche dans les buissons, presque à terre; son nid est composé de plusieurs couches d'herbes sèches. Nous ne l'avons jamais rencontré loin des rives du Rio-Negro; il aime néanmoins les coteaux arides couverts de buissons et les haies sèches. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

RHINOCRYPTE LANCEOLÉE. *RHINOCRYPTA LANCEOLATA.* (Is Geoffroy Saint-Hilaire, D'Orbigny, Gray.)

Dessus de la tête couvert de longues plumes effilées, que l'Oiseau tient toujours relevées en huppe. Le dessus de la tête, la huppe, le dessus du cou brun-roux fauve; chaque plume ayant au milieu

une ligne blanche longitudinale, circonscrite de brun foncé; gorge et poitrine gris ardoisé; dos et toutes les parties supérieures olive foncé; milieu du ventre blanc, ses côtés roux vif; queue noirâtre, légèrement olive à sa base et au bord des rectrices; yeux bruns; bec corné; pieds noirs.

Longueur totale : $0^m,22$.

Sédentaire sur les rives du Rio-Negro. On ne la trouve point à l'embouchure de cette rivière; elle est rare près du Carmen et devient commune en remontant ce fleuve près de la *salina d'Andrez Paz*. (D'Orbigny.)

3me GENRE. — MÉGALONYX. *MEGALONYX*. (Lesson, 1830.)

Μεγας, μεγαλος, grand; ονυξ, ongle.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court ou aussi long que la tête, droit, conique, robuste; la mandibule supérieure légèrement plus longue que l'inférieure, terminée en pointe obtuse et munie d'une dent sur le côté; l'arête droite à sa base, entamant les plumes du front, dilatée vers le milieu, où elle se renfle légèrement pour se courber; la mandibule inférieure droite, mince, à branches séparées par un intervalle membraneux jusqu'au delà du milieu; sa face inférieure légèrement renflée, s'amincissant en pointe aiguë; ses côtés droits, ses bords lisses, mais recouverts par ceux de la supérieure, qui sont arrondis.

Fig. 278. — *Megalonyx Tarnii.*

Narines amples, creusées sur les côtés du bec, dont elles occupent la moitié supérieure, masquées à leur base par les plumes soyeuses du front, formant une simple fente très-étroite, très-peu discernable, ouverte sur le bord inférieur d'une plaque voûtée, convexe, qui recouvre en entier la fosse nasale.

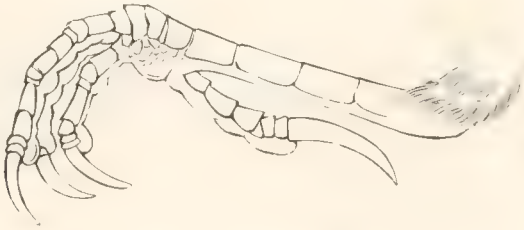

Fig. 279. — *Megalonyx Tarnii.*

Ailes très-courtes, n'atteignant pas le croupion, concaves, épaisses, surobtuses, *à première ré-*

mige très-courte, la deuxième moins longue que la troisième, celle-ci que la quatrième et la cinquième, les sixième, septième, huitième et neuvième égales, les plus longues; rémiges secondaires aussi larges que les primaires, toutes égales entre elles et seulement un peu plus courtes.

Queue médiocre, pointue, à rectrices faibles, arrondies au sommet et successivement étagées, c'est-à-dire les latérales les plus courtes.

Tarses puissants, très-gros proportionnellement, un peu plus longs que le doigt médian, recouverts de squammelles ainsi que les doigts, ceux-ci presque égaux, robustes, l'externe fortement soudé au médian à sa base; pouce très-robuste; ongles très-grands, très-peu recourbés et presque droits, très-forts, comprimés sur les côtés, convexes en dessus, concaves en dessous, et à pointe usée. (Lesson, *Complément de Buffon.*)

Deux espèces de l'Amérique méridionale et occidentale. Nous figurons le Mégalonyx de Tarn, dont le capitaine King a fait, en 1830, le type de son genre *Hylactes*, conservé par MM. Gray et Ch. Bonaparte, et que nous remplaçons par celui de *Megalonyx* de Lesson, qui lui est antérieur de quelques mois.

M. D'Orbigny nous apprend qu'il a souvent aperçu les Oiseaux de ce genre aux environs de Valparaiso et de Valdivia au Chili. Néanmoins, dit-il en parlant du Mégalonyx de Tarn, celui-ci paraît plus commun vers les régions plus australes de cette République. Il se tient au milieu des ravins, dans les lieux couverts de buissons, y court continuellement à terre avec une grande vivacité, se cache dans les broussailles, reparaît un instant après en sautillant, gai, agitant sa tête, tenant sa queue droite et ayant en tout les allures de la *Rhinocrypta lanceolata*, à l'article de laquelle on peut voir avec plus de détails l'exposé de ses mœurs. Il l'a vu souvent gratter à terre pour chercher les Insectes dont il paraît se nourrir exclusivement, car il n'a jamais rencontré de graines dans son estomac.

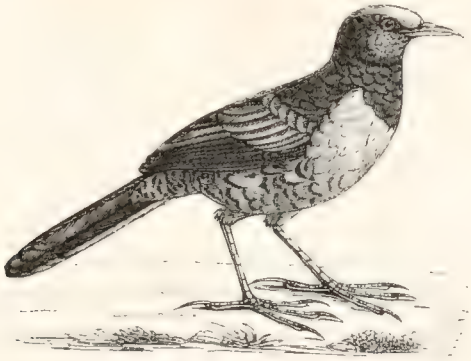

Fig. 280. — Mégalonyx de Tarn

MÉGALONYX MÉGAPODE. *MEGALONYX MEGAPODIUS* (King.)

Un sourcil blanc surmonte l'œil. Le milieu de la joue est brunâtre. Le menton est blanc, et cette couleur s'étend sur les côtés du cou en formant deux épaisses moustaches. Le reste du cou, et devant comme sur les côtés et le haut de la poitrine sont roux ferrugineux. Le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont rayés de brunâtre, de blanchâtre, par zones égales et souvent en chevron; le dessus de la tête, du cou, le manteau, les ailes et les rectrices sont brun-roux uniforme, passant au roux ferrugineux sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; mais de nombreuses raies blanchâtres traversent le croupion et sont dues à ce que les plumes abondantes de cette partie sont frangées de blanc à leur sommet. Bec et tarses noirs.

Longueur totale : $0^{m},255$. (Lesson, *Complément de Buffon.*)

4me GENRE. — TRIPTORHIN. *TRIPTORHINUS*. (Cabanis.)

Τριπτος, frotté, usé; ριν, nez

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec droit, sans la moindre courbure, élevé à sa base au-dessus du front, légèrement échancré à la pointe, et de forme pyramidale ou quadrangulaire, le dessus étant aplati, avec les côtés perpendiculaires.

Narines recouvertes par une écaille cornée formant bourrelet.

Ailes très-courtes, très-arrondies, surobtuses; *la première penne très-courte, la seconde, la troisième et la quatrième, également étagées, la cinquième et les suivantes jusqu'à la dixième les plus longues.*

Queue de longueur médiocre, très-étagée.

Tarses très-robustes, plus longs que le doigt médian, scutellés; doigts minces et allongés; les ongles antérieurs assez grêles et très-peu arqués : celui du pouce, très-allongé, à peu près rectiligne, comme chez les Alouettes.

Fig. 281. — *Triptorhinus orthonyx.*

Plumes du capistrum et du front rigides et hérissées.

Deux espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Triptorhin paradoxal.

Ce genre représente la section des *Merulaxes galeati* de M. De La Fresnaye.

On ne sait rien encore des mœurs des Oiseaux de ce genre; mais l'analogie de leurs caractères zoologiques avec ceux du genre précédent et de celui qui va suivre indique suffisamment la même analogie dans les mœurs et les habitudes, car l'ensemble de ces caractères annonce chez ces espèces, comme chez presque toutes celles de cette famille, une marche facile dans les lieux fourrés et herbus, et, comme le dit M. De La Fresnaye, un odorat probablement très-développé, d'après les précautions de la nature pour en protéger les issues; enfin, un mode de nourriture qui réclamait probablement cette rigidité des plumes du capistrum, soit pour garantir les yeux ou l'ouverture du bec, peut-être de la piqûre de certains Insectes ou Fourmis. (*Magasin de Zoologie*, 1844.)

Le peu que l'on connaît de leurs habitudes par Kittlitz, c'est qu'ils se tiennent dans les buissons épais, sur la lisière des forêts; ils se laissent approcher de très-près; ils se cachent néanmoins suffisamment pour qu'on ait beaucoup de peine à les apercevoir; mais leur voix singulière, s'il faut en juger d'après le Triptorhin paradoxal, qui ressemble un peu au coassement d'une Grenouille, trahit leur retraite.

TRIPTORHIN ORTHONYX. *TRIPTORHINUS ORTHONYX*. (De La Fresnaye, Ch. Bonaparte.)

Noir sur la partie supérieure du corps, et noir mélangé de roux sur l'inférieure; mais chaque plume de ces parties, et toutes les couvertures supérieures des ailes, sont marquées, vers leur extré-

mité, de taches blanches arrondies plus larges sur le dos, beaucoup plus petites, et teintées de roussâtre, sur le cou. Les plumes du front et du capistrum sont très-rigides et hérissées, de couleur cannelle; cette même couleur, mais moins foncée, couvre encore la gorge, les joues, le devant et les côtés du cou, le croupion et le bas de l'abdomen. Les plumes de ces deux dernières parties sont très-fournies, allongées et très-lâches; les ailes, très-courtes et très-arrondies, sont noirâtres, finement bordées de brun, et la queue, à pennes élargies et molles, est de couleur d'ardoise foncée; pieds de couleur plombée; bec d'un noir brunâtre.

Longueur totale.	$0^m,20$;
— de l'ongle du pouce. . .	$0^m,02$.

Sa patte (l'Oiseau marchant) a $0^m,075$ de long, depuis l'extrémité de l'ongle du pouce jusqu'à celle de l'ongle du doigt médian, c'est-à-dire qu'elle est hors de toute proportion pour un Oiseau de la taille de celui-ci.

Habite la Colombie. (De La Fresnaye.)

Fig. 282. — Triptorhin paradoxal.

5me GENRE. — MÉRULAXE. *MERULAXIS*. (Lesson, 1830.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, peu épais, à mandibule supérieure convexe, presque droite, à arête très-marquée seulement entre les narines, à pointe recourbée et très-notablement dilatée; mandibule inférieure peu épaisse, à branches allongées, à pointe mousse, et légèrement renflée en dessous; bords lisses, un peu épais, légèrement arqués; commissure déjetée, ample et rebordée.

Narines percées sous une écaille bombée recouvrant les fosses nasales, qui sont larges, triangulaires, et, en arrière, cachées sous des plumes rigides, étroites, lancéolées, dressées et dirigées en avant.

Ailes très-courtes, très-concaves, arrondies, surobtuses; *les quatre premières rémiges étagées les plus courtes, les cinquième, sixième, septième et huitième, presque égales, et les plus allongées.*

Queue allongée, étagée, à rectrices peu fournies, amincies et molles.

Tarses longs, assez robustes, fortement scutellés; doigts très-longs, l'intermédiaire presque aussi long que le tarse, les deux autres égaux entre eux; l'interne entièrement libre, l'externe soudé à sa

base; ongles minces, comprimés, faibles; le pouce plus robuste; son ongle du double de longueur des autres.

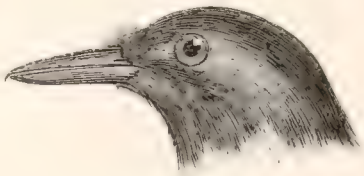

Fig. 283. — *Mérulaxis*

Deux espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Mérulaxe noir.

Les mœurs de cette espèce, qui a servi de type au genre de Lesson et à ceux de M. Ménétriés, sous le nom de *Malacorhynchus*, et de M. Cabanis, sous celui de *Saracholinus*, adopté par M. Ch. Bonaparte, peuvent donner une idée de celles de l'autre espèce. Voici ce qu'en dit M. Ménétriés.

Elle se tient par paire dans les endroits les plus fourrés des bois vierges, et éloignée de tout autre Oiseau; elle est très-agile dans ses mouvements, et par cela très-difficile à tuer, quoiqu'elle se laisse quelquefois approcher de très-près; je fus souvent des heures entières à la recherche de cet Oiseau, guidé par le son sonore de sa voix, et je n'ai pu le tuer qu'en le tirant plusieurs fois au hasard dans la direction d'où partait son chant. Du reste, cette espèce paraît rare, et je ne la vis que sur la *Sierra d'Estrella*, près de Rio-de-Janeiro. Elle se nourrit seulement de Fourmis, qu'elle cherche à terre et sur les branches basses; sa chair est molle, blanche, et délicate au goût. Le chant de cet Oiseau, comme de beaucoup d'autres Oiseaux du Brésil, a un son métallique, et on ne peut mieux l'imiter qu'en frappant deux ou trois fois sur une cloche; ce son se continue ensuite comme un écho. (*Monograph. des Myioth.*)

Nous ignorons pourquoi M. Ch. Bonaparte, dans son *Conspectus*, a préféré au nom générique créé par Lesson en 1830, et à celui de Ménétriés, de 1854, celui de *Saracholinus* de Cabanis (1847), alors que la petite coupe qu'il place sous cette rubrique renferme l'espèce même qui a servi de type à chacune de ces dénominations génériques.

Dans un mémoire inséré dans *Contributions of Ornithology*, de Jardine (1851), M. De La Fresnaye a proposé de reconstituer le genre Mérulaxe, qu'il conserve en le divisant en quatre sections : *galeati*, *rhinolophi*, *albiventres* et *concolores*, renfermant en tout dix-sept espèces; dans ce système, notre genre représente sa section des *Merulaxes rhinolophi*.

MÉRULAXE RHINOLOPHE. *MERULAXIS RHINOLOPHUS.* (De Wied, De La Fresnaye.)

Cette espèce présente à peu près le port d'une Grive; de la base du bec partent des plumes longues, effilées, rondes, qui recouvrent les narines, et, ainsi que le remarque M. le prince de Neuwied, ont l'aspect de celles qui ornent le front du *Dicolophus cristatus*, Illiger (le Cariama), caractère qui est du reste celui du genre. (Lesson avait déjà comparé la nature et la disposition de ces plumes à celles des Coucals.)

Tout le dessus de l'Oiseau est d'un brun foncé olivâtre; le dos, ainsi que le bord extérieur des ailes, sont roussâtres; la queue et le bord interne des ailes sont d'un brun noirâtre; les plumes de la base du bec, les sourcils, les joues, le cou et la poitrine, sont d'un ferrugineux vif : cette couleur se fond en brun olivâtre sur les côtés du cou; les plumes de la poitrine sont indépendamment bordées de petits points plus foncés, que l'on remarque à peine sur le cou; tout le reste du dessous du corps est d'un brun foncé, chaque plume étant de plus terminée de ferrugineux, ce qui fait paraître

ces parties comme ondulées de roussâtre; les petites couvertures inférieures des ailes sont de couleur ferrugineuse; iris d'un brun gris; mandibule supérieure d'un brun foncé, l'inférieure d'un gris rougeâtre clair; pieds d'un brun grisâtre. (Ménétriés.)

Longueur totale	0m,215;
— de la queue.	0m,080;
— des tarses.	0m,050.

Habite le Brésil, près du *Rio-Belmonte*.

Fig. 284 — Mérulaxe noir

6me GENRE. — SCYTALOPE. *SCYTALOPUS*. (Gould, 1836.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, comprimé, obtus, légèrement incliné.

Narines basales, recouvertes par une membrane.

Ailes concaves, courtes, arrondies, surobtuses; *la première rémige très-courte, la troisième, la quatrième, la cinquième et la sixième, égales, les plus longues.*

Queue courte, arrondie, à plumes molles, les rectrices externes les plus courtes.

Tarses allongés et robustes, scutellés en devant, réticulés en arrière; pouce long et robuste, à ongle également long; le doigt médian plus long et plus grêle que les latéraux.

Ce genre repose, d'après la monographie complète qu'en a donnée, en 1851, M. De La Fresnaye, sur treize petites espèces de l'Amérique méridionale et australe, ayant le port et les allures des Troglodites, avec lesquels M. Gould les range à tort, ces Oiseaux ayant tous les caractères zoologiques et les mœurs des Mégalonycinés.

Nous figurons le Scytalope à ventre blanc.

Ce genre représente les deux sections auxquelles M. De La Fresnaye a donné le nom de *Merulaxes albiventres* et *concolores*.

M. Ménétriés nous apprend que ces Oiseaux courent à terre et voltigent sur les petits buissons. D'après M. Darwin, ils se tiennent dans les forêts les plus sauvages; ils fréquentent aussi les

grandes plaines herbeuses et couvertes de buissons, telles que celles qui se voient aux îles Malouines. Ce sont, dit ce voyageur, des Oiseaux qui, avec le port des Troglodytes, ont les habitudes des Mégalonyx. Ils marchent constamment la queue relevée.

Fig. 285. — Scytalope à ventre blanc.

SCYTALOPE DES CAVERNES. *SCYTALOPUS SPELUNCÆ.* (Ménétriés.)

Toute la partie supérieure de l'Oiseau est d'un gris de souris lustré de bleuâtre; cette couleur s'éclaircit sur les côtés du dessous du corps, et devient blanchâtre vers le milieu de la gorge et de la poitrine; les ailes et la queue sont d'un brun noirâtre; la queue est allongée, à pennes larges et molles; iris brun clair; bec brun, plus clair inférieurement; pieds de couleur de chair. (Ménétriés.)

Longueur	totale.	$0^m,125$;
—	de la queue.	$0^m,055$;
—	du tarse.	$0^m,030$.

Trouvé à l'entrée d'une grotte calcaire près de S.-João del Rey, dans la province de Minas Gérâes.

DEUXIÈME TRIBU. — MÉNURIDÉS.

Les Ménuridés forment une petite tribu renfermant seulement quatre espèces appartenant exclusivement à l'Australie. Ce sont des Passereaux essentiellement organisés pour la marche, et que leurs habitudes comme les nécessités de leur existence retiennent plus volontiers à terre que sur les branches. Aussi ont ils le signe caractéristique de cette condition, c'est-à-dire des ongles presque droits et déprimés.

Cette coupe a été établie par M. Ch. Bonaparte, qui n'y a compris qu'une seule famille, celle des Ménurinés; nous y en ajoutons une seconde, celle des Orthonycinés, qui, selon nous, ne saurait en être disjointe

PREMIÈRE FAMILLE. — MÉNURINÉS.

Les Ménurinés, ainsi que nous les comprenons, n'ont certainement pas les caractères assignés en général au groupe d'Oiseaux que l'on est convenu d'appeler improprement Ténuirostres; car, outre que leur bec porte l'échancrure apicale qu'il est dans l'usage de refuser à ces derniers, les rapports intimes qu'offre la conformation de leurs pieds avec ce qui se voit chez les Formicaridés, par l'allongement relatif du tarse et par leurs ongles, surtout avec la dernière famille de cette tribu, les Mégalonycinés, sous le rapport de leur peu de courbure et de leur forme presque rectiligne, en font de véritables Dentirostres, pour en revenir à la grande division cuviérienne aujourd'hui insuffisante. Leurs mœurs humicoles viennent même compléter ces rapports et offrent dans les Ménurinés le lien le plus naturel entre les Mégalonycinés et les Turdidés (cette autre tribu de Passereaux humicoles aussi, mais moins marcheurs et d'une manière moins constante), dont nous allons les faire suivre en commençant par les Myiothérinés.

M. Gray, se conformant aux idées de G. Cuvier, suivies et appliquées par Lesson, et confirmées aujourd'hui par la connaissance des mœurs de ces Oiseaux et de leur anatomie, a compris les Ménurinés dans l'ordre des Passereaux, à la fin de ses Ténuirostres, qu'il fait suivre de ses Dentirostres. Seulement il a composé cette famille des genres suivants, dont quelques-uns s'en éloignent considérablement:

1° Ménure (*Menura*), Davis;
2° Mégalonyx (*Hylactes*), King;
3° Rhinomye (*Rhinocrypta*), G. R. Gray;
4° Mérulaxe (*Pteroptochos*), Kittlitz;
5° *Cyphorinus*, Cabanis;
6° *Tesia*, Hodgson;
7° *Oligura*, Rüppell;
8° *Rhamphocœnus*, Vieillot;
9° *Troglodytes*, Vieillot;
10° *Campylorhynchus*, Spix.

M. Ch. Bonaparte n'y comprend que le seul genre *Menura;* nous suivons cet exemple.

GENRE UNIQUE. — MÉNURE. *MENURA*. (Davis.)

Μην, croissant; ουρα, queue

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec robuste, plus haut que large, de la longueur de la tête, très-faiblement arqué, à pointe mandibulaire échancrée, la mandibule inférieure un peu plus courte que la supérieure.

Narines percées dans des fosses nasales grandes et prolongées, vers le milieu du bec, ovales et couvertes d'une membrane.

Ailes dépassant un peu la naissance de la queue, courtes, concaves, les sixième et neuvième rémiges égales entre elles, les plus longues.

Queue à pennes très-larges, de différentes formes, les deux externes dessinant celle d'une lyre

Fig. 286. — *Menura superba*

Tarses forts et couverts d'écailles, ainsi que les doigts, du double de la longueur du doigt médian, celui-ci et les latéraux à peu près égaux, l'externe uni jusqu'à la première articulation, l'interne divisé.

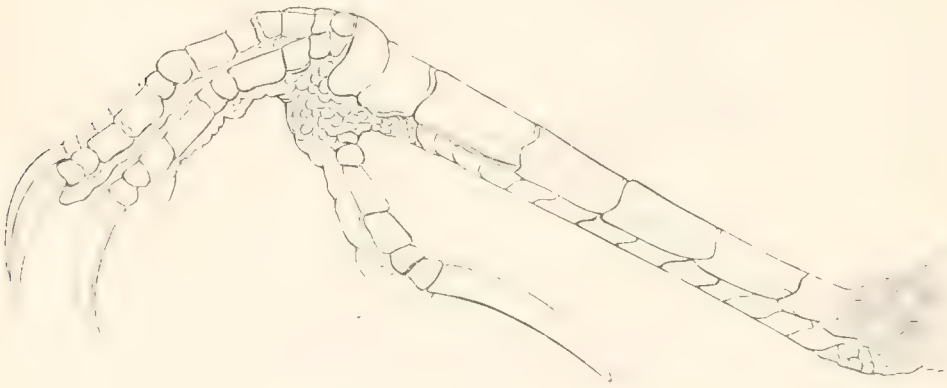

Fig. 287. — *Menura superba*

Peau nue autour des yeux; plumes de la tête érectiles; queue toujours relevée perpendiculairement.

Jusqu'à ces derniers temps, ce genre curieux n'a reposé que sur une seule espèce que nous figurons; il en renferme maintenant une seconde découverte depuis peu et que M. Gould a dédiée au prince Albert.

Le genre Ménure est un de ces exemples si fréquents en ornithologie, qui décèlent l'embarras où

Fig. 1. — Bec-Fin aquatique.

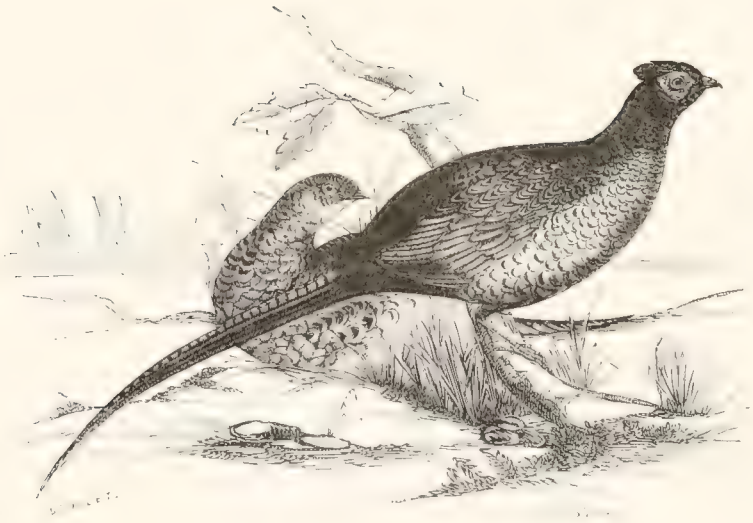

Fig. 2. — Faisan commun.

sont quelquefois les auteurs lorsqu'il s'agit d'assigner à un Oiseau sa vraie place; celle du Ménure, Oiseau depuis longtemps connu et beaucoup étudié par les différents auteurs, du moins sous le rapport de ses caractères physiques, est loin d'être irrévocablement fixée. Ballotté d'ordre en ordre, de famille en famille; placé d'abord parmi les Gallinacés sous le nom de Faisan lyre, ou sous ceux de Faisan des montagnes, Faisan des bois; rangé en second lieu parmi les Passereaux par la plupart des méthodistes, il a été reporté ensuite par quelques auteurs à la place qu'on lui avait primitivement assignée. Vieillot, après en avoir fait d'abord un Gallinacé, l'avait classé plus tard entre les Calaos et les Hoazius, à la fin des Passereaux. Cuvier et Temminck, d'après la remarque faite par eux de l'existence d'une échancrure à l'extrémité de la mandibule supérieure, ont été conduits à le rapporter à la famille des Passereaux dentirostres et à le rapprocher des Merles. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, sans lui assigner précisément le rang que lui avait marqué Vieillot, le fait voisin des Sasas, et le place dans son sous-ordre des Gallinacés passéripèdes, entre les Mégapodes et les Tinamons. Enfin M. G. R. Gray le range dans sa famille des Certhidés, sous-famille des Troglodytinés (Gerbes, *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*); et J. Verreaux croit pouvoir affirmer qu'il doit être placé *dans la famille des Fourmiliers*, près des Mégalonyx et des Orthonyx. C'est un sentiment que nous partageons, on le voit complétement.

Vieillot appuyait son système, qui était aussi celui des auteurs anglais à cette époque, des raisons et des comparaisons suivantes :

Le petit Tétras (*Tetrao tetrix*) et le Faisan sont de tous les Gallinacés ceux avec lesquels cet Oiseau a le plus d'analogie. Il se rapproche du premier par ses pieds privés d'éperons et par la courbure de quelques pennes caudales. Ses rapports avec le dernier consistent dans la forme du corps et la longueur de la queue; mais il diffère des deux par les doigts, les ongles, la disposition des plumes qui sont à la base de la mandibule supérieure, et spécialement du Faisan, par ses tarses sans éperons et par la manière de porter sa queue; car il a la faculté, dont celui-ci est privé, de la relever à volonté; et, quelque extraordinaire que paraisse cette habitude, l'on ne peut guère en douter lorsque l'on remarque que l'extrémité des pennes n'est nullement endommagée, au lieu que celles du Faisan sont toujours usées vers le bout. (*Ois. dor.*)

Il en arrivait de la sorte à en faire un Gallinacé, *mais différent de tous ceux connus par des caractères à lui propres.*

Ces raisons sans doute étaient peu concluantes à elles seules; mais alors on ne connaissait pas le genre Gallinacéen mégapode, non plus que le genre Passéréen mégalonyx! Combien plus forte fut alors la tendance qui portait presque tous les naturalistes, sauf Cuvier, à faire du Ménure un Gallinacé, lorsque l'on vit un nouveau genre de cette famille, représenté aujourd'hui par plusieurs espèces, reproduire exactement le même type de pieds et surtout d'ongles, moins la longueur et la gracilité du tarse; et lorsqu'enfin on apprit ce que l'on ne sait que depuis peu de temps, que le Ménure grattait la terre et en jetait en arrière le sable ou les détritus de végétaux qui la recouvrent, à la manière des Gallinacés.

Il y avait, il faut l'avouer, au moins place pour le doute, et l'on comprend que, malgré la manière de voir tout instinctive de G. Cuvier, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire se soit décidé pour faire du Ménure un Gallinacé

Cuvier, avons-nous dit, le rangeait parmi les Passereaux, et voici de quelles considérations et en quels termes il justifiait sa manière de voir :

La taille du Ménure, dit-il, le fait rapporter aux Gallinacés; mais il appartient évidemment à l'ordre des Passereaux, par ses pieds à doigts séparés (excepté la première articulation de l'externe et du moyen), par son bec triangulaire à sa base, allongé, un peu comprimé et échancré vers sa pointe; les narines membraneuses y sont grandes et en partie recouvertes de plumes, comme dans les Geais. On les distingue à la grande queue du mâle, très-remarquable par les trois sortes de plumes qui la composent, savoir : les douze ordinaires très-longues, à barbes effilées et très-écartées; deux de plus au milieu, garnies d'un côté seulement de barbes serrées, et de deux extérieures courbées en S ou comme les branches d'une lyre dont les barbes internes, grandes et serrées, représentent un large ruban, et les externes, très-courtes, ne s'élargissent que vers le bout. La femelle n'a que douze pennes de structure ordinaire. (*Règne animal.*)

Aujourd'hui, quelle que soit la place que le temps et les découvertes futures de la science réser-

vent au Ménure dans la série, on paraît fixé, du moins quant à présent, sur l'ordre ornithologique dans lequel il doit figurer. D'après les récentes observations anatomiques faites par M. Eytan, en Angleterre, et publiées dans *Contribution's of Ornithology*, 1849, la conformation du *sternum* du Ménure, dont nous donnons le dessin, ne permet pas de le ranger parmi les Gallinacés, et de plus, par la conformation bien démontrée du larynx et des organes vocaux, le Ménure paraît devoir irrévocablement appartenir à l'ordre des Passereaux, ainsi que l'avait pressenti le premier et l'avait même placé G. Cuvier, dont l'opinion avait été maintenue et fortifiée par la découverte du genre américain Mégalonyx, véritable et non contesté Passereau, ainsi qu'on l'a vu plus haut, et dont la conformation des pieds offre le même type de tarses, de doigts et d'ongles, et par conséquent les mêmes indices d'aptitude et de mœurs humicoles que le Ménure.

Fig. 288. — Sternum du *Menura superba*.

Voici sur les mœurs de ce singulier genre d'Oiseaux les renseignements intéressants et vraiment neufs fournis par J. Verreaux :

Quoique assez abondants sur le continent de l'Australie, les Ménures ne se rencontrent pas dans toutes les localités; on ne les voit jamais dans les environs de Sydney, ils ne fréquentent que certains districts, et encore ne s'y trouvent-ils qu'en petit nombre; ce sont généralement de grands bois entrecoupés de buissons épais qui croissent dans des ravins pour ainsi dire inaccessibles et quelquefois à peu de distance de la mer. Plus abondants vers le nord que partout ailleurs, on ne les voit jamais dans le sud.

Très-méfiants, les Ménures quittent les grands bois où ils nichent dès que les premiers rayons de l'aurore commencent à paraître, et vont en des lieux moins touffus chercher leur nourriture; le mâle est généralement suivi de plusieurs femelles, et, en cela, ils ont quelque affinité avec les Gallinacés; ils courent plus qu'ils ne volent, et il est difficile de les suivre, même avec les meilleurs Chiens; ce n'est que lorsqu'ils sont poursuivis de trop près qu'ils s'envolent pour se réfugier d'abord sur les branches les plus basses des arbres, et c'est en sautant de l'une sur l'autre qu'ils atteignent le sommet et se réfugient dans l'endroit le plus touffu, où ils se tiennent cachés jusqu'à ce qu'ils ne voient plus de danger à se montrer.

Du reste, la forme concave de leurs ailes indique bien qu'ils ne sont pas bons voiliers.

Lorsqu'ils sont inquiétés, toute la troupe se disperse, et, dès que le calme renaît, le mâle descend de sa retraite d'un vol léger comparativement à celui que l'on peut remarquer dans d'autres occasions, se met à tourner sur lui-même en grattant le sol, appelle, par des cris répétés, toutes les femelles dispersées; celles-ci ne tardent pas à accourir pour recevoir ses caresses.

Le mâle dresse d'abord sa queue comme les Paons; cette queue, qu'il penche en avant, recouvre quelquefois l'Oiseau en entier, puis il la balance de droite à gauche, et, dans cet instant, il fait entendre le bruit particulier que l'on remarque quand les Dindons font la roue. Il se dresse ensuite sur les pattes et se met à chanter en imitant à s'y méprendre le chant d'un grand nombre d'espèces d'Oiseaux, principalement celui des Cacatoës, des Calyptorhynques et même de tous ceux qu'il peut entendre, sans en excepter les Pigeons.

Cette faculté d'imitation que le Ménure possède au plus haut point m'a souvent trompé lorsque je me trouvais dans les localités qu'il habitait; il suffisait qu'un Oiseau se trouvât à portée d'être entendu pour qu'il imitât immédiatement son chant; et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les Oiseaux qui étaient dans les environs, trompés de même que moi par ce ramage, venaient se percher souvent en grand nombre à l'entour de notre chanteur, qui était alors plus facile à approcher. Pendant ce temps, les femelles cherchent les larves dans les détritus qui jonchent le sol en grattant la terre, sans jamais s'écarter du mâle, dont elles semblent rechercher la protection.

Quand ils ne sont pas inquiétés, les Ménures marchent le dos voûté, les ailes et la queue pendantes; ils retournent avec leurs longs doigts armés d'ongles puissants les feuilles sèches qui jonchent le sol en les rejetant de côté; lorsque le terrain est meuble et facile à fouiller, ils forment en grattant et tournant en même temps sur eux-mêmes des trous de cinq à six pouces de profondeur; d'autres fois ils amassent le terreau et en forment de petites buttes sur lesquelles ils aiment à se reposer ou à trépigner pendant des heures entières.

D'après ce que j'ai observé en disséquant un grand nombre d'estomacs, ils se nourrissent plus volontiers de larves que d'Insectes à l'état parfait; ils recherchent surtout avec avidité une espèce de Hanneton très-commune et qui reste assez longtemps en larve avant de se métamorphoser. Leur estomac est d'ailleurs très-musculeux.

Il est à remarquer qu'à l'époque de la ponte on ne rencontre les Ménures que par paires.

Je n'ai jamais pu découvrir le nid; à diverses reprises j'ai vu pendant le mois d'octobre, correspondant dans cette hémisphère au mois d'avril de nos climats, dans une localité nommée Rock-Point, des couples isolés porter dans leur bec des débris de végétaux qui semblaient destinés à l'édification de leur nid sans qu'il m'ait été possible de découvrir l'endroit où ils allaient les déposer. Les renseignements que j'ai pu recueillir, tant auprès des colons qu'auprès des naturels, sont tellement disparates, que je n'ai pu à cet égard me former une opinion. Quoi qu'il en soit, j'ai pu les observer occupés à ramasser leurs matériaux; le mâle alors a perdu sa voix, il chemine lentement avec sa femelle, et il est surtout à ce moment très-difficile à approcher, regardant attentivement de tous côtés, car chez lui l'organe de la vue paraît plus développé que l'organe de l'ouïe.

Ainsi que je l'ai observé dans les forêts de Moreton-Bay, le mâle et les femelles viennent chaque soir percher sur le même arbre; ils choisissent de préférence ordinairement les arbres les plus touffus, comme les pommiers sauvages, à moins que quelque chose ne vienne les inquiéter; ceci n'a lieu que lorsque la saison des amours est passée; car, ainsi que je l'ai dit, pendant cette période on ne rencontre le mâle et la femelle que par paires. Il serait possible que les Oiseaux que j'ai pris pour des femelles ne fussent que des jeunes, ceux-ci portant la livrée des femelles pendant la première année, et, sans doute, aux approches de l'époque de l'accouplement étant renvoyés par les adultes.

Bien que les Ménures soient plus communs dans le district de Moreton-Bay, on en rencontre également dans les ravins humides et sauvages de Woollonyong et d'Illavara. Je n'en ai jamais vu en Tasmanie. (*Revue et Magasin de Zoologie*, 1849.)

MÉNURE SUPERBE. *MENURA SUPERBA*. (Davis.)

Des plumes grises, fines, soyeuses, longues d'environ un pouce, couvrent sa tête et prennent la forme d'une huppe dans les moments où quelques passions agitent l'Oiseau. Celles du corps sont fibreuses, déliées et de la même couleur, mais plus claire sur la poitrine, le ventre, et plus pâle sur le bas-ventre. Le roux domine sur la gorge, les couvertures et les pennes des ailes; il est d'un ton plus vif sur la première partie que sur les autres; la queue a trois sortes de plumes. Des seize qui la composent, douze qui sont d'un gris bleuâtre ont les barbes très-longues, presque nues, éloignées les unes des autres dans toute leur étendue. Ces plumes sont garnies seulement vers leur origine d'un duvet épais. Des quatre autres, deux ne paraissent barbées que d'un côté. Ces barbes sont courtes, serrées, et celles de l'extrémité sont écartées et privées de barbules. Ces pennes sont les plus longues de toutes et se recourbent en arc vers le bout. Les deux dernières ont leur convexité du côté opposé à celle des deux précédentes lorsqu'elles sont relevées; les barbes de ces pennes

sont courtes à l'extérieur, longues à l'intérieur, gris-brun en dessus, blanches en dessous et serrées depuis la tige jusqu'au tiers de leur longueur; ensuite elles sont moins pressées et finissent par se séparer un peu les unes des autres; alors leur couleur se change en brun foncé et brun roussâtre, dont une partie offre la transparence du cristal. Ces deux teintes sont indiquées par seize bandes larges et alternatives. Enfin les plumes sont terminées par un noir velouté frangé de blanc; cuisses couvertes de plumes jusqu'aux genoux; iris noisette; bec et pieds noirs. (Vieillot, *Oiseaux dorés.*)

Longueur totale : $1^m,03$ ou $1^m,04$.

Au premier coup d'œil cette espèce présente dans son ensemble de très-grands rapports avec certains Gallinacés; néanmoins, d'après la singularité et la beauté de sa queue, des naturalistes et des voyageurs anglais l'ont mis au rang des Oiseaux de Paradis. Elle n'a pas, il est vrai, la richesse ni le luxe de leurs plumes; mais, quoique sa robe n'ait pour parure que de simples couleurs, elle peut cependant figurer parmi ces beaux Oiseaux, car à un plumage soyeux celui-ci joint la taille élégante du Faisan, le port et la démarche du Paon; mais ce qui surtout le fait distinguer, c'est la longueur, la forme extraordinaire, l'accord des différentes pennes de sa queue. Les unes sont remarquables par leurs barbes longues, flottantes, décomposées et d'une telle légèreté, qu'elles sont le jouet du souffle le plus léger; d'autres ont une largeur peu ordinaire et la transparence du cristal; les deux intermédiaires ont la tige très-forte et sont très-étroites; toutes ont une longueur d'une belle proportion, et plusieurs décrivent en se relevant des contours agréables. Cet Oiseau semble craindre d'en altérer la fraîcheur et d'en détruire l'harmonie; car, dès qu'il se pose à terre, il les porte relevées. (Vieillot, *Oiseaux dorés.*)

Il habite la Nouvelle Galles du Sud.

Fig. 289. — Ménure superbe.

DEUXIÈME FAMILLE. — ORTHONYCINÉS.

On a été longtemps dans une ignorance, ou plutôt, comme le dit M. De La Fresnaye, dans une erreur complète sur le mode de locomotion et par conséquent d'alimentation des deux espèces d'Oiseaux composant le genre unique sur lequel est fondée cette famille.

M. Temminck, qui le premier a décrit et figuré l'Orthonyx spinicaude, espèce typique du genre, trompé par la forme épineuse de ses rectrices, le regardait comme Oiseau grimpeur et même des plus puissants, vu la prolongation de ses sortes d'épines caudales et de ses ongles. Depuis ors, tous les auteurs ont adopté cette manière de voir, et comme lui l'ont placé près des *Certhia*. Swainson, dans sa *Class. of Birds*, le réunissait au Pique-Bœuf dans sa sous-famille des *Buphaginæ*, faisant partie de sa famille des *Certhiadæ*. C'est certainement un des rapprochements les plus incohérents, car c'est réunir un Oiseau dont les doigts courts sont terminés par des ongles tellement arqués et vigoureux qu'ils semblent de vrais crampons, à un autre qui, au contraire, présente des doigts et surtout des ongles démesurément longs pour sa taille, presque droits et horizontaux, des ongles enfin tels qu'en présentent les genres *Menura* et *Megalonyx*. Aussi, d'après les observations de J. Verreaux (que nous citerons tout à l'heure), en fait-il entièrement le même usage, c'est-à-dire qu'il s'en sert pour déterrer les Insectes et les larves que recèle le sol humide et léger des forêts, et, ce qui est très-remarquable, de la même manière que le *Menura*, en tournoyant sur lui-même et rejetant en arrière le terreau ou détritus de végétaux où il creuse des espèces de sillons.

En y réfléchissant, on ne conçoit pas que l'on ait pu regarder comme ongles propres à grimper une forme presque droite et plutôt déprimée que comprimée, telle enfin qu'elle ne se rencontre chez aucun Grimpeur. Chez les Picucules, on remarque parfois que l'ongle du pouce est peu arqué, mais alors tous ceux des doigts antérieurs le sont extrêmement, comme chez les Pics, et, si celui du pouce l'est peu, c'est que chez eux la queue très-roide et épineuse les soutient merveilleusement en arrière. L'Orthonyx, destiné comme le Ménure à parcourir les forêts, à en escalader les troncs renversés et les branches brisées dont leur sol est jonché, mais n'étant pas pourvu comme lui de très-longues jambes, trouve dans sa queue épineuse un moyen de soutien pour escalader les troncs renversés qui s'opposent à son passage. Il rappelle en cela ce Fourmilier du Brésil à queue épineuse (le *Fourmilier à long bec* de Cuvier, *Batara agripenne*, Vieillot), qui, quoique appartenant à une famille de Coureurs, est muni d'une queue épineuse d'Oiseau grimpeur, parce qu'il est destiné à chercher et saisir sur les troncs d'arbres diverses grandes Fourmis qui les parcourent sans cesse en Amérique. Il n'en est pas moins considéré comme Fourmilier, puisqu'il en a les mœurs. L'Orthonyx, qui ne se sert de sa queue qu'accidentellement et passe sa vie à courir sur le sol et à en gratter la surface, doit, à bien plus juste titre, être placé dans une famille de Marcheurs, comme lui habitant la même contrée, les mêmes localités, et présentant la même forme de doigts antérieurs presque égaux en longueur, terminés par des ongles semblables et démesurément longs. C'est donc évidemment avec le Ménure et le Mégalonyx, qui présentent la même forme de pieds et d'ongles, que doit être placé l'Orthonyx. (*Revue zoologique*, 1847.)

C'est ce qu'a compris le premier M. G. R. Gray, qui, tout en plaçant ses Orthonyx dans ses Certhiadés, ne les y a mis qu'à la fin en faisant une famille à part sous le nom d'*Orthonicinæ*, qu'il fait suivre immédiatement de ses *Menurinæ*.

Et c'est ce que démontrent invinciblement les détails de mœurs donnés par J. Verreaux sur l'Orthonyx en ces termes :

« Voici, dit ce voyageur, sur l'Orthonyx spinicaude, les détails de mœurs qu'il m'a été possible de

recueillir pendant mon séjour dans l'Australie. J'ai reconnu, premièrement, que cette espèce était essentiellement terrestre, et que, comme les Ménures, elle gratte parmi les détritus des végétaux pour y chercher les larves et les Insectes qui servent à sa nourriture; qu'elle le fait en tournoyant sur elle-même et en jetant en arrière ces débris, comme le font les Gallinacés.

« Je dois dire en premier lieu que je n'ai jamais vu cette espèce grimper aux arbres comme on l'avait supposé, et qu'elle ne se sert de sa queue que pour s'aider à franchir les troncs d'arbres renversés qui couvrent la majeure partie de ce vaste pays, et encore n'est-ce que lorsqu'elle chemine lentement et sans crainte; car, lorsqu'elle est frappée, elle poursuit sa course avec beaucoup de vitesse en cherchant un abri dans le fourré le plus épais.

« Il est rare de rencontrer plus d'un couple ensemble, quoiqu'il s'en trouve souvent et presque toujours plusieurs dans la même localité, car il est facile de les reconnaître à leurs cris souvent répétés, surtout matin et soir. Ces cris ne peuvent guère se rendre que par : *cri-cri-cri crite*. Ils sont entendus d'assez loin, et exprimés par le mâle, dont la voix est sonore. J'ai remarqué assez ordinairement quelques *Pitta strepitans* en compagnie de cette espèce; mais celle-là, étant des plus méfiantes, semble néanmoins compter entièrement sur la vigilance de sa protectrice, qui, en donnant l'alarme la première, lui fait prendre la fuite aussitôt. Alors on voit cette Brève sauter de branche en branche, et se précipiter dans l'épaisseur d'un fourré qui se compose soit de lianes, de mousses ou de plantes parasites, si communes à ce pays, et qui couvrent les arbres élevés souvent à plus de deux cents pieds. C'est donc dans ce refuge que la Brève craintive se blottit jusqu'à ce que l'Orthonyx, par ses mouvements et ses cris de confiance, lui ait donné de nouveau le signal de la tranquillité. La Brève redescend aussitôt d'un vol léger et revient partager avec elle le calme et les douceurs de ces solitudes où l'homme passionné pour les observations consciencieuses respire avec tant de bonheur.

« ... Il m'a été facile de voir, par le contenu de l'estomac de cette espèce, qu'elle se nourrissait principalement de larves, et surtout de celles de diverses espèces de Blattes qui recherchent les endroits humides et y sont abondantes; celles des Punaises et même des Fourmis. Ce fut en octobre que j'obtins le nid et deux œufs d'Orthonyx, qui faisaient partie d'un de mes envois au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Malheureusement ces deux œufs, qui avaient déjà été couvés à cette époque, furent fracturés, mais pas assez pour qu'on ne pût reconnaître facilement qu'ils avaient été d'un blanc pur et d'une forme arrondie; quant à leur grosseur, elle était, comparativement à celle de l'Oiseau, aussi disproportionnée que celle des Mégapodes, avec lesquels cette espèce a quelques analogies, quoiqu'elle me paraisse en avoir encore davantage avec les Mégalonyx et même les Ménures. Ce que j'ai exprimé à ce sujet servira, je l'espère, à éclairer la science sur la véritable place de cet Oiseau dans l'ordre naturel. Quant au nid, il était en forme de demi-sphère ou de four, si je puis m'exprimer ainsi, d'environ dix-huit pouces de diamètre sur un pied de hauteur, et composé d'une mousse déliée qui est très-abondante sur les arbres, surtout vers leur base; sa forme arrondie en dessus ne laissait apercevoir qu'un trou rond latéral pour l'entrée de ces Oiseaux, dont le mâle et la femelle couvent alternativement, puisqu'à cette époque je trouvai les deux sexes également dépourvus de plumes au ventre. Du reste, j'ai vu sortir du nid, tantôt le mâle et tantôt la femelle. L'intérieur de ce nid était, comme l'extérieur, composé de mousse, et, comme il se trouvait adossé à une roche, sur une pente douce, je remarquai que sa position permettait à l'eau d'en sortir en cas d'orage; le trou, ou l'ouverture, était au ras du sol, à peu près sphérique, se continuait intérieurement en forme de couloir, et ce n'est qu'au fond que se trouvait la place des œufs.

« Il est à observer que l'Orthonyx spinicaude ne se rencontre pas partout sur le vaste continent de l'Australie, et jamais en Tasmanie; qu'elle se trouve par localité, et plus communément vers le nord que vers le sud; qu'elle recherche de préférence les ravins humides et les forêts épaisses. Elle est assez abondante au port Maquarie, et surtout non loin de *Moreton-Bay*. Mon digne ami Leitchard m'a assuré l'avoir retrouvée, dans son voyage par terre de cette dernière localité, au port Essington. Je ne l'ai jamais rencontrée aux alentours de Sydney. Sa chair est noire et coriace; son estomac musculeux; elle a l'iris brun-roux; le bec et les tarses noirs dans l'état vivant. » (*Revue zoologique*, 1847.)

M. Ch. Bonaparte, lui, n'a fait des *Orthonycinæ* qu'une sous-famille, qui, sous le nom d'*Orthonychinæ*, forme la première de ses *Maluridæ*.

Il est certain que, quelle que soit la place que l'on assigne à ce groupe, en le mettant avant ou après celui des Ménurinés, c'est à notre division, à laquelle nous avons donné, parmi nos Ténuirostres, la dénomination de Marcheurs, qu'il appartient, ainsi que l'ont compris MM. G. R. Gray, De La Fresnaye, J. Verreaux et Ch. Bonaparte. Mais nous ne saurions admettre au même bénéfice les Malurides de ce dernier ornithologiste.

Quoi qu'il en soit, le groupe des *Orthonycinæ* ne repose que sur un genre unique :

Onguiculé (*Orthonyx*, Temminck), Lesson

GENRE UNIQUE. — ORTHONYX. *ORTHONYX* (Temminck.)

Ορθος, droit ; ονυξ, ongle

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, épais, à arête élevée à la base et courbée jusqu'à la pointe, qui est à peine échancrée, comprimé sur les côtés à partir de son milieu, presque aussi haut que large à son point de départ; la mandibule inférieure parallèle dans son inclinaison à celle de la mandibule supérieure, mais se relevant légèrement à la pointe.

Narines basales, percées de part en part dans une large fosse en partie close par une membrane, et recouvertes de soies rares et clair-semées.

Ailes courtes et arrondies, surobtuses; *la quatrième penne presque égale aux cinquième et sixième, qui sont les plus longues.*

Queue longue et arrondie; le rachis de chaque rectrice en dépassant les barbes et se prolongeant en forme d'épines élastiques et résistantes.

Tarses robustes, plus longs que le doigt médian, recouverts de larges squammelles sur le devant; doigts de médiocre longueur, forts; le doigt interne presque égal au doigt médian, avec lequel il est soudé à sa base; le pouce long et vigoureux; les ongles longs, épais, légèrement comprimés, aigus et peu courbés : celui du pouce beaucoup plus long, plus fort et plus courbé.

Fig. 290 — *Orthonyx spinicauda.*

Fig. 291 — *Orthonyx spinicauda*

Ce genre ne renferme que deux espèces de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Nous figurons l'Orthonyx ochrocéphale

ONGUICULÉ SPINICAUDE. *ORTHONYX SPINICAUDA*. (Temminck

Mâle. — Sommet de la tête recouvert de plumes formant une petite huppe d'un brun sombre marqué de mèches noires; nuque et manteau d'un brun plus clair, marqué sur chaque plume d'une grande tache noire placée sur la barbe intérieure; joues d'une teinte grisâtre; plumage du dos et du croupion très-touffu, d'un brun marron; ailes marquées de quatre bandes transversales, dont deux très-larges, d'un noir parfait; les deux autres moitié moins larges, d'un gris terne; gorge et tout le devant du cou, ainsi que tout le milieu de la poitrine et du ventre, d'un blanc pur; queue d'un brun terne; toutes les pennes à baguettes roides terminées par une pointe garnie de soies rares, qui dépasse la partie barbue des pennes d'environ $0^m,015$; bec noir; pieds et ongles bruns.

Longueur totale, de $0^m,18$ à $0^m,20$.

Depuis la description première de cette espèce par M. Temminck jusqu'aux derniers renseignements recueillis depuis peu par J. Verreaux, on avait cru, sur la foi de l'illustre ornithologiste, que c'était la femelle qui avait le plastron blanc, tandis que c'est le contraire qui a lieu, celle-ci portant un plastron roux que l'on attribuait à tort au mâle.

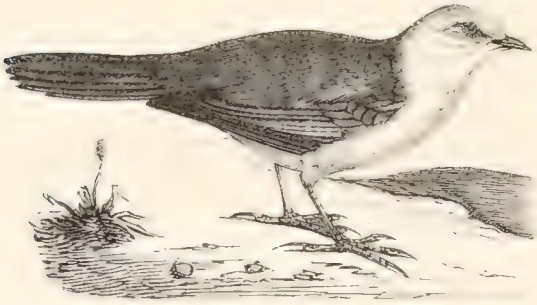

Fig. 292. — Orthonyx ochrocéphale.

TROISIEME TRIBU. — TURDIDÉS.

Nous élevons les Turdidés au rang de tribu parce que nous augmentons les éléments acceptés jusqu'à présent pour leur composition comme famille. Pour nous, en effet, les Turdidés ne renferment que des Oiseaux tout autant marcheurs ou humicoles que percheurs ou sylvicoles, dont le type le plus complet est le genre Merle.

Cette grande tribu, sous le titre de famille, a été diversement composée.

Swainson, qui le premier constitua le groupe des *Turdidæ*, en faisait la seconde famille de ses Dentirostres et la subdivisait en cinq sous-familles :

1° *Brachypodinæ;*
2° *Myotherinæ;*
3° *Merulinæ;*
4° *Crateropodinæ;*
5° *Oriolinæ;*

qu'il faisait suivre de sa famille des *Sylviadæ*, commençant immédiatement par la sous-famille des *Saxicolinæ*.

M. De La Fresnaye, suivant ces errements de Swainson, en est arrivé à composer ses Merles, *Turdidæ*, qui font la quatrième famille de ses Passereaux, à peu de chose près des mêmes éléments Ainsi, il les divise en sept groupes :

1° Merles buissonniers (*Turdidæ dumicolæ*);
2° Merles sylvains ou Merles proprement dits (*Turdidæ sylvanæ*);
3° Merles riverains (*Turdidæ ripariæ*);
4° Merles des roseaux (*Turdidæ arundinicolæ*), pour le genre *Donacobnis;*
5° Merles plongeurs (*Turdidæ urinatoriæ*), pour le genre *Cinclus;*
6° Merles marcheurs (*Turdidæ ambulatoriæ*), pour les Traquets, les Pétrocincles ou Merles de roche;
7° Merles humicoles (*Turdidæ humicolæ*), pour les genres *Grallina*, etc

M. G. R. Gray composait ses *Turdidæ* de cinq sous-familles :

1° *Formicarinæ;*
2° *Turdinæ;*
3° *Timolinæ;*
4° *Oriolinæ;*
5° *Picnonotinæ,*

Enfin M. Ch. Bonaparte vient de composer la même famille de la manière suivante :

1° *Myophoninæ;*
2° *Ixodinæ;*
3° *Turdinæ;*
4° *Calamoherpinæ;*
5° *Sylviinæ;*
6° *Accentorinæ,*
7° *Saxicolinæ;*

Nous formons cette tribu des cinq grandes familles suivantes :

1° Thamnophilinés;
2° Agriornithinés;
3° Ixodinés;
4° Turdinés;
5° Saxicolinés.

PREMIÈRE FAMILLE. — THAMNOPHILINÉS.

Cette famille renferme ce qu'on peut appeler les faux Fourmiliers, que nous avons élagués de nos vrais Fourmiliers ou Formicarinés, c'est-à-dire, d'une part les Fourmiliers à bec grêle et à longue queue étagée des auteurs, et de l'autre les Fourmiliers à bec fort ou Bataras, deux groupes qui, pour nous comme pour M. De La Fresnaye, se confondent tellement, qu'ils n'en font qu'un.

M. Ménétriés avait bien saisi les rapports qui lient ces Oiseaux entre eux, en disant que ces Myiothères, qui sont, on l'a vu, des Fourmiliers ou Bataras à bec grêle, tenant des Merles et des Pies-Grièches, devaient être placés entre eux ou près d'eux.

M. De La Fresnaye a mieux précisé leur place.

L'idée qu'on se forme naturellement d'un Fourmilier, dit-il, est celle d'un Oiseau à très-courte queue, à très-longues pattes, à bec droit et assez allongé... Aussi plusieurs d'entre eux, tels que le *Roi des Fourmiliers*, le *Palikour*, le *grand Beffroi*, le *Colma*, ne quittent presque jamais le sol, et ne font que s'accrocher aux branches basses des buissons. Or, que remarquons-nous chez la plupart des espèces dites Fourmiliers à queues étagées? Outre cette première dissemblance, qui ne serait d'ailleurs que de peu de valeur, il y en a une autre beaucoup plus importante dans la forme des pattes, dont le tarse et le doigt intermédiaire ne sont point allongés, et dont les ongles, plus forts à proportion, sont plus brusquement courbés que chez les véritables Fourmiliers, caractère indiquant plutôt des Oiseaux percheurs que marcheurs. Qu'on joigne à cela la couleur du plumage particulier à la plupart d'entre eux, le noir ou brun-noir plus ou moins varié de taches blanches chez les mâles, et le roux chez les femelles, et on sera frappé sur-le-champ de leurs grands rapports avec les Bataras, leurs compatriotes américains; leur bec est à la vérité moins gros que chez quelques espèces de ceux-ci; mais, dans ce groupe nombreux de Bataras, pour peu que nous en étudiions les espèces, nous voyons le bec se modifier insensiblement, et décroître en grosseur jusqu'à celle des Fourmiliers à longue queue des auteurs, qui, pour nous, ne sont que des Bataras à bec plus grêle. Tels sont le Grisin de Cayenne, ou *Lyiothera superciliaris*, Lichtenstein; le *Myiothera squamata*, du même auteur; les Fourmiliers châtains et à ailes rousses de Temminck.

C'est donc, comme le dit M. Ménétriés, entre les Merles et les Pies-Grièches que ces Fourmiliers doivent naturellement occuper leur place; mais ce n'est pas avec les Pies-Grièches proprement dites, c'est avec les Bataras leurs compatriotes qu'ils présentent une véritable affinité, et qu'ils se confondent insensiblement par des espèces intermédiaires. Ces Bataras, par leur bec droit, allongé, courbé seulement à son extrémité; par leurs tarses assez élevés, munis souvent de doigts assez longs et forts; par leurs ailes courtes et arrondies, et de plus par leur habitude de se tenir cachés au pied des buissons et des halliers les plus fourrés, s'éloignent autant des vraies Pies-Grièches qu'ils se rapprochent des Fourmiliers. (*Écho du Monde savant*, 1836.)

C'est en effet la place que M. De La Fresnaye a assignée aux Tamnophilinés, et au surplus de toute la famille des Fourmiliers, dans son *Essai* de 1838

Quant à nous, tout en reconnaissant les rapports intimes qui lient les Thamnophilinés aux Turdidés, puisque nous en formons la tête de cette tribu, nous ne saurions les rapprocher autant des Pies-Grièches, et nous restons en cela dans l'ordre d'idées de M. Ch. Bonaparte.

C'est Swainson qui, le premier, fit, des Thamnophiles ou Bataras, une famille sous le nom de *Thamnophilinæ*, qu'il composait ainsi :

1° *Thamnophilus*, Vieillot;
2° *Malaconotus*, Swainson;
3° *Prionops*, Vieillot;
4° *Colluricincla*, Vigors.

M. G. R. Gray a adopté cette famille, en en modifiant les éléments, et y faisant entrer les genres suivants :

1° *Thamnophilus;*
2° *Laniarius*, Vieillot,
3° *Vanga*, Vieillot:
4° *Chaunonotus*, Gray;
5° *Cracticus*, Vieillot.

Enfin, M. Ch. Bonaparte, en faisant une sous-famille de ses *Myiotheridæ* y compte dix genres

1° *Cymbilaimus*, Gray;
2° *Thamnophilus;*
3° *Dasycephala*, Swainson;
4° *Dysithamnus*, Cabanis;
5° *Herpsilochmus*, Cabanis;
6° *Formicivora*, Swainson;
7° *Rhopoterpe*, Cabanis;
8° *Ellipura*, Cabanis,
9° *Thamnomanes*, Cabanis:
10° *Ramphocœnus*, Vieillot;

en dernier, véritable genre de Troglodytinés.

Pour nous, cette famille ne comporte que les quatre genres suivants :

1° Drymophile;
2° Formicivore;
3° Dasycéphale;
4° Thamnophile.

1er GENRE. — DRYMOPHILE. *DRYMOPHILA*. (Swainson, 1824.)

Δρυμος, forêt; φιλεω, j'aime

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, subcylindrique, à commissure droite, et sans soies, faiblement incliné et courbé à la pointe.

Narines latérales, à ouverture arrondie, et percée à la partie antérieure d'un opercule membraneux.

Ailes médiocres, surobtuses; *la cinquième rémige la plus longue.*

Queue arrondie, plus ou moins longue, et plus ou moins étagée.

Tarses grêles, plus longs que le doigt médian, à squammelles latérales entières; les deux doigts

latéraux égaux, les plus courts, ainsi que leurs ongles; le pouce robuste et très-long, ainsi que son ongle, qui est de plus du double de longueur des autres, peu courbé.

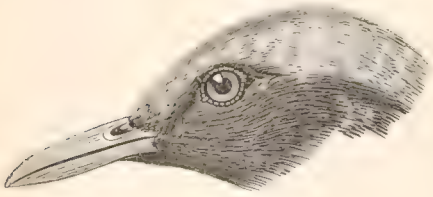

Fig. 293. — *Drymophila longipes.*

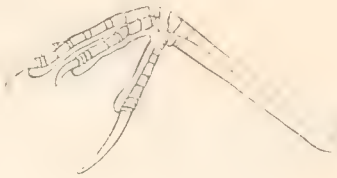

Fig. 294. — *Drymophila longipes.*

Onze espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Drymophile aux longs pieds.

Tous ces Oiseaux vivent dans l'épaisseur des forêts vierges, sautillent sur les branches basses et se nourrissent de Fourmis, de Chenilles et de larves; plusieurs nichent à terre sur les feuilles sèches.

DRYMOPHILE CERCLÉ. *DRYMOPHILA LORICATA.* (Lichtenstein, Swainson.)

Tout le dessus est d'un roux brun, un peu grisâtre sur le front, et ferrugineux sur le croupion; un trait étroit, blanc, se remarque au-dessus de l'œil; le lorum, les côtés de la tête, le dessous du bec et la gorge, sont d'un beau noir luisant; les plumes du cou et de la poitrine sont noires aux trois quarts de leur longueur, et ensuite bordées largement de blanc, ce qui simule des demi-cercles blancs sur un fond noir; le ventre est d'un beau blanc de neige, un peu grisâtre sur les côtés, et d'un roux brunâtre ou olivâtre aux cuisses, et roussâtre sur les couvertures inférieures de la queue; les ailes sont d'un brun très-foncé; les grandes pennes sont bordées de roussâtre seulement à leur tiers inférieur, et les pennes secondaires sont largement bordées de cette couleur; le fouet interne de l'aile est blanc; les couvertures des ailes sont d'un noir profond, terminées par une tache blanche coupée carrément vers le haut, ce qui forme à cet endroit deux bandes transversales blanches; iris brun; bec noir; pieds d'un rose violet.

Longueur totale, $0^{m},15$.

Cette espèce varie beaucoup selon le sexe et les différents âges. (Ménétriés.)

2me GENRE. — FORMICIVORE. *FORMICIVORA.* (Swainson, 1824.)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec assez droit, grêle, assez long, à dos un peu caréné, assez subitement courbé à la pointe, qui est échancrée, un peu déprimé à la base; mandibule inférieure à bords un peu concaves à la base, et se relevant insensiblement jusqu'à la pointe de la mandibule supérieure.

Narines ovoïdes, ouvertes.

Ailes courtes, arrondies, surobtuses; *la quatrième et la cinquième rémiges les plus longues.*

Queue assez courte, étagée.

Tarses assez courts, faibles; doigts courts, l'interne libre, l'externe plus long que celui-ci, et réuni jusqu'au delà de la première phalange.

Au sommet de la tête sont des plumes un peu longues, érectiles à la volonté de l'Oiseau. Vingt et une espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Formicivore gris

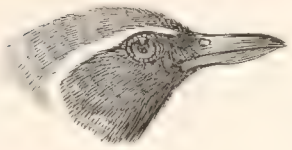

Fig. 295. — *Formicivora leucophrys.*

Fig. 296. — *Formicivora leucophrys.*

Ces Oiseaux se rencontrent dans les bois vierges et les vieilles caponaires; ils vont à terre, et se tiennent le plus souvent sur les petits buissons, mais jamais plus haut que quatre à cinq pieds; leur chant est peu varié, peu sonore; quelques-uns nichent sur de petites élévations à surface plane, d'autres sur des troncs d'arbres. Ils se nourrissent de Fourmis et de petites Chenilles. (Ménétriés.)

Fig. 297. — Formicivore gris

FORMICIVORE DE MÉNÉTRIÉS. *FORMICIVORA MENETRIESII.* (D'Orbigny et De La Fresnaye, Cabanis.)

Toutes les parties supérieures gris-bleu clair, uniforme; le dessous est aussi de cette teinte, mais un peu moins foncée, surtout sur le derrière; bas de la gorge, haut du cou et le haut de la poitrine, au milieu, noirs; du blanchâtre autour des yeux; épaules blanches; petites tectrices des rémiges noires, terminées de blanc, les grandes grises, terminées de deux taches, l'une noire et la dernière blanche; les couvertures inférieures de l'aile gris pâle; rémiges gris-brun, bordées de plus pâle; queue gris-bleu, terminée de plus pâle; bec bleu en dessous, noirâtre en dessus; yeux bruns; pieds bleus. Longueur totale, $0^{m},11$.

Habite la Guyane et le Brésil.

3me GENRE. — DASYCÉPHALE. *DASYCEPHALA*. (Swainson, 1831.)

Δασυς, hérissé; κεφαλη, tête

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, large à la base, cylindrique à sa partie médiane, aigu à la pointe, qui est subitement crochue et échancrée; la mandibule inférieure se relevant insensiblement à son extrémité.

Narines latérales, à large ouverture oblongue, en partie cachées par les plumes rigides et soyeuses du front et de la base du bec.

Ailes médiocres, arrondies, subobtuses; *la troisième et la quatrième rémiges égales, les plus longues.*

Queue médiocre et arrondie.

Tarses allongés, grêles, garnis sur les côtés de petites squammelles ovalaires, de la longueur du doigt médian; doigts et ongles également grêles, l'interne court, l'externe soudé au médian; l'ongle du pouce long, vigoureux et recourbé.

Fig. 298. — *Dasycephala cinerea.*

Fig. 299. — *Dasycephala cinerea.*

Neuf espèces de l'Amérique tropicale. Nous figurons le Dasycéphale thamnophiloïde.

Fig. 300. — Dasycéphale thamnophiloïde.

Les Dasycéphales ont les mœurs et les habitudes des Bataras. Ils nichent dans les buissons. D'Azara rapporte qu'il trouva à la fin d'octobre le nid d'une de ces espèces, le Dasycéphale roux : il conte-

nait deux œufs blancs, légèrement piquetés de rouge. Il les laissa éclore, et observa que les petits, dont le plumage ne différait pas de celui des père et mère, volèrent hors du nid le quinzième jour de leur naissance.

DASYCÉPHALE ROUX. *DASYCEPHALA RUFIVENTRIS.* (Vieillot, Ch. Bonaparte.)

Une teinte de brun blanchâtre commence aux narines et couvre les côtés et le dessous de la tête. Des raies transversales, blanches et noires, occupent le devant et les côtés du cou, aussi bien qu'une partie de la poitrine, dont le reste est blanchâtre, comme le ventre. Le dessous de l'aile est d'un blanc roussâtre. Les plumes du dessus de la tête ont une couleur de tabac d'Espagne foncée. Le derrière du cou, les couvertures supérieures et les trois dernières pennes de l'aile, aussi bien que la bordure de toutes les pennes, sont mordorés. Le dos est d'un brun mêlé de bleu. Les pennes intermédiaires de la queue sont noirâtres, et les autres noires, avec de petits traits blancs sur leur plus large côté, et une tache de la même couleur à leur extrémité. Le tarse a une teinte plombée. Le bec est noir en dessus, et d'un bleu clair en dessous.

Longueur totale, $0^m,17$.

4me GENRE. — BATARA. *THAMNOPHILUS.* (Vieillot, 1816.)

Θαμνος, buisson; φιλεω, j'aime

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

Bec fort, droit, arrondi en dessus, fortement courbé et denté à son extrémité, comprimé; mandibule inférieure concave en dessous, à sa base, et munie d'une échancrure à son extrémité, dénué de poils à la base.

Narines ovales, peu éloignées des plumes du front.

Ailes courtes, surobtuses; *la première rémige très-courte, la quatrième ou cinquième la plus longue.*

Queue étagée, le plus souvent longue et large, à pennes faibles.

Tarses forts, assez courts; doigts robustes, l'externe et l'intermédiaire faiblement unis à leur base: ce doigt plus long que l'interne.

Fig. 301. — *Thamnophilus meleagris.*

Fig. 302. — *Thamnophilus meleagris*

Les plumes coccygiennes longues; la langue ferme, peu grosse, à bords amincis, et divisée en deux parties à son extrémité, où elle devient transparente.

Ce genre, encore mal défini, renfermerait, d'après M. Gray, cinquante-quatre espèces, dont M. Ch. Bonaparte n'en reconnaîtrait que douze bien authentiques. Toutes les espèces, quel qu'en soit le nombre, sont de l'Amérique méridionale. Nous figurons la Batara à ventre varié.

Les Bataras, dit D'Azara, ne se rencontrent point dans les buissons desséchés ou isolés; et ils ne sortent jamais de leurs retraites, si ce n'est pour quelques instants, et le soir ou le matin; alors même ils ne se posent que sur des branches basses, de sorte qu'à peine ils s'élèvent de quelques pieds au-dessus du sol. Ils n'entrent point non plus dans les grands bois, et ils évitent également les campagnes et les lieux découverts. Ils ne se réunissent que par paires, et les Vers qu'ils saisissent sur les buissons ou sur la terre composent uniquement leur subsistance. Ce sont des Oiseaux sédentaires; ils volent peu, et seulement pour passer d'un buisson à un autre. Plusieurs espèces de cette famille ont un même cri, extraordinaire, fort, et elles ne le font entendre que dans la saison des amours, en sorte qu'on ne peut distinguer les espèces par le cri : c'est un fredon, ou une répétition fréquente de la même syllabe *ta*, du même ton que le *Fournier*, mais beaucoup plus fort, puisqu'il s'entend à un demi-mille de distance; les Bataras agitent en même temps leurs ailes.

J'ai vu toutes les espèces au Paraguay, et je n'en ai rencontré aucune à la rivière de la Plata; ce qui peut venir de ce que, dans cette dernière contrée, il y a peu de halliers, ou que je ne les ai pas parcourus avec autant de soin que ceux du Paraguay. Du reste, ces Oiseaux ont tous, sur le dos et la poitrine, une quantité extraordinaire de plumes longues, douces et décomposées, de sorte que l'on rencontre sur ces deux parties un amas renflé de plumes faibles et sans tiges. Celles de la tête ont six à neuf lignes de long, et les Bataras les relèvent en forme de huppe lorsqu'ils sont affectés ou qu'ils font entendre leur cri. Du reste, ces Oiseaux ne sont point farouches, et ils se tiennent communément dans les broussailles des cantons cultivés et dans les enclos. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

Les Bataras, dit à son tour M. D'Orbigny, sont, en Amérique, les représentants de nos Pies-Grièches, avec cette différence importante dans les mœurs qu'au lieu d'être continuellement sur les buissons, ils sont, au contraire, toujours dans l'intérieur, et paraissent rarement en dehors. Ce sont des buissonniers par excellence, qui tous vivent à l'est des Andes; au moins n'en connaissons-nous aucune espèce qui ait été apportée du versant occidental de cette grande chaîne. Ils sont circonscrits entre les tropiques, et peu de leurs espèces en sortent; encore restent-elles dans des régions tempérées. Nous ne les avons pas vus passer vers le sud le 32e degré de latitude, ni remonter sur les montagnes au delà de cinq à six mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Ils vivent en tous les lieux où se présentent des fourrés épais, soit dans les haies, autour des maisons, soit dans les champs abandonnés, au sein des forêts, ou bien dans ces petits bois peu élevés et chargés d'épines, nommés *chaparrales* par les Espagnols, et qui caractérisent certaines parties du centre de l'Amérique méridionale. Ils vont habituellement isolés ou par couples; et, des plus familiers, s'approchent des lieux habités, toujours en sautillant sur les branches basses des buissons, qu'ils parcourent, en tous sens, afin d'y chercher des Insectes et leurs larves, et des Fourmis; ils descendent très-rarement à terre, et seulement à l'effet d'y saisir une proie, qu'ils vont manger ensuite sur les branches basses des arbustes. Ils nous ont paru sédentaires dans les contrées où ils naissent, mais passant toujours d'un lieu à un autre. Quel voyageur, au sein de ces sites sauvages, si communs en Amérique, n'a été frappé, surtout au printemps, des chansons bruyantes des Bataras, de ces gammes sonores que les mâles font entendre, surtout au temps des amours? Tout leur corps frémit de bonheur; leur huppe se relève; ils ouvrent les ailes, et montrent tous les signes du plaisir, tandis que la femelle s'apprête à répondre à leurs transports, mais par des accents moins prononcés. Ces conversations frappent souvent l'oreille; cependant on cherche en vain qui les produit, les Oiseaux étant presque toujours cachés en des fourrés si épais, que les rayons du soleil y pénètrent à peine. C'est même là qu'ils déposent, à quelques pieds au-dessus de terre, leur nid, formé de bûchettes en dehors, et, quelquefois, de crin en dedans; leurs œufs ont beaucoup de rapports avec ceux de nos Pies-Grièches.

Ce sont les *Bataras* des Guaranis, nom donné par eux à l'espèce la plus commune, et appliqué par D'Azara à toutes les autres. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

On sait que le plumage d'un grand nombre d'espèces rangées par les auteurs avec les Fourmiliers, dont nous les avons séparés pour leur longue queue étagée, et même de quelques-uns de ces derniers, a un tel rapport avec le plumage de plusieurs espèces de Bataras, qu'il faut une grande habitude et surtout la connaissance approfondie de leurs principaux caractères zoologiques pour les distinguer les uns des autres. Cette difficulté fut la cause, à l'époque où D'Azara rédigeait la

partie ornithologique de la relation de son voyage au Paraguay et dans l'Amérique méridionale, d'une étrange confusion de sa part et d'une attaque, contre Buffon et Sonnini, plus étrange encore, dont il eut tous les torts, et ce dernier, prêchant d'exemple par son goût et sa modération, tous les honneurs Étonné de trouver dans les descriptions faites par ces deux auteurs de leurs Fourmiliers, tels entre autres que le grand Beffroi, le Fourmilier huppé, le petit Beffroi, les rapports les plus frappants de plumage avec plusieurs de ses Bataras, le grand Batara, le Batara noir plombé, le Batara mordoré, avec des indications de caractères zoologiques et de mœurs tout à fait différents de ceux qu'il avait reconnus et observés sur ces derniers, lui qui n'avait rencontré aucun Fourmilier au Paraguay, en conclut *ab irato* que les Fourmiliers de Buffon n'étaient que ses Bataras, et que, pour en fabriquer une famille distincte, Buffon et Sonnini n'avaient trouvé rien de mieux à faire que d'en mutiler les peaux en écourtant les queues aux Oiseaux, et en altérant à l'aide du pinceau quelques parties des couleurs du plumage. C'est un exemple heureusement rare, en fait de science et de lettres, des fautes et des aberrations dans lesquelles peut être entraîné l'esprit le plus juste, l'homme le plus honnête, par le défaut d'étude, de comparaison, d'examen et de réflexion, quand il s'agit de critiquer et de comparer son œuvre propre à celle des autres. C'est, de toutes les discussions, celle qui demande le plus de calme, d'abstention de prétention ou d'amour-propre d'auteur, même lorsqu'on a eu le rare privilége de voyager et d'observer sur les lieux.

Fig. 303. — Batara.

BATARA MACULÉ. *THAMNOPHILUS MACULATUS.* (D'Orbigny et De La Fresnaye.)

Dessus de la tête noir, le reste des parties supérieures gris ardoisé, excepté les plumes du milieu du dos, qui sont blanches à leur base, et marquées d'une tache noire en contact avec le blanc; tectrices supérieures, grandes et petites, noires, terminées de blanc; rémiges brunes, bordées entièrement de gris pâle; couvertures inférieures des ailes, ainsi que la bordure postérieure inférieure des rémiges, blanches, teintées de roux; gorge et côté de la tête gris-bleu pâle, comme nuagé de blanchâtre, cette couleur couvrant la poitrine; ventre et couvertures inférieures de la queue roussâtres; queue longue, étagée; les deux rectrices intermédiaires noirâtres; les autres ont, de plus, l'extrémité terminée de blanc; les deux inférieures ont une seconde tache blanche sur le côté externe de la moitié de leur longueur; yeux bruns; bec bleuâtre; pieds bleus.

Longueur totale, $0^m,16$. (D'Orbigny.)

Cette espèce, qui a beaucoup de rapport avec le Batara tacheté (*Thamnophilus nævius*), a été découverte par M. D'Orbigny dans la province de Corrientes (République argentine).

DEUXIÈME FAMILLE. — AGRIORNITHINÉS.

Nous formons cette famille de six genres, que nous démembrons des *Tæniopterinæ* ou *Alectrurinæ* des auteurs, entre autres le genre type de cette famille ou sous-famille, à laquelle nous avons restitué le nom générique et local *Pepoaza* que lui avait donné D'Azara. Ce sont les seuls Oiseaux un peu marcheurs de cette dernière famille qui servent à composer la nôtre. Tous les autres genres rentrent, pour nous, ou dans les Tirans ou dans les Gobe-Mouches, tandis que les nôtres ont en général les habitudes buissonnières et humicoles, le vol court et peu soutenu, et, comme caractère zoologique, le bec arrondi en dessus et sans arête, avec une faible dépression à la base.

Cette coupe, que nous subdivisons, reposait, pour M. Gray, qui en a fait ses *Alectrurinæ*, sur les genres suivants :

1° *Tæniopterа*, Ch. Bonaparte;
2° *Fluvicola*, Swainson;
3° *Lichenops*, Commerson;
4° *Arundinicola*, D'Orbigny et La Fresnaye;
5° *Alectrurus*, Vieillot;
6° *Gubernetes*, Such;
7° *Copurus*, Strickland;

et pour M. Ch. Bonaparte, qui en a fait ses *Tæniopterinæ*, des mêmes genres, plus ceux-ci :

1° *Machetornis*, Gray;
2° *Ochthaeca*, Cabanis;
3° *Cuipolegus*, Boié;
4° *Centrites*, Cabanis;
5° *Ochthites*, Cabanis;
6° *Ptyonura*, Gould;
7° *Agriornis*, Gould;

en tout quatorze genres.

Nous restreignons nos Agriornistinés aux genres que voici :

1° Agriornis;
2° Centrite (*Centrites*);
3° Suiriri, l'ancien genre *Fluvicola;*
4° Pépoaza, l'ancien genre *Tæniopterа;*
5° Clignot (*Lichenops*);
6° Muscisaxicole (*Muscisaxicola*), D'Orbigny.

1er GENRE. — AGRIORNIS. *AGRIORNIS*. (Gould, 1838.)

Αγριος, sauvage; ορνις, Oiseau.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

Bec de la longueur de la tête, droit, robuste, comprimé, brusquement recourbé à la pointe, qui est échancrée; bords mandibulaires intacts; base garnie de longs poils.

Narines basales, latérales, arrondies, à découvert.

Ailes médiocres, subobtuses; *la première rémige assez longue, la troisième et la quatrième égales, les plus longues.*

Queue médiocre, carrée.

Tarses de la longueur du doigt médian, robustes, recouverts de fortes squammelles; le pouce plus court que le doigt médian, mais son ongle plus fort, *les latéraux égaux et libres à leur base; ongles minces et fortement crochus.*

Quatre espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons l'Agriornis aux petites ailes (*Agriornis micropterus* de Gould).

Ce sont des Oiseaux solitaires, essentiellement insectivores, chassant leur proie autant à terre que dans les airs, et se rejetant parfois sur les jeunes Oiseaux encore au nid.

Fig. 304. — Agriornis aux petites ailes

AGRIORNIS GUTTURAL. *AGRIORNIS GUTTURALIS*. (Eydoux et Gervais, Gould.)

Brun en dessus; flancs et région anale rouge de brique; trois raies longitudinales ponctuées de noir sur les côtés de la gorge, qui est blanchâtre

Longueur totale : $0^{m},28$.

Du Chili.

2me GENRE. — CENTRITE. *CENTRITES.* (Cabanis, 1847.)

Κεντρίς, aiguillon (à cause de la forme de l'ongle du pouce)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec court, déprimé, triangulaire, à arête droite, infléchi à la pointe, garni de petites soies à la base.

Narines basales, latérales, oblongues, en partie cachées par les plumes du front.

Ailes longues, acuminées, les quatre premières rémiges presque égales entre elles, mais la première très-peu plus courte que les trois suivantes, et la quatrième cependant la plus longue et par conséquent forcément du type obtus.

Queue égale.

Tarses grêles, plus longs que le doigt médian; doigts également grêles, les latéraux égaux; ongles à peine courbés, celui du pouce plus long que ce doigt lui-même.

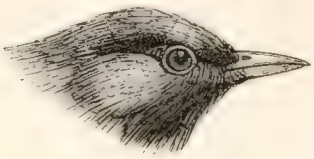

Fig. 505 — *Centrites nigra*

Fig. 506. — *Centrites nigra*

Ce genre ne repose que sur une seule espèce de l'Amérique méridionale, qui a toujours été considérée, jusqu'à ces derniers temps, comme une Alouette, même par D'Azara, son inventeur, et rangée tantôt avec les Alouettes, tantôt avec les Pipis et les Bergeronnettes.

La conformation de ses pattes, plutôt que l'ensemble de ses mœurs, a donné lieu à cette confusion. Voici comment s'exprime D'Azara en en donnant la description :

A en juger par ce que j'ai vu, il paraît que cette *Alouette* arrive, en hiver, au Paraguay, et qu'elle ne quitte pas la province de Buenos-Ayres. Son vol est léger, sa course rapide et ses mouvements sont vifs; elle saisit les Mouches à terre et au vol. Quelquefois elle se pose sur des plantes hautes, mais elle se tient presque toujours à terre, et principalement dans les chemins, les enclos, les grandes cours et les bords des étangs. Elle est moins longue que les autres dans son ensemble parce que sa queue est plus courte, étroite et un peu forte, et que les couvertures sont plus allongées. Son bec est très-faible pour une *Alouette;* il est peu comprimé sur les côtés et il a une petite échancrure près de sa pointe. Les ailes paraissent plus longues et fermes; enfin, quoique cet Oiseau ait beaucoup de rapports avec les *Alouettes*, il s'en éloigne aussi. On le trouve seul ou par paires, et en assez grandes troupes. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

Ainsi, on le voit, tout en rangeant cet Oiseau avec les Alouettes, D'Azara était dans le doute sur cette identification.

M. Gould le premier sortit cette espèce des Pipits pour la rapprocher des Muscicapidés en en faisant un Muscisaxicole. Depuis, le nom de *Centrites* donné par Cabanis a remplacé celui de *Lessonia*, donné précédemment par Swainson, mais qui avait été déjà employé en botanique.

CENTRITES ROUX. *CENTRITES RUFA* (Gmelin, Cabanis.)

Le dos et le reste du dessus du corps sont d'un rouge de carmin; mais les couvertures de la queue sont noires, aussi bien que celles des ailes, dont les bords sont marqués par du roussâtre. Le reste du plumage est noir, de même que le bec et les tarses. (D'Azara.)

Longueur totale : 0m,135.

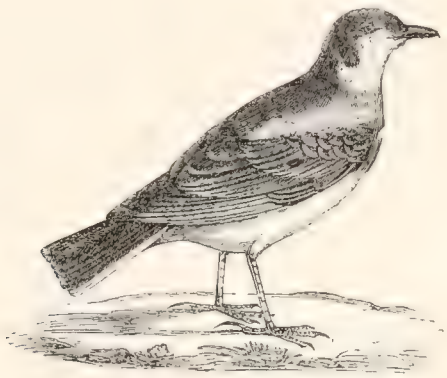

Fig. 307. — Centrites roux.

3me GENRE. — SUIRIRI *SUIRIRI*. (D'Azara.)

Nom guarani.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec assez gros, peu pesant et fort, droit, sans compression latérale, avec un crochet plus ou moins marqué vers son bout, et des moustaches ou des soies à sa base.

Narines latérales à ouverture circulaire, comme si elles étaient percées avec une tarière, et un peu recouvertes par les plumes du front.

Ailes fortes, subobtuses, *à troisième et quatrième rémiges égales, les plus longues.*

Queue étroite, coupée carrément, bien fournie de barbes, longue et peu large.

Tarses de la longueur du doigt médian, minces et recouverts de squammelles; doigts grêles, les latéraux égaux, l'externe légèrement soudé à sa base; ongles courbés et aigus, celui du pouce le plus fort.

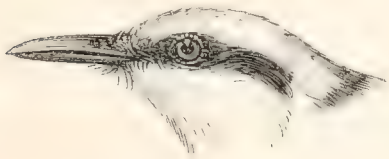

Fig. 308. — *Suiriri climacura.*

Fig. 309. — *Suiriri climacura*

Dix espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Suiriri à sourcils blancs.

De même que MM. D'Orbigny et De La Fresnaye l'ont fait pour deux espèces qu'ils en ont déta-

chées, nous restituons à ce genre, dont Swainson a fait son genre *Fluvicola*, adopté par les auteurs, celui de *Suiriri*, donné aux espèces qui le composent par D'Azara, qui doit être considéré comme le fondateur de cette coupe générique.

Les Guaranis, dit ce voyageur, nomment *Suiriris* deux Oiseaux communs, et j'ai généralisé cette dénomination en l'appliquant à la famille entière (au genre) de ces Oiseaux, qui sont nombreux, solitaires ou seulement réunis par paires, d'une physionomie triste et d'un naturel si stupide, qu'ils ne connaissent pas les dangers. Tous ont les ailes fermes et vigoureuses, l'envergure étendue, le vol facile, rapide et par secousses... La bouche est extrêmement lisse et lustrée, la langue aplatie, étroite et un peu grosse. La tête paraît arrondie parce que les plumes dont elle est revêtue en dessus ont un peu de longueur et sont comme entassées sans être pressées les unes sur les autres. Le cou est court, le haut du dos large et le croupion étroit.

Les Suiriris ne se rencontrent point dans les campagnes, et ils ne se trouvent que dans les bois, surtout à la lisière et dans les halliers; ils ne s'y cachent point, et ils s'y tiennent assez longtemps tranquilles pour épier les Insectes qui volent à leur portée, et qu'ils saisissent de leur place ou sans beaucoup s'en éloigner; ils les tuent avant de les manger en les frappant contre une branche. Quelquefois aussi ils guettent les Insectes à terre et ils les tuent et les mangent sans avancer, car ils ne savent pas marcher. Je ne connais qu'une seule espèce de cette famille qui ait un chant agréable.

Fig. 510. — Suiriri à sourcils blancs.

J'ai observé jusqu'à une douzaine d'individus du Suiriri dominicain (*bicolor*), tous dans les terrains inondés où ils chassent aux Insectes. Ils ne se montrent pas à découvert, comme ceux des autres espèces, à la cime des plantes et des buissons; ils mettent de la vivacité à les parcourir, et, pour changer de place, ils volent le plus bas qu'ils peuvent. A la fin d'octobre, j'ai eu deux de leurs nids, l'un avec deux œufs et l'autre avec trois petits qui ressemblaient parfaitement aux adultes; ces nids étaient formés de quelques petites racines et de petits rameaux flexibles. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*) M. D'Orbigny en a trouvé un à la même époque, de cette espèce, placé en vue sur le bord d'un buisson touffu, qu'il décrit ainsi : Il a la forme d'une bourse dont l'entrée est latérale et est couverte, et construit de petites branches de lianes, de foin, de plumes et de chiffons entrelacés à l'extérieur, de duvet à l'intérieur. Son diamètre est de $0^m,10$, sa hauteur de $0^m,15$; il contient trois à quatre œufs de $0^m,015$ à $0^m,020$ de diamètre, blancs, avec quelques taches arrondies rougeâtres, placées seulement au gros bout.

On voit, d'après ces derniers détails, que c'est par erreur que D'Azara a dit dans ses généralités que les Suiriris ne savaient pas marcher; peut-être même l'erreur est-elle la faute de son traducteur Sonnini. M. D'Orbigny a du reste confirmé ces détails de mœurs, qui leur ont fait donner par Swainson le nom de *Fluvicola*. Ces Oiseaux, dit M. D'Orbigny, ne se perchent jamais au sommet des buissons, se tiennent au bord des eaux, *courent à terre* et se perchent sur les branches basses des fourrés. Nous les avons trouvés dans les régions chaudes, mais souvent à une très-grande élévation des Andes.

SUIRIRI A POITRINE ROUSSE. *SUIRIRI RUFIPECTORALIS.* (D'Orbigny et De La Fresnaye, O. Des Murs.)

Dessus de la tête noirâtre ardoisé foncé, teinte qui, moins intense, couvre toutes les parties supérieures; menton cendré roux, devant du cou et poitrine roux assez vif; ventre, dessous de la queue et des ailes gris ardoisé, très-clair; un très-large sourcil blanc prend au front et s'étend jusque derrière la tête; les côtés de la tête et les oreilles noirâtres; ailes noires, les grandes tectrices, avec un indice de tache, rousses à leur extrémité; une petite bordure presque imperceptible aux rémiges; queue noirâtre, les deux rectrices extérieures blanches au côté externe.

Bec et pieds noirs, yeux bruns.

Longueur totale : $0^m,13$. (D'Orbigny.)

Découverte par ce voyageur aux environs de Salca, province d'Ayupaya, en Bolivia.

Peu marcheuse.

4me GENRE. — PÉPOAZA. *PEPOAZA.* (D'Azara.)

Mot guarani, de *pepo*, aile; *aza*, rayé, traversé.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, plus large qu'épais, droit, fort, légèrement crochu à sa pointe, un peu renflé et garni à la base de grandes moustaches.

Narines latérales, percées dans une membrane à petite distance de la base, de forme ovalaire et nues.

Ailes en apparence longues et pointues, mais subobtuses, *la troisième rémige en réalité la plus longue, les deux premières échancrées sur leur plus grand côté; les couvertures inférieures longues et nombreuses.*

Queue longue, large, égale; les tiges des rectrices inclinées en dehors, et leurs barbes extérieures se prolongeant à mesure qu'elles approchent de la pointe.

Tarses de la longueur du doigt médian, forts et recouverts de squammelles; doigts allongés, les latéraux égaux et unis à la base, le pouce de la longueur de ces derniers; ongles longs, comprimés, médiocrement courbés et aigus, celui du pouce le plus long et le plus fort

Fig. 311. — *Pepoaza nengeta.*

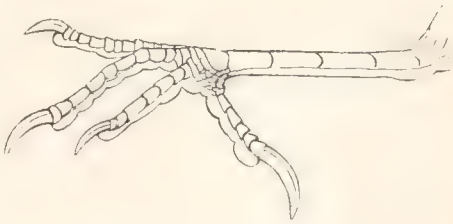

Fig. 312 — *Pepoaza nengeta*

Neuf espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Pépoaza dominicain.

A l'instar de MM. D'Orbigny et De La Fresnaye, nous restituons à D'Azara l'honneur de la création du nom générique *Pepoaza*, dont le nom de *Tænioptera* de M. Ch. Bonaparte, adopté par les auteurs anglais, n'est que la traduction littérale en grec.

D'Azara avait parfaitement distingué, par suite de leurs habitudes marcheuses, les Oiseaux dont nous nous occupons, en les séparant entièrement des *Tyrannus*, où les auteurs les ont pendant longtemps placés. En effet, au lieu de vivre comme les Tyrans dans les lieux boisés, ceux-ci se tiennent dans les plaines et se perchent sur les points culminants des plantes et des arbustes, d'où ils descendent à terre pour prendre leur nourriture. Ce sont des Oiseaux percheurs et marcheurs, dont la queue égale est constamment en mouvement, et dont les manières sont vives et pétulantes. Ils appartiennent aux plaines tempérées et chaudes. (D'Orbigny, *Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

Fig. 315. — Pépoaza dominicain.

Pepoaza signifie *aile traversée*, et les Guaranis appliquent cette dénomination à tout Oiseau dont les ailes sont traversées par une bande d'une autre couleur que le fond; cependant ils désignent généralement par ce nom la première espèce d'Oiseaux de cette famille (de ce genre). Il est facile de la confondre avec la précédente, parce que les espèces qui la composent ont les mêmes attributs. Néanmoins, en y regardant de près, on remarque quelques caractères qui les distinguent. Les *Pépoazas* n'ont pas le naturel triste et querelleur; leur vol est plus rapide, bas, horizontal et si aisé, qu'ils semblent n'en faire qu'un jeu; ils ne poursuivent point au vol les Insectes, c'est à terre qu'ils les prennent; ils vont moins dans les campagnes, et, pour l'ordinaire, ils se posent sur les buissons; ils marchent avec légèreté, ce qui ne les empêche pas de se percher sur les grands arbres et de préférence sur ceux qui sont morts. On ne les voit point pénétrer dans les bois ni parcourir les halliers; ils sont sédentaires et rares. Les plumes de leur tête ne se hérissent point, de même que celles qui couvrent le corps en dessus; elles sont décomposées, soyeuses et douces au toucher; leur aile est beaucoup plus longue et ferme; et, quand ils veulent se poser, ils semblent s'amuser en battant des ailes et en déployant toute la vigueur de leurs muscles. Ils ont en outre la queue, la jambe, le tarse et les doigts plus longs, le bec plus étroit et plus fort que les *Suiriris*. (D'Azara.)

PÉPOAZA VARIÉ. *PEPOAZA VARIEGATA*. (D'Orbigny et De La Fresnaye.)

Dessus de la tête brun bleuâtre, chaque plume bordée de brun à son extrémité; dessus du corps gris ardoisé, une teinte roussâtre aux sourcils, une tache brune sur l'oreille et à l'angle antérieur de l'œil; gorge roux clair; sur les côtés du cou, le gris se mêle au roux par mouchetures; ventre roux clair, queue brune, les rectrices bordées de blanchâtre; tectrices supérieures de l'aile blanches, avec du gris clair au milieu de chaque plume; petites tectrices entièrement noires, les six premières rémiges noires, les deux suivantes noires au bord externe, roux foncé sur l'interne, les huit qui

suivent entièrement roux-marron vif, les trois dernières presque brunes; toutes, excepté les quatre rémiges primaires, terminées de blanc.

Bec et pieds noirs, yeux bistrés.

Longueur totale : 0m,25. (D'Orbigny.)

Découverte par ce voyageur à la baie de San-Blas, en Patagonie.

5me GENRE. — CLIGNOT. *LICHENOPS*. (Commerson.)

Λειχην, lichen; ωψ, figure, aspect

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec allongé, triangulaire, assez robuste, un peu déprimé, arrondi en dessus, comprimé vers la pointe, qui est effilée et légèrement échancrée, garni de soies fines à sa base.

Narines basales, ouvertes et arrondies.

Ailes longues et arrondies, surobtuses, *les quatrième et cinquième rémiges égales les plus longues, n'atteignant que la moitié de la queue.*

Queue moyenne, deltoïdale, légèrement échancrée au milieu.

Tarses allongés et grêles, un peu plus longs que le doigt médian, et recouverts de squammelles; doigts effilés, les latéraux égaux; ongles longs, minces et légèrement courbés, celui du pouce le plus grand.

Fig. 314. — *Lichenops perspicillata.*

Fig. 315 — *Lichenops perspicillata*

Une rosette découpée en crête de Coq, libre autour des yeux, de nature membraneuse; langue membraneuse, taillée en flèche à double pointe.

Cette singulière membrane qui fait cercle à l'entour n'est apparemment que la peau même de la paupière nue et plus étendue qu'à l'ordinaire, et par conséquent assez ample pour former plusieurs plis; c'est du moins l'idée que nous en donne Commerson lorsqu'il la compare à du lichen ridé, et qu'il dit que les deux portions de cette membrane frangée par les bords se rejoignent quand l'Oiseau ferme les yeux; on doit de plus remarquer dans l'œil de cet Oiseau la membrane clignotante qui part de l'angle intérieur. (De Montbeillard.)

Une seule espèce du Chili et de la Patagonie, dont nous donnons la figure et la description.

Connue, dit M. D'Orbigny, depuis Commerson, et remarquable par ses paupières en crêtes, cette espèce avait néanmoins motivé deux espèces basées sur les variétés de sexe, erreur dans laquelle il était facile de tomber en raison de la dissemblance totale qui existe du mâle à la femelle. Nous avons reconnu qu'elle est sujette à des migrations annuelles. L'hiver (en mai et juin) elle s'avance à Corrientes, et dans les provinces de Chiquitos et de Moxos, en Bolivia, jusqu'au 14° de latitude, tandis qu'au printemps (en septembre et octobre) elle se dirige vers le sud et niche en très-grand nombre près de l'embouchure de la Plata à Montevideo et Buenos-Ayres, et va même en petit nombre jusqu'au Rio-Negro, en Patagonie, au 41°; ainsi son centre d'habitation, le lieu où elle niche de préférence, serait du 30° au 35° sud. On la voit toujours dans les lieux humides qui avoisinent les marais, où il y a de grandes herbes et de petits buissons. Là, toujours perchée sur le point culminant, elle y reste quelquefois immobile; mais le plus souvent y bat des ailes, fait le balancier

avec sa queue et relève les plumes de la tête en forme de huppe, dilatant et épanouissant plus ou moins, suivant qu'elle est tranquille ou inquiète, la rosette qui entoure ses yeux. Passe-t-il un Insecte à sa portée, elle s'envole pour le poursuivre et descend même quelquefois à terre pour le saisir, puis revient à son poste. Son vol est saccadé; le soir elle va se coucher dans les buissons. Dans la saison des amours, le mâle et la femelle se séparent peu; l'un se tient toujours perché non loin du lieu où l'autre couve et le prévient du danger. Nous avons même remarqué que le mâle ne s'envolait que lorsqu'il avait vu se sauver la femelle. Leur nid, placé dans les marais au sommet d'une grande plante ou d'un buisson, est énorme, composé d'herbe fine et de crin, protégé en dehors par des épines; la forme en est arrondie, et il n'a qu'une petite ouverture qui donne entrée dans son intérieur; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un beau blanc, de forme arrondie et du diamètre de $0^m,019$ à $0^m,024$. (*Voyage dans l'Amérique méridionale.*)

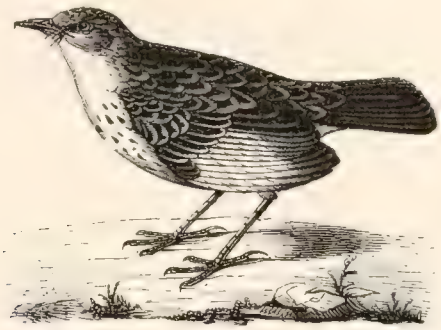

Fig. 316. — Clignot à lunettes.

Voici la description détaillée que D'Azara, qui rangeait cette espèce avec ses *Tachuris*, donne d'un de ces nids :

Pour faire leur nid ils choisissent, dans les grands halliers, l'extrémité d'un jonc ou d'un rameau sec qui s'élève de quelques pieds au-dessus du sol, et ils l'y arrangent de manière qu'un buisson lui serve de voile et de tente, et l'endroit le plus fourré d'abri Ils donnent à ce nid la forme d'un cône dont l'axe a six pouces, et le diamètre extérieur, à la base, neuf et demi; sous cette base est un hémisphère parfait qui forme corps avec le cône et dans la concavité duquel sont déposés les œufs; le cône est solide ou rempli de divers matériaux; au bas d'un de ses côtés est l'ouverture en rond, de quinze lignes de diamètre, et recouverte dans quelques nids par une sorte d'avant-toit. En dehors, le nid est composé de petits rameaux d'écorce mince, attachés avec des fils de *caraguata* ou d'autres filaments; au dedans est une couche mollette de duvet cotonneux. (*Voyage au Paraguay et dans l'Amérique méridionale.*)

Guéneau De Montbeillard en faisait un Traquet. M. Gray l'a mis dans ses Motacillinés.

CLIGNOT A LUNETTES. *LICHENOPS PERSPICILLATA.* (Commerson, Gmelin.)

Un cercle d'une peau jaunâtre plissée tout autour des yeux de cet Oiseau, et qui semble les garnir de lunettes, est un caractère si singulier, qu'il suffit pour le distinguer. Commerson l'a rencontré sur la rivière de la Plata, près de Montevideo, et les noms qu'il lui a donnés sont relatifs à cette conformation singulière de l'extérieur des yeux. Il est de la grandeur du Chardonneret, mais plus épais de corps; sa tête est arrondie et le sommet en est élevé; tout son plumage est d'un beau noir, excepté la tache blanche dans l'aile, qui l'assimile aux Traquets; cette tache s'étend largement par le

milieu des cinq premières pennes, et finit en pointe vers l'extrémité des six, sept et huitième. Dans quelques individus, on voit aussi du blanc aux couvertures inférieures de la queue; dans les autres, elles sont noires comme le reste du plumage. (De Montbeillard.)

Bec et œil d'un beau jaune; pieds noirs.

Longueur totale : $0^m,16$.

A Buenos-Ayres, on nomme cet Oiseau *Pico de Plata* (bec d'argent), et à Corrientes *Vindita* (petite veuve), de sa teinte noire.

6me GENRE. — MUSCISAXICOLA. *MUSCISAXICOLA*. (D'Orbigny et De La Fresnaye.)

Muscicapa, Gobe-Mouche; *Saxicola*, Traquet.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec médiocre, légèrement déprimé, droit, faiblement recourbé et comprimé jusqu'à la pointe, qui est échancrée; bords mandibulaires droits.

Narines basales, latérales, en partie cachées par les plumes du front.

Ailes allongées, subaiguës, *la première penne presque aussi longue que la seconde et la troisième, qui sont égales et dépassent les autres.*

Queue médiocre, large et faiblement échancrée.

Tarses beaucoup plus longs que le doigt médian, minces, couverts de squammelles; doigts médiocres, les latéraux presque égaux et faiblement soudés à leur base; le pouce assez court, mais robuste et muni d'un ongle, qui est le plus long de tous, et, de même que les autres, peu courbé.

Fig. 317. — *Muscisaxicola mentalis.*

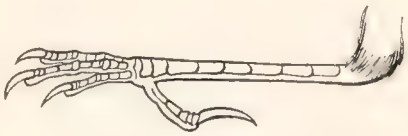

Fig. 318 — *Muscisaxicola mentalis.*

Sept espèces de l'Amérique méridionale. Nous figurons le Muscisaxicole à front roux (*Muscisaxicola rufivertex*) de D'Orbigny.

Ces Oiseaux, essentiellement insectivores, marchent tout aussi souvent qu'ils volent; et cette habitude seule les a fait comparer par M. D'Orbigny, qui a découvert quatre de ces espèces, aux Traquets, avec lesquels du reste ils ne sauraient être confondus, soit pour leur aspect, soit pour leurs mœurs. Aussi, tout en les nommant ainsi, MM. D'Orbigny et De La Fresnaye ne les séparaient pas de leurs Muscicapidés, dont ils se rapprochent en effet beaucoup plus que des Traquets; tandis que M. Gray les a bien à tort, croyons-nous, placés dans ses Motacillinés, c'est-à-dire avec les Bergeronnettes et les Pipits.

MUSCISAXICOLE DES MALOUINES. *MUSCISAXICOLA MACLOVIANA*. (Garnot, Lesson Gray.)

La tête est recouverte par une calotte d'un brun roux foncé, et cette teinte s'étend même sur le menton, qui est roux, et sur les joues, où ce roux s'affaiblit en devenant légèrement rougeâtre. Tout le plumage en dessus est d'un cendré brun teinté de roussâtre, passant au brun sur les couvertures supérieures de la queue. Le devant du cou et la poitrine sont d'un gris roussâtre très-clair, qui

passe au gris blanchâtre sur le ventre et les flancs. Les plumes des cuisses sont roussâtres. Les ailes sont presque aussi longues que la queue; elles sont gris cendré, et chaque plume, même les rémiges, est finement lisérée de blanchâtre. Les rectrices sont égales, brunes, à barbes internes beaucoup plus longues que les externes, qui sont blanchâtres. Le bec et les tarses sont noirs. (Lesson, Zoologie de *la Coquille*.)

Longueur totale : 0m,165.

Des îles Malouines, où l'espèce est rare et a été découverte par Garnot et Lesson.

TROISIÈME FAMILLE. — PICNONOTINÉS.

Nous comprenons parmi les Dentirostres marcheurs la famille des Picnonotinés, qui sont tout autant marcheurs en effet que buissonniers : ce qui explique que M. De La Fresnaye, après les avoir, en 1833, rangés avec ses Passereaux marcheurs, ait pu, en 1838, les reporter dans la section des Buissonniers de ses Turdidés, en ce sens que si, relativement à la division des Passereaux, ils peuvent être considérés comme Marcheurs, relativement à certains groupes des Turdidés, ils peuvent bien parfois aussi être considérés comme Buissonniers. On ne possède, du reste, presque aucun détail de mœurs sur ces Oiseaux. Tout ce qu'on en sait, c'est que leur nourriture se compose d'Insectes, de baies et de fruits. Ce sont tous Oiseaux de l'ancien continent, et appartenant exclusivement à l'Asie, l'Afrique et l'Océanie.

Leur bec est le plus généralement court, muni de barbe ou soies à la base, comprimé et échancré à la pointe; les ailes arrondies; les pieds et les tarses forts et trapus; les ongles courbés et aigus; les plumes du croupion sont généralement fort épaisses.

Cette coupe, créée par M. G. R. Gray, correspond assez exactement aux *Brachypodinæ* de Swainson, qui faisait entrer dans ces derniers les genres :

1° *Micropus*, Swainson;
2° *Hypsipetes*, Vigors;
3° *Brachypus*, Swainson;
4° *Chloropsis*, Jardine et Selley;
5° *Ioara*, Horsfield;
6° *Andropadus*, Swainson;
7° *Hæmatornis*, Swainson;
8° *Tricophorus*, Temminck;
9° *Phillastrephus*, Swainson,
10° *Icteria*, Vieillot.

M. G. R. Gray a composé ses *Picnonotinæ* de ceux-ci, dont cinq, sauf le changement de deux noms, entraient dans la composition de Swainson :

1° *Microscelis*, Gray, pour *Micropus*, déjà employé;
2° *Criniger*, Temminck, le même que *Tricophorus;*
3° *Andropadus;*
4° *Pycnonotus*, Kuhl, dans lequel se confond le genre *Brachypus;*
5° *Hypsipetes;*
6° *Sibia*, Hodgson, le même qu'*Alcopus*;
7° *Phyllastrephus;*

M. Ch. Bonaparte, donnant à ce groupe le nom d'*Ixodinæ*, ajoute à ces genres, qu'il conserve moins l'avant-dernier, les genres suivants :

1° *Parisoma*, Swainson;
2° *Erpornis*, Hodgson;
3° *Trichostoma*, Blyth;
4° *Malacopteron;* Eyton;
5° *Alcippe*, Blyth;
6° *Ixidia*, Hodgson;
7° *Iole*, Blyth;
8° *Hemixos*, Hodgson;
9° *Setornis*, Lesson;
10° *Brachypus*, Swainson;
11° *Ixos*, Temminck;
12° *Bradornis*, Smith.

Nous suivons le système de M. G. R. Gray.

1er GENRE. — ANDROPADE. *ANDROPADUS*. (Swainson, 1831.)

Ανηρ, ανδρος, homme; οπαδος, compagnon, et non, comme le dit M. Agassiz dans son *Nomenclator*, de πηδαω, *salto!*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec plus court que la tête, aussi haut que large, à arête arquée du sommet à la pointe, qui est terminée par quatre petites échancrures, et garni de soies à la base.

Narines basales, ovalaires et nues.

Ailes surobtuses; *les trois premières rémiges régulièrement étagées et espacées, la quatrième un peu plus longue que la troisième, la cinquième presque égale à la quatrième, la plus longue.*

Queue médiocre et arrondie.

Tarses courts, de la longueur du doigt médian, recouverts, de même que les doigts, également courts, de squammelles ou écailles rugueuses; le pouce robuste et long, son ongle le plus fort de tous.

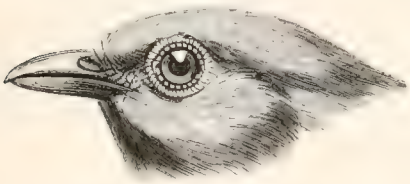

Fig. 319. — *Andropadus importunus.*

Fig. 320. — *Andropadus importunus.*

Trois espèces d'Afrique. Pendant longtemps on n'en a connu qu'une, découverte par Le Vaillant dans ses voyages en Afrique, et nommée par lui Merle importun. Nous en donnons la figure et la description.

Le caractère particulier de ce genre, démembré du grand genre Merle, et sur lequel repose sa création par Swainson, consiste dans la forme de la mandibule supérieure, qui est terminée par quatre petites échancrures au lieu d'une seule, comme chez tous les Dentirostres de Cuvier, échancrures qui, ainsi que l'observe M. De La Fresnaye, paraissent terminer autant de petits sillons obliques dans l'intérieur de cette mandibule.

Ce fait, continue l'ornithologiste français, qui avait cru être le premier à l'observer, est d'autant

plus remarquable, que c'est, dans tous les Dentirostres de Cuvier, la seule espèce offrant un bec serriforme : comme dans les Ténuirostres (ainsi que nous l'avons déjà vu), le genre *Ramphodon*, Lesson, composé d'une seule espèce de Colibri, le Colibri tacheté (*Trochilus nævius*), Temminck, et le genre Souï-Manga (*Cinnyris*), Cuvier; dans les Syndactiles du même auteur, le seul genre Symé (*Syma*), Lesson, composé d'une seule espèce, et démembré du genre Martin Pêcheur (*Alcedo*), et les genres Calao et Momot, et, enfin, dans les Conirostres (comme nous le verrons plus tard), le seul genre Phytotome, composé aujourd'hui de deux ou trois espèces.

On voit par là que ce caractère de bec serriforme se rencontre fort rarement dans les espèces composant la grande division des Passereaux de Linné, et qu'il a presque toujours donné lieu à la formation de genres particuliers souvent composés d'une seule ou de très-peu d'espèces. (*Magasin de Zoologie*, 1832.)

Le Vaillant donna le nom d'*Importun* à l'espèce typique, parce que, souvent, dans ses excursions aux environs du Cap, cet Oiseau le suivait, voltigeant d'arbre en arbre, et le fatiguant de ses cris continuels, au point, dit-il, de faire prendre la fuite quelquefois à des Oiseaux précieux dont il cherchait à s'approcher pour les tirer.

C'est un Oiseau turbulent, babillard, dont le ramage n'exprime que le mot *pit*, répété continuellement sur toutes sortes de tons; il en est même à charge au point d'impatienter. Il est fort curieux de son naturel, et vient toujours se percher sur l'arbre qui se trouve le plus près de l'homme qu'il aperçoit, et qu'il suit ainsi d'arbre en arbre, en répétant toujours son cri *pit-pit*.

Ces Oiseaux, continue Le Vaillant, par leur acharnement à me poursuivre, m'ont mille fois contrarié quand il m'arrivait de guetter quelque espèce particulière que je désirais me procurer; car, aussitôt que l'un d'eux m'avait aperçu, ne me quittant plus, il était inutile d'attendre plus longtemps l'Oiseau que je cherchais, parce que tous ses mouvements et son cri me décélaient à tous les autres Oiseaux, dont il semblait être en quelque sorte l'espion; et je n'avais d'autre moyen de m'en débarrasser qu'en le tuant. Il m'est arrivé mainte fois, lorsque, retiré dans ma tente, je voulais me mettre à travailler tranquillement, d'être tellement obsédé des cris continuels de ces Oiseaux, qui se rassemblaient plusieurs sur les arbres autour de mon camp, que j'étais obligé, pour m'arracher à leur importunité, de les faire tuer tous ..

Le mâle et la femelle vivent de compagnie presque toute l'année, et c'est toujours sur le sommet des arbres qu'ils se perchent plus volontiers; de sorte qu'on est souvent très-ennuyé de leur impatientant cri, sans pour cela pouvoir s'en débarrasser par un coup de fusil. Ils construisent leur nid sur les branches des grands arbres; la ponte est de quatre ou cinq œufs tachetés d'olivâtre. (*Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique*).

Edouard Verreaux, qui, pendant un séjour de plusieurs années au Cap, a eu occasion d'en tuer lui-même à une vingtaine de lieues de cette ville, a remarqué effectivement que cet Oiseau était très-criard, qu'il se réfugiait presque toujours dans l'épaisseur des buissons, ou plutôt des grandes bruyères, dont le canton qu'il habite est couvert, et d'où il fait entendre ses cris très-fréquents; mais il n'a point remarqué qu'il s'attachât à ses pas en le poursuivant de ses cris répétés avec cette sorte d'acharnement dont parle Le Vaillant. (*Magasin de Zoologie*, 1832.)

ANDROPADE IMPORTUN. *ANDROPADUS IMPORTUNUS*. (Vieillot, Swainson.)

Tout son plumage en dessus est d'un vert olive sombre, un peu verdâtre sur les barbes extérieures des rémiges et des rectrices; tout le dessous est d'un gris verdâtre sale; le bec et les pieds sont d'un noir brun; l'aile, en dessous, est couleur de soufre pâle. (De La Fresnaye, *Magasin de Zoologie*, 1832.)

Longueur totale, $0^m,195$.

Très-commun en Afrique, le long de la côte de l'est, depuis le Duyven-Ochs jusqu'à la baie Lagoa. Le Vaillant l'a vu plus communément dans les forêts d'Anteniquoi, et ne l'a point aperçu dans l'intérieur des terres ni à la côte ouest. Les frères Verreaux, au contraire, l'ont rencontré à une vingtaine de lieues du Cap, dans l'intérieur du pays.

2me GENRE. — CRINON. *TRICHOPHORUS* (Temminck, 1821.)

Θριξ, τριχος, soies; φορεω, je porte.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Bec court, fort, en cône allongé, comprimé à la pointe, un peu dilaté ou élargi à la base; mandibule supérieure fléchie vers la pointe, qui est un peu échancrée; base du bec garnie de très-fortes et longues soies.

Narines un peu éloignées de la base du bec, ovoïdes, ouvertes, point cachées par les soies de la base.

Ailes médiocres, surobtuses; *les trois premières rémiges étagées, les quatrième, cinquième et sixième les plus longues.*

Queue assez longue et large.

Tarses plus courts que le doigt du milieu; les doigts latéraux inégaux, l'externe uni jusqu'à la seconde articulation, l'interne uni à sa base

Fig. 321. — *Trichophorus caniceps.*

Fig. 322. — *Trichophorus caniceps.*

Quinze espèces de l'Asie et de l'Afrique. Nous donnons la figure et la description de l'espèce typique, qui est la plus remarquable. M. Temminck avait, dans l'origine, donné à ce genre le nom de *Criniger* (*Manuel d'Ornithologie*, page 60, 1820); depuis, il l'a changé en celui qui précède, sur ce motif que « cette dénomination, dit-il, avait été jugée vicieuse. » C'est donc sans raison que M. G. R. Gray a cru devoir la maintenir contre le gré même de son auteur.

Ce qu'on connaît des mœurs de ces Oiseaux ressemble tout à fait à ce que l'on sait de nos Merles.

CRINON BARBU. *TRICHOPHORUS BARBATUS.* (Temminck.)

Une réunion ou faisceau de plumes larges, longues, et un peu contournées en avant, garnit le menton et une partie de la gorge; elles forment une sorte de barbe très-ample, et qui peut servir à distinguer cette espèce de ses congénères. Des crins très-longs et forts garnissent le bord de la mandibule supérieure du bec; huit ou dix crins de la même nature prennent naissance à l'occiput et à la région des premières vertèbres cervicales; elles dépassent les plumes de ces parties environ d'un pouce, et forment une espèce de huppe que l'Oiseau peut relever; les deux sexes en sont pourvus.

Les parties supérieures dans le mâle sont, sur le dos, d'un vert glacé de cendré, et légèrement teint de roussâtre sur la queue, dont le bout des pennes est terminé par un croissant jaunâtre très-étroit. Les plumes du menton, qui forment la barbe, sont d'un beau jaune clair; celles des tempes ont une petite raie jaunâtre le long de la baguette; tout le reste du plumage des parties inférieures est coloré de teintes vertes cendrées; la couleur cendrée domine sur les plumes de la poitrine; elle teint le milieu des plumes, dont les bords sont verdâtres. (Temminck, pl. col., texte.)

Longueur totale, 0m,225.

L'espèce a été trouvée à Sierra-Leone, sur la côte occidentale d'Afrique.

3me GENRE. — TURDOIDE. *PYCNONOTUS*. (Kuhl.)

Πυκνος, épais; νωτος, dos.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec généralement moins long que la tête, courbé dès sa base, qui est garnie de quelques fortes soies, comprimé sur les côtés vers la pointe, qui est échancrée.

Narines basales, percées dans une membrane ovalaire, et nues.

Ailes médiocres, arrondies, surobtuses; *les quatrième, cinquième et sixième rémiges les plus longues.*

Queue médiocre, légèrement arrondie.

Tarses de la longueur du doigt médian, recouverts de squammelles; ongles courbés, celui du doigt médian aussi long et aussi fort que celui du pouce.

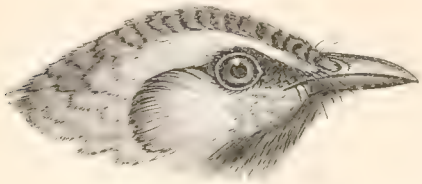

Fig. 323. — *Pycnonotus goiavier.*

Fig. 324. — *Pycnonotus goiavier.*

Quarante-cinq espèces, dont une seule d'Europe, toutes les autres appartenant à l'Asie centrale, à l'Océanie et à l'Afrique. Nous figurons le Turdoïde de Fisquet, découvert par MM. Eydoux et Souleyet.

Ce genre comprend les genres *Turdoides* et *Ixos*, Temminck; *Brachypus* et *Hemitarsus*, Swainson; *Alcurus*, Hodgson, et *Bradornis*, Smith.

Ces Oiseaux, surtout les espèces africaines, sont, d'après Le Vaillant, très-vifs et grands babillards; tous ceux d'un canton, dit-il à propos du Turdoïde du Cap au Brunoir, s'assemblent tous les soirs, au coucher du soleil, dans le même buisson, et là, à l'envi les uns des autres, ils gazouillent continuellement, et se jettent, en cabriolant et en faisant la pirouette, sur tous les Insectes et Moucherons qui passent près d'eux; mais, moins adroits que les Gobe-Mouches, ils en manquent une grande quantité avant d'en prendre un seul : aussi paraissent-ils plutôt s'amuser de cette chasse que la faire par nécessité. C'est sur les bords des rivières qu'ils s'assemblent de préférence pour cet amusement ou cet exercice, qui dure jusqu'à ce qu'il fasse nuit. Ces Oiseaux sont si abondants sur les bords de la Grande-Rivière et dans tout le pays des Namaquois, qu'il serait aisé à un homme d'en tuer cinquante dans une matinée. Ils construisent leur nid dans les buissons touffus, et leur ponte est de cinq œufs. Ils se nourrissent d'Insectes et de fruits, et notamment de baies sauvages. (*Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique.*)

TURDOIDE OBSCUR. *PYCNONOTUS OBSCURUS*. (Blyth, Temminck.)

Sommet de la tête, joues et gorge, d'un brun sombre; nuque, manteau, dos et croupion, d'un brun de terre terne; toute l'aile du même brun, mais un peu plus lustré; poitrine et flancs d'un brun clair; milieu du ventre d'un brun blanchâtre; abdomen et couvertures du dessous de la queue d'un blanc terne; queue totalement unicolore, d'un brun noirâtre; bec et pieds noirs.

Longueur totale, 0m,225.

A été trouvé en Andalousie, où on le dit assez commun; vit aussi dans le nord de l'Afrique. (Temminck, *Manuel d'Ornithologie*, quatrième partie, 1840.)

4me GENRE. — MICROSCÈLE. *MICROSCELIS*. (G. R. Gray; 1840.)

Μικρος, petit; σκελος, jambe.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, très-faiblement déprimé à la base, comprimé sur les côtés, et à sommet infléchi jusqu'à la pointe, qui est légèrement échancrée, garnie de quelques soies roides à sa base.

Narines basales, ovalaires et ouvertes.

Ailes arrondies, surobtuses; *la cinquième et la sixième rémiges égales, les plus longues.*

Queue assez large, et plus ou moins arrondie.

Tarses courts, robustes, de la longueur du doigt médian, recouverts de larges squammelles, et un peu emplumés à l'articulation; les doigts latéraux égaux, le pouce assez long et fort, de même que son ongle.

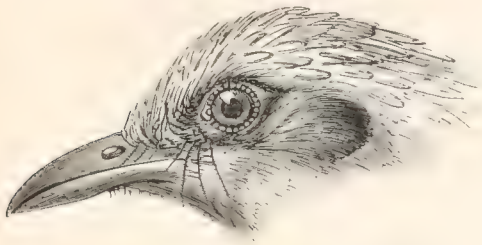

Fig. 325. — *Microscelis amaurotis.*

Fig. 326. — *Microscelis amaurotis.*

Cinq espèces de l'Asie et de l'Océanie. Nous figurons le Microscèle à oreillons roux.

Swainson le premier créa ce genre, en 1831, sous le nom de *Micropus*, qui, ayant été employé précédemment, a été remplacé par celui de *Microscelis*, que lui a donné M. G. R. Gray. Ce genre comprend le genre *Microtarsus*, Eyton.

MICROSCÈLE TRISTE. *MICROSCELIS TRISTIS*. (Blyth, Ch. Bonaparte.)

Entièrement noir, à l'exception des tectrices primaires, dont la pointe est blanche; bec et pieds noirs. Longueur totale, $0^m,16$ environ. Habite Malaya, où l'espèce a été découverte, par M. Eyton, en 1838.

5me GENRE. — HYPSIPÈTE. *HYPSIPETES*. (Vigors, 1831.)

Υψι, en haut; πετομαι, je vais.

CARACTERES GENERIQUES.

Bec de la longueur de la tête, faible, peu courbé, légèrement échancré à la pointe, garni de quelques soies peu rigides à la base.

Narines basales, latérales, longitudinales, en partie closes par une membrane.

Ailes surobtuses; *la première rémige courte, la seconde plus longue que la première, et égale à la septième, la troisième et la sixième égales entre elles, la quatrième et la cinquième les plus longues de toutes.*

Queue médiocre, échancrée, les rectrices externes se courbant en dehors.

Tarses très-courts, à peine de la longueur du doigt médian, scutellés; le pouce long et fort, son ongle plus court que celui du doigt médian.

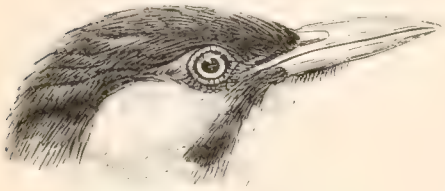

Fig. 327. — *Hypsipetes psaroides.*

Fig. 328. — *Hypsipetes psaroides.*

Sept espèces de l'Asie méridionale et de l'Océanie. Nous figurons l'Hypsipète psaroïde.

Ce sont des Oiseaux qui fréquentent les jongles de l'Inde et de l'archipel indien, où ils vivent de fruits et de baies, mais dont on ignore les mœurs.

Fig. 329. — Hypsipète psaroïde

HYPSIPÈTE DE MACCLELLAND. *HYPSIPETES MACCLELLANDII.* (Horsfield.)

En dessus, d'un vert olivâtre; tête légèrement huppée, d'un brun vineux, chaque plume striée de blanc; en dessous, d'un brun vineux plus pâle à l'abdomen; gorge et poitrine blanchâtres, les plumes de cette dernière partie lâches et lancéolées; bec jaunâtre.

Longueur totale, environ $0^m,25$.

Trouvé dans le pays d'Assam par M. John M. Clelland.

6me GENRE. — PHYLLASTRÈPHE. *PHYLLASTREPHUS.* (Swainson, 1831.)

Φυλλον, feuille ; τρεφω, je retourne.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Bec de la longueur de la tête, robuste, recourbé à la pointe, qui est légèrement échancréc, garni de soie à la base.

Narines basales, percées dans une membrane latérale, ovalaires et nues.

Ailes médiocres, arrondies, surobtuses; *les cinquième, sixième et septième rémiges égales, les plus longues.*

Queue longue, large et arrondie.

Tarses un peu plus longs que le doigt médian, scutellés, courts et robustes; les doigts latéraux inégaux; pouce plus court que le tarse, et de la même longueur que le doigt médian; ongles assez grands, larges, crochus et aigus.

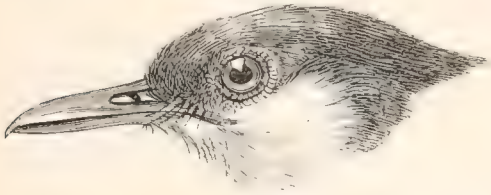

Fig. 330. — *Phyllastrephus capensis.*

Fig. 331. — *Phyllastrephus capensis.*

Les plumes de la tête sont en général petites, épaisses et retombantes.

Trois espèces d'Afrique. Nous figurons le Phyllastrèphe grimpeur (*Phillastrephus scandens*).

Le type de ce genre est le *Jaboteur* de Le Vaillant, qui lui a donné ce nom parce qu'on l'entend continuellement gazouiller au pied des broussailles. On trouve, dit-il, ces Oiseaux toujours rassemblés au nombre de cinq ou six dans les endroits sombres où il y a beaucoup de buissons bas et touffus contre terre; et, là, ils semblent se quereller entre eux chacun sur un ton différent, ce qui produit un charivari plutôt désagréable qu'amusant. Il est très-rare de les voir se percher sur les arbres ils paraissent confinés aux plantes basses et à la terre, où ils cherchent des Vers et des Insectes sous les feuilles mortes, qu'ils retournent avec le bec et les pieds. Ils construisent leur nid à deux pieds de terre, dans les buissons les plus feuillus; ce nid est revêtu de mousse, et garni intérieurement de petites racines flexibles. Je n'ai trouvé, continue notre voyageur, ces Oiseaux que dans les forêts d'Anteniquoi, où leur gazouillement les décèle aussitôt, et indique assez le buisson qui contient la petite troupe, composée ordinairement de toute une nichée. Ils sont, malgré cela, très-difficiles à se procurer, parce que, se tenant toujours près de terre dans les endroits les plus touffus du bois, il est fort mal aisé de les apercevoir quoiqu'on les entende; mais, comme ils sont plusieurs ensemble, on ne risque pas de tirer au hasard dans le buisson, où il est rare de n'en pas toucher un ou deux. (*Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique.*)

JABOTEUR *PHYLLASTREPHUS CAPENSIS.* (Gmelin, Gray.)

Toute la partie supérieure du corps, y compris les ailes et la queue, est d'un brun sombre; la gorge est blanche; le devant du cou et la poitrine sont salis d'une légère teinte brunâtre; les flancs sont d'un brun clair, ainsi que le ventre et le bas des jambes; le bec, les pieds et les ongles, sont bruns, et les yeux d'une couleur de noisette. (Le Vaillant.)

Longueur totale, 0m,215

7me GENRE. — ALCOPE. *ALCOPUS*. (Hodgson, 1841.)

Αλκη, force; πους, pied (pour pouce)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Ceux du genre précédent pour le bec et les ailes.

Narines basales, percées dans une large membrane sous forme d'une fissure longitudinale.

Queue plus ou moins longue, arrondie ou étagée.

Tarses allongés, plus longs que le doigt médian, d'une force médiocre, couverts d'une seule squammelle non divisée; doigts longs, les latéraux égaux, l'externe soudé à sa base; le pouce long, vigoureux, et armé d'un ongle assez fortement recourbé

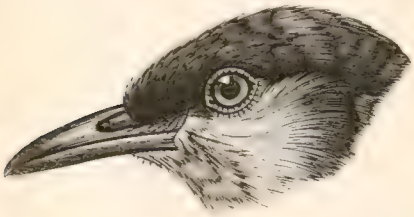

Fig. 332 — *Alcopus picaoides.*

Fig. 333. — *Alcopus picaoides.*

Quatre espèces de l'Asie méridionale. Nous nous bornons à donner la tête et les caractères de l'Alcope picaoïde.

On ne sait rien des mœurs de ces Oiseaux.

ALCOPE GRÊLE. *ALCOPUS GRACILIS*. (Horsfield.)

En dessus, d'un cendré olivâtre, plus pâle au croupion; en dessous, d'un blanchâtre lavé de cannelle; dessus de la tête noir; rémiges primaires noires, légèrement bordées de blanc, les secondaires blanches, bordées de noir; les rectrices d'un olivâtre pâle, bordées à leur extremité d'une bande noire allant en augmentant de grandeur des médianes aux latérales.

Découvert dans le pays d'Assam par J. M. Clelland.

FIN DU VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

SOUS-ORDRE.

TÉNUIROSTRES SUSPENSEURS (Suite.) . . . 1
MÉLIPHAGIDÉS . . . 1
MYZOMÉLINÉS . . . 4
Myzomela . . . 5
Entomophila . . . 6
Glyciphila . . . 7
Acanthorhynchus . . . 8
Moho . . . 10
MÉLIPHAGINÉS . . . 11
Meliphaga . . . 14
Creadion . . . 15
Phyllornis . . . 17
Pogonornis . . . 18
Anthornis . . . 19
Prosthemadera . . . 21
Tropidorhynchus . . . 22
MÉLITREPTINÉS . . . 26
Manorhina . . . 26
Melitreptus . . . 28
Psophodes . . . 29
NÉOMORPHIDÉS . . . 31
NÉOMORPHINÉS . . . 32
Calleas . . . 32
Neomorpha . . . 35
Philesturnus . . . 38
Philepitta . . . 41
PARADISÉIDÉS . . . 44
PARADIGALLINÉS . . . 50
Paradigalla . . . 50
Astrapia . . . 51
SÉRICULINÉS . . . 54
Sericulus . . . 55
Oriolia . . . 57
PARADISÉINÉS . . . 60
Paradisea . . . 60
Parotia . . . 68
Lophorina . . . 70
Cicinnurus . . . 72
Diphyllodes . . . 76
ÉPIMACHINÉS . . . 78
Seleucidis . . . 80
Ptiloris . . . 82
Epimachus . . . 85
Cinnamolegus . . . 88
IRRISORIDÉS . . . 90
FALCULIANÉS . . . 91
Lamprolophos . . . 91
Falculia . . . 93
ARACHNOTHÉRINÉS . . . 98
Arachnothera . . . 98
IRRISORINÉS . . . 99
Irrisor . . . 102
Rhinopomastes . . . 105

SOUS-ORDRE.

TÉNUIROSTRES GRIMPEURS . . . 105
CERTHIIDÉS . . . 105
DENDROCOLAPTINÉS . . . 106
Dendrocolaptes . . . 110
Picolaptes . . . 112
Xiphorhynchus . . . 113
Nasica . . . 115
Sittasomus . . . 116
Glyphorhynchus . . . 118
Dendroplex . . . 119
Dendrocops . . . 121
Dendrexetastes . . . 122
CERTHIINÉS . . . 123
Certhia . . . 123
Caulodromus . . . 127
Salpornis . . . 128
Tichodroma . . . 129
Climacteris . . . 131
SITTINÉS . . . 133
Sitta . . . 134
Sittella . . . 138
Acanthisitta . . . 140
Pygarrhicus . . . 141

SOUS-ORDRE.

TÉNUIROSTRES PERCHEURS . . . 143
ANABATIDÉS . . . 143
ANABATINÉS . . . 143
Xenops . . . 144
Anabatoides . . . 145
Anabates . . . 147
Oxyrhamphus . . . 149
Limnornis . . . 150
SYNALLAXINÉS . . . 152
Synallaxis . . . 152

Sylviorthorhynchus. 154
Anumbius. 156

SOUS-ORDRE.

TÉNUIROSTRES MARCHEURS 158
FURNARIDÉS. 158
FURNARINÉS. 158
Furnarius. 159
Lochmias. 161
Henicornis. 163
Upucerthia. 164
Cinclodes. 166
Cinclocerthia. 167
UPUPINÉS. 168
Upupa. 175
ALAUDIDÉS. 178
CERTHILAUDINÉS. 179
Geositta. 179
Certhilauda. 181
ALAUDINÉS. 183
Megalophonus. 185
Alauda. 186
Galerida. 191
Melanocorypha. 193
Mirafra. 195
Ramphocoris. 196
Pyrrhulauda. 199
Otocoris. 201
Macronyx. 203
ANTHINÉS. 205
Corydalla. 206
Anthus. 207
MOTACILLIDÉS. 213
MOTACILLINÉS. 213
Budytes. 215
Motacilla. 219
EUPÉTINÉS. 223
Grallina. 225
Eupetes. 226
CINCLINÉS. 228
Cinclus. 228

DÉODACTYLES DENTIROSTRES. 234
DENTIROSTRES MARCHEURS. 234
FORMICARIDÉS. 234
ATÉLORNITHINÉS. 236
Brachypteracias. 236
Atelornis. 238
PITTINÉS. 241
Pitta. 242
Myiophonus. 244
Brachypteryx. 246
Oligura. 247
Tesia. 248
FORMICARINÉS. 249
Grallaria. 254
Formicarius. 256
Conopophaga. 257
Pithys. 259
Sclerurus. 260
MÉGALONYCINÉS. 262
Leptonyx. 263
Rhinocrypta. 264
Megalonyx. 266
Triptorhinus. 268
Merulaxis. 269
Scytalopus. 271
MÉNURIDÉS. 272
MÉNURINÉS. 273
Menura. 273
ORTHONYCINÉS. 279
Orthonyx. 281
TURDIDÉS. 283
THAMNOPHILINÉS. 284
Drymophila. 285
Formicivora. 286
Dasycephala. 288
Thamnophilus. 289
AGRIORNITHINÉS. 292
Agriornis. 293
Centrites. 294
Suiriri. 295
Pepoaza. 297
Lichenops. 299
Muscisaxicola. 301
PICNONOTINÉS. 302
Andropadus. 303
Trichophorus. 305
Pycnonotus. 306
Microscelis. 307
Hypsipetes. 307
Phillastrephus. 309
Alcopus. 310

FIN DE LA TABLE.
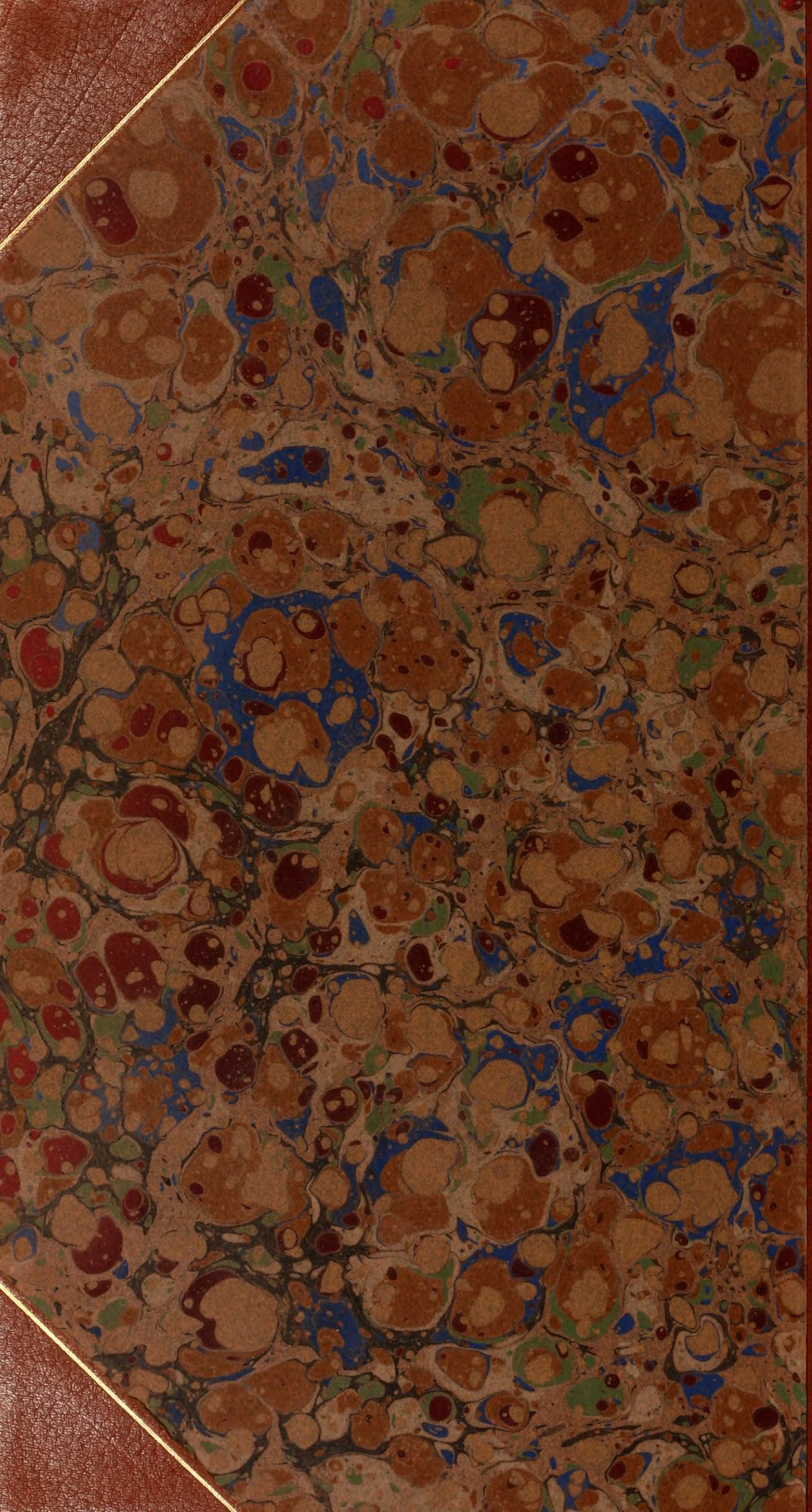
HAND BOUND BY
TALIN BOOKBINDERY
CAPE COD